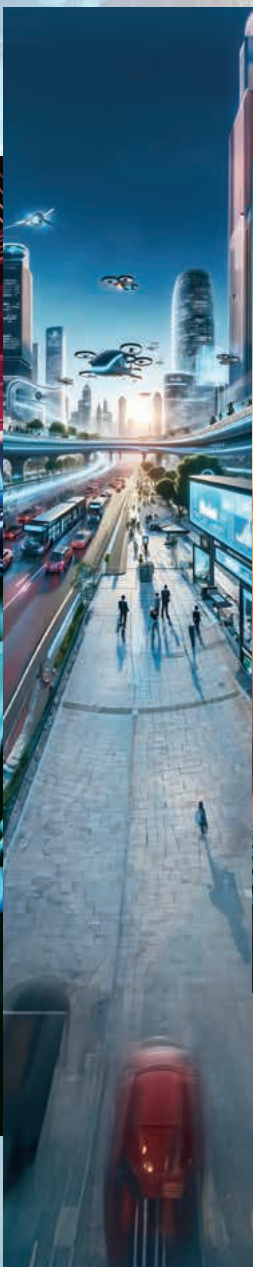




AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES EN AFRIQUE 2024

Impulser la transformation de l'Afrique
par la réforme de l'architecture financière mondiale





AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DÉVELOPPEMENT

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES EN AFRIQUE 2024

Impulser la transformation de l'Afrique
par la réforme de l'architecture financière mondiale



Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles de la Banque africaine de développement, de son Conseil d'administration ou des pays qu'il représente. Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

ISBN: 979-8-9893890-9-4

© Banque africaine de développement 2024

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer ce matériau pour votre propre usage, et inclure les extraits de cette publication dans vos propres documents, présentations, blogs, sites Web et matériaux pédagogiques, pour autant que la Banque africaine de développement soit mentionnée comme étant la source et le titulaire du droit d'auteur.

AVANT-PROPOS

La plupart des économies africaines ont fait preuve d'une résilience remarquable malgré des défis structurels bien ancrés et une sensibilité aux chocs exogènes. Au cours des quatre dernières années, elles ont dû faire face à de multiples chocs exogènes qui se chevauchent, notamment la persistance des prix élevés des denrées alimentaires et de l'énergie en raison des effets durables de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, la montée des tensions géopolitiques, les effets des changements climatiques et les phénomènes météorologiques extrêmes sur la productivité agricole et la production d'électricité, ainsi que des poches d'instabilité politique et des conflits. Dans ce contexte, les estimations de la Banque indiquent que la croissance moyenne du PIB réel de l'Afrique s'est ralentie, passant de 4,1 % en 2022 à 3,1 % en 2023, occasionnant ainsi un ralentissement de la dynamique de la reprise économique, les chocs successifs ayant affaibli les progrès réalisés après la pandémie.

Les prévisions pour 2024–2025 sont prometteuses, car les conditions économiques mondiales s'améliorent, ce qui permet d'espérer un rebond et une croissance économique soutenue dans toute l'Afrique. La croissance du PIB réel devrait atteindre 3,7 % en 2024 et se consolider à 4,3 % en 2025. L'augmentation soutenue de la croissance moyenne du PIB de l'Afrique souligne sa résilience et les avantages des politiques visant à atténuer les impacts des chocs sous-jacents et à remettre les économies sur une trajectoire de croissance plus élevée. Cette résilience est généralisée, ce qui permet à l'Afrique de rester

la deuxième région du monde en termes de croissance. Pour étayer cela, 40 pays devraient afficher une croissance plus élevée en 2024 qu'en 2023, et 15 devraient connaître une croissance supérieure à 5 % en 2024. En outre, 10 pays africains figureront parmi les 20 économies à la croissance la plus rapide au monde, une tendance qui se maintient depuis plus d'une décennie.

Si la résilience de l'Afrique face aux vents contraires mondiaux est une évolution bienvenue, il reste des défis à relever non seulement pour renforcer la croissance du continent, mais aussi pour faire en sorte que cette croissance entraîne une transformation économique et sociale durable dans la vie et les moyens de subsistance des populations de l'Afrique. Il reste beaucoup à faire. Le PIB réel de l'Afrique a augmenté en moyenne de 3,8 % par an au cours des quatre décennies précédant la période COVID-19, dépassé seulement par l'Asie en développement. Cependant, cette croissance a été insuffisante pour compenser l'augmentation de la population et le rythme de la transformation structurelle de l'Afrique est resté lent et inégal. Au cours de ces quatre décennies, les taux de croissance du PIB réel par habitant ont donc toujours été les plus faibles du monde.

La structure de la plupart des économies africaines n'a pas beaucoup changé depuis les années 1990, les secteurs traditionnels continuant à être le moteur de la croissance et de l'emploi en Afrique. La transformation structurelle observée sur le continent ne s'est pas accompagnée d'un niveau élevé d'industrialisation. Elle reflète plutôt la réaffectation

des activités économiques et de l'emploi de l'agriculture vers d'autres secteurs relativement peu productifs, notamment dans les services personnels et de détail, plutôt que vers une industrie manufacturière plus productive.

Cette trajectoire de transformation doit changer. Les pouvoirs publics africains devraient reconfigurer leurs outils politiques afin d'engendrer et d'accélérer la transformation structurelle de l'Afrique. Bien qu'elle représente 42 % de la main-d'œuvre du continent, la productivité du secteur agricole est encore inférieure de 60 % à la productivité moyenne de l'économie. Un moyen prometteur d'améliorer la productivité agricole consiste à créer des zones spéciales de transformation agro-industrielle (SAPZ), dont la Banque a été le pionnier à travers le continent. Outre l'industrie manufacturière, la croissance axée sur les services peut également jouer un rôle essentiel, en fournissant une approche holistique de la transformation structurelle. Pour soutenir la transformation structurelle du continent, aucun secteur économique ne doit être laissé de côté.

Pour accélérer sa transformation structurelle et rattraper les pays en développement très performants d'autres régions, l'Afrique devra donner la priorité aux investissements dans les domaines clés des objectifs de développement durable – l'éducation, l'énergie, la productivité et les infrastructures. Il ne sera pas facile de mobiliser les ressources nécessaires pour combler le déficit de financement annuel estimé à 402 milliards d'USD pour des investissements stratégiques dans ces domaines. Malgré la récente reprise des recettes, l'Afrique dispose toujours d'une marge de manœuvre budgétaire limitée, exacerbée par des paiements élevés au titre du service de la dette. Le développement de la capacité fiscale et la stimulation des investissements du secteur privé dans les secteurs critiques seront essentiels pour mobiliser les ressources colossales nécessaires à la transformation structurelle de l'Afrique.

Toutefois, les ressources nationales ne suffiront pas à elles seules à financer l'ambitieux programme de transformation de l'Afrique. Il faudra

que le système financier international donne une impulsion supplémentaire en créant une voie durable pour la participation significative de l'Afrique aux décisions d'allocation des ressources afin de débloquer des ressources vitales pour ces investissements. Cet objectif ne peut être atteint que par la mise en œuvre de réformes urgentes visant à faire évoluer l'architecture financière mondiale vers un système plus équitable et plus transparent. Seul un tel système peut aider à fournir des ressources à grande échelle et à des conditions compétitives, plutôt que de condamner les pays en développement, et en fait le continent, à une dette perpétuelle et au piège de la pauvreté. La modification des modèles de financement des banques multilatérales de développement (BMD) et des institutions financières internationales devrait être une priorité absolue des réformes. Le Groupe de la Banque a mené des propositions de réforme des BMD et des droits de tirage spéciaux du FMI, des pays avancés vers les BMD, afin de stimuler les prêts aux pays en développement, en particulier ceux d'Afrique.

En lançant l'appel aux réformes, les pouvoirs publics du continent doivent prendre des mesures complémentaires. L'Afrique est un continent riche en minéraux essentiels et en métaux rares, et l'utilisation de ces vastes ressources peut financer son ascension vers une trajectoire de revenus plus élevés. Investir dans les capacités institutionnelles pour renforcer les administrations fiscales – notamment en développant l'utilisation de la technologie numérique, en luttant contre les flux financiers illicites et en réformant les politiques fiscales – sera essentiel pour améliorer la mobilisation des ressources nationales. En outre, l'adaptation des réformes institutionnelles locales aux nouveaux défis permettra de débloquer des ressources pour favoriser un développement économique inclusif et accélérer la transformation structurelle dans un environnement mondial fragile.

D' Akinwumi A. Adesina

Président, Groupe de la Banque africaine de développement

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	iii
Remerciements	xi
Points saillants	1
Chapitre 1	
Performances et perspectives économiques de l'Afrique	19
Messages clés	19
Performances et perspectives macroéconomiques	24
Autres développements, implications et perspectives macroéconomiques	36
Vulnérabilité de la dette et ses implications pour la restructuration de la dette	57
Liens entre les efforts de transformation de l'Afrique et l'architecture financière internationale	74
Recommandations de politiques	77
Notes	91
Références	92
Chapitre 2	
Faire le point sur les progrès de la transformation économique de l'Afrique	95
Messages clés	95
Introduction	99
L'Afrique a obtenu de remarquables résultats en termes de croissance globale réelle, mais pas en termes de croissance réelle par habitant	100
Transformation structurelle en Afrique : Moteurs, opportunités et obstacles	102
Une nouvelle stratégie de développement pour l'Afrique	118
Accélérer la transformation structurelle de l'Afrique par le financement : Quels sont les enjeux ?	132
Recommandations de politiques	139
Notes	153
Références	155
Chapitre 3	
Financement de la transformation structurelle en Afrique : la nécessité de réformer l'architecture financière mondiale	159
Messages clés	159
Introduction	164
L'accès limité à des financements abordables est un obstacle à l'accélération de la transformation structurelle de l'Afrique	167
Un consensus croissant sur la nécessité de réformer l'AFM	171

Mobiliser des ressources supplémentaires pour la transformation structurelle de l'Afrique	175
S'occuper de la dette de l'Afrique	185
Financement de l'action climatique	192
Améliorer l'accès de l'Afrique au financement d'urgence	198
Renforcer la participation et la voix de l'Afrique au sein de l'AFM	200
La voie à suivre – une mise en garde et sept recommandations clés pour accélérer la transformation structurelle dans un environnement mondial en mutation	202
Notes	206
Références	208

Notes pays 213

Abréviations 273

Annexes

1.1a	Croissance du PIB réel (pourcentage)	83
1.1b	Perspectives des principaux indicateurs macroéconomiques pour 2024 et 2025	84
1.2	Groupes de pays	86
1.3	Preuve empirique de l'APD sur le contrôle des dépenses publiques et de la dette	87
1.4	Méthodologie d'estimation des défauts d'alignement des devises	88
2.1	Figures annexes	148
2.2	Méthodologie d'estimation des besoins et du déficit de financement nécessaires à l'accélération de la transformation structurelle en Afrique	150

Encadrés

1.1	L'inflation élevée pèse sur la croissance du PIB réel de l'Afrique	39
1.2	La stratégie gagnante du Sénégal pour attirer davantage d'envois de fonds	57
1.3	Moteurs de la dynamique de la dette en Afrique	58
1.4	Déterminants des écarts de rendement des obligations souveraines en Afrique	68
2.1	Décomposition de la productivité du travail : méthodologie	111
2.2	Le rôle prépondérant de la Banque africaine de développement dans la mise en place des SAPZ à travers le continent	122
2.3	Transformation structurelle en Tanzanie : histoire d'une croissance tirée par les services	127
2.4	Formation au tourisme et à l'hôtellerie au Rwanda	129
2.5	Le Kenya, la « Silicon Savannah » de l'Afrique	129
3.1	Initiatives d'innovation financière du Groupe de la Banque africaine de développement	174
3.2	Hypothèses et économies financières potentielles liées au recyclage du DTS	179
3.3	Propositions de réforme du groupe de travail de haut niveau sur la réforme de l'architecture financière mondiale convoqué par la CEA	180
3.4	Réformer l'architecture de la coopération fiscale internationale pour réduire les flux financiers illicites	183
3.5	Instruments d'atténuation des risques climatiques, d'adaptation et de résilience	193

Figures

1.1	Croissance du PIB réel, par région du monde, 2020 à 2025	24
1.2	Indice des directeurs d'achat pour quatre des six grandes économies africaines, 2017 à mars 2024	26
1.3a	Indicateurs du marché mondial des capitaux, 2021 à mars 2024	26
1.3b	Volatilité de l'indice des marchés financiers mondiaux, 2020 à 2023	27

1.4	Indices mondiaux des prix des produits de base, janvier 2020 à mars 2024	27
1.5	Croissance du PIB réel par habitant, par région du monde, 2020 à 2025	28
1.6	Décomposition de la croissance du PIB du côté de la demande, 2018 à 2025	29
1.7	Décomposition sectorielle de la croissance du PIB, 2018 à 2025	30
1.8	Croissance du PIB en Afrique, par région, 2022 à 2025	30
1.9	Croissance du PIB en Afrique, par groupe de pays, 2022 à 2025	32
1.10	Inflation des prix à la consommation, 2023 à 2024	37
1.11	Persistance de l'inflation en Afrique par rapport au reste du monde, 2020 à 2023	38
1.12	Différentiel de taux directeur (points de pourcentage) pour l'Afrique 2024–2025, hors Zimbabwe	40
1.13	Dynamique de l'inflation dans les pays ciblant et ne ciblant pas l'inflation	40
1.14	Solde budgétaire global et solde budgétaire primaire, 2015 à 2023	42
1.15	Solde budgétaire en part du PIB par région, 2022 à 2023	42
1.16	Solde budgétaire en part du PIB par pays, 2022 à 2023	43
1.17	Solde budgétaire en part du PIB par groupe de pays, 2020 à 2024	44
1.18	Recettes publiques et fiscales totales en Afrique depuis 2010	45
1.19	Recettes publiques et fiscales par caractéristiques économiques	46
1.20	Balance du compte courant en Afrique, par groupe de pays, 2021 à 2025	47
1.21	Balance du compte courant, par région africaine, 2023	48
1.22	Dynamique et décomposition du compte courant en Afrique, 2000 à 2025	49
1.23	Évolution du compte courant, de l'épargne nationale et de l'investissement total, 2022 à 2023	50
1.24	Proportion de pays africains dont la monnaie a été dépréciée en 2022 et 2023	51
1.25	Défauts d'alignement des taux de change, 2022	52
1.26	Impact des défauts d'alignement des taux de change sur la croissance économique	52
1.27	Flux financiers externes vers l'Afrique, 2015 à 2022	53
1.28	Investissements directs étrangers en Afrique et dans d'autres régions	54
1.29	Volatilité des IDE, du financement bancaire du secteur privé et du secteur manufacturier	55
1.30	Dette publique brute en part du PIB, 2010 à 2025	58
1.31	Évolution des ratios dette/PIB, 2019 à 2023	60
1.32	Année de démarrage de l'émission d'euro-obligations par les pays africains	60
1.33	Composition par devise de la dette extérieure publique et publiquement garantie (pourcentage de la dette extérieure PPG totale), 2000 à 2021	61
1.34	Stock des arriérés de la dette intérieure par groupe de pays, 2018	62
1.35	Arriérés de la dette extérieure privée et officielle, 2000 à 2022	62
1.36	Intérêts et principal des arriérés extérieurs, à la fin de 2022	64
1.37	Écart entre le taux d'intérêt souverain de l'Afrique et l'indice mondial des obligations des marchés émergents	65
1.38	Écarts de taux souverains dans certains pays africains	66
1.39	Taux d'intérêt sur les nouveaux engagements de dette extérieure privée	67
1.40	Taux d'intérêt sur les nouveaux engagements de dette extérieure officielle	67
1.41	Service de la dette extérieure, en pourcentage des recettes des administrations publiques	70
1.42	Composition du service de la dette par créancier, 2009 à 2027	71
1.43	Coût du service de la dette et croissance du PIB par habitant dans certains pays africains	72
1.44	Indice composite des ODD pour l'Afrique et d'autres régions du monde, 2022	74
1.45	Années de convergence économique des pays africains vers le statut de pays à revenu élevé selon différents scénarios	75
1.46	Dynamique des changements de classification des revenus des pays en Afrique, 1987 à 2022	76
1.47	La mobilisation des ressources nationales, l'investissement privé et l'aide internationale ne suffisent pas à répondre aux besoins de financement du développement de l'Afrique	78

2.1	Croissance du PIB réel de l'Afrique comparée au monde et à d'autres régions du monde (par décennie)	101
2.2	Croissance du PIB réel par habitant de l'Afrique par rapport au monde et aux régions du monde (par décennie et en %)	102
2.3	Productivité sectorielle relative et part de l'emploi dans des pays africains sélectionnés, 2018	103
2.4	Répartition sectorielle des parts de l'emploi dans les pays africains sélectionnés, 1990–2018	104
2.5	Différences de productivité dans les industries manufacturières des pays africains sélectionnés	105
2.6	Changement climatique et parts de l'emploi agricole en Afrique, 1991–2018	106
2.7	Emploi agricole, valeur ajoutée et productivité relative du travail par stade de transformation structurelle en Afrique, 2021	107
2.8	Principales caractéristiques des pays africains regroupés par stade de transformation structurelle, 2021	108
2.9	Répartition des pays africains par stade de transformation structurelle en Afrique, 1991–2021	109
2.10	Changement structurel en Afrique et dans d'autres régions en développement, 1991–2018	110
2.11	Croissance de la productivité globale du travail : contribution des changements interne et structurel, en Afrique et par groupes de revenus, 1991–2019	112
2.12	Croissance de la productivité globale du travail : contribution des changements interne et structurel, en Afrique et par groupes de ressources, 1991–2019	114
2.13	Décomposition de la croissance de la productivité du travail par région africaine, 1991–2019	115
2.14	Valeur ajoutée nationale incorporée dans les exportations, par secteur et en pourcentage du PIB, 1990, 2007 et 2019	116
2.1	Nombre d'emplois incorporés dans les exportations, 1990, 2007 et 2019	116
2.2	Déterminants de la transformation structurelle en Afrique, 2000–2019	118
2.15	Commerce manufacturier par intensité technologique en Afrique, 2010–2021	120
2.16	Commerce des services en Afrique et dans d'autres régions du monde, 2000–2022	123
2.17	Répartition sectorielle des exportations de services de l'Afrique, 2005 et 2022	125
2.18	Indice de développement des TIC par principale région, 2021	130
2.19	Estimation des besoins et du déficit de financement annuels pour accélérer la transformation structurelle en Afrique d'ici 2030 et 2063	133
2.20	Estimation du déficit de financement annuel (en % du PIB) des pays africains pour la transformation structurelle d'ici 2030 et 2063	135
2.21	Augmentation nécessaire du ratio impôts/PIB pour combler le déficit estimé de financement annuel en Afrique	136
2.22	Ratio impôts/PIB requis pour la transformation structurelle et sa valeur potentielle prédite	137
2.23	Taux d'efficacité de la TVA en Afrique par rapport aux autres régions, moyenne 2000–2021	138
2.24	Augmentation potentielle des recettes de TVA grâce à l'amélioration des taux d'efficacité de la TVA en Afrique	138
2.25	Rentes totales de ressources naturelles en USD et en pourcentage du PIB, 2021	139
2.26	Tendances de la demande mondiale de certains minéraux par utilisation finale dans le scénario zéro émission nette, 2021–2050	140
2.1.1	Productivité sectorielle relative et part de l'emploi dans les pays en développement d'Asie, 2018	148
2.1.2	Performances en matière d'ODD liés à la transformation structurelle, Afrique et autres régions, 2022	149
2.2.1	Calcul des valeurs de référence pour les dépenses de R&D par habitant	151
2.2.2	Calcul des valeurs de référence de la densité du réseau routier	152

3.1	Dettes extérieures décaissées par type de créancier, 2000–2022	168
3.2	Principaux créanciers des économies africaines, 2000–2022	169
3.3	Les taux de défaut sur les projets d'infrastructure et autres sont les plus bas en Afrique	171
3.4	Aide publique au développement, par membre du Comité d'aide au développement, 2023	176
3.5	Allocation de DTS en août 2021	177
3.6	Initiative des banques vertes africaines – deux guichets de financement	195
3.7	Exemple de cycle de vie d'un projet de crédit carbone	197
3.8	Aperçu des principaux acteurs de la chaîne de valeur des crédits carbone en Afrique	198

Tableaux

1.1	Quelques cas récents de restructuration de la dette en Afrique	73
1.4.1	Estimation de la relation d'équilibre du taux de change	90
1.4.2	Impact des défauts d'alignement des taux de change sur la croissance par habitant en Afrique	90

REMERCIEMENTS

Les Perspectives économiques en Afrique (PEA) 2024 ont été préparées au sein de la Vice-présidence pour la gouvernance économique et la gestion des connaissances (ECVP), sous la direction générale et la supervision du professeur Kevin Chika Urama, économiste en chef et vice-président du complexe ECVP, avec le soutien de Ferdinand Bakoup, Amadou Boly, et Amah Koffi.

Les chapitres ont été rédigés sous la supervision d'Abdoulaye Coulibaly, directeur du Département de la gouvernance et des réformes économiques et directeur par intérim du Département des politiques macro-économiques, des prévisions et de la recherche (ECMR), responsable de la production du rapport. L'équipe de base était composée d'Anthony Simpasa (chef de division, ECMR.1), Hammed Amusa, Francis Leni Anguyo, Lacina Balma, Alexandre Kopoin, Adamon Mukasa et Martin Wafula Nandelenga, tous d'ECMR.1. Le chapitre 1 a été conjointement dirigé par Hammed Amusa et Alexandre Kopoin. Le chapitre 2 a été dirigé par Adamon Mukasa et Francis Leni Anguyo, tandis que Lacina Balma a dirigé la préparation du chapitre 3. Félicie Zongo Kaboré et Michael Abah ont apporté un soutien administratif à l'équipe de base.

Les informations statistiques contenues dans le rapport ont été compilées par le Département des statistiques, dirigé par Louis Kouakou (directeur par intérim du Département des statistiques et chef de la Division des statistiques économiques et sociales), avec l'aide d'Anouar Chaouch, Soumaila Karambiri, Stéphane Régis Hauhouot, Slim Jerbi et Beejaye Kokil.

Plusieurs experts appartenant ou non à la Banque africaine de développement ont fourni de précieuses contributions aux chapitres 2 et 3. Au sein de la Banque, les experts étaient issus d'ECMR.1 et comprenaient Richard Dutu, Blaise Gnimassoun et Zackary Seogo. En dehors de la Banque, les contributions au chapitre 2 proviennent de professeur Margaret McMillan (Tufts University), Solomon Owusu (Boston University), Emmanuel Mensah (Utrecht University), Gideon Ndubuisi (Delft University of Technology) et Ali Mansoor (conseiller principal du vice-premier ministre, Maurice). Le chapitre 3 a bénéficié des contributions de Hafez Ghanem (Non-Resident Senior Fellow, Brookings Institution), de professeur Belinda Archibong (Columbia University), et de Phyllis Papadavid (Overseas Development Institute).

Le rapport a également été enrichi par les commentaires du personnel de la Banque et d'experts externes. Au sein de la Banque, des commentaires et suggestions ont été reçus d'une équipe d'économistes du Département de l'économie des pays (ECCE) dirigée par Desire J. M. Vencatachellum (directeur principal) et composée d'Audrey Verdier-Chouchane, Marcellin Ndong Ntah, Edward Sennoga, George Kararach, Paul Mpuga, Antoine-Marie Tioye, Tilahun Temesgen, Duncan Ouma, Walter Odero, Peter Rasmussen, Khadiatou Gassama, Kaouther Abderrahim, Ameth Ndiaye, Hamaire Dicko, Rachidi Kotchoni, Wolassa Kumo, Admit Zerihun, Bashir Yousif Eltahir, Ibrahim Sawadogo, Iyad Dhaoui, Kan Tange Godwill et Luba Bahosi Miguel. Des commentaires et

suggestions ont également été reçus d'ECMR.2, dirigé par Eugene Bempong Nyantakyi, chef de division (officier en charge) et comprenant Francis Kemeze et George Marbuah. Densil Magume et Sijh Diagne (vice-présidence des finances), Abimbola Temilade (bureau de la première vice-présidente), une équipe du département de la stratégie composée de Victoria Chisala (responsable de la Division de la stratégie institutionnelle et des politiques) et de Ronald Rateiwa, ainsi que le personnel du Centre africain de gestion et d'investissement en ressources naturelles (ECNR) composé de Fred Kabanda (chef de division), Leontine Kanziemo, Innocent Onah, Jerry Ahadjie et Koffi Kpognon, ont également formulé des commentaires et des suggestions supplémentaires.

Professeur Léonce Ndikumana (University of Massachusetts at Amherst), professeur Christopher Adam (University of Oxford), Emmanuel Owusu-Sekyere (Centre africain pour la transformation économique), professeur Ramos Mabugu (Sol Plaatje University) et Abebe Shimeles (Ministère des Finances, Éthiopie) ont agi en qualité de pairs examinateurs externes.

Les fiches pays ont été préparées par les économistes pays (voir le tableau ci-dessous) sous la direction et la supervision générales de Desire J. M. Vencatachellum, Directeur principal, ECCE, et

la coordination de Marcellin Ndong Ntah. L'examen des fiches pays par les pairs a été effectué par l'équipe d'ECCE. L'équipe d'ECNR coordonnée par Fred Kabanda et Leontine Kanziemo, et le personnel d'ECST (Anouar Chaouch), avec l'appui technique et la validation des économistes en chef pour chaque région: Afrique centrale (Hervé Lohoues); Afrique de l'Est (Marcellin Ndong Ntah et Edward Sennoga), Département pays du Nigeria (Jacob Oduor); Afrique du Nord (Audrey Verdier-Chouchane); Afrique australe (George Kararach); et Afrique de l'Ouest (Guy-Blaise Nkamleu) ont également revu les fiches pays. Le personnel d'ECMR.1 a revu toutes les fiches pays, qui ont été validées par les responsables pays. Tricia Baidoo a apporté un soutien administratif à l'équipe.

La couverture du rapport a été conçue par Laetitia Yattien-Amiguet et Justin Kabasele du Département de la communication et des relations extérieures de la Banque. L'édition, la traduction et la mise en page ont été réalisées par une équipe de *Communications Development Incorporated*, dirigée par Bruce Ross-Larson et comprenant Joe Caponio, Mike Crumplar, Meta de Coquereaumont, Christopher Trott et Elaine Wilson, avec le soutien de Debra Naylor pour la conception et de Jean-Paul Dailly et d'une équipe de JPD Systems pour la traduction.

AUTEURS DES NOTES PAYS

Région	Pays	Économistes-pays/auteurs	Région	Pays	Économistes-pays/auteurs
Afrique australe	Économiste en chef	George Kararach	Afrique du nord	Économiste en chef	Audrey Verdier-Chouchane (cheffe de division par intérim, ECCE.1)
	Afrique du Sud	Kelvin Banda		Algérie	Abdoulaye Konaté
	Angola	Paulo Camuri		Égypte	Kaouther Abderrahim
	Botswana	Caroline Bernice Akishule Ntumwa		Libye	Iyad Dhaoui
	Eswatini	Bothwell Nyajena		Maroc	Richard Doffonsou
	Lesotho	Suwareh Darbo		Mauritanie	Ibrahim Sawadogo
	Madagascar	Hamacire Dicko		Tunisie	Rachidi Kotchoni
	Malawi	Albert Mafusire	Afrique de l'ouest	Économistes en chef	Guy Blaise Nkamleu et Jacob Oduor (pour le Nigeria)
	Maurice	Wolassa Lawisso Kumo		Bénin	Dayo Tankien
	Mozambique	Flavio Soares da Gama		Burkina Faso	Ibrahim Sawadogo
	Namibie	Suwareh Darbo		Cabo Verde	Joel Muzima
	São Tomé et Príncipe	Felisberto Alexandre Lourenco Mateus		Côte d'Ivoire	Jean Marie Vianney Dabire
	Zambie	Nathaniel Oluoch Agola		Gambie, La	Joel Muzima
	Zimbabwe	Kelvin Banda		Ghana	Duncan Ouma et Prince Kwesi Otabil
Afrique centrale	Économiste en chef	Hervé Lohoues (Chef de division par intérim, ECCE.2)		Guinée	Richard Antonin Doffonsou
	Cameroun	Godwill Kan Tange		Guinée-Bissau	Elisabeth Diatou Diouf
	Congo	Antoine-Marie Tioye		Libéria	Yusuf Foday
	Congo, Rép. Dém. du	Etaki Wadzou		Mali	Ameth Saloum Ndiaye et Issiaka Coulibaly
	Gabon	Bernice Savy		Niger	Kalidou Diallo
	Guinée équatoriale	Toussaint Houeninvo		Nigéria	Jacob Oduor
	République centrafricaine	Sébastien Mangele		Sénégal	Olivier Beguy et Elisabeth Diatou Diouf
	Tchad	Alassane Diabaté		Sierra Leone	Wolassa Lawisso Kumo
Afrique de l'est	Économistes en chef	Marcellin Ndong Ntah et Edward Sennoga		Togo	Yapo Leonce et Yao Tété Adomayakpo
	Burundi	Salomon Nsabimana et Jean Marie Dabiré			
	Comores	Samarinina Andrambelosoa			
	Djibouti	Khadidatou Gassama			
	Érythrée	Edisira Nseera			
	Éthiopie	Paul Mpuga et Admit Zerihun			
	Kenya	Zerihun Alemu			
	Ouganda	Peter Rasmussen			
	Rwanda	Walter Odera Owour			
	Seychelles	Tilahun Temesgen			
	Somalie	Vera Oling Kintu			
	Soudan	Duncan Ouma et Bashir Yousif Eltahir			
	Soudan du Sud	Flavio Soares da Gama et David Thiang			
	Tanzanie	Prosper Charle			

COUVERTURE THÉMATIQUE DES ÉDITIONS PRÉCÉDENTES

Édition	Titre thématique
2003	Privatisation
2004	Offre et demande d'énergie
2005	Financement du développement des petites et moyennes entreprises (PME)
2006	Promotion et financement des infrastructures de transport
2007	Accès à l'eau potable et à l'assainissement en Afrique
2008	Formation technique et professionnelle
2009	Technologies de l'information et des communications en Afrique
2010	Mobilisation des ressources publiques et aide publique
2011	L'Afrique et ses partenaires émergents
2012	Promouvoir l'emploi des jeunes
2013	Transformation structurelle et ressources naturelles
2014	Chaînes de valeur mondiales et industrialisation de l'Afrique
2015	Développement régional et inclusion spatiale
2016	Villes durables et transformations structurelles
2017	Entrepreneuriat et développement industriel
2018	Les infrastructures et leur financement
2019	L'intégration pour la prospérité économique de l'Afrique
2020	Former la main d'œuvre africaine de demain
2021	De la résolution de la dette à la croissance : une feuille de route pour l'Afrique
2022	Soutenir la résilience climatique et une transition énergétique juste en Afrique
2023	Mobiliser les financements du secteur privé en faveur du climat et de la croissance verte en Afrique

POINTS SAILLANTS

CHAPITRE 1 : PERFORMANCES ET PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L'AFRIQUE

Les économies africaines restent résilientes face aux multiples chocs, avec une croissance moyenne qui devrait se stabiliser à 4,0 % en 2024–2025, soit à environ un point de pourcentage de plus que les 3,1 % estimés en 2023.

Selon les estimations, la croissance moyenne du produit intérieur brut (PIB) réel a ralenti, passant de 4,1 % en 2022 à 3,1 % en 2023. Cette baisse est attribuée à divers facteurs, notamment la persistance des prix élevés des denrées alimentaires et de l'énergie due aux effets durables de l'invasion de l'Ukraine par la Russie*, à la faiblesse de la demande mondiale qui pèse sur les performances des exportations, au changement climatique et aux phénomènes météorologiques extrêmes qui entravent la productivité agricole et la production d'électricité, ainsi qu'aux poches d'instabilité politique et de conflits existant dans certains pays africains. Malgré la persistance de vents contraires, 15 pays ont enregistré un taux de croissance d'au moins 5 % en 2023. Bien que 3 des plus grandes économies du continent enregistrent des taux de croissance plus faibles du PIB réel, plus de la moitié (31) des pays africains ont eu en 2023 des taux de croissance du PIB réel supérieurs à ceux de 2022. En fait, pour 6 d'entre eux, dont le Burkina Faso, Djibouti, eSwatini, la Libye, la République du Congo et le Soudan du Sud, les différences entre 2022 et 2023 dépassent 2 points de pourcentage.

Malgré les défis mondiaux qui ont mis à l'épreuve les économies du monde entier, le continent africain devrait rester résilient. La croissance du PIB réel devrait atteindre 3,7 % en 2024 et 4,3 % en 2025, dépassant les 4,1 % de 2022, avec la disparition progressive des effets des facteurs susmentionnés pesant sur la croissance en 2023 (figure 1 et tableau 1.1A de l'annexe). Le rebond projeté de la croissance moyenne de l'Afrique sera mené par l'Afrique de l'Est (en hausse de 3,4 points de pourcentage), l'Afrique australe et l'Afrique de l'Ouest (chacune en hausse de 0,6 point de pourcentage). Il est important de noter qu'en 2024, 40 économies afficheront une croissance supérieure à 2023. Pour 17 d'entre elles, la croissance projetée devrait dépasser 5 % en 2024, tandis qu'en 2025, ce nombre pourrait passer à 24 suite à une accélération du rythme de la croissance. Ce fait est néanmoins remarquable et permettra à l'Afrique de conserver son classement de 2023 comme deuxième région après l'Asie ayant la croissance la plus rapide, avec une croissance projetée pour 2024–2025 dépassant la moyenne mondiale de 3,2 % en 2024.

* Termes convenus lors des assemblées annuelles du Groupe de la Banque africaine de développement tenues au Ghana en 2022. L'Afrique du Sud, l'Algérie, la Chine, l'Égypte, l'Eswatini, la Namibie et le Nigeria ont émis une réserve et proposé « Conflit entre la Russie et l'Ukraine ».

Le rebond projeté
de la croissance
moyenne de l'Afrique
sera mené par
l'Afrique de l'Est (en
hausse de 3,4 points
de pourcentage)

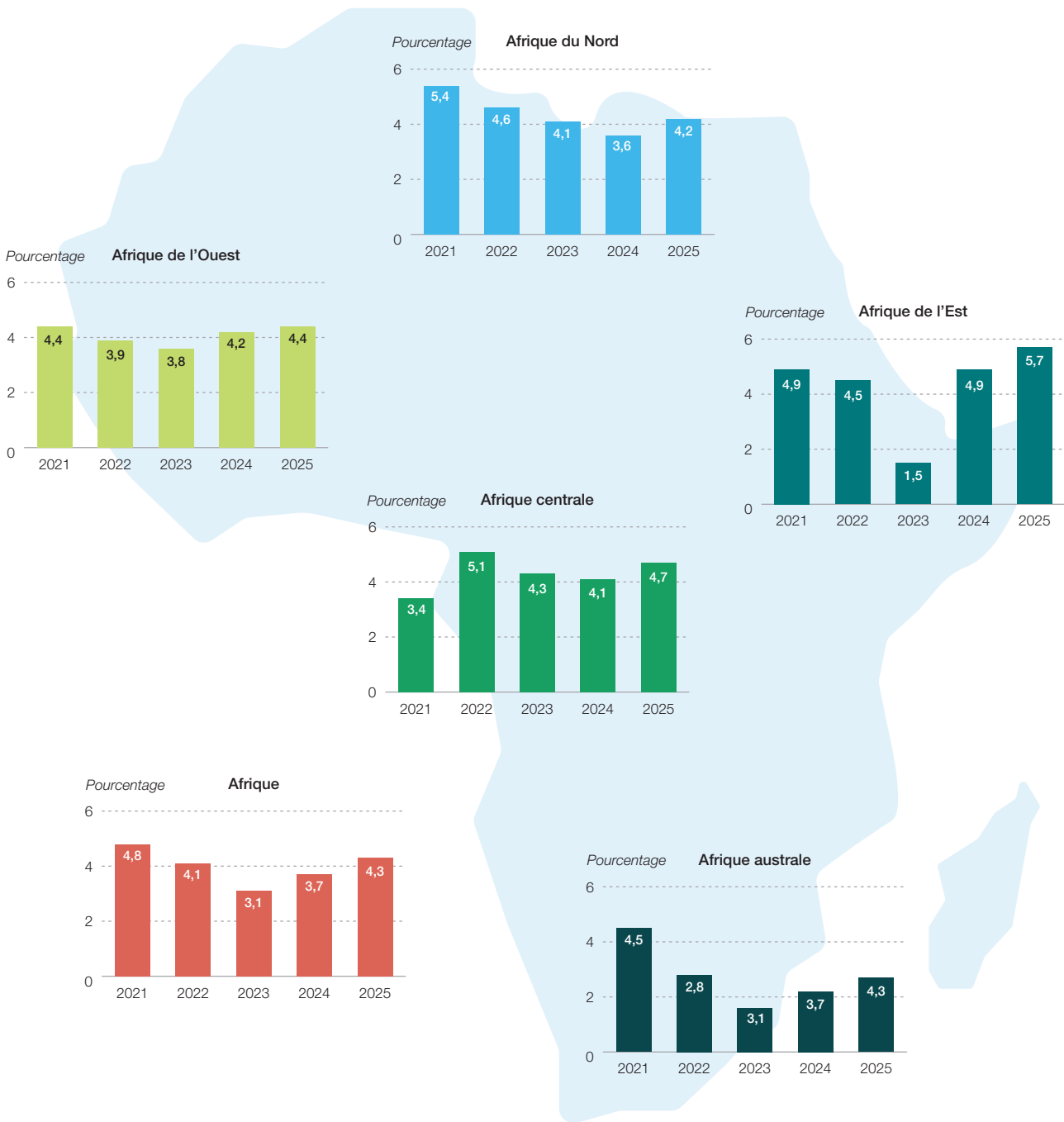
Les perspectives de croissance en 2024–2025 sont hétérogènes dans les régions et les groupements économiques de l'Afrique, reflétant les différences dans la structure des économies, la dépendance aux produits de base et les réponses des politiques nationales visant à atténuer l'impact de ces chocs.

- **L'Afrique de l'Est** devrait retrouver sa position de région africaine affichant la croissance la plus rapide, avec une croissance du PIB réel passant d'une estimation de 1,5 % en 2023 à 4,9 % en 2024 et 5,7 % en 2025. La révision à la baisse de 0,2 point de pourcentage pour 2024 par rapport aux prévisions des Performances et perspectives macroéconomiques de l'Afrique (MEO) de janvier 2024 est due à des contractions plus importantes que prévu au Soudan, à cause du conflit qui affecte ce pays, et au Soudan du Sud.
- En **Afrique centrale**, la croissance devrait ralentir de 4,3 % en 2023 à 4,1 % en 2024, avant de s'améliorer fortement pour atteindre 4,7 % en 2025. Le relèvement des prévisions pour 2024 de 0,6 point de pourcentage par rapport aux projections de janvier 2024 est imputable à une croissance plus forte que prévu au Tchad et en République démocratique du Congo suite à une appréciation attendue des prix des métaux.
- En **Afrique de l'Ouest**, la croissance devrait s'accroître, passant d'une estimation de 3,6 % en 2023 à 4,2 % en 2024, pour se consolider à 4,4 % l'année suivante. Il s'agit d'une amélioration de 0,3 point de pourcentage pour 2024 par rapport aux projections des MEO de janvier 2024, reflétant des améliorations plus fortes de la croissance dans les grandes économies de la région – Côte d'Ivoire, Ghana, Nigeria et Sénégal.
- En **Afrique du Nord**, la croissance devrait passer d'une estimation de 4,1 % en 2023 à 3,6 % en 2024 et 4,2 % en 2025, avec une révision à la baisse de 0,3 point de pourcentage pour 2024 par rapport aux MEO de janvier 2024. La croissance a été revue à la baisse pour tous les pays de la région à l'exception de la Libye et de la Mauritanie.
- En **Afrique australe**, la croissance devrait légèrement se redresser, passant d'une

estimation de 1,6 % en 2023 à 2,2 % en 2024, pour se raffermir à 2,7 % en 2025. Les taux de croissance pour 2024 et 2025 montrent une amélioration de 0,1 point de pourcentage par rapport aux projections de janvier 2024, reflétant principalement une augmentation de 0,7 point de pourcentage de la croissance projetée pour l'Afrique du Sud. En raison du poids plus important de l'Afrique du Sud dans la région, la révision à la hausse des prévisions de croissance a compensé l'effet combiné des révisions à la baisse prévues en Angola, au Botswana, au Lesotho, en Zambie et au Zimbabwe.

- La croissance moyenne des **économies à faible intensité en ressources** devrait s'améliorer, passant de 4,8 % en 2023 à 5,3 % en 2024 et à 5,6 % en 2025. Cette croissance est soutenue par des investissements publics accrus dans les principaux secteurs de croissance et par des dépenses d'investissement substantielles dans les infrastructures publiques essentielles, notamment l'électricité, les transports et la logistique.
- La croissance des **économies dépendantes du tourisme** devrait ralentir, passant de 5,8 % en 2023 à 4,7 % en 2024, puis à 3,9 % en 2025. Cette décélération reflète la stabilisation des chiffres du tourisme à des niveaux tendanciels, le ralentissement prévu de la croissance économique à Maurice et aux Seychelles étant le principal moteur du groupe.
- Dans les **pays exportateurs de pétrole**, la croissance moyenne devrait passer de 3,7 % en 2023 à 3,5 % en 2024, mais pourrait grimper à 4 % en 2025. Le ralentissement prévu en 2024 reflète la baisse des objectifs de production de pétrole fixés par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) ; la diminution des projections de croissance du Soudan du Sud consécutive au vandalisme exercé sur un oléoduc dans le cadre du conflit en cours ; et l'incertitude quant aux nouveaux mécanismes qu'adoptera l'Angola pour ses exportations de pétrole après sa sortie de l'OPEP.
- Dans les **économies africaines à forte intensité en ressources autres que le pétrole**, la croissance devrait s'améliorer fortement,

FIGURE 1 Performances et perspectives de croissance par région, 2021–2025 (en pourcentage)



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement.

passant de 0,3% en 2023 à 2,7% en 2024, et se consolider à 3,3% selon les projections pour 2025. La forte augmentation de la croissance sera en grande partie due à la reprise de la demande chinoise de métaux et minéraux liée à l'expansion des réseaux intelligents et de la construction.

La dynamique des fondamentaux macro-économiques de l'Afrique est restée mitigée dans un contexte de défis considérables. La figure 2 présente les perspectives détaillées des principaux indicateurs macroéconomiques des pays en 2024–2025 tandis que l'annexe 1.1B du rapport principal fournit des détails pour 2024 et 2025.

Selon les estimations, l'inflation moyenne des prix à la consommation a augmenté de 3 points de pourcentage en Afrique pour atteindre 17 % en 2023, contre 14 % en 2022.

Cette augmentation reflète la combinaison d'une hausse des prix des denrées alimentaires locales induite par les pénuries de l'offre intérieure liées à la sécheresse; d'excédents de liquidités résultant

FIGURE 2 Perspectives pour les principaux indicateurs macroéconomiques, moyenne, 2024–2025

Pays	Croissance du PIB réel	Inflation	Solde du compte courant	Solde budgétaire	Pays	Croissance du PIB réel	Inflation	Solde du compte courant	Solde budgétaire
Afrique du Sud	1,5	4,6	−3,0	−4,3	Madagascar	4,9	7,8	−4,2	−4,4
Algérie	3,8	6,2	0,4	−11,5	Malawi	3,5	20,8	−8,9	−8,2
Angola	3,5	15,3	4,3	−1,3	Mali	5,0	1,9	−6,2	−3,8
Bénin	6,3	2,3	−4,3	−3,5	Maroc	3,6	3,9	−0,7	−4,3
Botswana	4,2	4,3	1,2	−1,0	Maurice	4,3	5,4	−4,3	−4,4
Burkina Faso	4,2	2,2	−6,0	−5,7	Mauritanie	4,8	4,5	−8,0	−1,8
Burundi	5,2	17,3	−6,5	−4,1	Mozambique	5,2	4,8	−40,6	−2,4
Cabo Verde	4,8	2,1	−6,5	−2,7	Namibie	2,9	4,5	−9,0	−4,1
Cameroun	4,2	5,3	−1,8	−0,3	Niger	9,1	3,3	−8,3	−3,7
Comores	4,3	2,5	−5,6	−3,2	Nigéria	3,3	26,2	3,3	−4,2
Congo	4,3	3,3	2,8	3,3	Ouganda	6,5	4,7	−8,5	−3,9
Côte d'Ivoire	7,0	3,2	−6,5	−3,6	Rép. centrafricaine	2,7	3,7	−9,5	−2,4
Djibouti	6,4	1,9	19,8	0,1	Rép. dém. du Congo	5,7	13,5	−4,1	−1,6
Égypte	3,9	29,2	−3,1	−6,8	Rwanda	6,7	6,1	−10,8	−6,1
Érythrée	3,0	4,0	12,7	0,7	São Tomé-et-Príncipe	1,6	11,6	−10,2	−3,1
Eswatini	4,2	5,0	3,4	−1,9	Sénégal	9,8	4,1	−9,6	−3,6
Éthiopie	6,7	18,4	−1,6	−2,6	Seychelles	4,1	1,8	−7,2	−1,4
Gabon	2,8	2,4	−0,2	−0,9	Sierra Leone	5,0	26,9	−3,2	−2,6
Gambie	6,0	13,5	−6,6	−2,8	Somalie	3,8	4,6	−10,3	−0,9
Ghana	3,8	16,0	−2,1	−4,6	Soudan	−2,7	121,7	−5,9	−4,5
Guinée	4,8	10,6	−10,0	−2,5	Soudan du Sud	−2,0	17,8	−5,5	−4,0
Guinée équatoriale	−1,2	3,6	−4,3	−0,5	Tanzanie	5,8	3,4	−4,1	−2,5
Guinée-Bissau	5,0	4,3	−4,3	−3,4	Tchad	5,2	3,3	1,1	2,5
Kenya	5,5	5,8	−4,6	−5,4	Togo	5,6	2,4	−3,1	−5,3
Lesotho	1,9	5,2	−4,8	−1,9	Tunisie	2,5	6,9	−3,7	−6,2
Libéria	5,7	7,0	−24,2	−3,0	Zambie	4,5	8,2	5,8	−4,3
Libye	7,0	2,7	23,4	6,5	Zimbabwe	2,8	21,2	0,5	−1,6

Note: La croissance du PIB et l'inflation sont exprimées en pourcentage, tandis que la balance des comptes courants et le solde budgétaire sont en pourcentage du PIB. Cette carte thermique présente les perspectives des pays pour une sélection d'indicateurs macroéconomiques clés. Les pays en vert ont de bons résultats, en jaune des résultats moyens et en rouge de mauvais résultats. La croissance du PIB réel supérieure à 6 % est colorée en vert, celle comprise entre 4 et 6 % est en jaune et celle inférieure à 4 % est en rouge. Les taux d'inflation inférieurs à 5 % sont colorés en vert, ceux compris entre 5 et 9,9 % sont en jaune et ceux à deux chiffres sont en rouge. L'excédent de la balance des comptes courants est coloré en vert, les déficits inférieurs à 5 % sont en jaune et ceux supérieurs à 5 % sont en rouge. Les déficits budgétaires inférieurs à 3 % sont colorés en vert, ceux compris entre 3 et 5 % sont en jaune et ceux supérieurs à 5 % sont en rouge.

Source: Calculs des services de la Banque africaine de développement.

des mesures de relance budgétaire et monétaire prises en 2020–2021 durant la pandémie ; et des effets de la dépréciation de la monnaie par rapport à un dollar américain fort soutenu par des taux d'intérêt élevés aux États-Unis. Le tableau de l'inflation est contrasté d'une région à l'autre.

L'Afrique de l'Est a le taux d'inflation le plus élevé (26,5 % en 2023), avec le Soudan en tête (245,3 %).

L'Afrique de l'Ouest arrive en deuxième position avec 20,3 %, la Sierra Leone et le Ghana figurant en tête de liste. **L'Afrique du Nord** a connu la plus forte augmentation de l'inflation, soit 8,1 points de pourcentage contre une moyenne de 16,3 % en 2023, en raison de la hausse des prix en Égypte et des tensions géopolitiques. En **Afrique centrale**, l'inflation a également augmenté de 3,5 points de pourcentage pour atteindre 10,3 % en 2023, la République démocratique du Congo affichant une hausse de 10,6 points de pourcentage. Ce n'est qu'en **Afrique australe** que le taux d'inflation a chuté, passant de 10,8 % en 2022 pour atteindre un seul chiffre de 8,6 % en 2023, en raison des baisses en Angola, Botswana, Afrique du Sud et Zimbabwe.

La hausse de l'inflation dans toute l'Afrique a érodé tous les gains socioéconomiques réalisés avant l'apparition de la COVID-19.

Les perspectives de l'inflation en Afrique restent sombres, le taux moyen devant passer de 17 % en 2023 à 17,8 % en 2024, avant de redescendre à 12,3 % en 2025. L'augmentation prévue en 2024 reflète la persistance des prix élevés des denrées alimentaires et les déséquilibres entre l'offre et la demande sur les marchés alimentaires nationaux et mondiaux, ainsi que les prix élevés de l'énergie, principalement affectant les pays pétroliers nets. Le caractère structurel de la vague actuelle de forte inflation a miné l'efficacité des outils de politique monétaire conventionnelle tels que l'augmentation des taux directeurs et nécessite une approche différente pour endiguer la marée.

La dépréciation des monnaies africaines s'est poursuivie en 2023, mais dans une moindre mesure qu'en 2022. Sous la pression de taux d'intérêt mondiaux durablement élevés et d'une incertitude mondiale persistante alimentée par

des tensions géopolitiques et commerciales, la plupart des monnaies africaines se sont encore dépréciées par rapport au dollar américain plus fort en 2023. Par exemple, le naira du Nigeria s'est déprécié de 95,6 % en 2023. Cette dépréciation reflète en grande partie une correction du marché suite aux réformes entreprises sur le marché des changes en juin 2023, qui ont conduit au flottement du naira. Les autres pertes les plus importantes ont été subies par le kwanza angolais (32,8 %) et le kwacha zambien (15,4 %). Dans les deux pays, la liquidité en devises a été limitée sur le marché et, en Angola, la situation a été exacerbée par la baisse des prix du pétrole et la fin du moratoire des créanciers chinois. En Zambie, la dépréciation a été aggravée par un faible sentiment du marché dû à la restructuration prolongée de la dette. Toutefois, en raison de leur arrimage total ou partiel à l'euro, qui a repris de la vigueur par rapport au dollar en 2023, certaines monnaies telles que le franc CFA, le dirham marocain, l'escudo du Cabo Verde, le dobra de São Tomé-et-Principe, et le franc comorien ont compensé leurs pertes antérieures et se sont légèrement appréciées par rapport au dollar américain en 2023.

Les déficits budgétaires devraient se creuser légèrement avant d'atteindre les niveaux pré-pandémiques, mais les incertitudes restent élevées. Quatre ans après l'apparition de la COVID-19, les positions budgétaires reviennent lentement aux niveaux d'avant la pandémie, à mesure que les pays limitent leurs dépenses et mettent en place des mesures pour mobiliser les recettes. Les estimations actualisées montrent que le déficit budgétaire moyen a légèrement augmenté sur le continent, passant de 4,9 % du PIB en 2022 à 5 % en 2023, principalement en raison d'un élargissement marginal du solde primaire, qui est passé de 1,6 % du PIB en 2022 à 2,1 % du PIB en 2023. La détérioration du déficit primaire est principalement due aux mesures mises en œuvre pour atténuer les effets de la hausse des prix des denrées alimentaires dans un contexte de baisse des recettes du secteur de l'énergie. Après une légère augmentation à 5 % du PIB en 2023, le déficit budgétaire devrait se réduire à travers le continent à 4,7 % du PIB en 2024 et à 4,3 % en 2025.

Quatre ans après l'apparition de la COVID-19, les positions budgétaires reviennent lentement aux niveaux d'avant la pandémie, à mesure que les pays limitent leurs dépenses et mettent en place des mesures pour mobiliser les recettes

Le déficit moyen des comptes courants devrait se creuser, passant d'une estimation de 1,7 % du PIB en 2023 à 2 % du PIB en 2024 et 2025.

Ce creusement reflète les prévisions où les prix du pétrole restent relativement élevés et se stabilisent autour de 77 dollars américains le baril, les économies importatrices nettes de pétrole étant gravement touchées. Toutefois, ces projections – des améliorations de 0,2 point de pourcentage pour 2024 et de 0,1 point de pourcentage pour 2025 par rapport aux prévisions de janvier 2024 – reflètent le rebond du commerce mondial et l'augmentation des importations de produits de base de la Chine à mesure que son secteur de la construction se stabilise et que la résilience de l'économie intérieure est favorisée par la reprise des investissements et la fermeté des dépenses de consommation.

Les flux financiers extérieurs vers l'Afrique ont souffert du resserrement des conditions financières mondiales et d'une grande incertitude.

Les flux financiers extérieurs vers l'Afrique – investissements directs étrangers (IDE), aide publique au développement (APD), investissements de portefeuille, et envois de fonds – ont chuté de 19,4 % en 2022, passant de 217,1 milliards de dollars américains en 2021 à 174,9 milliards de dollars américains, soit 5,9 % du PIB de l'Afrique. Cette baisse, qui annule la forte reprise qui a immédiatement suivi la pandémie, a été généralisée. Les investissements directs étrangers ont chuté d'environ 44 %, et le continent a enregistré des sorties nettes de portefeuille de 17 % et une réduction des entrées d'APD d'environ 6 %. Seuls les envois de fonds ont enregistré une augmentation marginale de 0,2 %.

La dette publique est en baisse, mais reste supérieure aux niveaux d'avant la pandémie, ce qui souligne le poids du fardeau de la dette sur le continent. Le ratio médian de la dette publique en Afrique, qui est passé de 54,5 % du PIB en 2019 à 64 % en 2020, s'est stabilisé à environ 63,5 % depuis 2021–2023 et il devrait continuer à baisser pour atteindre environ 60 % à partir de 2024 – mettant fin à une tendance à la hausse persistant depuis une décennie. Si les niveaux d'endettement se sont stabilisés sur

l'ensemble du continent grâce à l'amélioration relative des positions budgétaires, le ratio reste élevé et supérieur aux niveaux d'avant la pandémie dans de nombreux pays où des chocs sans précédent ont rendu les finances publiques volatiles. Le surendettement reflète le poids de l'endettement de l'Afrique résultant des mesures prises par les gouvernements pour soutenir les économies frappées par la pandémie et pour protéger les ménages des effets des coûts élevés des denrées alimentaires et de l'énergie, ainsi que le coût des emprunts rendu plus élevé par les effets de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. En outre, les paiements au titre du service de la dette extérieure par rapport aux recettes publiques ont dépassé le niveau d'avant la pandémie dans de nombreux pays. Le service médian de la dette extérieure pour 49 pays dont les données sont disponibles est passé de 6,8 % des recettes publiques en 2015–2019 à 10,6 % en 2020–2022. Les ressources affectées au service de la dette ont érodé la marge de manœuvre budgétaire, limitant encore davantage la capacité des gouvernements à investir dans les secteurs favorisant la croissance et le développement du capital humain – l'éducation et la santé, deux domaines où les dépenses publiques moyennes du continent sont inférieures à celles des régions de comparaison.

Les perspectives économiques positives de l'Afrique s'accompagnent toutefois d'un optimisme prudent, compte tenu de la grande incertitude mondiale et des tensions géopolitiques.

Principaux risques de détérioration

- La persistance des pressions inflationnistes dans de nombreux pays africains pourrait accentuer la pression sur les économies africaines en réduisant davantage les salaires réels et en maintenant pendant plus longtemps les taux d'intérêt à un niveau élevé. Cela aurait des répercussions sur l'activité du secteur privé dans les pays où les coûts d'emprunt nationaux sont plus élevés.
- Le blocage prolongé du commerce et de l'investissement au niveau mondial et les effets connexes induits par la montée des tensions

géopolitiques et de la polarisation ont perturbé la croissance de l'Afrique, et une nouvelle escalade pourrait mettre en péril le redressement économique du continent.

- La hausse des prix des matières premières pourrait déclencher une nouvelle vague d'inflation, compromettre le recul de la pauvreté et retarder le processus d'assouplissement de la politique monétaire visant à stimuler la croissance sur le continent, ce qui, à son tour, pourrait compromettre les perspectives économiques positives.
- La multiplication des conflits régionaux et l'instabilité politique affectant certains pays ont entraîné des souffrances humaines indicibles et des coûts sociaux et économiques importants. S'ils ne sont pas résolus, ces conflits exacerberont des situations humanitaires et socioéconomiques déjà désastreuses, avec des conséquences à long terme pour la stabilité économique et macroéconomique de ces économies.
- Les chocs climatiques constituent un autre risque important pour la reprise de la croissance en Afrique. En effet, le changement climatique fait peser de graves menaces sur les pays africains, et surtout sur les États en transition de la Corne de l'Afrique et de la région du Sahel.

Principaux vents favorables

- Si la tendance positive se confirme dans l'assainissement budgétaire et la structuration de la dette et que les conditions du marché mondial s'améliorent, les pays africains pourraient voir diminuer les taux d'intérêt souverains, ce qui stimulerait la croissance économique à mesure que leurs primes de risque baisseraient.
- La poursuite de la transformation structurelle et la reprise de l'accumulation de capital pourraient renforcer les perspectives de croissance. Un cycle vertueux de croissance de la productivité intra et intersectorielle pourrait faire augmenter les salaires réels, ouvrant ainsi la voie à la mobilisation de l'épargne nécessaire au financement d'une accumulation de capital à long terme dans les secteurs tant public que privé.

- Le retour à des taux directeurs plus bas dans les économies avancées et certains marchés émergents pourrait stimuler la croissance économique. Une vague de baisses des taux relancerait la croissance du crédit dans les deux régions, stimulerait le moral des consommateurs, atténuerait la pression sur le service de la dette publique et renforcerait la croissance mondiale. L'Afrique bénéficierait directement de la reprise de la croissance mondiale, car les deux régions combinées représentent 40 % du PIB mondial, 55 % du stock d'IDE en Afrique, et environ deux tiers de l'APD destinée à l'Afrique.

Une combinaison de politiques est nécessaire à court, moyen et long termes pour relever les défis macroéconomiques de l'Afrique et remettre les économies sur la voie d'une croissance plus élevée soutenue.

À court terme

- Accélérer la désinflation et ancrer les anticipations d'inflation à un coût minimal pour l'économie dans un contexte d'affaiblissement des monnaies nationales requiert des ajustements adaptés de la politique monétaire. En particulier, l'orientation de la politique monétaire pourrait être plus accommodante dans les économies où l'inflation de base est modérée et l'inflation globale est principalement due à des chocs temporaires d'offre.
- La lutte contre les pressions sur les taux de change doit être une priorité de la politique à court terme. Dans les pays où les taux de change sont flottants, il faut donc laisser les monnaies s'ajuster autant que possible, car tenter de résister à des mouvements basés sur les fondamentaux pourrait avoir des conséquences secondaires négatives pour l'économie. Dans les pays à taux de change fixes, la politique monétaire doit être alignée sur celle du pays d'ancrage afin de maintenir la stabilité extérieure et d'éviter de nouvelles pertes de réserves de change lorsque le pays intervient pour préserver la parité du taux de change.
- Promouvoir la production locale et diversifier les sources d'importation sont essentielles pour

Une combinaison de politiques est nécessaire à court, moyen et long termes pour relever les défis macroéconomiques de l'Afrique et remettre les économies sur la voie d'une croissance plus élevée soutenue

En effet, l'Afrique s'est transformée au travers d'un secteur des services peu qualifié sans atteindre un niveau d'industrialisation élevé, principalement en raison de la faiblesse de l'activité manufacturière

faire face à la hausse des prix des denrées alimentaires. Soutenir les petits exploitants agricoles africains peu déclencher une révolution agricole pour nourrir l'Afrique, notamment dans les zones urbaines. Les pays africains doivent fournir aux agriculteurs un accès élargi à un financement abordable, améliorer les technologies de production agricole (notamment les semences certifiées adaptées aux conditions climatiques extrêmes) et la vulgarisation systématique à grande échelle et des services de mécanisation pour accroître la production agricole production et ainsi stabiliser les prix des denrées alimentaires dans le court à moyen terme.

- La mise en œuvre de réformes de gouvernance et le renforcement de la capacité de gestion de la dette sont essentiels pour réduire le fardeau de la dette publique, tout comme l'utilisation efficace des ressources empruntées. L'investissement dans des secteurs et des infrastructures générateurs de croissance est essentiel pour libérer le potentiel économique des économies africaines.

À moyen et long terme

- Avec une dette publique élevée étouffant de nombreux pays, l'intensification de la mobilisation des ressources nationales devrait être une priorité politique majeure pour les pays africains afin d'accélérer la transformation structurelle. Une approche multidimensionnelle est nécessaire pour améliorer la collecte et la rétention des ressources générées au niveau national, notamment l'amélioration de la gestion de la dette et la lutte contre les flux financiers illicites.
- La réforme de l'architecture financière mondiale actuelle peut accélérer la restructuration de la dette. Les propositions clés comprennent la formation d'un comité de créanciers élargi aux prêteurs privés afin d'aplanir les difficultés de coordination, et la mise en place d'une formule de comparabilité de traitement afin de minimiser les différends techniques.
- La création d'un environnement favorable est essentielle pour attirer et accroître les flux financiers extérieurs en tant que sources complémentaires de financement du développement afin d'accélérer la transformation économique de l'Afrique. Même si les ressources

nationales resteront une part intégrante et plus importante du financement de la transformation économique de l'Afrique, les flux financiers extérieurs n'en seront pas moins essentiels en tant que sources complémentaires de financement des besoins de développement.

- Accélérer les réformes structurelles pour construire des économies résilientes. Associée au déclin de la croissance des revenus, la volatilité prolongée de la croissance enregistrée par l'Afrique à la suite de la pandémie de COVID-19 appelle clairement à accorder la priorité aux réformes structurelles pour renforcer la résilience du continent aux chocs.

CHAPITRE 2: FAIRE LE POINT SUR LES PROGRÈS DE LA TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE DE L'AFRIQUE

Les économies africaines ont fait preuve d'une résilience remarquable face à des chocs multiples, mais leur transformation structurelle a été lente et inégale. Le PIB réel total augmente, mais la population du continent aussi. Ainsi, alors que le PIB réel total de l'Afrique a affiché une croissance moyenne de 3,8 % par an au cours des quatre décennies précédant la période de la COVID-19, seulement dépassée par l'Asie en développement, la croissance du PIB par habitant a constamment enregistré l'un des taux les plus lents du monde depuis les années 1980. En outre, la structure de la plupart des économies africaines n'a guère évolué depuis les années 1990, de sorte que les secteurs traditionnels y restent le moteur de la croissance et de l'emploi.

En effet, l'Afrique s'est transformée au travers d'un secteur des services peu qualifié sans atteindre un niveau d'industrialisation élevé, principalement en raison de la faiblesse de l'activité manufacturière. L'expansion de l'emploi dans les services, qui a contribué au changement structurel favorisant la croissance, s'est accompagnée d'une forte diminution de la part de l'emploi dans l'agriculture. Cette transformation s'est produite sous la forme d'une réaffectation des activités économiques de l'agriculture vers d'autres secteurs à productivité relativement faible, notamment

les services personnels et de détail, plutôt que vers l'industrie manufacturière, plus propice à l'amélioration de la productivité. Mais ce type de réallocation sectorielle n'a qu'un impact limité sur la transformation structurelle. Ainsi, malgré l'élan récent de la croissance globale des services, seuls 30,1 % des exportations de services de l'Afrique en 2022 (20,7 % en 2005) étaient composés par des services hautement qualifiés, tels que l'assurance, les pensions, la finance et les technologies de l'information et de la communication (TIC).

Le processus de transformation structurelle de l'Afrique a également été lent et inégal. De nombreux pays africains en sont encore aux premiers stades de leur transformation structurelle, caractérisés par des écarts croissants de productivité de la main-d'œuvre entre les secteurs agricole et non agricole. La productivité du secteur agricole, qui emploie 42 % de la main-d'œuvre africaine, est encore inférieure de 60 % à celle de l'ensemble de l'économie. À l'inverse, les secteurs des mines, des services publics et des services financiers, qui n'emploient ensemble qu'environ 3 % de la main-d'œuvre totale de l'Afrique, sont plus de 10 fois plus productifs que la moyenne de l'économie. La plupart des travailleurs africains sont donc bloqués dans des secteurs à faible productivité où ils ne peuvent pas gagner suffisamment pour échapper à la pauvreté.

Sur la base de leurs parts d'emploi sectorielles, près de la moitié (25) des pays africains peuvent être considérés comme structurellement sous-développés. Dans ces pays, le secteur agricole absorbait en moyenne 61,9 % de l'emploi total en 2021, soit plus de 21 points de pourcentage de plus que la valeur médiane continentale (40,6 %). La productivité médiane de la main-d'œuvre agricole ne représente que 17,5 % de celle des secteurs non agricoles, pour une part médiane de l'agriculture dans le PIB d'environ 23,2 %. Seuls 12 pays africains peuvent être considérés comme structurellement développés, avec des travailleurs industriels plus nombreux que ceux employés dans le secteur agricole.

En plus de l'industrie manufacturière, les services peuvent être un moteur de la croissance de la productivité en Afrique s'ils sont bien

exploités. Pour développer un modèle de croissance fondé sur les services, les pays africains peuvent tirer parti des principales caractéristiques de ce secteur (taille des entreprises réduite par rapport à celle des entreprises manufacturières, potentiel de productivité élevé, quelle que soit la taille de l'entreprise, et rôle du capital physique moins important que dans l'industrie manufacturière). Ce modèle devrait inclure la promotion des services non commercialisables (généralement à plus haute intensité de main-d'œuvre et plus faible intensité capitalistique), et des services commercialisables (tels que le tourisme, les affaires, la finance et les TIC), qui pourraient fournir les recettes en devises nécessaires au financement de la transformation structurelle de l'Afrique. Les services occupent déjà une place de plus en plus importante dans le commerce international du continent : la valeur de leur commerce a plus que quadruplé entre 2000 et 2022, passant de 66,4 milliards d'USD à 269,4 milliards.

Les institutions sont importantes pour la transformation structurelle, et les pays dotés d'institutions correctement définies et fonctionnelles qui investissent dans des infrastructures matérielles et immatérielles améliorant la productivité ont transformé leurs économies. En étant capables de réduire les coûts de transaction et l'opacité de l'information, les pays politiquement stables et moins corrompus ont réussi à attirer l'investissement privé, à dynamiser la productivité, à stimuler la croissance et à augmenter les revenus réels. Les pays dotés de services publics de qualité et d'une politique cohérente sont également les plus susceptibles de transformer leur économie en raison de l'adhésion des citoyens aux réformes structurelles. Par conséquent, ces pays ont relativement bien réussi à transformer leur économie, en allouant efficacement davantage de ressources aux secteurs critiques (tels que l'éducation, l'énergie, les infrastructures de transport et les TIC) dotés d'un grand potentiel de promotion de la transformation structurelle. Des infrastructures de qualité – tant matérielles qu'immatérielles – renforcent les avantages pour la transformation des politiques cohérentes et des institutions robustes.

Pour accélérer sa transformation structurelle et rattraper les pays en développement très

Pour accélérer sa transformation structurelle et rattraper les pays en développement très performants d'autres régions, l'Afrique devra combler un déficit de financement annuel d'environ 402 milliards d'USD d'ici 2030

L'accélération
du rythme de la
transformation
structurelle en
Afrique nécessitera
une approche
progressive à
plusieurs volets
qui permette aux
pays de mobiliser
les ressources dont
ils ont besoin

performants d'autres régions, l'Afrique devra combler un déficit de financement annuel d'environ 402 milliards d'USD d'ici 2030. Ce déficit de financement suppose que le continent accorde la priorité aux besoins d'investissement dans l'éducation, l'énergie, la productivité et les infrastructures, des objectifs clés du développement durable (ODD) plus directement pertinents pour l'amélioration de la transformation structurelle. La mobilisation de ressources supplémentaires au niveau national (notamment tirant parti des investissements dans les immenses ressources naturelles du continent, en particulier les minerais essentiels et les terres rares) et la collecte d'impôts, associées à une plus grande efficacité des dépenses publiques, pourraient contribuer à combler une part importante de ce déficit de financement.

Pourtant, dans de nombreux pays africains, les ressources nationales ne suffiront pas à elles seules pour combler le déficit de financement de la transformation structurelle d'ici 2030. Beaucoup de pays de la région disposent d'une marge de manœuvre budgétaire limitée et d'une faible capacité fiscale. De plus, le secteur privé reste très réticent à prendre des risques et sa participation est relativement faible, en particulier au niveau des investissements dans les secteurs essentiels à la transformation structurelle. Ainsi, compte tenu du peu de temps restant d'ici l'échéance des ODD, une majorité de pays pourrait ne pas réussir à mobiliser au niveau national les énormes ressources nécessaires pour combler leur déficit de financement d'ici 2030. Pour ces pays, dispersés dans les cinq régions du continent, il serait plus raisonnable de viser un objectif et une combinaison d'options de financement qui promouvraient un processus de transformation structurelle graduel mais régulier, sur une période plus longue, afin de garantir la mobilisation de ressources nationales et extérieures. Quelle que soit l'échéance ciblée, la participation accrue du secteur privé sera indispensable pour compléter les ressources publiques.

L'accélération du rythme de la transformation structurelle en Afrique nécessitera donc une approche progressive à plusieurs volets qui permette aux pays de mobiliser les ressources colossales dont ils ont besoin.

Recommandations de politiques

Les pays africains doivent établir, privilégier et institutionnaliser des plans et des politiques de développement endogènes et adaptés à leurs domaines d'avantage comparatif, puis les mettre en œuvre de manière cohérente, tout en évitant les revirements de politique qui tendent à perturber les progrès. Pour relever leurs défis en matière de développement, il est nécessaire que ces pays n'externalisent pas leurs plans de développement, mais se les approprient pleinement en exploitant la connaissance locale de leurs économies et de leurs conditions socio-culturelles, ainsi que d'autres domaines d'avantages comparatifs uniques, dans les contextes nationaux, régionaux et mondiaux. Le taux et le rythme de la transformation structurelle des pays africains dépendront largement de la qualité, de la pertinence et de l'efficacité des politiques et de la mise en œuvre continue et institutionnalisée des plans et stratégies de développement. Un engagement politique sans réserve est donc indispensable pour rallier les citoyens à un plan et à une vision du développement convenus au niveau national, en évitant les revirements de politique récurrents et induits par les cycles électoraux qui caractérisent la plupart des pays d'Afrique. La mise en œuvre continue et systématique des politiques publiques, notamment en établissant un lien entre les politiques fiscales et les objectifs de transformation structurelle, créera la certitude et la stabilité nécessaires pour attirer les capitaux nationaux et étrangers dans les domaines qui soutiennent l'agenda de la transformation structurelle.

Les pays africains doivent d'urgence intensifier les investissements pour constituer le capital humain nécessaire, qui soit adapté aux réalités, aux circonstances et aux priorités de développement locales. Cela exige notamment d'offrir une formation aux compétences adéquate pour préparer la main-d'œuvre à l'avenir. Les pays doivent accroître leurs investissements dans l'éducation à tous les niveaux, en construisant et en améliorant la qualité et la pertinence des compétences techniques et relationnelles nécessaires pour mener à bien leur programme de développement, adapté aux contextes et aux circonstances locales. Pour ce faire, ils devront accorder

la priorité aux systèmes d'apprentissage et aux programmes d'études qui favorisent la croissance de la productivité, dans les secteurs présentant des avantages comparatifs et concurrentiels. Cela inclut par exemple le renforcement des compétences en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques (STIM). Les pays riches en ressources naturelles comme les minerais et les vastes terres arables devront former suffisamment de géologues, d'agronomes et d'autres experts connexes pour leur permettre de tirer parti de leurs ressources afin de stimuler la transformation structurelle. En outre, l'adaptation locale des systèmes d'éducation, d'apprentissage et de formation aux compétences, y compris la langue d'enseignement, sera cruciale pour améliorer la qualité et la pertinence du programme d'enseignement et tirer parti de la quatrième révolution industrielle en cours, de la technologie et de l'essor des TIC. Les pays africains devraient donc créer des centres d'excellence consacrés à d'innovation, en collaboration avec les universités d'accueil et les centres de formation technique et professionnelle. Ils devraient développer des programmes de formation axés sur la demande pour mieux aligner les systèmes d'éducation et de formation sur les marchés du travail et réduire ainsi l'inadéquation des compétences très répandue sur le continent. Enfin, ils devraient renforcer les partenariats public-privé pour que les compétences acquises par les diplômés soient en phase avec les besoins du marché du travail, ce qui promet de soutenir la transformation structurelle de l'Afrique.

Les pays doivent intensifier la mobilisation des ressources nationales (MRN) et privilégier la prudence dans la gestion des finances publiques (GFP). Les pays africains doivent s'approprier leur programme de développement et être les premiers responsables du financement de leur transformation structurelle. À cette fin, la mobilisation de ressources supplémentaires, en particulier au niveau national, devrait être une des grandes priorités de la stratégie de développement de chaque pays. Jusqu'à présent, la mobilisation des ressources nationales n'a toutefois pas été à la hauteur des énormes besoins de financement du développement de l'Afrique. Les recettes collectées sont souvent utilisées de manière inefficace ou sont détournées par la corruption et

d'autres fuites. Pour accélérer la MRN, les pays doivent prendre en compte les aspects suivants.

Tout d'abord, ils doivent mobiliser davantage de recettes fiscales. La Banque estime que le ratio impôts/PIB médian en Afrique devrait passer de son niveau actuel d'environ 14 % à 27,2 % au minimum pour espérer combler, d'ici 2030, le déficit de financement annuel de la transformation structurelle estimé à 402,2 milliards d'USD. Afin d'intensifier la MRN en faveur de la transformation structurelle, les pays doivent investir dans des systèmes qui améliorent l'efficacité de l'administration fiscale et de la gestion des finances publiques. Cela nécessitera, par exemple, de renforcer la numérisation des systèmes de collecte et d'administration des impôts.

Deuxièmement, les pays pourraient aussi s'efforcer d'augmenter les recettes non fiscales telles que les revenus de la propriété, les redevances, les amendes, les pénalités, les confiscations et les permis commerciaux, qui sont souvent négligées ou difficiles à administrer en raison de la complexité des processus et de l'informalité généralisée des économies. Les systèmes de GFP doivent intégrer la planification des recettes non fiscales dans les processus budgétaires, afin de garantir que les recettes collectées sont non seulement allouées, mais aussi utilisées de manière efficace. Un engagement politique fort sera nécessaire pour développer l'expertise dans les principaux services et unités fiscales qui se chargent du recouvrement de ces revenus.

Troisièmement, les pays africains devront continuer à améliorer le respect des obligations fiscales en renforçant le contrat social avec leurs citoyens. Afin d'accroître la MRN, les pays doivent s'efforcer de promouvoir le respect volontaire des obligations fiscales. Les capacités de recouvrement sont souvent faibles dans de nombreux pays, tandis que les secteurs difficiles à taxer, tels que les entreprises informelles, sont prédominants. Plus important encore, les gouvernements doivent visiblement utiliser les recettes fiscales pour le bien-être général en fournissant des biens et des services publics de qualité, afin de renforcer la confiance dans l'utilisation des ressources publiques et de réduire nettement la taxation implicite.

Quatrièmement, renforcer la formalisation de l'économie informelle pourrait également stimuler la MRN. La taille du secteur informel en Afrique

Les pays doivent intensifier la mobilisation des ressources nationales et privilégier la prudence dans la gestion des finances publiques

La priorité politique devrait être accordée à la création d'incitations ciblées et simplifiées pour catalyser les flux de capitaux privés afin de soutenir les plans de développement endogènes des pays dans les secteurs clés pour la transformation structurelle

limite considérablement l'assiette fiscale et le recouvrement des recettes. Par exemple, l'emploi informel en Afrique représente 85,8 % de l'emploi total, soit le pourcentage le plus élevé au monde. Pour promouvoir la formalisation, les décideurs politiques pourraient adopter une approche stratégique plus large, qui vise à enregistrer les entreprises informelles non seulement pour les taxer, mais aussi pour protéger leurs droits et leurs actifs en tant qu'entrepreneurs. L'attrait du secteur formel peut être renforcé, par exemple en offrant, sous la condition de l'enregistrement, un meilleur accès aux ressources et à l'information, aux régimes de retraite, à l'assurance sociale ou à d'autres incitations, au travers d'intermédiaires tels que les associations professionnelles, les organisations non gouvernementales ou les groupes communautaires locaux.

Enfin, outre l'amélioration de la mobilisation des recettes nationales, les pays doivent renforcer leurs capacités en matière de gestion prudente et efficiente des finances publiques tout au long du cycle de gestion financière publique, depuis la MRN jusqu'à la consolidation des systèmes supérieurs d'audit et de redevabilité publique.

Les pays doivent construire et approfondir les marchés nationaux et régionaux pour les biens, les services, les capitaux et les produits financiers. Le développement des marchés financiers et de capitaux nationaux et régionaux réduira la dépendance des pays à l'égard des marchés extérieurs et minimisera leur vulnérabilité aux chocs mondiaux. Développer des marchés financiers solides exigera d'améliorer les régimes de droits de propriété, de diversifier l'offre de produits et de services financiers dans le secteur bancaire et de régionaliser les marchés financiers grâce à l'harmonisation juridique et à la cotation croisée des actifs au niveau régional. Le développement des marchés de capitaux nécessitera la création d'un environnement politique et réglementaire propice à la mobilisation à grande échelle et à la canalisation des ressources détenues par les fonds de pension, les assurances et les systèmes d'investissement collectif en faveur du financement de la transformation structurelle. À cet égard, la ZLECAf peut changer la donne si elle est pleinement mise en œuvre et adoptée par tous les pays africains. Elle créera un marché

continental unique pour les biens et les services, avec une libre circulation des capitaux, des talents et des compétences. La mise en œuvre de politiques permettant la libre mobilité de la main-d'œuvre et des services, telles que l'ouverture des régimes de visas d'entrée pour les Africains promue par le Kenya et le Rwanda, faciliterait le fonctionnement de cette zone de libre-échange.

La création de solutions d'approvisionnement préférentielles, par le biais de la ZLECAf, permettra aux pays de tirer parti des abondantes ressources naturelles du continent, d'y ajouter de la valeur et d'accroître la capacité de production et la croissance des services. Le lancement en 2022 du système panafricain de paiement et de règlement (PAPSS) par l'Union africaine et la Banque africaine d'import-export, avec l'objectif de faciliter les échanges dans le cadre de la ZLECAf, constitue donc un pas dans la bonne direction, car il contribuera à réduire les risques de change entre les partenaires commerciaux. Le PAPSS simplifie les complexités et les coûts historiques de la réalisation de paiements en monnaies locales à travers les frontières africaines, en offrant une efficacité opérationnelle qui ouvre de vastes opportunités économiques pour tous les acteurs.

En complément aux politiques et aux exigences de contenu local, les pays pourraient en outre poursuivre et promouvoir de manière proactive une politique de franchisage et d'exploitation du savoir-faire technologique des entreprises étrangères, ou encourager les investissements transfrontaliers entre les pays africains, en particulier lorsque les capacités techniques et financières locales font défaut.

La priorité politique devrait être accordée à la création d'incitations ciblées et simplifiées pour catalyser les flux de capitaux privés afin de soutenir les plans de développement endogènes des pays dans les secteurs clés pour la transformation structurelle. Offrir des incitations au secteur privé pourrait soutenir les efforts de transformation structurelle nationaux. En créant les bonnes conditions pour le secteur privé, un environnement propice aux affaires et des incitations fiscales soigneusement conçues et ciblées, les pays africains pourraient inciter le secteur privé, tant intérieur qu'extérieur, à investir davantage dans les secteurs essentiels. Les instruments

de financement innovants, tels que le financement mixte, pourraient accroître la participation du secteur privé dans les infrastructures pour la croissance verte en réduisant les risques dans ce secteur. Le développement d'instruments de financement durable – obligations et prêts verts, obligations et prêts durables – ainsi que les marchés du carbone pourraient en stimuler les investissements privés dans les secteurs verts.

En outre, les envois de fonds constituent la source de financement externe la plus importante et la plus stable en Afrique. Leur rôle dans la promotion des investissements pour la transformation de l'Afrique peut être renforcé, par exemple, par la création d'obligations de la diaspora et la « titrisation » des envois de fonds de celle-ci.

Les pays doivent investir dans la valorisation et la conservation du capital naturel et l'inclure dans leur système de comptabilité nationale afin d'accroître la taille de leur économie. La plupart des ressources du capital naturel de l'Afrique restent largement inexploitées, et les valeurs ou les services qu'elles fournissent sont généralement mal mesurés – et parfois complètement laissés de côté – dans le calcul de la richesse des pays africains. Par conséquent, la valeur des économies africaines continue d'être sous-estimée malgré l'abondance des richesses vertes. Investir dans le capital naturel, le mesurer, le valoriser et l'intégrer dans les systèmes de comptabilité nationale permettra d'estimer la valeur réelle de la richesse verte de l'Afrique¹, d'augmenter son PIB et d'améliorer la conservation. La Banque, en collaboration avec de nombreux pays africains, a plaidé en faveur d'une évaluation correcte de la richesse verte du continent et de l'incorporation dans le PIB des services qu'elle offre. En effet, les ressources naturelles de l'Afrique fournissent des services environnementaux essentiels, tels que la séquestration du carbone, la lutte contre la pollution et la conservation de la fertilité des sols, qui soutiennent l'existence humaine. L'inclusion de ces services environnementaux essentiels dans l'évaluation du PIB national, connue sous le nom de PIB vert, pourrait encourager la transition écologique dans les pays.

En investissant dans des programmes de développement de l'entrepreneuriat chez les jeunes, les pays africains peuvent exploiter le

dividende démographique du continent. Les jeunes sont le plus grand atout de l'Afrique qui, s'il est bien exploité, peut accélérer la transformation structurelle. D'ici 2030, un jeune sur quatre dans le monde sera africain. Si elle est bien encouragée, cette population jeune peut être le moteur de la croissance économique future du continent et de sa transformation structurelle. Toutefois, pour récolter les fruits du dividende démographique que représente la jeunesse africaine, il sera indispensable d'investir dans le développement du capital humain et de créer des opportunités économiques et d'emploi pour ces jeunes. Parmi les personnes âgées de 15 à 35 ans qui ne sont pas scolarisées, un tiers est au chômage et découragé, un autre tiers a un emploi précaire, et seulement une sur six est salariée. La Banque estime que 17 millions d'emplois doivent être créés chaque mois d'ici 2063 pour que les taux de participation au marché du travail et de chômage des jeunes Africains restent constants. Aider les jeunes à créer leurs propres entreprises est un moyen prometteur de tirer parti du dividende démographique du continent et de lutter contre le chômage et le sous-emploi généralisés des jeunes. C'est pourquoi, dans le cadre de sa Stratégie pour l'emploi des jeunes en Afrique et de son Fonds fiduciaire multidonateurs pour l'entrepreneuriat et l'innovation des jeunes, la Banque soutient les pays africains dans la création de banques d'investissement pour l'entrepreneuriat de la jeunesse. Ce modèle cherche à remédier aux défaillances et à la fragmentation du marché en matière de fourniture de services de financement et non financiers sur mesure aux jeunes entrepreneurs en Afrique.

Il est également essentiel que les pays lancent des programmes nationaux d'infrastructure ambitieux, permettant une large mise en œuvre des politiques pour accélérer la transformation structurelle. Si, à long terme, tous les types d'infrastructures sont importants, à court terme, les pays doivent déterminer quelles infrastructures construire en priorité en fonction de leur situation géographique et de leur niveau de développement. Ils doivent également concentrer leurs ressources limitées sur la création d'« îlots d'excellence » dotés d'infrastructures denses et spécialisées sur un secteur, afin de stimuler les capacités de production et la compétitivité. La priorité pourrait être

D'ici 2030, un jeune sur quatre dans le monde sera africain. Si elle est bien encouragée, cette population jeune peut être le moteur de la croissance économique future du continent et de sa transformation structurelle

Si l'architecture financière mondiale a joué un rôle très important au cours des dernières décennies, elle n'a en revanche pas réussi à fournir des ressources à l'échelle nécessaire pour répondre aux besoins de financement de l'Afrique en matière de transformation structurelle

accordée au secteur de l'énergie, le plus susceptible d'atteindre un taux de rendement social élevé, et au secteur des transports, particulièrement important dans les pays enclavés pour créer des liaisons avec les pays côtiers dotés de ports maritimes. Compte tenu de l'impact transformateur considérable de la numérisation, investir dans le secteur des TIC permettra de combler la fracture numérique existante entre les pays africains et le reste du monde. Un programme national ambitieux de numérisation en Afrique permettra d'accroître la compétitivité de l'ensemble de l'économie, de renforcer l'efficacité et la transparence de la mise en œuvre des politiques, d'améliorer la MRN et de freiner les flux de capitaux illicites. Il contribuera également à remédier aux inefficiences généralisées du marché, à faciliter la mesure et l'évaluation correctes du capital naturel et à soutenir la compétitivité des entreprises dirigées par des jeunes.

En prenant des mesures proactives pour exploiter la gouvernance des politiques macroéconomiques et l'environnement des affaires, les pays seront en mesure d'améliorer le profil et la perception des risques, et de tirer parti des capitaux et des instruments financiers mondiaux novateurs nécessaires pour renforcer les capacités en matière de préparation et d'exécution des projets. L'absence de réserves de projets prêts pour l'investissement est souvent citée comme l'un des principaux obstacles, non seulement au déblocage de financements privés, mais aussi à l'utilisation des instruments financiers innovants existants. Les grands projets d'infrastructure ont de longues périodes de développement et de gestation et impliquent souvent des études de faisabilité à multiples facettes et des conseils d'experts en matière de transactions. De nombreux gouvernements africains et acteurs du secteur privé local n'ont ni les capacités ni les ressources nécessaires pour concevoir et mettre en œuvre des projets d'infrastructure dotés d'un potentiel commercial. De plus, les cycles politiques courts peuvent limiter les engagements de financement du secteur privé dans les projets d'infrastructure à long terme. De nombreux investisseurs ne disposent donc pas de réserves de projets bancables, car seuls quelques projets répondent à leurs attentes en matière de risque et de rendement, et ils ne parviennent donc pas à atteindre le stade de la

clôture financière. Il est donc essentiel de renforcer les capacités de préparation et de mise en œuvre des projets. Cela nécessiterait par exemple que les financiers privés ne se contentent pas de fournir des ressources, mais qu'ils participent également à l'élaboration de projets susceptibles d'être financés. La participation des bailleurs de fonds à l'ensemble du cycle d'un projet, depuis sa conception jusqu'à sa bancabilité et son financement (c'est-à-dire de l'élaboration d'études de faisabilité solides à l'établissement de plans d'affaires viables, en passant par l'analyse des perspectives de marché), garantira leur participation et leur appropriation des projets proposés. Cela augmentera la probabilité que le projet reçoive un financement et soit couronné de succès lorsqu'il deviendra opérationnel. En outre, le renforcement de la gouvernance du climat macroéconomique et de l'investissement sera essentiel pour améliorer les profils de risque des pays africains et faire évoluer les perceptions externes de ces marchés.

CHAPITRE 3: FINANCEMENT DE LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE EN AFRIQUE: RÉFORME DE L'ARCHITECTURE FINANCIÈRE MONDIALE

Au cours des dernières décennies, les institutions financières multilatérales ont, ensemble et à titre individuel, joué un rôle essentiel dans le financement du développement. Elles ont soutenu les pays face aux grands défis économiques mondiaux, tels que la crise de la dette latino-américaine du début des années 1980, la crise de la dette africaine des années 1980 et 1990, la crise financière asiatique de la fin des années 1990, la crise financière mondiale de 2007–2009 et la récente pandémie de COVID-19 en 2020–2021, pour n'en citer que quelques-uns. Elles ont également appuyé les efforts de relance économique en Afrique et dans d'autres régions en développement, en prenant la tête des actions d'intervention globales en période de crise. Parmi les exemples récents, citons l'Initiative de suspension du service de la dette, le Cadre commun du G20 pour le traitement de la dette et l'allocation générale par le FMI de l'équivalent de 650 milliards d'USD en droits de tirage spéciaux (DTS) pour

atténuer les difficultés budgétaires et de balance des paiements auxquelles plusieurs pays en développement étaient en proie pendant la pandémie.

Si l'architecture financière mondiale (AFM) a joué un rôle très important au cours des dernières décennies, elle n'a en revanche pas réussi à fournir des ressources à l'échelle nécessaire pour répondre aux besoins de financement de l'Afrique en matière de transformation structurelle. En effet, l'architecture financière mondiale et le système multilatéral actuels ne fournissent pas suffisamment de ressources en temps opportun et à l'échelle requise pour atteindre les objectifs de développement nationaux et mondiaux en Afrique, y compris les ODD et l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Tels qu'ils sont constitués actuellement, ni le secteur public ni le secteur privé ne sont en mesure de canaliser assez de ressources pour répondre aux besoins de financement du développement de l'Afrique. Le système actuel rend également l'accès au financement du développement très coûteux et complexe pour les pays du continent. Le coût élevé des emprunts souverains de ces pays par rapport à leurs pairs d'autres régions du monde rend souvent leurs dettes vulnérables. La structure et l'échelle de l'actuelle architecture du financement climatique mondial reflètent celles de l'AMF, ce qui rend difficile pour les pays africains les plus vulnérables d'exploiter les opportunités liées à la résilience climatique. Cette architecture de financement pour le climat est compliquée et mal définie, décalée par rapport aux vulnérabilités et aux risques climatiques, et n'a pas été en mesure de canaliser suffisamment de ressources pour mettre en œuvre les Contributions déterminées au niveau national des pays africains.

Une autre limite de l'architecture financière mondiale se reflète dans les coûts de financement auxquels les États africains sont confrontés sur les marchés internationaux des capitaux, qui sont plus élevés que ceux des économies avancées et émergentes, étant données les perceptions du risque par les investisseurs internationaux qui découlent de notations de crédit subjectives. En 2021, les euro-obligations souveraines africaines ont été émises avec des rendements supérieurs à 5 %

et, dans 40 % des cas, ces rendements dépassaient même 8 %. En revanche, les rendements moyens des obligations souveraines étaient de 1,1 % pour les économies avancées et de 4,9 % pour les économies de marché émergentes. Lorsqu'ils empruntent sur les marchés financiers internationaux, les pays africains paient 500 % de plus en frais d'intérêt que lorsqu'ils empruntent auprès de la Banque mondiale ou d'autres banques multilatérales de développement telles que la Banque africaine de développement.

Ces faiblesses de l'architecture financière mondiale ont amplifié les appels en faveur de la réforme de la gouvernance institutionnelle au sein des institutions multilatérales, qui exigent de rendre les instruments de la gouvernance financière mondiale plus souples, plus inclusifs et plus réactifs. Pour relever des défis mondiaux de cette ampleur et de cette étendue, les institutions financières mondiales doivent augmenter l'échelle du financement du développement, dont les montants doivent passer des milliards aux billions de dollars. Atteindre l'envergure requise exigera une collaboration étroite entre les secteurs public et privé à tous les niveaux – mondial, régional et national – ainsi que la mise au point de mécanismes de financement novateurs permettant de mobiliser des ressources auprès de toutes les sources. La Banque mondiale, le FMI et les banques de développement régionales doivent collaborer davantage et faire preuve de plus d'innovation dans le déploiement de leur capital-risque afin de lever des capitaux privés à grande échelle. Il est également urgent de réformer l'AFM pour la rendre plus souple et adaptée à une restructuration ordonnée de la dette.

Cette nécessité de la réforme est particulièrement manifeste en Afrique, où la population vivant encore dans l'extrême pauvreté est estimée à environ 34 %, où les vulnérabilités de la dette augmentent, où les bénéfices du commerce international restent en deçà des attentes et où les impacts du changement climatique, auquel le continent n'a pas contribué, lui coûtent chaque année 5 à 15 % de croissance du PIB par habitant. En outre, la résolution du problème de la dette africaine, en particulier en dehors des processus du Club de

Cette nécessité de la réforme est particulièrement manifeste en Afrique, où les vulnérabilités de la dette augmentent, où les bénéfices du commerce international restent en deçà des attentes et où les impacts du changement climatique, auquel le continent n'a pas contribué, lui coûtent chaque année 5 à 15 % de croissance du PIB par habitant

La mise en oeuvre de réformes spécifiques concernant le recyclage des DTS par l'intermédiaire des BMD, l'adéquation des fonds propres des BMD et les méthodes de notation du crédit pourrait accroître le financement destiné à la transformation structurelle de l'Afrique et catapulte le continent à un niveau plus élevé de développement économique

Paris, a été désordonnée et prolongée, avec des conséquences économiques coûteuses.

Compte tenu de leurs structures d'adhésion, les banques multilatérales de développement et les institutions financières, comme la Banque mondiale, le FMI, la BAD et d'autres banques de développement régionales, sont les mieux placées pour mener les efforts mondiaux et régionaux visant à mobiliser et à allouer des ressources à grande échelle pour la réalisation des ODD dans les pays en développement ainsi que pour relever les défis liés au patrimoine commun mondial. Cependant, leurs structures de gouvernance (modèles d'actionnariat et systèmes de pondération des votes) et les ressources dont elles disposent affectent souvent la rapidité et l'ampleur des flux financiers vers les pays qui en ont le plus besoin, comme l'ont montré les réponses apportées lors de la pandémie de COVID-19. L'accès au financement d'urgence a été largement biaisé en faveur des économies développées qui en avaient le moins besoin. Par exemple, sur les 650 milliards d'USD de DTS émis par le FMI en 2021 pour aider les pays à surmonter les effets néfastes de la COVID-19, l'Afrique a reçu 33 milliards d'USD, soit 4,5 % de l'enveloppe totale disponible. En outre, sur les 17 billions d'USD (soit 19 % du PIB mondial) déployés sous forme de mesures budgétaires pour lutter contre la pandémie en 2020–2021, la part de l'Afrique ne représentait que 89,5 milliards d'USD (0,5 %). Les mêmes tendances sont observées au niveau de l'échelle et des flux de l'architecture du financement climatique mondial, qui n'est pas bien alignée, par exemple, sur la vulnérabilité climatique et le développement du marché volontaire du carbone.

Des mesures sont nécessaires pour renforcer les institutions mondiales, régionales et nationales, ainsi que des accords de subsidiarité entre les institutions mondiales et régionales, afin d'accroître la réactivité face à des défis de développement de plus en plus complexes en Afrique et dans le reste du monde en développement. Le multilatéralisme, y compris les institutions de financement du développement, s'est transformé au fil des décennies pour adopter des formes de gouvernance à niveaux multiples. Les changements profonds sont symbolisés par le rôle

croissant des banques de développement régionales telles que la BAD, la Banque asiatique de développement, la Banque islamique de développement, la Banque de développement de l'Amérique latine et la Banque interaméricaine de développement. La plupart des pays du monde sont membres d'une de ces organisations régionales, avec parfois des chevauchements. Ces banques peuvent améliorer l'efficacité multilatérale en partageant les fardeaux, en renforçant les capacités, en échangeant des informations et des bonnes pratiques, et en augmentant la légitimité grâce à des résultats politiques positifs.

La mise en œuvre de réformes spécifiques concernant le recyclage des DTS par l'intermédiaire des BMD, l'adéquation des fonds propres des BMD et les méthodes de notation du crédit pourrait accroître le financement destiné à la transformation structurelle de l'Afrique et conduire le continent vers un niveau plus élevé de développement économique. Le réacheminement des DTS vers les BMD augmenterait le financement de l'Afrique d'environ 46,2 milliards d'USD par an au cours des dix prochaines années si les recommandations de l'Initiative de Bridgetown (levée de 100 milliards d'USD en faveur des BMD) sont mises en œuvre. Les réformes du cadre d'adéquation des fonds propres des BMD proposées par le G20 pourraient ajouter 5,2 milliards d'USD supplémentaires par an. En outre, l'Afrique pourrait économiser jusqu'à 44 milliards d'USD d'arriérés accumulés si la politique du FMI de prêts aux pays en situation d'arriérés est pleinement mise en œuvre. Le continent éviterait également la dépense de jusqu'à 74 milliards d'USD par an en paiements d'intérêts si le système mondial de notation de crédit était plus équitable et basé sur les fondamentaux économiques. Collectivement, ces initiatives pourraient garantir 169,4 milliards d'USD par an en financement du développement, soit environ 42 % du déficit de financement annuel, estimé à 402,2 milliards d'USD, pour accélérer la transformation structurelle de l'Afrique.

La mise en œuvre des réformes de l'architecture financière mondiale suivantes débloquerait des capitaux considérables en faveur de la transformation structurelle en Afrique,

mais celles-ci ne doivent pas être considérées comme une panacée. Le continent doit également tirer profit de ses ressources nationales, ce qui implique notamment de s'appuyer sur son capital naturel et humain abondant, d'améliorer la collecte des recettes fiscales et non fiscales, de renforcer l'efficacité des dépenses publiques et de lutter contre les flux financiers illicites et la fraude et l'évasion fiscales, qui drainent d'importantes ressources hors du continent.

Recommandations de politiques

Compte tenu de l'ampleur des ressources nécessaires pour accélérer la transformation structurelle en Afrique et des faiblesses de l'architecture financière mondiale identifiées, les recommandations politiques suivantes se dégagent :

Accélérer l'intensification du financement concessionnel à faible coût pour le développement de l'Afrique, au moyen de :

- La réorientation des DTS du FMI vers les BMD afin de mobiliser davantage de ressources pour la transformation structurelle en Afrique.
- La reconstitution saine des ressources des guichets concessionnels de la Banque africaine de développement et de la Banque mondiale, respectivement le FAD et l'IDA.
- La réforme de la gouvernance fiscale à l'échelle mondiale, pour la rendre plus transparente et responsable.
- L'optimisation de la capacité de financement des BMD au moyen de la mise en œuvre du Cadre d'adéquation des fonds propres du G20 et du Triple agenda.
- L'amélioration de l'échelle et de la transparence des opérations des créanciers bilatéraux et privés.

Réformer l'architecture de la dette mondiale pour la rendre plus transparente, souple, accessible et abordable pour les pays en développement, grâce à :

- L'accélération de la restructuration de la dette et la mise à jour du Cadre de viabilité de la dette (CVD) actuel afin de refléter l'évolution de la structure des économies et l'impact des chocs sur celles-ci, en particulier en Afrique.
- La mise à disposition du public de la méthodologie du CVD établie par le FMI et la Banque

mondiale pour évaluer la viabilité de la dette, afin de faciliter la reproduction et la validation indépendante des résultats.

- La collaboration des BMD comme la BAD avec les agences de notation internationales pour renforcer les méthodes d'évaluation du risque souverain et contribuer à réduire les lacunes d'information dans l'évaluation des notations de crédit des États souverains d'Afrique.
- Le renforcement de l'accessibilité du financement climatique pour les pays vulnérables qui en ont le plus besoin.
- La simplification des procédures de l'architecture du financement climatique pour rendre ces fonds plus accessibles aux pays vulnérables au changement climatique, qui ont également une capacité limitée à s'acquitter de procédures de préparation de projet compliquées et coûteuses.
- L'extension du Fonds pour les pertes et dommages annoncé lors de la COP27 en Égypte afin de compenser les conséquences budgétaires des effets physiques du climat dans les pays.
- Le renoncement à l'utilisation d'instruments d'emprunt pour le financement climatique, qui accroît souvent la vulnérabilité de la dette des pays vulnérables au changement climatique.

Adopter des réformes pour améliorer l'accès de l'Afrique aux facilités de financement d'urgence. Trois actions peuvent être envisagées :

- Dissocier l'accès aux financements des quotes-parts dans le cadre du FMI.
- Introduire des clauses conditionnant le remboursement à la situation de l'État dans les accords de prêt avec les IFI.
- Créer un dispositif de financement d'urgence/ un mécanisme ou une institution de stabilité financière en Afrique.

Rendre la gouvernance de l'AFM plus inclusive afin de renforcer la participation et la voix de l'Afrique :

- La gouvernance du système financier international ne donne guère voix au chapitre aux pays du Sud mondial, et en particulier à l'Afrique.
- En faisant davantage entendre sa voix dans les institutions financières mondiales, le continent africain s'appropriera davantage les décisions prises dans le cadre de ces organisations, en

La mise en œuvre des réformes de l'architecture financière mondiale débloquerait des capitaux considérables en faveur de la transformation structurelle en Afrique, mais celles-ci ne doivent pas être considérées comme une panacée

Bien que l'Afrique ne joue qu'un rôle minime dans les émissions mondiales de gaz à effet de serre, ses atouts naturel constituent des puits de carbone essentiels, qui contribuent de manière significative aux efforts d'atténuation du changement climatique

accord avec son importance croissante sur la scène mondiale.

- L'adhésion de l'Union africaine en tant que membre permanent du G20 est une initiative bienvenue, mais le continent reste sous-représenté, l'Afrique du Sud étant le seul État membre africain du groupe.
- Il est recommandé d'admettre davantage de pays africains en tant qu'États membres.
- À plus long terme, les pays africains doivent mettre en œuvre des politiques génératrices de croissance qui augmenteront la taille de leurs économies et permettront au continent de faire davantage entendre sa voix au sein de l'AFM.

Mettre en place une exigence obligatoire pour les pays d'adopter des politiques d'écologisation de leur richesse nationale :

- Bien que l'Afrique ne joue qu'un rôle minime dans les émissions mondiales de gaz à effet de serre, ses atouts naturels, comme la forêt tropicale du bassin du Congo, constituent des puits de carbone essentiels, qui contribuent de manière significative aux efforts d'atténuation du changement climatique.
- Alors que ces actifs naturels fournissent d'importants biens publics mondiaux, tels que la séquestration du carbone, la conservation de la biodiversité et d'autres services écosystémiques, la valeur de ces externalités positives n'est pas entièrement prise en compte dans la mesure de la richesse des pays.
- L'évaluation correcte de ce capital naturel et sa prise en compte dans les systèmes de comptabilité nationaux peuvent favoriser le développement durable et les transitions vertes.
- Les pays africains peuvent tirer parti de leur richesse verte pour améliorer leurs notes de crédit et débloquer des ressources comme

les crédits carbone pour les investir dans les transitions vertes et les objectifs de développement durable.

Tirer parti du financement du secteur privé en faveur de la transformation et de la justice climatique :

- Même dans les scénarios les plus optimistes, l'ampleur des ressources publiques qui peuvent être levées en intensifiant la mobilisation des recettes nationales et le financement concessionnel des créanciers publics multilatéraux et bilatéraux à court terme restera très modeste par rapport à l'envergure des ressources nécessaires pour soutenir la transformation structurelle de l'Afrique, dans le but de réaliser les ODD et l'Agenda 2063.
- Le secteur privé offre des possibilités importantes pour combler ces lacunes de ressources. Les mesures visant à encourager le financement privé pour le climat et la croissance verte en Afrique sont donc essentielles à la transformation structurelle du continent.
- Les réformes de l'AFM pourraient soutenir le recyclage des actifs, en transférant au secteur privé les actifs existants des pays en situation de surendettement afin de générer des financements pour les infrastructures et d'autres projets catalytiques visant à accélérer la transformation structurelle.
- Les réformes pourraient également intégrer des mécanismes promouvant une approche de l'investissement du secteur privé basée sur un portefeuille, plutôt qu'une approche projet par projet. Cela permettrait d'exploiter les économies d'échelle et les synergies existantes des projets au sein d'un même portefeuille bien mieux qu'en gérant les projets de manière isolée.

NOTE

1. Dans ce contexte, la richesse verte est un terme qui désigne la valeur non mesurée du capital naturel de l'Afrique, comme l'a déclaré M. Adesina, président du Groupe de la Banque africaine de développement : <https://www.afdb.org/en/news-and-events/speeches/keynote-speech-dr-akinwumi-adesina-president-african-development-bank-group-40th-anniversary-guardian-newspapers-lagos-nigeria-28-november-2023-66327>.

PERFORMANCES ET PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L'AFRIQUE

MESSAGES CLÉS

Selon nos estimations, la croissance moyenne du produit intérieur brut (PIB) réel a ralenti, passant de 4,1 % en 2022 à 3,1 % en 2023. Cette baisse est attribuée à divers facteurs, notamment la persistance des prix élevés des denrées alimentaires et de l'énergie due aux effets durables de l'invasion de l'Ukraine par la Russie¹, à la faiblesse de la demande mondiale pesant sur les performances des exportations, au changement climatique et aux phénomènes météorologiques extrêmes qui entravent la productivité agricole et la production d'électricité, ainsi qu'aux poches d'instabilité politique et de conflits existant dans certains pays africains.

Malgré les vents contraires persistants, plus de la moitié des pays africains (31) ont enregistré des taux de croissance du PIB réel plus élevés en 2023 qu'en 2022, six d'entre eux – le Burkina Faso, Djibouti, l'Eswatini, la Libye, la République du Congo et le Soudan du Sud – affichant une différence de taux de croissance de plus de 2 points de pourcentage. En Libye, par exemple, où l'augmentation a été la plus forte avec 16,3 points de pourcentage en 2023, la croissance a été stimulée par la poursuite de la production pétrolière permise par l'amélioration de la situation sécuritaire. Il est important de noter que 15 pays ont enregistré un taux de croissance du PIB réel d'au moins 5 % en 2023.

La croissance du PIB réel devrait atteindre 3,7 % en 2024, et dépassera en 2025 le taux affiché en 2022, atteignant alors 4,3 % à mesure que s'estomperont la plupart des effets des facteurs susmentionnés. Le rebond prévu de la croissance moyenne de l'Afrique sera mené par l'Afrique de l'Est (en hausse de 3,4 points de pourcentage), l'Afrique australe et l'Afrique de l'Ouest (en hausse de 0,6 point de pourcentage chacune). Il est important de noter qu'en 2024, 41 pays afficheront une croissance plus élevée qu'en 2023 et le nombre de pays affichant un taux de croissance supérieur à 5 % passera à 17. Ceci est remarquable, et avec l'accélération du rythme de la croissance, l'Afrique se maintiendra au deuxième rang mondial des régions affichant la croissance la plus dynamique après l'Asie, avec une projection de croissance du PIB supérieure à la moyenne mondiale de 3,2 % en 2024. En outre, 10 pays africains figureront parmi les 20 économies enregistrant la croissance la plus rapide au monde en 2024, confirmant ainsi la tendance des deux dernières décennies.

Les perspectives de croissance sont hétérogènes à travers les cinq régions d'Afrique :

- **L'Afrique de l'Est** devrait conserver sa position de région africaine affichant la croissance la plus rapide, avec une croissance estimée du PIB passant de 1,5 % en 2023 à 4,9 % en 2024 et 5,7 % en 2025. La révision à la baisse de 0,2 point de pourcentage pour 2024 par rapport aux prévisions des Performances et perspectives macroéconomiques de l'Afrique (MEO) de janvier 2024 est due à des contractions plus importantes que prévu au Soudan et au Soudan du Sud.

Avec l'accélération
du rythme de
croissance,
l'Afrique conservera
sa position de
deuxième région
la plus dynamique
après l'Asie en
développement,
avec une croissance
moyenne du PIB
réel de 3,7 % en
2024, soit plus
que la moyenne
mondiale de 3,2 %

- En **Afrique centrale**, la croissance devrait ralentir de 4,3 % en 2023 à 4,1 % en 2024, avant de s'améliorer fortement pour atteindre 4,7 % en 2025. Le relèvement des prévisions pour 2024 de 0,6 point de pourcentage par rapport aux projections de janvier 2024 est imputable à une croissance plus forte que prévu au Tchad et en République démocratique du Congo.
- En **Afrique de l'Ouest**, la croissance devrait s'accélérer, passant d'une estimation de 3,6 % en 2023 à 4,2 % en 2024, pour se consolider à 4,4 % l'année suivante. Il s'agit d'une amélioration de 0,3 point de pourcentage pour 2024 par rapport aux projections des MEO de janvier 2024, reflétant des améliorations plus fortes de la croissance dans les grandes économies de la région – Côte d'Ivoire, Ghana, Nigeria et Sénégal.
- En **Afrique du Nord**, la croissance devrait passer d'une estimation de 4,1 % en 2023 à 3,6 % en 2024 et 4,2 % en 2025, avec une révision à la baisse de 0,3 point de pourcentage pour 2024 par rapport aux MEO de janvier 2024. La croissance a été revue à la baisse pour tous les pays de la région à l'exception de la Libye et de la Mauritanie.
- En **Afrique australe**, après un ralentissement en 2023, la croissance devrait légèrement se redresser, passant d'une estimation de 1,6 % en 2023 à 2,2 % en 2024, pour se raffermir à 2,7 % en 2025. Les taux de croissance pour 2024 et 2025 montrent une amélioration de 0,1 point de pourcentage par rapport aux projections de janvier 2024, reflétant principalement une augmentation prévue de 0,7 point de pourcentage de la croissance pour l'Afrique du Sud. En raison du poids plus important de ce pays dans la région, la révision à la hausse des prévisions de sa croissance a compensé l'effet combiné des révisions à la baisse prévues en Angola, au Botswana, au Lesotho, en Zambie et au Zimbabwe.

Les perspectives de croissance varient également selon les groupes économiques, reflétant les différences de degré d'exposition aux incertitudes économiques sous-jacentes :

- La croissance moyenne des **économies à faible intensité en ressources** devrait s'améliorer, passant de 4,8 % en 2023 à 5,3 % en

2024 et à 5,6 % en 2025. Cette croissance est soutenue par des investissements publics accrus dans les principaux secteurs de croissance et par des dépenses d'investissement substantielles dans les infrastructures publiques essentielles, notamment l'électricité, les transports et la logistique.

- La croissance des **économies dépendantes du tourisme** devrait ralentir, passant de 5,8 % en 2023 à 4,7 % en 2024, puis davantage à 3,9 % en 2025. Cette décélération reflète la stabilisation des chiffres du tourisme à des niveaux tendanciels, le ralentissement prévu de la croissance économique à Maurice et aux Seychelles étant le principal moteur du groupe.
- Dans les **pays exportateurs de pétrole**, la croissance moyenne devrait baisser de 3,7 % en 2023 à 3,5 % en 2024, mais pourrait remonter à 4 % en 2025. Le ralentissement prévu en 2024 reflète la baisse des objectifs de production de pétrole fixés par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), la diminution des projections de croissance du Soudan du Sud consécutive aux arrêts de travail subis par le principal oléoduc transportant le pétrole brut à travers le Soudan et l'incertitude quant aux nouveaux mécanismes qu'adoptera l'Angola pour ses exportations de pétrole après sa sortie de l'OPEP.
- Dans les **économies africaines à forte intensité en ressources autres que le pétrole**, la croissance devrait s'améliorer fortement, passant de 0,3 % en 2023 à 2,7 % en 2024, et se consolider à 3,3 % selon les projections pour 2025. Cette augmentation sera en grande partie due à la reprise de la demande chinoise de métaux et minéraux liée à l'expansion des réseaux intelligents et de la construction.

La dynamique des fondamentaux macro-économiques de l'Afrique est restée mitigée dans un contexte de défis considérables. Selon les estimations, l'inflation moyenne a augmenté de 3 points de pourcentage en Afrique pour atteindre 17 % en 2023, contre 14 % en 2022. Cette augmentation reflète la combinaison d'une hausse des prix des denrées alimentaires locales induite par les pénuries de l'offre intérieure liées à la sécheresse ; d'excédents de liquidités résultant des mesures de relance budgétaire et monétaire

induites par la pandémie; et des effets de la dépréciation des monnaies africaines par rapport à un dollar américain fort, soutenu par des taux d'intérêt élevés aux États-Unis. Le tableau de l'inflation est contrasté d'une région à l'autre. L'Afrique de l'Est affichait le taux le plus élevé de 26,5 % en 2023, avec le Soudan en tête (245,3 %). L'Afrique de l'Ouest arrivait en deuxième position avec 20,3 %, la Sierra Leone (46,6 %), le Ghana (40,3 %) et le Nigeria (24,5 %) figurant aussi en tête de liste. L'Afrique du Nord a connu la plus forte hausse de l'inflation en raison de la hausse des prix en Égypte et des retombées des tensions géopolitiques au Moyen-Orient. En Afrique centrale, l'inflation a également augmenté, la République démocratique du Congo enregistrant une hausse de 10,3 points de pourcentage pour atteindre 19,9 % en 2023. La hausse de l'inflation dans toute l'Afrique a érodé les gains socio-économiques réalisés avant l'apparition de la COVID-19.

Les déficits budgétaires devraient se creuser légèrement avant de revenir aux niveaux d'avant la pandémie, mais les incertitudes restent élevées. Les déficits budgétaires ont légèrement augmenté sur le continent pour atteindre 5 % du PIB en 2023, contre 4,9 % en 2022, reflétant un léger élargissement du solde primaire de 1,6 % du PIB en 2022 à 2,1 % du PIB en 2023, les pays continuant à mettre en œuvre des mesures pour atténuer les effets de la hausse des prix des denrées alimentaires dans un contexte de baisse des recettes du secteur de l'énergie. Les pays exportateurs de pétrole devraient voir leur déficit budgétaire augmenter en 2024, tandis que les autres groupes devraient connaître une réduction progressive.

Le déficit moyen du compte courant devrait se creuser, passant d'une estimation de 1,7 % du PIB en 2023 à 2,0 % du PIB en 2024 et 2025. Ce creusement reflète les prévisions où les prix du pétrole restent relativement élevés et se stabilisent autour de 77 dollars américains le baril, les économies importatrices nettes de pétrole étant les plus sévèrement touchées. Toutefois, ces projections – des améliorations de 0,2 point de pourcentage pour 2024 et de 0,1 point de pourcentage pour 2025 par rapport aux prévisions de janvier 2024 – reflètent le rebond du commerce mondial et l'augmentation des importations de produits de

base en provenance de la Chine, à mesure que son secteur de la construction se stabilise et que la résilience de son économie intérieure est favorisée par la reprise de ses investissements et le maintien de ses dépenses de consommation, qui pourraient profiter aux exportateurs africains de matières premières.

La dépréciation des monnaies africaines s'est poursuivie en 2023, mais dans une moindre mesure. Sous la pression de taux d'intérêt mondiaux durablement élevés et d'une incertitude mondiale persistante alimentée par des tensions géopolitiques et commerciales, la plupart des monnaies africaines se sont encore dépréciées par rapport au dollar américain en 2023. Par exemple, la monnaie du Nigeria s'est dépréciée de 95,6 % en 2023. Cette dépréciation reflète en grande partie une correction consécutive aux réformes du marché des changes en juin 2023, qui ont conduit au flottement du naira. Les deuxièmes pertes les plus importantes ont été enregistrées par le kwanza angolais (32,8 %) et le kwacha zambien (15,4 %). Dans ces deux pays, la liquidité en devises a été limitée sur le marché et, en Angola, la situation a été exacerbée par la baisse des prix du pétrole et la fin du moratoire des créanciers chinois. En Zambie, la dépréciation a été aggravée par la faiblesse de la confiance du marché due à la lenteur du processus de restructuration de la dette. Toutefois, en raison de leur arrimage total ou partiel à l'euro, qui a repris de la vigueur par rapport au dollar en 2023, le franc CFA, le dirham marocain, l'escudo du Cap-Vert, le dobra de São Tomé-et-Príncipe, et le franc comorien ont compensé leurs pertes antérieures et se sont légèrement raffermis par rapport au dollar américain en 2023.

La dette publique est en baisse mais reste supérieure aux niveaux d'avant la pandémie, soulignant la persistance du fardeau de la dette pesant sur le continent. Le ratio médian de la dette publique en Afrique, qui est passé de 54,5 % du PIB en 2019 à 64 % en 2020, s'est stabilisé à environ 63,5 % entre 2021 et 2023, et devrait continuer à baisser pour atteindre environ 60 % à partir de 2024, mettant ainsi fin à une tendance haussière persistant depuis une décennie. Si les niveaux d'endettement se sont stabilisés sur l'ensemble du continent grâce à l'amélioration relative

Sous la pression de taux d'intérêt mondiaux durablement élevés et d'une incertitude mondiale persistante alimentée par des tensions géopolitiques et commerciales, la plupart des monnaies africaines se sont encore dépréciées par rapport au dollar américain plus fort en 2023

Les pays doivent accroître la transparence de la dette en améliorant la collecte, la diffusion et la gestion des statistiques sur la dette, ainsi qu'en renforçant le contrôle des entreprises publiques afin de réduire les risques fiscaux liés aux dettes cachées et aux engagements conditionnels

des positions budgétaires, le ratio reste élevé et supérieur aux niveaux d'avant la pandémie dans de nombreux pays où des chocs sans précédent ont rendu les finances publiques volatiles. Le surendettement reflète le poids de l'endettement de l'Afrique résultant des mesures prises par les gouvernements pour soutenir les économies frappées par la pandémie et pour protéger les ménages des coûts élevés des denrées alimentaires et de l'énergie, ainsi que le coût des emprunts rendu plus élevé par les effets de l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

Les principaux risques de dégradation des perspectives sont les suivants :

- La persistance des pressions inflationnistes dans de nombreux pays africains pourrait accentuer la pression sur les économies africaines en réduisant davantage les salaires réels et en maintenant les taux d'intérêt à un niveau élevé.
- Le blocage prolongé du commerce et de l'investissement au niveau mondial et les effets connexes induits par la montée des tensions géopolitiques et de la polarisation ont perturbé la croissance de l'Afrique, et une nouvelle escalade pourrait mettre en péril le redressement économique du continent.
- La hausse des prix des matières premières pourrait déclencher une nouvelle vague d'inflation, compromettre le recul de la pauvreté et retarder le processus d'assouplissement de la politique monétaire sur le continent, ce qui, à son tour, pourrait compromettre les perspectives économiques positives.
- La multiplication des conflits régionaux et l'instabilité politique affectant certains pays ont entraîné des souffrances humaines indicibles et des coûts sociaux et économiques importants. S'ils ne sont pas résolus, ces conflits aggraveront des situations humanitaires et socioéconomiques déjà désastreuses, avec des conséquences à long terme pour la stabilité économique et macroéconomique de ces économies.
- Les chocs climatiques constituent un autre risque important pour la reprise de la croissance en Afrique. En effet, le changement climatique fait peser de graves menaces sur les pays africains, et surtout sur les États en transition.

Les facteurs potentiels d'amélioration comprennent, entre autres :

- La poursuite de la récente tendance positive de la consolidation fiscale et des progrès dans la structuration de la dette, l'amélioration des conditions du marché mondial, et la diminution des primes de risque pour la dette des pays africains. La combinaison de ces facteurs pourrait stimuler la confiance des investisseurs et, par conséquent, la croissance économique.
- La reprise de l'investissement et de l'accumulation de capital pour accélérer le rythme de la transformation structurelle pourrait renforcer les perspectives de croissance.
- Le retour à des taux directeurs plus bas dans les économies avancées et sur certains marchés émergents pourrait réduire le coût du capital et limiter les sorties de capitaux et autres chocs macroéconomiques en Afrique, avec des effets bénéfiques sur les perspectives de croissance économique à moyen terme.

Une combinaison de politiques à court, moyen et long terme est nécessaire pour relever les défis macroéconomiques de l'Afrique et remettre les économies sur la voie d'une croissance soutenue et plus élevée.

À court terme

Accélérer la désinflation et ancrer les anticipations d'inflation à un coût minimal pour l'économie requièrent des ajustements adaptés de la politique monétaire. Dans les économies où l'inflation de base est élevée, les banques centrales doivent maintenir les taux directeurs à un niveau suffisamment élevé pour que les anticipations d'inflation restent fermement ancrées afin d'inverser la tendance à la hausse. De nombreux pays africains où les pressions de la demande intérieure sont fortes ou l'inflation très élevée, tels que l'Égypte, l'Éthiopie, le Ghana, le Malawi, le Nigeria et le Zimbabwe, doivent resserrer leur politique monétaire rapidement et de manière décisive afin de réduire le coût de la hausse de l'inflation pour l'économie et les ménages.

La promotion de la production locale et la diversification des sources d'importation sont essentielles pour faire face aux prix des denrées alimentaires. Le soutien aux petits exploitants agricoles africains peut déclencher une révolution agricole susceptible

de nourrir l'Afrique, en particulier dans les zones urbaines. Les pays africains doivent offrir à leurs agriculteurs un large accès à des financements abordables, à des technologies de production alimentaire améliorées (en particulier des semences certifiées adaptées aux conditions climatiques extrêmes), et des services de vulgarisation et de mécanisation systématiques et à grande échelle afin d'accroître la production agricole et de stabiliser à court et à moyen terme les prix des denrées alimentaires en Afrique. À long terme, la diversification et le renforcement du commerce intra-africain devraient permettre aux pays du continent de devenir autosuffisants sur le plan alimentaire, ce qui serait d'une importance cruciale pour renforcer la résilience économique face aux chocs futurs. La zone de libre-échange continentale africaine offre d'importantes possibilités de diversification des échanges et de développement de réseaux commerciaux dans des secteurs agricoles clés.

La mise en œuvre de réformes de gouvernance et le renforcement de la capacité de gestion de la dette sont essentiels pour réduire le fardeau de la dette publique, tout comme une utilisation plus efficiente des ressources empruntées. Les pays doivent accroître la transparence de la dette en améliorant la collecte, la diffusion et la gestion des statistiques sur la dette, ainsi qu'en renforçant le contrôle des entreprises publiques afin de réduire les risques fiscaux liés aux dettes cachées et aux engagements conditionnels. La bonne gouvernance constitue également la base de réformes économiques plus larges. L'utilisation efficiente des ressources empruntées à l'aide d'investissements dans les secteurs créateurs de croissance et dans les infrastructures permettra de libérer davantage le potentiel économique des économies africaines.

La lutte contre les tensions sur les taux de change doit être une priorité de la politique à court terme. La dépréciation des monnaies s'est poursuivie dans les pays africains en dépit de diverses mesures visant à stabiliser les taux de change, en grande partie parce que la pression est induite de l'extérieur. Dans les pays où les taux de change sont flottants, il faut donc laisser les monnaies s'ajuster autant que possible, car tenter de résister à des mouvements basés sur les fondamentaux pourrait avoir des conséquences secondaires négatives pour l'économie. Dans les pays à taux de

change fixes, la politique monétaire doit être alignée sur celle du pays d'ancrage afin de maintenir la stabilité extérieure et d'éviter de nouvelles pertes de réserves de change lorsque le pays intervient pour tenter de préserver la parité du taux de change.

À moyen et long terme

La réforme de l'architecture financière mondiale actuelle peut la rendre adaptée aux besoins de financement des pays africains. L'élargissement de la représentation des pays en développement améliorera la prise de décision, accroîtra la transparence et réduira le coût du capital. Les fonds supplémentaires ainsi mobilisés pour le développement pourraient contribuer à alléger la pression fiscale sur les pays africains, à promouvoir la stabilité macroéconomique, à renforcer la confiance des marchés et à réduire les coûts d'emprunt.

Avec une dette publique élevée étouffant de nombreux pays, l'intensification de la mobilisation des ressources nationales devrait être une priorité politique absolue pour les pays africains afin d'accélérer la transformation structurelle. En plus de l'amélioration de la gestion de la dette et de la lutte contre les flux financiers illicites, une approche multidimensionnelle est nécessaire pour améliorer la collecte et la rétention des ressources générées au niveau national. Les mesures s'attaquant aux flux financiers illicites comprennent un renforcement des réglementations financières imposant la transparence et faisant peser la charge de la redevabilité sur les institutions financières.

La création d'un environnement favorable est essentielle pour attirer et accroître les flux financiers extérieurs en tant que sources complémentaires de financement du développement destinées à accélérer la transformation économique de l'Afrique. Les ressources nationales resteront partie intégrante et plus importante du financement de la transformation économique de l'Afrique, mais les flux financiers extérieurs n'en seront pas moins essentiels en tant que sources complémentaires de financement des besoins de développement. L'Afrique a relativement bien réussi à attirer les investissements directs étrangers (IDE), mais une grande partie de ces investissements ont été réalisés dans les secteurs extracatifs et limités à un petit nombre d'économies, principalement de grande taille. Les économies

Malgré les vents contraires persistants, plus de la moitié des pays africains (31) ont enregistré des taux de croissance du PIB réel plus élevés en 2023 qu'en 2022

africaines doivent mettre en œuvre des politiques structurelles et créer un environnement macro-économique favorable pour attirer des IDE plus nombreux, de qualité et stables, ainsi qu'une aide publique au développement prévisible, afin de récolter les dividendes de la croissance des flux financiers extérieurs.

Les réformes structurelles doivent impérativement être accélérées pour construire des économies résilientes. Associée au déclin de la croissance des revenus, la volatilité prolongée de la croissance enregistrée par l'Afrique à la suite de la pandémie de COVID-19 appelle clairement à accorder la priorité aux réformes structurelles pour renforcer la résilience du continent aux chocs. Dans les pays où la volatilité de la croissance est largement due à la présence de monopoles dans le secteur de l'énergie, ce qui constitue l'une des principales causes de l'inefficacité de la production d'électricité et des goulets d'étranglement qui en découlent, la libéralisation du secteur de l'énergie devrait être une priorité. Dans un environnement où les déficits de financement du développement restent importants et où les conditions de financement sont restrictives, les dépenses budgétaires devraient être réorientées

vers des projets d'investissement public favorisant la croissance. Les pays doivent également accorder la priorité aux politiques d'adaptation au climat afin d'améliorer leur résistance aux catastrophes liées au climat et de renforcer ainsi la résilience.

PERFORMANCES ET PERSPECTIVES MACROÉCONOMIQUES

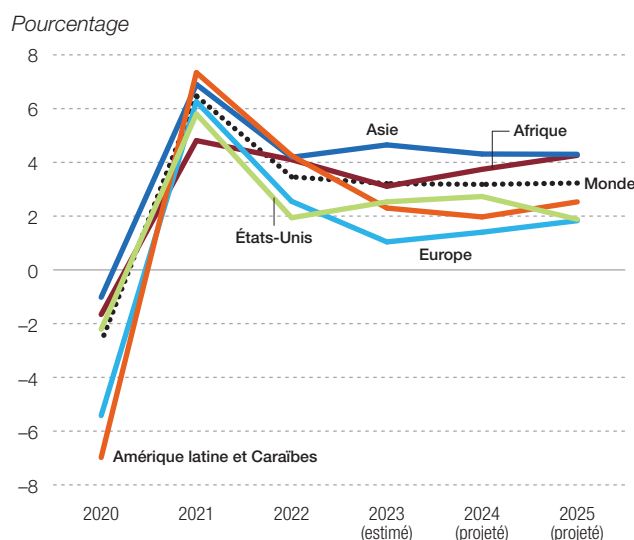
Performances et perspectives de croissance

Les performances de croissance de l'Afrique restent volatiles avec des problèmes structurels persistants et une vulnérabilité aux chocs

La croissance moyenne du produit intérieur brut (PIB) réel a ralenti en Afrique pour atteindre un taux estimé à 3,1 % en 2023 (figure 1.1). Ce taux représente une décélération de 1,0 point de pourcentage par rapport aux 4,1 % enregistrés en 2022. Il reflète la persistance des prix élevés des denrées alimentaires et de l'énergie due aux effets durables de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, la faiblesse de la demande mondiale pesant sur la performance des exportations, l'impact du changement climatique et des phénomènes météorologiques extrêmes sur la productivité agricole et la production d'électricité, et les poches d'instabilité politique et de conflits existant dans certains pays africains. Dans plusieurs pays, le ralentissement de la croissance a été aggravé par le resserrement de la politique monétaire visant à réduire l'inflation dans un contexte de dépréciation des taux de change.

Bien que le ralentissement de la croissance ait été généralisé dans les cinq régions de l'Afrique, l'Afrique de l'Est a été la plus touchée, car le conflit au Soudan y fait rage et continue de déstabiliser l'activité économique avec des effets d'entraînement dans toute la région. L'impact du conflit sur l'économie du pays semble nettement plus profond que ce qui avait été évalué précédemment, la contraction de la production réelle ayant plus que triplé pour atteindre 37,5 % en 2023, contre 12,3 % dans les MEO de janvier 2024². Le conflit a également un impact important, en particulier sur le Soudan du Sud voisin, qui dépend fortement des

FIGURE 1.1 Croissance du PIB réel, par région du monde, 2020 à 2025



Source: Statistiques de la Banque africaine de développement et Perspectives de l'économie mondiale du Fonds monétaire international, avril 2024.

oléoducs et raffineries du Soudan, ainsi que de son infrastructure portuaire pour les exportations de pétrole. Le pétrole représente environ 90 % des revenus du Soudan du Sud et la quasi-totalité de ses exportations. L'impact négatif du conflit soudanais est évident dans les estimations de croissance pour l'Afrique. Si l'on exclut le Soudan, en 2023, la croissance moyenne du PIB pour l'Afrique devrait être inférieure de 0,6 point de pourcentage à celle de 2022, contre 1,0 point de pourcentage si l'on inclut le Soudan. Plus révélateur encore, les estimations de croissance pour l'Afrique de l'Est hors Soudan passent de 5,4 % en 2022 à 5,7 % en 2023, contre un taux de croissance de 1,5 % si l'on tient compte de la forte contraction du Soudan.

Malgré les vents contraires persistants, plus de la moitié des pays africains (31) ont enregistré des taux de croissance du PIB réel plus élevés en 2023 qu'en 2022, six d'entre eux – le Burkina Faso, Djibouti, l'Eswatini, la Libye, la République du Congo et le Soudan du Sud – affichant une différence de taux de croissance de plus de 2 points de pourcentage. En Libye, où l'augmentation a été la plus forte avec 16,3 points de pourcentage en 2023, la croissance a été stimulée par la poursuite de la production pétrolière permise par l'amélioration de la situation sécuritaire. Il est important de noter que 15 pays ont enregistré un taux de croissance du PIB réel d'au moins 5 % en 2023. À l'inverse, la production réelle de la Guinée équatoriale s'est contractée en 2023, rejoignant le Soudan et le Soudan du Sud, en récession depuis 2019 et 2021, respectivement.

En se tournant vers l'avenir, les performances économiques de l'Afrique devraient progressivement s'améliorer. La croissance du PIB réel devrait passer à 3,7 % en 2024 et s'affermir à 4,3 % en 2025, à mesure que commenceront à s'estomper la plupart des facteurs de la décelération de 2023. La croissance plus forte projetée pour 2024 et 2025 reflète des expansions en Afrique de l'Est (3,4 points de pourcentage), Afrique australe (0,6 point de pourcentage), et Afrique de l'Ouest (0,6 point de pourcentage) – et dans 41 pays. Toutefois, 17 pays devraient afficher des taux de croissance supérieurs à 5 % en 2024, contre 15 en 2023, et ce nombre pourrait passer à 24 l'année suivante. Dans 12 pays, l'expansion de

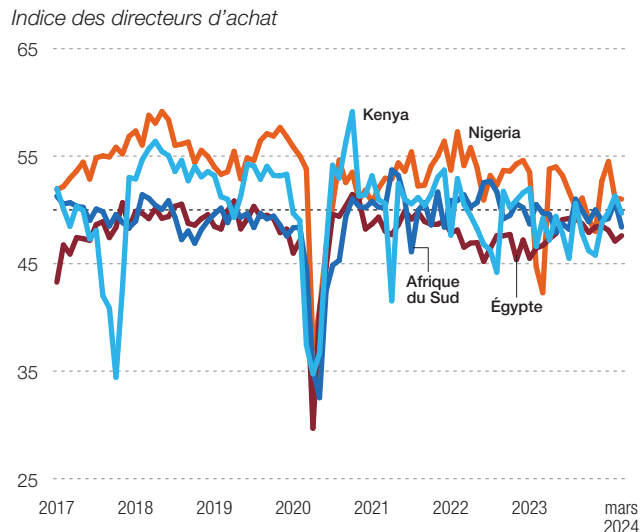
la production projetée pour 2024 sera inférieure d'un point de pourcentage à celle de 2023, impliquant un ralentissement du rythme de la croissance dans ces économies. Malgré la hausse de la croissance prévue à court et à moyen terme, la dynamique du conflit au Soudan reste active et risque de peser sur la croissance moyenne de l'Afrique, en particulier si la récession dans ce pays et sa contagion au Soudan du Sud et à la région plus large de l'Afrique de l'Est s'aggravent.

Le ralentissement du taux de croissance moyen estimé pour 2023 n'a pas toutefois empêché l'Afrique de se classer, derrière l'Asie, au deuxième rang mondial des régions affichant la plus forte croissance, et les projections pour 2024 et 2025 la maintiennent à cette position. L'édition d'avril 2024 des Perspectives de l'économie mondiale (PEM) du Fonds monétaire international (FMI) estime que la croissance mondiale sera en moyenne de 3,2 % en 2023, l'Asie arrivant en tête avec 4,7 % (figure 1.1). Le rapport prévoit qu'en 2024 et 2025, la croissance mondiale se stabilisera à 3,2 %, tandis que celle de l'Asie devrait baisser à 4,3 %. L'Afrique a toujours affiché le deuxième taux de croissance le plus élevé au monde au cours des quatre dernières décennies, et plusieurs pays africains ont figuré parmi les 20 économies à la croissance la plus rapide au monde. Mais la croissance moyenne du continent reste trop faible et insuffisante pour engendrer une transformation économique plus rapide et une convergence vers les régions à revenus plus élevés, comparables à celles enregistrées par l'Asie entre 1970 et 2016, lorsque la part de celle-ci dans la production industrielle mondiale a été multipliée par 10, passant de 4 % à 40 %.

Le ralentissement estimé de la croissance de la production réelle de l'Afrique en 2023 est confirmé par d'autres indicateurs à haute fréquence de l'activité économique. Par exemple, la valeur de l'indice des directeurs d'achat (PMI – *Purchasing Manager's Index*) a baissé en 2023 dans trois des six principales économies africaines (figure 1.2). L'indice PMI était de 47,9 en Égypte, de 48,1 au Kenya et de 49,3 en Afrique du Sud, des valeurs inférieures à la référence de 50 indiquant un affaiblissement de l'activité économique. La baisse de l'indice PMI dans ces pays a été attribuée à plusieurs facteurs, notamment la faiblesse des

Malgré une baisse respective d'environ 30 % et 9,2 % en 2023 par rapport à 2022, les prix moyens de l'énergie et des denrées alimentaires étaient supérieurs d'environ 100,3 % et 34,7 % aux niveaux atteints en 2020

FIGURE 1.2 Indice des directeurs d'achat pour quatre des six grandes économies africaines, 2017 à mars 2024



Source: Haver Analytics et IHS Markit.

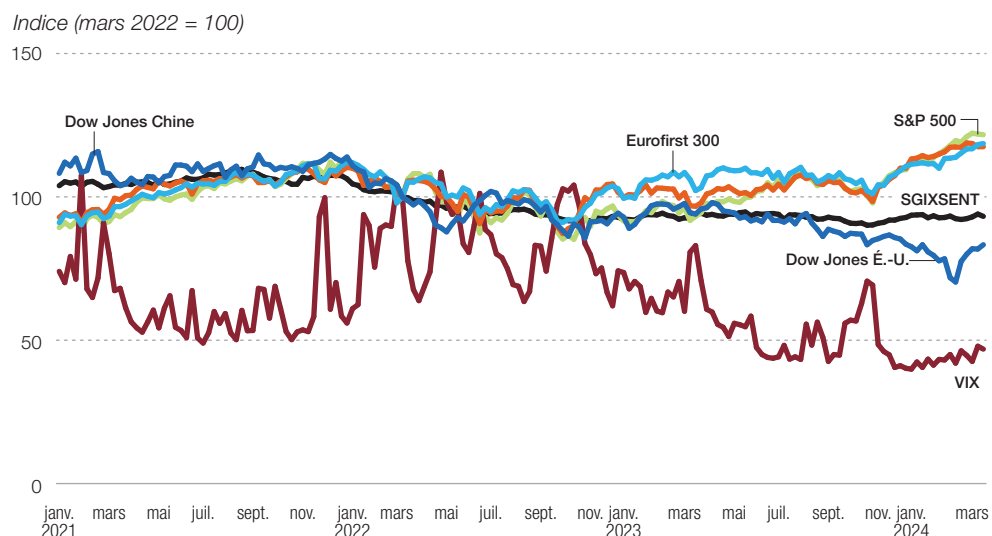
monnaies nationales, les prix élevés des intrants et l'inflation, qui ont supprimé la demande. Au Kenya (-2,3 %) et en Afrique du Sud (-3,0 %), la valeur de l'indice PMI s'est encore détériorée en 2023 par rapport à la valeur moyenne de 2022. Et bien qu'il se soit amélioré en Égypte en 2023, cet indice est resté en dessous de la barre des 50,

signalant ainsi une faiblesse persistante de l'activité économique. Au Nigeria, le PMI a chuté à 50,4 en 2023, contre 53,9 en 2022, en raison de l'augmentation des pressions inflationnistes et d'une faiblesse de la monnaie nationale qui ont pesé sur l'activité économique.

Les marchés financiers mondiaux ont été plus calmes en 2023 que l'année précédente, après s'être adaptés au choc consécutif à l'invasion de l'Ukraine par la Russie, qui a provoqué une forte baisse des sentiments et une volatilité accrue (figure 1.3a). L'indice de sentiment global a été relativement stable en 2023 (figure 1.3b) par rapport à sa volatilité en 2022, reflétant largement la stabilité relative des marchés financiers mondiaux. Les conditions des marchés financiers mondiaux ont également bénéficié de la diminution des pressions inflationnistes dans les économies avancées et dans certaines grandes économies de marché émergentes. Plus récemment, les marchés financiers mondiaux semblent avoir entamé une phase de renforcement au premier trimestre 2024, reflétant l'amélioration du sentiment des investisseurs. Le renforcement des marchés mondiaux pourrait être attribué aux attentes d'une croissance économique plus élevée en 2024 que l'année précédente.

Même si les prix mondiaux des matières premières ont chuté en 2023, ils sont restés élevés

FIGURE 1.3A Indicateurs du marché mondial des capitaux, 2021 à mars 2024



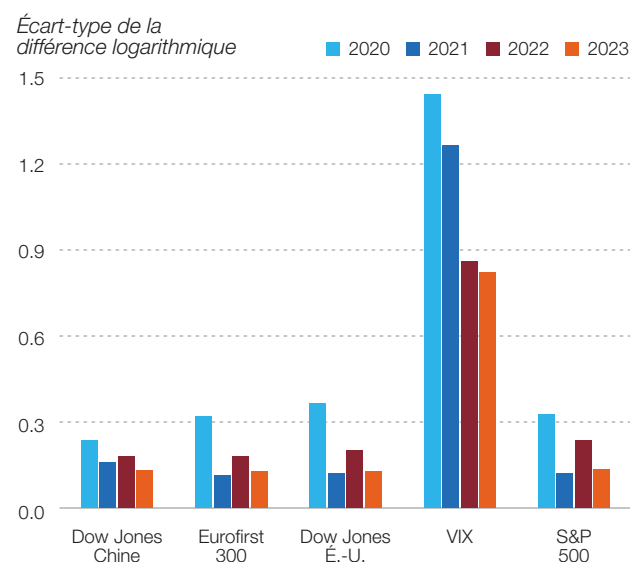
Note: SGXSENT est l'indice global de sentiment de SG.

Source: Statistiques de la Banque africaine de développement, SG Global, et Bloomberg.

par rapport à la période précédant immédiatement la pandémie de COVID-19 et à son pic (figure 1.4). Malgré une baisse respective d'environ 30 % et 9,2 % en 2023 par rapport à 2022, les prix moyens de l'énergie et des denrées alimentaires étaient supérieurs d'environ 100,3 % et 34,7 % aux niveaux atteints en 2020. La baisse de ces prix intervenue l'année dernière reflète en grande partie la faiblesse de la demande mondiale. La tendance à la baisse des prix des produits de base s'est poursuivie même après l'éclatement du conflit au Moyen-Orient en octobre 2023 et les attaques soutenues contre les navires par les rebelles Houthis dans la mer Rouge au cours des six derniers mois. Au cours des deux derniers trimestres de 2023 jusqu'en mars 2024, les prix de l'énergie et des denrées alimentaires ont été en moyenne inférieurs de 3,0 et 2,5 points de pourcentage, respectivement, aux prix du troisième trimestre 2023.

Les perspectives à court terme des prix des matières premières restent très incertaines. L'évolution des prix de l'énergie sera largement déterminée par une combinaison des conditions de l'offre et de la demande mondiales, des tensions géopolitiques et des décisions de l'OPEP+.³ Alors que les estimations de l'OPEP de mars 2024 montrent que la demande de pétrole augmenterait

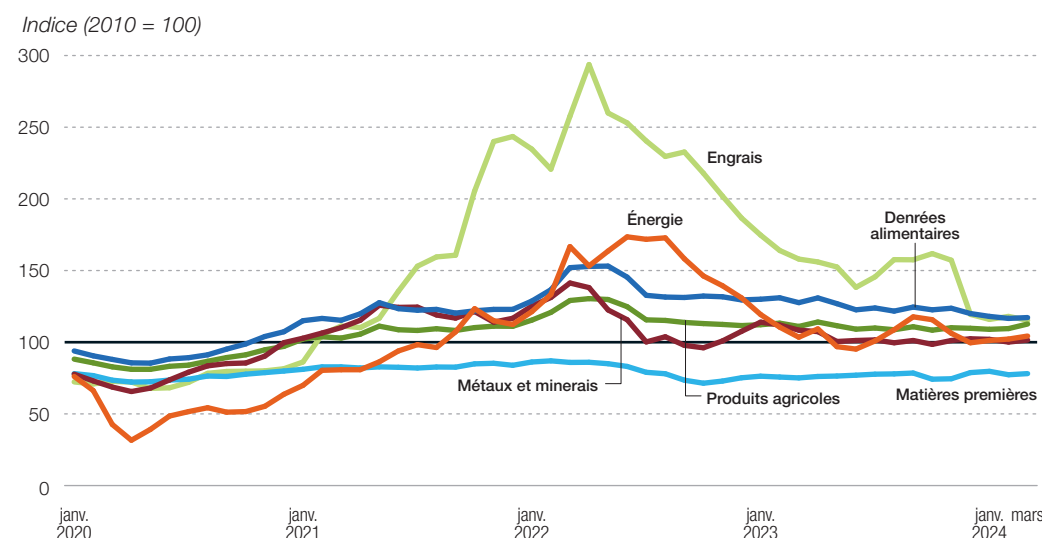
FIGURE 1.3B Volatilité de l'indice des marchés financiers mondiaux, 2020 à 2023



Source : Calculs des services de la Banque africaine de développement.

de 2,2 millions de barils/jour en 2024, les tensions géopolitiques et les attaques en mer Rouge font peser des risques sur l'offre et les prix de l'énergie. En outre, la modération de la demande dans un contexte d'offre accrue des principales cultures, le maïs et le soja en particulier, devrait faire baisser les prix des denrées alimentaires, mais les

FIGURE 1.4 Indices mondiaux des prix des produits de base, janvier 2020 à mars 2024



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement fondées sur les données des produits de base de la Banque mondiale.

perturbations de la chaîne d'approvisionnement et les effets des phénomènes météorologiques extrêmes, y compris d'El Niño, sur la production agricole restent un risque majeur pour ces perspectives.

Contrairement à la croissance du PIB réel, pour laquelle les performances de l'Afrique se comparent favorablement à celles de la plupart des régions du monde et ne sont devancées que par l'Asie, le taux de croissance du PIB réel par habitant du continent a été inférieur à celui de toutes les autres régions du monde pendant trois années consécutives (figure 1.5). En 2023, la croissance du PIB réel par habitant de l'Afrique était estimée à 0,7 %, soit une baisse de 1,0 point de pourcentage par rapport à 2022. Elle était, en outre, inférieure de 3,3 points de pourcentage à celle de l'Asie, la région la plus performante, et de 0,5 point de pourcentage à celle de l'Europe, la deuxième région la moins performante. Il s'agit là d'un revers important pour un continent qui cherche à réaliser une convergence des revenus avec les économies avancées. À l'avenir, la croissance du PIB réel par habitant de l'Afrique devrait doubler pour atteindre 1,4 % en 2024 et 1,9 % en 2025, mais elle restera

inférieure à celle de toutes les autres régions. Avec ces taux de croissance relativement faibles du PIB réel par habitant, il devient de plus en plus évident qu'en l'absence de politiques délibérées et soutenues visant à engendrer une transformation structurelle pour stimuler la croissance économique, il faudra beaucoup plus de temps aux pays pour passer à des catégories de revenus supérieures.

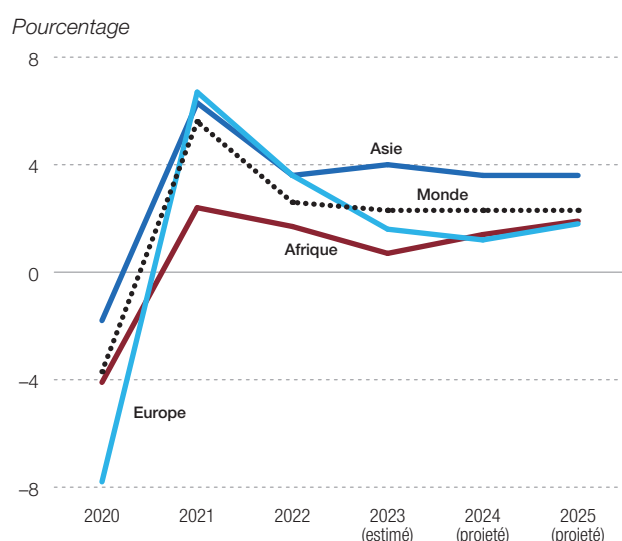
Décomposition sectorielle et du côté demande de la croissance

La baisse de la croissance du PIB en 2023 reflète la lenteur de l'amélioration de la consommation privée du côté de la demande et la vulnérabilité du secteur des services dominant le côté de l'offre

Alors que la consommation privée a été pendant de nombreuses années le moteur de la croissance du côté de la demande, certains facteurs communs expliquent la faible croissance de cette composante du PIB. Il s'agit notamment des chocs négatifs persistants, du resserrement de la politique monétaire, et de l'érosion des revenus des ménages due à l'inflation qui pèse sur leur pouvoir d'achat. C'est pourquoi la contribution de la consommation privée à la croissance du PIB réel de 3,1 % n'a augmenté que modestement, passant de 1,5 % du PIB en 2022 à 1,7 % en 2023, à mesure que le poids de ces facteurs augmentait (figure 1.6). En 2024, sa contribution devrait augmenter à 2,4 % et maintenir la dynamique de croissance à moyen terme. La trajectoire positive de la consommation privée pourrait toutefois être réduite par l'augmentation du coût de la vie causée par les défis structurels et l'inflation affectant les revenus des ménages.

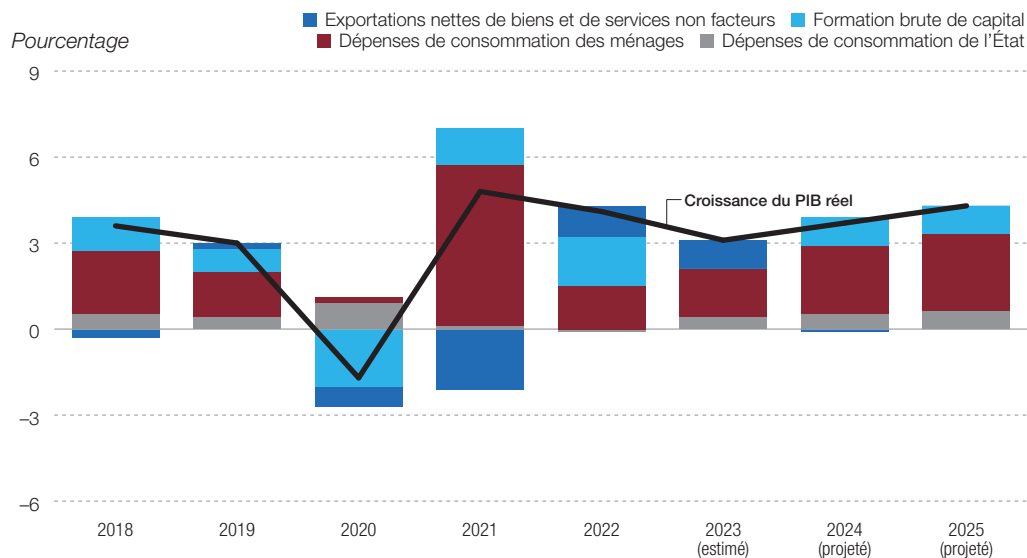
La contribution des exportations nettes a légèrement diminué de 0,1 % entre 2022 et 2023, reflétant l'affaiblissement des monnaies nationales qui a contribué à une amélioration de la croissance des exportations proportionnellement inférieure à la réduction des importations. En 2024–2025, la contribution des exportations nettes devrait diminuer de 0,1 % en moyenne en raison du renforcement attendu des monnaies nationales, qui augmentera les importations. D'autre part, la croissance de l'investissement a diminué, passant d'une contribution de 1,7 % en 2022 à une contribution négative de 0,2 % en 2023, mais elle

FIGURE 1.5 Croissance du PIB réel par habitant, par région du monde, 2020 à 2025



Source: Statistiques de la Banque africaine de développement; Perspectives de l'économie mondiale du Fonds monétaire international, avril 2024; et estimations de la Division de la population des Nations Unies.

FIGURE 1.6 Décomposition de la croissance du PIB du côté de la demande, 2018 à 2025



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement.

devrait s'améliorer pour atteindre 1,0 % en 2024–2025 pour soutenir la croissance du PIB. La dynamique de croissance de l'investissement attendue à moyen terme pourrait être soutenue par la croissance du secteur privé et les réformes politiques qui devraient attirer les investissements directs nationaux et étrangers.

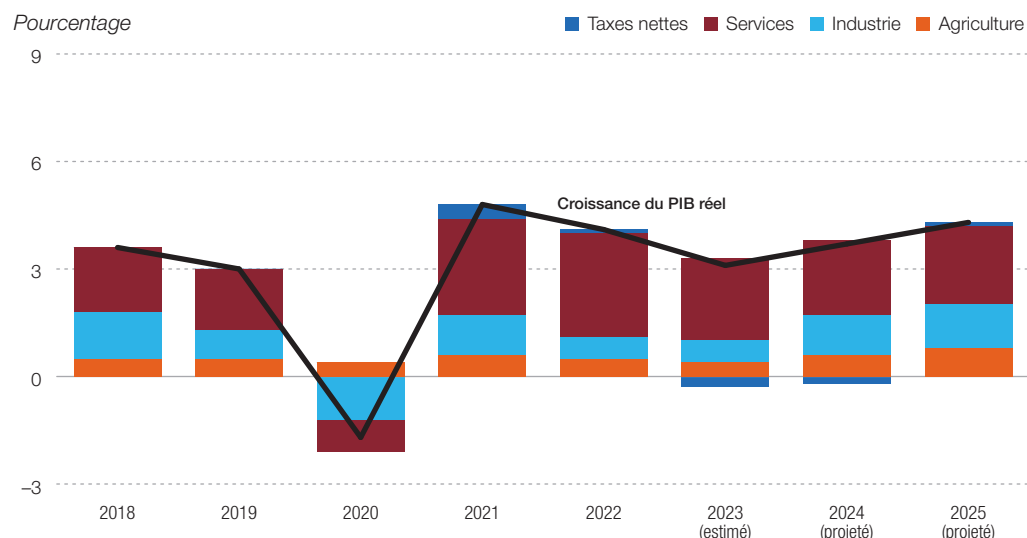
Le secteur des services est le principal moteur de la croissance du côté de l'offre, malgré une baisse de sa contribution de 2,9 % en 2022 à 2,3 % en 2023. Cette baisse était due à l'exposition du secteur à une confluence de chocs mondiaux tels que les tensions géopolitiques et le ralentissement de l'économie mondiale qui restreignent le tourisme, et les attaques terroristes en mer Rouge qui ont perturbé les expéditions et le commerce. Le rôle influent du secteur des services devrait se maintenir en 2024 et 2025 malgré les risques élevés de baisse auxquels le secteur est exposé. Le regain de tension géopolitique au Moyen-Orient et les effets prolongés de l'invasion de l'Ukraine par la Russie pourraient peser encore plus sur les services touristiques et la logistique, les investissements dans le secteur ainsi que la croissance des exportations de services tels que les transports, la finance et les technologies de l'information et de la communication (TIC).

Selon nos estimations, la contribution de l'agriculture a légèrement diminué, passant de 0,5 %

en 2022 à 0,4 % en 2023, tandis que celle de l'industrie est restée inchangée à 0,6 % (figure 1.7). Le déclin dans l'agriculture était dû à des défis climatiques tels que les sécheresses qui ont affecté les rendements. De son côté, l'industrie reste confrontée à des défis structurels tels que, entre autres, l'inadéquation des compétences, le coût élevé du capital, le faible accès à l'internet et la mauvaise gouvernance, qui découragent l'investissement. Au cours de la période 2024–2025, l'agriculture et l'industrie devraient s'améliorer en moyenne de 0,7 % et de 1,2 %, respectivement, à mesure que l'impact du changement climatique s'atténuera dans plusieurs pays de la région. Cela est dû à l'amélioration des conditions climatiques et aux interventions de politiques en cours visant à améliorer la productivité agricole dans des pays tels que le Kenya, l'Éthiopie, le Nigeria et l'Afrique du Sud. Toutefois, des risques de baisse pèsent toujours sur l'agriculture et l'industrie, notamment les effets négatifs du changement climatique, l'escalade des tensions mondiales qui peuvent affecter les importations d'engrais et d'équipement, et l'incertitude limitant l'afflux de capitaux dans les secteurs productifs. Des interventions de politiques ciblées visant à améliorer la productivité sont nécessaires pour renforcer la résilience des facteurs de l'offre afin de protéger les pays africains contre les chocs émergents.

La contribution de l'agriculture a légèrement diminué, passant de 0,5 % en 2022 à 0,4 % en 2023, tandis que celle de l'industrie est restée inchangée à 0,6 %

FIGURE 1.7 Décomposition sectorielle de la croissance du PIB, 2018 à 2025



Source: Statistiques de la Banque africaine de développement.

Performances et perspectives de croissance dans les régions et les pays

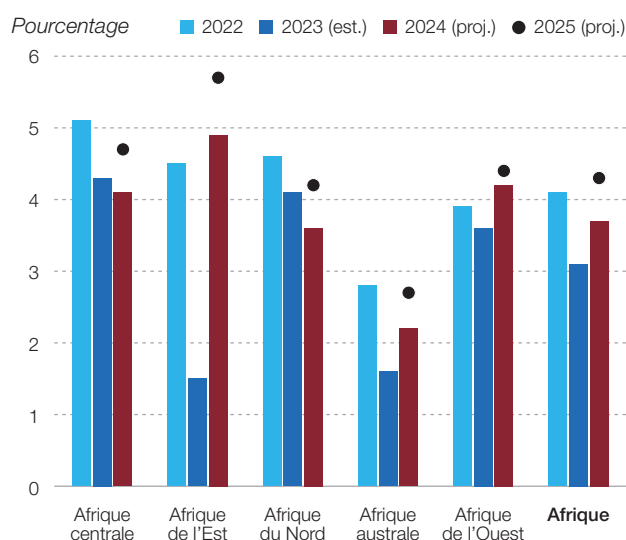
Améliorations attendues des performances économiques avec des variations entre régions

L'Afrique de l'Est devrait conserver sa position de région africaine affichant la croissance la plus rapide, avec une croissance du PIB réel qui devrait

passer d'une estimation de 1,5 % en 2023 à 4,9 % en 2024 et 5,7 % en 2025 (figure 1.8). La révision à la baisse de 0,2 point de pourcentage pour 2024 par rapport aux prévisions des MEO de janvier 2024 est attribuable à la contraction économique au Soudan et au Soudan du Sud. La baisse de 4,2 points de pourcentage de la croissance du Soudan depuis les MEO de janvier 2024 reflète la persistance du conflit civil dévastateur qui frappe le pays et qui a gravement réduit sa production agricole vitale et infligé des destructions considérables à sa capacité industrielle critique et à son infrastructure logistique majeure ainsi qu'à ses chaînes d'approvisionnement, créant ainsi des obstacles importants au commerce extérieur et aux exportations.

Outre l'effondrement de son secteur commercial et financier, le Soudan continue d'être confronté à une importante fuite des capitaux et à une baisse de 80 % des revenus de l'État. Son économie devrait se contracter de 5,9 % en 2024 avant de connaître une faible croissance de 0,5 % en 2025, tandis que celle du Soudan du Sud pourrait se contracter davantage en 2024 (de 5 %), avant d'afficher une modeste croissance de 1 % en 2025. La révision à la baisse de 9,6 points de la croissance du Soudan du Sud par rapport à la projection de janvier 2024 reflète les effets de l'insécurité intérieure croissante et des retombées

FIGURE 1.8 Croissance du PIB en Afrique, par région, 2022 à 2025



Source: Statistiques de la Banque africaine de développement.

du conflit sévissant au Soudan voisin. Ceux-ci ont ensemble gravement perturbé les exportations clés de pétrole brut et entravé les moyens de subsistance, le commerce et l'acheminement de l'aide alimentaire dans une économie sud-soudanaise déjà confrontée à de graves besoins humanitaires découlant des conflits internes, ainsi qu'à la fréquence et à la gravité accrues d'événements météorologiques défavorables.

Au sein de la région, le ralentissement économique des deux pays devrait être atténué par la forte performance économique prévue à au moins 5 % en Éthiopie (6,7 %), au Rwanda (6,5 %), à Djibouti (6,2 %), en Ouganda (6 %), en Tanzanie (5,7 %), et au Kenya (5,4 %). Pour ces pays, l'accélération de la croissance prévue en 2024 sera soutenue par de fortes dépenses de l'État et des investissements stratégiques visant à améliorer la connectivité à l'intérieur du pays et à faciliter le commerce avec les nations voisines, associés aux efforts en cours pour moderniser la production agricole et stimuler la productivité dans le secteur des services.

En **Afrique centrale**, la croissance devrait se tasser légèrement de 4,3 % en 2023 à 4,1 % en 2024 avant de s'améliorer à 4,7 % en 2025. Le relèvement des prévisions pour 2024 de 0,6 point de pourcentage par rapport aux projections de janvier 2024 est imputable à une croissance plus forte que prévu au Tchad et en République démocratique du Congo (RDC). La croissance au Tchad est projetée à 5,2 % en 2024 et à 5,3 % en 2025, avec une révision à la hausse de 1,3 point de pourcentage pour 2024 depuis les MEO de janvier 2024. Cette révision à la hausse reflète l'amélioration de la récupération du pétrole des unités de production existantes, l'optimisation des actifs, et de nouvelles activités d'exploration et de développement d'importantes ressources pétrolières et gazières du Tchad, ainsi que l'injection prévue de fonds générés par une meilleure mobilisation des ressources intérieures pour l'amélioration des infrastructures et la fourniture de services publics. En RDC, la croissance devrait atteindre 5,7 % en 2024 avant de ralentir légèrement à 5,6 % en 2025. La révision à la hausse de 1 et 0,3 point de pourcentage pour 2024 et 2025, respectivement, par rapport aux prévisions des MEO de janvier 2024 reflète la mobilisation accrue

de recettes extérieures de la RDC pour financer des investissements essentiels dans des projets d'énergie et d'infrastructure. Les autorités de la RDC cherchent à s'appuyer sur les solides performances récentes de l'industrie extractive et à faire progresser l'exploration, le transport, la transformation et la distribution du pétrole et du gaz pour le développement du pays dans des zones précédemment non desservies.

En **Afrique de l'Ouest**, la croissance devrait s'accélérer, passant d'une estimation de 3,6 % en 2023 à 4,2 % en 2024, pour se consolider à 4,4 % l'année suivante. Il s'agit d'une amélioration de 0,3 point de pourcentage pour 2024 par rapport aux projections des MEO de janvier 2024. Parmi les principales économies de la région, on constate des améliorations en 2024 de 1,1 point de pourcentage pour le Sénégal, 0,6 point de pourcentage pour le Ghana, 0,3 point de pourcentage pour le Nigeria, et 0,3 point de pourcentage pour la Côte d'Ivoire. Au Sénégal, la révision à la hausse de la croissance pour 2024 reflète l'augmentation des recettes d'exportation résultant de l'accroissement de la production de gaz naturel et de pétrole brut qui a suivi l'achèvement des phases clés de deux grands projets d'hydrocarbures. La révision à la hausse pour le Nigeria reflète la reprise de la production pétrolière et les réformes fiscales visant à accroître les recettes non pétrolières. Au Ghana, la révision des prévisions reflète le report d'une croissance plus forte que prévu au dernier trimestre de 2023 et la stimulation de la consommation privée associée à la stabilité du taux de change, résultant de la mise en œuvre par les autorités d'un programme économique visant à rétablir la stabilité macro-économique et à assurer la viabilité de la dette.

En **Afrique du Nord**, la croissance devrait passer d'une estimation de 4,1 % en 2023 à 3,6 % en 2024 et à 4,2 % en 2025, avec une révision à la baisse de 0,3 point de pourcentage pour 2024 par rapport aux MEO de janvier 2024. La croissance a été revue à la baisse de 0,2 à 0,9 point de pourcentage pour tous les pays de la région à l'exception de la Libye et de la Mauritanie. Bien que l'Égypte ait réussi à obtenir un financement multilatéral et des garanties internationales pour remédier aux pénuries de devises et atténuer tout risque de défaillance à court terme, l'inflation

L'Afrique de l'Est devrait conserver sa position de région africaine affichant la croissance la plus rapide, avec une croissance du PIB réel qui devrait passer d'une estimation de 1,5 % en 2023 à 4,9 % en 2024 et 5,7 % en 2025

élevée et le resserrement budgétaire strict conti-nuent de limiter sa performance économique. Sa croissance est, par conséquent, projetée à 3,3 % pour l'exercice fiscal 2023/2024, soit 0,4 point de pourcentage de moins que les prévisions des MEO de janvier 2024.

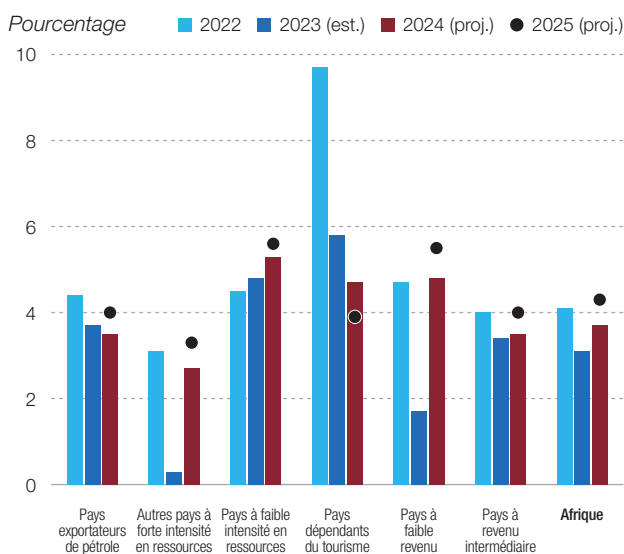
En **Afrique australe**, après sa médiocre per-formance de 2023, la croissance devrait légère-ment se redresser, passant d'une estimation de 1,6 % en 2023 à 2,2 % en 2024, pour se raffermir à 2,7 % en 2025, avec une amélioration de 0,1 point de pourcentage pour les deux périodes par rap-port aux prévisions de janvier 2024. Les révisions à la baisse des prévisions de croissance pour le Zimbabwe (1,6 point de pourcentage), le Lesotho (0,9 point de pourcentage), l'Angola (0,2 point de pourcentage) et la Zambie (0,2 point de pourcentage) pourraient être compensées par un double-ment de la croissance prévu en Afrique du Sud et une croissance soutenue dans d'autres pays. La révision à la baisse des prévisions de croissance de la Zambie reflète les effets persistants d'une récente épidémie de choléra qui a coïncidé avec la pire sécheresse que le pays ait connue depuis deux décennies, qui a dévasté près de la moitié de sa production clé de maïs et accru le rationnement de l'électricité dans tout le pays. Plus de 80 % de l'électricité zambienne provient de centrales

hydroélectriques. Le Zimbabwe est confronté à des conditions similaires, la sécheresse due à El Niño ayant réduit l'approvisionnement en électricité produite au barrage de Kariba, que le pays partage avec la Zambie. La sécheresse a également frappé la production de tabac, la baisse de la qualité des récoltes et la diminution des ventes ayant de graves conséquences pour les revenus de nom-breux petits exploitants agricoles. Les conditions météorologiques défavorables devraient égale-ment réduire de moitié la récolte céréalière du pays et réduire la sécurité alimentaire de quelque 3 mil-lions de citoyens. La croissance de l'Afrique du Sud, le moteur économique de la région, devrait atteindre 1,3 % en 2024 et 1,6 % en 2025, avec une légère révision à la hausse de 0,2 point de pour-centage pour 2024 par rapport aux prévisions de janvier 2024. Même si la croissance reste timide en Afrique du Sud, elle reflète une amélioration significative de la croissance de la production au cours des dernières années, alors que les secteurs manufacturier et minier du pays ont lutté contre une inflation élevée, des déficits énergétiques et des problèmes logistiques dans l'exportation des minéraux en raison de la détérioration des routes, des chemins de fer et de l'infrastructure portuaire.

La croissance du PIB réel en 2023 et les pro-jections par groupe de pays pour le court et le moyen terme sont conformes aux prévisions des MEO de janvier 2024 (figure 1.9). Pour les **éco-nomies à faible intensité en ressources**, la croissance devrait s'améliorer, passant de 4,8 % en 2023 à 5,3 % en 2024 et à 5,6 % en 2025. La performance économique de ce groupe de pays bénéficiera de l'augmentation des investissements publics dans les principaux secteurs de crois-sance (principalement l'industrie manufacturière et les services) et des dépenses d'investissement substantielles dans les infrastructures publiques essentielles, notamment l'électricité, les trans-ports et la logistique (par ordre descendant, au Rwanda, au Burundi, en Tanzanie, en Éthiopie, en Ouganda, au Kenya, à Djibouti et en Côte d'Ivoire). La croissance de ce groupe sera également sou-tenue par des investissements visant à améliorer la productivité et la valeur ajoutée dans le secteur agricole clé (Togo, Bénin et Gambie).

La croissance moyenne des **économies dépendantes du tourisme** devrait ralentir, passant

FIGURE 1.9 Croissance du PIB en Afrique, par groupe de pays, 2022 à 2025



Source: Statistiques de la Banque africaine de développement.

de 5,8 % en 2023 à 4,7 % en 2024, puis à 3,9 % en 2025. Cette décélération reflète la stabilisation des chiffres du tourisme à des niveaux tendanciels. Dans les **pays exportateurs de pétrole**, la croissance moyenne devrait passer de 3,7 % en 2023 à 3,5 % en 2024 avant de remonter à 4 % en 2025, ce qui représente une révision à la baisse de 0,1 point de pourcentage pour 2024 et une révision à la hausse de 0,1 point de pourcentage pour 2025 par rapport aux prévisions de janvier 2024. Les révisions à la baisse pour 2024 sont principalement attribuables à des objectifs de production de pétrole temporairement plus bas fixés par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) pour le Nigeria, et à l'incertitude concernant les nouveaux mécanismes qu'adoptera l'Angola pour ses exportations de pétrole après sa sortie de l'OPEP sur fond de différends sur les quotas de production et de baisse constante de la production.

Dans les **économies africaines à forte intensité en ressources autres que le pétrole**, la croissance devrait rester stable et conforme aux prévisions des MEO de janvier 2024 et passer de 0,3 % en 2023 à 2,7 % en 2024 et à 3,3 % en 2025. La forte augmentation de la croissance sera en grande partie due à la reprise de la demande chinoise de métaux et minéraux liée à l'expansion des réseaux intelligents et de la construction.

Risques et facteurs d'amélioration des perspectives de croissance

La reprise économique prévue pourrait se renforcer à condition que l'économie mondiale reste résiliente, que les mesures d'assainissement budgétaire se poursuivent sur le continent, que les efforts de réduction de l'inflation soient maintenus, et que les progrès récents en matière de restructuration de la dette soient étendus à d'autres pays. Les performances et les perspectives économiques actuelles de l'Afrique sont toutefois affectées par des vents contraires, notamment une hausse de l'inflation si rien n'est fait, une escalade des tensions géopolitiques et des conflits régionaux, ainsi que le changement climatique, qui pourraient inverser la reprise économique prévue.

Risques de détérioration des perspectives

La persistance des pressions inflationnistes dans de nombreux pays africains pourrait accentuer la

pression sur les économies africaines. La persistance des pressions inflationnistes est un risque majeur et l'une des forces motrices expliquant les performances actuelles et les perspectives économiques de l'Afrique. Ces pressions inflationnistes, dues aux augmentations des prix des denrées alimentaires et de l'énergie déclenchées par la pandémie de COVID-19 et exacerbées par l'invasion de l'Ukraine par la Russie, ont continué à peser sur les performances économiques du continent en 2022 et 2023. Pour lutter contre la hausse de l'inflation et les pressions inflationnistes persistantes, plusieurs pays africains se sont inspirés des économies avancées et ont resserré leur politique monétaire, mais les résultats doivent encore se matérialiser et pourraient être mitigés, en fonction de la structure de leurs économies et de leur degré d'exposition aux chocs mondiaux. Une inflation durablement élevée pourrait déclencher des vagues successives de hausses des taux d'intérêt qui pourraient compromettre la reprise économique prévue.

La montée des tensions géopolitiques et de la polarisation pourrait compromettre le commerce mondial et les investissements internationaux. Alors que les tensions au Moyen-Orient restent élevées et que les risques d'un conflit régional généralisé ne sont pas écartés, et que les routes commerciales internationales sont de plus en plus menacées (comme le détroit d'Al-Mandab), les flux commerciaux sont perturbés, entraînant des problèmes de chaîne d'approvisionnement dans le monde entier et augmentant les coûts de transport. Bien que le prix du World Container Index ait chuté de 25 % par rapport à son pic de janvier 2024, il atteint toujours le double de sa valeur en décembre 2023. Le stress économique résultant des perturbations commerciales peut se répercuter sur les marchés financiers et des matières premières, réduire les investissements directs étrangers tout en augmentant l'incertitude, l'instabilité politique et les primes de risque dans toute l'Afrique avec une fuite des capitaux vers des juridictions plus sûres. Une nouvelle vague d'inflation et de ralentissement de la croissance économique pourrait également toucher l'économie mondiale, avec des conséquences désastreuses pour les économies africaines déjà aux

Pour lutter contre la hausse de l'inflation et les pressions inflationnistes persistantes, plusieurs pays africains se sont inspirés des économies avancées et ont resserré leur politique monétaire, mais les résultats doivent encore se matérialiser et pourraient être mitigés

Comme on l'a vu récemment, l'instabilité politique déclenchée par des changements anticonstitutionnels de gouvernement suscite de la part des communautés régionales et internationales des sanctions qui dépriment l'activité économique en raison de l'interruption des échanges et de la perte de confiance des marchés

prises avec une inflation élevée depuis plusieurs décennies. Selon les estimations du FMI, toutes les régions africaines, à l'exception de l'Afrique du Nord, pourraient connaître un déclin permanent allant jusqu'à 4 % du PIB au bout de 10 ans en raison des tensions géopolitiques et risqueraient de perdre environ 10 milliards de dollars américains d'IDE et d'aide publique au développement (APD).⁴

La hausse des prix des matières premières pourrait déclencher une nouvelle vague d'inflation et remettre en cause le recul de la pauvreté. Les prix des matières premières ont été fortement pénalisés par les réductions de taux prévues par la Fed et la BCE ainsi que par les tensions géopolitiques. Les prix du pétrole ont augmenté de 25 % par rapport à leur plus bas de fin 2023, une tendance renforcée par la confirmation par l'OPEP+ de sa politique actuelle de plafonnement de la production, qui a déjà resserré l'offre de pétrole et contribué à la hausse des prix. Les prix du pétrole sont des facteurs clés de la hausse des indices des prix à la consommation dans le monde entier. Les intrants de base de la production industrielle, tels que les métaux, en particulier le cuivre et l'aluminium, ont également connu une nouvelle hausse des prix au cours des derniers mois. La hausse des prix des produits de base pourrait également retarder les réductions des taux directeurs tant attendues dans les économies développées, en particulier aux États-Unis où les prix de l'énergie sont des facteurs clés des taux directeurs, ce qui pourrait ralentir la croissance économique mondiale. Ces développements accroissent le risque de faire sortir l'économie mondiale de sa trajectoire de désinflation et pourraient toucher les pays africains les plus vulnérables où les denrées alimentaires et l'énergie représentent une part importante de la consommation des ménages. Une aggravation de ces risques pourrait donc assombrir les perspectives de reprise économique de l'Afrique.

Augmentation des conflits régionaux et de l'instabilité politique dans certains pays. Les conflits régionaux et l'instabilité politique peuvent entraîner des coûts économiques et sociaux importants. Ils peuvent également accroître la fragilité

des pays et peser sur les finances publiques en réduisant les recettes et en augmentant les dépenses de défense, détournant ainsi les ressources du développement et de l'aide sociale. Comme on l'a vu récemment, l'instabilité politique déclenchée par des changements anticonstitutionnels de gouvernement suscite de la part des communautés régionales et internationales des sanctions qui dépriment l'activité économique en raison de l'interruption des échanges et de la perte de confiance des marchés. Si la paralysie politique persiste, le coût pour les économies pourrait être important et prolongé. Par exemple, les récents coups d'État militaires au Burkina Faso, au Gabon, en Guinée, au Mali et au Niger et les sanctions imposées par les blocs régionaux qu'ils ont suscitées ont perturbé l'activité économique et engendré de lourds coûts sociaux. L'instabilité politique et les inquiétudes concernant les violations des droits de l'homme ont conduit la République centrafricaine, le Gabon, le Niger et l'Ouganda à ne plus bénéficier de la loi américaine sur la croissance et les possibilités économiques en Afrique (African Growth and Opportunity Act). La perte de ces avantages a des conséquences sur les prix à l'importation et l'exportation de plus de 1 800 produits bénéficiant d'un accès en franchise de droits au marché américain. Des conflits internes et de la violence pourraient également résulter de l'augmentation des prix du carburant et d'autres produits de base consécutive à l'affaiblissement des monnaies nationales et aux réformes. Par exemple, la suppression des subventions aux carburants en Angola, en Éthiopie, au Kenya et au Nigeria et les coûts sociaux qui en résultent ont entraîné des troubles sociaux dus à l'opposition à la politique gouvernementale.

Chocs climatiques. Les événements climatiques et météorologiques défavorables constituent un autre facteur de risque important pour les perspectives de croissance de l'Afrique. Ils constituent une sérieuse menace pour les pays africains, surtout ceux en transition, et peuvent exacerber la fragilité et compromettre les perspectives de développement. Par exemple, les anomalies pluviométriques liées à El Niño entraînent une sécheresse excessive en Afrique australe et devraient produire, cette année, des récoltes inférieures à la

moyenne. En général, les pays africains souffrent plus que les autres pays des inondations, sécheresses, tempêtes et autres chocs liés au climat, tout en contribuant le moins au changement climatique. Des études empiriques récentes montrent que le changement climatique entraîne des coûts macroéconomiques plus durables dans les pays africains émergents, avec des pertes cumulées de PIB atteignant environ 4 % trois ans après des événements météorologiques extrêmes. En comparaison, la perte est d'environ 1 % dans d'autres pays.⁵

Facteurs d'amélioration des perspectives

La poursuite de l'assainissement budgétaire et la reprise de la croissance économique amélioreront les finances publiques africaines. Les mesures d'assainissement budgétaire, la reprise attendue de la croissance économique qui permettra d'augmenter les recettes fiscales, et les mesures prises par les créanciers privés pour restructurer la dette sont les principaux facteurs contribuant à l'amélioration des perspectives budgétaires. En Zambie, par exemple, le comité des créanciers du «secteur officiel» dirigé par la Chine a signé en juin 2023 un mémorandum visant à restructurer 6,3 milliards de dollars américains de dette du pays. En mars 2024, les autorités ont conclu avec les détenteurs d'obligations un accord de restructuration de plus de 3 milliards de dollars américains de dette souveraine. Le Ghana fait également des progrès constants dans la restructuration de sa dette et sa facilité de crédit étendue avec le FMI est en bonne voie. Grâce à ces vents favorables, le ratio dette/PIB de l'Afrique devrait diminuer pour atteindre environ 60 % en 2024, contre 63,5 % en 2021–2023, mettant ainsi fin à une augmentation durant depuis près d'une décennie. Si la tendance positive persiste et que les conditions du marché mondial s'améliorent, les pays africains pourraient voir leurs taux d'intérêt souverains diminuer et par conséquent leurs primes de risque, ce qui stimulerait la croissance économique.

Poursuivre la transformation structurelle et relancer l'accumulation de capital pour promouvoir une croissance économique durable.

La transformation structurelle, définie comme le passage de secteurs à faible productivité à des secteurs à forte productivité, est lente, mais progresse en Afrique. La productivité du travail en Afrique a augmenté de 1,26 % entre 1990 et 2021, mais la moitié de cette augmentation est due à la réaffectation de la main-d'œuvre à des secteurs à plus forte productivité. Cette réaffectation contribue à l'augmentation du PIB par habitant en soutenant une amélioration de la production intérieure, et pas seulement de la demande globale, ce qui contribue également à renforcer la résilience aux chocs extérieurs. Par exemple, la part de l'agriculture dans l'économie africaine a diminué de 55,7 % à 42,7 % au cours de la période 1990–2021, même si les différences entre les pays sont marquées. La croissance de la productivité pourrait être renforcée par des investissements privés et des projets d'infrastructure publique et, comme l'augmentation de la capacité de production réduit l'inflation, les taux d'intérêt pourraient commencer à baisser. Un cycle vertueux de croissance de la productivité intra et intersectorielle pourrait alors faire augmenter les salaires réels, ouvrant ainsi la voie à la mobilisation de l'épargne nécessaire au financement de l'accumulation de capital à long terme dans les secteurs tant public que privé.

La baisse des taux directeurs dans les économies avancées et certains marchés émergents stimule la croissance économique. Alors que la désinflation se poursuit dans les économies avancées et certaines économies émergentes, les principales banques centrales, telles que la Banque centrale européenne (BCE), ont annoncé une baisse prochaine de leurs taux directeurs en 2024. La probabilité d'un assouplissement imminent de la politique monétaire est renforcée dans la zone euro par une désinflation plus rapide que prévu et une croissance économique modérée dans les deux plus grandes économies de la région, l'Allemagne et la France. Aux États-Unis, un ralentissement du marché de l'emploi pourrait détendre celui-ci et affaiblir les pressions inflationnistes sous-jacentes, ce qui permettrait à la Fed de poursuivre son plan d'assouplissement monétaire nettement plus tôt que prévu. La volonté de la Fed de s'accommoder

Un cycle vertueux de croissance de la productivité intra et intersectorielle pourrait alors faire augmenter les salaires réels, ouvrant ainsi la voie à la mobilisation de l'épargne nécessaire au financement de l'accumulation de capital à long terme dans les secteurs tant public que privé

L'inflation moyenne des prix à la consommation a augmenté de 3 points de pourcentage en Afrique pour atteindre 17 % en 2023, contre 14 % en 2022, érodant ainsi les gains socioéconomiques réalisés avant la COVID-19

d'une inflation plus élevée face à la détérioration de la santé budgétaire favorise également un assouplissement de la politique monétaire, malgré le niveau record des actions et des prix de l'immobilier. Une vague de baisses des taux relancerait la croissance du crédit dans les deux régions, stimulerait le moral des consommateurs, atténuerait la pression sur le service de la dette publique et renforcerait la croissance mondiale. L'Afrique bénéficierait directement de la reprise de la croissance mondiale, car les deux régions combinées représentent 40 % du PIB mondial, 55 % du stock d'IDE et environ deux tiers de l'APD destinée à l'Afrique.

La croissance économique tirée par l'Asie se répercute sur l'Afrique. Avec 8,4 % au dernier trimestre 2023, l'économie indienne a connu son rythme de croissance le plus rapide depuis un an et demi. L'augmentation de la croissance dans la troisième plus grande économie d'Asie a été menée par une forte expansion de l'industrie manufacturière (+11,6 % en glissement annuel) et de l'activité de construction (+9 % en glissement annuel). La croissance de l'investissement a également dépassé 10 % pour le deuxième trimestre consécutif. Parallèlement, les prévisions de PIB de la Chine sont revues à la hausse avec le raffermissement de l'activité des usines, des ventes de voitures et du commerce extérieur. Les chiffres du tourisme et des services indiquent également une solide reprise du moral des consommateurs et de la consommation chez le plus grand partenaire commercial de l'Afrique. Les prêts qui atteignent des niveaux record et la contraction continue du secteur immobilier pèsent toutefois sur la croissance, mais contrairement à la plupart des économies avancées, la Chine peut compter sur une large marge de manœuvre politique. La Banque populaire de Chine a récemment indiqué qu'elle soutenait fermement ses politiques actuelles en faveur de la croissance, et le gouvernement poursuit la transformation du modèle de croissance en procédant à des ajustements structurels, en améliorant la qualité et en renforçant les performances. Ces conditions, qui sous-tendent une croissance économique tirée par l'Asie, sont de bon augure pour la reprise prévue de l'Afrique à court terme.

AUTRES DÉVELOPPEMENTS, IMPLICATIONS ET PERSPECTIVES MACROÉCONOMIQUES

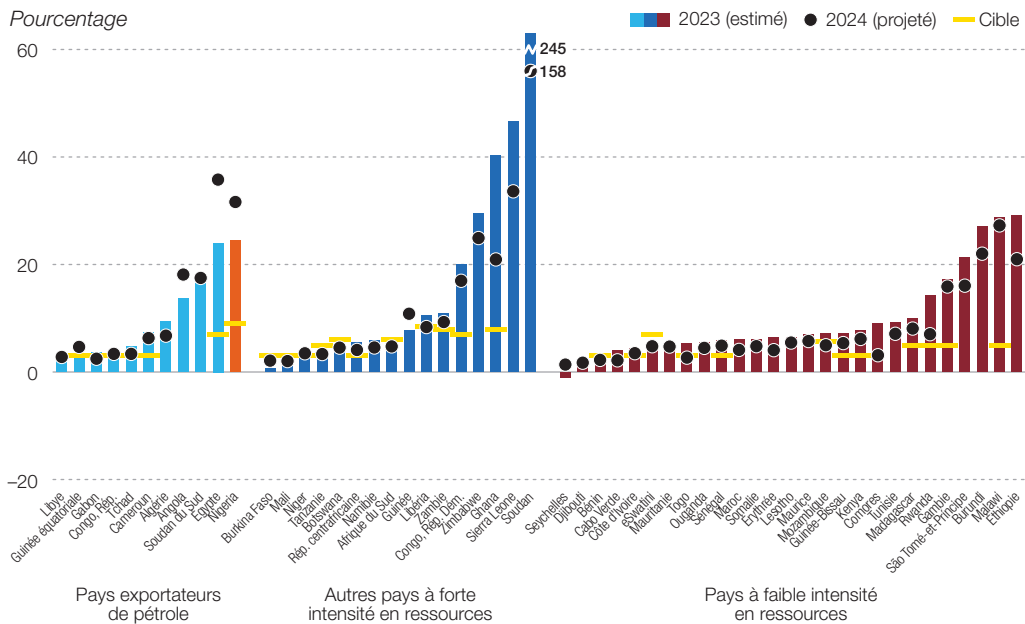
Évolution de l'inflation, ses implications et perspectives

L'inflation reste obstinément élevée et continue de peser sur les économies africaines

En hausse en Afrique depuis le début de la pandémie de COVID-19, l'inflation devrait rester élevée malgré les interventions agressives de la politique monétaire entreprises l'année dernière. Selon nos estimations, l'inflation moyenne des prix à la consommation a augmenté de 3 points de pourcentage en Afrique pour atteindre 17 % en 2023, contre 14 % en 2022, érodant ainsi les gains socioéconomiques réalisés avant la COVID-19 (figure 1.10). Cette augmentation reflète la combinaison de la hausse des prix des denrées alimentaires locales induite par les pénuries de l'offre intérieure liées à la sécheresse, la surabondance de liquidités résultant des mesures de relance budgétaire et monétaire liées à la pandémie, et les effets de la dépréciation de la monnaie par rapport à un dollar américain fort, propulsé par des taux d'intérêt élevés aux États-Unis. Entre 2022 et 2023, l'inflation a augmenté dans 32 pays africains. À la fin de 2023, 17 pays africains affichaient des taux d'inflation à deux chiffres, et ce nombre devrait rester élevé. Dans trois des six plus grands pays africains en termes de PIB et de population, l'inflation était supérieure à 20 % en 2023 – l'Égypte (24,0 %), le Nigeria (24,5 %) et l'Éthiopie (29,2 %). Toutefois, si l'on exclut ces trois pays, on estime que le taux d'inflation moyen est tombé de 12,6 % en 2022 à 11,3 % en 2023 et devrait continuer à baisser pour atteindre un taux à un chiffre de 8,4 % en 2024 et continuer à ralentir jusqu'à 6,3 % en 2025.

Le tableau de l'inflation est contrasté d'une région à l'autre. Même si elle a diminué de 30,8 % en 2022 à 26,5 % en 2023, c'est en Afrique de l'Est que l'inflation est la plus élevée du continent. La baisse plus rapide de l'inflation dans la région est freinée par le Soudan, où l'inflation est estimée à 245,3 % en 2023, contre 164,6 % en 2022. La guerre en cours a perturbé l'économie du pays,

FIGURE 1.10 Inflation des prix à la consommation, 2023 à 2024



Source: Statistiques de la Banque africaine de développement
Note: Les valeurs pour le Soudan ont été tronquées pour une meilleure visibilité des autres pays.

entraîné des pénuries de biens et de services, et provoqué des hausses de prix généralisées. L'inflation atteint également un taux à deux chiffres en Éthiopie (29,2 %), au Burundi (27,1 %), au Soudan du Sud (16,5 %) et au Rwanda (14,3 %). L'Afrique de l'Ouest est la deuxième région la plus touchée par l'inflation, avec un taux estimé à 20,3 % en 2023, contre 16,9 % l'année précédente. La Sierra Leone (46,6 %) et le Ghana (40,3 %) sont en tête de liste, devant le Nigeria (24,5 %), qui a supprimé les subventions aux carburants au début de l'année 2023. Cette réforme des politiques a fait grimper le prix du super de 220 % entre novembre 2022 et novembre 2023. Avec 16,3 %, contre 8,2 % en 2022, l'Afrique du Nord a enregistré la plus forte hausse de l'inflation en 2023, sous l'effet de la rapide augmentation de l'inflation en Égypte, qui est passée de 8,5 % au cours de l'exercice fiscal 2021/2022 à 24 % au cours de l'exercice fiscal 2022/2023, catalysée par les tensions géopolitiques qui ont déstabilisé les approvisionnements alimentaires et perturbé les marchés mondiaux des denrées alimentaires.

L'inflation est également en hausse en Afrique centrale, bien que dans une moindre mesure, passant de 6,8 % en 2022 à 10,3 % en 2023,

sous l'impulsion de la République démocratique du Congo, qui a enregistré une augmentation de 10,6 points de pourcentage en 2023 en raison des prix élevés des denrées alimentaires et de la dépréciation de sa monnaie. L'affaiblissement du franc congolais devrait être plus modéré en 2024 grâce au rebond des prix des minerais, qui contribuera à soutenir les recettes d'exportation et à reconstituer les réserves de change, et finira par agir sur l'inflation. La transmission du resserrement monétaire aura également un impact sur les prix, après la forte augmentation, en octobre 2023, du taux directeur de 11 % à 25 % par la Banque centrale du Congo. Il n'y a qu'en Afrique australe que le taux d'inflation a chuté de 10,8 % en 2022 à 8,6 % en 2023, grâce à l'évolution de l'inflation en Afrique du Sud, en Angola, au Botswana et au Zimbabwe. En Angola, l'inflation a chuté de 8 points de pourcentage pour atteindre 13,6 % en 2023, en raison de l'atténuation de facteurs tels que la faiblesse persistante de la monnaie et l'élimination progressive des subventions aux carburants, qui ont fait grimper l'inflation l'année dernière. L'inflation a également diminué en Afrique du Sud, passant de 6,9 % en 2022 à sa limite supérieure fixée dans les politiques

L'inflation plus élevée en Afrique a laissé aux banques centrales africaines peu de marge de manœuvre pour entamer des réductions de taux d'intérêt similaires à celles initiées ou envisagées dans d'autres régions du monde

de 6 % en 2023, car les coûts de transport ont finalement diminué.

L'inflation devrait culminer en 2024 avant de se tasser grâce à la baisse attendue des prix des denrées alimentaires et de l'énergie et à une politique monétaire rigoureuse

À la suite du resserrement agressif de la politique monétaire initié par la plupart des banques centrales, l'inflation dans les économies émergentes et en développement et l'inflation mondiale ont commencé à diminuer, passant de leurs sommets respectifs de 9,8 et 7,3 % en 2022 aux taux projetés de 8,3 et 5,9 % en 2024, respectivement (figure 1.11). La chute des prix de l'énergie et la normalisation des chaînes d'approvisionnement contribuent à la baisse des prix dans le monde entier. En Afrique, en revanche, malgré un resserrement tout aussi agressif de la politique monétaire, l'inflation reste élevée et pèse sur la croissance et les moyens de subsistance. Des études empiriques montrent qu'une augmentation de l'inflation d'un point de pourcentage sur le continent se traduit par une perte de 0,21 point de pourcentage du taux de croissance moyen du PIB réel (encadré 1.1). Il est inquiétant de constater que la trajectoire de l'inflation, tant dans les économies avancées qu'en Afrique, diverge de plus en plus,

diminuant dans les premières et augmentant dans la seconde. Les perspectives de l'inflation en Afrique restent sombres, avec un taux moyen qui devrait passer de 17 % en 2023 à 17,8 % en 2024. L'augmentation prévue se reflète dans les prix alimentaires obstinément élevés et le déséquilibre entre l'offre et la demande sur les marchés alimentaires nationaux et mondiaux.

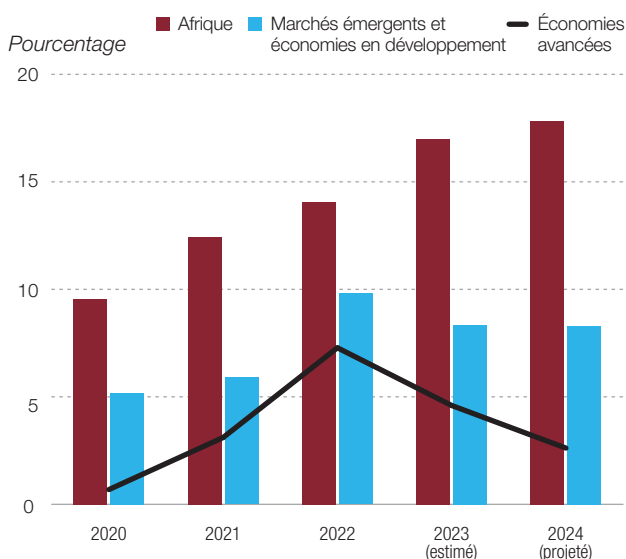
Politique monétaire, ses implications et perspectives

Les banques centrales africaines vont à l'encontre de la tendance mondiale en augmentant les taux d'intérêt

L'inflation plus élevée en Afrique a laissé aux banques centrales africaines peu de marge de manœuvre pour entamer des réductions de taux d'intérêt similaires à celles initiées ou envisagées dans d'autres régions du monde. Depuis les *Performances et perspectives macroéconomiques de l'Afrique* de janvier 2024, 20 banques centrales africaines ont relevé leurs taux directeurs, tandis que 5 les ont abaissés (Botswana, Ghana, Guinée, Mozambique et Zimbabwe). Les autres pays ont laissé leur taux inchangé (figure 1.12). Parmi les pays qui ont augmenté leurs taux directeurs figurent six des dix plus grandes économies d'Afrique—Égypte (+8 points de pourcentage); Nigeria (+6 points de pourcentage); Kenya (+2,5 points de pourcentage); Angola (+2 points de pourcentage); Tanzanie (+1 point de pourcentage); et Côte d'Ivoire (+0,25 point de pourcentage) – représentant 40 % du PIB du continent. Les banques centrales africaines utilisent également le ratio de réserve de trésorerie (RRT) comme instrument de politique monétaire. Par exemple, tout en maintenant son taux directeur inchangé, la banque centrale du Ghana a ajusté le RRT pour encourager les banques à prêter au lieu d'investir dans des bons du Trésor. Au Nigeria, la banque centrale a maintenu le RRT pour les banques commerciales jusqu'à 45 % des dépôts en naira dans un effort pour contrôler l'inflation et soutenir le naira.

L'impact de ces mesures a été moins efficace dans les pays ne ciblant pas l'inflation, et on estime que les pressions inflationnistes sont restées élevées en 2023 par rapport aux résultats obtenus

FIGURE 1.11 Persistance de l'inflation en Afrique par rapport au reste du monde, 2020 à 2023

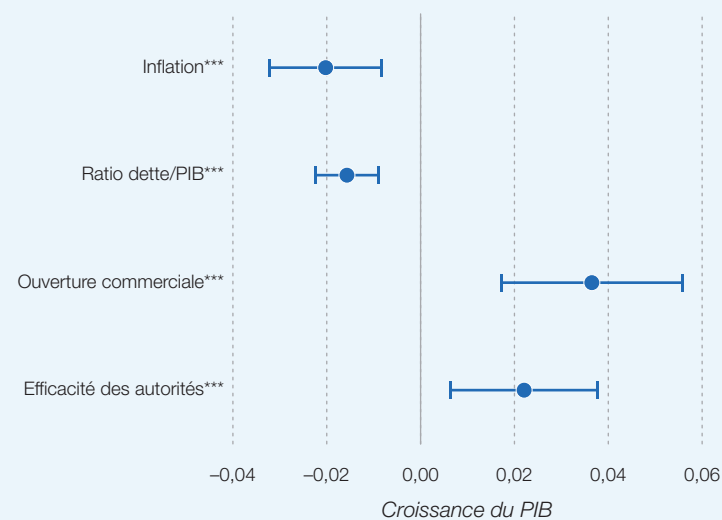


Source: Statistiques de la Banque africaine de développement.

ENCADRÉ 1.1 L'inflation élevée pèse sur la croissance du PIB réel de l'Afrique

La relation entre l'inflation et la croissance du PIB réel est un sujet de débat permanent en macroéconomie. Selon la conception classique de la «neutralité de la monnaie», une augmentation de l'inflation a peu d'impact sur le PIB, car l'inflation fait augmenter les prix et les salaires de la même manière. Dans cet encadré, l'impact à long terme de l'inflation sur la croissance du PIB réel par habitant dans les économies africaines est examiné à l'aide de données de panel provenant de 52 pays sur la période 2002–2022. L'évaluation empirique montre qu'une augmentation d'un point de pourcentage du taux d'inflation entraîne une perte de 0,01 à 0,03 point de pourcentage du taux de croissance moyen du PIB réel (voir figure 1 de l'encadré). Ces résultats suggèrent que la mise en œuvre de politiques macroéconomiques visant à réduire les taux d'inflation devrait être une priorité si les pays africains veulent maintenir la dynamique de croissance prévue et construire des économies résilientes. En tant que variables de contrôle, un ratio dette/PIB élevé a un impact négatif sur la croissance, tandis qu'une ouverture commerciale et une efficacité du gouvernement plus grande ont un impact positif sur la croissance du PIB réel. Par exemple, une augmentation d'un point de pourcentage du ratio dette/PIB entraîne une diminution de 0,01 à 0,02 point de pourcentage de la croissance du PIB réel. Par conséquent, le maintien d'une dynamique de croissance plus élevée nécessite également la poursuite de la restructuration de la dette afin de réduire le fardeau de celle-ci dans les pays africains.

FIGURE 1 DE L'ENCADRÉ Impact de l'inflation sur la croissance du PIB réel



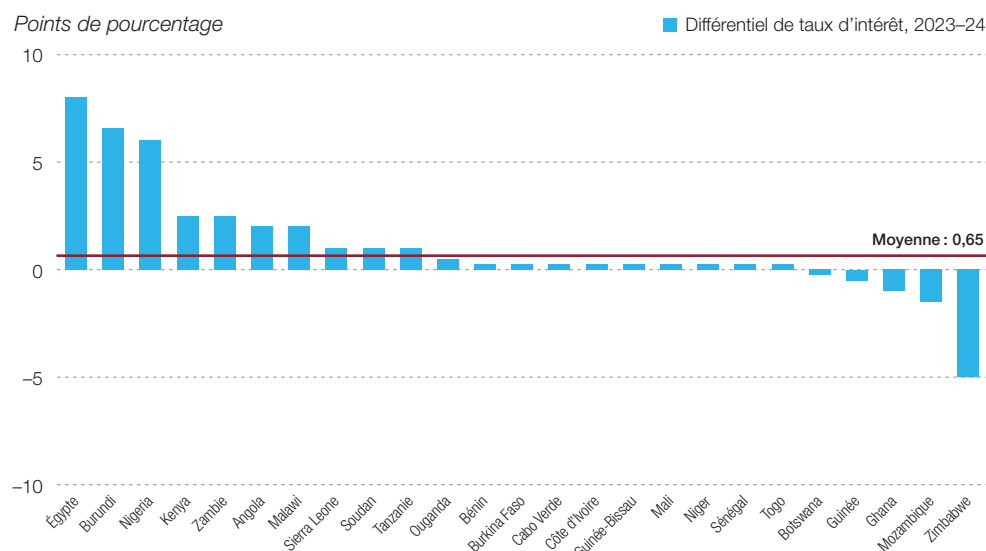
Source : Calculs des services de la Banque africaine de développement.

dans les pays qui la ciblent. Les prévisions à court et moyen terme montrent une convergence des taux d'inflation pour les deux groupes (figure 1.13), mais les pays ciblant l'inflation devront faire davantage pour ramener celle-ci à ses niveaux cibles en 2024 et 2025. Les différences de rythme de désinflation entre les pays reflètent des vulnérabilités différentes aux prix des matières premières

et à la volatilité des devises, ainsi que des degrés variables de surchauffe économique et de prépondérance budgétaire.

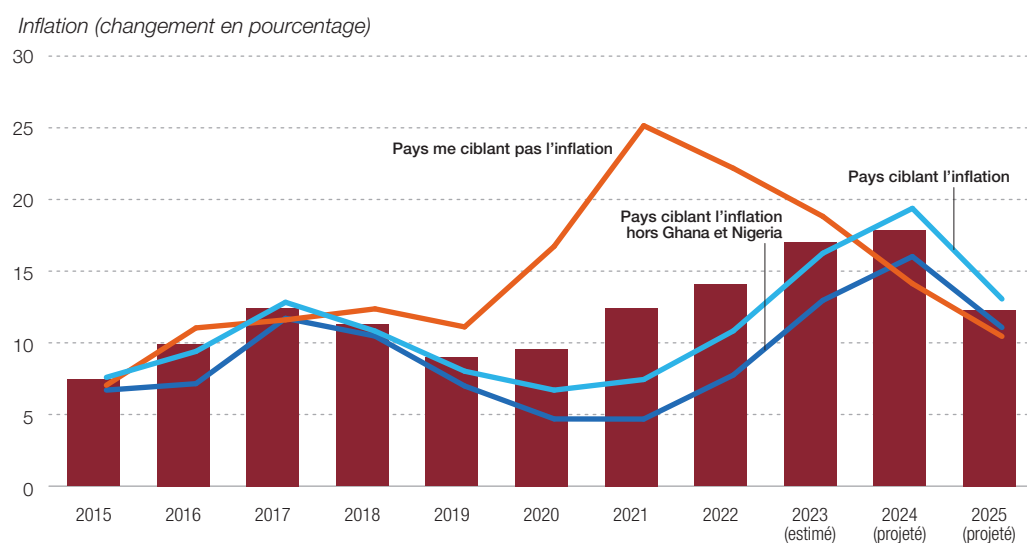
En revanche, le cycle de réduction des taux d'intérêt des économies à revenu élevé et intermédiaire a véritablement commencé avec sept pays qui ont abaissé leurs taux en 2024 (Brésil, Chili, Hongrie, Mexique, Pérou, République tchèque et

FIGURE 1.12 Différentiel de taux directeur (points de pourcentage) pour l'Afrique 2024–2025, hors Zimbabwe



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement.

FIGURE 1.13 Dynamique de l'inflation dans les pays ciblant et ne ciblant pas l'inflation



Note : Les pays ciblant l'inflation sont l'Afrique du Sud, le Bénin, le Botswana, le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, l'Égypte, la Guinée équatoriale, l'Eswatini, le Gabon, la Gambie, le Ghana, la Guinée-Bissau, le Kenya, le Liberia, le Malawi, le Mali, le Mozambique, le Niger, le Nigeria, l'Ouganda, la République centrafricaine, la République du Congo, la République démocratique du Congo, le Rwanda, le Sénégal, la Tanzanie, le Tchad, le Togo et la Zambie.

Source : Calculs des services de la Banque africaine de développement.

Suisse) et la Banque centrale européenne (BCE) s'appropriant à le faire. Seules deux banques centrales ont relevé leurs taux cette année, au Japon et en Turquie. Les taux directeurs sont en effet

restés élevés aux États-Unis et dans la zone euro depuis le milieu de l'année 2023. Toutefois, les cycles économiques des deux régions divergent de plus en plus, avec des impacts contrastés sur

les économies africaines. Le dynamisme relatif de l'économie des États-Unis remet de plus en plus en question les baisses de taux d'intérêt très attendues de la part de la Réserve fédérale (Fed). Cela devrait maintenir la pression à la baisse sur les monnaies africaines et entraver la lutte contre l'inflation sur le continent. En revanche, l'économie de la zone euro a stagné au quatrième trimestre 2023, après une contraction de 0,1 % au trimestre précédent. La BCE devrait par conséquent abaisser ses taux avant la Fed. L'affaiblissement de l'euro qui s'ensuivra et la faible croissance dans la région devraient peser sur les exportations de l'Afrique vers l'Europe, qui est le deuxième partenaire commercial de l'Afrique après l'Asie, bien avant le commerce intra-africain. En Asie, l'inflation reste élevée. Par conséquent, à l'exception de la Chine et du Vietnam, les banques centrales asiatiques ont maintenu les niveaux de leurs taux directeurs égaux ou supérieurs à ceux d'avant la pandémie. Combiné aux réductions de taux à venir dans le cadre d'une solide croissance des autres pays asiatiques, la politique de soutien de la Chine devrait profiter à l'Afrique et atténuer la pression sur ses monnaies.

Les sources de l'inflation doivent être

soigneusement identifiées et les politiques monétaire et budgétaire mieux coordonnées

L'inflation élevée et persistante en Afrique malgré un resserrement monétaire agressif relance le débat sur l'efficacité des politiques monétaires. L'un des principaux problèmes est le fait que les facteurs liés à l'offre sont plus importants pour l'inflation en Afrique, en raison des récents chocs géopolitiques et des prix des matières premières, ainsi que de problèmes plus structurels tels qu'une faible productivité et des infrastructures inadéquates. En outre, les facteurs liés à l'offre devraient devenir plus fréquents et persistants en Afrique en raison de la polarisation géopolitique et de la reconfiguration des chaînes de valeur mondiales. Les chocs liés à l'offre font grimper l'inflation et réduisent la production, constituant un compromis défavorable entre la stabilisation de la production et de l'inflation. L'inflation et la production sont en effet souvent négativement corrélées en Afrique, contrairement aux pays à revenu élevé où les chocs liés à la demande sont

plus fréquents, et où la stabilisation de l'inflation sert également à stabiliser la production. Des réponses ciblées de politiques du côté de l'offre, qui ne sont pas nécessairement monétaires, sont alors indispensables, telles que l'approfondissement de la libéralisation des échanges intrarégionaux ou la stimulation de l'offre intérieure et l'attraction des investissements. Les chocs liés à la demande ont toutefois également joué un rôle récemment, comme la politique monétaire accommodante dans le sillage de la pandémie de COVID-19 et la prédominance de la politique fiscale. La politique budgétaire doit être alignée sur la politique monétaire, en particulier si cette dernière tente de restreindre la demande globale. Le relèvement des taux directeurs dans un contexte de forte domination budgétaire a peu de chances de porter ses fruits et ne fera que réduire l'activité économique privée. Alors que les banques centrales africaines s'efforcent de ramener l'inflation à des niveaux acceptables, la coordination des politiques monétaires et budgétaires devrait se voir accorder une plus haute priorité en Afrique.

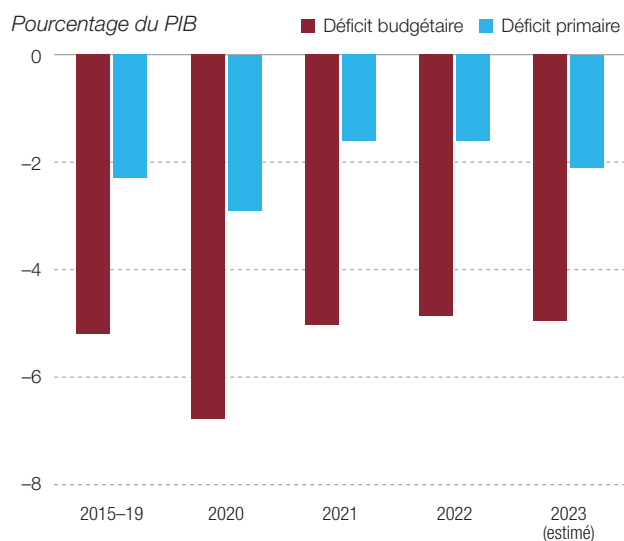
Situation budgétaire et mobilisation des ressources intérieures

Les déficits budgétaires devraient se creuser légèrement avant de se réduire pour retrouver leurs niveaux d'avant la pandémie, mais les incertitudes restent élevées

Quatre ans après l'apparition de la COVID-19, les positions budgétaires reviennent lentement aux niveaux d'avant la pandémie (figure 1.14), à mesure que les pays maîtrisent leurs dépenses et prennent des mesures pour stimuler la mobilisation des recettes. Les estimations actualisées montrent que le déficit budgétaire moyen sur le continent a légèrement augmenté, passant de 4,9 % du PIB en 2022 à 5 % en 2023, principalement en raison d'un accroissement marginal du déficit primaire de 1,6 % du PIB en 2022 à 2,1 % du PIB en 2023. La légère détérioration du déficit primaire est principalement due aux mesures mises en œuvre pour atténuer les effets de la hausse des prix des denrées alimentaires dans un contexte de baisse des recettes du secteur de l'énergie. Le service de la dette s'est toutefois stabilisé grâce à des programmes supplémentaires

Le taux élevé d'inflation en Afrique est en grande partie structurel et s'explique par des facteurs externes ainsi que par des chocs d'approvisionnement en denrées alimentaires au niveau national

FIGURE 1.14 Solde budgétaire global et solde budgétaire primaire, 2015 à 2023



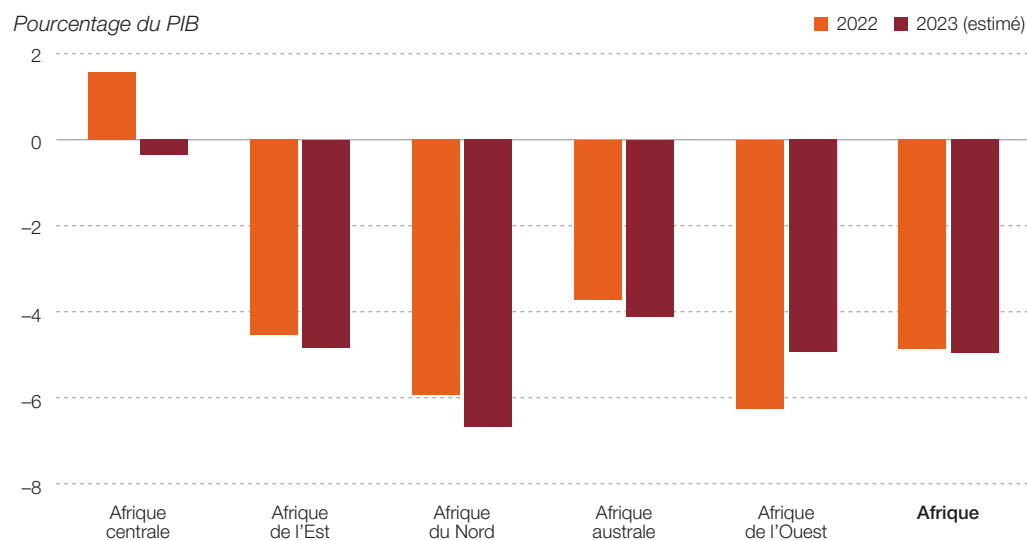
Source: Statistiques de la Banque africaine de développement.

de restructuration de la dette, au profit de pays tels que l'Éthiopie, le Ghana et la Zambie, dont les déficits budgétaires se sont réduits en 2023.

Sur les cinq régions africaines, quatre ont vu leurs déficits budgétaires augmenter (figure 1.15). L'Afrique centrale a connu la plus forte augmentation, passant d'un excédent de 1,6 % du PIB en 2022 à un déficit de 0,4 % en 2023, avec en

premières positions la Guinée équatoriale et la République du Congo, dont les excédents ont respectivement chuté de 11,9 % et 8,9 % du PIB en 2022 à 0,8 % et 4,2 % en 2023, principalement en raison d'une baisse des recettes pétrolières. L'Afrique du Nord a enregistré la deuxième plus forte augmentation du déficit budgétaire, de 5,9 % du PIB en 2022 à 6,7 % en 2023, sous l'impulsion de l'Algérie et de la Libye. Le déficit budgétaire de l'Algérie s'est aggravé, passant de 7,8 % du PIB l'année précédente à 10,2 % en 2023, et la Libye a transformé son excédent budgétaire de 3,1 % du PIB en 2022 en une position budgétaire presque équilibrée en 2023, principalement en raison de la baisse des recettes du secteur pétrolier. L'Afrique australe et l'Afrique de l'Est ont également enregistré une augmentation de leurs déficits budgétaires, bien que dans une moindre mesure, passant respectivement de 3,7 % du PIB à 4,1 % et de 4,5 % du PIB à 4,8 %. De son côté, l'Afrique de l'Ouest a renforcé sa position fiscale en réduisant son déficit budgétaire de 6,3 % l'année précédente au niveau moyen du continent de 4,9 % du PIB en 2023. L'amélioration de la situation budgétaire dans des pays tels que la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Nigeria et la Sierra Leone a contribué à réduire le déficit budgétaire de cette région. Le Ghana se distingue particulièrement avec un déficit budgétaire qui a diminué de 7,3 points de

FIGURE 1.15 Solde budgétaire en part du PIB par région, 2022 à 2023



Source: Statistiques de la Banque africaine de développement.

pourcentage du PIB, passant de 11,8 % du PIB en 2022 à 4,5 % du PIB en 2023. Cette amélioration est due d'une part à l'amélioration du solde primaire et d'autre part aux mesures de stabilisation macroéconomique mises en œuvre. Le Ghana a bénéficié d'un programme triennal de facilité élargie de crédit (FEC) d'environ 3 milliards de dollars américains de la part du FMI et s'est engagé dans une restructuration globale de sa dette. Dans ce contexte, les autorités se sont engagées à consolider le budget et à mettre en œuvre des réformes structurelles dans les domaines de la politique budgétaire, de l'administration fiscale et de la gestion des finances publiques.

Sur les onze pays classés comme exportateurs de pétrole, sept (Algérie, Angola, Cameroun, Égypte, Gabon, Nigeria et Soudan du Sud) ont affiché des déficits budgétaires en 2023, contre seulement quatre pays (Guinée équatoriale, Libye, République du Congo et Tchad) ayant enregistré des excédents budgétaires (figure 1.16). Malgré cela, le groupe a enregistré un déficit budgétaire moyen de 5,4 % du PIB en 2023, contre 4,6 % en 2022. Le déficit budgétaire moyen des économies à faible intensité en ressources a continué de s'améliorer, passant de 5,7 % du PIB en 2022 à 4,9 % du PIB en 2023, grâce à des factures

d'importation moins chères et à une légère amélioration de l'activité économique. Plus de deux tiers des pays de ce groupe ont amélioré leur solde budgétaire en 2023. Le Lesotho, le Mozambique, l'Ouganda et São Tomé-et-Príncipe ont réduit leur déficit budgétaire de plus de deux points de pourcentage du PIB. Le déficit budgétaire moyen des économies à forte intensité en ressources autres que le pétrole s'est également légèrement réduit, passant de 4,6 % du PIB en 2022 à 4,4 % du PIB en 2023. Comme les économies à faible intensité en ressources, tous les pays de ce groupe ont enregistré un déficit budgétaire en 2023, et les deux tiers ont réduit son niveau par rapport à 2022.

Le déficit budgétaire du continent devrait se réduire en 2024 à 4,7 % du PIB, puis à 4,3 % du PIB en 2025, après la légère augmentation à 5 % du PIB en 2023 (figure 1.17). Après le déficit record enregistré à la suite de la pandémie de COVID-19, les pays dépendant du tourisme ont vu leurs déficits budgétaires s'améliorer avec la reprise des activités touristiques internationales. Ce groupe devrait afficher le plus faible déficit budgétaire en 2025. À l'exception des pays exportateurs de pétrole, dont le déficit budgétaire pourrait augmenter en 2024 à 5,6 % du PIB, contre 5,4 % en 2023, avant de redescendre et de se stabiliser

Sur les onze pays classés comme exportateurs de pétrole, sept ont affiché des déficits budgétaires en 2023, contre seulement quatre pays ayant enregistré des excédents budgétaires

FIGURE 1.16 Solde budgétaire en part du PIB par pays, 2022 à 2023

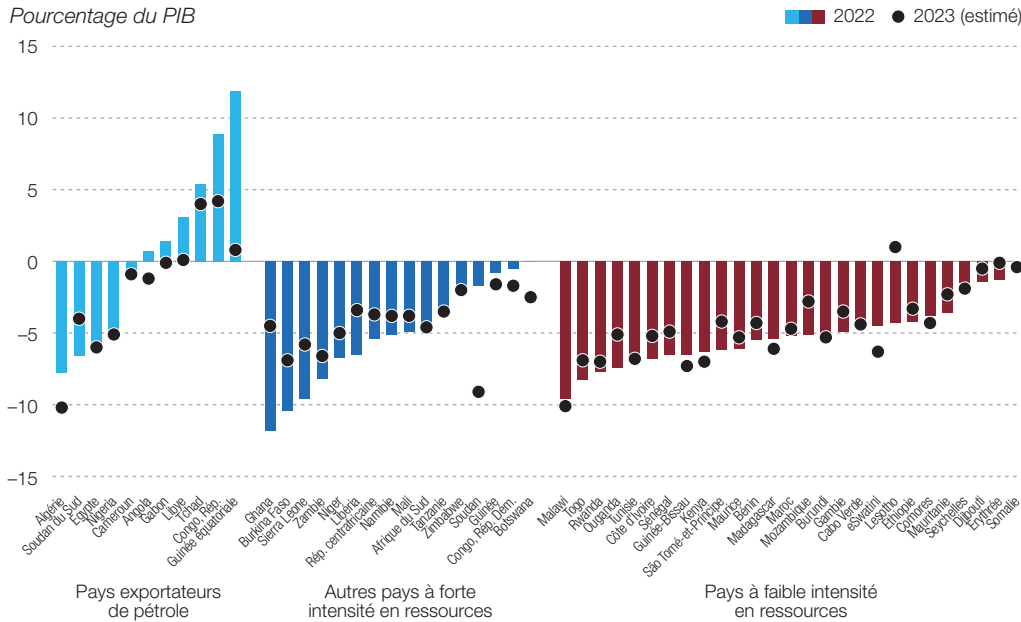
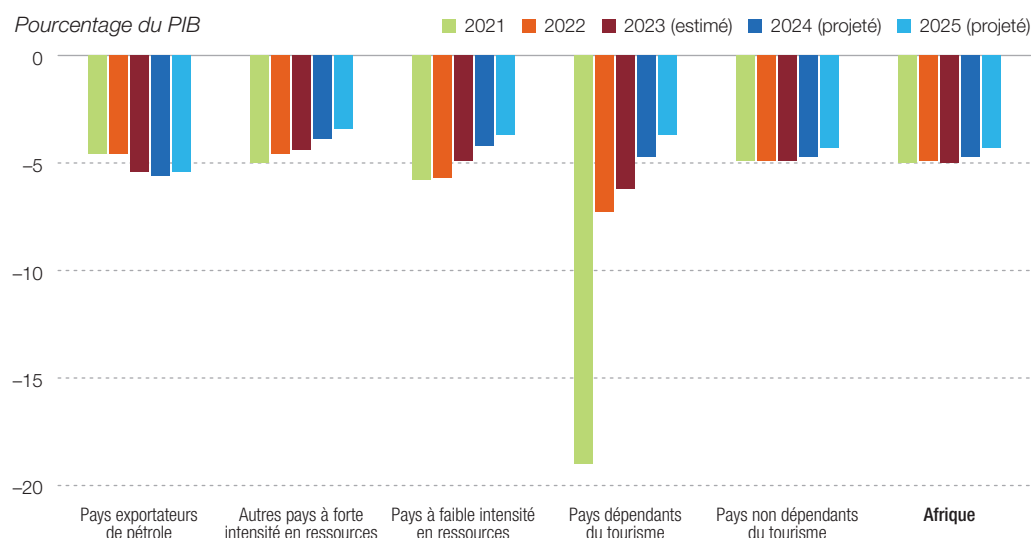


FIGURE 1.17 Solde budgétaire en part du PIB par groupe de pays, 2020 à 2024



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement.

Après le déficit record enregistré à la suite de la pandémie de COVID-19, les pays dépendant du tourisme ont vu leurs déficits budgétaires s'améliorer avec la reprise des activités touristiques internationales

à 5,4 % en 2025, les autres groupes devraient enregistrer une réduction progressive de leur déficit budgétaire à court terme. La baisse des prix de l'énergie devrait entraîner une diminution des recettes pétrolières des pays exportateurs, créant ainsi des risques pour leur situation budgétaire. Les programmes d'assainissement budgétaire liés à la restructuration de la dette dans plusieurs pays devraient libérer une certaine marge de manœuvre budgétaire, contribuant ainsi à la réduction de leur déficit budgétaire.

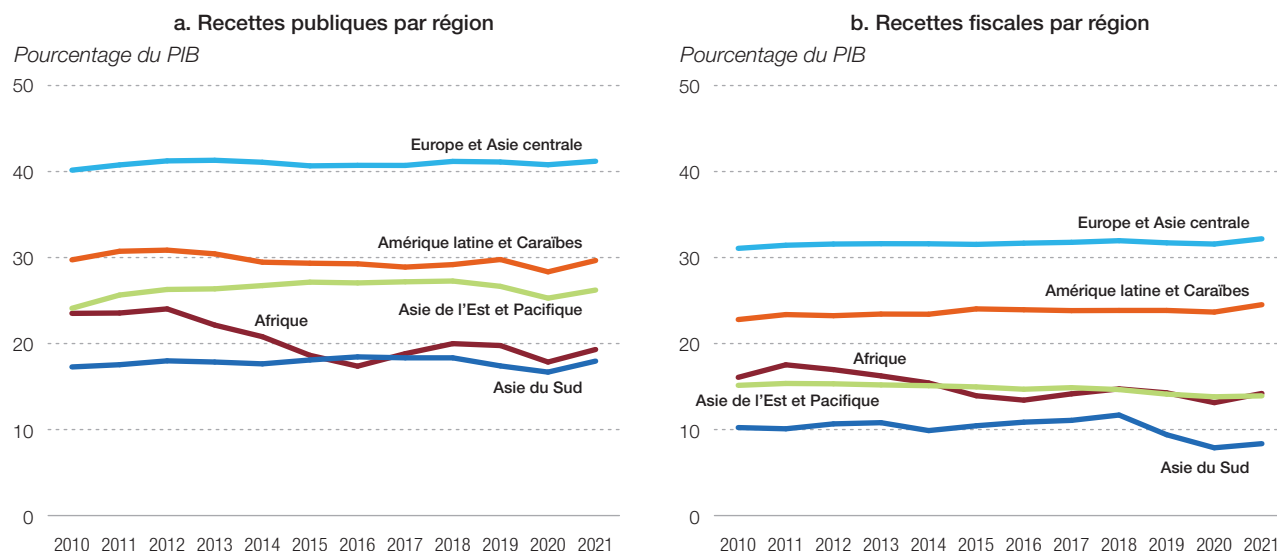
Pour les pays africains, le défi politique le plus difficile à relever reste la mobilisation des ressources intérieures destinées à financer leur transformation économique

L'augmentation de la mobilisation des ressources intérieures reste un défi politique pressant auquel les pays africains sont confrontés pour financer leur agenda de transformation. Mobilisées à grande échelle, les ressources intérieures peuvent soutenir les efforts de l'Afrique pour réduire l'extrême pauvreté et les inégalités, assurer la fourniture de services de santé et d'éducation de qualité, et développer des infrastructures de base pour soutenir une croissance inclusive. Les pays doivent donc veiller à ce que leurs dépenses publiques soient significatives et efficaces pour soutenir le développement durable et protéger

les plus vulnérables des effets néfastes du changement climatique et d'autres chocs. Malgré les récents efforts de mobilisation des ressources intérieures, les recettes moyennes des administrations publiques africaines (recettes fiscales et non fiscales, à l'exclusion des dons) ont considérablement diminué, passant de 23,5 % du PIB en 2010 à 19,8 % du PIB en 2019 (figure 1.18).

La réduction des recettes publiques brutes moyennes est principalement due à une baisse constante des recettes fiscales, qui constituent la principale source de recettes intérieures dans la plupart des pays d'Afrique. Les recettes fiscales ont diminué de 1,8 point de pourcentage, passant de 16,1 % du PIB en 2010 à 14,3 % du PIB en 2019. Cette baisse est en partie due à l'inefficacité des systèmes de collecte des impôts et à l'utilisation insuffisante des technologies numériques pour améliorer la conformité et la collecte des impôts. Au cours des cinq années précédant la pandémie de COVID-19 (2015–2019), les recettes fiscales moyennes n'ont représenté que 14,1 % du PIB, moins que le minimum de 15 % nécessaire pour qu'un pays en développement puisse financer ses ODD de manière adéquate. Ce ratio est également nettement inférieur à la moyenne de la période correspondante pour l'Amérique latine (23,9 %) et atteint moins de la moitié de la moyenne pour l'Europe et l'Asie centrale (31,7 %). Les estimations

FIGURE 1.18 Recettes publiques et fiscales totales en Afrique depuis 2010



Source: Calculs des services de la Banque africaine de développement basés sur les données des Perspectives de l'économie mondiale du FMI.

pour la période qui a suivi la COVID-19 (2021–2022) montrent un signe de reprise des recettes fiscales jusqu'à une moyenne de 14,6 % du PIB. Même si 28 pays africains ont enregistré une augmentation de leurs recettes fiscales en 2022 par rapport à la moyenne des cinq années précédant l'apparition de la COVID-19, seuls 21 pays avaient des recettes fiscales supérieures au seuil de 15 % mentionné plus haut.

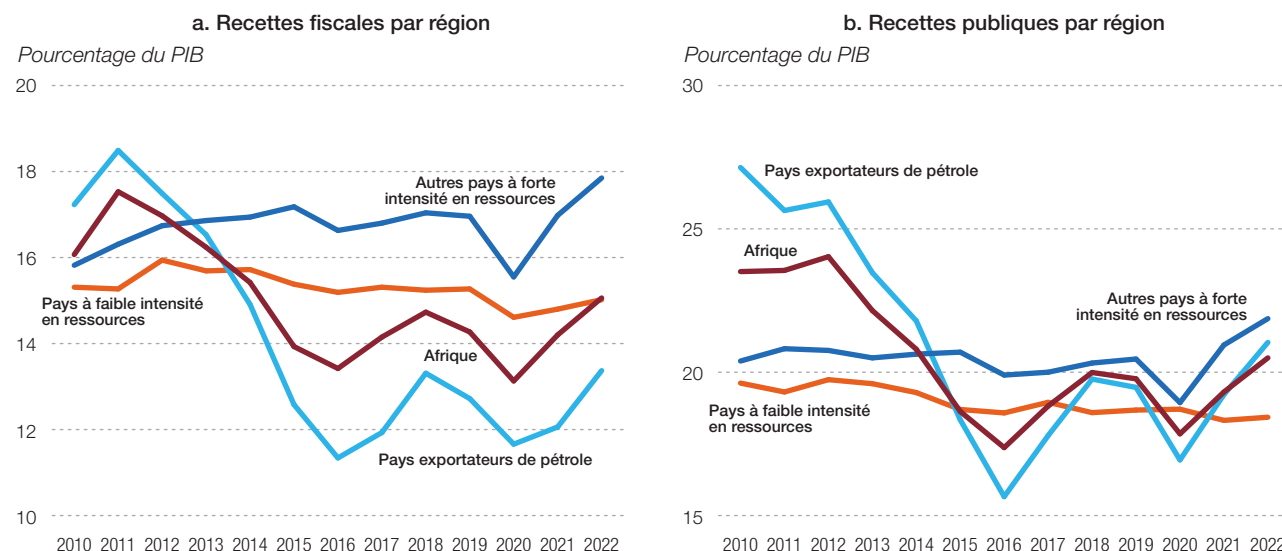
L'évolution des recettes brutes suit celle des recettes fiscales. Tout comme les recettes fiscales, les recettes des administrations publiques ont diminué de près de 2 points de pourcentage pour atteindre une moyenne de 17,8 % du PIB en 2020, contre 19,8 % du PIB en 2019. En 2022, elles étaient estimées à 20,5 % du PIB, soit un redressement par rapport à la baisse induite par la pandémie. Ici aussi, les résultats de l'Afrique sont inférieurs à ceux des régions comparables, à l'exception de l'Asie du Sud (17,6 % du PIB). Reflétant la diversité des paysages économiques du continent, les ratios de recettes varient considérablement d'un groupe de pays à l'autre. Cette hétérogénéité souligne la nécessité de politiques fiscales spécifiques à chaque pays.

La tendance des recettes en Afrique a été principalement tirée par les économies à forte intensité en ressources autres que le pétrole (figure 1.19). Pour ce groupe, les recettes des administrations

publiques et les recettes fiscales ont été estimées à 20,5 % du PIB et à 17,0 % en 2019. Les recettes fiscales des pays à faible intensité en ressources, qui dépendent en grande partie des impôts directs sur le revenu, notamment des sociétés et du travail, ont progressivement diminué au cours de la dernière décennie en raison de l'inefficacité des systèmes de collecte de l'impôt. Plus inquiétant encore, tout en tirant des revenus importants des activités pétrolières au cours de la période, les économies dépendantes du pétrole n'ont pas accru de manière substantielle leurs recettes fiscales non pétrolières. Le ratio de leurs recettes fiscales a légèrement augmenté, passant de 11,7 % du PIB en 2020 à 13,4 % en 2022. Ces recettes ont également été volatiles, parallèlement à la cyclicité des prix des matières premières. En revanche, les pays à forte intensité en ressources autres que le pétrole ont commencé à tirer parti de la reprise qui a suivi la pandémie, augmentant leurs recettes fiscales à 17,8 % du PIB en 2022, contre 15,6 % en 2020.

En moyenne, les pays africains mobilisent deux fois moins de ressources internes par rapport au PIB que les économies avancées, et malgré une variété de stratégies visant à augmenter les recettes publiques, les progrès réalisés restent limités. De nombreux facteurs déterminent la mobilisation des ressources intérieures d'un pays. Les études et les rapports de recherche sur les

FIGURE 1.19 Recettes publiques et fiscales par caractéristiques économiques



Source: Calculs des services de la Banque africaine de développement basés sur les données des Perspectives de l'économie mondiale du FMI.

finances publiques montrent que le succès de la mobilisation des ressources intérieures dépend de plusieurs facteurs macroéconomiques, politiques, démographiques et institutionnels (voir MEO, 2024). Les déterminants macroéconomiques comprennent le niveau de développement, le niveau d'endettement, le taux d'investissement privé, la taille du secteur manufacturier, les termes de l'échange, la facilité d'accès au crédit du secteur privé, le taux d'inflation et la taille du secteur informel. Les facteurs démographiques tels que la proportion de la population active ou de la population économiquement dépendante et le degré d'urbanisation font également partie des déterminants mis en évidence dans la littérature. Les facteurs institutionnels comprennent la capacité des autorités à maintenir un environnement politique stable, à lutter contre la corruption et à créer un environnement économique favorable avec des droits de propriété et des procédures administratives simplifiées.

Position extérieure et balance du compte courant

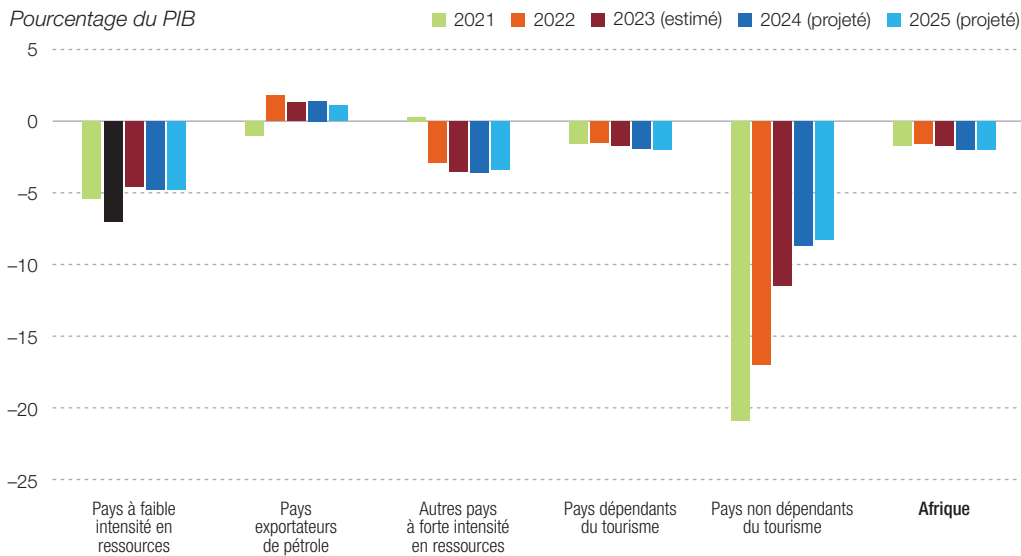
La position extérieure globale de l'Afrique devrait s'affaiblir légèrement en 2024–2025

Le déficit moyen du compte courant devrait se creuser, passant d'une estimation de 1,7 % du PIB

en 2023 à 2 % du PIB en 2024 et 2025, respectivement (figure 1.20). Ces projections, qui représentent une réduction du déficit de 0,2 point de pourcentage en 2024 par rapport aux prévisions des MEO de janvier 2024, reflètent le rebond du commerce mondial et la reprise des importations de produits de base de la Chine induite par la stabilisation de son secteur de la construction et par la résilience de son marché intérieur favorisée par la reprise des investissements et la fermeté des dépenses de consommation.

Les excédents du compte courant des économies exportatrices nettes de pétrole devraient s'améliorer, passant d'une estimation de 1,3 % du PIB en 2023 à 1,4 % du PIB en 2024, avant de redescendre à 1,1 % du PIB en 2025, avec une révision à la hausse de 0,1 point de pourcentage par rapport au chiffre des MEO de janvier 2024, reflétant la hausse des prix du pétrole due aux tensions géopolitiques persistantes au Moyen-Orient et aux chocs de l'offre résultant principalement de plusieurs réductions unilatérales et négociées de la production par les pays de l'OPEP et de l'OPEP+. Bien que les importations chinoises de matières premières non énergétiques soient en hausse, l'affectation de ces importations aux stocks plutôt qu'aux utilisateurs finaux a eu peu d'impact sur les prix, qui ont baissé par rapport aux sommets atteints après la pandémie en 2023.

FIGURE 1.20 Balance du compte courant en Afrique, par groupe de pays, 2021 à 2025



Source: Statistiques de la Banque africaine de développement.

L'effondrement des prix des matières premières non énergétiques a touché les économies à forte intensité en d'autres ressources, où le déficit du compte courant devrait se creuser, passant d'une estimation de 3,5 % du PIB en 2023 à 3,6 % du PIB en 2024 avant de se réduire légèrement à 3,4 % en 2025, ce qui représente une révision à la baisse de 0,1 et 0,2 point de pourcentage respectivement pour les chiffres de 2024 et 2025, par rapport aux prévisions des MEO de janvier 2024.

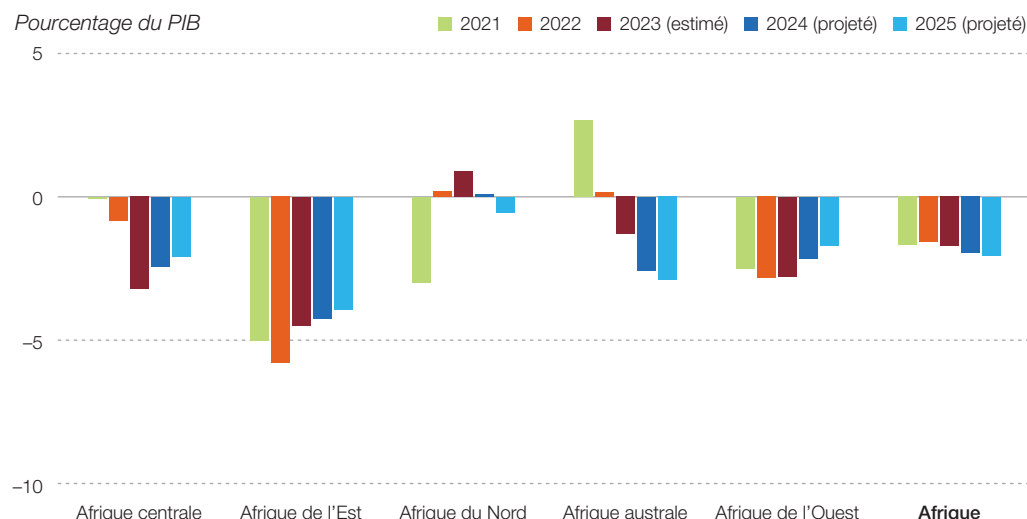
Le déficit moyen du compte courant devrait se creuser dans les économies à faible intensité en ressources, passant d'une estimation de 4,6 % du PIB en 2023 à 4,8 % du PIB en 2024 et 2025. Les chiffres pour 2024 et 2025 représentent une amélioration de 0,7 et 0,3 point de pourcentage par rapport aux prévisions des MEO de janvier 2024, mais ils reflètent principalement les effets de report des factures d'importation de capitaux alors que les États augmentent leurs dépenses en infrastructures publiques dans les domaines de l'énergie, du transport et de la logistique. Des améliorations de la position extérieure sont prévues pour les économies dépendantes du tourisme, où on estime que le solde du compte courant devrait se réduire de 11,5 % du PIB en 2023 à 8,7 % et 8,3 % du PIB en 2024 et 2025, respectivement. Ces améliorations, une hausse de 3,3 et 2,2 points de pourcentage pour

2024 et 2025 par rapport aux prévisions des MEO de janvier 2024, reflètent le report de la réduction des factures d'importation de carburant et la croissance des recettes touristiques stimulées par l'augmentation des taux d'occupation et la reprise continue des arrivées de touristes.

La position extérieure de l'Afrique du Nord est positive (figure 1.21), avec un excédent du compte courant estimé à 0,9 % du PIB en 2023 et devant tomber à 0,1 % du PIB en 2024, l'important déficit de 8,5 % du PIB de la Mauritanie étant plus que compensé par les 24,5 % du PIB de l'excédent du compte courant de la Libye. Toutefois, cet excédent pourrait se transformer en un déficit de 0,6 % du PIB en 2025. Le déficit de la Mauritanie est en baisse par rapport à l'estimation de 9,8 % du PIB en 2023 et reflète l'augmentation prévue des recettes d'exportation résultant de l'accroissement de la production de minerai de fer, d'or et de gaz, complétée par une réduction des dépenses pour les biens d'équipement importés. Pour la Libye, l'excédent du compte courant, projeté à 21,8 % en moyenne entre 2023 et 2025, est dû à l'amélioration de la stabilité qui a favorisé l'augmentation de la production de pétrole. Malgré des déficits à deux chiffres au Liberia (23,7 % du PIB), au Sénégal (10,9 % du PIB) et en Guinée (10,3 % du PIB), l'Afrique de l'Ouest devrait afficher le deuxième déficit extérieur le plus bas (2,1 % du

Le déficit moyen du compte courant devrait se creuser, passant d'une estimation de 1,7 % du PIB en 2023 à 2 % du PIB en 2024 et 2025, respectivement

FIGURE 1.21 Balance du compte courant, par région africaine, 2023



Source: Statistiques de la Banque africaine de développement.

La position extérieure de l'Afrique du Nord est positive avec un excédent du compte courant estimé à 0,9 % du PIB en 2023 et devant tomber à 0,1 % du PIB en 2024

PIB), grâce à l'amélioration prévue de l'excédent extérieur de la plus grande économie de la région, le Nigeria, qui devrait passer de 0,9 % du PIB en 2023 à 3,0 % du PIB en 2024. En Afrique centrale, le déficit moyen du compte courant est projeté à 2,4 % du PIB en 2024, avec une compensation des excédents extérieurs du Tchad (1,3 % du PIB) et de la République du Congo (3,2 % du PIB) par les importants déficits extérieurs de la République centrafricaine (9 % du PIB), de la République démocratique du Congo (4,5 % du PIB), et de la Guinée équatoriale (3,5 % du PIB).

En Afrique australe, le déficit du compte courant projeté à 2,6 % reflète la compensation des excédents de la balance extérieure de l'Angola (5,1 % du PIB), de l'Eswatini (3,9 % du PIB), de la Zambie (3,4 % du PIB), du Botswana (1,1 % du PIB) et du Zimbabwe (0,7 % du PIB) par les importants déficits extérieurs du Mozambique (38,1 % du PIB), de São Tomé-et-Príncipe (11,4 % du PIB), de la Namibie (9,6 % du PIB) et du Malawi (8,2 % du PIB). L'augmentation du déficit du compte courant du Mozambique est imputable à la hausse des importations de capitaux liée à la reprise du projet de GNL Zone 1 de Total. Au Malawi, la persistance du déficit du compte courant devrait être alimentée par le report des pénuries de devises dans un contexte d'augmentation de la facture des importations de denrées alimentaires et d'énergie, couplée aux conséquences négatives des chocs

météorologiques sur la production des principales exportations agricoles. L'Afrique du Sud, la locomotive économique de la région, devrait afficher une position extérieure négative de 2,9 % du PIB en 2024, en raison de la faiblesse des prix des produits de base exportés, de l'intensification des contraintes liées à l'infrastructure logistique et de l'importance des importations pour les projets liés à l'énergie.

Malgré les exceptionnels excédents du compte courant de Djibouti (20 % du PIB) et de l'Érythrée (12,4 % du PIB), le déficit extérieur de l'Afrique de l'Est devrait être le plus élevé (4,2 % du PIB) en 2024. La région devrait enregistrer le deuxième déficit médian le plus élevé en 2024 (6,7 % du PIB), avec le Rwanda (10,9 %), la Somalie (10,4 %) et l'Ouganda (8,3 %) affichant le plus haut niveau de déséquilibre extérieur. Au Rwanda et en Ouganda, les déficits sont imputables aux effets persistants de la baisse des prix des exportations traditionnelles et à l'impact négatif des mauvaises conditions météorologiques sur la production de café et de thé, conjugués à une baisse des revenus secondaires. Le déséquilibre du compte courant de la Somalie reflète la baisse des exportations causée par la sécheresse et par l'insécurité engendrée par les fréquentes attaques terroristes, ainsi que par l'augmentation des factures d'importation de marchandises, en particulier les denrées alimentaires, ainsi que les machines et le

matériel de transport essentiels pour les projets de construction privés et publics en cours.

Décomposition du compte courant

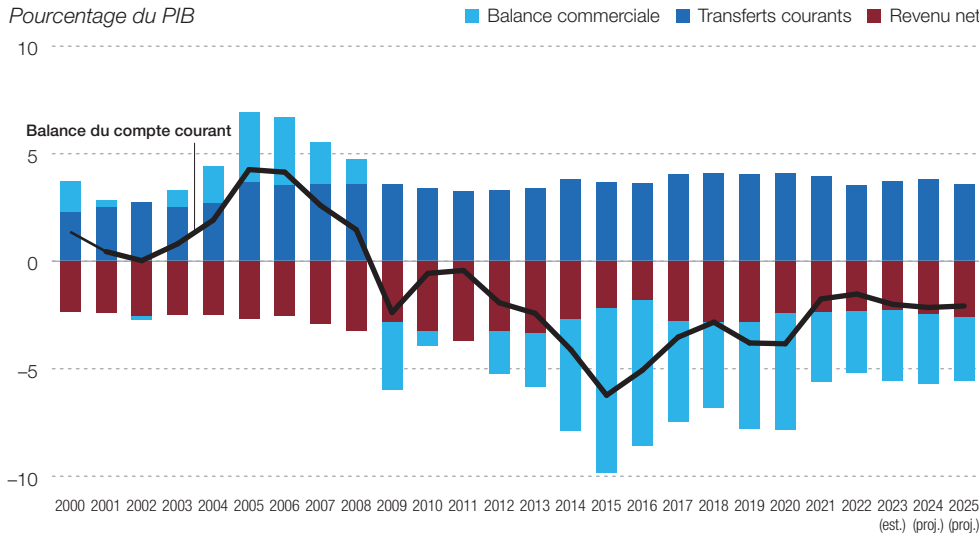
L'analyse du compte courant de l'Afrique, selon l'approche des comptes extérieurs, révèle que la légère augmentation (+0,2 % du PIB) du déficit en 2023 est due à un creusement du déficit commercial à 3,3 % du PIB contre 2,8 % l'année précédente (figure 1.22). Le déficit des revenus nets (2,3 % du PIB) est resté globalement inchangé. L'excédent des transferts courants a légèrement augmenté en 2023 (3,7 % du PIB) par rapport à celui de 2022 (3,6 % du PIB). Le déficit commercial pourrait se réduire légèrement en 2024 (3,2 % du PIB) et cette tendance devrait se poursuivre en 2025 avec un déficit projeté à 3 % du PIB, conformément à l'amélioration attendue des recettes d'exportation. Le compte courant devrait rester déficitaire à 2,0 % du PIB en 2024 et 2025, en raison d'un léger creusement du déficit sur les revenus nets. Cette décomposition montre que l'instabilité et la persistance du déficit du compte courant sont largement dues à la dynamique de la balance commerciale, elle-même dépendante de l'évolution des termes de l'échange. L'instabilité et la persistance du déficit commercial depuis la crise financière et économique de 2008 nuisent à la stabilité économique et alimentent l'augmentation

de la dette en Afrique. Pour échapper à la dépendance vis-à-vis de l'instabilité macroéconomique et des cycles des termes de l'échange qui nuisent au développement économique et social, les économies africaines doivent se diversifier en tirant parti de leur capital naturel. Le développement du secteur manufacturier et la réduction des exportations de matières premières non transformées doivent faire partie de la stratégie de transformation économique des pays africains.

La décomposition du compte courant selon l'approche épargne-investissement montre que les variations de l'épargne nationale peuvent jouer un rôle important dans l'évolution du compte courant, en particulier dans les pays dont les déficits du compte courant se creusent (figure 1.23). Les plus fortes détériorations des comptes courants en 2023 sont intervenues dans cinq pays (Algérie, Angola, République du Congo, Soudan du Sud et Tchad) en raison de la faiblesse de l'épargne nationale. Bien que l'augmentation de l'investissement ait contribué à creuser le déficit du compte courant de ces pays, c'est la baisse de l'épargne nationale qui a été plus déterminante. Au Soudan du Sud, le compte courant s'est détérioré à cause de la forte baisse de l'épargne nationale, qui a plus que compensé la chute de l'investissement due à l'aggravation de l'instabilité et aux risques qui en découlent pour l'investissement.

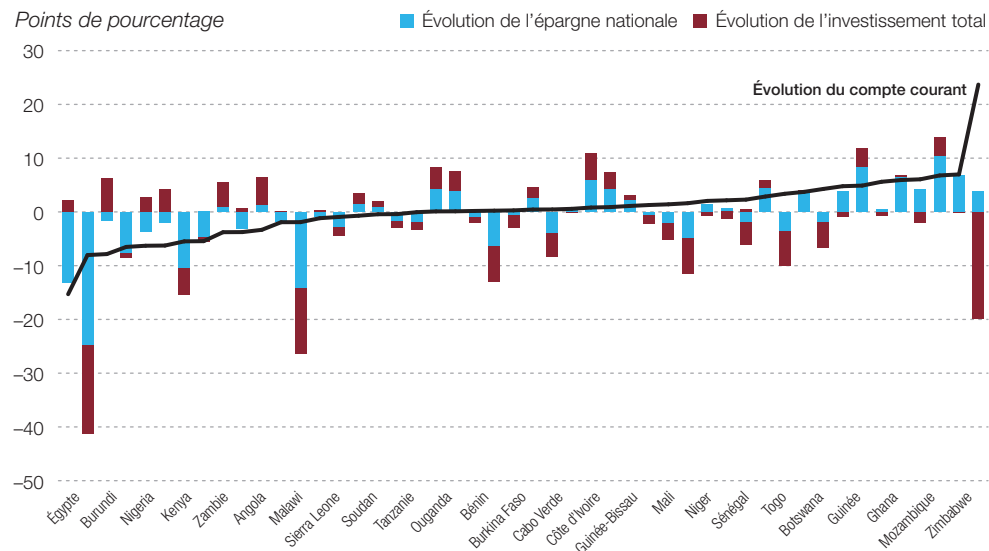
Malgré les exceptionnels excédents du compte courant de Djibouti (20 % du PIB) et de l'Érythrée (12,4 % du PIB), le déficit extérieur de l'Afrique de l'Est devrait être le plus élevé (4,2 % du PIB) en 2024

FIGURE 1.22 Dynamique et décomposition du compte courant en Afrique, 2000 à 2025



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement.

FIGURE 1.23 Évolution du compte courant, de l'épargne nationale et de l'investissement total, 2022 à 2023



Source : Calculs des services fondés sur la base de données du PEM.

La décomposition du compte courant selon l'approche épargne-investissement montre que les variations de l'épargne nationale peuvent jouer un rôle important dans l'évolution du compte courant, en particulier dans les pays dont les déficits du compte courant se creusent

Les pays dont le compte courant s'est nettement amélioré ont augmenté leur épargne nationale, comme l'ont fait l'Eswatini, le Lesotho, la Mauritanie, la Namibie et le Sénégal. En revanche, la plus forte amélioration enregistrée au Mozambique est principalement due à la forte baisse de l'investissement. Si l'on considère le fait que les économies africaines doivent accélérer les investissements productifs pour relever les défis de la transformation structurelle, les politiques visant à encourager l'épargne (épargne privée et contrôle des déficits budgétaires) sont fondamentales pour éviter l'aggravation des déséquilibres extérieurs. L'une des clés de l'augmentation de l'épargne reste l'amélioration du taux d'emploi. La création d'opportunités de travail décent pour la population africaine jeune peut accroître l'épargne nationale et réduire la dépendance à l'égard de la dette pour soutenir l'investissement intérieur.

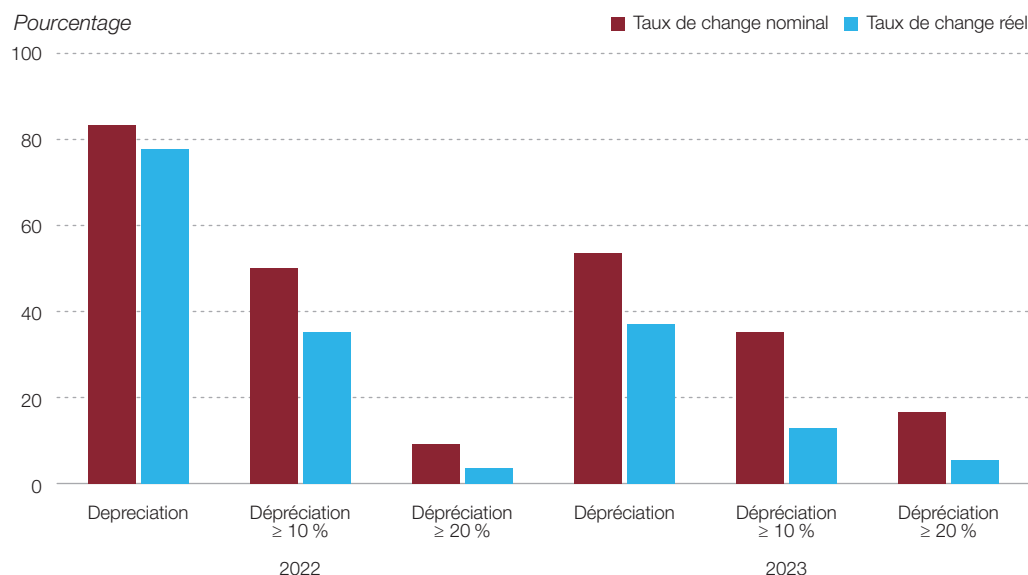
Évolution des taux de change et de la politique monétaire

La dépréciation des monnaies africaines s'est poursuivie en 2023, mais avec une couverture moins large

Sous la pression des taux d'intérêt mondiaux toujours élevés et de l'incertitude mondiale

persistante, alimentée par les tensions géopolitiques et financières, la plupart des monnaies africaines se sont encore dépréciées par rapport au dollar américain en 2023. Toutefois, des monnaies telles que le franc CFA, le dirham marocain, l'escudo cap-verdien, le dobra de Sao Tomé-et-Principe et le franc comorien ont repris de la valeur en raison de leur rattachement total ou partiel à l'euro, qui a retrouvé un peu de vigueur par rapport au dollar américain en 2023. À l'inverse, le dollar zimbabwéen (-89,8 %), la livre soudanaise (-77,6 %), la livre sud-soudanaise (-46 %), la livre égyptienne (-37,4 %), le kwanza angolais (-32,8 %) et le kwacha zambien (-15,4 %) ont enregistré les plus fortes dépréciations en 2023. Ces fortes dépréciations sont les conséquences de difficultés économiques persistantes (Égypte et Zimbabwe) et de l'instabilité politique (Soudan et Soudan du Sud). Pour le kwanza, elle résulte du manque de devises sur le marché, de la baisse tendancielle des prix du pétrole et de la fin du moratoire accordé par les créanciers chinois. Au total, les monnaies de 29 pays africains ont subi une dépréciation nominale par rapport au dollar américain en 2023 contre 45 en 2022 (figure 1.24). Pour 19 d'entre eux, la dépréciation nominale a été d'au moins 10 %, et même d'au moins 20 % dans 9 pays. La forte inflation régnant dans la

FIGURE 1.24 Proportion de pays africains dont la monnaie a été dépréciée en 2022 et 2023



Note : La dépréciation sans autre indication fait référence à une baisse de la valeur de la monnaie, indépendamment de la valeur.

Source : Calculs des services de la Banque africaine de développement.

plupart des pays africains a atténué l'effet de la dépréciation nominale, et moins de pays ont enregistré une dépréciation du taux de change réel. Au contraire, de nombreux pays ont vu leur taux de change s'apprécier, en termes réels, par rapport au dollar américain. Les pays ayant les taux d'appréciation les plus élevés (plus de 10 %) vont du Ghana (11,6 %) au Soudan (163,6 %), l'hyperinflation intérieure ayant compensé l'effet de la dépréciation nominale du taux de change.

Combinées à une inflation record dans certains pays, les fortes fluctuations des monnaies africaines ont entraîné d'importants défauts d'alignement monétaires

Les défauts d'alignement monétaires – surévaluations et sous-évaluations – sont des déséquilibres entre le taux de change effectif et son niveau d'équilibre (annexe 1.4). La série de chocs mondiaux survenus depuis 2022 – invasion de l'Ukraine par la Russie, resserrement des conditions monétaires, hyperinflation – a provoqué des défauts d'alignement des taux de change dans les économies africaines, bien que le degré de ces défauts diffère selon le régime de change et les fondamentaux macroéconomiques du

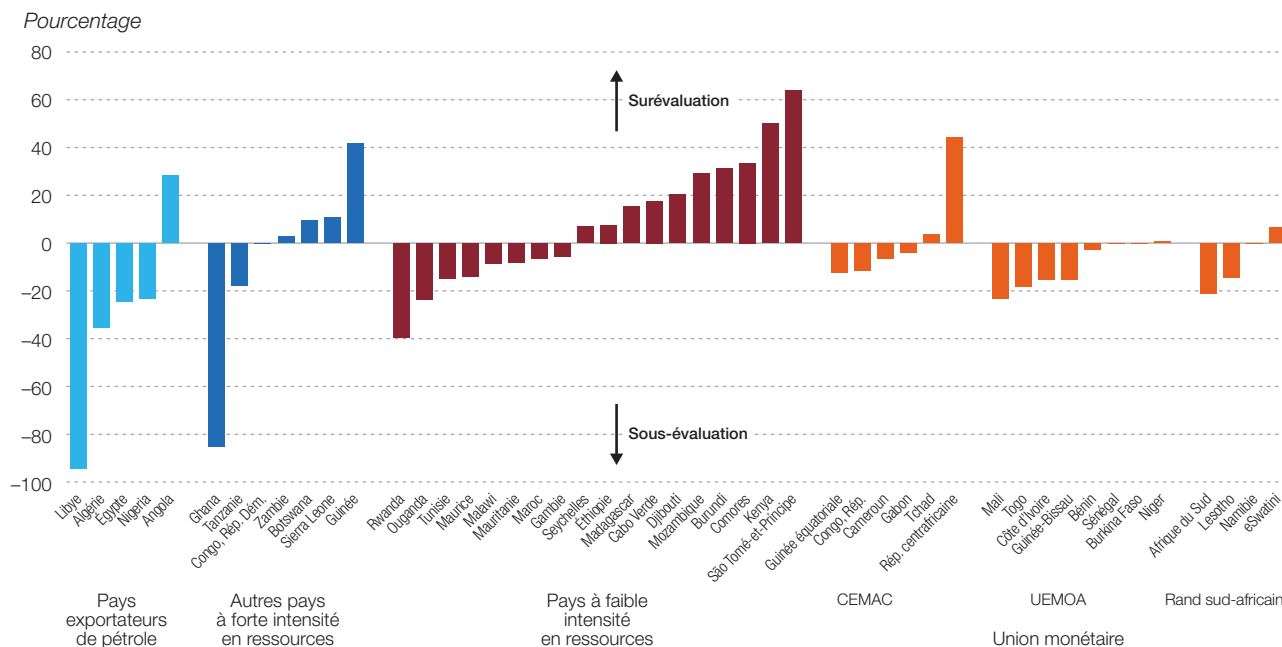
pays (figure 1.25). Ces derniers comprennent, entre autres, le niveau des actifs étrangers nets, la productivité, les termes de l'échange, et les dépenses publiques. Dans les unions monétaires où la stabilité des prix jouait un rôle relativement important, les distorsions ont été limitées. La République centrafricaine, par exemple, a connu une surévaluation de 44,3 % en raison d'une baisse des actifs étrangers nets et des termes de l'échange. La plupart des pays exportateurs de pétrole ont enregistré une sous-évaluation réelle, dont la plus forte a été enregistrée par la Libye en 2022. D'autres économies à forte intensité en ressources, telles que le Ghana, la Guinée, le Rwanda et Sao Tomé-et-Principe, ont affiché des conditions économiques variables, le Ghana connaissant la plus forte sous-évaluation (85 %), la Guinée la plus forte surévaluation (23 %) et le Rwanda la plus forte appréciation.

Les défauts d'alignement des taux de change sont coûteux pour la croissance, mais la sous-évaluation est bénéfique pour les économies dotées d'un important secteur manufacturier

Le défaut d'alignement des taux de change est préjudiciable à la croissance économique et au

Au total, les monnaies de 29 pays africains ont subi une dépréciation nominale par rapport au dollar américain en 2023 contre 45 en 2022

FIGURE 1.25 Défauts d'alignement des taux de change, 2022

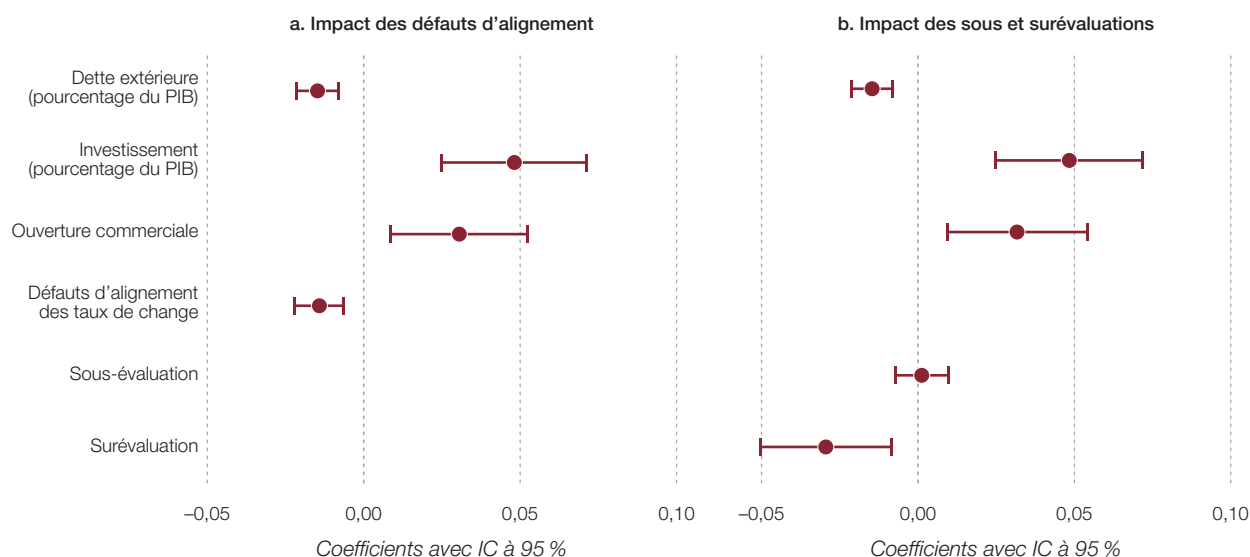


Source: Calculs des services de la Banque africaine de développement.

commerce.⁶ Une analyse empirique utilisant un panel de 44 pays africains sur la période 1980–2022 montre que le défaut d'alignement des taux de change a eu un impact négatif sur la croissance économique des pays africains. Cet impact est toutefois asymétrique, étant donné

que les pertes de croissance sont principalement associées à une perte de compétitivité réelle (figure 1.26). L'analyse montre que la sous-évaluation a un impact positif significatif sur la croissance, en particulier dans les pays ayant un secteur manufacturier important (tableau 1.4.2 en

FIGURE 1.26 Impact des défauts d'alignement des taux de change sur la croissance économique



Source: Calculs des services de la Banque africaine de développement.

annexe). Dans le cadre de leur stratégie de développement, de nombreux pays africains offrent des incitations pour favoriser la croissance du secteur manufacturier, considérée comme un précurseur de la transformation structurelle de ces économies. Outre les incitations structurelles et ciblées telles que les allègements fiscaux, le maintien de la stabilité des prix est également fondamental pour améliorer la compétitivité du secteur manufacturier.

Flux financiers extérieurs, leurs implications et perspectives

Les flux financiers extérieurs vers l'Afrique ont souffert du resserrement des conditions financières et de la grande incertitude mondiales

Les flux financiers extérieurs vers l'Afrique – investissements directs étrangers (IDE), aide publique au développement (APD), investissements de portefeuille, et envois de fonds – ont chuté de 19,4 % en 2022, passant de 217,1 milliards de dollars américains en 2021 à 174,9 milliards de dollars américains, soit 5,9 % du PIB de l'Afrique (figure 1.27). Cette baisse, qui annule la forte reprise qui a immédiatement suivi la pandémie, a été généralisée. Les investissements directs étrangers ont chuté d'environ 44 %, et le continent a enregistré des sorties nettes de portefeuille de 17 % et une

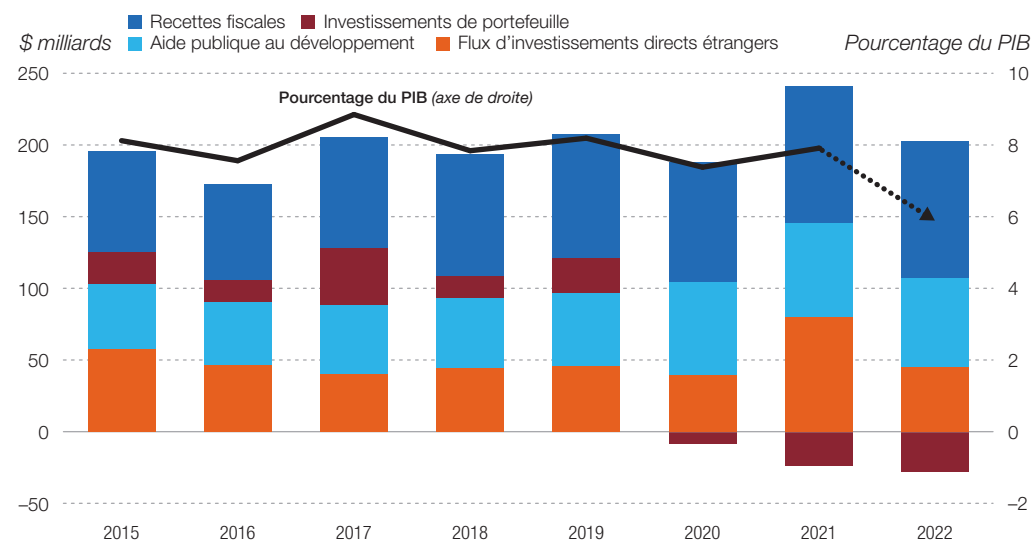
réduction des entrées d'APD d'environ 6 %. Seuls les envois de fonds ont enregistré une augmentation marginale de 0,2 %.

Après avoir plus que doublé pour atteindre environ 80 milliards de dollars américains en 2021, l'IDE a fortement chuté en 2022 pour s'établir à près de 45 milliards de dollars américains⁷. Ce déclin est principalement dû à la reconfiguration de grandes entreprises en Afrique du Sud, dont la part de l'IDE en Afrique a plus que diminué de moitié, passant de 49,3 % en 2021 à 20 % en 2022, soit environ 32 milliards de dollars américains de moins qu'en 2021. L'IDE vers l'Afrique reflète la perception par les investisseurs du risque lié à l'incertitude mondiale croissante, en dépit du fait que le continent offre des rendements de l'investissement comparativement plus élevés que d'autres régions du monde.⁸ Même si la part de l'Afrique dans les flux mondiaux d'IDE n'était que de 3,5 % en 2022 contre 5,2 % en 2021, elle a augmenté depuis les années 2000, passant d'une moyenne de 2,8 % au cours de la première décennie du siècle à 3,3 % entre 2010 et 2022.

Malgré la baisse des flux d'IDE, le nombre d'annonces de nouveaux projets a augmenté de 39 % pour atteindre 766, suggérant ainsi que la baisse de l'IDE en 2022 est plus due à la perception du risque qu'à la prise en compte des fondamentaux macroéconomiques et autres. Le

Les défauts d'alignement des taux de change sont coûteux pour la croissance, mais la sous-évaluation est bénéfique pour les économies dotées d'un important secteur manufacturier

FIGURE 1.27 Flux financiers externes vers l'Afrique, 2015 à 2022



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement.

montant des projets d'investissement de création annoncés pour 2022 est estimé à 195 milliards de dollars américains contre 52,1 milliards de dollars américains en 2021, soit près de trois fois plus. En outre, l'Afrique comptait 40 % des 15 principaux mégaprojets d'investissement de création (d'une valeur supérieure à 10 milliards de dollars américains) annoncés au niveau mondial en 2022.⁹ Ces mégaprojets offrent d'énormes possibilités de création d'emplois, de renforcement des capacités et de transfert de technologies. Le secteur de l'énergie, tant les industries extractives que la production énergétique, a connu la plus forte croissance. La croissance des IDE étant importante pour la prospérité économique du continent, la priorité doit être accordée aux politiques favorisant l'attraction d'un plus grand nombre d'IDE en réduisant la perception erronée du risque en Afrique. Cela implique notamment de préconiser l'accélération des réformes de l'architecture financière mondiale et la promotion des flux d'investissement interrégionaux, qui restent généralement insensibles à l'incertitude.

L'aide publique au développement (APD) a diminué de 5,5 %, passant de 65,6 milliards de dollars américains en 2021 à 62 milliards de dollars américains en 2022, en raison de l'incertitude

mondiale croissante depuis 2020, notamment les tensions géopolitiques et les défis budgétaires auxquels sont confrontés les principaux pays donateurs. Les sorties nettes d'investissements de portefeuille ont augmenté de 17 % pour atteindre 28 milliards de dollars américains en 2022, contre 24 milliards de dollars américains en 2021, sous l'effet de la hausse des taux d'intérêt dans les économies avancées et de la dépréciation des monnaies dans les pays africains. Par rapport à 2021, les envois de fonds ont résisté aux pressions inflationnistes en 2022 et sont restés la principale composante des flux financiers vers l'Afrique. Ils ont augmenté de 0,2 % pour atteindre 96 milliards de dollars américains en 2022, dont 52 % proviennent des économies avancées et 48 % des pays en développement.

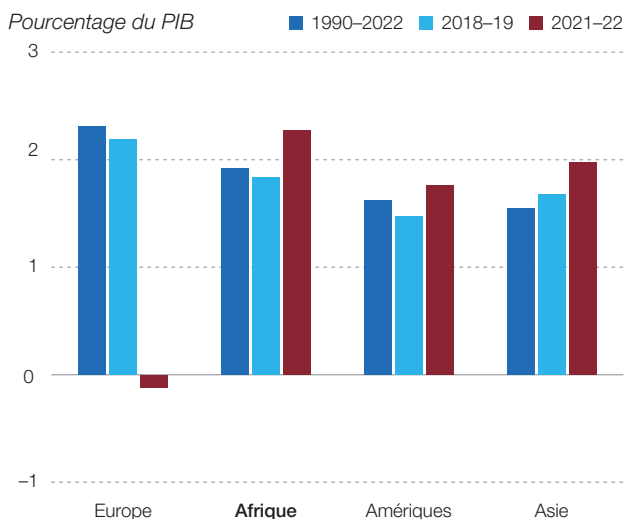
L'investissement direct étranger est une source importante et complémentaire de financement de la transformation économique de l'Afrique, mais plusieurs défis restent à relever

Malgré les ravages de la COVID-19, les flux d'IDE vers l'Afrique sont restés globalement soutenus par rapport aux performances historiques et aux risques associés à la crise de la pandémie et au resserrement des conditions financières mondiales. Entre 1990 et 2022, seule l'Europe a attiré plus d'IDE en part du PIB que l'Afrique, avec une moyenne de 2,3 %, contre 1,9 % pour l'Afrique et 1,6 % pour les continents américain et asiatique (figure 1.28). Avant la COVID-19, la part de l'IDE dans le PIB était en baisse par rapport aux niveaux historiques dans toutes les régions du monde, à l'exception de l'Asie. Le déclin était plus prononcé en Europe et en Amérique. La performance de l'Afrique durant la période qui a suivi la COVID-19 est particulièrement remarquable, l'IDE en pourcentage du PIB ayant augmenté de 24,5 % comparé aux deux années qui ont précédé la pandémie. En revanche, les investissements étrangers ont augmenté de 17,5 % en Asie, ont stagné en Amérique et ont chuté de plus de 100 % en Europe.

La volatilité des IDE nuit au développement du secteur manufacturier

Les investissements directs étrangers sont essentiels au développement du secteur manufacturier

FIGURE 1.28 Investissements directs étrangers en Afrique et dans d'autres régions



Source: Calculs du personnel fondés sur les données des statistiques de la CNUCED.

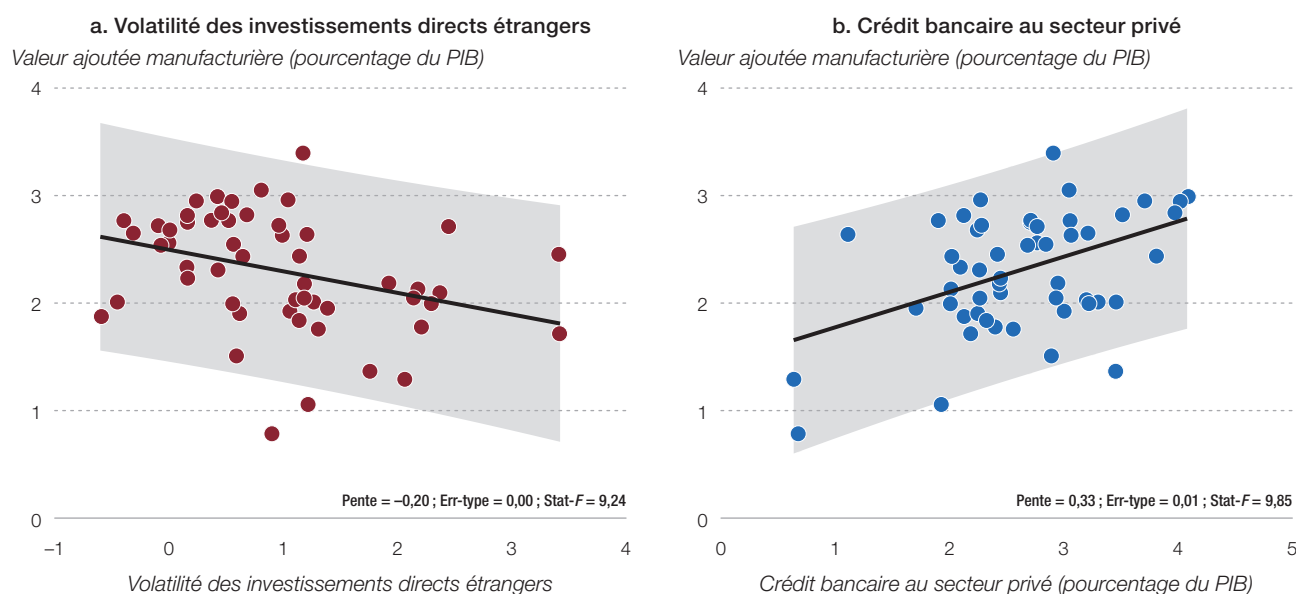
et à la promotion de la transformation structurelle en Afrique. En effet, ils apportent de nouveaux capitaux, de nouvelles technologies et de nouvelles compétences. Historiquement, les IDE ont été plus stables et plus résistants aux chocs que les investissements de portefeuille. Toutefois, la gravité des chocs subis au cours des trois dernières années a engendré de l'incertitude et de la volatilité dans les IDE. L'augmentation de la volatilité des IDE nuit au développement du secteur manufacturier et à la création d'emplois durables. La volatilité des IDE et le manque de financement du secteur privé constituent deux obstacles majeurs au développement du secteur manufacturier africain (figure 1.29). La stabilité politique et l'absence de violence et de conflit, ainsi que la bonne gouvernance et la stabilité des prix sont également des défis majeurs que les économies africaines doivent relever pour assurer la stabilité de l'IDE, essentielle pour le secteur industriel. En outre, le financement bancaire du secteur privé est inférieur à 30 % du PIB en Afrique contre près de 100 % au niveau mondial. Il est donc crucial que le secteur bancaire s'implique davantage

dans le financement de l'activité du secteur privé en Afrique.

L'aide publique au développement n'a pas permis de relever le défi du désendettement des économies africaines et plusieurs pays ont été atteints de la malédiction de l'aide

L'aide publique au développement en faveur de l'Afrique a été volatile et largement orientée à la baisse. Cette diminution, qui met en évidence le rétrécissement de la marge de manœuvre budgétaire dans les pays sources, a poussé les pays africains confrontés à une pénurie de financement à emprunter à l'extérieur, avec une augmentation de la part de la dette non concessionnelle au fil du temps (voir figure 1.27). Cette constatation est étayée par une analyse empirique montrant que l'APD n'a pas aidé les pays africains à échapper au fardeau de la dette, mais semble, au contraire, être positivement et significativement associée à l'augmentation des déficits budgétaires et de la dette publique. Les preuves empiriques montrent qu'une augmentation d'un point de pourcentage de l'APD (en pourcentage du PIB) entraîne une

FIGURE 1.29 Volatilité des IDE, du financement bancaire du secteur privé et du secteur manufacturier



Note : Pour chaque pays, la volatilité des IDE représente l'écart-type des IDE sur la période 1980–2022. Le crédit bancaire au secteur privé (en pourcentage du PIB) ainsi que la valeur ajoutée manufacturière (en pourcentage du PIB) sont des moyennes sur la période 1980–2022. Pour faciliter l'interprétation des coefficients en matière d'élasticité, toutes les variables sont exprimées en logarithme.

Source : Calculs des services de la Banque africaine de développement.

augmentation du ratio de la dette de 1,90 point de pourcentage et une augmentation du déficit budgétaire de 0,67 point de pourcentage (annexe 1.4).

Malgré les conditions attachées au décaissement de l'APD, le soutien n'a pas aidé les pays africains à contrôler leurs dépenses. Par exemple, entre 1990 et 2022, 19 pays africains ont reçu une APD supérieure à 10 % de leur PIB, et 15 d'entre eux n'ont montré aucun signe d'amélioration de leur performance fiscale, dans l'une des trois possibilités suivantes : une augmentation des dépenses publiques plus rapide que celle des recettes, une diminution des dépenses publiques moins rapide que celle des recettes, ou une augmentation des dépenses avec une diminution des recettes. Il n'y a qu'au Rwanda, où l'APD représente 19 % du PIB, que les recettes ont augmenté plus vite que les dépenses publiques.

Ces données suggèrent que la plupart des pays africains ont été pris au piège du syndrome de l'aide, qui s'est traduit soit par une augmentation des dépenses, soit par une diminution des efforts de mobilisation des ressources domestiques, soit par une combinaison des deux. Pour que l'Afrique s'approprie son processus de développement, il est nécessaire de repenser le modèle actuel de l'architecture de l'aide, en se concentrant davantage sur le soutien aux investissements des pays dans les secteurs de la croissance et de la création d'emplois. L'aide internationale devrait se concentrer davantage sur les transferts de technologies et de compétences et sur le renforcement de la capacité à mobiliser les ressources nationales.

Les envois de fonds sont concentrés dans un nombre limité de pays, nécessitant ainsi des stratégies proactives de la part des autres pays pour en exploiter tout le potentiel

Les envois de fonds constituent actuellement la source la plus importante et la plus stable de financement extérieur en Afrique, estimée à 3,2 % du PIB en 2022, soit un taux supérieur à celui de l'Amérique latine et des Caraïbes. Les envois de fonds vers l'Afrique sont néanmoins éclipsés par les flux vers l'Asie du Sud (4 % du PIB), laissant penser que le continent dispose d'une importante marge de manœuvre pour attirer davantage de ressources de sa diaspora, d'autant plus que la majorité des envois de fonds reçus par l'Afrique sont concentrés dans quelques pays et que la migration au sein de l'Afrique est supérieure à l'émigration vers l'extérieur du continent. À eux deux, l'Égypte et le Nigeria ont reçu plus de 50 % des 96 milliards de dollars américains d'envois de fonds reçus en 2022, ce qui représente 6 % et 4,3 % de leurs PIB respectifs. Ce phénomène n'est pas isolé, puisque ces deux pays ont régulièrement reçu plus de la moitié des envois de fonds du continent au cours des cinq dernières années. La taille des pays compte – le Nigeria et l'Égypte sont les pays les plus peuplés d'Afrique –, mais la stratégie visant à impliquer activement la diaspora dans le financement du développement est plus importante. Par exemple, le Sénégal, plus petit que l'Égypte et le Nigeria si on considère la taille de l'économie et de la population, attire des envois de fonds représentant jusqu'à 10 % du PIB par an, en grande partie grâce à la politique proactive du pays à l'égard de sa diaspora (encadré 1.2).

ENCADRÉ 1.2 La stratégie gagnante du Sénégal pour attirer davantage d'envois de fonds

Avec 17,3 millions d'habitants, le Sénégal a vu les envois de fonds de sa diaspora dépasser 10 % du PIB au cours de la dernière décennie, soit plus de 50 % du budget de l'État. La diaspora, qui compte environ 700 000 personnes, contribue à la construction d'écoles, de maternités et d'infrastructures de distribution d'eau. Les transferts de fonds constituent une source cruciale de revenus et de réduction de la pauvreté pour de nombreux ménages sénégalais, en particulier dans les zones rurales. Plus de 55 % des envois de fonds proviennent de la France, de l'Italie et de l'Espagne, et ils contribuent à la balance des paiements du Sénégal, à la stabilisation de la monnaie nationale et à l'atténuation des chocs extérieurs sur l'économie. Le modèle sénégalais d'implication de la diaspora dans le développement économique et social du pays est un modèle de réussite, avec des initiatives telles que le Programme d'appui aux initiatives de solidarité pour le développement (PAISD), le Fonds d'appui à l'investissement des Sénégalais de l'extérieur (FAISE), et le Haut conseil des Sénégalais de l'extérieur (HCSE). Depuis 2012, près de 25 millions de dollars américains ont été mobilisés pour soutenir l'investissement de la diaspora sénégalaise. La diaspora africaine dispose d'un immense potentiel de financement, susceptible de mobiliser 80 milliards de dollars américains par an sous forme d'envois de fonds. Pour l'exploiter, les pays doivent investir dans la création de ponts avec les diasporas, la création de ministères les impliquant dans les institutions politiques, et la création de ministères chargés de promouvoir leur contribution au développement économique et social à l'aide de transferts financiers, technologiques et de compétences. Un encouragement des obligations de la diaspora et la mise en place de cadres institutionnels appropriés peuvent également contribuer à obtenir des investissements et à soutenir le développement durable.

L'évolution récente vers la normalisation de la politique budgétaire dans de nombreux pays africains contribue progressivement à assainir les finances publiques

VULNÉRABILITÉ DE LA DETTE ET SES IMPLICATIONS POUR LA RESTRUCTURATION DE LA DETTE

Dynamique de la dette et implications pour la croissance

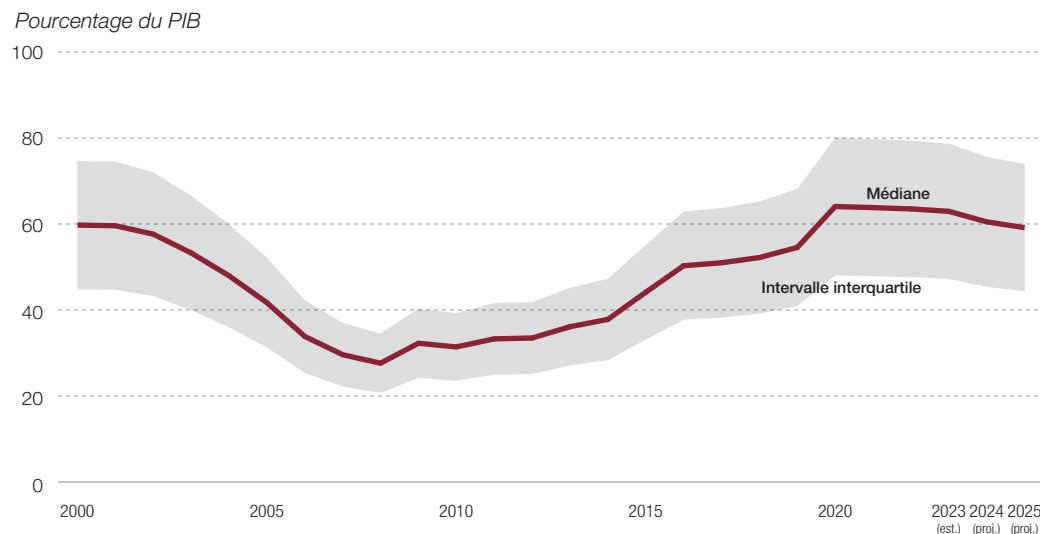
La dette publique diminue, mais reste supérieure au niveau d'avant la pandémie

L'évolution récente vers la normalisation de la politique budgétaire dans de nombreux pays africains contribue progressivement à assainir les finances publiques. La pandémie de COVID-19 et ses répercussions ont façonné les finances publiques au cours des quatre dernières années et ont continué à avoir une incidence même lorsque les graves effets de la pandémie se sont atténués. En 2020, le déficit budgétaire médian est passé à 6,8 % contre 5,2 % du PIB au cours de la période 2015–2019, en raison de l'impact de la pandémie sur les recettes et de la nécessité de protéger les plus vulnérables. Le ratio médian de la dette publique par rapport au

PIB de l'Afrique a donc grimpé de 54,5 % en 2019 à 64 % en 2020 (figure 1.30). Après avoir apporté un soutien extraordinaire durant la pandémie, puis pendant l'invasion de l'Ukraine par la Russie, la politique budgétaire revient à la normale, la plupart des pays étant entrés dans la polycrise avec une marge de manœuvre budgétaire limitée pour maintenir le soutien public à l'économie, et la plupart des autorités ont depuis commencé à consolider. Le ratio dette/PIB s'est, par conséquent, stabilisé à environ 63,5 % en 2021–2023 et devrait baisser à environ 60 % à partir de 2024, mettant fin à une tendance à la hausse qui durait depuis près de dix ans.

Le ratio dette/PIB se stabilise à l'échelle du continent, dans de nombreux pays, mais il reste élevé et supérieur aux niveaux d'avant la pandémie, en raison de la volatilité des finances publiques et de la hausse des taux d'intérêt (encadré 1.3), et il reflète l'impact des chocs et les mesures prises par les gouvernements pour atténuer ceux-ci (figure 1.31). Le ratio de la dette publique devrait néanmoins diminuer dans 10 pays africains en 2023 et 2024, pour

FIGURE 1.30 Dette publique brute en part du PIB, 2010 à 2025



Source : Calculs des services de la Banque africaine de développement fondés sur les données des Perspectives de l'économie mondiale 2024.

Le ratio de la dette publique devrait néanmoins diminuer dans 10 pays africains en 2023 et 2024, pour descendre en dessous du niveau d'avant la pandémie

ENCADRÉ 1.3 Moteurs de la dynamique de la dette en Afrique

L'impact des moteurs de la dynamique de la dette en Afrique est estimé en liant le ratio dette/PIB à ses déterminants habituels et en y ajoutant d'autres variables de contrôle. L'analyse empirique s'appuie sur des données de panel annuelles couvrant 47 pays africains de 1998 à 2021. Elle applique une méthode des moments généralisés (GMM) en deux étapes combinant la méthode des variables instrumentales (IV) et la méthode des moindres carrés généralisés (GLS). La méthode en deux étapes produit des estimations convergentes et robustes. Le test de Sargan-Hansen est utilisé pour tester la validité des instruments. Le test de post-estimation d'Arellano-Bond (1991) est également utilisé pour détecter l'existence d'une autocorrélation.

Les résultats montrent qu'une augmentation d'un point de pourcentage du taux d'intérêt entraîne une augmentation de près de 3 points de pourcentage du ratio médian de la dette/PIB des pays de l'échantillon. Lorsque l'économie croît plus vite que le taux d'accumulation de la dette et plus haut que le taux d'intérêt auquel cette dette est contractée, le ratio dette/PIB a tendance à augmenter, mais à un rythme plus lent. Ceci est corroboré par l'estimation figurant dans le tableau 1.3.1 de l'encadré. Une augmentation d'un point de pourcentage de la croissance du PIB réel se traduit par une baisse d'environ un point de pourcentage du ratio médian dette/PIB. En investissant les ressources empruntées dans des projets transformateurs ou dans des secteurs hautement productifs, les États peuvent élargir la base économique et accélérer la croissance à un rythme plus rapide que le taux d'intérêt sur la dette. Ce différentiel entre croissance et taux d'intérêt est fondamental pour résoudre l'énigme de la dette dans les pays africains, en particulier dans les conditions actuelles où le coût de l'emprunt a augmenté de manière significative.

(suite)

ENCADRÉ 1.3 Moteurs de la dynamique de la dette en Afrique (suite)

TABLEAU 1.3.1 DE L'ENCADRÉ Résultats des estimations à long terme du modèle GMM

Variable dépendante : Dette/PIB			
	Coefficients de long terme		
	(1)	(2)	(3)
Dette/PIB décalée	0,74***	0,58***	0,68***
Taux d'intérêt	2,7***	3,22***	2,69***
Taux de croissance du PIB réel	-1,12***	-0,97**	-0,55*
Solde primaire		-1,97***	-1,53***
Dette extérieure/PIB	1,00***	0,69***	1,04***
Carré du ratio dette extérieure/PIB	-0,001***		-0,001***
Croissance du ratio dette/PIB	20,17***	38,49***	23,98***
Inflation	0,20***	0,24***	0,28***
Appréciation du taux de change	0,01***	0,01***	0,01***
Ouverture commerciale	-0,29***	-0,23***	-0,16***
IDE/PIB		-0,22***	-0,38***
Seigneurage	-0,01***	-0,01***	-0,004***
Croissance démographique	-3,1***	-6,72***	-3,05***
Efficacité des pouvoirs publics	-0,64***	-0,56***	-0,51***
Contrôle de la corruption	0,2***	0,10	0,11
Constante	42,02***	52,49***	28,1***
Observations	282	282	282
Valeur p de Wald	0,0000	0,0000	0,0000
Valeur p de Sargan	1,0000	1,0000	1,0000
Valeur p AR1	0,0408	0,0235	0,0193
Valeur p AR2	0,4572	0,4152	0,8894

Note: Statistiques Z entre parenthèses. *, ** et *** indiquent une signification aux niveaux de confiance de 10, 5 et 1 %, respectivement.

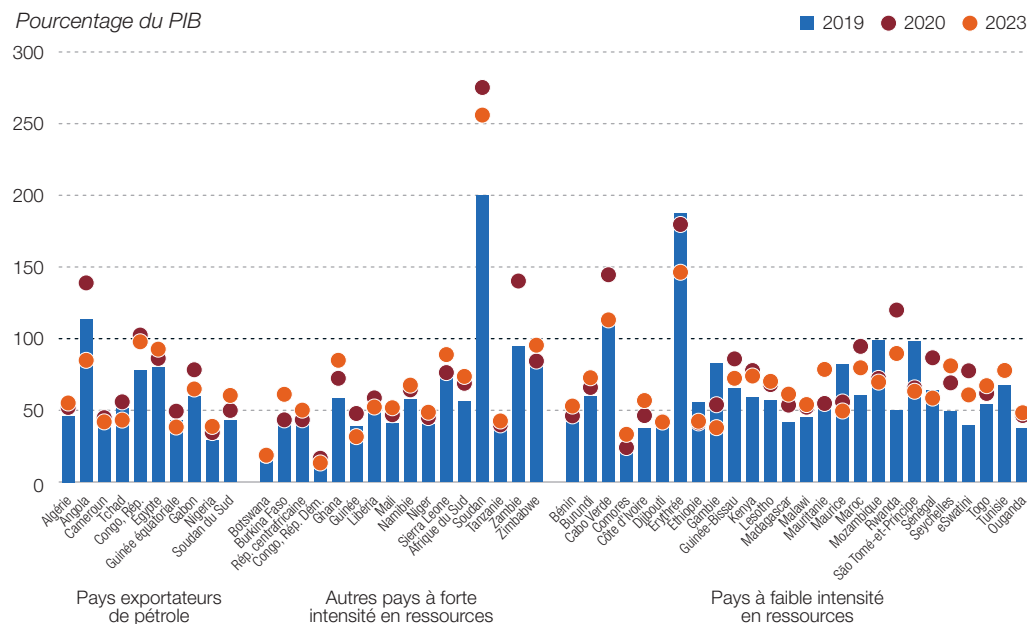
Source: Calculs des services de la Banque africaine de développement.

descendre en dessous du niveau d'avant la pandémie. La plus importante diminution concerne Sao Tomé-et-Principe (39,6 points de pourcentage), suivi de l'Angola (29 points de pourcentage), de l'Éthiopie (18 points de pourcentage) et de la Gambie (11 points de pourcentage). La baisse des niveaux d'endettement de ces pays est due à l'assainissement budgétaire général et, dans certains pays (Angola et Gambie), aux avantages de la mise en œuvre d'importantes réformes des subventions énergétiques qui ont créé une marge de manœuvre et amélioré l'équilibre budgétaire par rapport aux niveaux historiques, réduisant ainsi l'incitation à s'endetter davantage.

Il subsiste des défis et des vulnérabilités

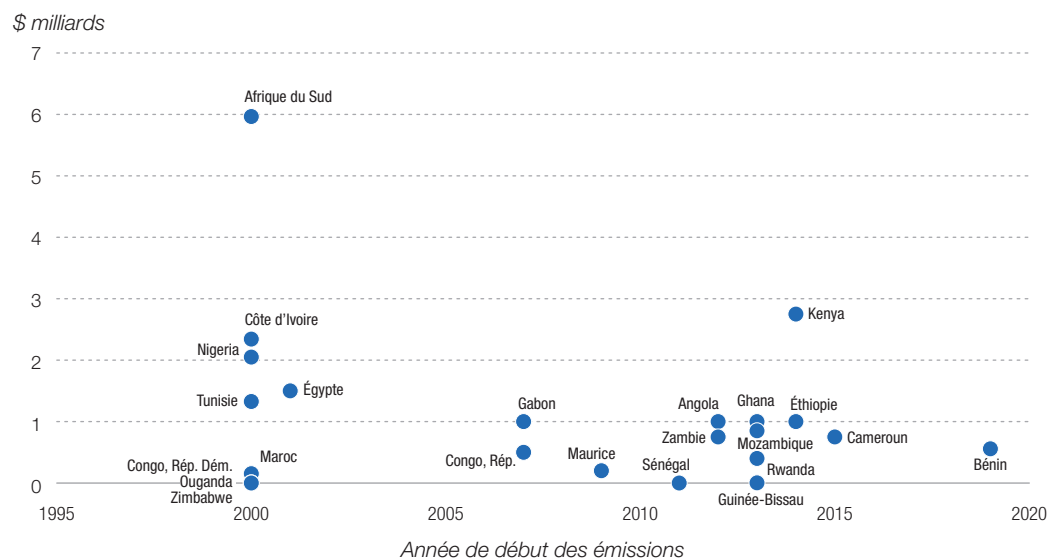
Malgré la baisse globale prévue du ratio d'endettement, les vulnérabilités accrues résultant de la nette évolution vers un financement auprès du marché ont créé d'importants défis. Sept pays africains ont fait leurs débuts sur le marché international des capitaux dans les années 2000 (figure 1.32). La plupart des émissions d'euro-obligations ont débuté entre 2009 et 2014, lorsque prévalaient des conditions financières mondiales accommodantes et une recherche de rendements réels positifs, soutenues par une amélioration des conditions macroéconomiques en Afrique consécutive à l'initiative d'allègement de la dette des

FIGURE 1.31 Évolution des ratios dette/PIB, 2019 à 2023



Source: Calculs des services de la Banque africaine de développement fondés sur les données des Perspectives de l'économie mondiale 2024

FIGURE 1.32 Année de démarrage de l'émission d'euro-obligations par les pays africains



Source: Calculs des services de la Banque africaine de développement fondés sur les données des Statistiques de la dette internationale de la Banque mondiale, 2024.

pays pauvres très endettés (PPTÉ), qui a facilité l'accroissement des volumes de financement destiné aux pays africains. En outre, l'effondrement des prix du pétrole en 2014–2016 et l'aggravation des déficits budgétaires primaires dans les

pays riches en pétrole ont également entraîné une augmentation des besoins de financement, qui a poussé certains pays, tels que l'Angola et le Cameroun, à émettre leurs premières euro-obligations en 2012 et 2015, respectivement. Au

total, entre 2000 et 2021, 23 pays africains ont émis plus de 125 euro-obligations pour une valeur de plus de 1 510 milliards de dollars américains.

En outre, la majeure partie de la dette extérieure publique et garantie par l'État (PGE) africaine est libellée en dollars américains, et cette part a augmenté au fil du temps. Depuis 2014, la dette libellée en dollars américains représente 65 % de l'encours de la dette PGE de l'Afrique. En 2022, cette part s'élevait à 70 %, contre 14,5 % pour l'euro et 15,5 % pour les autres devises (figure 1.33). Le rôle dominant du dollar américain met en évidence les vulnérabilités auxquelles de nombreux pays africains sont confrontés avec le renforcement du dollar américain depuis le resserrement des conditions financières mondiales.

Les arriérés de la dette intérieure et extérieure constituent une autre source de vulnérabilité liée à la dette dans de nombreux pays africains

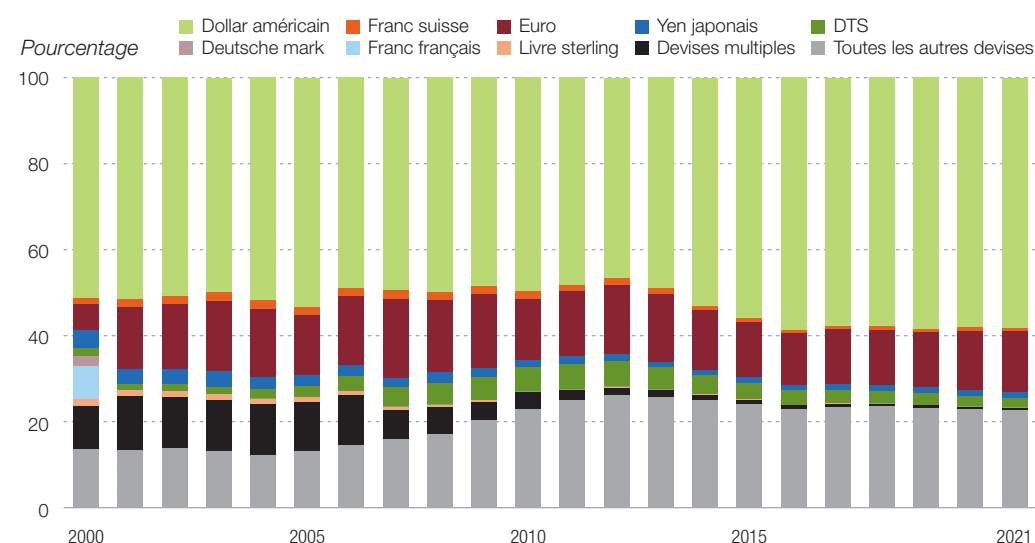
Les arriérés de la dette intérieure sont une forme de financement forcé du déficit public, où les remboursements de la dette aux fournisseurs et créanciers nationaux sont rééchelonnés tandis que l'État continue à reconduire la dette intérieure. Le fait de ne pas payer les fournisseurs et de les forcer à devenir des créanciers peut certes libérer

des fonds pour aider à couvrir les besoins de financement, mais les longs retards dans l'apurement des arriérés intérieurs peuvent être préjudiciables au secteur privé et entraîner des tensions dans le secteur bancaire, avec des retombées négatives pour la croissance. Les arriérés sapent également la confiance dans l'État et l'efficacité de la politique fiscale.

Selon une étude couvrant la période 2005–2018, à la fin de 2018, au moins 70 % des pays de toutes les régions de l'Afrique (à l'exclusion de l'Afrique du Nord) avaient des arriérés intérieurs estimés à 3,3 % du PIB, avec un maximum de 18 % du PIB en République du Congo.¹⁰ Les arriérés intérieurs sont particulièrement élevés dans les pays exportateurs de pétrole (environ 8,5 % du PIB), les pays dotés d'un régime de change fixe (4,4 %) et les pays en situation de fragilité (4,1 %) (figure 1.34). En outre, l'enquête révèle que les pays ayant un plus haut niveau de dette publique et une plus faible cote de risque de l'Analyse de soutenabilité de la dette (ASD) ont tendance à avoir plus d'arriérés. La ventilation montre que les arriérés intérieurs dus aux fournisseurs privés de biens et de services sont les plus courants, représentant en moyenne 53 % dans tous les pays. En revanche, les arriérés

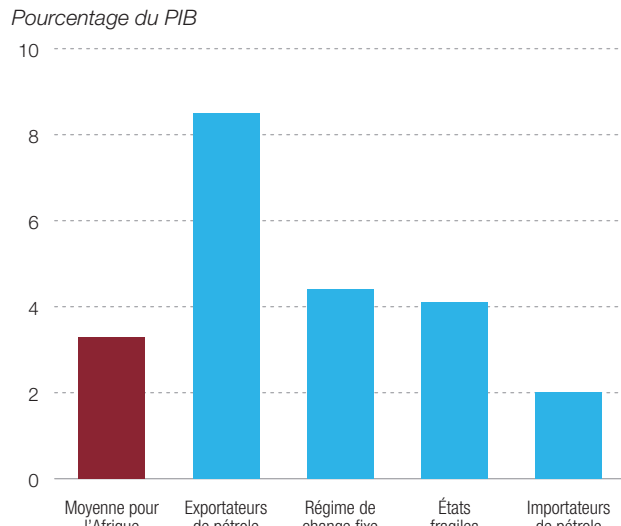
Le rôle dominant du dollar américain met en évidence les vulnérabilités auxquelles de nombreux pays africains sont confrontés avec le renforcement du dollar américain depuis le resserrement des conditions financières mondiales

FIGURE 1.33 Composition par devise de la dette extérieure publique et publiquement garantie (pourcentage de la dette extérieure PPG totale), 2000 à 2021



Source: Calculs des services de la Banque africaine de développement fondés sur les données des Statistiques de la dette internationale de la Banque mondiale, 2024.

FIGURE 1.34 Stock des arriérés de la dette intérieure par groupe de pays, 2018



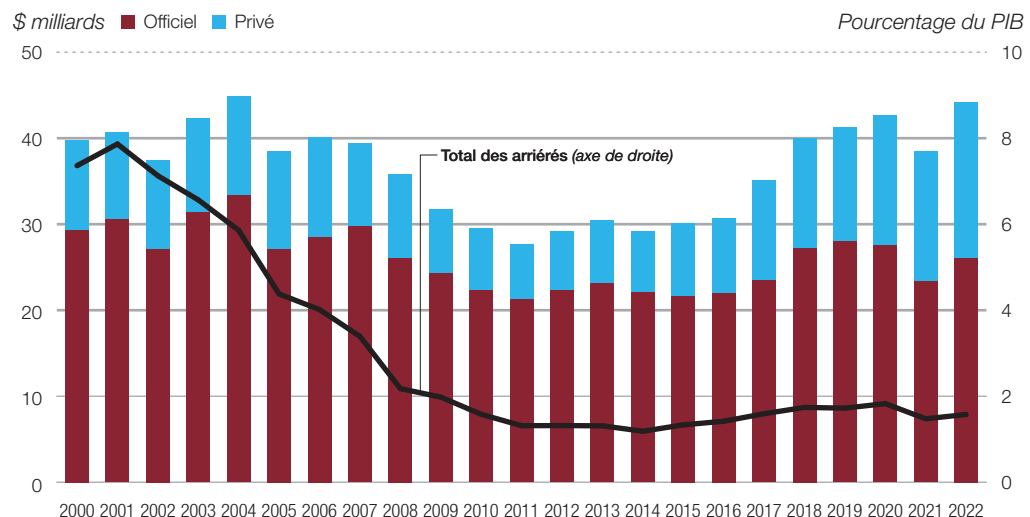
Source: Calculs des services de la Banque africaine de développement fondés sur les données des Perspectives économiques régionales du FMI, 2019.

de salaires sont rares et existent principalement dans les pays connaissant une grave instabilité politique ou d'importants déséquilibres de la balance des paiements. Il est probable que les profonds déficits budgétaires des quatre dernières années aient conduit à l'accumulation de

plus d'arriérés de dette intérieure, étant donné les besoins de financement croissants et l'accès difficile au financement extérieur.

Reflétant la tendance de la dette publique totale et le manque de capacité fiscale pour assurer le service de la dette arrivant à échéance, l'accumulation des arriérés de la dette extérieure continue d'être importante dans de nombreux pays d'Afrique (figure 1.35). Les arriérés de la dette extérieure ont régulièrement diminué entre 2004 et 2011, passant de 44,9 milliards de dollars américains à 27,6 milliards de dollars américains, en partie grâce à l'allègement de la dette de 34 pays africains. Depuis 2014, les arriérés ont toutefois augmenté sur la dette extérieure, passant de 29,2 milliards de dollars américains en 2014 à 44,1 milliards de dollars américains à la fin de 2022. La valeur nominale des arriérés de dette a continué à s'accumuler depuis 2014, tandis qu'en pourcentage du revenu national brut, les arriérés extérieurs sont restés relativement stables depuis la même année, à environ 1,6 %, après avoir fortement baissé à partir de 2001 où ils ont atteint 7,9 %. Malgré cette baisse, les arriérés de dette constituent un fardeau pour de nombreux États, en venant s'ajouter au coût du service de la dette qui détourne déjà les recettes publiques et réduit la marge de manœuvre budgétaire (voir figure 1.35). Par exemple, pour entièrement apurer les

FIGURE 1.35 Arriérés de la dette extérieure privée et officielle, 2000 à 2022



Source: Calculs des services de la Banque africaine de développement fondés sur les données des Statistiques de la dette internationale de la Banque mondiale, 2024.

arriérés de dette de 44 milliards de dollars américains à la fin de 2022, l'Afrique devrait payer 118 milliards de dollars américains comprenant les 74 milliards de dollars américains de service de la dette dus en 2024. Ce chiffre représente 21 % des recettes annuelles (ou 4 % du PIB) en 2023.

Les retards de paiement envers les créanciers officiels ont été plus importants que les arriérés dus aux créanciers privés. À la fin de 2022, les arriérés dus aux créanciers officiels représentaient 59 % des arriérés sur la dette extérieure totale. Le montant des arriérés dus aux créanciers officiels supérieur à celui dû aux créanciers privés s'explique en partie par la structure d'ancienneté de la dette souveraine. En effet, les créanciers privés sont généralement payés en premier et perdent moins que les créanciers officiels bilatéraux. Les institutions multilatérales telles que la Banque africaine de développement, le FMI et la Banque mondiale sont également des créanciers de premier rang. En revanche, la dette officielle bilatérale (d'État à État) est subordonnée à d'autres dettes.¹¹

Les pays ayant les arriérés de dette extérieure les plus élevés – pour le paiement tant du principal que des intérêts – envers les créanciers officiels à la fin de 2022 sont le Soudan, le Zimbabwe, le Ghana, la République démocratique du Congo, la Zambie, la Tanzanie et la Somalie (figure 1.36a). Ensemble, ces pays représentaient environ la moitié du total des arriérés officiels. Les arriérés de principal dominent les arriérés d'intérêts dans tous les pays, sauf à Djibouti, au Mozambique, en Somalie et en Tanzanie, indiquant que la plupart des pays n'ont pas payé le principal à leurs créanciers officiels. À la fin de 2022, les arriérés de la dette extérieure du Zimbabwe dus aux créanciers officiels s'élevaient à 4,4 milliards de dollars américains, soit environ 94 % de la dette extérieure totale. De même, les arriérés extérieurs du Soudan envers les créanciers officiels s'élevaient à 10,2 milliards de dollars américains à la fin de 2022, soit environ 67 % de la dette extérieure. Le cas du Zimbabwe montre que l'essentiel des problèmes budgétaires et de balance des paiements auxquels le pays est actuellement confronté est dû à l'accumulation des arriérés. Dans de nombreux pays africains, l'importance des arriérés en

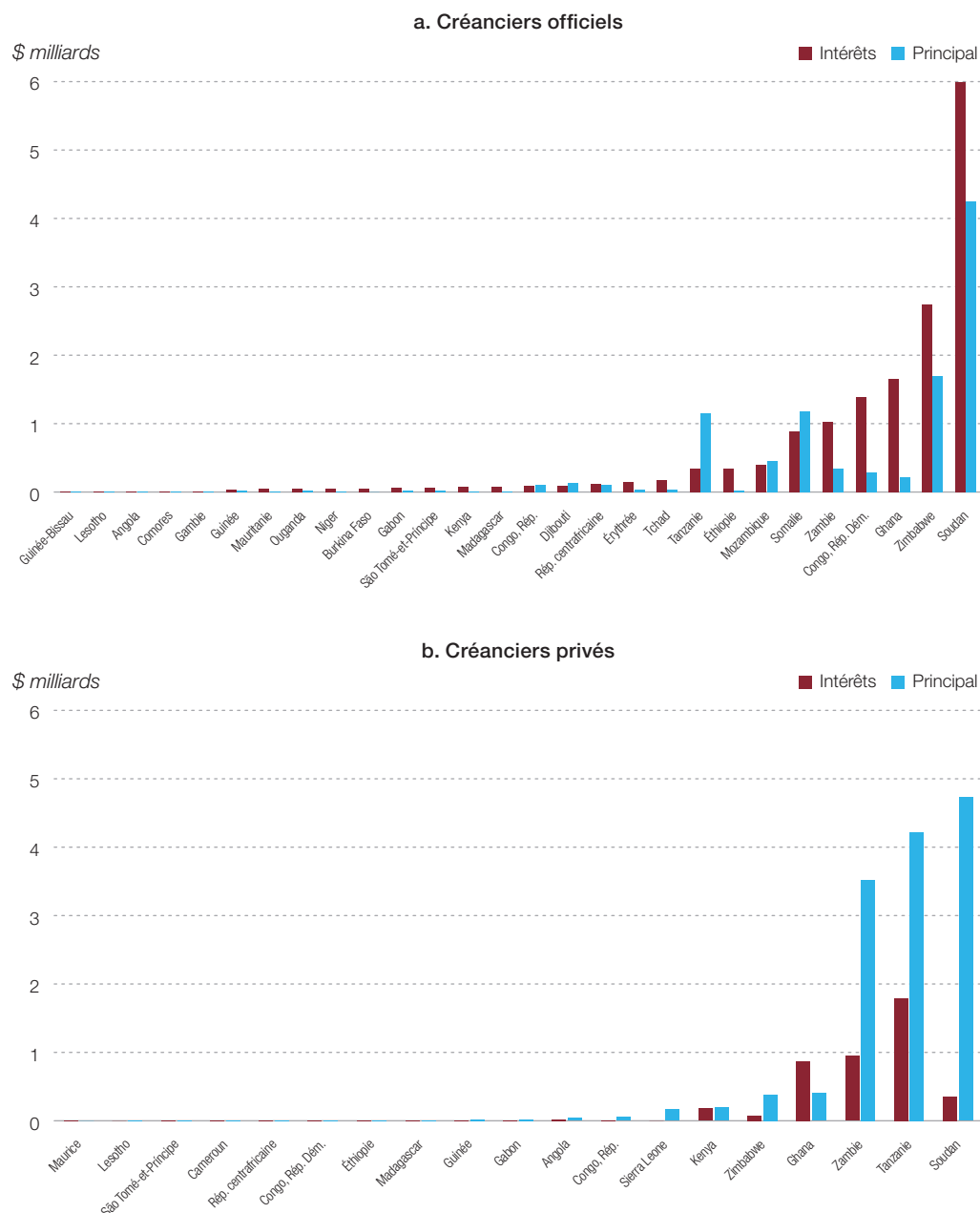
tant que facteur de soutenabilité de la dette souligne la nécessité d'une stratégie globale d'apurement des arriérés ou d'une restructuration de la dette pour permettre à ces pays de retrouver un accès à de nouveaux financements auprès des créanciers officiels. Elle souligne également la nécessité d'une restructuration préventive de la dette avant que le défaut de paiement ne se matérialise.

Pour les arriérés dus aux créanciers privés externes, c'est le Soudan qui affiche le montant le plus élevé (figure 1.36b). À la fin de 2022, les arriérés dus aux créanciers privés s'élevaient à 5,1 milliards de dollars américains, soit 33 % de la dette extérieure totale. Si l'on ajoute les arriérés envers les créanciers officiels (67 % de la dette extérieure), la majeure partie de la dette extérieure totale du Soudan est composée d'arriérés. La Tanzanie, la Zambie, la République du Congo et l'Angola sont, dans l'ordre, les pays qui, après le Soudan, ont le plus manqué de payer le principal et les intérêts à leurs créanciers privés extérieurs. L'accumulation des arriérés dus aux créanciers privés en Tanzanie s'élevait à 6 milliards de dollars américains, soit 31 % de la dette extérieure totale. Pour la Zambie, les arriérés envers les créanciers privés atteignaient 4,4 milliards de dollars américains, soit 27 % de la dette extérieure totale.

Les arriérés intérieurs peuvent déséquilibrer l'économie nationale, tandis que les arriérés extérieurs peuvent réduire l'accès à de nouveaux financements extérieurs, auprès des créanciers tant privés qu'officiels. Par exemple, les arriérés extérieurs multilatéraux de nombreux pays ont réduit l'accès de ceux-ci au financement concessionnel des institutions financières internationales, la normalisation des relations étant dans de nombreux cas subordonnée à l'apurement des arriérés avant qu'un pays puisse retrouver l'accès à de nouveaux financements. Dans un pays comme le Zimbabwe, cette situation a transformé un problème de solvabilité en une crise de liquidité, entraînant des pressions sur le taux de change et une hyperinflation. Cela souligne la nécessité de réformer l'architecture financière internationale afin d'offrir plus de flexibilité aux pays qui ont accumulé des arriérés et ont un besoin urgent de financement.

Les arriérés de dette constituent un fardeau pour de nombreux gouvernements, en augmentant le coût du service de la dette, qui détourne déjà les recettes publiques et réduit la marge de manœuvre budgétaire

FIGURE 1.36 Intérêts et principal des arriérés extérieurs, à la fin de 2022



Source: Calculs des services de la Banque africaine de développement fondés sur les données des Statistiques de la dette internationale de la Banque mondiale, 2024.

Conditions financières mondiales et implications pour la restructuration de la dette

Le resserrement des conditions financières mondiales a augmenté les coûts d'emprunt

La vague de hausses des taux d'intérêt mondiaux

qui a débuté en juillet 2022, les écarts de taux d'intérêt élevés de la dette souveraine qui en ont découlé, et les dépréciations des taux de change ont augmenté les coûts d'emprunt et fermé les marchés de capitaux internationaux à la plupart des pays ayant accès au marché. Les écarts moyens de la dette souveraine ont grimpé

en flèche en Afrique pour atteindre trois fois la moyenne des marchés émergents depuis le début du cycle de resserrement (figure 1.37). Les coûts du service de la dette ont par conséquent augmenté et 20 pays africains étaient surendettés ou présentaient un risque élevé de surendettement en février 2024.

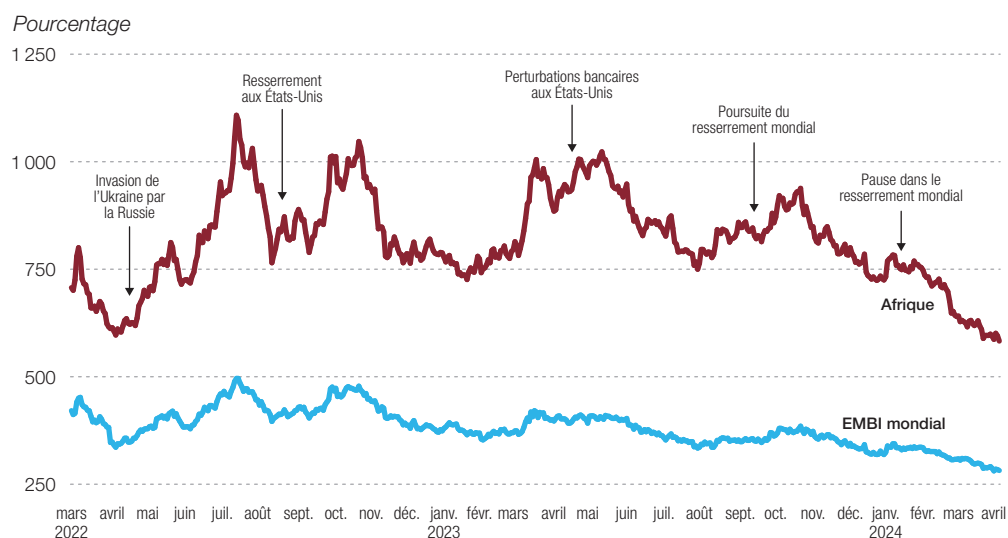
La pause dans le resserrement financier mondial qui a commencé vers la fin de 2023 a permis de réduire les écarts souverains par rapport à leur sommet d'octobre 2023. En effet, le premier trimestre 2024 a vu un nouveau resserrement de l'écart, mais les coûts d'emprunt restent élevés par rapport à leurs niveaux d'avant la crise. Aucune euro-obligation n'a donc été émise entre avril 2022 et fin 2023. Le premier trimestre 2024 a néanmoins vu un retour des pays africains sur les marchés des euro-obligations avec les émissions réussies du Bénin, de la Côte d'Ivoire et du Kenya. En effet, la Côte d'Ivoire est devenue le premier pays africain à revenir sur le marché après la COVID-19, en émettant des euro-obligations pour un montant de 2,6 milliards de dollars américains en janvier 2024 dans le but de racheter et refinancer ses euro-obligations existantes. Le Kenya a émis une nouvelle euro-obligation de 1,5 milliard de dollars américains en février 2024 pour racheter l'euro-obligation de 2 milliards de dollars américains

due en juin 2024. Le taux d'intérêt nominal de la nouvelle émission était supérieur aux 6,875 % de l'euro-obligation arrivant à échéance en 2024. En mars 2024, le Bénin a racheté sa dette de 176,36 millions d'euros échéant en 2026 avec un taux d'intérêt de 5,75 % et sa dette de 700 millions d'euros échéant en 2032 avec un taux d'intérêt de 4,875 %.¹² S'il y parvient, le Nigeria sera probablement le quatrième pays à émettre une euro-obligation en 2024¹³. L'exemple du Kenya n'est pas unique et montre le coût croissant du financement externe par rapport à la période d'avant la pandémie, même si les écarts de taux d'intérêt des obligations souveraines diminuent progressivement.

L'écart de taux souverains au niveau des pays reflète la tendance continentale (figure 1.38). En effet, à l'exception de la Zambie, où l'écart a suivi une tendance à la hausse depuis la pause dans les hausses des taux d'intérêt mondiaux en octobre 2023, tous les pays ont connu un rétrécissement de leur écart souverain. Par exemple, en Égypte, les écarts de rendement des obligations à 10 ans se sont réduits de 997 points de base (pb) depuis cette date. Le Nigeria, qui a introduit des réformes des subventions aux carburants et des mesures d'assainissement budgétaire, a vu son écart se réduire de 326 points de base, tandis qu'en Afrique du Sud, il a augmenté de

Reflétant les écarts de rendement des obligations souveraines, les taux d'intérêt sur la dette publique extérieure sont plus élevés dans les pays africains que dans les autres régions en développement, et nettement plus bas dans les économies avancées

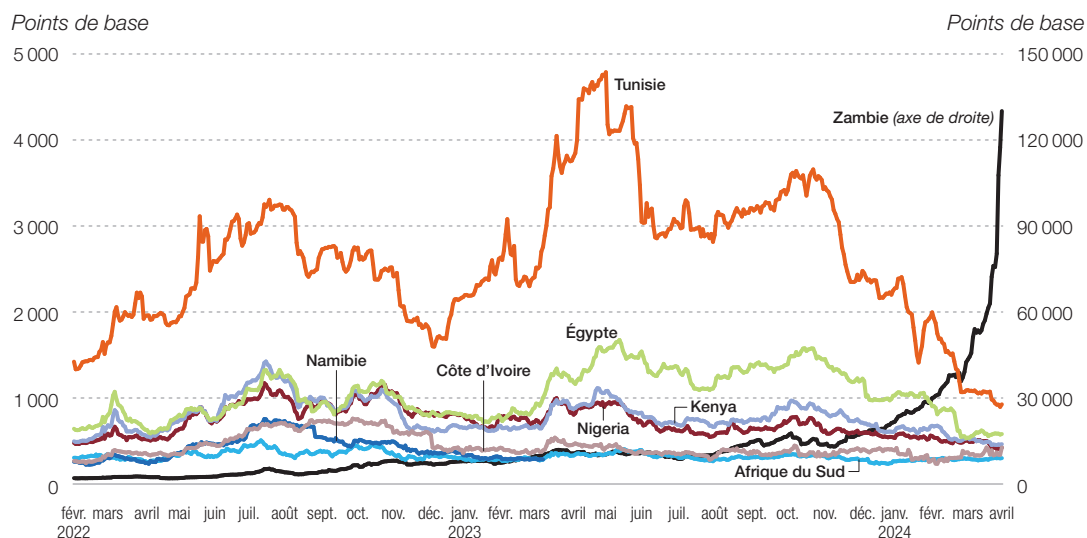
FIGURE 1.37 Écart entre le taux d'intérêt souverain de l'Afrique et l'indice mondial des obligations des marchés émergents



Source: Calculs des services de la Banque africaine de développement fondés sur Haver Analytics.

Il en résulte que les pays développés peuvent supporter des niveaux d'endettement élevés avec un faible service de la dette, tandis que les pays en développement, en particulier les plus vulnérables, consacrent une part de plus en plus importante de leurs ressources fiscales au service de la dette publique

FIGURE 1.38 Écarts de taux souverains dans certains pays africains



Source: Bloomberg.

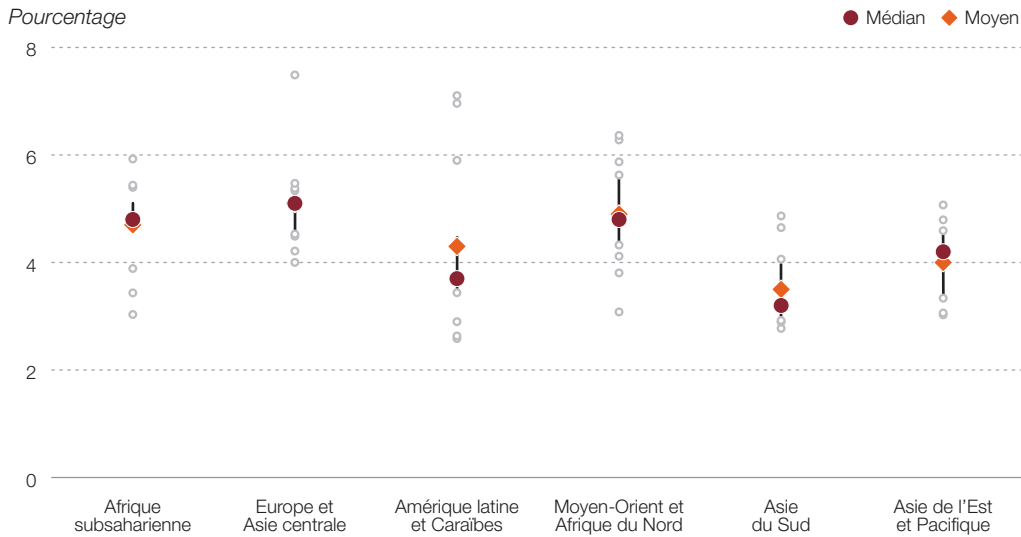
53 points de base. Malgré la diminution de l'écart souverain dans de nombreux pays, le rendement reste supérieur aux niveaux d'avant la crise. Pour les pays qui ne sont pas surendettés, le rendement moyen des euro-obligations en circulation est supérieur à 12 % depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie en 2022, alors qu'il n'était que de 7 % avant la pandémie. Pour les pays en difficulté, le rendement a plus que doublé par rapport au niveau d'avant la crise. Par exemple, le rendement de l'euro-obligation en circulation pour le Ghana était de 21,7 %, contre 9 % avant l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

Reflétant les écarts de rendement des obligations souveraines, les taux d'intérêt sur la dette publique extérieure sont plus élevés dans les pays africains que dans les autres régions en développement, et nettement plus bas dans les économies avancées. Par exemple, les données sur le taux d'intérêt de la nouvelle dette commerciale extérieure entre 2010 et 2022 montrent que l'euro-obligation moyenne des pays africains a été émise à 4,7 % (figure 1.39). En outre, les taux d'intérêt ont dépassé 5 % dans 22 pays africains. Selon une récente étude du FMI, le rendement moyen des euro-obligations souveraines africaines était supérieur à 5 % en 2021 et supérieur à 8 % dans 6 pays¹⁴. Pour les économies en développement comparables, notamment l'Amérique latine et les

Caraïbes, l'Asie du Sud et l'Asie de l'Est et Pacifique, le taux d'intérêt sur la nouvelle dette commerciale était respectivement de 4,3 %, 3,5 % et 4 % (figure 1.39). Ces chiffres contrastent avec le taux d'intérêt moyen de l'encours de la dette souveraine dans les économies avancées, qui est tombé à environ 1 % en 2021¹⁵. Le rendement relativement élevé des obligations souveraines en Afrique est souvent dû à une perception injuste du risque, mais aussi à des facteurs intérieurs et extérieurs.

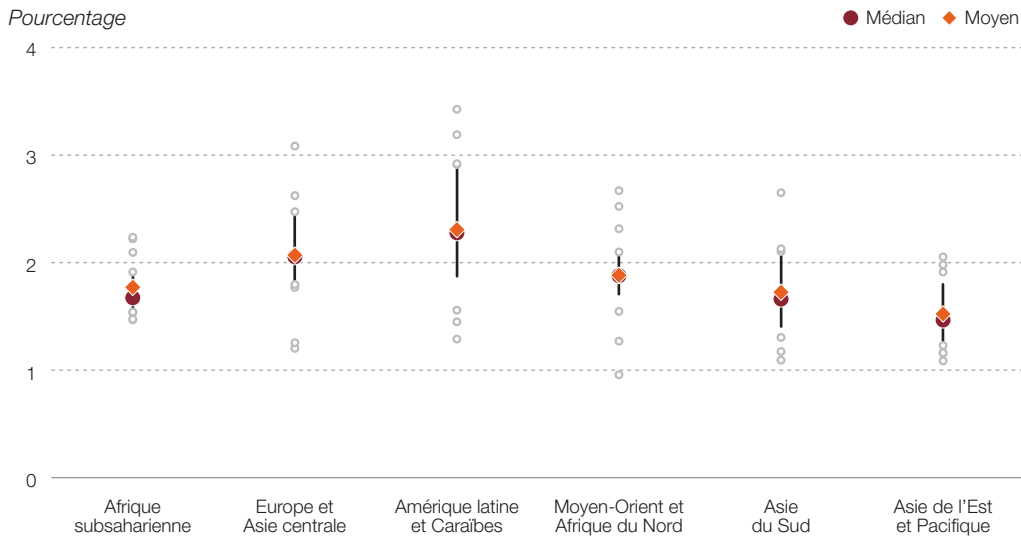
Il en résulte que les pays développés peuvent supporter des niveaux d'endettement élevés avec un faible service de la dette, tandis que les pays en développement, en particulier les plus vulnérables, consacrent une part de plus en plus importante de leurs ressources fiscales au service de la dette publique. Des réformes de l'architecture financière internationale, en particulier des banques multilatérales de développement (BMD), sont par conséquent essentielles pour fournir des financements concessionnels à faible coût aux pays africains. En effet, pour l'Afrique, le taux d'intérêt moyen sur les nouveaux engagements de dette commerciale extérieure est de 4,7 %, contre 1,8 % sur les nouveaux engagements de dette concessionnelle extérieure, soit environ 3 points de pourcentage de moins que le taux du marché (figure 1.40).

FIGURE 1.39 Taux d'intérêt sur les nouveaux engagements de dette extérieure privée



Source: Calculs des services de la Banque africaine de développement fondés sur les données des statistiques de la dette internationale de la Banque mondiale.

FIGURE 1.40 Taux d'intérêt sur les nouveaux engagements de dette extérieure officielle



Source: Calculs des services de la Banque africaine de développement fondés sur les données des statistiques de la dette internationale de la Banque mondiale.

La dette pèse sur les finances publiques et détourne les ressources des investissements dans l'infrastructure, limitant la croissance future du PIB

Les coûts du service de la dette ont augmenté, réduisant la marge de manœuvre des dépenses publiques et augmentant la vulnérabilité de la dette. La part des paiements au titre du service de la dette

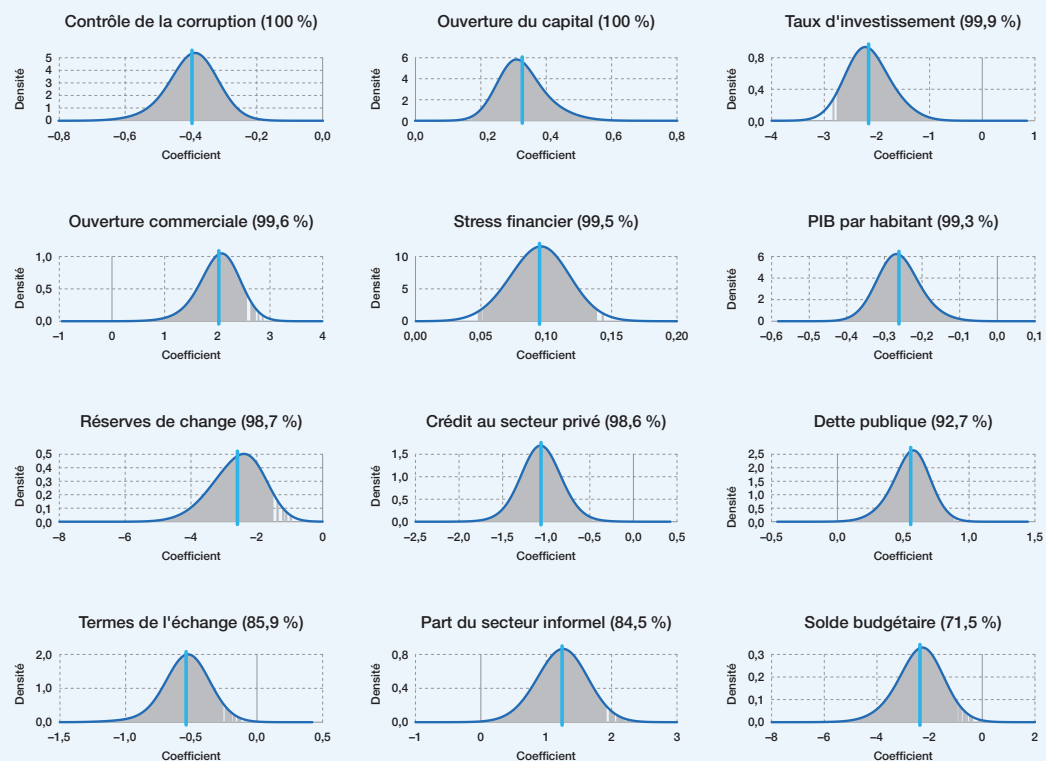
extérieure dans les recettes publiques a dépassé le niveau d'avant la pandémie dans de nombreux pays (figure 1.41). Le service médian de la dette extérieure des 49 pays pour lesquels des données sont disponibles, exprimé en pourcentage des recettes publiques, est passé de 6,8 % sur la période 2015–2019 à 10,6 % sur la période 2020–2022. Les

En 2024, les pays africains devraient consacrer environ 74 milliards de dollars américains au service de la dette, contre 17 milliards de dollars américains en 2010, dont 40 milliards dus à des créanciers privés, soit 54 % du service total de la dette

ENCADRÉ 1.4 Déterminants des écarts de rendement des obligations souveraines en Afrique

Les écarts de rendement des obligations souveraines sont influencés par une série de facteurs internes et externes – liés aux conditions macroéconomiques, financières, politiques, institutionnelles et de gouvernance. La contribution et le poids de chaque facteur peuvent varier de manière significative d'une région à l'autre, et les choix de modélisation influencent également la robustesse des relations potentielles. Pour résoudre ces problèmes et identifier les principaux déterminants pour les pays africains, nous utilisons la méthode BMA en estimant toutes les combinaisons possibles de déterminants afin de les classer par ordre d'importance (voir la figure 1 de l'encadré). Les chiffres entre parenthèses à côté de chaque variable donnent la probabilité d'expliquer le risque de défaut par cette variable. Par ordre d'importance, le contrôle de la corruption, le degré d'ouverture du compte de capital, le ratio investissement/PIB, le degré d'ouverture commerciale, le stress financier, le niveau de développement du pays, le ratio réserves de change/PIB, et le crédit au secteur privé sont les facteurs les plus robustes expliquant le risque souverain. Ils semblent robustes, avec une probabilité proche de 100 %, pour expliquer le risque de défaut des pays africains. En outre, le ratio dette/PIB, les chocs sur les termes de l'échange et la taille du secteur informel dans l'économie expliquent le risque souverain avec une probabilité supérieure à 80 %.

FIGURE 1 DE L'ENCADRÉ Les déterminants les plus robustes de l'écart des rendements souverains et la fonction de densité cumulative de leurs coefficients



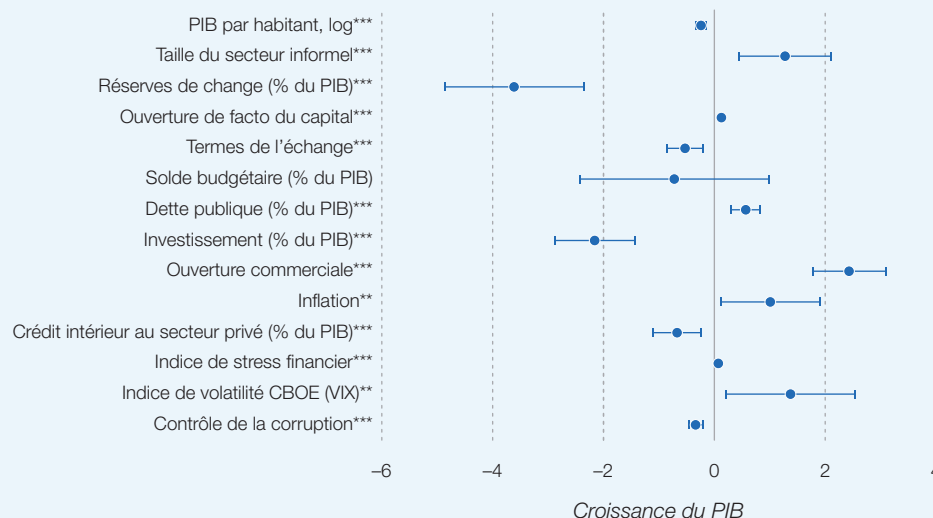
Source : Calculs des services de la Banque africaine de développement.

À l'aide de ces informations, nous effectuons ensuite des régressions MCO sur la période 2014–2022 pour les 16 pays africains pour lesquels des données sont disponibles. Les coefficients des régressions sont donnés dans la figure 2.

(suite)

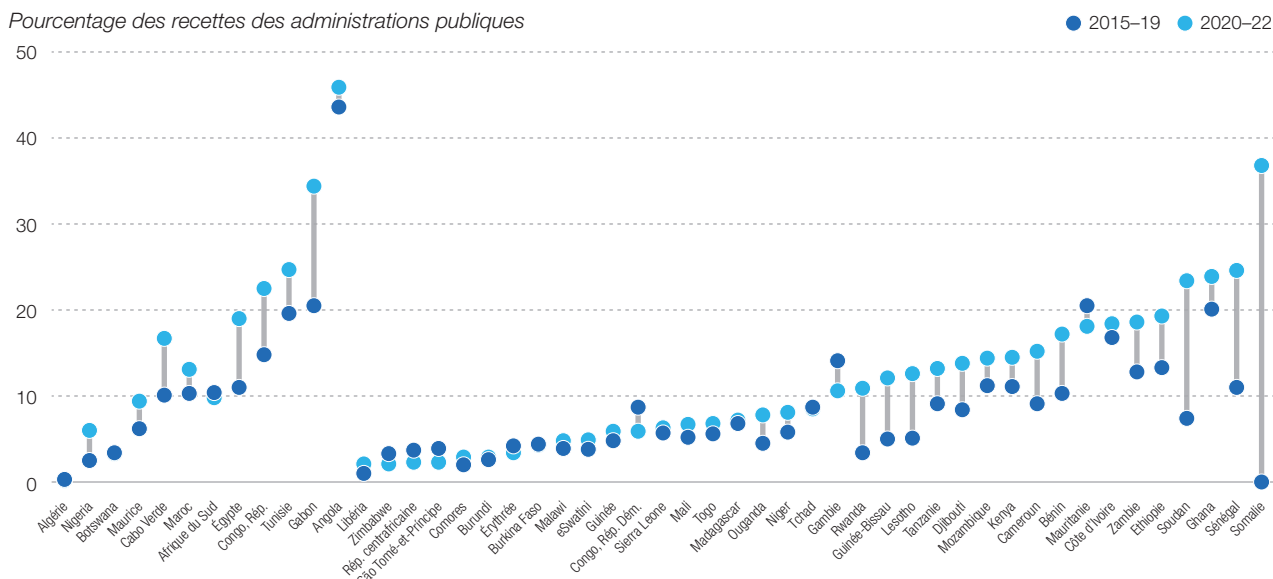
ENCADRÉ 1.4 Déterminants des écarts de rendement des obligations souveraines en Afrique (suite)

FIGURE 2 DE L'ENCADRÉ Impacts des déterminants les plus robustes sur l'écart de rendement



Les résultats du modèle sont intuitifs. Les facteurs qui font baisser les écarts de taux de rendement sont le PIB par habitant, l'importance des réserves de change, les termes de l'échange, l'investissement, le crédit intérieur au secteur privé et le contrôle de la corruption. Un PIB par habitant plus élevé se traduit par des revenus plus importants et donc une meilleure capacité d'imposition des revenus et de génération des recettes fiscales nécessaires au service de la dette. Des réserves de change importantes et des termes de l'échange favorables sont des signes de solidité de la position extérieure et de compétitivité commerciale, qui contribuent toutes deux à une forte croissance des revenus et des recettes fiscales. Les niveaux élevés d'investissement et de crédit au secteur privé révèlent une économie tournée vers l'avenir, qui consacre des ressources à l'accumulation de capital, à l'infrastructure et à la croissance de la productivité, autant d'éléments présentant une évaluation favorable du risque par les investisseurs. Enfin, une corruption moindre est associée à des autorités fiscales plus fonctionnelles et plus redevables, et présente donc la probabilité d'une plus faible prime de risque, comme le montre le modèle des MCO. En revanche, les facteurs contribuant à l'augmentation des écarts de taux d'intérêt de rendement sont la dette publique en pourcentage du PIB, l'inflation, l'ouverture commerciale et des capitaux, la taille du secteur informel, ainsi que les indices de stress financier et VIX. Un ratio de dette publique plus élevé signifie que davantage de recettes fiscales seront consacrées aux intérêts et aux remboursements de la dette, ce qui rend les prêts supplémentaires plus risqués et donc plus coûteux. De même, une inflation plus forte est souvent associée à la monétisation de la dette, ce qui est également un signe de dépenses publiques excessives se traduisant par une prime de risque plus élevée. La taille du secteur informel pèse sur les recettes fiscales et est associée par les investisseurs à un environnement d'investissement plus risqué, ce qui se traduit également par une prime de risque plus élevée. Un accroissement des tensions financières dans le monde implique une augmentation du comportement d'aversion au risque qui amène les investisseurs à demander des rendements plus élevés en compensation de leur investissement. Quant à l'ouverture des capitaux, elle peut être interprétée comme un signe de vulnérabilité aux fortes fluctuations des flux de capitaux qui risquent de déstabiliser l'économie. Enfin, l'ouverture commerciale peut refléter l'importance des exportations de matières premières dans le PIB du pays, ce qui constitue également un facteur de risque en raison de la fluctuation des prix des matières premières.

FIGURE 1.41 Service de la dette extérieure, en pourcentage des recettes des administrations publiques



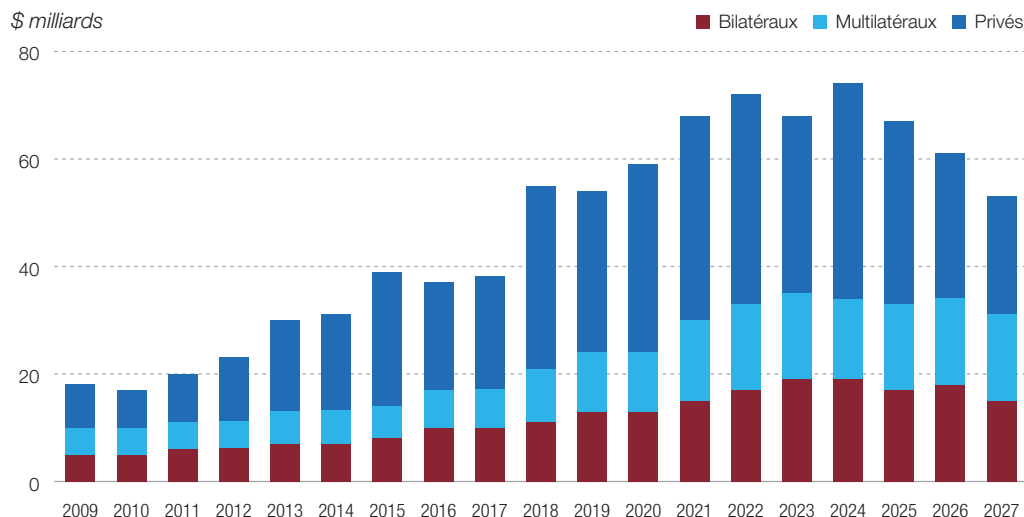
Source : Calculs des services de la Banque africaine de développement fondés sur les données des statistiques de la dette internationale de la Banque mondiale.

ressources consacrées au service de la dette ont érodé la marge de manœuvre budgétaire, limitant davantage la capacité des États à investir dans les secteurs favorisant la croissance et le développement du capital humain – l'éducation et la santé, deux domaines où les dépenses publiques moyennes sur le continent sont inférieures à celles des régions de comparaison. Entre 2010 et 2019, les dépenses publiques moyennes dans l'éducation en Afrique étaient de 3,6% du PIB, moins que la moyenne mondiale de 4,2% du PIB. Les dépenses publiques de santé en Afrique étaient encore plus faibles, à 1,8% du PIB, contre 4,5% pour la région Asie et Pacifique et 3,9% pour l'Amérique latine, et en dessous de la moyenne mondiale de 5,8%. Pour l'ensemble des 49 pays, le coût du service de la dette était plus élevé en 2020–2022 (12,7% en moyenne) qu'en 2015–2019 (8,4%), sauf en Gambie, en Mauritanie, en République démocratique du Congo et au Tchad.

Les coûts des paiements du service de la dette ont augmenté de manière significative, parallèlement à l'augmentation de la part de la dette due aux créanciers privés. Cette situation est préoccupante, car les actuels processus de restructuration de la dette visant à parvenir à un accord avec les créanciers privés ont été longs, ce qui a créé

de l'incertitude parmi les emprunteurs et a sapé la crédibilité du cadre commun du G20. En 2024, les pays africains devraient consacrer environ 74 milliards de dollars américains au service de la dette, contre 17 milliards de dollars américains en 2010, dont 40 milliards dus à des créanciers privés, soit 54% du service total de la dette (figure 1.42). Les risques de refinancement pourraient encore augmenter en 2024, en particulier pour les pays ayant procédé à d'importants remboursements in fine, notamment l'Angola (6,4 milliards de dollars américains), le Kenya (5 milliards de dollars américains), la Côte d'Ivoire (2,6 milliards de dollars américains) et le Nigeria (2,5 milliards de dollars américains en 2024). En 2025, les créanciers privés représenteront plus de 50% du total des paiements du service de la dette arrivant à échéance. La part dominante occupée par les créanciers privés dans le futur service de la dette implique que les mécanismes de restructuration de la dette dans le cadre commun du G20 devraient s'efforcer de faire participer les créanciers privés. En effet, à l'exception du Tchad, qui a conclu un accord avec ses principaux créanciers, y compris les plus grands créanciers privés tels que le négociant suisse de matières premières Glencore, et de la Zambie, qui a récemment conclu un accord avec

FIGURE 1.42 Composition du service de la dette par créancier, 2009 à 2027



Source: Calculs des services de la Banque africaine de développement fondés sur les données des statistiques de la dette internationale (IDS).

les détenteurs d'obligations. Les seuls progrès réalisés par le Ghana l'ont été avec les créanciers officiels, et ceux en cours pour l'Éthiopie se feront uniquement avec les créanciers officiels.

L'augmentation de la dette publique en Afrique a été associée à un accroissement des investissements publics, mais il est également prouvé que la faible efficacité des investissements publics a affaibli les avantages de cette dette pour la croissance africaine.¹⁶ Le déficit d'efficacité de l'investissement public de l'Afrique est de 39 %, soit plus que l'Europe (17 %) et que l'Asie (29 %). Une faible efficacité implique que les avantages en matière de croissance des investissements publics financés par la dette ne sont pas suffisants pour générer des flux de revenus permettant de liquider la dette et de financer de nouveaux investissements. Un service de la dette élevé, absorbant déjà une part plus importante des recettes publiques, pourrait avoir un effet en retour négatif sur la croissance, comme le suggère la « décennie perdue » en Amérique latine.

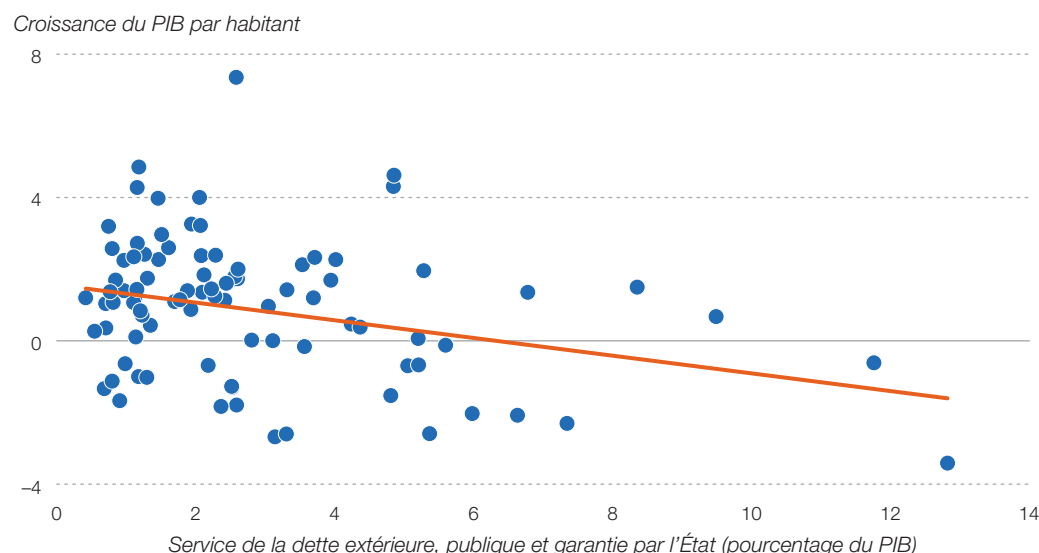
Pendant la crise de la dette latino-américaine des années 1980, de nombreux pays de la région n'ont pas pu assurer le service de leur dette extérieure et ont dû procéder à des ajustements budgétaires douloureux, notamment en réduisant les dépenses consacrées aux infrastructures, à la santé et à l'éducation. Il en a résulté un taux de

chômage élevé, une forte baisse du revenu par habitant et une croissance stagnante ou négative.¹⁷ La croissance record de l'Afrique depuis les années 1990 évoque une expérience similaire à celle de l'Amérique latine. La figure 1.43 montre une relation négative entre les coûts du service de la dette et les taux de croissance du PIB. En d'autres termes, les pays dont les coûts du service de la dette sont plus élevés ont connu une croissance plus faible du PIB par habitant. Dans certains pays, la croissance du PIB par habitant a été négative. Par exemple, en Zambie, où le ratio moyen du service de la dette par rapport au PIB était de 6,6 % entre 1993 et 2022, la croissance du PIB par habitant a été en moyenne de -2,1 % par an. De même, en Côte d'Ivoire, où le ratio du service de la dette extérieure au PIB était en moyenne de 7,3 %, la croissance du revenu par habitant a été de -2,3 %.

Le poids élevé de la dette et la faiblesse des recettes limitent la capacité d'investissement du secteur public en Afrique. Ainsi, le rétablissement de la soutenabilité de la dette pourrait élargir la marge de manœuvre budgétaire, mais nécessitera un reprofilage de la dette ou une restructuration pure et simple dans certains pays. Le G20 a facilité la restructuration de la dette extérieure officielle à l'aide du Cadre commun, mais le processus a connu des retards importants ainsi que des défis requérant des actions urgentes pour accélérer la

Les mécanismes de restructuration de la dette ont été lents dans le passé, mais une lueur d'espoir est néanmoins apparue grâce aux leçons tirées de l'expérience de la Zambie à propos de la lenteur de la mise en œuvre du Cadre

FIGURE 1.43 Coût du service de la dette et croissance du PIB par habitant dans certains pays africains



Source : Calculs des services de la Banque africaine de développement.

Compte tenu des retards systémiques dans la conclusion du processus de restructuration de la dette, il est nécessaire de réviser le cadre commun du G20 afin de créer un mécanisme fonctionnel de résolution de la dette pour les pays qui en ont besoin

mise en œuvre du Cadre. Cela encouragera une résolution plus rapide grâce à une participation élargie des pays débiteurs et des créanciers, en particulier les prêteurs privés. Les mécanismes de restructuration de la dette ont été lents dans le passé, mais une lueur d'espoir est néanmoins apparue grâce aux leçons tirées de l'expérience de la Zambie à propos de la lenteur de la mise en œuvre du Cadre. Rejoignant ainsi le Tchad, la Zambie a conclu des accords avec les principaux créanciers – prêteurs officiels et détenteurs d'obligations – après de longs retards. Cela permet d'être optimiste quant aux progrès à réaliser pour les autres pays qui ont demandé un traitement de leur dette extérieure au titre du Cadre commun. La récente expérience du Ghana a déjà permis une amélioration significative et l'on espère que le processus sera plus court pour d'autres pays, y compris l'Éthiopie. Pour la Zambie, il a fallu près de trois ans, de novembre 2020 à mars 2024, pour parvenir à un accord, tandis que pour le Ghana, il a fallu moins d'un an, à partir d'avril 2023 (tableau 1.1).

Les retards dans le processus des mécanismes de restructuration de la dette appellent à une réforme de l'architecture actuelle de la dette mondiale

Compte tenu des retards systémiques dans la conclusion du processus de restructuration de

la dette, il est nécessaire de réviser le cadre commun du G20 afin de créer un mécanisme fonctionnel de résolution de la dette pour les pays qui en ont besoin. Les créanciers privés représentant plus de 50 % du paiement du service de la dette des deux prochaines années, le mécanisme de restructuration de la dette devrait réussir à les amener à la table des négociations. Les propositions clés comprennent la formation d'un comité de créanciers élargi avec les prêteurs privés afin d'aplanir les difficultés de coordination et d'établir une formule de « comparabilité de traitement » afin de minimiser les différends techniques. Une utilisation plus audacieuse des politiques de prêts à des pays en situation d'arriérés du FMI peut également réduire l'influence des créanciers récalcitrants. Les propositions faites dans le cadre de la table ronde mondiale sur la dette souveraine, coprésidée par le FMI, la Banque mondiale et l'Inde (présidente sortante du G20), seront essentielles pour remédier aux lacunes des processus actuels de restructuration de la dette. Enfin, la création d'un club multilatéral de créanciers, agissant en partenariat avec les débiteurs, pourrait également améliorer la coordination des futures restructurations de la dette et superviser les défis en suspens de la dette mondiale.

TABEAU 1.1 Quelques cas récents de restructuration de la dette en Afrique

Pays	Dates	Périmètre	Processus
Tchad	Lancé en janvier 2021 Accord atteint en novembre 2022	Dette extérieure	La dette publique du Tchad, représentant 56 % du PIB en 2021, est devenue insoutenable à la suite de la pandémie de COVID-19, de la volatilité des prix du pétrole, de l'augmentation de l'insécurité et d'une crise alimentaire. Le Tchad a été le premier pays à conclure un accord avec ses créanciers au titre du cadre commun du G20. • Les créanciers se sont engagés à se réunir à nouveau et à proposer un traitement de la dette, y compris pour 2025–2028, si nécessaire. • Un important créancier privé, Glencore, a accepté de reprofiler une partie du service de la dette dû en 2024. Les créanciers officiels apporteront leur contribution si cela ne suffit pas à ramener le ratio service de la dette/recettes en dessous de 14 % en 2024.
Ghana		Dette intérieure et extérieure	La forte expansion budgétaire répondant à la crise de la COVID-19 a mis la dette publique du Ghana sur une trajectoire insoutenable, le ratio dette/PIB atteignant près de 90 % à la fin de 2022 et les paiements d'intérêts représentant près de la moitié des recettes publiques. Un programme du FMI a été demandé en juillet 2022, et la restructuration de la dette a été annoncée en décembre. • La dette intérieure (48 % du PIB à la fin de 2022) a été restructurée par échange volontaire (les créanciers se sont vu proposer un menu de nouveaux instruments avec des échéances plus longues) et a été clôturée par la plupart des institutions financières en février 2023. • La dette extérieure représentait 40 % du PIB à la fin de 2022 : le Ghana a présenté une demande d'adhésion au cadre commun, et les créanciers officiels ont formé un comité des créanciers en avril 2023, fournissant des garanties de financement permettant au FMI d'apporter un nouveau soutien financier en mai 2023. • En janvier 2024, le Ghana est parvenu à un accord avec ses créanciers officiels sur le traitement de sa dette au titre du cadre commun du G20.
Zambie		Dette extérieure	La Zambie a accumulé des arriérés sur le service de la dette extérieure après plusieurs années de déséquilibres budgétaires et extérieurs importants, une chute des prix du cuivre en 2015–2016, des sécheresses et la pandémie de COVID-19, qui ont mis la dette publique sur une trajectoire insoutenable. En 2020, la dette publique totale a culminé à 150 % du PIB et la dette publique extérieure à 96 %. Le pays a fait défaut sur ses euro-obligations en novembre 2020, après avoir perdu son accès au marché. • La Zambie a demandé un traitement au titre du cadre commun en janvier 2021, et un programme soutenu par le FMI a été approuvé par le conseil d'administration du FMI en août 2022. • Les créanciers officiels ont convenu d'un traitement de la dette en juin 2023, ce qui a permis le deuxième décaissement du financement du FMI. L'accord prévoit un traitement de base, ainsi qu'un traitement conditionnel qui serait automatiquement déclenché si l'évaluation des performances économiques et des politiques de la Zambie s'améliorait, ce qui permettrait d'obtenir de meilleures conditions pour les créanciers. • Les discussions avec les créanciers privés ont débuté en septembre 2023. • En mars 2024, la Zambie a conclu un accord avec les détenteurs d'obligations externes sur une restructuration de 3 milliards de dollars américains.
Éthiopie		Dette extérieure	L'Éthiopie a demandé à bénéficier d'un traitement au titre du cadre commun en février 2021, et un comité officiel des créanciers a été constitué en septembre de la même année. • Un accord a été conclu en novembre 2023 entre les autorités éthiopiennes et ses créanciers bilatéraux officiels pour un moratoire sur le service de la dette dû entre le 1^{er} janvier 2023 et le 31 décembre 2024. • Les paiements suspendus seront remboursés après une période de grâce de deux ans et sur une période de trois ans entre 2027 et 2029. • Ce moratoire accordé par les créanciers bilatéraux officiels de l'Éthiopie permettra d'alléger temporairement les liquidités avant les discussions sur un traitement plus large de la dette. Celles-ci prendront de l'ampleur dès que les autorités éthiopiennes et le FMI se seront mis d'accord sur les paramètres d'un programme du FMI. • Dans le cadre d'un traitement plus large de la dette, les efforts consentis par les créanciers bilatéraux officiels au cours de la période de moratoire seront pris en compte en vertu des principes de comparabilité du traitement.

Source: FMI (2023) et élaboration par les services de la Banque africaine de développement.

LIENS ENTRE LES EFFORTS DE TRANSFORMATION DE L'AFRIQUE ET L'ARCHITECTURE FINANCIÈRE INTERNATIONALE

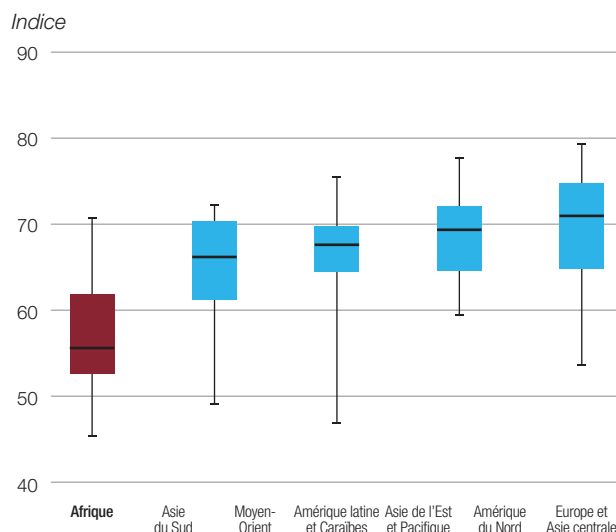
Malgré la remarquable résilience des économies africaines face aux chocs internes et externes, la plupart des pays africains sont enlisés dans les faibles revenus et en proie à une pauvreté et à une inégalité généralisées

Les économies africaines sont restées résilientes malgré l'impact débilant de la pandémie de COVID-19, le resserrement des conditions financières mondiales, les retombées de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, la faiblesse de la croissance mondiale, et les menaces climatiques persistantes. Toutefois, ces résultats louables cachent un tableau moins brillant : la plupart des pays africains sont plus enlisés dans les faibles revenus et en proie à une pauvreté et à des inégalités généralisées que d'autres régions du monde. Malgré sa forte croissance récente, la transformation structurelle de l'Afrique est restée lente et inégale (chapitre 2), et le continent a été lent à progresser dans les chaînes de valeur mondiales et à

rattraper les autres régions du monde, à créer des emplois décents et à soutenir le développement en vue d'une prospérité partagée. Le continent n'est donc pas en mesure de réaliser la quasi-totalité des ODD d'ici à 2030. Si aucune mesure n'est prise pour rectifier le tir, notamment pour inverser la courbe de la pauvreté, d'ici à 2030, sur 10 personnes extrêmement pauvres vivant dans le monde près de 9 (soit 87 %) se trouveront en Afrique.¹⁸

En outre, l'Afrique reste la deuxième région du monde la plus inégale sur le plan économique, après l'Amérique latine et les Caraïbes.¹⁹ Plus de 600 millions de personnes du continent n'ont actuellement pas accès à l'électricité et plus de 600 000 meurent chaque année de la pollution de l'air intérieur causée par l'utilisation de la biomasse (charbon de bois) pour la cuisine.²⁰ Le score médian de l'indice composite des ODD – une mesure permettant de suivre les performances dans tous les domaines des ODD – pour les pays africains est le plus bas parmi ses pairs, avec une valeur d'environ 56 en 2022, ce qui signifie qu'il manquera environ 44 % au continent pour d'atteindre les ODD d'ici 2030 (figure 1.44). En revanche, le score médian est de 69,4 en Amérique latine et dans les Caraïbes et atteint 78,5 en Europe et en Asie centrale.

FIGURE 1.44 Indice composite des ODD pour l'Afrique et d'autres régions du monde, 2022



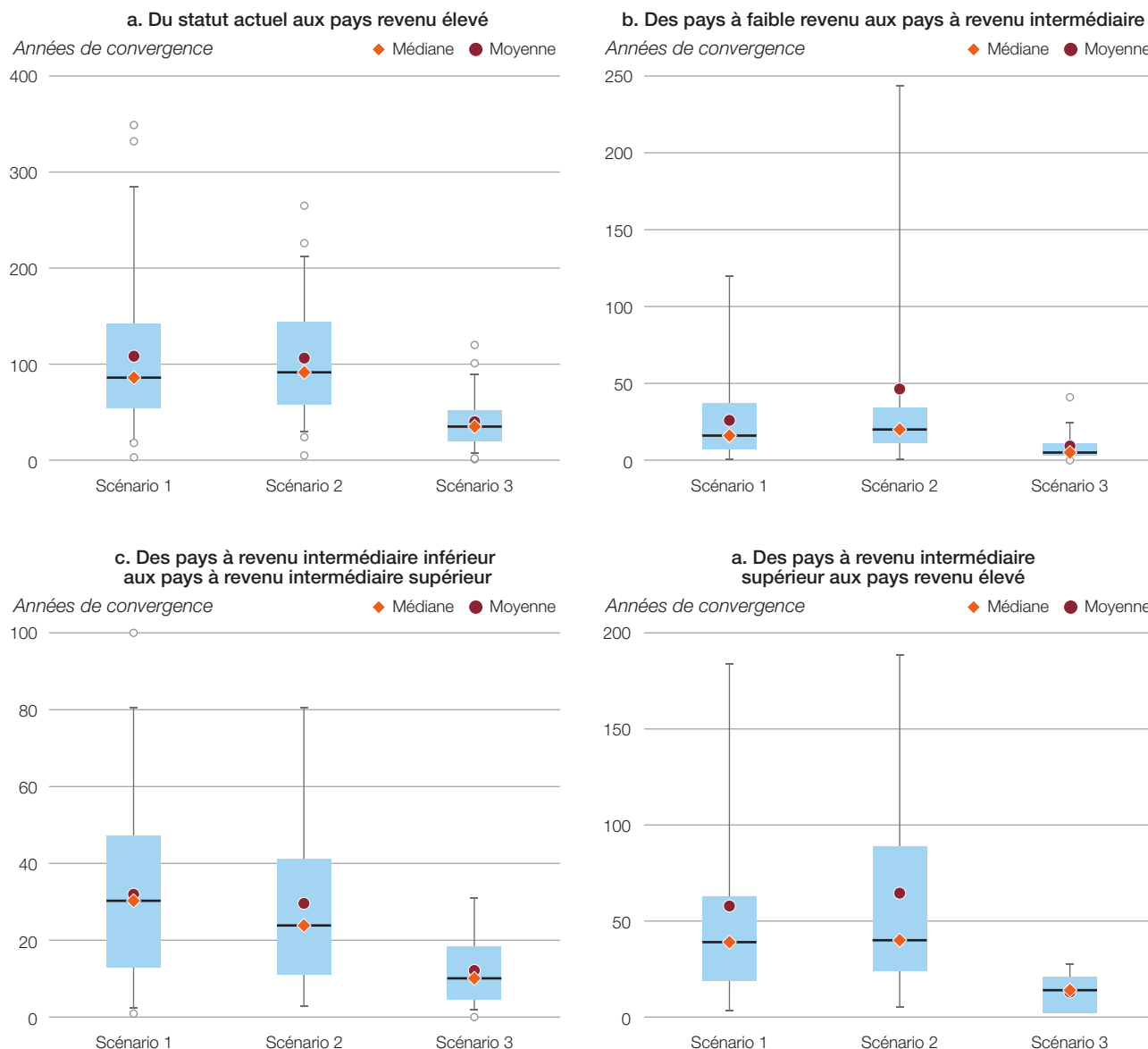
Note : L'indice des ODD regroupe les données relatives aux différents ODD en un indice composite. Le graphique exclut les valeurs extrêmes (inférieures au 5^e et supérieures au 95^e percentile).

Source : Calculs des services fondés sur Sachs et coll. (2023).

La désynchronisation évidente entre la performance de la croissance économique et le développement durable suggère que le modèle de développement actuel de l'Afrique n'est pas adapté à l'objectif fixé

Le modèle de développement actuel, qui repose largement sur l'extraction des ressources sans ajout de valeur, nécessite d'urgence une révision complète si le continent veut rattraper les autres régions. L'urgence est telle que, dans un scénario de maintien du statu quo, il faudrait aujourd'hui aux pays africains plus d'un siècle en moyenne (108 ans, pour une médiane de 86 ans) pour acquérir le statut de pays à revenu élevé (figure 1.45a, scénario 1). Même dans le scénario le plus optimiste – le PIB par habitant d'un pays augmente chaque année avec le taux le plus élevé jamais atteint depuis 2010 (figure 1.45a, scénario 3) –, il leur faudrait sans doute encore une quarantaine d'années en moyenne pour devenir des pays à revenu

FIGURE 1.45 Années de convergence économique des pays africains vers le statut de pays à revenu élevé selon différents scénarios



Note: Les années de convergence sont le nombre d'années nécessaires aux pays africains pour franchir les seuils actuels de la Banque mondiale correspondant aux différents groupes de revenus des pays: 1 136 dollars américains pour passer des pays à faible revenu (PFR) aux pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (PRII), 4 466 dollars américains pour aller des PRII aux pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (PRIS), et 13 846 dollars américains pour être classés parmi les pays à revenu élevé (PRE). Dans le scénario 1, le PIB par habitant de chaque pays africain est supposé croître avec le taux de croissance moyen post-COVID-19 (2022–2025). Dans le scénario 2, le taux de croissance annuel moyen du PIB par habitant d'avant la COVID-19 (2010–2019) est utilisé, tandis que dans le scénario 3, c'est la croissance la plus élevée du PIB par habitant atteinte par chaque pays africain depuis 2010 qui est utilisée. Les pays présentant des taux de croissance négatifs dans les différents scénarios ont été exclus. Les points creux correspondent aux valeurs aberrantes (inférieures au 5^e et supérieures au 95^e percentile).
Source: Calculs des services de la Banque africaine de développement.

élevé, nettement après la date limite de l'Agenda mondial 2030 et autour de la date limite de mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Le passage du statut de pays à faible revenu à

celui de pays à revenu intermédiaire (figure 1.45b) pourrait être plus rapide (en une moyenne d'environ 26 ans dans le scénario 1 et 9 ans dans le scénario 3), tandis que le franchissement du

La structure des économies africaines n'a pas beaucoup changé au cours des deux dernières décennies, les secteurs de l'agriculture, de l'industrie et des services représentant en moyenne respectivement 16 %, 33 % et 51 % du PIB de l'Afrique sur la période 2000–2022

segment des pays à revenu intermédiaire est plus difficile, puisqu'il faudrait une moyenne de 58 ans pour passer du statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure à celui de pays à revenu élevé (figure 1.45d, scénario 1).

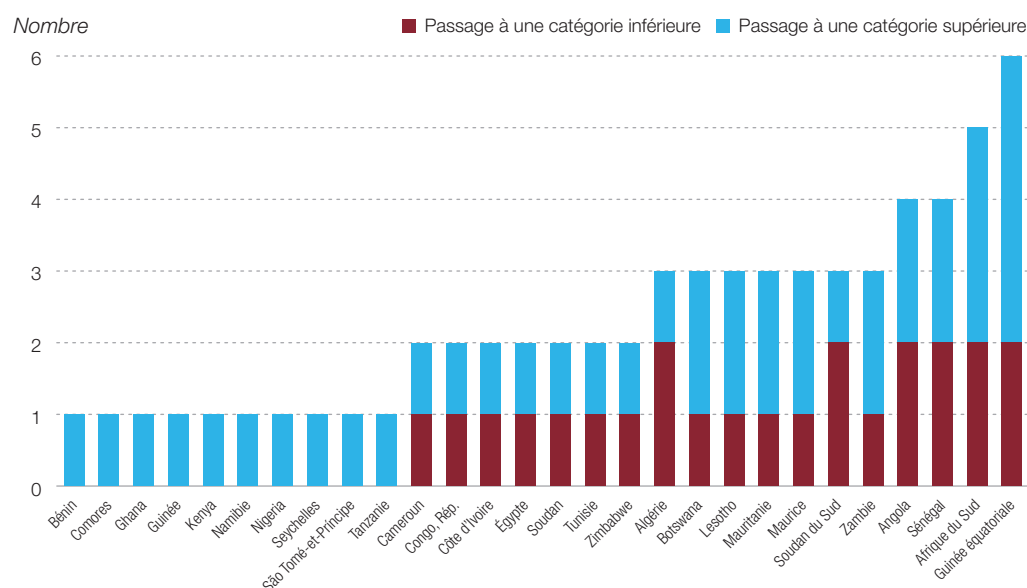
Il pourrait donc exister un risque important que la plupart des pays africains qui ont réussi à atteindre le statut de pays à revenu intermédiaire restent coincés dans un piège du revenu intermédiaire— une situation dans laquelle un pays, après s'être développé rapidement, connaît une chute brutale et durable de sa croissance économique, généralement à cause d'une réduction du taux d'expansion de la productivité.²¹ En outre, les données des quatre dernières décennies indiquent que les mouvements à la hausse dans la classification des revenus ne sont pas très répandus sur le continent : seuls 28 pays africains (soit 52 %) ont réussi à passer au moins une fois dans une catégorie de revenu supérieure, et 18 d'entre eux ont également régressé au moins une fois au cours de la même période (figure 1.46). Cela signifie que les 26 pays africains restants (soit 48 %) sont restés piégés dans leur statut de revenu au cours des

quatre dernières décennies. Le piège du revenu intermédiaire pourrait encore creuser l'écart entre l'Afrique et ses pairs à revenu élevé et condamner ainsi sa population à une pauvreté perpétuelle.

L'accélération des efforts de transformation structurelle et le financement de leur mise en œuvre seront essentiels pour libérer le potentiel de développement de l'Afrique

La structure des économies africaines n'a pas beaucoup changé au cours des deux dernières décennies, les secteurs de l'agriculture, de l'industrie et des services représentant en moyenne respectivement 16 %, 33 % et 51 % du PIB de l'Afrique sur la période 2000–2022. Ces chiffres sont similaires aux niveaux atteints dans les années 1990. Malgré des signes probants d'un processus de transformation structurelle en cours sur le continent (voir MEO, 2024), le rythme actuel de celui-ci reste insuffisant pour induire des changements profonds dans le paysage du développement de l'Afrique. La vitesse de cette transformation structurelle sera un facteur clé différenciant les pays qui réussiront à maintenir leur

FIGURE 1.46 Dynamique des changements de classification des revenus des pays en Afrique, 1987 à 2022



Note : La figure indique le nombre de fois où chaque pays a changé de groupe de revenu (PFR, PRII, PRIS et PRE) depuis 1987, sur la base des seuils de revenu de la Banque mondiale pour l'année correspondante. Les pays africains non repris sont ceux qui sont restés dans le même groupe de revenu au cours de la période 1987–2022.

Source : Calculs des services de la Banque africaine de développement.

trajectoire de développement de ceux qui n'y parviendront pas.²² C'est pourquoi il est important de comprendre les facteurs internes et externes expliquant la lenteur des progrès dans la transformation structurelle des économies africaines. L'identification des principaux facteurs incitatifs et dissuasifs de la transformation structurelle aidera à orienter l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes, visant à mettre le continent sur la voie d'un développement durable (chapitre 2).

Des réformes structurelles bien conçues sont importantes pour stimuler le niveau et la durabilité de la croissance économique, mais leur mise en œuvre dépend en partie de l'augmentation du financement de la transformation structurelle et de l'amélioration de l'efficacité des dépenses. Le renforcement de la mobilisation des ressources nationales joue un rôle essentiel à cet égard, car les États africains sont les premiers responsables du financement de leur développement national. Les recettes médianes actuellement perçues par les États africains n'atteignent qu'environ 13,6 % du PIB, alors que le ratio médian impôt/PIB est de 15,4 % dans les autres pays en développement et de 21,1 % dans les pays à revenu élevé (figure 1.47a). Il sera donc important de mobiliser davantage de ressources nationales pour la transformation structurelle, sachant qu'à la médiane, environ 11 % des recettes fiscales collectées sur le continent sont allouées annuellement au paiement des intérêts de la dette publique intérieure et extérieure (figure 1.47b).

Ces énormes paiements d'intérêts – résultant en partie du coût des emprunts souverains rendus élevé par les risques perçus comme importants sur les marchés africains et par les mauvaises cotes de crédit attribuées sur les marchés internationaux – empêchent le financement d'investissements publics dans des secteurs essentiels tels que l'éducation, la santé, l'infrastructure, etc. Des réformes appropriées pourraient dégager une marge de manœuvre considérable pour une augmentation progressive des recettes fiscales en Afrique, dans la mesure où il a été démontré que la capacité fiscale – l'imposition maximale possible dans une économie compte tenu de ses caractéristiques macroéconomiques, démographiques et institutionnelles – était d'environ

23 % du PIB dans les pays à faible revenu, dont la plupart sont africains.²³ Le niveau d'imposition approprié est déterminé par les caractéristiques de chaque pays, mais l'accélération de la transformation structurelle dépendra en fin de compte de la capacité d'un pays à accroître sa capacité fiscale.

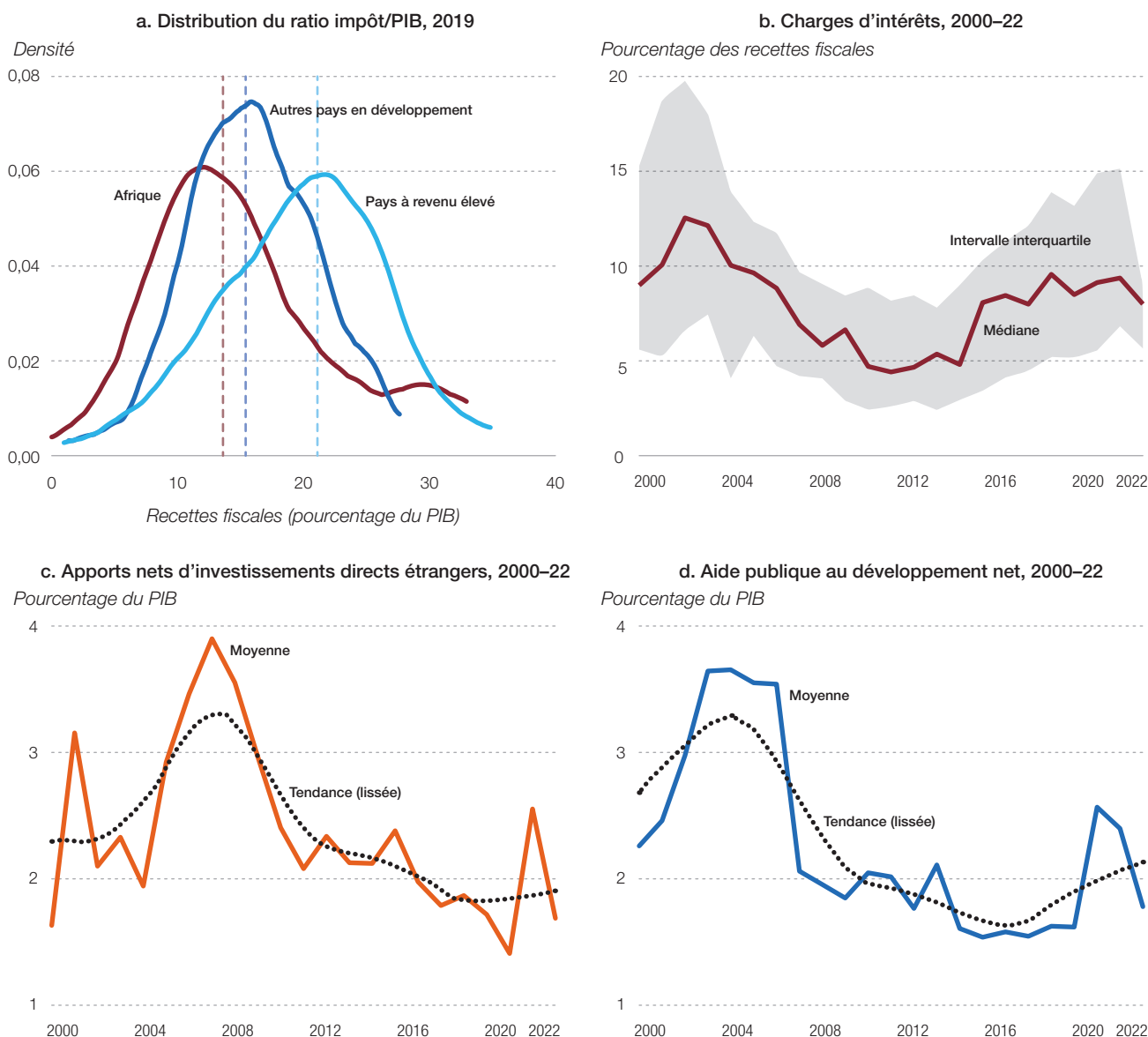
Les flux privés – en particulier sous la forme d'IDE – peuvent en outre contribuer de manière significative à l'accroissement du financement et à l'accélération du transfert de technologies et de compétences, ainsi qu'à la création d'emplois et à l'innovation, autant d'éléments importants pour la transformation structurelle de l'Afrique. Jusqu'à présent, le potentiel du financement privé extérieur de la transformation structurelle reste largement inexploité. Les entrées nettes d'IDE en Afrique en pourcentage du PIB ont été volatiles et ont essentiellement diminué depuis la crise financière mondiale de 2007–2008 (figure 1.34 et figure 1.47c). Alors que le soutien international aurait également pu contribuer à combler le déficit de financement du développement du continent, les apports nets d'APD destinés aux pays africains en pourcentage de leur PIB ont suivi une trajectoire descendante, restreignant la possibilité pour les donateurs de financer de nouveaux projets liés aux ODD (figure 1.34 et figure 1.47d). En outre, comme souligné dans les PEA 2022, seule une poignée de pays développés ont atteint l'objectif fixé par les Nations Unies, de consacrer au moins 0,7 % de leur revenu national brut (RNB) à l'APD, en plus de leurs autres engagements financiers mondiaux. Pour stimuler le financement privé extérieur et les apports des donateurs, ainsi que pour accroître l'accès au financement concessionnel – essentiel pour réduire la vulnérabilité de la dette – il faudra réformer l'architecture financière internationale de manière à soutenir les efforts de transformation structurelle de l'Afrique (chapitre 3).

RECOMMANDATIONS DE POLITIQUES

Après la forte reprise enregistrée un an après la pandémie de COVID-19, les performances économiques de l'Afrique se sont ralenties en raison de divers facteurs, notamment la persistance

Les flux privés – en particulier sous la forme d'IDE – peuvent contribuer de manière significative à l'accroissement du financement et à l'accélération du transfert de technologies et de compétences, ainsi qu'à la création d'emplois et à l'innovation, autant d'éléments importants pour la transformation structurelle de l'Afrique

FIGURE 1.47 La mobilisation des ressources nationales, l'investissement privé et l'aide internationale ne suffisent pas à répondre aux besoins de financement du développement de l'Afrique



Note: Les autres pays en développement désignent tous les pays non africains qui ne sont pas classés comme pays à haut revenu selon les classifications actuelles de la Banque mondiale. Les charges d'intérêts comprennent les paiements d'intérêts sur la dette publique – y compris les obligations à long terme, les prêts à long terme et les autres instruments de la dette – aux résidents nationaux et étrangers.

Source: Calculs des services de la Banque africaine de développement.

des prix élevés des denrées alimentaires et de l'énergie à la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, les performances médiocres du secteur des exportations dues à la faiblesse de la demande mondiale, l'impact du changement climatique et des phénomènes météorologiques

extrêmes, ainsi que l'instabilité politique et les conflits sévissant dans certains pays africains. Pour s'attaquer à ces contraintes afin d'accélérer la transformation structurelle et remettre l'Afrique sur la voie de la réalisation des OMD, un ensemble de mesures à court, moyen et long terme doit être

mis en œuvre. Il comprend une combinaison judicieuse de politiques fiscales et monétaires visant à promouvoir la stabilité macroéconomique, à faire progresser les réformes structurelles dans les domaines de la mobilisation des recettes et de la transformation structurelle, et à rester engagé dans la réforme de l'architecture financière internationale pour aider à accroître la capacité de l'Afrique à exploiter des sources de financement supplémentaires.

Mesures politiques à court terme

Une politique monétaire mieux adaptée est nécessaire pour lutter contre les pressions inflationnistes persistantes

La persistance de l'inflation en Afrique, dans un contexte de risques de hausse de l'inflation et d'affaiblissement des monnaies, justifie des ajustements adaptés de la politique monétaire. Dans les économies où l'inflation de base est élevée, les banques centrales devraient maintenir les taux directeurs à un niveau suffisamment élevé pour que les attentes en matière d'inflation restent bien ancrées. De nombreux pays africains où les pressions de la demande intérieure sont fortes ou l'inflation très élevée, tels que l'Égypte, l'Éthiopie, le Ghana, le Malawi, le Nigeria et le Zimbabwe, appartiennent à cette catégorie et doivent resserrer leur politique monétaire rapidement et de manière décisive. L'orientation de la politique monétaire peut être plus accommodante dans les économies où l'inflation de base est modérée et l'inflation globale principalement due à des chocs d'offre temporaires. Compte tenu de l'importance des chocs d'offre dans la récente flambée de l'inflation en Afrique, des taux d'intérêt élevés peuvent en effet ne pas être optimaux dans tous les pays et risquent de déprimer la demande de manière excessive. Les forces inflationnistes doivent donc être mieux identifiées en Afrique et les marchés financiers nationaux approfondis pour favoriser l'effet de la politique monétaire. La domination fiscale et le financement du déficit budgétaire par la banque centrale, qui sapent la crédibilité des banques centrales dans la lutte contre l'inflation, doivent également être contenus, en veillant à ce que les politiques monétaire et fiscale aillent dans la même direction.

Pour réduire de manière adéquate les pressions inflationnistes, les pays africains devraient également éliminer les obstacles empêchant l'offre intérieure de réagir à la hausse des prix et stimuler la productivité de la main-d'œuvre à l'aide d'investissements dans les infrastructures et le capital humain. Ils devraient accélérer la mise en œuvre des mécanismes pour atténuer l'effet des chocs de l'offre, tels qu'une plus grande diversification et de meilleures infrastructures soutenant la croissance de la productivité dans l'agriculture et l'industrie manufacturière. En particulier, une désinflation réussie peut nécessiter des incitations à l'investissement des entreprises pour protéger les capacités de production future. Compte tenu des conditions financières actuelles, si des politiques plus audacieuses et plus transformatrices ne sont pas mises en œuvre, l'orientation agressive de la politique monétaire actuelle en Afrique pourrait conduire à de nouveaux ralentissements de la croissance du continent et à une spirale d'endettement et de service de la dette incontrôlables.

Réduire le fardeau de la dette grâce à des réformes de gouvernance visant à renforcer la capacité de gestion de la dette

La récente évolution de la dette dans de nombreux pays africains a ravivé le besoin de solides réformes de gouvernance afin de renforcer la capacité de gestion de la dette. Une bonne gouvernance et de sérieuses capacités institutionnelles empêchent les opérations sapant les efforts de réduction de la dette et garantissent que les pays renforcent leurs réserves et se désendettent en période de prospérité. Pour ce faire, il est nécessaire de mettre en place des institutions budgétaires solides soutenant la mobilisation efficace des ressources nationales à grande échelle, de les utiliser avec prudence, et d'exercer une surveillance saine des dépenses publiques et de la gestion de la dette. En outre, un lien plus étroit entre la dette, la croissance et la gouvernance contribuerait à maximiser le dividende de croissance des investissements publics financés par la dette. Les pays doivent également accroître la transparence de la dette en améliorant la collecte, la diffusion et la gestion des statistiques sur la dette et en renforçant la surveillance des entreprises publiques pour réduire les risques

Les forces inflationnistes doivent donc être mieux identifiées en Afrique et les marchés financiers nationaux approfondis pour favoriser l'effet de la politique monétaire

budgétaires liés à la dette non divulguée et aux engagements conditionnels. La bonne gouvernance constituera également la base de réformes économiques plus larges.

La lutte contre les pressions sur les taux de change devrait être une priorité à court terme

La dépréciation rapide des taux de change dans certains pays africains s'est poursuivie malgré les diverses politiques mises en œuvre pour endiguer le phénomène. Pourtant, la politique de change peut être un instrument puissant pour lutter contre l'inflation et stimuler la croissance économique. Dans les pays où les taux de change sont flottants, il faut donc laisser les monnaies s'ajuster autant que possible en fonction de l'évolution des autres fondamentaux macroéconomiques, car tenter de résister aux mouvements basés sur les fondamentaux pourrait avoir des conséquences négatives inattendues pour la croissance. Dans les pays à taux de change à fixes, la politique monétaire doit être alignée sur celle du pays d'ancrage afin de maintenir la stabilité extérieure et d'éviter de nouvelles pertes de réserves de change, lorsque les pays cherchent à préserver la parité du taux de change et à empêcher la dépréciation de leur monnaie nationale. Des réformes structurelles visant à mettre en œuvre une politique industrielle stratégique pour accélérer la diversification économique et renforcer le secteur des exportations, ainsi qu'un assainissement budgétaire lorsque le déficit budgétaire accroît la pression sur le taux de change, doivent être mises en œuvre en même temps que les mesures de politique monétaire afin d'accroître la résilience aux chocs.

Politiques à moyen et long terme

Réformer l'architecture financière mondiale actuelle pour l'adapter aux besoins de financement des pays africains

Dans la plupart des pays africains, les coûts du service de la dette ont augmenté, mettant les finances publiques à rude épreuve et limitant la portée des dépenses publiques d'infrastructure et des investissements dans le capital humain, ce qui maintient le continent dans un cercle vicieux enfermant l'Afrique dans une trajectoire de faible

croissance. L'une des raisons de cette vulnérabilité accrue est l'incapacité de l'architecture financière mondiale à fournir un financement aux pays les plus en manque de ressources pour leur développement. Alors que les pays africains continuent d'être confrontés à des problèmes de financement, les principales institutions financières doivent repenser leur rôle et leur modèle de financement. Le triple agenda proposé par le G20 met en évidence les divers avantages d'une réforme de l'architecture financière mondiale en vue de la rendre plus réactive dans la mobilisation et l'acheminement des financements pour les ODD. La réforme de l'architecture financière mondiale et l'élargissement de la représentation des pays en développement amélioreront la prise de décision, accroîtront la transparence et réduiront le coût du capital. Les fonds supplémentaires mobilisés pour le développement qui en résulteront devraient contribuer à alléger la pression fiscale sur les pays africains, à promouvoir la stabilité macroéconomique, à renforcer la confiance des marchés et à réduire les coûts d'emprunt.

Les pays africains doivent impérativement intensifier la mobilisation des ressources intérieures pour accélérer la transformation structurelle de l'Afrique

Comme le souligne le Programme d'action d'Addis-Abeba (2015), il existe un large consensus sur le fait que la mise en œuvre réussie de l'Agenda mondial 2030 et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine nécessite une plus grande mobilisation et une utilisation plus efficace des ressources publiques intérieures. Selon certaines estimations, la corruption coûte à l'Afrique 148 milliards de dollars américains chaque année, et environ 90 milliards de dollars américains quittent le continent chaque année sous la forme de flux financiers illicites. La lutte contre les flux financiers illicites est donc essentielle pour relever le défi de la mobilisation des ressources intérieures. Elle comprend notamment de renforcer l'État de droit en mettant en place un système judiciaire fort et indépendant et en investissant dans la formation des juges, des procureurs et des officiers de police afin de les aider à enquêter sur les affaires de corruption et à les poursuivre. En outre, les institutions de lutte contre la

corruption doivent être renforcées par la création d'organismes spécialisés dans la lutte contre la corruption, dotés de ressources suffisantes et d'une véritable indépendance pour enquêter et poursuivre les contrevenants.

Ces réformes sont nécessaires pour lutter contre les flux de capitaux illicites, mais une approche multidimensionnelle est requise pour les combattre efficacement. Il s'agit notamment de renforcer les réglementations financières en imposant aux institutions financières des obligations de transparence et de redevabilité afin d'empêcher les fuites illicites de capitaux. En outre, le renforcement des contrôles aux frontières et des capacités institutionnelles, ainsi que la coopération internationale, sont également essentiels pour suivre les flux de capitaux illicites et récupérer les actifs volés. Les pays devraient également appliquer des approches innovantes, y compris les technologies de surveillance financière telles que la *blockchain* et l'intelligence artificielle, pour surveiller les transactions financières et détecter les schémas suspects de mouvements de capitaux.

Outre la mise en œuvre de réformes visant à mobiliser davantage de ressources intérieures, les pays doivent également promouvoir des mesures destinées à limiter le gaspillage des ressources publiques et à améliorer l'efficacité des dépenses publiques. Les dépenses courantes, y compris les salaires des fonctionnaires, doivent être contrôlées, tandis que les dépenses en capital doivent être affectées à des investissements favorisant la croissance. Les dépenses de fonctionnement inefficaces doivent être réduites. L'utilisation et la diffusion des technologies numériques dans l'administration publique pourraient contribuer à économiser de l'argent et à améliorer l'efficacité de l'administration fiscale. Les pays doivent également faire de la stabilité politique et de l'État de droit des piliers essentiels du renforcement des institutions et du mode de gouvernance. La réduction du taux de dépendance démographique en créant des conditions favorables à l'emploi des jeunes afin d'augmenter la taille de la population active peut également contribuer à accroître l'assiette fiscale, en complément des mesures traditionnelles visant à améliorer la collecte des recettes fiscales.

La création d'un environnement favorable est essentielle pour attirer et accroître les flux financiers extérieurs en tant que sources complémentaires de financement de la transformation économique de l'Afrique

Même si les ressources intérieures resteront une part intégrante et plus importante du financement de la transformation économique de l'Afrique, les flux financiers extérieurs n'en seront pas moins essentiels en tant que sources complémentaires de financement des besoins de développement. L'Afrique a relativement bien réussi à attirer les investissements directs étrangers (IDE), mais une grande partie de ceux-ci ont été réalisés dans des secteurs extractifs et limités à quelques économies, essentiellement de grande taille. Les économies africaines doivent donc attirer davantage d'IDE et, plus important encore, créer les conditions nécessaires à leur stabilité afin d'en tirer le meilleur parti pour la croissance. Les faits stylisés et les preuves empiriques montrent que la volatilité des IDE et le manque de financement du secteur privé sont deux obstacles majeurs au développement de l'industrie manufacturière africaine. Les pays africains doivent donc créer un environnement favorable pour mieux attirer l'investissement étranger. Cela implique notamment de promouvoir la stabilité politique, l'absence de violence et de conflit, la bonne gouvernance et la stabilité des prix. De son côté, l'aide publique au développement (APD) ne s'est pas avérée une alliée efficace pour réduire la dette des pays africains. Cela suggère que la plupart des pays africains ont pu être victimes d'un syndrome de l'aide qui a entraîné soit une augmentation des dépenses, soit des efforts de mobilisation moins importants, soit une combinaison des deux. L'aide publique au développement destinée aux pays africains doit donc être repensée si l'on veut qu'elle atteigne son objectif de libérer les pays bénéficiaires de la dépendance à l'égard de l'aide. Elle devrait se concentrer davantage sur le transfert de compétences et de technologies afin d'accroître la capacité à mobiliser les ressources nationales. Les donateurs doivent également veiller à ce que l'APD soit utilisée de manière efficace et efficiente, en se concentrant sur les secteurs clés ayant un impact significatif sur la génération de recettes publiques.

L'aide publique au développement destinée aux pays africains doit donc être repensée si l'on veut qu'elle atteigne son objectif de libérer les pays bénéficiaires de la dépendance à l'égard de l'aide

Compte tenu des performances inégales et du peu de temps restant pour atteindre les ODD, l'accélération des réformes structurelles pour construire des économies résilientes devrait être une priorité absolue

La volatilité persistante de la croissance que l'Afrique a connue à la suite de la pandémie de COVID-19, associée au déclin de la croissance des revenus, appelle clairement à accorder la priorité aux réformes structurelles afin de renforcer la résilience du continent face aux chocs. C'est pourquoi la libéralisation du secteur de l'énergie devrait être une priorité dans les pays où la volatilité de la croissance est largement attribuée aux monopoles existant dans le secteur de l'énergie, un facteur clé de l'inefficacité de la production d'électricité et des pénuries qui en découlent. En outre, dans un environnement où les écarts de financement du développement restent importants et les conditions de financement serrées, une redéfinition des priorités des dépenses budgétaires devrait être privilégiée afin de réorienter les dépenses vers des projets d'investissement public favorisant la croissance. Les pays doivent également donner la priorité aux politiques d'adaptation au climat afin d'améliorer la résistance aux catastrophes liées au climat et donc de renforcer la résilience. Dans les pays où la demande intérieure est faible, les décideurs politiques doivent mettre en œuvre des réformes telles que la réduction des barrières réglementaires et l'amélioration du service public dans le but d'attirer les investissements privés. Cela créera un environnement propice à la création d'emplois et à l'amélioration des revenus des ménages. Enfin, l'accélération de la diversification des économies à l'aide d'activités

de production et de commerce contribuera à renforcer la résilience pour surmonter les effets négatifs des tensions mondiales.

L'accélération des efforts de transformation structurelle et le financement de leur mise en œuvre seront essentiels pour libérer le potentiel de développement de l'Afrique

Malgré des signes probants de l'existence d'une transformation structurelle en cours sur le continent, le rythme actuel de celui-ci reste insuffisant pour induire des changements profonds dans le paysage du développement de l'Afrique. L'identification des principaux facteurs incitatifs et dissuasifs de la transformation structurelle aidera à orienter l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes visant à mettre le continent sur la voie d'un développement durable. Des réformes structurelles bien conçues sont importantes pour stimuler le niveau et la durabilité de la croissance économique, mais leur mise en œuvre dépend en partie de l'augmentation du financement de la transformation structurelle et de l'amélioration de l'efficacité des dépenses. La dynamisation de la mobilisation des ressources nationales joue un rôle essentiel à cet égard, car les États africains sont les premiers responsables du financement de leur développement. Les flux privés – en particulier sous la forme d'investissements directs étrangers – peuvent en outre contribuer de manière significative à l'augmentation du financement et à l'accélération du transfert de technologies et de compétences, à la création d'emplois et à l'innovation, autant d'ingrédients importants de l'accélération de la transformation structurelle de l'Afrique.

ANNEXE 1.1A CROISSANCE DU PIB RÉEL (pourcentage)

	2022	2023 estimated	2024 projected	2025 projected		2022	2023 estimated	2024 projected	2025 projected
Afrique centrale	5,1	4,3	4,1	4,7	Afrique australe	2,8	1,6	2,2	2,7
Cameroun	3,6	3,8	4,1	4,4	Afrique du Sud	1,9	0,6	1,3	1,6
Congo, Rép. Dém.	8,8	7,5	5,7	5,6	Angola	3,0	0,9	2,7	4,3
Congo, Rép.	1,7	3,9	4,3	4,4	Botswana	5,5	2,7	4,0	4,3
Gabon	3,0	2,3	2,8	2,9	Lesotho	1,3	0,9	1,7	2,2
Guinée équatoriale	3,7	-5,7	-5,0	2,7	Madagascar	4,3	4,4	4,5	5,3
Rép. centrafricaine	0,5	1,0	2,3	3,1	Malawi	0,9	1,5	3,3	3,8
Tchad	3,4	4,3	5,2	5,3	Maurice	8,9	7,0	4,9	3,7
Afrique de l'Est	4,5	1,5	4,9	5,7	Mozambique	4,2	5,0	5,2	5,2
Burundi	1,8	2,8	4,6	5,9	Namibie	5,3	4,2	2,6	3,3
Comores	2,6	3,1	4,0	4,6	São Tomé-et-Príncipe	0,1	0,5	1,2	2,1
Djibouti	3,7	7,3	6,2	6,6	eSwatini	0,5	4,8	4,9	3,6
Érythrée	2,6	2,9	2,9	3,1	Zambie	5,2	5,8	4,5	4,5
Éthiopie	6,4	7,1	6,7	6,7	Zimbabwe	6,1	5,0	2,0	3,5
Kenya	4,8	5,2	5,4	5,6	Afrique de l'Ouest	3,9	3,6	4,2	4,4
Ouganda	6,3	4,6	6,0	7,0	Bénin	6,3	6,4	6,5	6,2
Rwanda	8,2	8,2	6,5	6,8	Burkina Faso	1,5	3,6	4,1	4,3
Seychelles	15,0	2,5	4,0	4,3	Cabo Verde	17,4	4,6	4,7	4,8
Somalie	2,4	2,8	3,7	3,8	Côte d'Ivoire	6,2	6,5	7,1	6,9
Soudan	-1,0	-37,5	-5,9	0,5	Gambie	4,9	5,6	6,1	5,8
Soudan du Sud	-2,9	-0,4	-5,0	1,0	Ghana	3,8	2,9	3,4	4,3
Tanzanie	4,7	5,3	5,7	6,0	Guinée	4,0	5,7	4,2	5,4
Afrique du Nord	4,6	4,1	3,6	4,2	Guinée-Bissau	4,2	4,3	4,7	5,2
Algérie	3,6	4,2	4,0	3,7	Libéria	4,8	4,5	5,2	6,2
Égypte	6,7	3,8	3,3	4,5	Mali	3,7	4,3	4,7	5,3
Libye	-3,7	12,6	7,9	6,2	Niger	11,9	2,5	10,5	7,7
Maroc	1,3	3,2	3,5	3,8	Nigeria	3,3	2,9	3,2	3,4
Mauritanie	6,4	3,4	4,2	5,5	Sénégal	3,8	4,1	9,3	10,2
Tunisie	2,5	0,4	2,1	2,9	Sierra Leone	3,5	2,6	4,7	5,2
					Togo	5,8	5,6	5,3	6,0
					Afrique	4,1	3,1	3,7	4,3

Source: African Development Bank statistics.

ANNEXE 1.1B PERSPECTIVES DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROÉCONOMIQUES POUR 2024 ET 2025

	Real GDP growth		Inflation		Current account balance		Fiscal balance	
	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025
Algérie	4.0	3.7	6.8	5.7	1.0	-0.2	-11.1	-12.0
Angola	2.7	4.3	18.1	12.4	5.1	3.5	-0.9	-1.8
Bénin	6.5	6.2	2.2	2.4	-4.4	-4.2	-3.8	-3.3
Botswana	4.0	4.3	4.5	4.0	1.1	1.2	-1.8	-0.3
Burkina Faso	4.1	4.3	2.1	2.2	-6.5	-5.4	-6.0	-5.4
Burundi	4.6	5.9	22.0	12.6	-6.8	-6.2	-4.4	-3.8
Cabo Verde	4.7	4.8	2.2	2.0	-6.8	-6.2	-3.1	-2.3
Cameroun	4.1	4.4	6.3	4.3	-1.9	-1.6	-0.5	-0.2
Comores	4.0	4.6	3.1	2.0	-5.8	-5.3	-3.6	-2.7
Congo, Rép. Dém.	5.7	5.6	17.0	10.0	-4.5	-3.6	-2.0	-1.1
Congo, Rép.	4.3	4.4	3.4	3.2	3.2	2.3	4.0	2.6
Côte d'Ivoire	7.1	6.9	3.5	2.8	-6.9	-6.1	-4.2	-3.0
Djibouti	6.2	6.6	1.7	2.0	20.0	19.6	0.4	-0.2
Égypte	3.3	4.5	35.8	22.7	-3.0	-3.2	-7.2	-6.3
Érythrée	2.9	3.1	4.1	3.9	12.4	13.0	0.6	0.8
Éthiopie	6.7	6.7	21.0	15.8	-2.0	-1.2	-2.7	-2.5
Gabon	2.8	2.9	2.5	2.3	-0.9	0.5	-1.1	-0.7
Gambie	6.1	5.8	15.9	11.0	-7.6	-5.6	-2.7	-2.9
Ghana	3.4	4.3	20.9	11.1	-1.9	-2.3	-4.9	-4.2
Guinée	4.2	5.4	10.8	10.4	-10.3	-9.6	-2.6	-2.4
Guinée équatoriale	-5.0	2.7	4.7	2.6	-3.5	-5.1	2.7	-3.7
Guinée-Bissau	4.7	5.2	5.4	3.2	-5.2	-3.3	-3.6	-3.1
Kenya	5.4	5.6	6.2	5.5	-4.6	-4.5	-5.9	-5.0
Lesotho	1.7	2.2	5.5	5.0	-4.2	-5.4	-0.4	-3.3
Libéria	5.2	6.2	8.4	5.7	-23.7	-24.6	-2.6	-3.3
Libye	7.9	6.2	2.8	2.6	24.5	22.3	4.2	8.7
Madagascar	4.5	5.3	8.1	7.5	-4.4	-4.0	-4.1	-4.6
Malawi	3.3	3.8	27.3	14.3	-8.2	-9.5	-8.7	-7.6
Mali	4.7	5.3	2.0	1.8	-6.4	-5.9	-4.3	-3.4
Maroc	3.5	3.8	4.1	3.8	-0.4	-0.9	-4.4	-4.2
Maurice	4.9	3.7	5.8	5.0	-4.2	-4.5	-4.5	-4.3
Mauritanie	4.2	5.5	4.7	4.2	-8.5	-7.4	-2.0	-1.6
Mozambique	5.2	5.2	5.0	4.6	-38.1	-43.0	-3.4	-1.3
Namibie	2.6	3.3	4.6	4.4	-9.6	-8.5	-4.2	-4.0
Niger	10.5	7.7	3.5	3.1	-7.8	-8.7	-4.2	-3.1
Nigeria	3.2	3.4	31.6	20.7	3.0	3.6	-4.3	-4.1
Ouganda	6.0	7.0	4.5	5.0	-8.3	-8.8	-4.2	-3.6
Rép. centrafricaine	2.3	3.1	4.1	3.4	-9.0	-9.9	-2.8	-1.9
Rwanda	6.5	6.8	7.0	5.2	-10.9	-10.7	-6.4	-5.9
São Tomé-et-Príncipe	1.2	2.1	16.1	7.2	-11.4	-9.0	-3.3	-2.9

(suite)

	Real GDP growth		Inflation		Current account balance		Fiscal balance	
	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025
Sénégal	9.3	10.2	4.9	3.3	-10.9	-8.3	-4.0	-3.2
Seychelles	4.0	4.3	1.4	2.2	-7.2	-7.2	-1.5	-1.3
Sierra Leone	4.7	5.2	33.6	20.2	-4.2	-2.1	-2.8	-2.4
Somalie	3.7	3.8	4.8	4.3	-10.4	-10.2	-0.3	-1.4
Afrique du Sud	1.3	1.6	4.8	4.5	-2.9	-3.2	-4.3	-4.2
Soudan du Sud	-5.0	1.0	17.5	18.0	-7.0	-4.0	-6.0	-2.0
Soudan	-5.9	0.5	157.9	85.6	-6.5	-5.2	-6.3	-2.8
eSwatini	4.9	3.6	4.8	5.1	3.9	2.9	-2.2	-1.7
Tanzanie	5.7	6.0	3.3	3.4	-4.0	-4.2	-2.5	-2.5
Tchad	5.2	5.3	3.4	3.2	1.3	0.8	2.7	2.2
Togo	5.3	6.0	2.7	2.1	-3.1	-3.0	-6.6	-4.0
Tunisie	2.1	2.9	7.1	6.7	-3.3	-4.0	-6.5	-6.0
Zambie	4.5	4.5	9.3	7.0	3.3	8.4	-5.2	-3.4
Zimbabwe	2.0	3.5	24.9	17.4	0.7	0.2	-1.7	-1.5

Note: La croissance du PIB et l'inflation sont exprimées en pourcentage, tandis que la balance des comptes courants et le solde budgétaire sont en pourcentage du PIB. Cette carte thermique présente les perspectives des pays pour une sélection d'indicateurs macroéconomiques clés. Les pays en vert ont de bons résultats, en jaune des résultats moyens et en rouge de mauvais résultats. La croissance du PIB réel supérieure à 6 % est colorée en vert, celle comprise entre 4 et 6 % est en jaune et celle inférieure à 4 % est en rouge. Les taux d'inflation inférieurs à 5 % sont colorés en vert, ceux compris entre 5 et 9,9 % sont en jaune et ceux à deux chiffres sont en rouge. L'excédent de la balance des comptes courants est coloré en vert, les déficits inférieurs à 5 % sont en jaune et ceux supérieurs à 5 % sont en rouge. Les déficits budgétaires inférieurs à 3 % sont colorés en vert, ceux compris entre 3 et 5 % sont en jaune et ceux supérieurs à 5 % sont en rouge.

ANNEXE 1.2 GROUPES DE PAYS

Exportateurs de pétrole

Algérie, Angola, Cameroun, Congo, Rép., Égypte, Gabon, Guinée équatoriale, Libye, Nigeria, Soudan du Sud, Tchad

À forte intensité en ressources

Botswana, Burkina Faso, Rép. centrafricaine, Democratic Congo, Rép., Ghana, Guinée, Libéria, Mali, Namibie, Niger, Sierra Leone, Afrique du Sud, Soudan, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe

À faible intensité en ressources

Bénin, Burundi, Cabo Verde, Comores, Côte d'Ivoire, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Guinée-Bissau, Kenya, Lesotho, Madagascar, Malawi, Maroc, Mauritanie, Maurice, Mozambique, Ouganda, Rwanda, São Tomé-et-Príncipe, Sénégal, Seychelles, Somalie, eSwatini, Togo, Tunisie

Dépendants du tourisme

Cabo Verde, Comores, Maurice, São Tomé-et-Príncipe, Seychelles

À faible revenu

Burkina Faso, Burundi, Congo, Rép. Dém., Érythrée, Éthiopie, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau,

Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mozambique, Niger, Ouganda, Rép. centrafricaine, Rwanda, Sierra Leone, Somalie, Soudan du Sud, Soudan, Tchad, Togo

À revenu intermédiaire

Algérie, Angola, Bénin, Botswana, Cabo Verde, Cameroun, Comores, Congo, Rép., Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, Gabon, Ghana, Guinée équatoriale, Kenya, Lesotho, Libye, Maroc, Maurice, Mauritanie, Namibie, Nigeria, São Tomé-et-Príncipe, Sénégal, Seychelles

Afrique subsaharienne

Afrique du Sud, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cameroun, Comores, Congo, Dém. Rép., Congo, Rép., Côte d'Ivoire, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée équatoriale, Guinée-Bissau, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Maurice, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Ouganda, Rép. centrafricaine, Rwanda, São Tomé-et-Príncipe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, eSwatini, Tanzanie, Tchad, Togo, Zambie, Zimbabwe

ANNEXE 1.3 PREUVE EMPIRIQUE DE L'APD SUR LE CONTRÔLE DES DÉPENSES PUBLIQUES ET DE LA DETTE

Variables	Régressions MCO			Régressions FE avec CSD		
	Dette publique (% du PIB)	Solde budgétaire (% du PIB)	Contrôle des dépenses	Dette publique (% du PIB)	Solde budgétaire (% du PIB)	Contrôle des dépenses
Ratio APD/PIB	1,895*** (0,253)	-0,671*** (0,224)	-0,329*** (0,109)	1,181*** (0,313)	-0,924*** (0,256)	-0,345** (0,146)
Valeur ajoutée manufacturière (% PIB)	-1,927*** (0,213)	0,240*** (0,074)	0,029 (0,096)	-2,236*** (0,364)	0,930** (0,427)	0,185 (0,276)
Ratio réserves/PIB	-0,624*** (0,078)	0,059** (0,025)	0,213*** (0,047)	-0,889*** (0,260)	0,047 (0,055)	0,140** (0,063)
Taux d'inflation	0,335*** (0,101)	0,002** (0,001)	0,001 (0,004)	0,223*** (0,069)	0,002** (0,001)	0,000 (0,003)
Croissance du PIB par habitant	-0,817** (0,388)	-0,090 (0,214)	0,675*** (0,159)	-0,817* (0,417)	0,143 (0,183)	0,667*** (0,169)
Crédit bancaire au secteur privé	0,264*** (0,060)	-0,176*** (0,041)	-0,213*** (0,037)	-0,936** (0,403)	-0,362*** (0,109)	-0,545*** (0,164)
Constante	0,740*** (0,054)	0,012 (0,018)	0,915*** (0,019)	1,108*** (0,146)	-0,018 (0,064)	0,969*** (0,068)
Observations	1 291	1 489	1 489	1 291	1 489	1 489
R carré	0,207	0,083	0,090			
FE Pays	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui
Contrôle des corrélations CS	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui
Nombre de groupes				51	52	52

Note: Les erreurs standard sont entre parenthèses. Elles sont robustes aux formes générales de dépendance transverse (spatiale) et temporelle (autocorrélation). *, ** et *** indiquent une signification aux niveaux de confiance de 10, 5 et 1 %, respectivement.

Source: Calculs des services de la Banque africaine de développement.

ANNEXE 1.4 MÉTHODOLOGIE D'ESTIMATION DES DÉFAUTS D'ALIGNEMENT DES DEVISES

Les défauts d'alignement des taux de change ou défauts d'alignement monétaires représentent des écarts des taux de change effectifs réels par rapport à leur niveau d'équilibre. Quand ils reflètent des distorsions importantes, les défauts d'alignement des taux de change peuvent avoir des conséquences négatives graves sur la croissance économique et le développement. Plusieurs approches coexistent dans la littérature pour l'évaluation de l'ampleur des défauts d'alignement des taux de change, chacune faisant référence à une définition spécifique des taux de change d'équilibre ou se rapportant à un horizon temporel différent.²⁴ Dans la présente étude, nous nous appuyons sur l'approche des taux de change d'équilibre comportementaux (*BEER* – *Behavioral Equilibrium Exchange Rate*) pour évaluer les taux de change réels d'équilibre, car elle constitue une bonne alternative aux mesures basées sur la PPA ou aux approches normatives – telles que l'approche *Fundamental Equilibrium Exchange Rate* (*FEER* – taux de change d'équilibre fondamental).²⁵ Le calcul des taux de change d'équilibre nécessite d'identifier les trajectoires d'équilibre à long terme des économies qui dépendent de plusieurs facteurs fondamentaux. L'approche *BEER* apparaît ici moins normative et plus pragmatique, car elle n'exige pas d'estimer les valeurs à long terme des fondamentaux économiques ou de faire des hypothèses à leur propos. Elle vise plutôt à relier la dynamique du taux de change réel à celle de ses fondamentaux. Cette approche est relativement simple et facile à mettre en œuvre et nécessite peu de données.

Du point de vue opérationnel, le taux de change réel d'équilibre est évalué – dans le cadre de l'approche *BEER* – par l'estimation d'une relation à long terme entre le taux de change réel et un ensemble de fondamentaux – des variables influençant le taux de change réel à long terme. Cet ensemble de fondamentaux découle de divers modèles théoriques. Parmi ceux-ci, les travaux d'Edwards (1988, 1994) et de Hinkle et Montiel (1999) ont fourni des cadres théoriques et empiriques appropriés pour étudier les taux de change réels d'équilibre et leurs fondamentaux

dans les pays en développement et émergents. Nous considérons quatre éléments fondamentaux qui se sont avérés être les plus importants pour les taux de change effectifs réels des économies africaines : la productivité relative du secteur des biens échangeables ; la position nette des actifs étrangers ; les termes de l'échange ; et la consommation publique. Par conséquent, la relation à long terme à estimer est la suivante :

$$reer_{it} = \mu_i + \beta_1 rprod_{it} + \beta_2 nfa_{it} + \beta_3 tot_{it} + \beta_4 gov_{it} + \varepsilon_{it} \quad (1)$$

où $i = 1, \dots, N$ et $t = 1, \dots, T$ indiquent respectivement les dimensions individuelle et temporelle du panel. $reer_{it}$ est le taux de change effectif réel (en logarithmes, une augmentation de l'indice indique une appréciation réelle) ; $rprod_{it}$ représente la productivité relative du pays i par rapport à ses partenaires commerciaux et sert de variable de remplacement pour l'effet Balassa-Samuelson (également exprimé en logarithmes) ; nfa_{it} représente la position extérieure nette (en pourcentage du PIB) ; tot_{it} fait référence aux termes de l'échange ; gov_{it} représente les dépenses publiques (en pourcentage du PIB)²⁶ ; μ_i sont les effets fixes par pays et ε_{it} est le terme d'erreur. L'amélioration de ces quatre fondamentaux devrait permettre d'apprécier le taux de change réel d'équilibre.

Premièrement, l'effet Balassa-Samuelson décrit le processus de convergence d'une économie qui entraîne une appréciation de son taux de change réel grâce à une croissance plus importante de la productivité des biens échangés sur le marché intérieur. Si l'appréciation réelle est conforme au stade de développement du pays, la monnaie de celui-ci ne sera pas nécessairement surévaluée.

Deuxièmement, le lien entre les taux de change réels et les actifs étrangers nets découle de la contrainte budgétaire intertemporelle reliant les actifs extérieurs, le taux de change réel et la balance commerciale, comme l'ont montré Lane et Milesi-Ferretti (2002). Lorsqu'un pays affiche un déficit de son compte courant, il accumule des

dettes envers le reste du monde. La solvabilité exige que le pays ait la volonté et la capacité de générer (à terme) des excédents courants suffisants pour rembourser ce qu'il a emprunté pour financer ses déficits courants. Par conséquent, la monnaie d'un pays dont le compte courant est déficitaire (empruntant davantage) peut être surévaluée : en effet, son taux de change réel devrait être plus bas pour rétablir l'équilibre extérieur. Inversement, les pays qui sont des créanciers nets peuvent avoir une monnaie sous-évaluée et voir leur taux de change réel s'apprécier : leur déficit commercial sera en effet compensé par les revenus d'investissement sur leur position extérieure nette.²⁷

Troisièmement, l'impact des changements dans les termes de l'échange sur le taux de change réel d'équilibre est théoriquement ambigu. D'une part, une amélioration des termes de l'échange (une augmentation du prix relatif des exportations par rapport aux importations) entraîne un effet de substitution. La demande des agents intérieurs se tourne vers les biens importés, et la monnaie nationale sera, par conséquent, surévaluée et devra donc se déprécier pour rétablir l'équilibre externe. D'autre part, un effet de revenu dû à l'amélioration du compte courant peut générer un accroissement de la demande de biens non exportés. Les prix dans le secteur de ces biens auront donc tendance à augmenter, tout comme le niveau général des prix, entraînant une appréciation du taux de change réel d'équilibre. D'un point de vue empirique, il a été démontré que l'effet de substitution négatif d'une modification des termes de l'échange n'est pas suffisamment important pour compenser l'effet de revenu. La raison en est que les importations et les biens nationaux sont des substituts imparfaits. Il s'ensuit donc que le résultat net d'une augmentation du prix relatif des exportations par rapport aux importations sera une appréciation du taux de change réel d'équilibre.

Enfin, l'impact des variations de la consommation publique est également théoriquement

ambigu, mais les études empiriques ont prouvé l'existence d'une relation positive. En effet, la consommation publique étant orientée vers les biens non exportables, une hausse de la consommation publique entraîne une augmentation du prix relatif des biens non exportables et provoque une appréciation du taux de change d'équilibre. D'autre part, un déficit budgétaire croissant peut entraîner une dépréciation du taux de change réel.

D'après l'estimation de l'équation (1), les défauts d'alignement monétaires sont obtenus à partir de la différence entre le taux de change effectif réel observé ($reer_{it}$) et son niveau d'équilibre ($reer_{it}^*$) – c'est-à-dire la valeur ajustée du taux de change effectif réel dérivée de l'estimation de l'équation (1) :

$$Mis_{it} = reer_{it} - reer_{it}^* \quad (2)$$

Ainsi défini, un signe négatif indique une sous-évaluation, et un signe positif une surévaluation du taux de change effectif réel. L'estimation de la relation à long terme de l'équation (1) à l'aide de l'estimateur de moyenne de groupe agrégée (PMG – Pooled Mean Group) donne les résultats présentés dans le tableau 1.4.1 de l'annexe. Les signes des coefficients associés aux différents fondamentaux sont cohérents avec les prévisions. Les défauts d'alignement sont estimés en considérant les taux de change d'équilibre calculés à partir de ces résultats. Une fois les défauts d'alignement estimés, nous examinons leur impact sur la croissance économique par habitant en Afrique à travers l'équation (3) :

$$Growthpc_{it} = \alpha_1 + \delta_1 Mis_{it} + \delta_2 Debt_{it} + \delta_3 Invest_{it} + \delta_4 Tradeopen_{it} + \varepsilon_{it} \quad (3)$$

Mis représente les défauts d'alignement (en pourcentage), $Debt$ la dette publique (en pourcentage du PIB), $Invest$ l'investissement (en pourcentage du PIB) et $Tradeopen$ le taux d'ouverture commerciale mesuré par la somme des exportations et des importations par rapport au PIB.

TABEAU DE L'ANNEXE 1.4.1 Estimation de la relation d'équilibre du taux de change

Variables	(1)	(2)
	Dynamique à long terme	Dynamique à court terme
Durée de la CE		-0,135*** (0,0186)
Productivité relative	0,501*** (0,0415)	-0,0468 (0,0511)
Actifs étrangers nets	0,197*** (0,0368)	0,215*** (0,0423)
Termes de l'échange	0,145*** (0,0488)	-0,0588 (0,0381)
Dépenses publiques	0,758*** (0,270)	0,339 (0,235)
Constante		0,658*** (0,0955)
Observations	1,900	1,900

Note: Les erreurs standard sont entre parenthèses. *, ** et *** indiquent une signification aux niveaux de confiance de 10, 5 et 1 %, respectivement.

Source: Calculs des services de la Banque africaine de développement.

TABEAU DE L'ANNEXE 1.4.2 Impact des défauts d'alignement des taux de change sur la croissance par habitant en Afrique

Variables	(1)	(2)	(3)
Dette extérieure (% PIB)	-0,015*** (0,004)	-0,015*** (0,004)	-0,014*** (0,003)
Investissement (% PIB)	0,048*** (0,012)	0,048*** (0,012)	0,045*** (0,011)
Ouverture commerciale	0,031*** (0,011)	0,032*** (0,011)	0,030*** (0,011)
Défaut d'alignement des taux de change	-0,014*** (0,004)		-0,031*** (0,010)
VA manufacturière (% du PIB)			-0,034 (0,029)
Sous-évaluation		0,001 (0,004)	
Surévaluation		-0,029*** (0,011)	
Sous-évaluation × VA manufacturière (% du PIB)			0,221*** (0,069)
Surévaluation × VA manufacturière (% du PIB)			0,039 (0,102)
Constante	-0,344 (0,677)	-0,087 (0,667)	0,363 (0,764)
Observations	1,653	1,653	1,653
Nombre de groupes	44	44	44
Pays FE	Yes	Yes	Yes
Contrôle des corrélations CS	Yes	Yes	Yes

Note: Les erreurs standard sont entre parenthèses. Elles sont robustes aux formes générales de dépendance transverse (spatiale) et temporelle (autocorrélation). *, ** et *** indiquent une signification aux niveaux de confiance de 10, 5 et 1 %, respectivement.

Source: Calculs des services de la Banque africaine de développement.

NOTES

1. Termes convenus lors des assemblées annuelles du Groupe de la Banque africaine de développement tenues au Ghana en 2022. L'Afrique du Sud, l'Algérie, la Chine, l'Égypte, l'Eswatini, la Namibie et le Nigeria ont émis une réserve et proposé « Conflit entre la Russie et l'Ukraine ».
2. AfDB, 2024.
3. L'OPEP+ est un regroupement élargi des 13 membres de l'OPEP et de 11 autres non membres de l'OPEP.
4. Zhang, Q., et I. Reyes, 2023.
5. Jaramillo et coll., 2023.
6. Voir, entre autres, Elbadawi et coll., 2012 ; Couharde et Sallenave, 2013 ; et Giordano, 2023.
7. CNUCED, 2023.
8. Une récente étude de Moody's Analytics révèle que les taux de défaillance de l'Afrique (1,9 %) dans les projets d'infrastructure à long terme sont les plus bas parmi ceux d'autres régions du monde (4,6 % pour l'Europe occidentale, 4,6 % pour l'Asie et 10,1 % pour l'Amérique latine). Voir aussi le chapitre 3 for plus de détail.
9. CNUCED, 2023.
10. FMI, 2019.
11. Schlegel, Trebesch et Wright, 2019.
12. African Sovereign Debt Justice Network, 2024.
13. Onu, 2024.
14. Gbohoui et coll., 2023.
15. Gbohoui et coll., 2023.
16. PEA, 2021.
17. Carrasco, 1999.
18. Wadhwa, 2018.
19. Mo Ibrahim Foundation, 2023. <https://mo.ibrahim.foundation/sites/default/files/2023-07/2023-forum-report.pdf>
20. Fisher et coll., 2019.
21. Agénor, 2017.
22. McMillan et coll., 2014.
23. Akanbi et coll., 2021.
24. MacDonald, 2000 ; Driver et Westaway, 2004.
25. Clark et MacDonald, 1998.
26. Les données sur les taux de change effectifs réels proviennent de Bruegel. La productivité relative est donnée par le PIB réel relatif par habitant du pays i par rapport à 186 partenaires commerciaux. Les données proviennent du CEPII (EQCHANGE). Les données relatives à la position extérieure nette proviennent de Lane et Milesi-Ferretti (2023), et les termes de l'échange ainsi que les dépenses publiques proviennent des Indicateurs du développement dans le monde.
27. Il convient de noter que l'approche BEER permet de prendre en compte les effets de stock à travers la dynamique de la position extérieure nette et du stock de capital.

RÉFÉRENCES

- African Sovereign Debt Justice Network. 2024. «One Hundred and Thirteenth Sovereign Debt News Update: African Countries and Eurobonds: An Avalanche of Buybacks in 2024.» <https://www.afronomicslaw.org/index.php/category/african-sovereign-debt-justice-network-afsdjn/one-hundred-and-thirteenth-sovereign-debt#:~:text=The%20resurgence%20can%20be%20seen,issue%20a%20Eurobond%20in%202024>. Consulté le 9 mai 2024.
- Agénor, P.-R. 2017. «Caught in the Middle? The Economics of Middle-Income Traps.» *Journal of Economic Surveys* 31 (3): 771–791.
- Akanbi, O., D. Bartolini, S. Cerovic, H. Chai, R. Fenochietto, N. Nersesyan, et R. Perrelli. 2021. «A Post-Pandemic Assessment of the Sustainable Development Goals: Background Notes.» Note de discussion du personnel du FMI 003, Washington, DC.
- Apeti, A. E., et E. D. Edoh. 2023. «Tax Revenue and Mobile Money in Developing Countries.» *Journal of Development Economics* 161: 103014. <https://doi.org/10.1016/j.jdeveco.2022.103014>.
- Banque africaine de développement. 2021. *Perspectives économiques en Afrique 2021 : De la résolution de la dette à la croissance : une feuille de route pour l'Afrique*. Abidjan, Côte d'Ivoire : Banque africaine de développement.
- Banque africaine de développement. 2022. *Perspectives économiques en Afrique 2022 : Soutenir la résilience climatique et une transition énergétique juste en Afrique*. Abidjan, Côte d'Ivoire : Banque africaine de développement.
- Banque africaine de développement. 2023. *Perspectives économiques en Afrique 2023 : Mobiliser les financements privés en faveur du climat et de la croissance verte en Afrique*. Abidjan, Côte d'Ivoire : Banque africaine de développement.
- Banque mondiale. 2023. «World Bank Commodity Price Forecasts, October 2023». Washington, DC : Banque mondiale.
- Baymul, C. et K. Sen. 2020. «Was Kuznets Right? New Evidence on the Relationship between Structural Transformation and Inequality.» *Journal of Development Studies*, 56 (9): 1643–62. <https://doi.org/10.1080/00220388.2019.1702161>.
- Busse, M., C. Erdogan et H. Mühlen. 2019. «Structural Transformation and Its Relevance for Economic Growth in Sub-Saharan Africa.» *Review of Development Economics* 23 (1): 33–53.
- Checo, A., F. Grigoli, et D. Sandri. 2024. «Monetary policy transmission in emerging markets: proverbial concerns, novel evidence». Banque des règlements internationaux. Document de travail n° 1170.
- Clark, P. et R. MacDonald. 1998. «Exchange rates and economic fundamentals: a methodological comparison of BEERs and FEERs», Document de travail du FMI 98/00, Fonds monétaire international.
- CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement). 2022. *Rapport sur l'investissement dans le monde 2022 : Les réformes de la fiscalité internationale et l'investissement durable*. Genève : CNUCED.
- CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement). 2023. *Rapport sur l'investissement dans le monde 2023 : Investir dans l'énergie durable pour tous*. Genève : CNUCED.
- Couharde, C. et A. Sallenave. 2013. «How do currency misalignments' threshold affect economic growth?». *Journal of Macroeconomics*, 36, 106–120.
- De Vries, G., M. Timmer, et K. de Vries. 2015. «Structural Transformation in Africa: Static Gains, Dynamic Losses.» *Journal of Development Studies* 51 (6): 674–688.
- Diao X., M. McMillan et D. Rodrik. 2017. «The Recent Growth Boom in Developing Economies: A Structural Change Perspective». Document de travail 23132, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Driver, R. et P.F. Westaway. 2004. «Concepts of equilibrium exchange rates». Document de travail de la Banque d'Angleterre n° 248.
- Edwards, S. et M.A. Savastano. 2000. «Exchange Rates in Emerging Economies: What Do We Know? What Do We Need to Know? » In *Economic Policy Reform: The Second Stage*, édité par A. O. Krueger. Chicago, IL: University of Chicago Press.
- Edwards, S., 1988. «Real and monetary determinants of real exchange rate behavior: Theory and evidence from developing countries», *Journal of Development Economics* vol. 29(3): 311–341.
- Elbadawi, I. A., L. Kaltani, et R. Soto. 2012. «Aid, real exchange rate misalignment, and economic growth in Sub-Saharan Africa.» *World Development*, 40(4), 681–700.
- Fernandez, C., E. Ley, et M. F. Steel. 2001. «Model Uncertainty in Cross-country Growth Regressions.» *Journal of Applied Econometrics* 16 (5): 563–576.

- Fisher, S., D. C. Bellinger, M. L. Cropper, P. Kumar, A. Binagwaho, J. B. Koudénoukpo, Y. Park, G. Taghian, et P. J. Landrigan. 2019. «Air Pollution and Development in Africa: Impacts on Health, the Economy, and Human Capital.» *Lancet Planet Health* 5: 681–688. [https://doi.org/10.1016/S2542-5196\(21\)00201-1](https://doi.org/10.1016/S2542-5196(21)00201-1).
- FMI (Fonds monétaire international). 2019. *Perspectives de l'économie mondiale: Croissance ralentie, reprise précaire*. Washington, DC: FMI.
- FMI (Fonds monétaire international). 2022. «Request for an Extension of the Arrangement under the Extended Credit Facility for Somalia». Washington, DC: FMI.
- FMI (Fonds monétaire international). 2023a. *Perspectives de l'économie mondiale: Reprise: des situations divergentes à gérer*. Washington, DC: FMI.
- FMI (Fonds monétaire international). 2023b. *Debt Dilemmas in Sub-Saharan Africa: Some Principles and Trade-offs in Debt Restructuring*. Washington, DC: FMI.
- FMI (Fonds monétaire international). 2023c. *Economic Growth in Sub-Saharan Africa Could Permanently Decline if Geopolitical Tensions Escalate*. Washington, DC: FMI.
- FMI (Fonds monétaire international). 2024. *Perspectives de l'économie mondiale: Reprise stable, mais lente: résilience sur fond de disparités*. Washington, DC: FMI.
- Giordano, C. 2023. «Revisiting the real exchange rate misalignment-economic growth nexus via the across-sector misallocation channel». *Review of International Economics*, 31(4), 1329–1384.
- Hinkle, L., P. Montiel. 1999. «Exchange Rate Misalignment: Concepts and Measurement for Developing Countries». Oxford: Oxford University Press.
- Jaramillo, L., A. Cebotari, Y. Diallo, R. Gupta, Y. Koshima, C. Kularatne, J. D. Lee, S. Rehman, K. Tintchev, et F. Yang. 2023. «Climate Challenges in Fragile and Conflict-Affected States». Notes du personnel du FMI sur le climat, 2023/001.
- Jordà, O. 2005. «Estimation and Inference of Impulse Responses by Local Projections». *American Economic Review* 95 (1): 161–182.
- Kaufmann, D. et A. Kraay. 2023. «Indicateurs de gouvernance mondiale, mise à jour 2023».
- Lane, P. R. et G. M. Milesi-Ferretti. 2002. «Long-Term Capital Movements», NBER Macroeconomics Annual 16: 73–116.
- MacDonald, R. 2000. «Concepts to Calculate Equilibrium Exchange Rates: An Overview.» Discussion Paper Series 1, n° 2000, 03. Frankfurt: Deutsche Bundesbank.
- McMillan, M. S., D. Rodrik, et I. Verduzco-Gallo. 2014. «Globalization, Structural Change, and Productivity Growth, with an Update on Africa». *World Development* 63: 11–32.
- Merrifield, J. 2000. «State Government Expenditure Determinants and Tax Revenue Determinants Revisited». *Public Choice* 102 (1–2): 25–48.
- Mo Ibrahim Foundation. 2023. *Global Africa: Africa in the World and the World in Africa*. <https://mo.ibrahim.foundation/sites/default/files/2023-07/2023-forum-report.pdf>.
- Morsy, H., A. Shimeles et T. Nabassaga. 2023. «Structural Change and Inequality in Africa». *Journal of African Economies* 32: ii228–ii245.
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). 2023. *Statistiques des recettes publiques 2023: Dynamisme des recettes fiscales dans les pays de l'OCDE*. Paris: Éditions de l'OCDE.
- Onu, E. 2024. «Nigeria Plans First Eurobond by June after Two-year Hiatus.» *Moneyweb*, 14 mars. <https://www.moneyweb.co.za/news-fast-news/nigeria-plans-first-eurobond-by-june-after-two-year-hiatus/>.
- Rodrik, D. 2016. «Premature Deindustrialization». *Journal of Economic Growth* 21 (1): 1–33. <https://doi.org/10.1007/s10887-015-9122-3>.
- Sala-i-Martin, X. 1997. «I Just Ran Two Million Regressions». *American Economic Review* 87 (2): 178–183.
- Sala-i-Martin, X., G. Doppelhofer, et R. I. Miller. 2004. «Determinants of Long-term growth: A Bayesian Averaging of Classical Estimates (BACE) Approach». *American Economic Review* 94 (4): 813–835.
- Schlegel, M., C. Trebesch, et M. L. J. Wright. 2019. «The Seniority Structure of Sovereign Debt.» Document de travail 25793, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Wadhwa, D. 2018. «The Number of Extremely Poor People Continues to Rise in Sub-Saharan Africa.» *Data Blog*, Banque mondiale, 19 septembre. <https://blogs.worldbank.org/en/opendata/number-extremely-poor-people-continues-rise-sub-saharan-africa#:~:text=Forecasts%20also%20indicate%20that%20by,and%20Poverty%20%26%20Equity%20Data%20portal>.
- Zhang, Q., et I. Reyes. 2023. «La croissance économique en Afrique subsaharienne pourrait connaître un déclin permanent en cas de recrudescence des tensions géopolitiques». Focus-pays du FMI, Fonds monétaire international, Washington, DC.

FAIRE LE POINT SUR LES PROGRÈS DE LA TRANSFORMATION ECONOMIQUE DE L'AFRIQUE

2

MESSAGES CLÉS

- **Les économies africaines ont fait preuve d'une résilience remarquable face à de multiples chocs, mais leur transformation structurelle a été lente et inégale.** Le produit intérieur brut (PIB) réel augmente, tout comme la population africaine. Ainsi, alors que le PIB réel a augmenté en moyenne de 3,8 % par an au cours des quatre décennies précédant la pandémie de COVID-19 (dépassé seulement par l'Asie en développement), le PIB réel par habitant de l'Afrique a, lui, augmenté à l'un des taux les plus lents du monde depuis les années 1980. De plus, la structure de la plupart des économies africaines n'a pas beaucoup changé depuis les années 1990, de sorte que les secteurs traditionnels ont continué à jouer le rôle de moteur de la croissance et de l'emploi en Afrique. Par exemple, le secteur agricole, qui emploie 42 % de la main-d'œuvre africaine, reste 60 % moins productif que l'ensemble de l'économie, laissant la plupart des travailleurs africains bloqués dans un secteur à faible productivité, sans pouvoir gagner suffisamment pour échapper à la pauvreté.
- **En réalité, l'Afrique s'est transformée à travers un secteur des services peu qualifié et sans atteindre un niveau élevé d'industrialisation en raison de la faiblesse de l'activité manufacturière.** L'expansion de l'emploi dans les services, qui a contribué au changement structurel favorisant la croissance, s'est accompagnée d'une forte diminution de la part de l'emploi dans l'agriculture. Cette transformation s'est produite par le biais d'une réaffectation des activités économiques de l'agriculture vers d'autres secteurs à productivité relativement faible, notamment les services à la personne et les commerces de détail, plutôt que vers l'industrie manufacturière, source de gains de productivité. Mais ce type de réallocation sectorielle a un impact limité sur la transformation structurelle. Ainsi, malgré l'élan récent de la croissance globale des services, seuls 30,1 % des exportations de services de l'Afrique en 2022 (20,7 % en 2005) concernaient des services hautement qualifiés, tels que l'assurance, les pensions, la finance et les technologies de l'information et des communications (TIC).
- **Les institutions jouent un rôle important dans la transformation structurelle.** Les pays dotés d'institutions bien définies et fonctionnelles qui ont investi dans des infrastructures matérielles et immatérielles améliorant la productivité ont transformé leur économie. Des preuves empiriques suggèrent que les pays politiquement stables et moins corrompus ont réussi à attirer les investissements privés, à stimuler la productivité et la croissance et à augmenter les revenus réels des ménages et des entreprises en étant capables de réduire les coûts de transaction et l'asymétrie de l'information. Les pays dotés de services publics de qualité et d'une politique cohérente sont également les plus enclins à transformer

leur économie en raison de l'adhésion des citoyens aux réformes structurelles et autres réformes favorisant la croissance et l'emploi. Ces pays obtiennent des résultats relativement satisfaisants dans la transformation de leur économie en allouant de façon efficiente davantage de ressources à des secteurs essentiels tels que l'éducation, l'énergie, les infrastructures de transport et les TIC, secteurs qui ont un fort potentiel favorisant la transformation structurelle. Des infrastructures de qualité, qu'elles soient matérielles ou immatérielles, renforcent les avantages de la cohérence des politiques et de la solidité des institutions pour la transformation.

Les seules
ressources nationales
ne suffiront pas à
combler le déficit
de financement de
la transformation
structurelle dans
de nombreux pays
africains d'ici à 2030

- **Des données récentes sur la croissance des services hautement qualifiés suggèrent que ce secteur, s'il est bien exploité, peut être un moteur de la croissance de la productivité en Afrique.** Outre la promotion de l'industrie manufacturière pour stimuler le développement de l'Afrique, une tendance émergente suggère que la politique industrielle de l'Afrique pourrait également se concentrer sur le secteur des services, étant donné sa capacité à absorber une large réserve de main-d'œuvre et à stimuler à l'avenir la croissance de l'emploi. Les pays africains pourraient donc utiliser le secteur des services et tirer parti de ses principales caractéristiques (entreprises de petite taille, productivité élevée et plus grande intensité de main-d'œuvre par rapport à l'industrie manufacturière) pour développer un modèle de croissance porté par les services. Ce modèle devrait inclure la promotion de services exportables et non exportables tels que le tourisme, le commerce, la finance et les TIC qui pourraient apporter des devises étrangères pour financer la transformation structurelle de l'Afrique.
- **L'Afrique devra combler un déficit de financement annuel d'environ 402 milliards d'USD d'ici 2030 pour accélérer sa transformation structurelle et rattraper les pays en développement très performants d'autres régions.** Ce déficit de financement suppose que le continent

donne la priorité aux investissements dans les domaines de l'éducation, de l'énergie, de la productivité et des infrastructures, en rapport avec les principaux objectifs de développement durable (ODD) plus directement liés à l'amélioration de la transformation structurelle. La mobilisation de ressources supplémentaires au niveau national, y compris par le biais d'investissements dans les immenses ressources naturelles du continent, en particulier les minéraux critiques et les terres rares, associée à une efficacité accrue des dépenses publiques, pourrait contribuer à combler une grande partie de ce déficit de financement.

- **Pourtant, les seules ressources nationales ne suffiront pas à combler le déficit de financement de la transformation structurelle dans de nombreux pays africains d'ici à 2030.** De nombreux pays africains disposent d'une marge de manœuvre budgétaire limitée et d'une faible capacité fiscale, et le secteur privé reste aussi très averse au risque et sa participation est relativement faible, en particulier en ce qui concerne l'investissement dans les secteurs critiques de la transformation structurelle. Ainsi, considérant le peu de temps restant avant l'échéance des ODD, la majorité de pays pourrait ne pas réussir à mobiliser au niveau national les énormes ressources nécessaires pour combler leur déficit de financement d'ici à 2030. Pour ces pays, dispersés dans les cinq régions du continent, un objectif et une combinaison d'options de financement plus raisonnables consisteraient à adopter un processus de transformation structurelle graduel mais régulier sur une plus longue période et qui garantirait la mobilisation de ressources intérieures et extérieures. Mais quelle que soit l'échéance visée, une participation accrue du secteur privé sera nécessaire pour compléter les ressources publiques.
- **L'accélération du rythme de la transformation structurelle de l'Afrique nécessitera donc une approche multidimensionnelle qui permettra aux pays de :**
 - *Établir et institutionnaliser des plans et des politiques de développement endogène*

alignés prioritairement sur les avantages comparatifs et les mettre en œuvre de manière cohérente, tout en évitant les revirements de politique qui tendent à perturber les progrès. Pour relever les défis en matière de développement, les pays africains ne doivent pas externaliser leurs plans de développement. Ils doivent au contraire se les approprier pleinement en exploitant leur connaissance des conditions économiques et socioculturelles nationales, ainsi que leur expérience d'autres domaines uniques d'avantages comparatifs dans les contextes nationaux, régionaux et mondiaux. La mise en œuvre continue et systématique des politiques publiques, en particulier en liant les politiques budgétaires à la transformation structurelle, créera la certitude et la stabilité nécessaires pour attirer les capitaux nationaux et étrangers dans les secteurs qui soutiennent les programmes de transformation structurelle.

- *Accroître les investissements afin de constituer le capital humain nécessaire et adapté aux réalités et circonstances locales comme aux priorités de développement.* Les pays doivent accroître leurs investissements à tous les niveaux de l'éducation afin de créer et d'améliorer la qualité et la pertinence des compétences techniques et non techniques nécessaires pour mener à bien le programme de développement adapté aux contextes et aux circonstances locaux. Pour ce faire, ils devront donner la priorité aux systèmes d'apprentissage et aux programmes d'études qui favorisent la croissance de la productivité dans les secteurs présentant des avantages comparatifs et concurrentiels. L'adaptation au contexte local des systèmes scolaires, d'apprentissage et de formation, y compris la langue d'enseignement, sera cruciale pour améliorer la qualité et la pertinence des programmes d'enseignement et pour tirer parti de la quatrième révolution industrielle en cours et de l'essor des TIC. Les priorités politiques devraient inclure (i) la création de centres d'excellence en matière d'innovation, en collaboration avec les universités

d'accueil et les centres de formation technique et professionnelle; (ii) le développement de programmes de formation axés sur la demande afin de mieux aligner les systèmes d'enseignement et de formation sur le marché du travail et de réduire ainsi l'ina-déquation généralisée des compétences; (iii) le renforcement des partenariats public-privé afin d'aligner l'acquisition des compétences des diplômés sur les besoins du marché du travail et (iv) la franchise de leur système d'éducation en partenariat avec des universités mondiales afin de contribuer à la création d'établissements d'enseignement de classe internationale.

- *Accroître la mobilisation des ressources nationales et donner la priorité à la prudence dans la gestion des finances publiques.* La priorité de politique devrait être accordée à l'amélioration de la mobilisation des ressources intérieures et à la prudence dans la gestion des finances publiques, notamment à travers l'informatisation de l'administration fiscale, l'amélioration de la transparence du système fiscal, l'élargissement de l'assiette fiscale, l'amélioration de l'exécution, l'atténuation des risques de conformité et, en fin de compte, l'incitation au respect volontaire des règles. Les recettes non fiscales provenant des revenus fonciers, des redevances, des amendes, des pénalités, des confiscations et des permis d'exploitation devront augmenter et la formalisation de l'économie informelle devra être poursuivie. Enfin, le contrat social devra être renforcé en améliorant la fourniture de biens et de services publics afin de remédier à l'imposition implicite généralisée et d'accroître la conformité.
- *Construire et élargir les marchés nationaux et régionaux de biens, services, capitaux et finance.* Le développement des marchés financiers et de capitaux nationaux et régionaux réduira la dépendance des pays à l'égard des marchés extérieurs et minimisera ainsi la vulnérabilité aux chocs mondiaux. L'élargissement des marchés financiers nationaux nécessitera la mise en œuvre de politiques visant à améliorer les régimes de droits de propriété, à diversifier

L'élargissement des marchés financiers nationaux nécessitera la mise en œuvre de politiques visant à améliorer les régimes de droits de propriété, à diversifier l'offre de produits et de services financiers dans le secteur bancaire et à régionaliser les marchés financiers après harmonisation juridique et établissement de listes croisées d'actifs au niveau régional

En créant un environnement propice aux affaires et en offrant des incitations fiscales soigneusement conçues et ciblées, les pays africains pourraient stimuler le secteur privé, intérieur et extérieur, pour qu'il investisse davantage dans les secteurs critiques de l'économie

l'offre de produits et de services financiers dans le secteur bancaire et à régionaliser les marchés financiers après harmonisation juridique et établissement de listes croisées d'actifs au niveau régional. Le développement des marchés de capitaux nécessitera la création d'un environnement politique et réglementaire favorable pour mobiliser à grande échelle et canaliser les ressources détenues par les fonds de pension, les compagnies d'assurance et les organismes de placement collectif pour financer la transformation structurelle. À cet égard, la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) et le lancement en 2022 du système panafricain de paiement et de règlement (PASS) peuvent changer la donne s'ils sont pleinement mis en œuvre et adoptés par tous les pays africains. En s'appuyant sur PASS, la ZLECAf pourrait favoriser l'intégration économique et financière nationale et régionale et accélérer la transformation structurelle. Cette « délocalisation amicale » intra-africaine contribuera à protéger le continent des chocs mondiaux et à renforcer les chaînes de valeur régionales tout en approfondissant les marchés intérieurs. Les pays africains pourraient également faciliter, sans népotisme, l'émergence de champions nationaux chargés de conduire le processus de diversification économique et d'encourager la création de liens en amont et en aval avec les entreprises plus petites, permettant ainsi d'élargir les marchés intérieurs. Les marchés publics privilégiés, qui encouragent la production nationale, la croissance des petites et moyennes entreprises et le contenu local, et les politiques de franchisage qui créeront des incitations et attireront les investissements des sociétés multinationales, sont des politiques à favoriser. La recherche et la promotion proactives du franchisage et l'exploitation du savoir-faire technologique des entreprises étrangères peuvent également promouvoir les investissements transfrontaliers entre les pays africains pour compléter les politiques et les exigences en matière de contenu local, en particulier lorsque les

capacités techniques et financières sont insuffisantes. Mais pour maximiser les avantages du franchisage, les pays doivent identifier les lacunes en matière de capacités nationales et sélectionner des modèles de franchisage adaptés à leur propre contexte et servant au mieux leurs intérêts.

- *Créer des incitations ciblées et rationalisées pour catalyser les flux de capitaux privés afin de soutenir les plans de développement endogène des pays dans les secteurs clés de la transformation structurelle.* En créant un environnement propice aux affaires et en offrant des incitations fiscales soigneusement conçues et ciblées, les pays africains pourraient stimuler le secteur privé, intérieur et extérieur, pour qu'il investisse davantage dans les secteurs critiques de l'économie. En effet, le potentiel de la contribution à la transformation de l'Afrique du secteur privé est énorme : les actifs mondiaux sous gestion s'élevaient à 98 000 milliards d'USD à la fin de 2022¹ et devraient atteindre 145 400 milliards d'USD d'ici 2025². De plus, les envois de fonds des migrants, source de financement externe la plus importante et la plus stable en Afrique, constituent une source importante de financement externe. Leur fonction de promotion des investissements pour la transformation de l'Afrique peut être renforcée, par exemple, par des obligations de la diaspora et la « titrisation des envois de fonds ». Les principales mesures politiques visant à tirer parti des investissements du secteur privé, y compris la mobilisation du financement climatique, ont été présentées dans les Perspectives économiques en Afrique 2023 de la BAD.
- *Investir dans la comptabilisation, la valorisation et la conservation du capital naturel et l'inclure dans le système de comptabilité nationale afin d'accroître la taille de l'économie.* Une grande partie des ressources du capital naturel de l'Afrique reste largement inexploité et les valeurs ou les services qu'elles fournissent sont généralement mal mesurés et parfois complètement ignorés en tant que partie de la richesse des pays

africains. Par conséquent, la valeur des économies africaines continue d'être sous-estimée malgré l'abondance de richesse verte. Investir dans l'inventaire et l'évaluation du capital naturel et les intégrer dans le système de comptabilité nationale permettra d'estimer la valeur réelle de la richesse verte de l'Afrique³, d'augmenter son PIB et d'en améliorer la conservation.

- *Investir dans des programmes de développement de l'entrepreneuriat chez les jeunes pour exploiter le dividende démographique de l'Afrique.* La jeunesse est le plus grand atout de l'Afrique qui, s'il est bien exploité, peut accélérer la transformation structurelle. Un jeune sur quatre dans le monde sera africain d'ici 2030 et, si elle est bien entretenue, cette population jeune peut être le moteur de la croissance économique future du continent et de sa transformation structurelle. Il faudra toutefois investir dans le développement du capital humain et créer des opportunités économiques et d'emploi pour les jeunes pour récolter les fruits du dividende démographique découlant de la jeunesse africaine.
- *Mettre en place un ambitieux programme national d'infrastructures pour une large mise en oeuvre des politiques en vue d'accélérer la transformation structurelle.* Si à long terme, tous les types d'infrastructures sont importants, à court terme, les pays doivent prioriser les infrastructures à construire selon leur situation géographique et de leur niveau de développement. Ils doivent concentrer leurs ressources limitées sur la création d'«îlots d'excellence» dotés d'infrastructures denses et sectorielles afin de stimuler les capacités de production et la compétitivité. La priorité pourrait être donnée au secteur de l'énergie, qui est le plus susceptible d'atteindre un taux de rendement social élevé, et au secteur des transports, qui est particulièrement important pour les pays enclavés en créant des liens avec les pays côtiers dotés de ports maritimes. Compte tenu de l'impact considérable de la numérisation sur la transformation, investir dans le secteur des TIC

permettra de combler la fracture numérique existant entre les pays africains et le reste du monde. Un ambitieux programme national de numérisation en Afrique augmentera la compétitivité de l'ensemble des économies, renforcera l'efficacité et la transparence de la mise en œuvre de politiques, renforcera la gestion des risques de catastrophes et réduira les flux de capitaux illicites. De plus, il remédiera aux inefficiences généralisées du marché, facilitera la mesure et l'évaluation précises du capital naturel, et soutiendra la compétitivité des entreprises dirigées par des jeunes.

- *Prendre des mesures proactives pour exploiter la gouvernance des politiques macroéconomiques et de l'environnement des affaires dans le but d'améliorer le profil et la perception des risques et d'attirer des capitaux et des instruments financiers mondiaux innovants pour renforcer les capacités de préparation des projets.* L'absence d'un portefeuille de projets prêts à l'investissement est souvent citée comme l'un des principaux obstacles non seulement au déblocage du financement privé, mais aussi à l'utilisation des instruments financiers innovants existants. Les grands projets d'infrastructure souffrent de longues périodes de développement et de gestation et impliquent souvent des études de faisabilité à multiples facettes et les conseils d'experts en transactions. De nombreux gouvernements africains et acteurs du secteur privé local n'ont pas les capacités ni les ressources nécessaires pour concevoir et mettre en œuvre des projets d'infrastructure au potentiel commercial. Il est donc essentiel de renforcer les capacités de préparation et de mise en œuvre des projets.

Les pays doivent concentrer leurs ressources limitées sur la création d'«îlots d'excellence» dotés d'infrastructures denses et sectorielles afin de stimuler les capacités de production et la compétitivité

INTRODUCTION

De nombreux pays africains ont maintenu une croissance économique élevée sans précédent au cours des quatre dernières décennies, certains d'entre eux étant régulièrement classés parmi les

La région s'est également montrée résiliente aux chocs récents, y compris à la pandémie de COVID-19, et aux conséquences des tensions géopolitiques

10 économies à la croissance la plus rapide au monde. Ce chapitre analyse dans quelle mesure cette période de forte croissance s'est accompagnée d'une transformation structurelle⁴, souvent définie comme le transfert des travailleurs des activités et secteurs à faible productivité moyenne du travail vers ceux à forte productivité moyenne du travail, contribuant ainsi à une augmentation de la productivité moyenne du travail pour l'ensemble de l'économie⁵.

L'analyse présentée dans ce chapitre s'apparente à celle exposée par Stiglitz (2018), à savoir une stratégie à plusieurs volets englobant tous les secteurs de l'économie, notamment l'agriculture et les services, tout en reconnaissant la nécessité pour un pays de gagner des devises grâce aux exportations et d'améliorer ses compétences par le biais de la formation et des transferts technologiques. De plus, cette approche tient compte des transformations souvent négligées qui peuvent avoir un impact important sur la productivité. Le point de départ de cette observation est l'idée que la transformation structurelle, au sein d'un même secteur ou entre secteurs, est bénéfique dans la mesure où elle améliore la productivité.

Pour décrire ces transformations, l'analyse s'appuie sur les travaux récents de Gollin et Kaboski (2024) qui passent en revue une littérature émergente mettant l'accent sur un ensemble de modèles de changement qui accompagnent le processus de croissance et de développement. Au lieu de se concentrer entièrement sur les dimensions sectorielles du changement structurel, ces nouveaux travaux considèrent un ensemble plus large de transformations englobant des transformations intra-sectorielles susceptibles d'accroître la productivité, telles que le déplacement des populations des zones rurales vers les zones urbaines, le déplacement du lieu de production du domicile vers le marché (et du marché vers le domicile) et le changement des structures juridiques du travail, des entreprises informelles vers les entreprises formelles et de l'emploi indépendant vers l'emploi salarié. Cette littérature ouvre la voie à une compréhension plus nuancée du processus de croissance et à un ensemble plus large de leviers politiques potentiels, en particulier pour l'Afrique où les activités informelles, à domicile et d'autres activités non

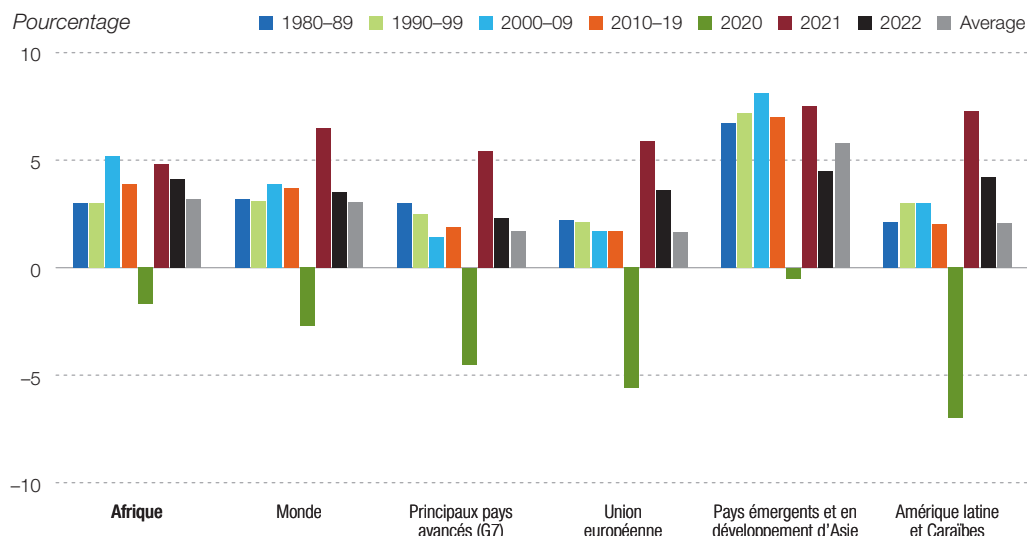
marchandes restent une caractéristique dominante de la plupart des économies.

L'AFRIQUE A OBTENU DE REMARQUABLES RÉSULTATS EN TERMES DE CROISSANCE GLOBALE RÉELLE, MAIS PAS EN TERMES DE CROISSANCE RÉELLE PAR HABITANT

À la surprise de nombreux observateurs, et contrairement aux récits de stagnation, la performance économique globale de l'Afrique a été forte au cours des quatre décennies précédant la pandémie de COVID-19, avec une croissance moyenne du PIB réel de 3,8 % par an (figure 2.1). La région s'est également montrée résiliente aux chocs récents, y compris à la pandémie de COVID-19, et aux conséquences des tensions géopolitiques. Alors que le taux de croissance du PIB réel ralentissait pour atteindre -1,7 % en 2020 (la deuxième baisse la plus faible au monde, après les pays d'Asie émergents et en développement), il rebondissait fortement à 4,8 % en 2021 avant de retomber à 4,1 % en 2022, en partie à cause des effets de l'invasion de l'Ukraine par la Russie et l'augmentation associée des prix des denrées alimentaires, des engrais, de l'énergie et d'autres produits de base.

Les années 1980 et 1990 ont été les pires décennies du continent en termes de croissance du PIB réel et de plus faible croissance du revenu par habitant, accompagnées d'une détérioration des conditions de vie des populations. Le taux de croissance annuel moyen du PIB réel du continent au cours de ces deux décennies a été de 3,0 %, valeur remarquablement faible pour un continent visant à rattraper d'autres régions. Cette performance a été attribuée à la grave crise de la dette qui a touché de nombreux pays africains, entraînant un climat d'investissement moins favorable, un manque de crédit commercial et une réduction des investissements directs étrangers, aboutissant à une stagnation de la croissance⁶. D'autres problèmes structurels, tels que des politiques macroéconomiques médiocres et une forte dépendance à l'égard des exportations d'une gamme restreinte de produits primaires, dans un

FIGURE 2.1 Croissance du PIB réel de l'Afrique comparée au monde et à d'autres régions du monde (par décennie)



Note : Les décennies sont basées sur des moyennes simples.

Source : Statistiques de la Banque africaine de développement et base de données des Perspectives de l'économie mondiale du FMI.

contexte de faiblesse et de chute des prix des matières premières, ont également joué un rôle⁷. En effet, les années 1980 ont été qualifiées de «décennie perdue» pour l'Afrique⁸.

La croissance du PIB réel s'est à nouveau accélérée au cours des décennies suivantes, les taux de croissance annuels moyens atteignant 5,2% dans les années 2000 avant de retomber à 3,9% entre 2010 et 2019. À bien des égards, la période allant du milieu des années 1990 aux années 2000 a marqué l'essor du continent. Cette performance a été soutenue dans les années 2000⁹ par l'allègement considérable de la dette accordé par la communauté internationale combiné aux bénéfices des réformes macro-économiques et structurelles des années 1990 et au super-cycle des prix des matières premières de 2003 à 2008. Cette période a également été marquée par une réaffectation significative de la main-d'œuvre hors de l'agriculture, principalement vers les services et, dans une certaine mesure, vers l'industrie manufacturière¹⁰.

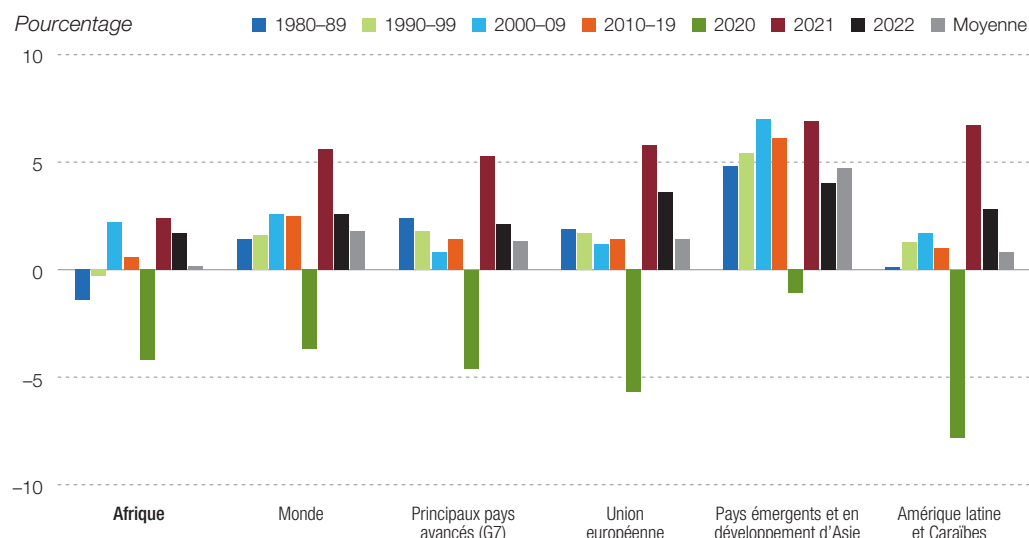
Par rapport aux autres régions du monde, l'Afrique a donc obtenu au cours des deux dernières décennies de bons résultats en matière de croissance du PIB réel. Par exemple, la croissance

du PIB réel de l'Afrique a dépassé dans les années 2000 et 2010 celle des autres régions du monde, à l'exception de l'Asie des années 2000. Bien qu'elle ait enregistré la première récession économique depuis plus d'un demi-siècle, l'Afrique a également été l'une des régions du monde les moins touchées en termes de croissance par la pandémie de COVID-19. La reprise après la récession induite par la pandémie a été non seulement rapide, mais aussi solide, grâce à une mise en œuvre rigoureuse des politiques.

En revanche, les performances de l'Afrique n'ont pas été encourageantes en termes de croissance par habitant (figure 2.2). La croissance moyenne du PIB réel par habitant de l'Afrique s'est contractée dans les années 1980 et 1990, avant de se redresser dans les années 2000 et de poursuivre sur sa lancée au cours de la décennie qui a précédé le début de la pandémie de COVID-19. Au plus fort de la crise, en 2020, la croissance du PIB réel par habitant a chuté brutalement à -4,2%, faisant craindre un retour à une croissance négative rappelant celle des années 1980 et 1990. La période post-COVID a cependant montré un rebond rapide de la croissance annuelle du PIB réel par habitant,

Les performances économiques globales de l'Afrique ont été solides au cours des quatre décennies précédant la période COVID-19, le PIB réel augmentant en moyenne de 3,8% par an

FIGURE 2.2 Croissance du PIB réel par habitant de l'Afrique par rapport au monde et aux régions du monde (par décennie et en %)



Note: Les décennies sont basées sur des moyennes simples.

Source: Statistiques de la Banque africaine de développement et base de données des Perspectives économiques mondiales du FMI.

Le secteur agricole, qui emploie 42 % de la main-d'œuvre en Afrique, est 60 % moins productif que l'ensemble de l'économie

même si elle reste inférieure à celle de toutes les autres régions.

TRANSFORMATION STRUCTURELLE EN AFRIQUE: MOTEURS, OPPORTUNITÉS ET OBSTACLES

Rôle du changement structurel dans la croissance récente de l'Afrique

Comme d'autres régions en développement, l'Afrique se caractérise par d'importants écarts de productivité du travail entre les secteurs

La littérature sur les changements structurels montre souvent que les pays en développement présentent des écarts importants de productivité du travail entre les secteurs¹¹. D'une part, ces écarts de productivité montrent une potentielle inefficience de l'affectation des ressources¹². D'autre part, au sens de Lewis (1954), les écarts suggèrent qu'il pourrait exister un potentiel de croissance en réaffectant la main-d'œuvre des secteurs les moins productifs vers les secteurs les plus productifs¹³. Cette croissance est renforcée

dans la mesure où il existe également, en plus du changement structurel, une croissance au sein des secteurs. La productivité intra-sectorielle peut augmenter grâce à l'investissement en capital, à l'innovation technologique et aux gains d'efficacité intra-industriels résultant du commerce.

La figure 2.3 présente sur l'axe vertical la productivité relative du travail de 11 secteurs principaux en Afrique, et sur l'axe horizontal, la part de l'emploi de chaque secteur. La productivité relative est calculée comme le rapport entre la productivité du travail de chaque secteur et la productivité moyenne de l'économie. La ligne horizontale en pointillés rouges représente le niveau de productivité de l'économie. La figure met en évidence des écarts importants de productivité du travail entre les secteurs. Ces écarts de productivité ne sont pas propres à l'Afrique, et la figure 2.1.1 de l'annexe montre des écarts de productivité similaires pour les pays asiatiques en développement.

Le secteur agricole, qui emploie 42 % de la main-d'œuvre en Afrique, est 60 % moins productif que l'ensemble de l'économie. Ces chiffres ne sont pas surprenants, étant donné le niveau de mécanisation et la dépendance de l'agriculture africaine vis-à-vis de la production pluviale, principalement

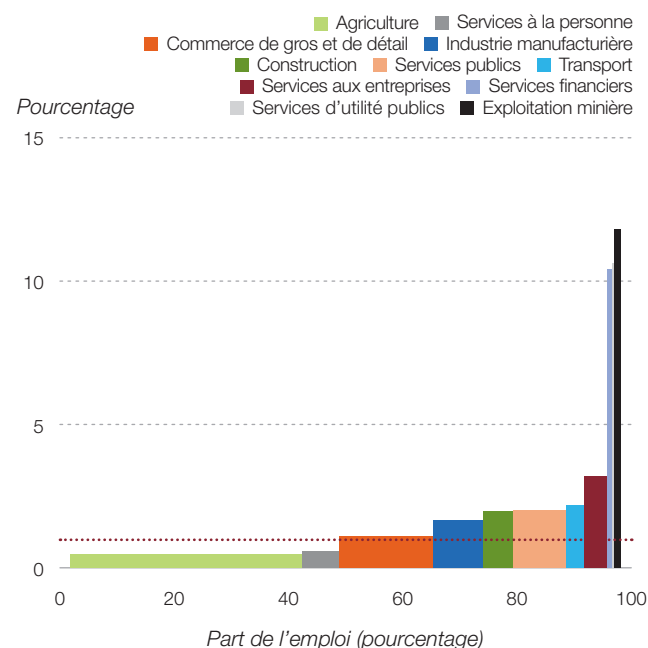
dans les zones rurales où vivent de petits exploitants. À l'inverse, la productivité de l'exploitation minière, des services d'utilité publics et des services financiers, qui emploient ensemble environ 3 % de la main-d'œuvre, est plus de 10 fois supérieure à la productivité moyenne de l'économie. Entre ces deux extrêmes se situent le secteur du commerce de gros et de détail, dont la productivité est similaire à celle de l'ensemble de l'économie, tandis que l'industrie manufacturière, les services aux entreprises, les services publics, les transports et la construction ont tous une productivité supérieure à la moyenne de l'ensemble de l'économie.

L'agriculture, les services à la personne et le commerce de gros et de détail emploient les deux tiers de la main-d'œuvre totale, mais sont les secteurs les moins productifs en Afrique (avec une productivité relative inférieure ou égale à 1). Seul un tiers de la main-d'œuvre est employé dans des secteurs dont la productivité est supérieure à la moyenne de l'économie. Cela suggère qu'il est possible de réaliser des gains de productivité globale grâce à la réaffectation de la main-d'œuvre entre les secteurs. Certes, tous les secteurs à forte productivité n'ont pas un grand potentiel d'absorption de main-d'œuvre supplémentaire, mais même des mouvements modestes en dehors des secteurs à faible productivité pourraient générer une certaine croissance.

Par exemple, alors que des secteurs comme les services commerciaux et financiers sont plus productifs que l'industrie manufacturière, leur capacité d'absorption de travailleurs peu qualifiés est beaucoup plus faible que celle de l'industrie manufacturière. La part de l'agriculture dans l'emploi a diminué, passant de 60 % en 1990 à 42 % en 2018 (figure 2.4). Plus de 8 % de ces travailleurs se sont reconvertis dans le commerce de gros et de détail et 2 % supplémentaires dans les services à la personne. Cela suggère que plus de la moitié des travailleurs qui ont quitté l'agriculture se sont dirigés vers des secteurs dont la productivité était soit identique (commerce de gros et de détail), soit inférieure (services à la personne) à celle de l'ensemble de l'économie.

La part de l'emploi dans le secteur manufacturier, traditionnellement associé au changement structurel en raison de sa forte capacité à absorber des travailleurs peu qualifiés, n'a augmenté que de

FIGURE 2.3 Productivité sectorielle relative et part de l'emploi dans des pays africains sélectionnés, 2018



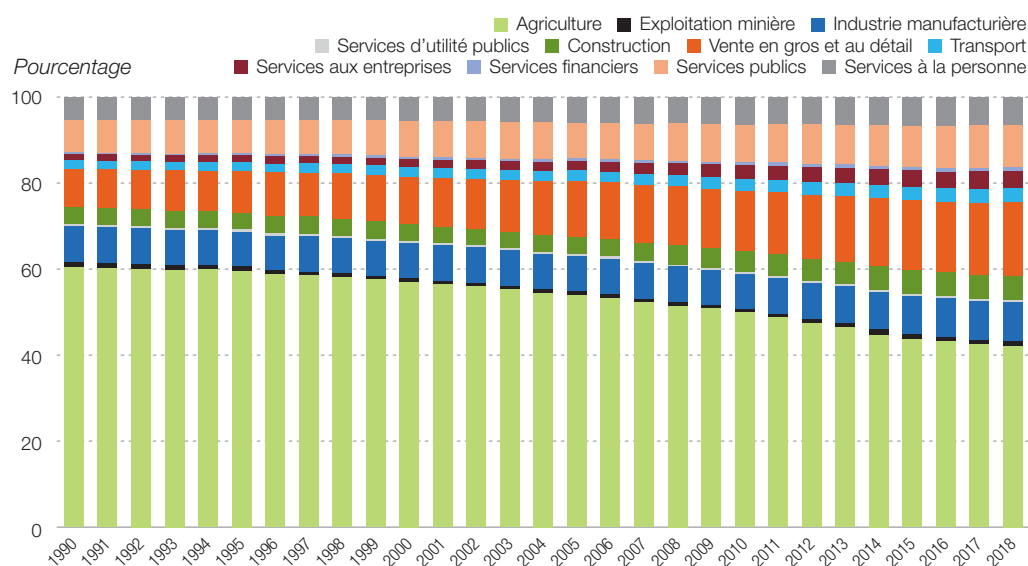
Note : La figure utilise la moyenne non pondérée de 21 pays africains dans la base de données sur la transformation économique (ETD) pour une ventilation sectorielle plus détaillée : Afrique du Sud, Botswana, Burkina Faso, Cameroun, Éthiopie, Égypte, Ghana, Kenya, Lesotho, Malawi, Maurice, Mozambique, Maroc, Namibie, Nigeria, Ouganda, Rwanda, Sénégal, Tanzanie, Tunisie et Zambie.

Source : Calculs des services de la Banque basés sur la base de données sur la transformation économique (Kruse et coll. 2023).

0,6 point de pourcentage entre 1990 et 2018 pour atteindre seulement 9 %. Une évolution positive réside dans le fait que les services exportables et relativement productifs, tels que les transports et les services commerciaux et financiers, avaient accueilli 4,4 % des travailleurs qui avaient quitté l'agriculture. La construction et les services d'utilité publics ont accueilli les 3,6 % restants.

Tout en absorbant moins de travailleurs ces dernières années, l'industrie manufacturière affiche une productivité relative inférieure à celle des services exportables, tels que les services commerciaux et financiers. De plus, l'industrie manufacturière africaine se caractérise par un nombre croissant de petites entreprises et d'entreprises informelles qui enregistrent une croissance de l'emploi mais une faible ou négative croissance de la productivité¹⁴. L'industrie manufacturière est

FIGURE 2.4 Répartition sectorielle des parts de l'emploi dans les pays africains sélectionnés, 1990–2018



Note: La figure montre la moyenne non pondérée de 21 pays africains figurant dans la base de données sur la transformation économique: Afrique du Sud, Botswana, Burkina Faso, Cameroun, Éthiopie, Égypte, Ghana, Kenya, Lesotho, Malawi, Maurice, Mozambique, Maroc, Namibie, Nigeria, Ouganda, Rwanda, Sénégal, Tanzanie, Tunisie, Zambie. Source: Calculs des services de la Banque basés sur la base de données sur la transformation économique (Kruse et coll. (2023)).

Les données suggèrent que les pays d'Afrique où les températures moyennes sont plus élevées comptent moins de travailleurs agricoles

également hétérogène en termes de productivité et de capacité d'absorption de l'emploi. Par exemple, alors que le secteur textile est relativement intensif en main-d'œuvre, mais peu productif, le secteur de la chimie et de la pharmacie, intensif en capital et en technologie, a une productivité plus élevée.

La figure 2.5 affiche le niveau de productivité relatif des industries manufacturières (formelles) et leur part dans l'emploi. Elle montre que toutes les industries manufacturières ont un niveau de productivité supérieur à la moyenne de l'économie, allant de 1,15 fois plus élevé dans les industries textiles à 6,5 fois plus élevé dans les industries chimiques et pharmaceutiques. La productivité moyenne du secteur manufacturier formel (représentée par la ligne pointillée rouge foncé) est également 3,8 fois plus élevée que celle de l'économie globale et est significativement plus élevée que celle du secteur manufacturier global (incluant les petites industries manufacturières et les industries manufacturières informelles), qui n'est que 1,9 fois supérieure à la productivité de l'ensemble de l'économie (représentée par la ligne pointillée noire).

Des recherches approfondies ont permis d'identifier les principaux facteurs qui ont contribué à l'importance historique de l'industrie manufacturière dans le progrès économique des pays disposant aujourd'hui d'un revenu moyen et élevé. Ces facteurs incluent le potentiel élevé de productivité en raison des avancées technologiques, des rendements d'échelle croissants et la capacité à commercialiser les produits fabriqués¹⁵. De plus, l'industrie manufacturière a démontré des effets importants de liaison avec d'autres segments de l'économie¹⁶, a absorbé de grandes quantités de travailleurs peu qualifiés¹⁷ et a eu tendance à converger vers les niveaux de productivité des économies avancées en raison de la transférabilité des connaissances liées à la production¹⁸.

Cette caractérisation simplifie toutefois à l'excès la nature évolutive des activités sectorielles. Par exemple, les progrès technologiques rapides observés au cours des dernières décennies ont considérablement modifié l'absorption de main-d'œuvre au sein des grandes entreprises manufacturières, en particulier pour les travailleurs peu qualifiés¹⁹. Inversement, de nombreux secteurs

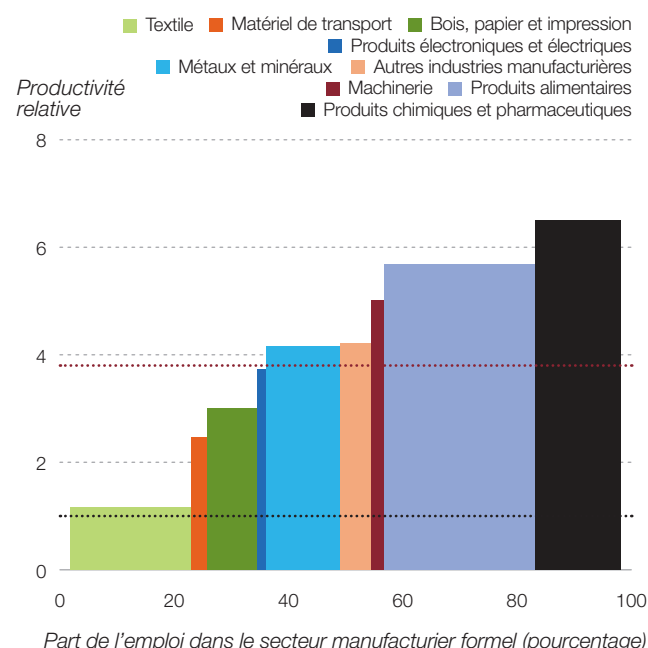
non manufacturiers se sont transformés. Newfarmer et coll. (2018) soulignent l'émergence en Afrique « d'industries sans cheminée » non manufacturières qui présentent de plus en plus l'ensemble des caractéristiques traditionnellement associées au secteur manufacturier. Ces secteurs comprennent les chaînes de valeur agro-industrielles et horticoles, ainsi que le commerce et les services aux entreprises, en particulier dans le domaine des TIC. Le secteur du tourisme entre également dans cette catégorie. Ces changements dans les caractéristiques fondamentales sectorielles peuvent atténuer la distinction traditionnelle entre le secteur manufacturier et le secteur des services, en particulier en matière de productivité, ce qui renforce le rôle de ce dernier dans les changements structurels modernes.

Même au sein des secteurs tels que le commerce de gros et de détail ou les services de restauration de détail, il est clair qu'il existe, au moins dans les pays riches, un potentiel de croissance rapide de la productivité grâce à des économies d'échelle et de gamme. Des entreprises comme McDonald's, Walmart et Amazon montrent le potentiel de croissance des entreprises de services grâce à la standardisation des produits, aux économies d'échelle et à des structures organisationnelles complexes. Il serait certainement erroné d'imaginer que la croissance de la productivité dans les services se limite à un petit nombre de secteurs à forte valeur ajoutée.

Le changement structurel de l'Afrique se caractérise également par la réaffectation des activités économiques de l'agriculture vers d'autres secteurs relativement peu productifs

Comme le montrent les graphiques ci-dessus, une deuxième caractéristique du changement structurel de l'Afrique au cours des dernières décennies est la réaffectation des activités économiques d'un secteur à faible productivité, l'agriculture, vers d'autres secteurs à productivité relativement faible, tels que les services à la personne et le commerce de détail. Plus de la moitié de la main-d'œuvre qui quitte l'agriculture entre dans ces activités. Il s'agit de secteurs potentiellement bien adaptés aux travailleurs qui quittent l'agriculture car les compétences requises ne sont pas très différentes et les besoins en capitaux sont faibles.

FIGURE 2.5 Différences de productivité dans les industries manufacturières des pays africains sélectionnés



Note: Les pays africains couverts par la base de données manufacturières à 2 chiffres sont le Botswana, le Cameroun, l'Éthiopie, l'Égypte, le Ghana, le Kenya, le Malawi, le Maroc, l'île Maurice, la Namibie, le Nigeria, le Sénégal, l'Afrique du Sud, la Tanzanie, la Tunisie et l'Ouganda. La figure montre la moyenne non pondérée de ces 16 pays. La productivité relative est le rapport entre la productivité de chaque secteur et la productivité moyenne de l'économie.

Source: Calculs effectués par les services de la Banque à partir de la base de données sur la transformation économique et de sa base de données à deux chiffres sur l'industrie manufacturière.

Mais il est possible qu'une partie des travailleurs quittant l'agriculture soit le reflet de facteurs « d'expulsion » plutôt que de facteurs « d'attraction ». Par exemple, le changement climatique peut agir comme un facteur d'expulsion, poussant les personnes à quitter l'agriculture. Les données suggèrent que les pays d'Afrique où les températures moyennes sont plus élevées comptent moins de travailleurs agricoles (figure 2.6). En fait, une augmentation d'un degré de la température est associée à une diminution de plus de 10 points de pourcentage de la part de l'emploi agricole. Les politiques de lutte contre les effets du changement climatique devraient donc faire partie intégrante des stratégies de développement endogène des pays africains, soutenus par

Seuls douze pays
africains sont
structurellement
développés, sur
la base des parts
d'emploi sectorielles

le système international de financement de la lutte contre le changement climatique (voir le chapitre 3 du présent rapport pour plus de détails). De plus, les données suggèrent également que les conflits récurrents sur le continent, en particulier dans des régions telles que le Sahel et la Corne de l'Afrique, ont été des facteurs d'incitation à quitter l'agriculture. Les données pour la période 1980–2016 montrent qu'une catastrophe naturelle est intervenue dans les sept jours précédant un tiers des conflits en Afrique²⁰, exacerbant l'insécurité alimentaire et perturbant les chaînes de valeur agricoles. De plus, les données suggèrent que la production agricole peut chuter fortement dans les régions touchées par un conflit, en raison des effets négatifs sur l'offre de main-d'œuvre, l'accès à la terre, l'accès au crédit et/ou les effets directs sur le capital tels que les vols et la destruction²¹.

Près de la moitié des pays du continent sont «structurellement sous-développés» en raison de la lenteur de la transformation des économies africaines

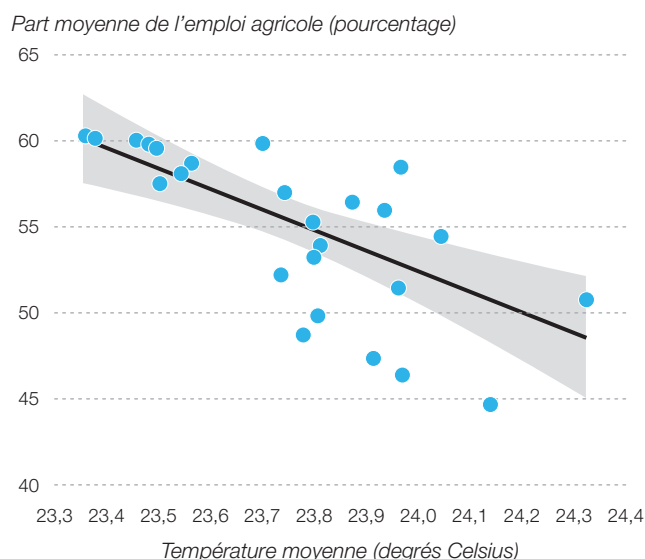
Les économies africaines peuvent être classées selon leur stade de transformation structurelle sur la base de leurs parts d'emploi sectorielles²². Le

premier groupe est celui des économies où l'agriculture reste le secteur le plus important en termes de part de l'emploi dans la période la plus récente pour laquelle des données sont disponibles. Ces économies sont considérées comme *structurellement sous-développées*. Le groupe suivant est constitué des économies où plus de personnes sont employées dans les services que dans l'agriculture, l'agriculture étant le deuxième secteur le plus important. Elles sont *structurellement en développement*. Enfin, le groupe des économies *structurellement développées* qui emploient plus de personnes dans l'industrie manufacturière que dans l'agriculture.

Vingt-cinq pays africains (46,3 %) sont encore structurellement sous-développés (selon les données les plus récentes), sur la base des parts d'emploi sectorielles, l'agriculture absorbant une part médiane de 61,9 % de l'emploi total en 2021, soit plus de 21 points de pourcentage que la valeur médiane continentale de 40,6 % (figure 2.7). Ces pays en sont encore aux premiers stades de la transformation structurelle, avec des écarts de productivité importants entre les secteurs, la productivité médiane du travail agricole ne représentant que 17,5 % de celle des secteurs non agricoles, avec une part médiane de l'agriculture dans le PIB d'environ 23,2 %. Les travailleurs industriels sont plus nombreux que les travailleurs agricoles dans seulement environ un cinquième des pays africains. Dans ces pays structurellement développés, la valeur ajoutée agricole ne représente que 9,1 % du PIB, la part la plus faible parmi les pays africains, et sa productivité est près de la moitié (48 %) de celle des secteurs non agricoles.

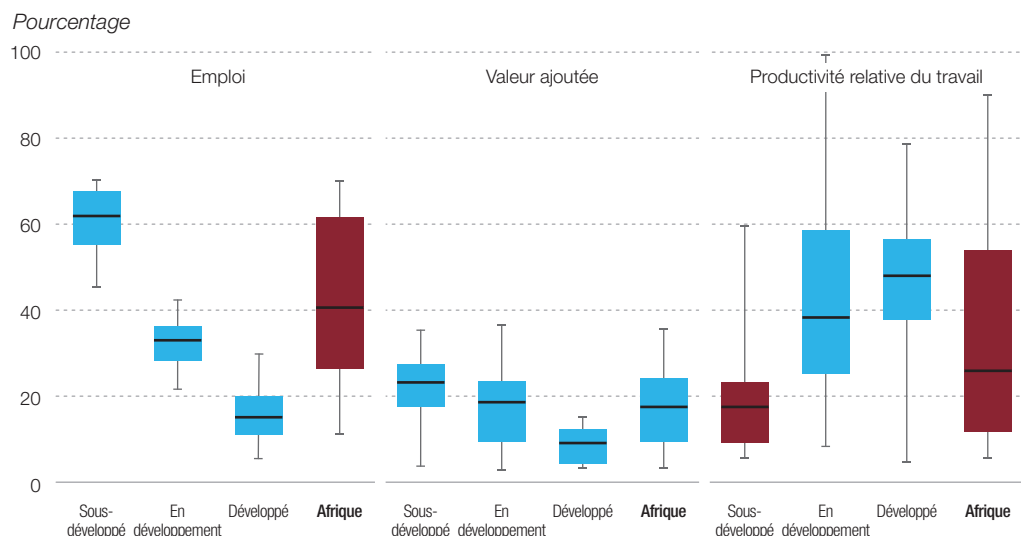
Outre les différences précédemment mentionnées, ces trois catégories de pays présentent également des caractéristiques économiques distinctes (figure 2.8). Un pays africain structurellement sous-développé type est une économie à faible revenu avec un PIB médian par habitant de 882 USD (2021), soit respectivement plus de deux et quatre fois moins que le niveau des pays structurellement en développement (2 066 USD) et structurellement développés (3 754 USD) (figure 2.8a). Les pays structurellement sous-développés et en développement se caractérisent de plus par un faible indice de complexité économique (ICE), indice qui mesure le degré de diversification et de

FIGURE 2.6 Changement climatique et parts de l'emploi agricole en Afrique, 1991–2018



Source: Calculs des services de la Banque à partir des données de la base de données sur la transformation économique (Kruse et coll. 2023) et des données d'Acevedo et coll. (2020).

FIGURE 2.7 Emploi agricole, valeur ajoutée et productivité relative du travail par stade de transformation structurelle en Afrique, 2021



Note : L'emploi et la valeur ajoutée sont respectivement exprimés en pourcentage de l'emploi total et du PIB. La productivité relative du travail est le rapport entre la productivité du travail (valeur ajoutée par travailleur) dans l'agriculture et les secteurs non agricoles (industrie et services). Les valeurs médianes sont indiquées. Les dernières années disponibles sont utilisées.

Source : Calculs des services de la Banque basés sur les bases de données de la Banque mondiale et de l'OIT.

complexité du panier d'exportations d'un pays (figure 2.8b). Par rapport à leurs pairs, cela signifie que ces pays abritent une faible diversité de savoir-faire productif, en particulier de savoir-faire spécialisé complexe, et qu'ils ont donc du mal à produire une gamme variée de produits sophistiqués et de forte valeur.

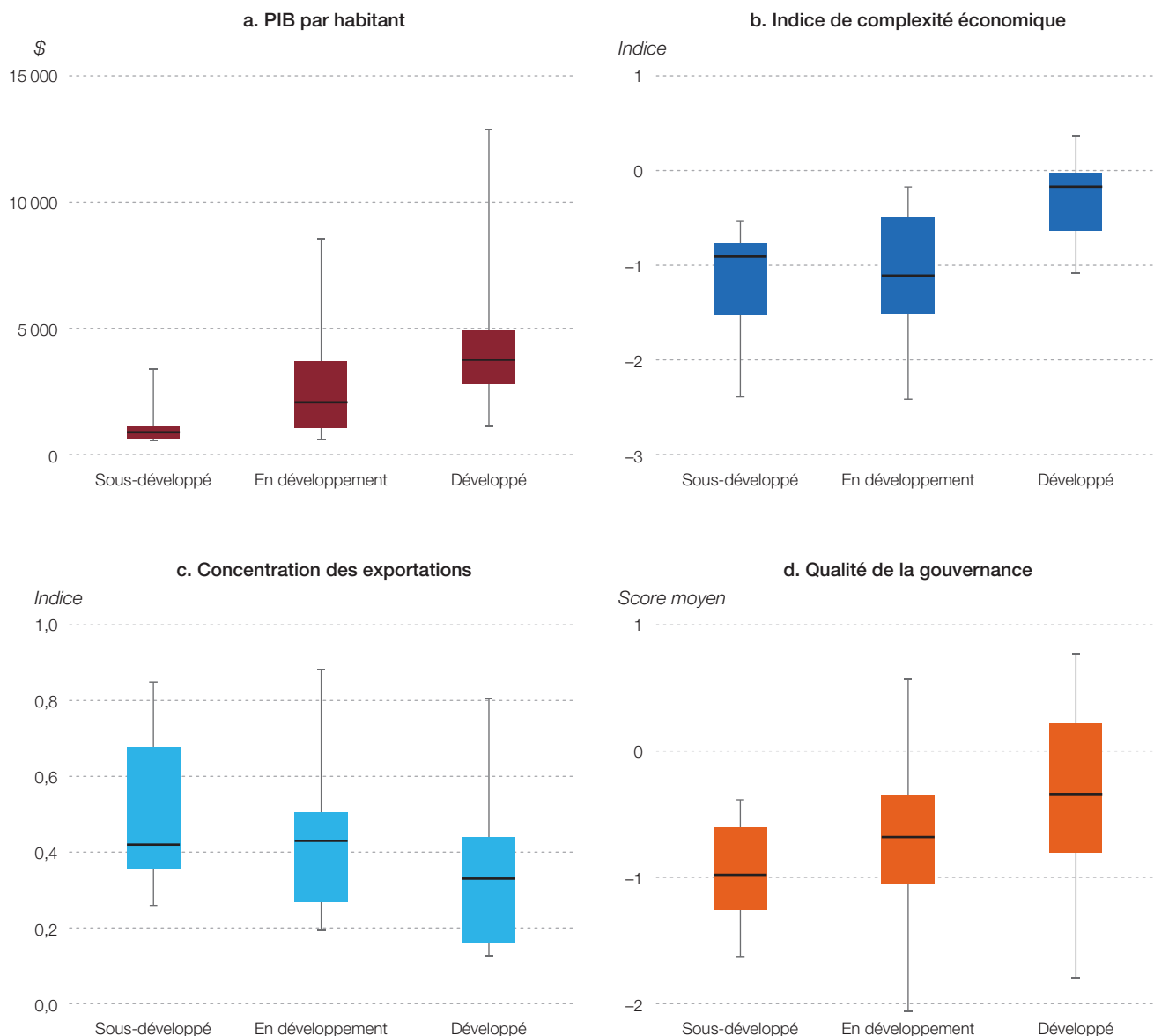
Leur faible ICE est confirmé par le niveau de concentration de leurs exportations sur quelques produits (figure 2.8c), les rendant plus vulnérables aux chocs mondiaux que les pays structurellement développés dont les exportations sont réparties de manière plus homogène sur une série de produits. Les pays structurellement sous-développés, comme les pays structurellement en développement, présentent une qualité de gouvernance relativement faible (figure 2.8d), en particulier en ce qui concerne le contrôle de la corruption, l'efficacité

gouvernementale, la stabilité politique et l'absence de violence/terrorisme, la qualité de la réglementation, l'État de droit, ainsi que la disposition à être à l'écoute et rendre compte. Cela nuit à leur croissance économique, à leurs perspectives de développement²³ et à leur capacité à résister aux chocs de croissance négatifs²⁴.

Le nombre de pays dans chaque catégorie n'a toutefois pas stagné au cours des trois dernières décennies. Le nombre de pays structurellement sous-développés a diminué, passant de 40 en 1991 (soit 75,5 % des pays africains) à 38 pays en 2000 (soit 71,7 %) et à 26 pays ou moins depuis 2015 (figure 2.9), ce qui suggère qu'une transformation structurelle est probablement en cours. Au cours de la même période, le nombre de pays structurellement en développement est passé de 5 (9,4 %) à 17 (31,5 %).

La réaffectation de la main-d'œuvre de l'agriculture vers d'autres secteurs, principalement les services a entraîné des changements structurels favorables à la croissance en Afrique

FIGURE 2.8 Principales caractéristiques des pays africains regroupés par stade de transformation structurelle, 2021



Note: L'indice de complexité économique résume le savoir productif collectif des pays sur la base de la diversité des exportations et de leur ubiquité (nombre de pays qui exportent le produit). L'indice de concentration des exportations, également appelé indice Herfindahl-Hirschmann, mesure le degré de concentration des exportations de produits. Une valeur d'indice proche de 1 indique que les exportations d'un pays sont fortement concentrées sur quelques produits. Une valeur proche de 0 indique que les exportations sont réparties de manière plus homogène entre une série de produits. La qualité de la gouvernance est la valeur moyenne des indicateurs de gouvernance suivants de la Banque mondiale: contrôle de la corruption, efficacité gouvernementale, stabilité politique et absence de violence/terrorisme, qualité de la réglementation, État de droit, et être à l'écoute et rendre compte. Chaque indicateur de gouvernance est compris entre -2,5 et +2,5.

Source: Calculs effectués par les services de la Banque à partir des bases de données de l'Atlas de la complexité économique de l'université de Harvard, de la CNUCED et des indicateurs de développement mondial de la Banque mondiale.

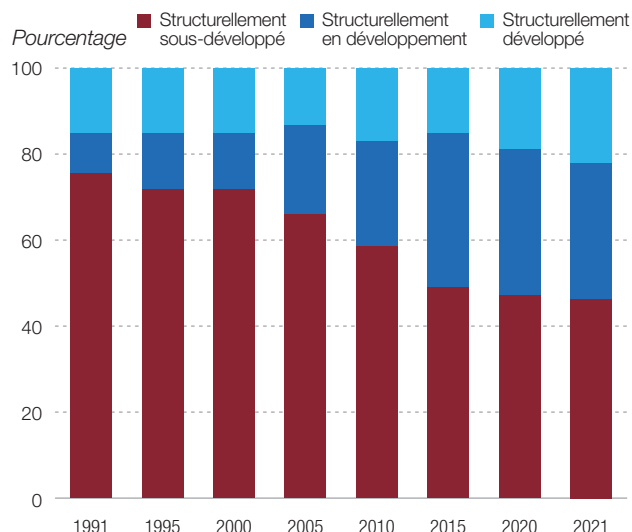
Quantifier le rôle de la transformation structurelle dans la croissance économique de l'Afrique

La réaffectation de la main-d'œuvre de l'agriculture vers les services a contribué à des changements structurels favorables à la croissance en Afrique

La réaffectation de la main-d'œuvre, principalement de l'agriculture, où la productivité est inférieure à la moyenne de l'économie, vers les services, où la productivité est supérieure à cette moyenne, a entraîné des changements structurels favorables à la croissance en Afrique, même si cela s'est produit dans le contexte d'une productivité modérée. La figure 2.10 montre la décomposition selon la méthodologie de McMillan et Rodrik de la productivité du travail en Afrique et dans d'autres régions en développement (encadré 2.1). La productivité du travail en Afrique a augmenté de 1,5 % par an dans les années 1990, d'environ 3 % dans les années 2000 et de 2 % dans les années 2010. Cette croissance est principalement attribuée à la croissance de la productivité dans l'agriculture, combinée à des changements structurels. Environ la moitié de la croissance de la productivité du travail dans les années 2000 et 2010 est attribuée au changement structurel.

La croissance de la productivité dans les secteurs non agricoles est limitée, en particulier dans les années 2010, ce qui est cohérent avec l'argument selon lequel lorsque la main-d'œuvre et d'autres ressources passent de secteurs moins productifs (tels que l'agriculture en Afrique) à des activités plus productives (principalement les services en Afrique), l'économie croît même en l'absence de croissance de la productivité intra-sectorielle²⁵. L'effet du changement structurel s'éteint toutefois de lui-même si les secteurs autres que l'agriculture ne connaissent pas une croissance rapide de la productivité²⁶. Si la tendance actuelle d'une croissance moins dynamique de la productivité dans les secteurs non agricoles se poursuit, la croissance globale de la productivité du travail finira par s'arrêter en Afrique. Les politiques visant à stimuler la productivité dans les secteurs modernes tels que l'industrie manufacturière et les services sont donc impératives pour maintenir la transformation structurelle de l'Afrique.

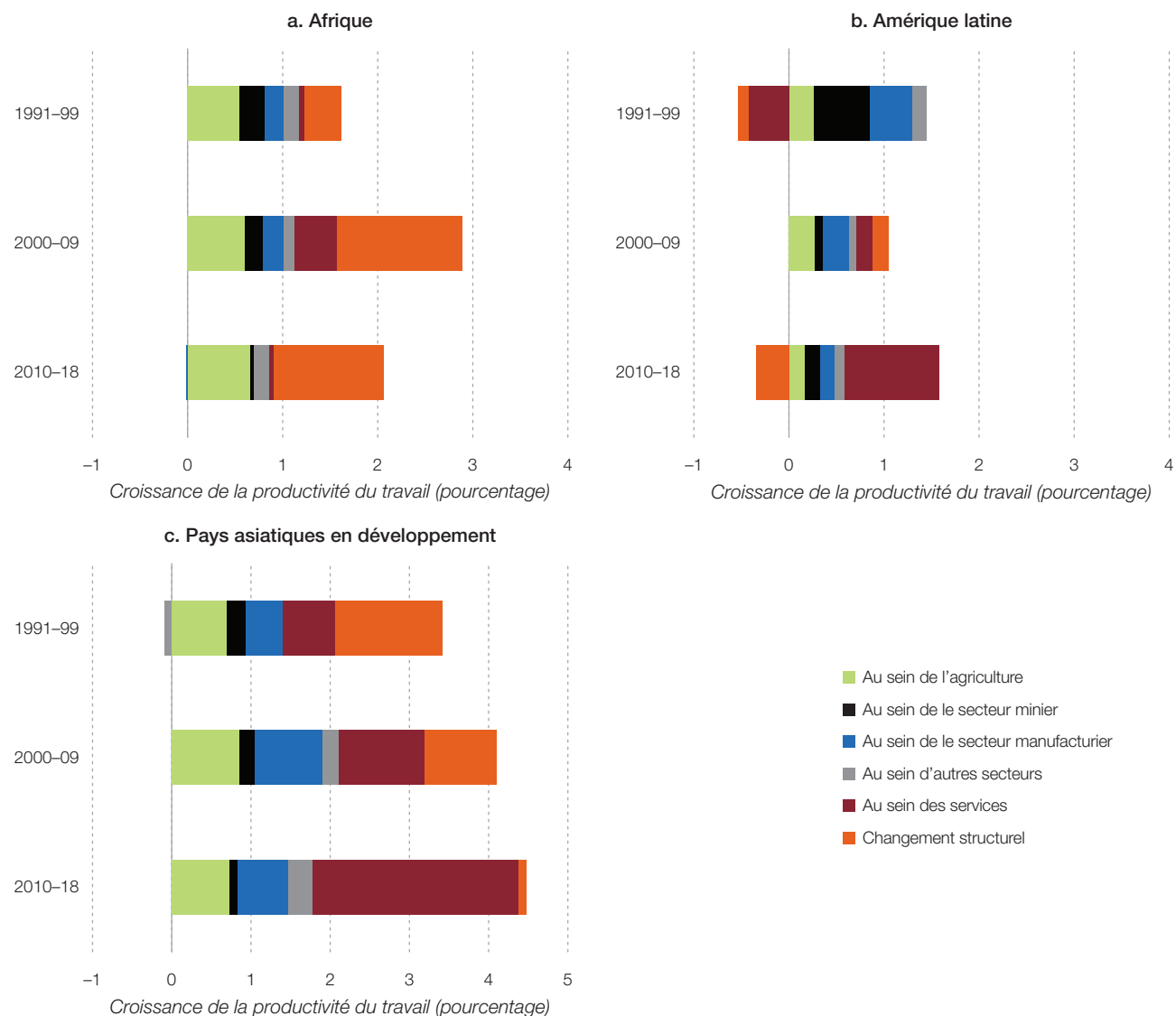
FIGURE 2.9 Répartition des pays africains par stade de transformation structurelle en Afrique, 1991–2021



Source : Calculs des services de la Banque basés sur les bases de données de la Banque mondiale et de l'OIT.

Le changement structurel de l'Afrique était plus fort que celui de l'Asie en développement et de l'Amérique latine, en particulier dans les années 2000 et 2010, mais l'Asie en développement affichait une croissance plus forte de la productivité du travail en raison d'une croissance solide de la productivité intra-sectorielle (voir Figure 2.10). Il est surprenant de constater que les changements structurels des pays asiatiques en développement ont été limités au cours de la dernière décennie. Plus inquiétant encore, les changements structurels ont réduit dans les années 1990 et 2010 la croissance en Amérique latine, reflétant en partie les mesures de libéralisation du commerce et de rationalisation de l'industrie manufacturière²⁷. Dans les pays en développement en Asie et en Amérique latine, la composante « interne » domine la contribution du changement structurel à la croissance annuelle de la productivité du travail. À l'inverse, en Afrique, la contribution du changement structurel est prépondérante, représentant environ 56 % de la croissance annuelle totale de la productivité du travail dans les années 2010, ce qui n'est pas surprenant étant donné que les pays africains ont, en moyenne, la plus forte proportion d'emplois dans l'agriculture. La croissance pourrait toutefois être accélérée si la productivité intra-sectorielle augmentait.

FIGURE 2.10 Changement structurel en Afrique et dans d'autres régions en développement, 1991–2018



Note: La figure montre : (i) la moyenne non pondérée de 21 pays africains dans la base de données sur la transformation économique ; (ii) la moyenne non pondérée de 14 pays asiatiques en développement : Bangladesh, Cambodge, Chine, Inde, Indonésie, République démocratique populaire lao, Malaisie, Myanmar, Népal, Pakistan, Philippines, Sri Lanka, Thaïlande et Viêt Nam et (iii) la moyenne non pondérée de 9 pays d'Amérique latine : Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Équateur, Mexique et Pérou.

Source: Calculs des services de la Banque à partir de la base de données sur la transformation économique (Kruse et coll. 2023).

Tendances de changement structurel par groupes de revenus, groupes de ressources et régions d'Afrique

Les données de la base de données sur la transformation économique (ETD) utilisées pour calculer les changements structurels ne couvrent que 21 des 54 pays d'Afrique, mais ces pays représentent plus des trois quarts de la population et du PIB

du continent²⁸. Afin de fournir une analyse plus complète, cette section incorpore les données sectorielles sur la valeur ajoutée, couvrant 48 pays africains et provenant des Indicateurs du développement mondial (WDI) et sur l'emploi provenant de l'Organisation internationale du travail (OIT).

L'une des limites des données sectorielles sur la valeur ajoutée des WDI est qu'elles ne sont

ENCADRÉ 2.1 Décomposition de la productivité du travail : méthodologie

La méthode de décomposition se base sur McMillan et Rodrik (2011). Comme expliqué ci-dessus, la productivité du travail peut augmenter de deux manières. Premièrement, la productivité intra-sectorielle peut augmenter grâce aux investissements en capital, aux innovations technologiques, aux gains d'efficacité découlant des échanges intra-industriels et à la réduction de la mauvaise affectation des ressources intra-sectorielles. Deuxièmement, la productivité peut augmenter grâce à la réaffectation de la main-d'œuvre des secteurs à faible productivité vers les secteurs à forte productivité, la composante « changement structurel ».

La croissance de la productivité globale du travail au moment est définie comme la somme pondérée des productivités sectorielles, la pondération étant la part d'emploi, c'est-à-dire :

$$p_t = \sum_i p_{it} s_{it} \quad (1)$$

où p_{it} est la productivité du travail du secteur i au temps t donnée par $p_{it} = VA_{it} / l_{it}$, VA_{it} étant la valeur ajoutée réelle du secteur i au moment t . s_{it} est la part de l'emploi sectoriel définie comme le rapport entre l'emploi de chaque secteur et l'emploi total de l'économie à la période t . L'équation 1 peut être décomposée comme suit :

$$p = \frac{\Delta p}{p_{t-1}} = \sum_{i=1}^N \left[\frac{(p_{it} - p_{it-1}) s_{it-1}}{p_{t-1}} \right] + \sum_{i=1}^N \left[\frac{(s_{it} - s_{it-1}) p_{it}}{p_{t-1}} \right] \quad (2)$$

où N est le nombre de secteurs analysés. Le premier terme à droite est l'effet *interne*, et le second terme est l'effet « changement structurel ».

agréées que dans trois grands secteurs : l'agriculture, l'industrie et les services. Contrairement à l'ETD, les WDI ne font pas de distinction entre l'industrie manufacturière, l'industrie minière et les autres industries. Néanmoins, les données couvrent différents groupes de pays en termes de revenus, de ressources et de régions. À l'aide de ces données, cette section étudie maintenant comment des facteurs tels que le niveau de revenu, la situation géographique et les dotations en ressources contribuent à des tendances distinctes de transformation structurelle et de croissance économique sur le continent.

Par groupe de revenus

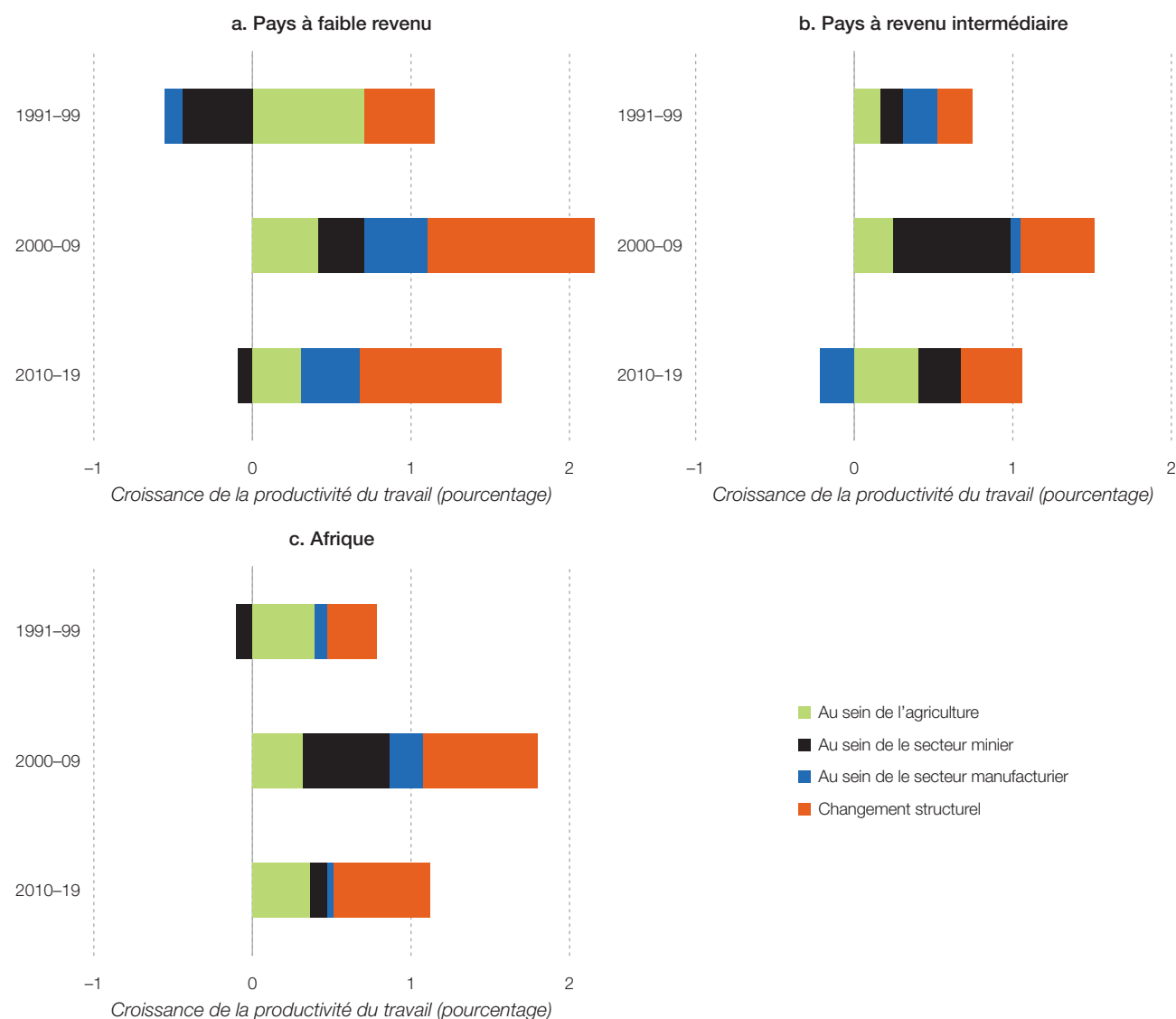
La figure 2.11 illustre les différences de productivité dans les pays à revenu faible et intermédiaire d'Afrique sur trois décennies, les années 1990, 2000 et 2010. La figure montre que la croissance de la productivité diminue à mesure que la taille de l'échantillon passe de 21 (comme dans les données de l'ETD) à 48 (comme dans les données des WDI et de l'OIT). Étant donné que l'ETD couvre principalement les pays africains les plus riches, le constat ci-dessus peut impliquer une

croissance plus faible de la productivité dans les pays absents de l'ETD. Cette observation est corroborée par le fait qu'en utilisant les données des WDI et de l'OIT et en les restreignant à un sous-ensemble de pays de l'échantillon de l'ETD, on obtient des résultats identiques.

De plus, la plupart des pays non inclus dans l'ETD ont un taux de change arrimé à l'euro. Bien que cette situation apporte stabilité et certitude politique, elle rend le secteur échangeable non compétitif et entrave les changements structurels et la croissance de la productivité. De plus, nombre de ces pays sont situés dans la région du Sahel, sujette à des conditions climatiques extrêmes, à des conflits et à d'autres formes de fragilité, qui les rendent moins attrayants pour les investissements étrangers.

Comme attendu, les changements structurels sont arrivés plus rapidement, en particulier au cours des deux dernières décennies, dans les pays à faible revenu car ils en étaient encore aux premiers stades de la transformation structurelle. Les pays à faible revenu ont généralement une forte proportion de main-d'œuvre agricole. Selon Lewis (1954), ce surplus de main-d'œuvre agricole

FIGURE 2.11 Croissance de la productivité globale du travail : contribution des changements interne et structurel, en Afrique et par groupes de revenus, 1991–2019



Note: Voir la classification des pays au chapitre 1 (annexe 1.2).

Source: Calculs effectués par les services de la Banque à partir des données respectives sur l'emploi et la valeur ajoutée de l'OIT et des WDI.

tend à accélérer les changements structurels. Une autre tendance notable est que la croissance de la productivité dans l'industrie des pays à faible revenu a été positive dans les années 2010, alors qu'elle était négative dans les pays à revenu intermédiaire. Néanmoins, les données de Diao et coll. (2021) indiquent que la croissance de la productivité dans les entreprises manufacturières formelles a été forte à la fois dans un pays à faible revenu (Éthiopie) et dans un pays à revenu intermédiaire de

la tranche inférieure (Tanzanie). Dans l'ensemble, la croissance négative du secteur industriel indique l'émergence en Afrique d'un secteur manufacturier informel, avec une croissance rapide de l'emploi mais une croissance négative de la productivité²⁹.

Par groupe de ressources

Les tendances de croissance de la productivité sont également très différentes selon les groupes de ressources. Dans les pays dépendant

du tourisme, les pays exportateurs de pétrole et les pays exportateurs d'autres ressources (hors pétrole), une croissance significative de la productivité provient de la croissance de la productivité intra-sectorielle, en particulier dans les services pour les pays dépendant du tourisme et dans les ressources naturelles pour les pays exportateurs de pétrole et d'autres ressources naturelles. La contribution du changement structurel à la croissance de la productivité a été particulièrement forte surtout au cours des dernières années dans les pays non exportateurs de ressources, ce qui témoigne d'une relative diversification et des bénéfices qui en découlent pour la croissance économique dans ces pays (figure 2.12).

Un autre fait marquant est la forte volatilité de la croissance dans les pays exportateurs de pétrole par rapport aux pays non exportateurs de ressources et aux pays dépendant du tourisme. Au cours du dernier boom des prix des matières premières (2004–2014), la croissance économique a atteint un niveau record dans les pays riches en ressources grâce aux prix élevés des matières premières, mais cette croissance s'est avérée fragile et fortement dépendante de facteurs externes. Après le déclin du prix des matières premières (après 2014), les pays africains riches en ressources naturelles ont connu une croissance plus lente que la moyenne régionale. Après le boom du prix des matières premières, la croissance annuelle du PIB par habitant dans les pays riches en ressources a été en moyenne inférieure de 2,5 points de pourcentage à celle des années de boom et de 1,5 point de pourcentage à celle des pays non riches en ressources du continent. Cela souligne l'importance de dissocier la croissance de la dépendance à l'égard des matières premières primaires tirées des ressources naturelles et, au contraire, de se concentrer sur la promotion de la diversification afin d'améliorer la résilience économique³⁰.

Par région d'Afrique

D'importantes différences de performance apparaissent d'une région à l'autre de l'Afrique (figure 2.13). Le taux de croissance moyen de la productivité du travail entre 1991 et 2019 a régressé de –1,3 % par an en Afrique centrale et a progressé de 1,7 % en Afrique de l'Est, de 1,2 % en Afrique

du Nord, de 1,5 % en Afrique australe et 2 % en Afrique de l'Ouest. En Afrique centrale, en Afrique de l'Ouest et en Afrique du Nord, une croissance significative de la productivité provient des secteurs. Par exemple, au Ghana et au Nigeria, deux des plus grandes économies d'Afrique de l'Ouest, respectivement près de 100 % et 80 % de la croissance moyenne de la productivité provient de la croissance de la productivité intra-sectorielle. Dans le reste de l'Afrique de l'Ouest, les changements structurels ont tendance à se démarquer davantage. Par exemple, bien que l'effet intra-sectoriel soit plus important dans le processus de croissance au Burkina Faso et au Togo, la contribution du changement structurel domine toujours, comme au Congo en Afrique centrale, malgré une contribution substantielle de la croissance de la productivité intra-sectorielle.

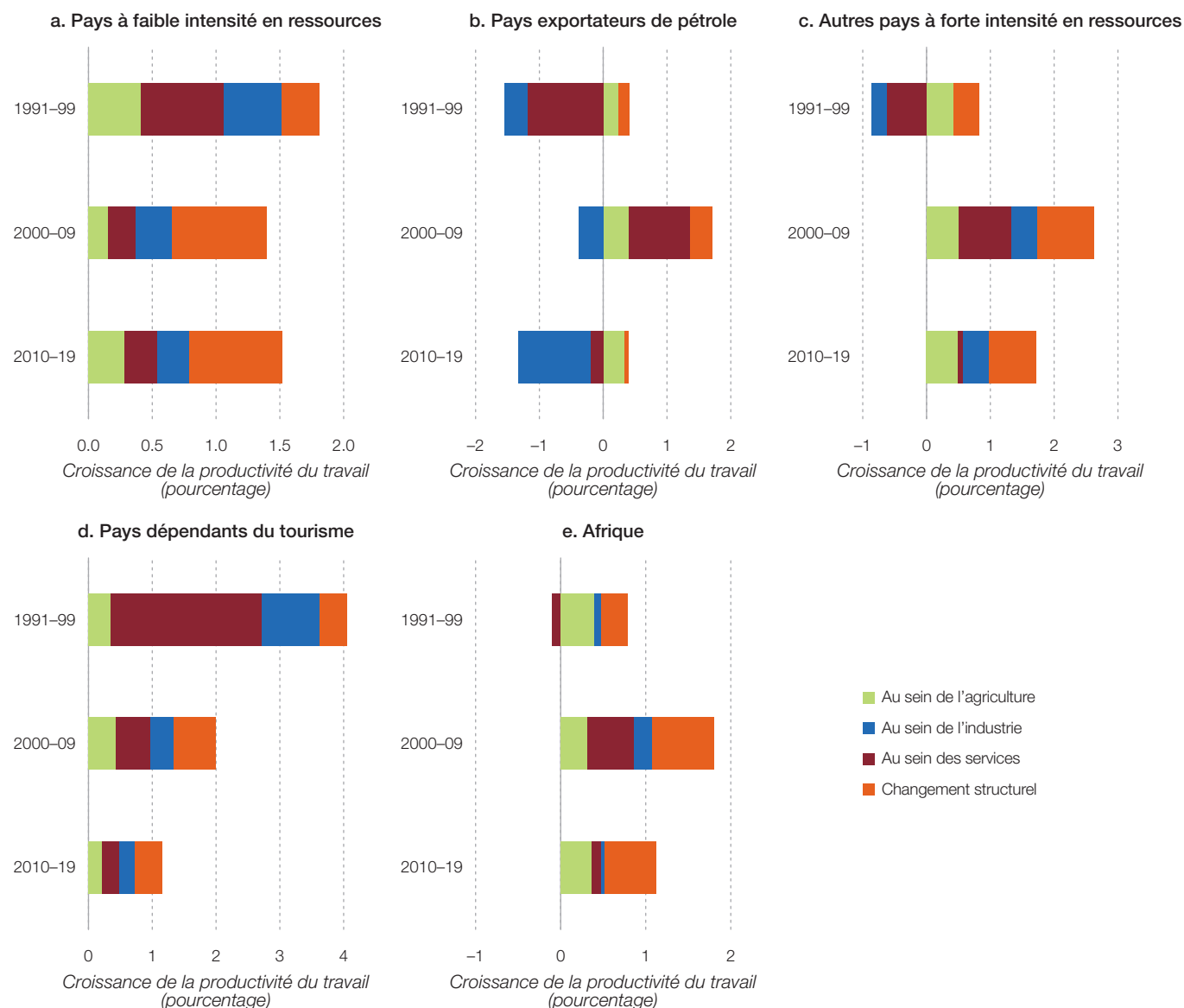
En Afrique de l'Est, le changement structurel contribue davantage à la croissance de la productivité du travail que la productivité intra-sectorielle, comme par exemple au Rwanda et en Tanzanie, et contrairement à l'Éthiopie et à l'Ouganda où la contribution à la croissance de la productivité intra-sectorielle domine. En Afrique australe, l'essentiel de la croissance de la productivité provient des secteurs, avec une contribution modérée du changement structurel.

Nouvelles données sur la croissance rapide des revenus et des emplois incorporés dans les exportations de services

Contrairement à la vision traditionnelle du développement qui met souvent l'accent sur les contraintes de l'offre, Goldberg et Reed (2023) soulignent l'importance de la demande en tant qu'obstacle au changement structurel dans les pays en développement, en particulier en Afrique. Ils soulignent le rôle de la demande étrangère et des marchés intégrés dans la conduite du changement structurel dans les pays africains, dont la plupart sont limités par la petite taille de leur marché. Cependant, les auteurs ne tiennent pas compte des effets possibles de l'élargissement de la taille du marché par le biais de la ZLECAf, marché qui pourrait fournir des avantages comparatifs au continent afin d'accélérer la transformation structurelle.

La contribution du changement structurel à la croissance de la productivité a été particulièrement forte surtout au cours des dernières années dans les pays non exportateurs de ressources

FIGURE 2.12 Croissance de la productivité globale du travail : contribution des changements interne et structurel, en Afrique et par groupes de ressources, 1991–2019



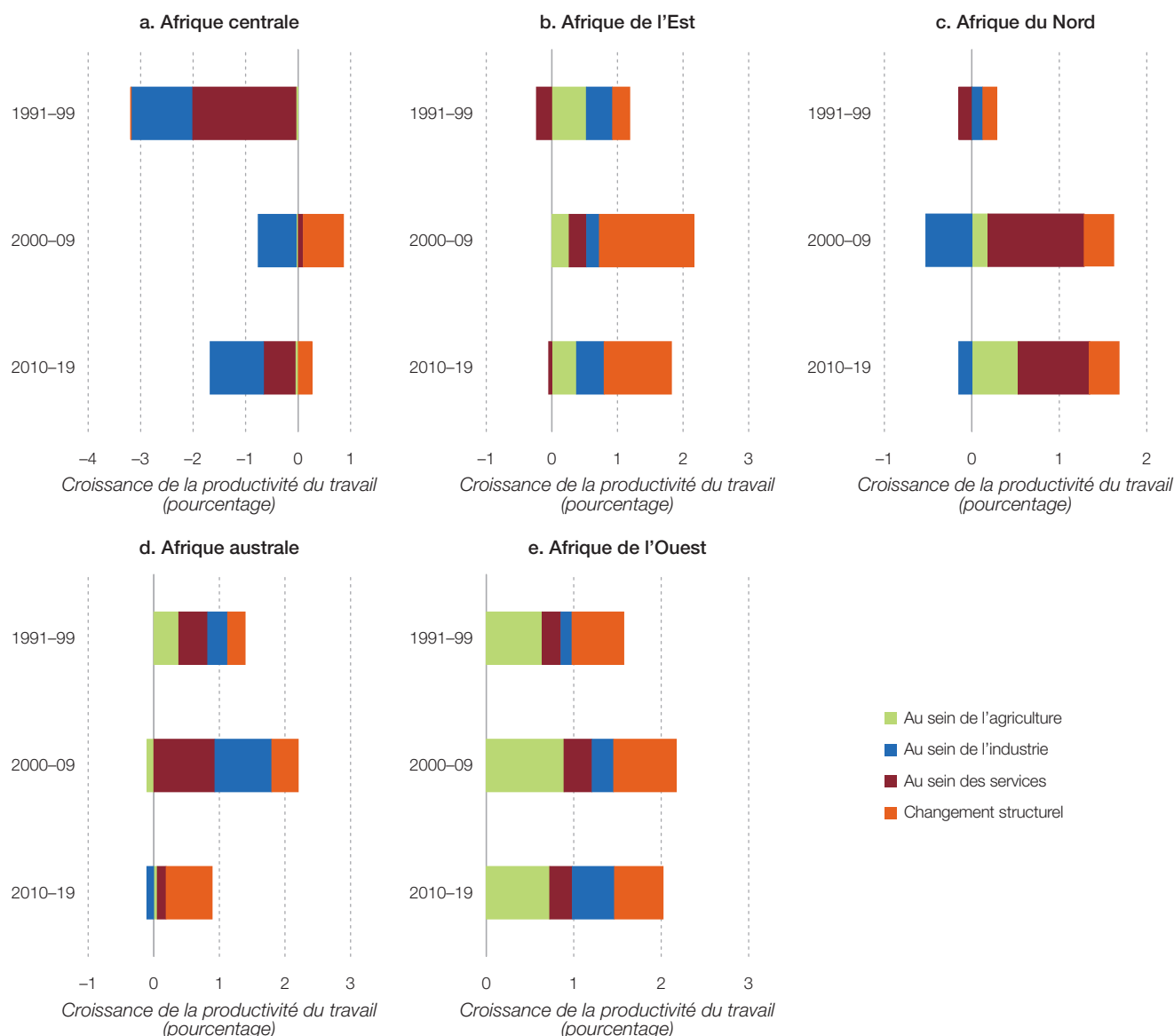
Note: Voir la classification des pays au chapitre 1 (annexe A.1.2).

Source: Calculs des services de la Banque à partir de données de l'OIT et des WDI.

Après environ deux décennies de stratégies de développement repliées sur eux-mêmes, la plupart des pays africains se sont ouverts dans les années 1990 aux marchés régionaux et mondiaux. La question suivante se pose alors: ce nouvel accès aux marchés a-t-il eu un impact sur les exportations sectorielles, la productivité et la création d'emplois en Afrique? Mensah et de Vries (2024) répondent à cette question en utilisant la

base de données ASUT (Africa Supply and Use Tables) récemment publiée. Ils calculent la valeur ajoutée nationale et les emplois incorporés dans les exportations en utilisant la méthode d'extraction hypothétique introduite par Los et coll. (2016). Cette méthode prend en compte le ratio de la valeur ajoutée et le ratio de l'emploi par rapport à la production brute pour calculer respectivement la valeur ajoutée et le nombre d'emplois

FIGURE 2.13 Décomposition de la croissance de la productivité du travail par région africaine, 1991–2019



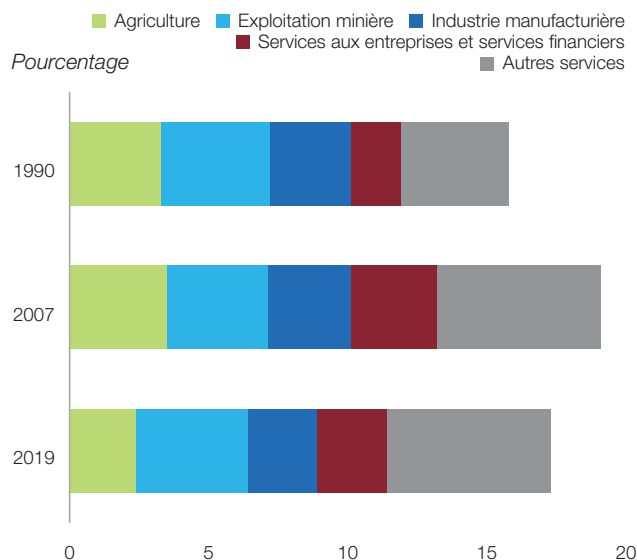
Source: Calculs des services de la Banque à partir des données respectives sur l'emploi et la valeur ajoutée de l'OIT et des WDI.

incorporés dans les exportations. La figure 2.14 et le tableau 2.1 montrent des différences notables dans ces paramètres selon les secteurs.

La figure 2.14 montre que la part de la valeur ajoutée nationale incorporée dans les exportations diminue dans l'agriculture, reste pratiquement inchangée dans l'industrie minière, diminue légèrement dans l'industrie manufacturière et augmente dans les services. Les résultats sont cohérents avec les grandes tendances de

changement structurel décrites ci-dessus, les services étant le moteur des récents changements structurels des pays africains. Mensah et de Vries (2024) observent que l'augmentation de la part de la valeur ajoutée nationale dans l'industrie manufacturière au cours des années 2000, suivie d'une baisse dans les années 2010, est principalement due aux activités manufacturières liées aux ressources naturelles, telles que le raffinage du pétrole et la fabrication de produits

FIGURE 2.14 Valeur ajoutée nationale incorporée dans les exportations, par secteur et en pourcentage du PIB, 1990, 2007 et 2019



Source: Reproduit de Mensah et de Vries (2024); voir source en tableau 2.1.

métalliques. Cette analyse suggère que la contribution des autres industries manufacturières reste stagnante, un résultat cohérent avec l'observation générale selon laquelle le secteur manufacturier orienté vers l'exportation n'est pas en expansion. Par contre, la plupart des entreprises manufacturières produisent pour répondre à la demande locale³¹, production qui pourrait être dominée par

l'alimentation et la transformation des aliments et les sous-secteurs connexes, tels que la fabrication de produits d'emballage.

Selon le tableau 2.1, les emplois incorporés dans les exportations ont presque doublé en trois décennies, passant de plus de 13,6 millions d'emplois en 1990 à plus de 26,5 millions en 2019. La part des emplois incorporés dans les exportations a diminué dans tous les secteurs, à l'exception des services, bien que partie d'une valeur inférieure. Alors que la part des emplois incorporés dans les exportations de services augmente rapidement, la part totale des emplois incorporés dans ces exportations (3 %) reste inférieure à celle de l'industrie manufacturière (3,5 %) et de l'agriculture (3,2 %).

Bien qu'elle ait bénéficié d'une redistribution de la main-d'œuvre entre les secteurs, la croissance de la productivité dans le secteur des services reste morose

En résumé, un nombre significatif de travailleurs de l'agriculture ont été réaffectés vers d'autres secteurs, principalement les services. Cette réorientation a entraîné des changements structurels favorables à la croissance en Afrique, car la productivité moyenne dans les services tend à être plus élevée que dans l'agriculture. Cependant, la croissance de la productivité reste faible dans les services et les changements structurels et la croissance globale de la productivité du travail stagneront en Afrique si la croissance de la

TABEAU 2.1 Nombre d'emplois incorporés dans les exportations, 1990, 2007 et 2019

Secteur	Emplois induits par la demande étrangère (milliers)			Part (en pourcentage de l'emploi total)		
	1990	2007	2019	1990	2007	2019
Agriculture	6 406	10 430	7 858	6,3	6,6	3,2
Exploitation minière	1 895	2 715	2 392	1,9	1,7	1,0
Manufacturier	4 077	7 746	8 643	4,0	4,9	3,5
Services aux entreprises et services financiers	106	425	1 106	0,1	0,3	0,4
Autres services	1 146	3 027	6 545	1,1	1,9	2,6
Total	13 628	24 343	26 544	13,3	15,5	10,7

Source: Reproduit de Mensah et de Vries (2024). La valeur ajoutée et les emplois incorporés dans les exportations sont calculés à l'aide de la base de données Africa Supply and Use Tables (ASUT). La figure et le tableau montrent la moyenne non pondérée des 11 pays africains couverts par la base de données: Cameroun, Éthiopie, Ghana, Kenya, Maurice, Nigeria, Rwanda, Sénégal, Tanzanie, Afrique du Sud et Zambie.

productivité dans les services n'est pas stimulée. L'industrie manufacturière, traditionnellement associée au changement structurel, a joué un rôle limité depuis 1990 dans la transformation structurelle de l'Afrique. L'industrie manufacturière formelle, bien qu'elle affiche une productivité supérieure à celle des services non échangeables, absorbe de moins en moins de travailleurs au fur et à mesure que l'industrie évolue. Les entreprises manufacturières les plus productives d'Afrique utilisent de plus en plus de capital que de main-d'œuvre, en phase avec la nature des technologies émergentes qui permettent d'économiser de la main-d'œuvre³².

Ces tendances vont au-delà des données relatives à la valeur ajoutée et à l'emploi. Elles se reflètent également dans les données commerciales. L'analyse des entrées-sorties suggère que la valeur ajoutée nationale incorporée dans les exportations (en % du PIB) et les emplois incorporés dans les exportations (en % de l'emploi total) augmentent dans les services mais diminuent dans l'industrie manufacturière. Ces données concernant l'Afrique, comme les données établies pour l'Inde³³, suggèrent qu'il est nécessaire de repenser le rôle de l'industrie manufacturière et des services dans le développement économique de l'Afrique (section 2.4).

Principaux moteurs de la transformation structurelle de l'Afrique

Les principaux facteurs d'attraction pour l'Afrique comprennent un système de taux de change compétitif, des institutions bien définies et fonctionnelles et la formation brute de capital fixe. Les réglementations strictes du marché du travail sont des facteurs d'expulsion

Des données récentes³⁴ basées sur des analyses de 1990 à 2019 soulignent la centralité de la transformation structurelle (réallocation de la main-d'œuvre et croissance de la productivité intra-sectorielle) pour stimuler la croissance économique de l'Afrique et pour avoir eu l'impact le plus important sur la croissance de l'Afrique dans les années 1990, décennie de croissance modérée. Les données montrent également qu'elle a largement contribué à réduire l'extrême pauvreté et les inégalités sur le continent.

La discussion de la section précédente suggère qu'une transformation structurelle accélérée pourrait servir de socle critique en aidant les pays à atteindre un développement socioéconomique plus rapidement. Il est donc nécessaire de comprendre les principaux moteurs de cette transformation pour définir les initiatives politiques idéales qui permettront de débloquer le processus. Pour découvrir ces moteurs, l'analyse applique maintenant une approche de régression exploratoire sur un panel non cylindré comprenant 48 pays africains dans la période 2000–2019 (tableau 2.2).

La colonne 1 montre le résultat lorsque nous régressons la variable de transformation structurelle sur la rente totale des ressources naturelles (en % du PIB). Le coefficient de la variable s'avère négatif et statistiquement non significatif, ce qui indique que la dépendance à l'égard des ressources naturelles n'entraîne pas de manière significative la transformation structurelle. La colonne 2 montre le résultat lorsqu'un indice de sous-évaluation du taux de change est inclus dans l'analyse³⁵. L'indice s'inspire de Rodrik (2008) et mesure le niveau des prix ajusté de l'effet Balassa-Samuelson³⁶. La variable entre dans la régression avec un signe positif et est statistiquement significative à 1 %. Ce résultat est conforme à celui de McMillan et coll. (2014) et implique que la sous-évaluation (surévaluation) de la monnaie favorise (entrave) la transformation structurelle.

La colonne 3 introduit un indice de réglementation du marché du travail tiré de la base de données de l'Institut Fraser afin de saisir son effet sur le changement structurel, des études ayant montré son importance pour la transformation structurelle³⁷. Des valeurs élevées de l'indice impliquent une réglementation stricte du marché du travail. Bien qu'une telle rigueur profite aux travailleurs en garantissant la sécurité de l'emploi, elle s'exerce souvent au prix d'une mobilité limitée de la main-d'œuvre et donc d'une réaffectation des emplois. Elle contraint également les employeurs à retenir les travailleurs, indépendamment de leur efficacité et de leur contribution à la productivité du travail, ce qui est coûteux pour les entreprises et constitue un frein majeur à leur productivité. Compte tenu des écarts de productivité intersectoriels persistants dans de nombreux pays africains, cette rigueur est susceptible d'entraver

Données concernant l'Afrique, comme les données établies pour l'Inde, suggèrent qu'il est nécessaire de repenser le rôle de l'industrie manufacturière et des services dans le développement économique de l'Afrique

TABLEAU 2.2 Déterminants de la transformation structurelle en Afrique, 2000–2019

Variable dépendante: terme de changement structurel							
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
Rentes totales des ressources naturelles	−0,0056 (0,005)	−0,0038 (0,007)	−0,0144* (0,009)	−0,0128 (0,009)	−0,0130 (0,009)	−0,0141 (0,011)	−0,0141 (0,010)
Indice de sous-évaluation		0,5998*** (0,218)	0,7224*** (0,220)	0,7717*** (0,209)	0,7933*** (0,216)	0,8749*** (0,272)	0,8831*** (0,264)
Indice de rigidité de l'emploi			−0,0536** (0,023)	−0,0604** (0,025)	−0,0632** (0,026)	−0,0646** (0,027)	−0,0680** (0,031)
Qualité de la gouvernance				0,0271* (0,016)	0,0245 (0,016)	0,0254 (0,017)	0,0253 (0,017)
Formation brute de capital fixe					0,1915** (0,093)	0,1966** (0,091)	0,1878* (0,095)
Capital humain						0,2102 (0,442)	0,2988 (0,457)
Infrastructure TIC							−0,0103 (0,018)
Constante	−1,5924*** (0,573)	−1,5809*** (0,577)	−1,1116** (0,528)	−2,0009** (0,968)	−2,5062** (1,065)	−2,7690*** (0,897)	−2,7955*** (0,877)
Observations	909	909	854	842	842	756	756
R carré	0,427	0,430	0,436	0,441	0,441	0,444	0,444
Nombre de groupes	48	48	46	46	46	41	41

Note : Erreurs-types entre parenthèses. (***), (**) et (*) indiquent respectivement les coefficients aux niveaux de signification de 1 %, 5 % et 10 %. Chaque colonne contient des variables muettes d'années et des variables muettes régionales non reportées. Le choix des variables explicatives incluses dans la régression s'appuie sur la littérature existante (voir McMillan et coll. [2014]; van Neuss [2018]; Martins [2019]; Dappe et Lebrand [2024]), tandis que la taille de l'échantillon et la période d'analyse sont déterminées par la disponibilité des données. La régression a été effectuée à l'aide du modèle des variables muettes des moindres carrés (LSDV) avec les erreurs-types Driscoll-Kraay. Voir le texte pour la discussion des colonnes.

Source : Calculs des services de la Banque africaine de développement.

la transformation structurelle. Les résultats confirment cette attente, puisque le coefficient estimé s'avère négatif et statistiquement significatif à 5 %.

La colonne 4 montre le résultat lorsque l'on tient compte de la qualité des institutions. Le point de vue conventionnel est que des institutions bien définies et fonctionnelles peuvent stimuler positivement la transformation structurelle en réduisant les coûts de transaction et l'asymétrie de l'information³⁸. Le résultat confirme ce point de vue, puisque le coefficient estimé s'avère positif et statistiquement significatif. Plus généralement, ce résultat s'aligne sur Mensah et coll. (2016) qui ont trouvé que les institutions, la gouvernance et les réformes fiscales sont des moteurs essentiels de la transformation structurelle en Afrique. La colonne 5 introduit un indice de formation brute de capital fixe. La variable entre dans la régression avec un signe positif et est statistiquement significative à 5 %, ce qui indique que la formation brute de capital fixe est un moteur de la transformation structurelle.

UNE NOUVELLE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT POUR L'AFRIQUE

Le discours sur le développement de l'Afrique a largement été façonné par des conseils extérieurs. Pendant longtemps, le consensus de Washington a dominé l'espace politique sur le développement de l'Afrique. Toutefois, des données plus récentes émanant de certains universitaires remettent généralement en cause ce discours et proposent de repenser le modèle de développement de l'Afrique en mettant l'accent sur le rôle des nouvelles sources émergentes de croissance. Par exemple, Rodrik (2011) a présenté l'industrie manufacturière comme le moteur de la croissance économique, affirmant que les pays en développement ignorent à leurs risques et périls l'impératif de construire un secteur manufacturier robuste. Plus récemment, il a fait valoir que les décideurs politiques devraient se concentrer aussi sur la

politique industrielle pour le secteur des services car la majeure partie des emplois futurs proviendront plus probablement de ce secteur³⁹. Stiglitz (2021) et Rodrik et Stiglitz (2024) reconnaissent par ailleurs la nécessité d'intégrer le changement climatique et l'évolution du paysage géopolitique dans les stratégies de développement.

Le message sur l'importance de construire un secteur manufacturier robuste a fait son chemin dans les stratégies de développement de la plupart des gouvernements africains, et notamment de l'Éthiopie. Et l'industrialisation constitue l'un des principaux piliers du développement de l'Union africaine⁴⁰. La confluence de preuves empiriques sur la nature changeante de l'industrie manufacturière et sur le manque de création d'emplois dans l'industrie manufacturière formelle à travers l'Afrique a marqué une pause au seul objectif du développement par l'industrialisation.

Le nouveau modèle de développement met l'accent sur la nécessité d'augmenter la croissance de la productivité tout en reconnaissant la diversité des pays africains. Cette perspective souligne l'importance d'adapter les stratégies de développement aux réalités des circonstances locales et singulières. Bien que beaucoup d'attention soit accordée à la création d'emplois de qualité par le biais d'interventions gouvernementales, il est essentiel de reconnaître que de nombreux Africains tirent essentiellement leurs moyens de subsistance de l'économie informelle, principalement dans le secteur des services, sans soutien politique ou fiscal de la part des gouvernements.

Après avoir passé en revue les faits sur l'importance de l'industrie manufacturière dans la création d'opportunités d'emplois et l'amélioration de la productivité, cette section examine une stratégie de développement basée sur les services, en s'appuyant sur de récents travaux empiriques qui ont tenté de mesurer la productivité des services. Il examine ensuite les processus de transformation qui augmentent la productivité, souvent négligés dans le discours sur les stratégies de développement. Il en ressort qu'une stratégie de développement axée sur un seul secteur risque d'être décevante, contrairement aux stratégies qui se concentrent sur une plus grande diversification des sources de croissance.

Le rôle de l'industrie manufacturière dans le développement de l'Afrique

La voie traditionnelle de développement empruntée au cours du 19^{ème} et du 20^{ème} siècles consistait à déplacer la main-d'œuvre vers l'industrie manufacturière. Pour les petites et moyennes économies, l'industrie manufacturière était axée sur l'exportation, bien qu'entretenant des liens en amont et comprenant souvent des caractéristiques et des composantes importantes d'industrialisation par substitution des importations⁴¹. Depuis lors, le monde a bien sûr énormément changé et il sera plus difficile de suivre cette voie au 21^{ème} siècle. Rodrik (2022) explique que la part du travail dans l'industrie manufacturière a atteint un sommet dans le monde entier, pas seulement en Afrique, à des niveaux de plus en plus bas en raison des changements technologiques qui modifient les relations entre le capital et la main-d'œuvre dans l'industrie manufacturière, faisant du capital un substitut plus efficace à la main-d'œuvre peu qualifiée et sapant ainsi l'avantage comparatif qu'avaient les pays à forte main-d'œuvre dans ce secteur.

De plus, un renversement substantiel de la mondialisation a compliqué l'adoption pour les pays à faible revenu de stratégies orientées vers l'exportation. Les chaînes de valeur mondiales se redessinent sur la base de la géopolitique⁴². La «délocalisation amicale» des chaînes d'approvisionnement, popularisée depuis la pandémie de COVID-19 et la course aux vaccins, illustre parfaitement les liens étroits entre les chaînes d'approvisionnement mondiales et la géopolitique. Elle consiste à déplacer les réseaux commerciaux et les chaînes d'approvisionnement vers plusieurs pays de confiance qui partagent des valeurs politiques, des politiques économiques et des intérêts de sécurité similaires, de sorte que les pays «amis», ainsi que leurs partenaires commerciaux de confiance, puissent continuer à étendre leur accès au marché en toute sécurité et à moindre risque pour leur économie.

La transformation structurelle implique généralement une transition progressive d'activités basées sur les ressources et à faible technologie vers des activités à moyenne et haute technologie. Ces dernières ont des processus de fabrication à forte valeur ajoutée, avec une intensité

Un renversement substantiel de la mondialisation a compliqué l'adoption pour les pays à faible revenu de stratégies orientées vers l'exportation

technologique et une productivité du travail plus élevées.

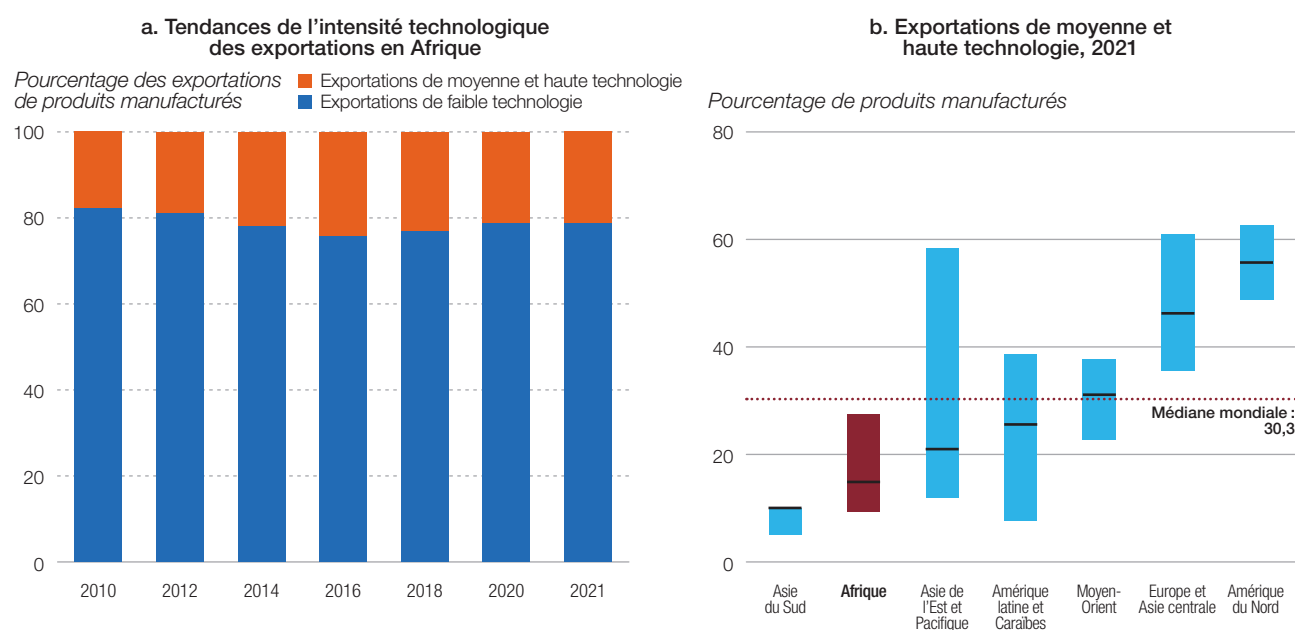
Une analyse des tendances de l'intensité technologique des exportations montre que le commerce des produits manufacturés en Afrique a été principalement alimenté après 2010 par des industries de faible technologie, représentant entre 75 et 83 % des exportations de produits manufacturés (figure 2.15a). Les exportations d'activités de moyenne et haute technologie, telles que l'aérospatiale, les ordinateurs, les produits pharmaceutiques, les instruments scientifiques et les équipements électriques, sont en train d'émerger mais n'ont pas eu suffisamment de succès en Afrique, bien que leur part ait augmenté de 17,7 % en 2010 à 21,2 % en 2021.

Cette remontée suggère que la structure des exportations africaines n'a pas encore pleinement exploité la « quatrième révolution industrielle » en cours et les avancées technologiques qu'elle apporte, telles que le big data, l'internet des objets, l'apprentissage automatique, l'intelligence artificielle, la robotique, l'impression 3D, les blockchains, la biotechnologie, la nanotechnologie, les technologies des énergies renouvelables, et les technologies des satellites et des drones.

La part médiane des exportations de moyenne et haute technologie de l'Afrique (en % des exportations de produits manufacturés) est en effet l'une des plus faibles au monde (14,9 % en 2021), bien en deçà de la médiane mondiale (30,3 %) et de la part médiane d'autres régions telles que l'Amérique latine et les Caraïbes (25,6 %), et l'Europe et l'Asie centrale (46,2 %) (figure 2.15b).

McMillan et Zeufack (2021) affirment que l'industrie manufacturière reste importante pour le développement de l'Afrique. Tout en reconnaissant que ce secteur peut créer moins d'emplois que par le passé compte tenu de l'augmentation de l'intensité capitaliste, ils constatent dans une étude portant sur 18 pays africains que l'emploi dans le secteur manufacturier a connu une croissance rapide au cours des 20 dernières années, croissance associée à une forte augmentation du nombre de petites entreprises manufacturières mais à des gains d'emploi limités et à une croissance solide de la productivité du travail dans les grandes entreprises. Cependant, des études sur l'Éthiopie et de la Tanzanie montrent qu'en dépit de leur contribution à la croissance de la valeur ajoutée et des exportations, la croissance de l'emploi dans l'industrie manufacturière formelle a été

FIGURE 2.15 Commerce manufacturier par intensité technologique en Afrique, 2010–2021



Note: L'intervalle interquartile et les valeurs médianes sont affichés dans la figure 2.15b.

Source: Calculs des services de la Banque basés sur la base de données des indicateurs du développement mondial de la Banque mondiale.

faible. Au contraire, l'industrie manufacturière s'est développée rapidement dans le secteur informel, où la croissance de la productivité est minimum⁴³. Les entreprises manufacturières informelles tendent également à être petites, à avoir peu de travailleurs et à être moins intensives en capital.

Les zones spéciales de transformation agro-industrielle, une voie vers une transformation structurelle axée sur l'agriculture en Afrique

Le résultat attendu d'un processus de transformation structurelle, déjà visible à l'horizon dans les pays développés, est une situation où l'agriculture en tant qu'activité économique ne présente aucune caractéristique distincte des autres secteurs, du moins en ce qui concerne la productivité du travail et du capital, ou la localisation de la pauvreté⁴⁴. À ce stade, l'écart de productivité du travail entre les travailleurs agricoles et non agricoles tendrait vers zéro. Cela suggère qu'une transformation structurelle axée sur l'agriculture devrait faire partie intégrante de la stratégie de développement de l'Afrique, en particulier compte tenu de l'énorme potentiel agricole inexploité et de l'augmentation de la demande de denrées alimentaires due à l'essor de la classe moyenne sur le continent.

L'Afrique possède plus de 65 % des terres cultivables disponibles dans le monde, ce qui constitue une base solide pour que les pays développent une politique industrielle basée sur l'agriculture et donnent la priorité à l'agro-transformation comme l'un des piliers de l'industrialisation. Cependant, l'état actuel du secteur, caractérisé par une faible utilisation d'intrants modernes, une faible mécanisation, un manque d'accès au crédit et au financement, l'insuffisance des compétences des agriculteurs, l'inadéquation des systèmes fonciers et des droits de propriété, et l'absence de liens solides en amont et en aval avec d'autres secteurs, ne lui a pas permis de contribuer à la croissance de l'Afrique. Une nouvelle orientation est nécessaire.

La création de zones spéciales de transformation agro-industrielle (SAPZ) est un moyen prometteur d'améliorer la productivité agricole. Ces zones visent à stimuler la transformation structurelle de l'agriculture en reliant le développement rural et urbain par l'intermédiaire d'un écosystème des zones. Ces zones intègrent les petits

exploitants agricoles dans les chaînes de valeur par le biais de la logistique et des infrastructures qui les relient aux transformateurs agro-industriels et aux marchés de consommation. Les pôles de croissance de type SAPZ qui en résultent ont un potentiel de développement d'entreprises agro-alimentaires compétitives, orientées vers l'exportation et de création de valeur ajoutée, avec des liens bénéfiques avec les producteurs locaux et d'autres secteurs de l'économie et des connexions avec les chaînes d'approvisionnement régionales et mondiales⁴⁵. À ce jour, l'Afrique compte plus de 60 zones, groupements et parcs agro-industriels, répartis dans les cinq régions et couvrant tous les types d'activités économiques le long des chaînes de valeur agricoles.

Ces zones spéciales se sont révélées être des modèles de réussite en matière de transformation économique. Par exemple, la société ARISE IIP gère avec succès au Gabon la zone économique spéciale de Nkok consacrée à la transformation du bois, qui représente un milliard d'USD et où plus de 100 investisseurs internationaux ont investi plus de 1,7 milliard d'USD. L'Éthiopie compte 24 parcs industriels, dont certains sont soutenus par la Banque africaine de développement (encadré 2.2). L'expérience de l'Éthiopie et du Maroc montre également que les villes intermédiaires et les pôles de croissance agricole qui servent de centres de transformation et de commercialisation pour les activités agro-industrielles peuvent entraîner des changements économiques et sociaux qui rendent les SAPZ attrayantes pour les jeunes ruraux locaux qui auraient dû autrement se déplacer vers les centres urbains pour y trouver du travail⁴⁶.

Les services peuvent-ils stimuler la croissance de la productivité en Afrique ?

La persistance de la croissance et de la transformation structurelle sans industrialisation⁴⁷ ainsi que les nouvelles données sur la productivité dans les services⁴⁸ ont soulevé la question de savoir si les services pouvaient aussi raisonnablement conduire une stratégie de développement et de croissance en Afrique. Malgré le peu de preuves fournies par la littérature académique permettant d'affirmer que l'industrie manufacturière est primordiale pour la croissance à long terme, son rôle

La création de zones spéciales de transformation agro-industrielle est un moyen prometteur d'améliorer la productivité agricole

ENCADRÉ 2.2 Le rôle prépondérant de la Banque africaine de développement dans la mise en place des SAPZ à travers le continent

Le programme des zones spéciales de transformation agro-industrielle (SAPZ) est une initiative phare de la Banque africaine de développement (BAD). Ces zones visent à regrouper la production, la transformation, le stockage, le transport et la commercialisation des produits de base, notamment le coton et le maïs. Elles permettent d'accroître la productivité et la compétitivité et de réduire les coûts logistiques. La BAD envisage les SAPZ comme de nouvelles zones économiques situées dans les régions rurales et qui seront entièrement desservies par des infrastructures (électricité, eau, routes, infrastructure numérique et logistique) qui permettront aux entreprises alimentaires et agroalimentaires de s'installer dans ces zones. Elles leur permettront de se rapprocher des agriculteurs des zones de production, de fournir des débouchés commerciaux aux agriculteurs, de soutenir la transformation et la valeur ajoutée, de réduire les pertes alimentaires et de permettre l'émergence de chaînes de valeur alimentaires et agricoles hautement compétitives.

L'initiative phare de la BAD comprend quatre grandes composantes : (i) soutien au développement d'infrastructures adaptées au climat pour les pôles agro-industriels ; (ii) amélioration de la productivité agricole et développement des entreprises pour renforcer les chaînes de valeur et la création d'emplois dans les zones d'attraction des SAPZ ; (iii) soutien au développement de la politique nationale des zones agro-industrielles et au développement institutionnel et (iv) coordination et gestion du programme.

La BAD développe des SAPZ dans 18 pays africains. Un projet en Côte d'Ivoire, en Guinée, au Mali, à Madagascar, au Nigeria, au Sénégal et au Togo, et quatre en Éthiopie font partie des projets en cours de mise en œuvre. Le projet de SAPZ au Nigeria est le plus important, tant par son ampleur (520 millions d'USD, dont 210 millions d'USD fournis par la BAD) que par sa portée. La phase 1 est mise en œuvre sur cinq ans et a débuté en 2022 dans sept états : Cross River (cacao, riz et manioc) ; Imo (bœuf et bétail laitier) ; Kaduna (tomate, maïs et gingembre) ; Kano (riz, tomate, arachide et huile de sésame) ; Kwara (bétail) ; Ogun (manioc, riz, volaille et poissons) ; Oyo (manioc, soja et riz) ainsi que dans le territoire de la capitale fédérale d'Abuja (bœuf et bétail laitier). Le projet sera ensuite étendu à d'autres états. Les états participant à la première phase ont été choisis en fonction de leur état de préparation et pour assurer un équilibre entre les six zones géopolitiques du Nigeria.

En 2023, la Banque africaine de développement, Afreximbank, Arise Integrated Industrial Platforms, le Groupe de la Banque islamique de développement et l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel ont lancé, lors des Market Days 2023 de l'Africa Investment Forum, une nouvelle Alliance pour les SAPZ axée sur le secteur privé et destinée à combler le déficit critique de financement dans le domaine de l'agriculture. L'Alliance, qui regroupe des institutions financières de développement, le secteur privé et des partenaires techniques orientés vers le développement, contribuera également à rationaliser le développement et la mise en œuvre des projets de SAPZ. La BAD s'est engagée 1,1 milliard d'USD sur les 3 milliards d'USD de nouveaux investissements annoncés pour transformer les zones rurales sous-développées de l'Afrique en « corridors agro-industriels de prospérité ». La réalisation de cet objectif de financement devrait permettre la mise en œuvre de 15 à 20 projets supplémentaires de SAPZ sur le continent et améliorer les incitations administratives, politiques et d'investissement.

central a longtemps été accepté par les décideurs politiques des pays à revenu élevé, intermédiaire et faible. Par exemple, l'économie des États-Unis a maintenu un rythme de croissance à long terme à peu près constant au cours des 100 dernières années, même si le pays a connu une désindustrialisation massive. Il en va de même pour de nombreux autres pays à revenu élevé, où le passage de l'industrie aux services n'a pas nécessairement ralenti la croissance économique.

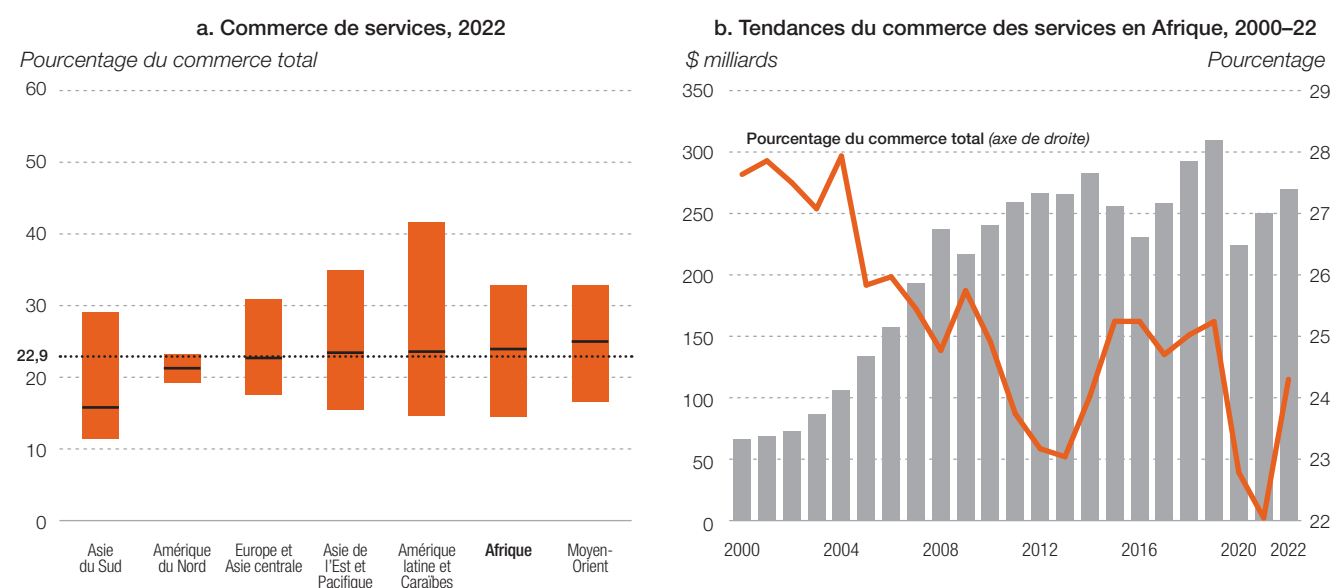
Même dans les pays les plus pauvres, rien ne prouve que la croissance de la productivité dans l'industrie manufacturière ait été plus rapide que dans l'agriculture ou les services⁴⁹. Dans les pays à revenu élevé d'aujourd'hui, l'industrie manufacturière a été associée à des emplois de meilleure qualité, peut-être en raison de la présence d'une main-d'œuvre organisée et de normes de travail plus faciles à appliquer, mais il n'est pas certain que la qualité des emplois soit intrinsèquement liée au secteur de la production.

Les données suggèrent déjà que les services deviennent de plus en plus importants dans le commerce international de l'Afrique. La valeur médiane du commerce des services de l'Afrique a atteint 23,6% de son commerce total en 2022, niveau supérieur à la moyenne mondiale de 22,9%, et qui n'est dépassé que par le Moyen-Orient (25 %)

(figure 2.16a). L'Afrique a plus que quadruplé la valeur de son commerce de services entre 2000 et 2022, passant de 66,4 milliards d'USD à 269,4 milliards d'USD (figure 2.16b). La forte baisse du commerce des services, passant de 309,4 milliards d'USD en 2019 à 224,3 milliards d'USD en 2020, est principalement due aux mesures rigoureuses imposées au niveau mondial pour contenir la propagation de la pandémie de COVID-19 qui a touché tous les secteurs de l'économie, en particulier les transports et les voyages. Elle reflète également la perturbation des chaînes d'approvisionnement dans lesquelles la logistique joue un rôle important.

Au niveau national, les services financiers ont connu une forte croissance, soutenue pendant la pandémie par des méthodes de paiement numérique, alors que les mesures visant à éviter les contacts physiques étaient strictement appliquées. Une enquête menée auprès de 78 banques actives en Afrique a montré à la fois la résilience et l'engagement enthousiaste du secteur financier africain à adopter l'informatisation au cours de la pandémie⁵⁰. Alors que la part des services dans le commerce total de l'Afrique était en baisse avant la pandémie, elle a depuis gagné du terrain avec la reprise des économies et a représenté en 2022 24,3% du commerce total, soit 2,2 points de pourcentage de plus qu'en 2021.

FIGURE 2.16 Commerce des services en Afrique et dans d'autres régions du monde, 2000–2022



Source: Calculs des services de la Banque basés sur la base de données des indicateurs du développement mondial de la Banque mondiale.

Les exportations de services de l'Afrique sont concentrées dans les secteurs de services traditionnels qui font un usage intensif d'une main-d'œuvre peu qualifiée, principalement les voyages et les transports

Il semble donc important d'examiner la possibilité d'un modèle de croissance basé sur les services, étant donné ce qui semble être de facto un processus d'expansion du secteur des services dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire. Abstraction faite des difficultés liées à la mesure de la productivité dans les services, plusieurs faits stylisés concernant les services par rapport à l'industrie manufacturière peuvent être soulignés⁵¹.

Premièrement, les entreprises du secteur des services sont en moyenne plus petites que les entreprises manufacturières, et cet écart est plus important dans les pays riches⁵². Deuxièmement, la taille importe moins pour la productivité, les petites entreprises du secteur des services étant tout aussi productives que leurs grandes homologues du secteur dans les pays à revenu élevé. Troisièmement, le capital physique est moins important pour la production de services que pour la production manufacturière. Avec l'avènement de l'informatisation, les obstacles à la productivité que représentait le manque de capital physique ont disparu. Quatrièmement, la croissance de la productivité au sein des entreprises du secteur des services est similaire à celle de l'industrie manufacturière. Ces caractéristiques du secteur des services semblent être une bonne nouvelle pour les pays africains où la main-d'œuvre est abondante, le capital coûteux et le niveau des compétences faible.

Le secteur des services en Afrique est cependant très diversifié et peut être regroupé en trois grandes catégories⁵³ : les services traditionnels, les services à forte intensité de connaissances et les services non marchands. Les services traditionnels comprennent les transports, les voyages et les services d'entretien et de réparation. Les services à forte intensité de connaissances sont définis comme des activités et des opérations fortement tributaires de connaissances professionnelles et hautement qualifiées. Ils comprennent, par exemple, les services liés aux biens tels que les services manufacturiers (créant ce que l'on appelle la «servicification de l'industrialisation»), la construction, les services d'assurance et de retraite, les services bancaires et financiers, les services de TIC, les services de conseil et autres services aux entreprises. Les biens et services

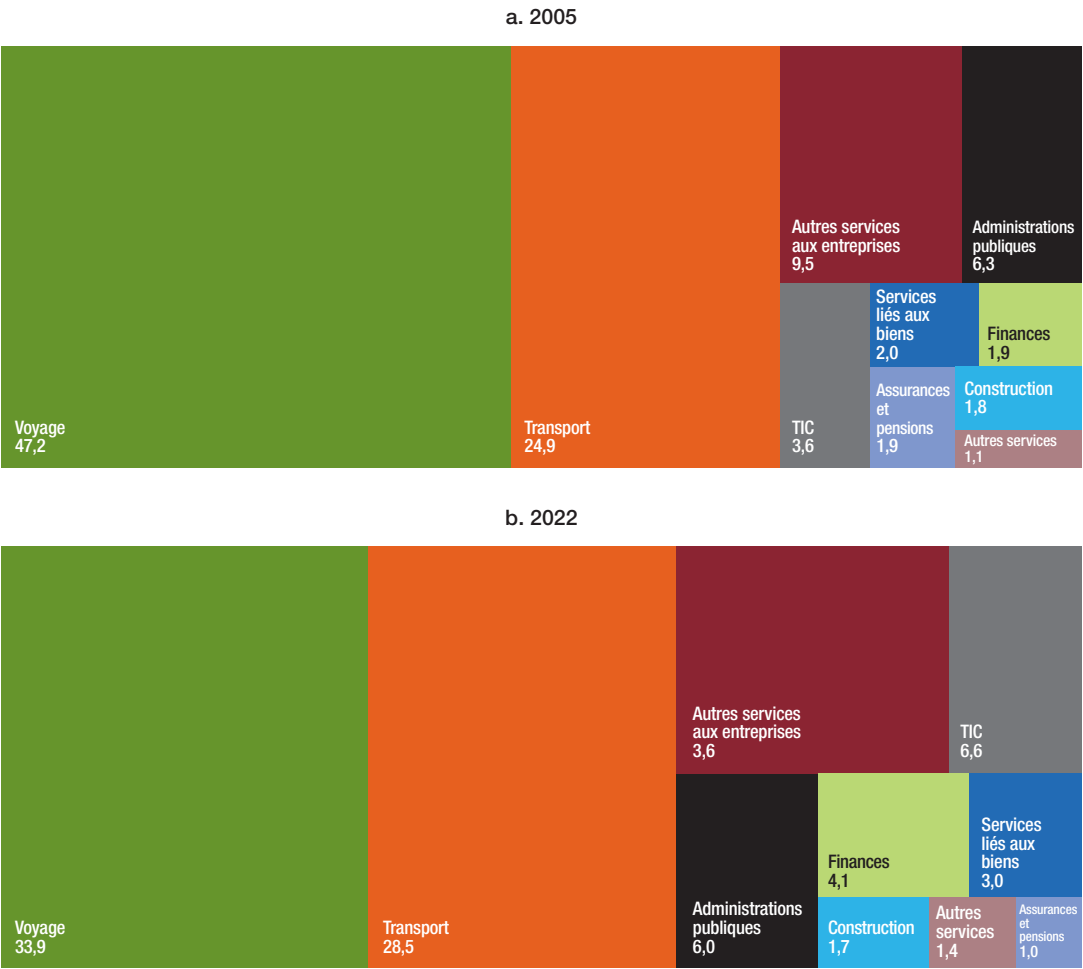
publics sont des services non marchands et comprennent les services d'administration publique, les services communautaires et les services de santé et d'éducation.

Les exportations de services de l'Afrique sont concentrées dans les secteurs de services traditionnels qui font un usage intensif d'une main-d'œuvre peu qualifiée, principalement les voyages et les transports (figure 2.17). Ils représentaient en 2005 73,1 % des exportations de services, mais leur part est tombée à 63,8 % en 2022, les services à forte intensité de connaissances, en particulier les services d'assurance, de retraite, de finance et de TIC ayant gagné du terrain, passant de 20,7 % en 2005 à 30,1 % en 2022.

La prédominance des services traditionnels dans le commerce des services en Afrique peut s'expliquer en partie par la forte fragmentation du commerce des services professionnels, d'éducation et de santé, en raison des politiques restrictives qui régissent la participation à ces secteurs, telles que les exigences en matière de nationalité, l'hétérogénéité réglementaire d'octroi des licences ou de diplômes, ainsi que le coût élevé des voyages et des visas. Cependant, le tourisme médical gagne du terrain dans certains pays d'Afrique tels que la Tunisie et l'Afrique du Sud, qui en tirent d'importantes recettes en devises.

Mais une question demeure : le secteur des services, et en particulier le commerce de détail, peut-il être aussi une source de croissance de la productivité sectorielle, offrant peut-être une stratégie de développement viable pour les pays actuels à faible revenu ? En particulier, une croissance tirée par les services peut-elle être générée au-delà des services marchands hautement qualifiés dans lesquels les pays africains ont à l'heure actuelle peu d'avantages comparatifs ? L'expérience de l'Inde est intéressante à cet égard. Dans une étude récente sur la croissance induite par les services dans ce pays⁵⁴, les auteurs ont examiné les extraordinaires performances de croissance de l'Inde au cours des trois dernières décennies. Il est largement admis que la croissance de l'Inde provient des services plutôt que de l'industrie manufacturière, mais la plupart des récits ont eu tendance à supposer que les sous-secteurs clés dans lesquels l'Inde a prospéré étaient les services marchands hautement qualifiés, y compris

FIGURE 2.17 Répartition sectorielle des exportations de services de l'Afrique, 2005 et 2022



Note: Les services sont regroupés dans les sous-secteurs suivants: services liés aux biens, transports, voyages, construction, assurances et pensions, finance, TIC, autres services aux entreprises (tels que la R&D ou les services professionnels et de conseil en gestion), services publics et autres services.

Source: Calculs des services de la Banque sur la base de la base de données de la CNUCED.

les exportations de services informatiques. Par exemple, l'Inde a connu des succès bien documentés en attirant des centres d'appel, des services de saisie de données, le développement de logiciels et d'autres secteurs qui s'appuient sur une main-d'œuvre bien éduquée et une bonne connectivité numérique. Toutefois, les auteurs constatent avec une certaine surprise que les services aux consommateurs, tels que le commerce de gros et de détail, le transport et d'autres biens non marchands, ont représenté en Inde une source de croissance encore plus importante. Comme dans la plupart des pays africains, les services aux consommateurs représentent en

Inde la majorité des emplois dans le secteur des services et l'étude montre que la croissance de la productivité dans ce secteur a été forte et solide.

Une question importante est de savoir dans quelle mesure la croissance de l'emploi dans les services aux consommateurs est *une source* de croissance ou simplement *une conséquence* de la croissance. Étant donné que la part du revenu consacrée aux services aux consommateurs augmente avec le revenu, l'augmentation de l'emploi dans ces services pourrait simplement être une conséquence de la croissance plutôt qu'un moteur des gains de productivité spécifiques au secteur. Pour démêler cette question, Fan et coll.

En Côte d'Ivoire,
les entreprises
de services à
forte productivité
embauchent
davantage de
travailleurs, en
particulier de
travailleurs peu
qualifiés, que les
entreprises de
services à faible
productivité

(2023) divisent les services en services non marchands ou aux consommateurs (tels que le commerce de détail sur les marchés locaux) et en services marchands ou de production (par exemple, les TIC). En utilisant une nouvelle méthodologie qui leur permet de déduire la croissance de la productivité à partir de micro-données sur l'emploi, les salaires et le capital humain, ils montrent que la croissance de la productivité dans les services aux consommateurs a été un moteur important de la croissance de la productivité et a représenté environ un tiers des gains agrégés de bien-être en Inde entre 1987 et 2011. Ils constatent également que ces gains de productivité étaient inégaux et que les gains de bien-être étaient généralement concentrés parmi les consommateurs de ces services, consommateurs qui avaient tendance à être plus riches et à vivre en ville.

Cependant, l'étude indienne laisse certaines questions importantes sans réponse. Tout d'abord, quelle est la source exacte de la croissance de la productivité intra-sectorielle dans les services aux consommateurs ? Un indice est qu'elle s'est principalement développée dans les zones urbaines. On peut imaginer que les supermarchés et la restauration rapide, grâce à la consolidation et aux économies d'échelle, rendent les services plus productifs par rapport aux structures industrielles très fragmentées qui prévalent actuellement. Est-ce là la source de la croissance de la productivité ? Si ce n'est pas le cas, quelles sont les autres sources de croissance de la productivité dans les services ? Comprendre les sources de la croissance de la productivité dans les services aux consommateurs est d'une importance primordiale pour les décideurs politiques.

Deuxièmement, comment l'amélioration de la productivité des services est-elle liée aux investissements publics, aux politiques et à d'autres éléments de la transformation structurelle ? Cette question a des implications importantes pour la reproductibilité potentielle de l'expérience de l'Inde dans les pays africains. L'augmentation de la productivité du secteur des services nécessite-t-elle un ensemble de changements dans les infrastructures de transport, le logement, l'utilisation de l'énergie, les habitudes alimentaires ou d'autres aspects de l'urbanisation ? Des raisons laissent à penser que l'expérience de l'Inde n'est pas unique

et qu'elle pourrait s'appliquer aux contextes africains. Bien que les cas ne soient pas exactement parallèles, les données récentes concernant la Tanzanie (encadré 2.3) pendant la pandémie de COVID-19 sont cohérentes avec l'expérience de l'Inde.

Une autre étude, réalisée par Foltz et Jing (2023), utilise les données au niveau des entreprises de services et d'industrie manufacturière en Côte d'Ivoire pour montrer que la productivité totale des facteurs est en moyenne 7 % plus élevée dans les services que dans l'industrie manufacturière. Elle montre également que les entreprises de services à forte productivité embauchent plus de travailleurs, en particulier des travailleurs peu qualifiés, que les entreprises de services à faible productivité. Les auteurs concluent qu'il existe des preuves compatibles avec l'idée que le secteur des services est le moteur de la transformation structurelle et de la croissance en Côte d'Ivoire.

Bien que ces données soient encourageantes, la mesure de la productivité totale des facteurs pose de nombreux problèmes et il est donc difficile de savoir dans quelle mesure ces résultats peuvent être appliqués à d'autres pays. Quoiqu'il en soit, il convient d'examiner s'il est possible d'identifier un lien de causalité entre la croissance de la productivité dans les services aux consommateurs (travailleurs peu qualifiés et à forte intensité de main-d'œuvre) et la croissance de l'ensemble de l'économie dans le contexte africain. Si les résultats de l'étude indienne se confirment dans le contexte africain, la stratégie de développement et la transformation structurelle de l'Afrique ne devraient pas être uniquement basées sur l'industrialisation, mais devraient être étendues à d'autres secteurs d'amélioration de la productivité tels que les services.

Une stratégie de développement axée sur la croissance de la productivité dans les services non marchands pose également d'autres questions. L'une d'entre elles est de savoir comment cette approche permettrait aux économies de gagner les devises étrangères nécessaires au service de la dette et au paiement des biens importés. La croissance de la productivité dans les services non marchands peut suffire à créer des emplois et à augmenter la production globale par travailleur, mais elle ne va pas générer les revenus en devises fortes indispensables aux pays africains.

ENCADRÉ 2.3 Transformation structurelle en Tanzanie: histoire d'une croissance tirée par les services

L'expérience récente de la Tanzanie en matière de transformation structurelle a été largement similaire à celle d'autres pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, l'augmentation de la part de l'emploi dans les services correspondant à peu près à la baisse de la part de l'emploi dans l'agriculture. De 2006 à 2014 (première période), les services aux entreprises et le commerce ont absorbé la majeure partie de la main-d'œuvre quittant l'agriculture (6 points de pourcentage de la part de l'emploi sur 7). De 2014 à 2021 (deuxième période), la main-d'œuvre est revenue des services vers l'agriculture (2 points de pourcentage), reflétant une contraction due en particulier à la baisse de la demande de services fournis par les hôtels et les restaurants pendant la pandémie de COVID-19. La part de l'emploi dans l'industrie manufacturière n'a pratiquement pas changé.

Alors que la croissance de la productivité dans les services était négative au cours de la première période, elle est devenue positive au cours de la seconde, éclipsant celle de l'industrie manufacturière. Les investissements dans les infrastructures, qui ont permis de multiplier par huit l'électrification rurale et par sept l'accès global à Internet en moins de dix ans, auraient joué un rôle déterminant dans cette croissance de la productivité. La formation brute de capital fixe de la Tanzanie est passée de 33 % du PIB à 43 % au cours de la deuxième période, et les améliorations subséquentes dans le domaine des transports et des TIC ont contribué à renforcer l'accès au marché et à réduire les coûts d'exploitation.

Toutefois, une deuxième raison expliquant la forte performance du secteur des services peut être directement liée à la pandémie de COVID-19. De plus, la part de l'emploi dans l'agriculture a augmenté de 2 points de pourcentage au cours de la deuxième période, tandis que la part de l'emploi dans les services non marchands a diminué. Des preuves anecdotiques suggèrent qu'en Tanzanie (comme dans de nombreux pays riches), la migration hors des villes vers les zones rurales a été un moyen de faire face à la pandémie. Les travailleurs les plus susceptibles de quitter la ville étaient probablement les travailleurs informels du secteur des services. Parallèlement, et sans lien avec la pandémie, la deuxième période a également vu une prolifération de petites entreprises informelles employant moins de 10 travailleurs, principalement dans le secteur du commerce. En 2013, environ 145 000 entreprises étaient officiellement enregistrées. En 2021, ce nombre était passé à près de 400 000. Parallèlement, la part des services aux entreprises et du commerce dans l'emploi formel est passée de 10,5 % à 26,1 % et celle des transports et des communications de 18,5 % à 27,6 %. En bref, les services ont joué un rôle clé dans la récente croissance économique de la Tanzanie.

Source: Banque mondiale (2023).

Mais l'idée ici est peut-être que les secteurs qui rapportent des devises ne doivent pas nécessairement être identiques à ceux qui génèrent de l'emploi et augmentent la productivité. Les exportations de produits primaires issus de l'exploitation minière et de l'agriculture peuvent rester des secteurs d'exportation clés pour les économies africaines, même si ce ne sont pas des secteurs qui stimuleront la croissance.

Les stratégies axées sur les services peuvent également susciter des inquiétudes quant à leurs conséquences en termes de répartition. L'Inde n'a assoupli que récemment les restrictions de longue date sur les investissements directs étrangers dans le secteur du commerce de détail, et de nombreux autres secteurs des services aux consommateurs conservent certaines limites politiques conçues pour protéger les petites activités

Il existe un large éventail de compétences requises dans les services marchands tels que le tourisme, le commerce, la finance et les TIC, ainsi que de nombreuses initiatives publiques visant à former les jeunes Africains aux compétences requises

« familiales » de la concurrence des entreprises multinationales.

Cela reflète une préoccupation concernant les potentiels effets redistributifs de l'ouverture à la concurrence des sous-secteurs de services traditionnels. Comme le montrent Fan et coll. (2023), la concurrence et la croissance de la productivité dans les services auront normalement tendance à faire baisser les marges bénéficiaires et à pousser les entreprises peu productives à la faillite. Si ces résultats peuvent être souhaitables dans une perspective à long terme, les effets sur le bien-être peuvent être ambigus, voire négatifs.

Ce sujet mérite d'être approfondi. Une discussion sur la croissance basée sur les services en Afrique ne devrait certainement pas négliger les services marchands tels que le tourisme, le commerce, la finance et les TIC. Il existe un large éventail de compétences requises dans ces sous-secteurs, ainsi que de nombreuses initiatives publiques visant à former les jeunes Africains aux compétences requises. Par exemple, le tourisme est devenu un secteur clé qui contribue à la forte performance économique du Rwanda. Le gouvernement, en collaboration avec la Fondation Mastercard, a lancé un programme de formation des jeunes au tourisme, et qui semble porter ses fruits (encadré 2.4).

L'informatisation est prometteuse pour soutenir la transformation structurelle de l'Afrique, et bien que les TIC n'emploient pas une grande partie de la main-d'œuvre, les services numériques sont essentiels au fonctionnement de toutes sortes d'entreprises et d'organisations, quel que soit le secteur. Certains pays, comme le Kenya, sont devenus des pôles technologiques leaders de la révolution des TIC en Afrique (encadré 2.5), mais la distance qui les sépare des économies les plus avancées reste grande, l'Afrique se situant dans la tranche inférieure et bien en dessous de la moyenne mondiale (figure 2.18).

Dans l'ensemble, le potentiel de croissance de la productivité des services semble énorme. L'innovation et l'augmentation des revenus font que les consommateurs demandent plus de services que jamais. Aux États-Unis, les services représenteront en 2022 66 % des dépenses des consommateurs, contre 42 % en 1980 et 36 % en 1960⁵⁵. De plus, la technologie a élargi la gamme

des services qui peuvent être échangés, notamment les TIC, les services aux entreprises, y compris les services juridiques, la conception et la comptabilité, les activités de soutien administratif et la finance, ainsi que les opérations des centres d'assistance et d'appel pour les consommateurs. L'Afrique a la possibilité de commercialiser davantage de services traditionnels tels que le tourisme, le transport international, la distribution, la logistique et le conseil. Les services non marchands, tels que l'éducation et la santé, peuvent également être exportés, et le sont de plus en plus, en Afrique et vers le reste du monde.

Le rôle des transformations non sectorielles

Ce chapitre s'est jusqu'à présent penché sur la transformation structurelle au niveau des secteurs économiques. Cependant, des réflexions récentes ont souligné que les changements sectoriels ne sont qu'une partie des changements structurels plus larges qui accompagnent la croissance et le développement. Bien que les conversations de politiques se soient concentrées sur les changements sectoriels, en particulier l'industrialisation, en tant que principaux moteurs de la transformation structurelle, elles s'appuient sur une hypothèse forte quant à la direction de la causalité.

Les changements sectoriels sont en eux-mêmes et au moins dans une certaine mesure une réponse à d'autres dimensions de la transformation. Par exemple, les personnes peuvent quitter l'agriculture non pas en réponse à la disponibilité de meilleurs emplois dans l'industrie ou les services, mais en raison de l'attrait de la vie urbaine comparée à celle dans les zones rurales. Dans la plupart des villes du monde en développement, de nombreux équipements sont plus facilement disponibles que dans les zones rurales, telles que l'accès (et la qualité) aux soins de santé et à l'éducation, ou la plus grande disponibilité de l'eau et de l'électricité⁵⁶.

La littérature récente⁵⁷ examine donc la transformation structurelle au-delà des changements sectoriels. Les tendances économiques spatiales changent au cours de la croissance, à la fois par l'urbanisation et par l'intégration spatiale croissante des économies. Les modes de production autarciques localisés (tels que l'agriculture de

ENCADRÉ 2.4 Formation au tourisme et à l'hôtellerie au Rwanda

Le secteur du tourisme et de l'hôtellerie s'est développé au Rwanda et est devenu un important contributeur à la croissance économique, à la création d'emplois et à la trajectoire de développement du pays. Reconnu pour ses paysages magnifiques, sa faune diversifiée et sa culture dynamique, le Rwanda se positionne de plus en plus comme une destination touristique majeure en Afrique de l'Est. Selon le Rwanda Development Board (2021), le secteur employait en 2020 plus de 164 000 personnes, à différents niveaux d'éducation et de compétences.

Cette croissance s'est accompagnée d'un effort concerté pour renforcer la main-d'œuvre du secteur par le biais d'initiatives de formation et de programmes d'enseignement. Les universités et les établissements d'enseignement professionnel ont joué un rôle extrêmement important en donnant aux étudiants les compétences et les connaissances nécessaires pour prospérer dans ce secteur. Ces initiatives visent non seulement à répondre à la demande croissante de professionnels qualifiés dans le domaine du tourisme et de l'hôtellerie, mais aussi à autonomiser les communautés locales en leur offrant des possibilités significatives d'emploi et de développement économique.

Une initiative importante, Hanga Ahazaza, également connue sous le nom de Create the Future, est soutenue par la Fondation Mastercard dans le cadre du projet Young Africa Works qui vise à réduire la pauvreté. Hanga Ahazaza est une initiative quinquennale de 50 millions d'USD qui vise à accroître les possibilités d'emploi pour les jeunes en développant le tourisme et l'hôtellerie et à doter 30 000 jeunes de compétences en matière de communication, de service à la clientèle, de culture informatique et de TIC. L'initiative soutient également de petites entreprises dans les domaines du tourisme et de l'hôtellerie, le développement des compétences en matière de gestion des entreprises et l'accès aux services financiers.

Hanga Ahazaza a établi un partenariat avec 15 différentes institutions pour assurer le transfert des compétences et des connaissances aux jeunes. L'école de gestion hôtelière de l'université Cornell fait partie de ces 15 institutions et propose des programmes de formation en ligne.

Le Rwanda abrite également l'Université du tourisme, de la technologie et des études commerciales, qui propose depuis 2008 des programmes diplômants en hôtellerie et tourisme, ainsi que des cours de courte durée, notamment un programme de neuf mois sur l'exploitation agro-alimentaire, ainsi que sur les compétences en matière d'administration et d'entretien ménager. Grâce à son programme international de stages et d'emplois, l'université aide ses meilleurs étudiants à se rendre dans certains des meilleurs hôtels de Dubaï ou du Qatar, où ils acquièrent les compétences nécessaires pour réussir dans le secteur de l'hôtellerie et du tourisme.

Au moins quatre autres universités rwandaises proposent des cours de préparation au travail dans le secteur du tourisme et au moins une, l'université du Mont Kenya, propose une licence scientifique en tourisme.

ENCADRÉ 2.5 Le Kenya, la «Silicon Savannah» de l'Afrique

Au début des années 2000, Nairobi, surnommée la «Silicon Savannah» en référence à la Silicon Valley de San Francisco, est devenue l'épicentre technologique de l'Afrique. La caractéristique principale de l'économie kényane depuis 2000 a été le développement du secteur des technologies de l'information et des communications (TIC) suite à la double arrivée sur le marché de l'accès à Internet et des téléphones mobiles. En 2002, le taux de pénétration de la téléphonie mobile au Kenya était de 9%. Il atteignait 80 % en 2018, contre 89 % aux États-Unis. Selon le magazine Wired, le secteur technologique de la Silicon Savannah

(suite)

ENCADRÉ 2.5 Le Kenya, la « Silicon Savannah » de l'Afrique (suite)

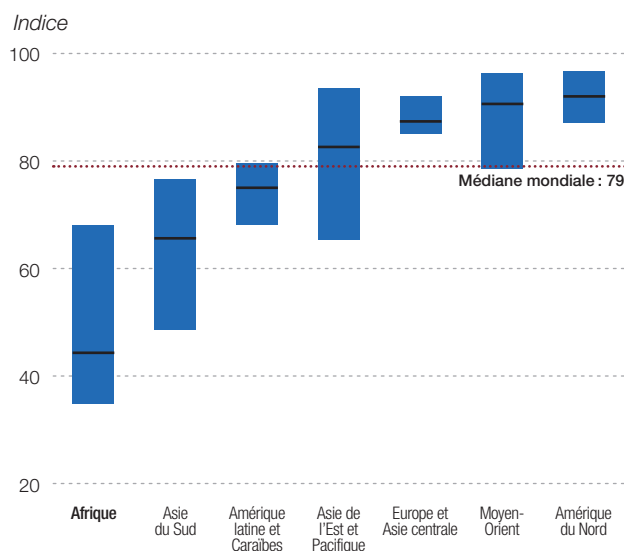
représente un milliard d'USD. Nairobi abrite des incubateurs comme iHub et Nailab et au moins 200 startups. De plus, elle est devenue une plaque tournante pour Microsoft et IBM, qui ont établi des centres de recherche au Kenya et en Afrique du Sud.

Les transferts d'argent mobile ont facilité l'innovation et la croissance dans plusieurs secteurs connexes, notamment les envois de fonds des migrants. Par exemple, le Kenya a reçu en 2017 plus de 2 milliards d'USD de transferts de fonds, soit une augmentation de 13 % par rapport à 2016. Et M-PESA a conclu en 2018 un accord avec PayPal et Western Union, ouvrant la voie à d'autres envois de fonds par le biais des services bancaires mobiles. Cela a permis de réduire le coût des envois de fonds à 1,7 % par transaction de 200 USD. De plus, les personnes recevant des fonds sur leur compte d'argent mobile peuvent acheter des obligations d'état par l'intermédiaire de M-Akiba, favorisant ainsi l'investissement.

En complément de la croissance de la technologie et des plateformes mobiles, le Kenya a également cherché à construire l'un des écosystèmes TIC les plus solides de la région. Le pays a lancé en 2013 sa stratégie nationale en matière de large bande afin d'étendre les câbles de fibre optique à l'ensemble du pays et d'installer des centres de TIC dans les universités. Dès 2019, plus de 250 services gouvernementaux étaient disponibles numériquement via la plateforme e-Citizen du pays. Le passage du paiement en espèces au paiement numérique a également entraîné une augmentation de la collecte des impôts et des recettes. À la suite du déploiement des systèmes fiscaux en ligne, l'administration fiscale du Kenya a déclaré avoir collecté 1 366 milliards KES (13,2 milliards d'USD) au cours de l'exercice 2016/2017, soit 115 milliards KES (1,1 milliard d'USD) de plus que l'année précédant l'adoption des procédures fiscales en ligne.

Source : Harvard Business School, Kenya et Silicon Savannah, avril 2023.

FIGURE 2.18 Indice de développement des TIC par principale région, 2021



Note : La figure indique l'intervalle interquartile ainsi que les valeurs médianes. L'indice de développement des TIC de l'Union internationale des télécommunications (UIT) est harmonisé entre 0 et 100 et combine les indicateurs suivants : personnes utilisant Internet (%); ménages ayant accès à Internet à domicile (%); abonnements actifs à la téléphonie mobile à large bande pour 100 habitants; couverture des réseaux 3G et 4G/LTE; trafic Internet mobile à large bande par abonnement; trafic Internet fixe à large bande par abonnement; prix du forfait forte consommation de données mobiles et de voix (% du RNB par habitant); prix du forfait Internet à large bande fixe (% du RNB par habitant) et personnes possédant un téléphone mobile (%).

Source : Calculs des services de la Banque basés sur les données de l'Union internationale des télécommunications (UIT).

quasi-subsistance) cèdent la place à des marchés intérieurs plus intégrés, permettant des économies d'échelle et la spécialisation, mais aussi l'urbanisation. Du côté de la production, les structures de production subissent d'énormes changements. En règle générale, le lieu de production se déplace du domicile vers le marché.

Cette évolution s'accompagne de changements dans l'échelle de production (des micro-entreprises aux grandes entreprises), dans la complexité des structures de gestion (du travail indépendant aux hiérarchies à plusieurs niveaux) et dans la structure juridique et la visibilité des entreprises (typiquement associées au passage de l'informalité à la formalité). Il peut également y avoir des changements importants dans les normes sociales, par exemple la participation des femmes au marché du travail ou l'acceptabilité culturelle des profits économiques.

Si le changement structurel englobe ces nombreuses autres dimensions, et si ces dimensions sont à leur tour liées de manière causale au changement sectoriel, à la croissance économique et au développement, l'espace politique pour le développement est bien plus large qu'une focalisation sur les politiques qui promeuvent l'industrialisation ou les exportations. Comme l'affirment

Gollin et Kaboski (2024), le rôle de la politique dans la stimulation de la croissance économique doit être compris de manière beaucoup plus large que le choix et le soutien apporté à des secteurs particuliers de l'économie. Bien que les états puissent jouer un rôle efficace en donnant la priorité à certains secteurs, il existe de nombreux autres facteurs avec lesquels la politique peut affecter le potentiel de croissance de l'économie.

Certains de ces facteurs ne sont généralement pas considérés comme des facteurs évidents pour la politique de croissance et peuvent être vivement rejetés par les ministères des Finances qui y voient des coûts fiscaux plutôt que des bénéfices pour la croissance. Par exemple, les améliorations de l'infrastructure interentreprises, dont certaines sont aussi simples que la formalisation des adresses de rue, peut soutenir le développement de structures d'entrée-sortie plus profondes dans une économie. Les programmes qui soutiennent la fourniture de services de garde d'enfants sûrs peuvent accroître la participation des femmes au marché du travail, non seulement en augmentant la taille de la main-d'œuvre, mais aussi en stimulant la demande de services marchands qui se substituent à ce qui est souvent le travail des femmes à la maison. La réduction des frictions liées au transport et à la recherche sur le marché du travail peut permettre une meilleure adéquation entre les entreprises et les travailleurs, augmentant ainsi la productivité dans tous les secteurs. Dans le même ordre d'idées, la réduction des frictions sur le marché du logement peut permettre aux personnes de mieux choisir leur lieu de résidence et leur lieu de travail, avec les effets bénéfiques sur la productivité et la transformation économique.

Nombre de ces politiques ne sont pas explicitement liées à des secteurs particuliers. L'argument ici diffère d'une conversation plus ancienne sur la question de savoir si les gouvernements devraient poursuivre une politique industrielle « douce » ou « dure », c'est-à-dire promouvoir l'industrialisation en fournissant des infrastructures et en investissant dans l'éducation (douce), ou promouvoir des industries particulières (dure). La différence dans le débat actuel est qu'il n'identifie pas l'industrialisation à un objectif, ni même à une mesure utile au succès. L'objectif est plutôt de créer une

économie qui fonctionne, avec moins de frictions et une plus grande intégration interne. Plutôt que de choisir des orientations spécifiques du changement sectoriel, l'idée est de faire en sorte que la terre, le travail, le capital et le talent soient plus facilement utilisés à des fins productives et de réduire la mauvaise affectation de ces ressources.

De plus, plutôt que de se concentrer explicitement sur l'exportation de biens finaux, la nouvelle littérature met l'accent sur les gains potentiels au sein des économies nationales, y compris ceux provenant de l'approfondissement du degré d'intégration du marché, tel que celui apporté par la ZLECAf. L'exportation de produits manufacturés peu qualifiés peut être une bonne source de revenus en devises fortes, mais si tous les intrants intermédiaires sont importés, la valeur ajoutée et le transfert de technologie sont limités. Les pays qui accueillent ce type d'activité exportent surtout de la main-d'œuvre, un peu comme s'ils envoyaient des migrants internationaux hors du pays. En revanche, les politiques axées sur la réduction des frictions spatiales et institutionnelles au sein de l'économie peuvent avoir des effets bénéfiques importants sur l'ensemble des secteurs. En encourageant la création de chaînes de valeur au sein de l'économie nationale, ces politiques peuvent soutenir l'intégration du marché avec des gains concomitants grâce à la spécialisation et aux échanges. Ces chaînes de valeur incluent souvent de vastes composantes de services, telles que les liens entre supermarchés de détail ou services de restauration de détail (restaurants) et la production, l'emballage, le stockage et le transport des produits agricoles produits localement⁵⁸.

La création d'environnements de politiques et d'infrastructures soutenant l'intégration du marché intérieur ne remplace pas le commerce international, mais elle peut être une source importante de croissance de la productivité pour les pays. Dans la mesure où ils disposent d'autres sources de devises étrangères provenant des exportations de produits miniers ou primaires, il peut être possible de stimuler la croissance de la productivité de l'économie par le biais de secteurs non négociables, pour autant que la position macro-économique extérieure puisse être maintenue par d'autres moyens. En bref, la politique s'est

La création d'environnements de politiques et d'infrastructures soutenant l'intégration du marché intérieur ne remplace pas le commerce international, mais elle peut être une source importante de croissance de la productivité pour les pays

longtemps concentrée sur l'idée que les pays à revenu faible et moyen devaient réaliser une croissance de la productivité par le biais des mêmes secteurs que ceux qui génèrent des recettes d'exportation. Si ces deux objectifs peuvent être séparés, il est possible d'élargir l'éventail des stratégies de développement.

ACCÉLÉRER LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE L'AFRIQUE PAR LE FINANCEMENT : QUELS SONT LES ENJEUX ?

L'infrastructure routière reste le principal contributeur au déficit de financement de l'Afrique (72,9 %), suivie par l'éducation (10,4 %), l'énergie (9,9 %) et la productivité (6,8 %)

Besoins de financement et déficit de financement

Les estimations de la BAD font état d'un déficit de financement de 402,2 milliards d'USD par an d'ici 2030 pour accélérer la transformation structurelle de l'Afrique et rattraper les pays en développement très performants d'autres régions

Un meilleur accès au financement est l'un des principaux facteurs d'attraction de la transformation structurelle en Afrique, comme souligné dans les sections précédentes. Cela signifie que les pays africains devront mobiliser d'urgence d'énormes ressources pour accélérer leur transformation structurelle et maintenir l'élan du développement. Le reste de ce chapitre utilise une approche d'analyse comparative liée aux ODD pour estimer les besoins de financement pour la transformation structurelle de l'Afrique et le déficit de financement qui en résulte. L'interconnexion et la synergie entre les ODD signifient qu'ils contribuent tous directement ou indirectement à cette transformation dans les pays en développement. Certains ODD sont toutefois plus directement liés à la réalisation de la transformation et nécessitent un investissement financier beaucoup plus important que d'autres, en particulier les objectifs 4 (Éducation de qualité), 7 (Énergie), 8 (Productivité) et 9 (Infrastructure).

La méthodologie présentée à l'annexe 2.2 quantifie les besoins et le déficit de financement annuels permettant d'atteindre des performances élevées dans ces quatre secteurs. Pour chacun d'entre eux, il est supposé que la

performance en matière d'ODD est fonction d'un ensemble de variables d'intrant spécifiques telles que les dépenses d'éducation par étudiant, la consommation d'électricité par habitant, les dépenses intérieures brutes de recherche et de développement (DIR&D) par habitant, la densité du réseau routier, etc. Le niveau médian de ces intrants est calculé pour les pays en développement non africains qui obtiennent aujourd'hui de bons résultats pour les quatre ODD, ces résultats étant mesurés par les scores des indices ODD correspondants.

Pour chaque pays africain, les besoins de financement annuels et le déficit de financement y associé sont calculés à la fois pour l'Agenda 2030 pour le développement durable et l'Agenda 2063 de l'Union africaine en leur attribuant ces niveaux d'intrants médians et en contrôlant d'autres facteurs tels que la projection démographique (taille et composition de la population, etc.) et le niveau du PIB par habitant. L'approche ne vise pas à estimer le niveau des besoins de financement et le déficit de financement pour atteindre les objectifs d'ODD d'ici 2030 ou 2063, mais plutôt à estimer combien les pays africains doivent dépenser et quels seront les déficits de financement à combler s'ils visent à atteindre le même niveau de performance que d'autres pays en développement dans les secteurs critiques de la transformation structurelle.

En utilisant cette méthodologie d'analyse comparative, la BAD estime que le continent aurait besoin de 495,6 milliards d'USD par an jusqu'en 2030, soit environ 17 % du PIB de l'Afrique prévu pour 2024, pour accélérer son processus de transformation structurelle et le mettre au même niveau que les pays en développement très performants aux niveaux actuels de développement comparables⁵⁹.

Lorsque la référence est l'échéance de l'Agenda 2063, les besoins de financement annuels tombent à 86,7 milliards d'USD, soit environ 3 % du PIB prévu en 2024 pour l'Afrique. La majeure partie de ces ressources est consacrée à l'infrastructure routière (64,8 % du total), ce qui met en évidence l'insuffisance des investissements actuels dans ce secteur, suivi par l'éducation (17,4 %), l'énergie (11 %) et la R&D pour l'amélioration de la productivité (6,8 %) (figure 2.19a).

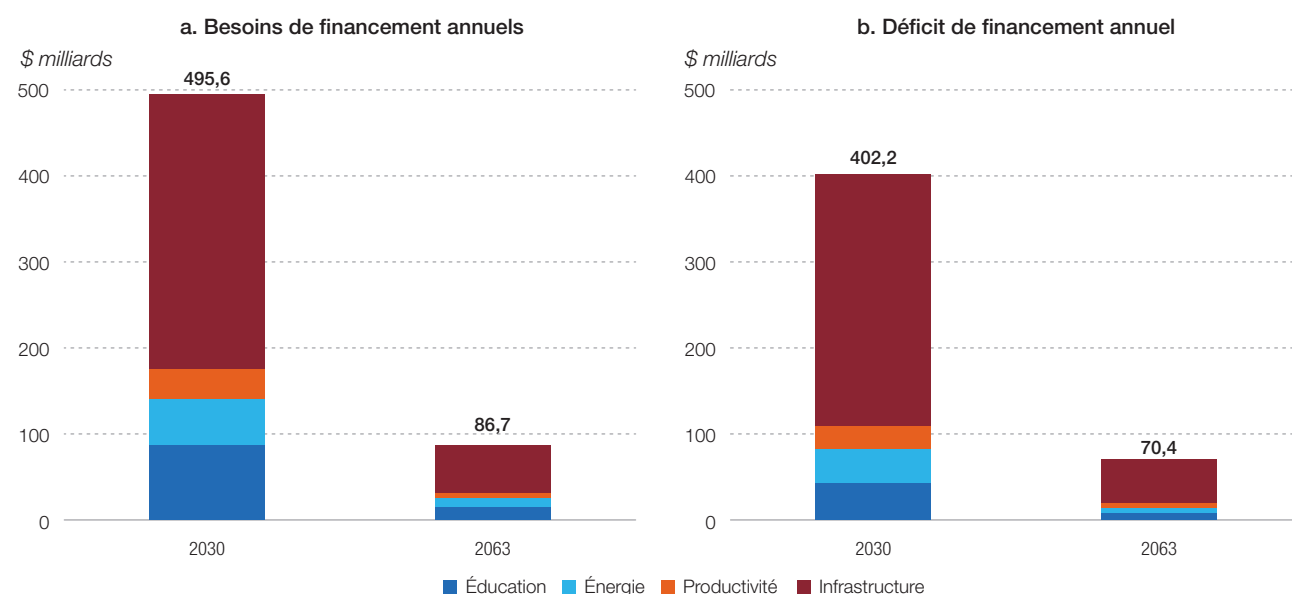
Compte tenu des niveaux de performance actuels des pays dans ces secteurs critiques (figure 2.A.2 en annexe) et des valeurs projetées, qui sont supposées évoluer en fonction du PIB par habitant, le déficit de financement annuel pour accélérer la transformation structurelle est estimé à 402,2 milliards d'USD (soit environ 13,7 % du PIB en 2024 de l'Afrique) dans le cadre des ODD et à 70,4 milliards d'USD (2,4 % du PIB) dans le cadre de l'Agenda 2063, avec un horizon temporel plus long et une répartition des investissements entre chaque cible des ODD. L'infrastructure routière reste le principal contributeur au déficit de financement de l'Afrique (72,9 %), suivie par l'éducation (10,4 %), l'énergie (9,9 %) et la productivité (6,8 %) (figure 2.19b).

Ces énormes besoins de financement et le déficit de financement associé reflètent principalement la sous-performance de l'Afrique dans les principaux ODD directement liés à la transformation structurelle (et d'autres indicateurs de développement). Les besoins et déficits de financement les plus importants concernent les infrastructures routières et reflètent les insuffisances du continent qui s'expliquent par des décennies de sous-financement dans la

modernisation des infrastructures routières existantes ou de l'ouverture de nouvelles routes pour répondre à la croissance de la population et au dynamisme économique du continent. La densité routière médiane de l'Afrique est d'environ 12 km pour 100 km², contre 42,5 km dans les pays en développement très performants et 136 km dans les pays à revenu élevé. La faiblesse des cadres juridiques, réglementaires et institutionnels décourage également l'investissement privé en capital⁶⁰, notamment dans les infrastructures routières, où le retour sur investissement n'est pas toujours évident. De plus, le secteur des transports est caractérisé par une mauvaise gestion, planification, et préparation des projets et un entretien insuffisant, autant d'éléments qui aggravent le problème et le risque pour l'investissement privé dans l'infrastructure routière en Afrique. Même lorsque des modèles de partenariat public-privé ont été déployés, les investissements ont eu tendance à être plus faibles et principalement dédiés aux réseaux routiers urbains, où les péages sont généralement plus faciles à percevoir.

Concernant l'éducation, l'accélération de la transformation structurelle exigera non seulement

FIGURE 2.19 Estimation des besoins et du déficit de financement annuels pour accélérer la transformation structurelle en Afrique d'ici 2030 et 2063



Source : Calculs des services de la Banque basés sur la méthodologie décrite à l'annexe 2.2 et sur la base de données de Sachs et coll. (2023), UNESCO, CIA, EIA, NASA, FMI et Banque mondiale.

Les recettes fiscales n'ont pas beaucoup augmenté dans la plupart des pays africains pour atteindre les 15 % du PIB dont les pays en développement ont besoin pour financer de manière adéquate la réalisation des Objectifs de développement durables

que les pays africains assurent la scolarisation complète de leur population d'âge scolaire⁶¹ et maintiennent ces taux, mais qu'ils augmentent aussi considérablement les dépenses par élève pour moderniser les équipements et les installations scolaires (tels que les bâtiments, les véhicules de transport et les équipements d'apprentissage virtuel), augmenter les salaires des professionnels de l'éducation (en particulier dans les systèmes d'éducation publique) et améliorer l'accès à l'enseignement et à la formation techniques et professionnels. L'amélioration de la qualité des programmes d'études contribuera davantage à atténuer l'inadéquation des compétences, largement répandue sur le continent, et permettra ainsi aux diplômés d'acquérir les compétences nécessaires à leur entrée sur le marché du travail⁶².

Concernant l'énergie, l'accélération de la transformation structurelle exigera non seulement que les gouvernements garantissent l'accès universel à l'électricité pour les Africains d'ici 2030 ou 2063, conformément à l'objectif de l'ODD 7, au « New Deal » pour l'énergie en Afrique de la BAD ou à l'Agenda 2063, mais qu'ils augmentent aussi la consommation par habitant pour l'aligner sur celle des pays en développement les plus performants.

Enfin, l'élaboration d'un solide programme national de recherche et de développement (ou sa revitalisation dans les pays où il existe déjà) et la fourniture de moyens de mise en œuvre (capital humain, financier et technique) seront essentiels pour soutenir la modernisation technologique et l'innovation qui permettront d'accélérer la transformation structurelle. De plus, l'investissement dans les TIC, considérées comme l'un des moyens de mise en œuvre de tous les ODD⁶³, sera également indispensable pour accélérer les progrès en matière de transformation structurelle. La BAD estime que 7 à 10 milliards d'USD d'investissements dans les TIC seront nécessaires chaque année en Afrique entre 2023 et 2030 pour assurer une couverture mobile d'au moins 80 % de la population.

L'énormité de tous ces chiffres fait douter de la capacité de certains pays africains à mobiliser les fonds nécessaires, en particulier dans le cadre des ODD dont l'échéance n'est que dans

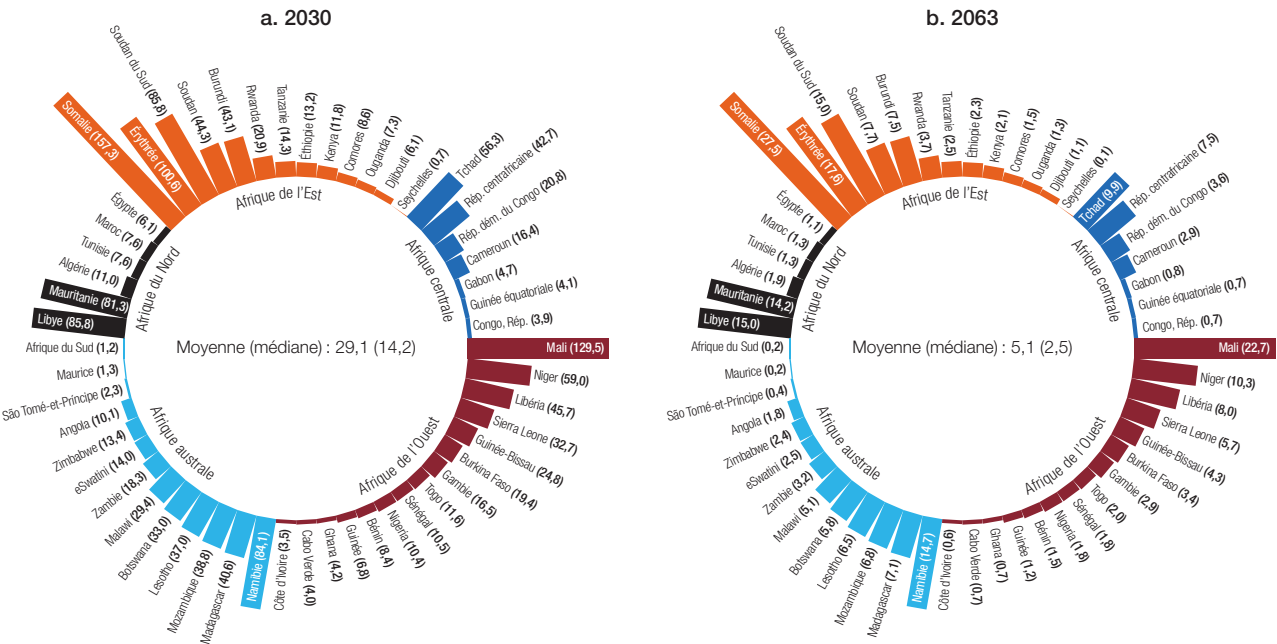
six ans. Il s'agit d'une réserve légitime, surtout si l'on considère les difficultés financières et fiscales que connaît actuellement le continent en raison des coûts élevés du service de la dette, des effets de la pandémie de la COVID-19 et du changement climatique, effets exacerbés par la hausse des prix des carburants et des denrées alimentaires provoquée par l'invasion de l'Ukraine par la Russie et susceptible d'être amplifiée par la perturbation des routes commerciales en raison des retombées du conflit à Gaza.

Le déficit de financement annuel pour la transformation structurelle à l'horizon 2030 des ODD est estimé en moyenne à 29,1 % du PIB des pays africains (avec une valeur médiane de 14,2 %). Il représente au moins 10 % du PIB projeté en 2024 dans 36 pays africains (deux tiers des pays) dont au moins 50 % du PIB dans neuf pays (figure 2.20a). Pour la plupart des pays africains, il est donc impossible de combler le déficit de financement d'ici à 2030.

Pour ces pays, répartis dans les cinq régions, un objectif et une combinaison d'options de financement plus raisonnables consisteraient à permettre une transformation structurelle progressive mais régulière sur une période plus longue afin d'assurer la mobilisation des ressources intérieures et extérieures sans compromettre les conditions préservant la viabilité de la dette. Lorsque l'objectif est étendu à l'échéance de l'Agenda 2063, le déficit de financement annuel diminue pour atteindre une valeur moyenne (médiane) de 5,1 % (2,5 %) et rester inférieur à 1 % et 5 % du PIB dans respectivement 10 et 35 pays africains, dépassant 10 % dans seulement 8 pays (figure 2.20b).

L'hétérogénéité de l'ampleur des besoins et déficits de financement des pays reflète principalement les différences démographiques (taille et composition actuelles et prévues de la population, superficie des terres, etc.) et les caractéristiques socio-économiques (PIB par habitant actuel et prévu, dépenses en matière d'éducation, d'infrastructure, etc.) La mobilisation des ressources financières est également affectée par les perturbations intérieures et extérieures, notamment les poches d'instabilité politique, une faible demande à l'exportation et un resserrement des conditions financières mondiales.

FIGURE 2.20 Estimation du déficit de financement annuel (en % du PIB) des pays africains pour la transformation structurelle d'ici 2030 et 2063



Note : Le déficit de financement annuel est exprimé en termes de PIB projeté pour 2024 pour chaque pays.
 Source : Calculs des services de la Banque basés sur la méthodologie décrite à l'annexe 2.2 et sur la base de données des statistiques de la Banque africaine de développement, Sachs et coll. (2023), UNESCO, CIA, NASA, FMI et Banque mondiale.

Mobilisation des ressources intérieures

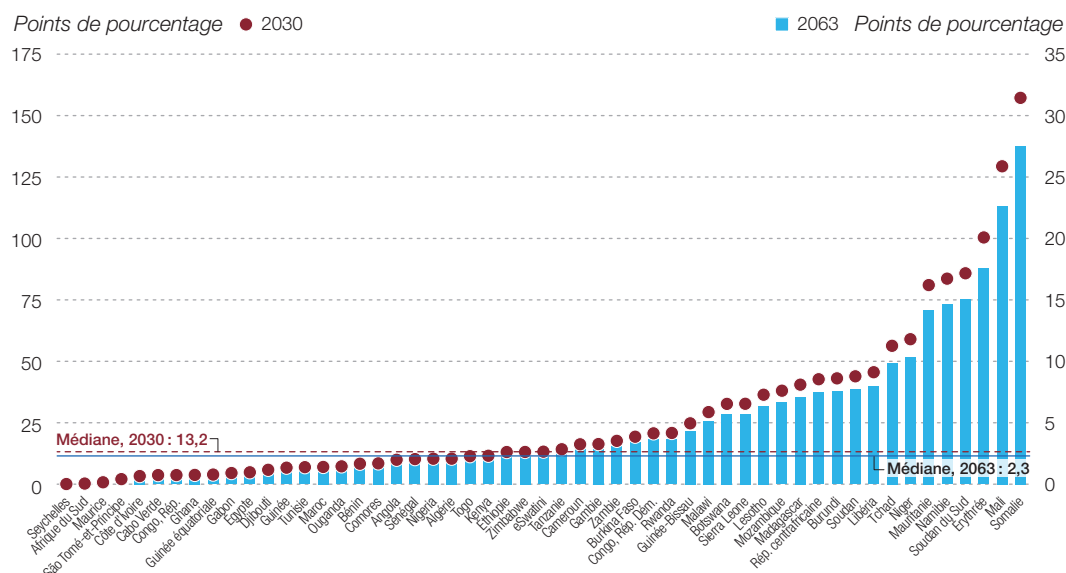
Alors que quelques pays africains peuvent être en mesure de combler le déficit estimé de financement grâce à une meilleure mobilisation des recettes publiques, beaucoup ne le pourront pas. Il va sans dire que les pays africains sont les premiers responsables du financement de leur transformation structurelle. Ils devront donc, entre autres, augmenter les recettes fiscales, améliorer l'efficacité des dépenses publiques et faire preuve d'une forte volonté politique pour combler le déficit estimé de financement. Les recettes fiscales n'ont pas beaucoup augmenté dans la plupart des pays africains pour atteindre les 15 % du PIB dont les pays en développement ont besoin pour financer de manière adéquate la réalisation des ODD (Chapitre 1). Des efforts supplémentaires seront nécessaires pour améliorer la mobilisation des ressources nationales.

La figure 2.21 montre par pays l'augmentation nécessaire du ratio actuel impôts/PIB pour

combler le déficit de financement d'ici 2030 ou 2063. Les pays africains devront augmenter ce ratio d'une valeur médiane d'environ 13,2 points de pourcentage, amenant ainsi le ratio médian actuel à 27,2 % du PIB, pour pouvoir combler d'ici 2030 leur déficit de financement, en supposant que toutes les recettes fiscales supplémentaires mobilisées soient efficacement déployées et allouées à cet objectif. Une augmentation médiane de 2,3 points de pourcentage sera nécessaire pour combler le déficit de financement d'ici 2063. L'augmentation nécessaire de l'effort fiscal pour la transformation structurelle est estimée à moins de 5 points de pourcentage dans 17 pays africains pour l'échéance 2030 des ODD et 38 pays pour l'échéance de l'Agenda 2063.

Afin de déterminer si les pays africains peuvent raisonnablement consentir de tels efforts fiscaux, la figure 2.22 compare pour chaque pays le ratio impôts/PIB estimé compatible avec la nécessité d'accélérer la transformation structurelle, notamment celui qui permet de combler le déficit de financement, à la capacité fiscale de

FIGURE 2.21 Augmentation nécessaire du ratio impôts/PIB pour combler le déficit estimé de financement annuel en Afrique



Source: Calculs des services de la Banque basés sur la méthodologie décrite à l'annexe 2.2 et sur une base de données provenant des statistiques de la Banque africaine de développement, Sachs et coll. (2023), UNESCO, CIA, NASA, FMI et Banque mondiale.

chaque pays⁶⁴, définie comme la valeur prédite du ratio impôts/PIB potentiel. La capacité fiscale fournit une référence pour le montant maximum de recettes fiscales qui pourraient être collectées compte tenu des facteurs socio-économiques et institutionnels d'un pays. Les valeurs négatives dans la figure 2.22 signifient que le ratio impôts/PIB estimé nécessaire pour combler le déficit de financement d'un pays dépasse son niveau maximum réalisable compte tenu de ses caractéristiques macroéconomiques, démographiques et institutionnelles. Sur les 39 pays africains dont les données sur la capacité fiscale sont disponibles, 18 (46,2 %) n'atteindront pas le ratio impôts/PIB nécessaire à la transformation structurelle si 2030 est l'année cible, et 3 pays si l'on considère 2063.

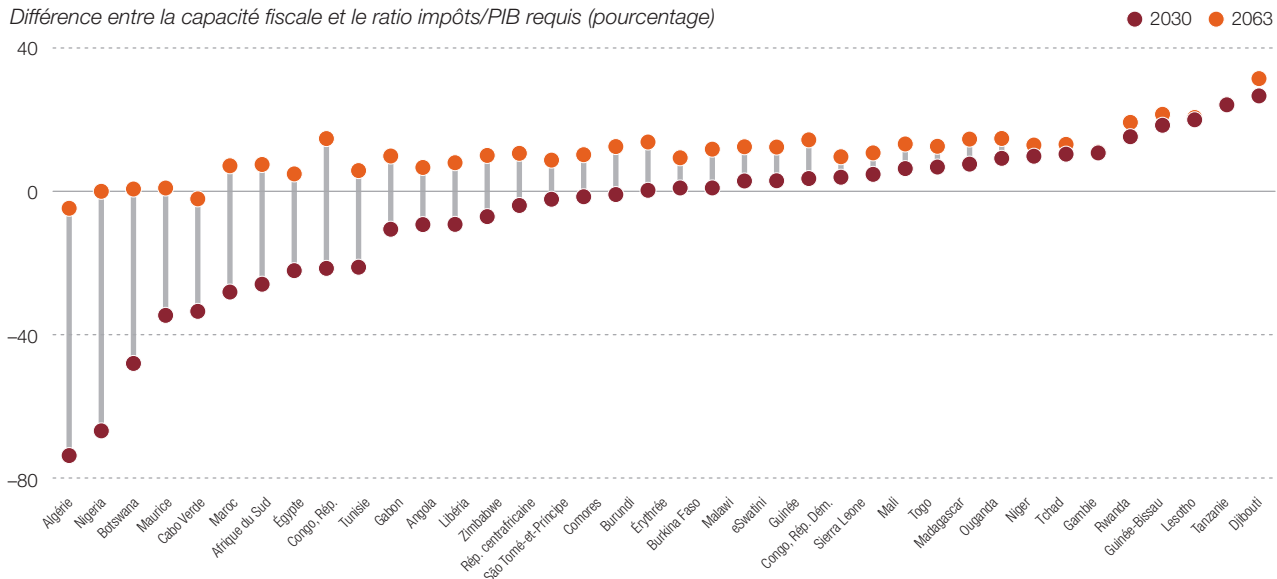
Cette constatation suggère que, quelle que soit l'échéance, les ressources mobilisées au niveau national de certains pays africains pourraient ne pas être suffisantes pour combler le déficit de financement de la transformation structurelle. L'architecture financière internationale, avec des contributions du secteur privé, devrait donc faire partie intégrante de la stratégie de financement, non seulement pour compléter les ressources nationales,

mais aussi pour faciliter l'accès à des ressources extérieures plus abordables (Chapitre 3).

L'amélioration de l'efficacité des dépenses publiques et de la collecte des impôts est aussi importante que la mobilisation de ressources supplémentaires

Une grande partie des investissements publics en Afrique est perdue pour cause d'inefficience. Les données suggèrent que l'Afrique a un déficit d'efficience en matière d'investissement public de 39 %, taux plus élevé qu' en Europe (17 %) et en Asie (29%)⁶⁵. De plus, l'Afrique enregistrait avant la pandémie de COVID-19 le coût fiscal moyen le plus élevé au monde, calculé comme le rapport entre le coût de l'administration du système fiscal et le total des recettes collectées par cette administration. Par exemple, le coût moyen de la collecte des impôts en Amérique latine et dans les Caraïbes (1,05) était inférieur à la moitié de celui de l'Afrique (2,31). Pour 100 USD collectés, l'administration fiscale africaine coûtait en moyenne 231 USD, contre 105 USD en Amérique latine et dans les Caraïbes. Toutes les autres régions, Asie de l'Est et Pacifique (1,23), Europe et Asie centrale (0,68), Amérique du

FIGURE 2.22 Ratio impôts/PIB requis pour la transformation structurelle et sa valeur potentielle prédite



Source : Calculs des services de la Banque basés sur la méthodologie décrite à l'annexe 2.2 et la base de données des statistiques de la Banque africaine de développement, Sachs et coll. (2023), UNESCO, USAID, CIA, NASA, FMI et Banque mondiale.

Nord (0,72) et Asie du Sud (1,56), avaient un coût de collecte de l'impôt inférieur à celui de l'Afrique.

De plus, en raison de pratiques répandues de détaxation et d'exonérations fiscales, ainsi que de l'inefficacité de l'application et du non-respect fréquent des règles, l'Afrique est à la traîne des autres régions en ce qui concerne l'efficacité de la collecte de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), mesurée par le rapport entre les recettes de TVA (en % du PIB) et le taux de la TVA. Au niveau médian, les pays africains n'ont collecté annuellement dans la période 2000–2021 que 24 % des recettes de TVA qu'ils auraient pu collecter en cas de pleine conformité et sans exonérations fiscales (figure 2.23).

L'amélioration de l'efficacité des dépenses publiques et de la collecte des impôts est donc cruciale pour combler l'énorme déficit de financement de la transformation structurelle. Nous estimons qu'en augmentant simplement le taux d'efficacité de la TVA au niveau actuellement atteint par les pays en développement les plus performants des autres régions (ceux dont le taux d'efficacité de la TVA est d'au moins 70 %⁶⁶), les pays africains pourraient augmenter leurs recettes actuelles de TVA (en pourcentage du PIB) d'une valeur médiane de 7,9 points de pourcentage (figure 2.24). L'amélioration du taux d'efficacité dans la collecte

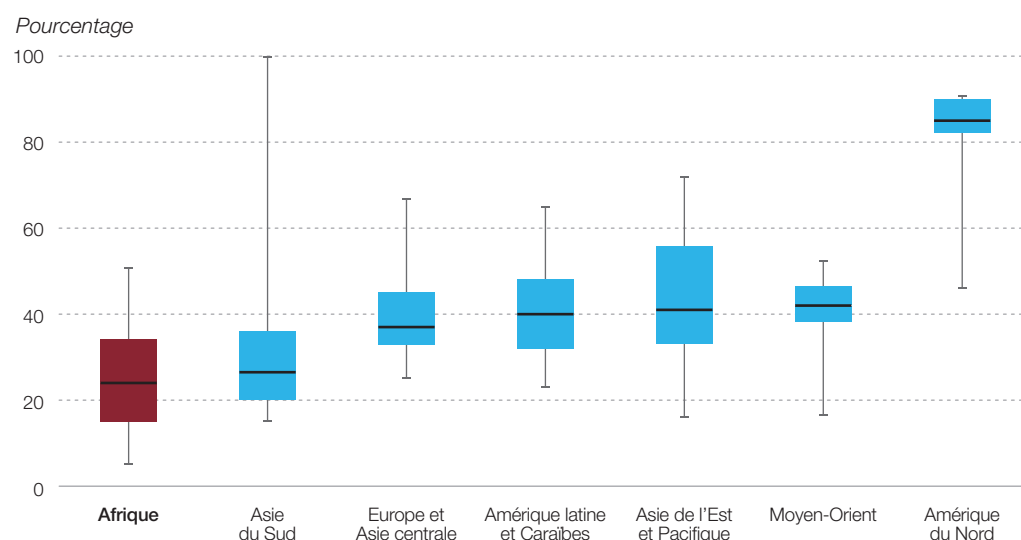
d'autres types de recettes fiscales, telles que l'impôt sur le revenu des sociétés, l'impôt sur le revenu des personnes physiques, les accises et les taxes foncières, pourrait également aider le continent à autofinancer une part importante de son déficit de financement de la transformation structurelle.

Mobilisation des ressources provenant des minéraux critiques et des terres rares

Les minéraux critiques et les terres rares offrent à l'Afrique la possibilité de mobiliser des ressources pour compléter ses recettes fiscales

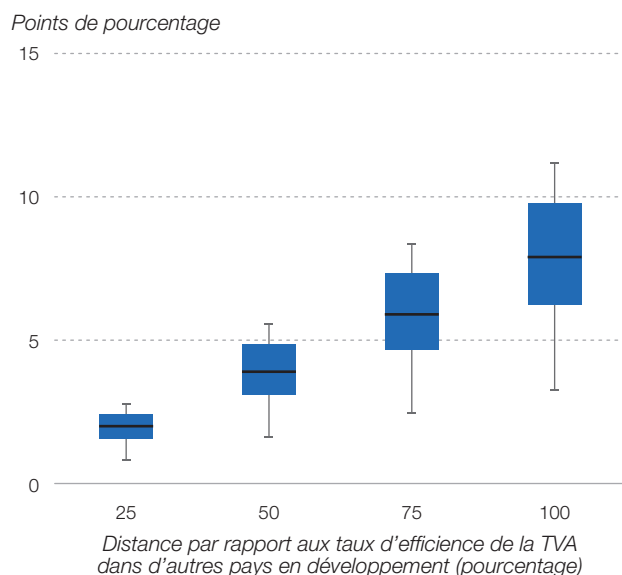
L'Afrique est riche en capital naturel. Par exemple, le continent abrite la forêt tropicale du bassin du Congo qui représente 25 % de la biodiversité mondiale et est la deuxième plus grande forêt tropicale du monde après la forêt amazonienne. L'Afrique contribue énormément à la production mondiale de minéraux clés : 80 % du platine, 77 % du cobalt, 51 % du manganèse, 46 % des diamants, 39 % du chrome et 22 % de l'or⁶⁷. Ces ressources naturelles sont fondamentales pour de nombreuses économies africaines, constituant souvent une source majeure de revenus d'exportation et de recettes publiques. En 2021, les

FIGURE 2.23 Taux d'efficacité de la TVA en Afrique par rapport aux autres régions, moyenne 2000–2021



Source : Calculs des services de la Banque basés sur la base de données de la collecte des impôts de l'USAID.

FIGURE 2.24 Augmentation potentielle des recettes de TVA grâce à l'amélioration des taux d'efficacité de la TVA en Afrique



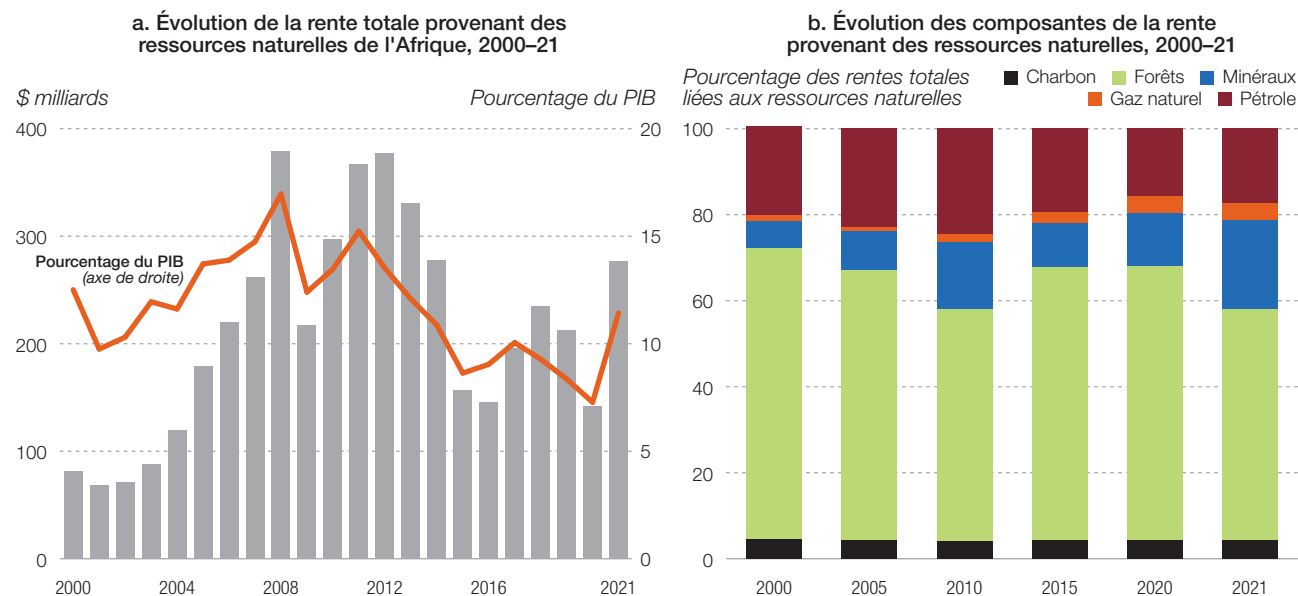
Note : La figure indique l'augmentation (médiane) en points de pourcentage des recettes de TVA (en pourcentage du PIB) quand les pays africains réduisent d'un certain pourcentage (axe horizontal) l'écart actuel de taux d'efficacité de la TVA par rapport aux pays en développement les plus performants.

Source : Calculs des services de la Banque basés sur la base de données de la collecte des impôts de l'USAID.

économies africaines ont perçu environ 277 milliards d'USD de rentes représentant en moyenne 11,4 % du PIB des pays bénéficiaires (figure 2.25a). Ces rentes concernent principalement les produits forestiers, le pétrole et les minéraux et, dans une moindre mesure, le charbon et le gaz naturel (figure 2.25b). S'ils sont évalués, gérés et exploités correctement, les revenus de ces ressources naturelles pourraient générer des ressources qui viendraient compléter les ressources nationales existantes qui permettraient de financer la transformation structurelle.

Les minéraux critiques et les terres rares présentent un intérêt particulier. En effet, l'Afrique est au centre de la chaîne d'approvisionnement mondiale de ces minéraux, étant donné ses ressources substantielles en lithium, cobalt, nickel, manganèse, graphite, fer et phosphate, ainsi que les minéraux critiques nécessaires aux technologies d'énergie propre telles que les batteries solaires photovoltaïques et lithium-ion utilisées dans les véhicules électriques et le stockage de l'électricité. L'augmentation du déploiement des énergies propres au cours des dernières années a entraîné une hausse considérable de la demande de minéraux critiques. Entre 2017 et 2022, la demande de lithium a triplé alors que celle du nickel et du cobalt a augmenté de 40 % et 70 %, respectivement⁶⁸.

FIGURE 2.25 Rentes totales de ressources naturelles en USD et en pourcentage du PIB, 2021



Source : Calculs des services de la Banque à partir des indicateurs du développement mondial de la Banque mondiale.

Associée à la hausse des prix, la taille du marché mondial des principaux minéraux critiques et de terres rares, cuivre, lithium, nickel, cobalt et graphite a doublé pour atteindre 320 milliards d'USD en 2022. Les investissements dans le développement lié aux minéraux critiques ont enregistré au niveau mondial une nouvelle forte hausse de 30 % en 2022, après une augmentation de 20 % en 2021, tandis que les start-ups spécialisées dans les minéraux critiques ont levé un montant record de 1,6 milliard d'USD en 2022. Les dépenses mondiales de prospection des minéraux critiques ont augmenté de 20 % en 2022, grâce à une croissance record de la prospection du lithium (90 % de croissance en 2022, après une expansion de 25 % en 2021). Les intérêts en matière de prospection, ainsi que les activités d'extraction et de traitement, se développent également en Afrique.

La demande de minéraux critiques pour les technologies énergétiques propres devrait continuer à augmenter dans tous les scénarios. Les projections de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) réalisées dans le cadre du scénario 2050 de zéro émission nette indiquent que la demande de minéraux critiques sera multipliée par trois et demi d'ici à 2030 par rapport aux niveaux de 2021, pour atteindre plus de 30 millions de tonnes (figure 2.26). Les véhicules électriques et le stockage

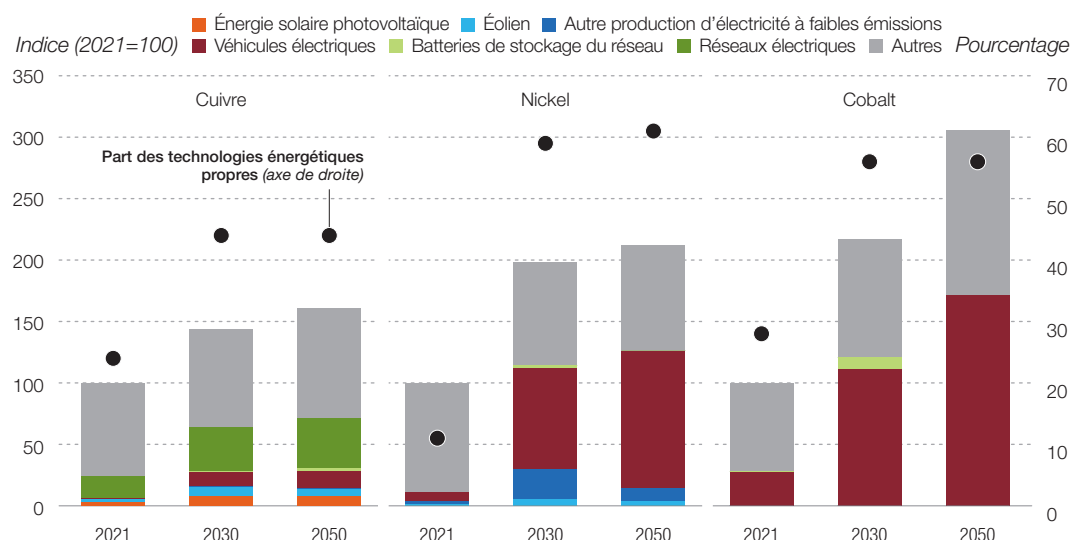
par batteries seront les principaux moteurs de la croissance de la demande, en plus des contributions majeures de la production d'électricité à faible émission et des réseaux électriques.

Selon le scénario 2050 de zéro émission nette, les recettes mondiales provenant de la production de quatre minéraux : cuivre, nickel, cobalt et lithium, sont estimées à 16 000 milliards d'USD au cours des 25 prochaines années (en USD de 2023) et l'Afrique devrait récolter plus de 10 % de ces recettes cumulées. Pour les pays africains riches en ces minéraux critiques⁶⁹, ce boom offre l'opportunité de compléter les recettes nationales dédiées à la transformation structurelle en passant de la simple extraction et exportation de ces minéraux bruts à leur transformation, augmentant ainsi la valeur ajoutée, créant des emplois plus qualifiés et augmentant les réserves de devises étrangères.

RECOMMANDATIONS DE POLITIQUES

Les analyses ci-dessus suggèrent fortement que l'accélération de la transformation structurelle de l'Afrique nécessitera une approche multidimensionnelle composée des actions suivantes menées par les pays africains :

FIGURE 2.26 Tendances de la demande mondiale de certains minéraux par utilisation finale dans le scénario zéro émission nette, 2021–2050



Source : Calculs des services de la Banque basés sur la base de données des Exportateurs de minéraux critiques de l'AIE.

Dans le cadre du scénario 2050 de zéro émission nette indiquent que la demande de minéraux critiques sera multipliée par trois et demi d'ici à 2030 par rapport aux niveaux de 2021, pour atteindre plus de 30 millions de tonnes

1. **Établir et institutionnaliser des plans et des politiques de développement endogène adaptés aux domaines prioritaires de l'avantage comparatif et les mettre en œuvre de manière cohérente, tout en évitant les revirements politiques qui tendent à perturber les progrès.** Pour relever les défis du développement, les pays africains ne doivent pas externaliser leur plan de développement. Ils doivent au contraire se les approprier pleinement en exploitant la connaissance locale de leur économie, des conditions socioculturelles et des avantages comparatifs uniques qu'ils ont dans certains domaines, dans les contextes national, régional et mondial. Le rythme de la transformation structurelle des pays africains dépendra largement de la qualité, de la pertinence et de l'efficacité des politiques et de la mise en œuvre continue et institutionnalisée des plans et stratégies de développement. Un engagement politique sans réserve sera nécessaire pour rallier les citoyens à un plan et à une vision du développement convenus au niveau national, en évitant les revirements politiques récurrents induits par les cycles électoraux qui caractérisent la plupart des pays

africains. La mise en œuvre continue et systématique des politiques publiques créera la certitude et la stabilité nécessaires pour attirer les capitaux nationaux et étrangers dans les domaines qui soutiennent le programme de transformation structurelle du pays. Les pays œuvrent dans un village régional et mondial, de sorte que le plan de développement national doit intégrer les objectifs régionaux et mondiaux de développement, tels que les ODD, l'Accord de Paris sur le climat et l'Agenda 2063, en mettant l'accent sur des actions pratiques qui amélioreront la qualité de vie de leurs citoyens. Le programme de développement national devra toutefois être piloté par les citoyens afin d'obtenir leur adhésion et améliorer leur qualité de vie.

2. **Accroître les investissements pour développer le capital humain requis en fonction des réalités locales, des circonstances et des priorités de développement.** Les pays doivent accroître les investissements à tous les niveaux de l'éducation afin de développer et d'améliorer la qualité et la pertinence des compétences techniques et non techniques nécessaires à la mise en

œuvre de leur programme de développement adapté aux contextes et aux circonstances locales. Pour ce faire, ils devront donner la priorité aux systèmes d'apprentissage et aux programmes d'enseignement qui favorisent la croissance de la productivité dans les secteurs présentant des avantages comparatifs et concurrentiels. Par exemple, les pays devront donner la priorité au développement des compétences en sciences, technologies, ingénierie et mathématiques (STIM). Et ceux qui sont riches en ressources naturelles, minéraux et vastes terres arables, devront former suffisamment de géologues, d'agronomes et d'autres experts en ces matières pour tirer parti de leurs ressources dans le but de stimuler la transformation structurelle. De plus, la transposition des systèmes d'enseignement, d'apprentissage et de formation, y compris les langues d'enseignement, sera cruciale pour améliorer la qualité et la pertinence des programmes d'enseignement et tirer parti de l'essor en cours des technologies et des TIC. En tant que priorité de politique, il est important que les pays africains : (i) établissent des centres d'excellence en matière d'innovation en collaboration avec les universités d'accueil et les centres de formation technique et professionnelle ; (ii) qu'ils développent des programmes de formation axés sur la demande afin de mieux aligner les systèmes scolaires et de formation sur le marché du travail et réduire ainsi l'inadéquation des compétences ; (iii) qu'ils renforcent les partenariats public-privé afin d'aligner l'acquisition des compétences des futurs diplômés sur les besoins du marché du travail et (iv) qu'ils franchissent leur système d'enseignement en partenariat avec des universités internationales afin de créer des établissements d'enseignement de classe mondiale.

Consciente de l'importance de l'adaptation et de la mise à niveau des programmes d'enseignement dans ses pays membres régionaux, la Banque africaine de développement joue un rôle de premier plan dans le soutien à l'infrastructure scolaire et l'acquisition des compétences. Par exemple au Rwanda, la Banque a soutenu, en collaboration avec

l'Université Carnegie Mellon, le Centre régional d'excellence en TIC qui propose des programmes de Master en informatique et en TIC de classe mondiale. Le programme «Codage pour l'emploi (CfE)» de la BAD est une initiative phare de premier plan visant à doter les jeunes travailleurs du continent de compétences adaptées à la demande, l'objectif principal étant de créer une masse critique de jeunes dotés de compétences informatiques, compétitifs à l'échelle mondiale et capables d'exploiter le pouvoir de transformation de la quatrième révolution industrielle.

3. **Accroître la mobilisation des ressources intérieures et donner la priorité à la prudence dans la gestion des finances publiques.** Les pays africains doivent s'approprier leur programme de développement et assumer la responsabilité première du financement de leur transformation structurelle. Cependant, la mobilisation des ressources nationales (MRN) de la plupart des pays africains ne permet pas encore de répondre aux énormes besoins de financement du développement de l'Afrique et l'efficacité de la gestion des finances publiques reste faible. Les pays devraient prendre en compte les éléments suivants:

- *Mobilisation des recettes fiscales.* La Banque estime que le ratio médian impôts/PIB de l'Afrique devrait passer de son niveau actuel, environ 14 %, à un minimum de 28 % pour que soit comblé d'ici 2030 le déficit de financement annuel estimé à 402,2 milliards d'USD nécessaires à la transformation structurelle du continent. Pour intensifier la mobilisation des ressources intérieures, les pays doivent investir dans des systèmes qui amélioreront l'efficacité de l'administration fiscale et la gestion des finances publiques. Cela nécessitera, par exemple, de renforcer l'informatisation des systèmes de collecte et d'administration des impôts. Il a été démontré que l'informatisation de l'administration fiscale augmente le flux d'informations et améliore la transparence du

Les pays doivent accroître leurs investissements dans l'éducation à tous les niveaux afin de développer et d'améliorer la qualité et la pertinence des compétences techniques et non techniques pour mener à bien leur programme de développement adapté aux contextes et aux circonstances locales

système fiscal, élargit l'assiette fiscale, renforce l'exécution, atténue les risques de conformité et, en fin de compte, stimule la conformité volontaire⁷⁰. L'informatisation permettra de préremplir les déclarations fiscales à l'aide d'informations provenant des tiers, allégeant ainsi le fardeau de la conformité fiscale car les contribuables devront alors simplement vérifier et confirmer les informations préremplies. Les caisses enregistreuses électroniques aideront également les gouvernements à suivre les ventes et les transactions en transmettant des informations en temps réel à un serveur auquel les autorités fiscales auront accès. De plus, la création d'une base de données solide et régulièrement mise à jour permettra d'identifier et de localiser les personnes, les entreprises ou les propriétés foncières sur lesquelles il sera alors possible de prélever l'impôt. L'informatisation du système fiscal pourrait ainsi contribuer à améliorer l'efficacité des systèmes fiscaux. La Banque estime que les pays africains peuvent augmenter leurs recettes de TVA jusqu'à 7,9 points de pourcentage du PIB en augmentant l'efficacité dans la collecte de la TVA jusqu'au niveau atteint par les pays en développement les plus performants.

- *Mobilisation des recettes non fiscales.* Les pays devraient également viser à augmenter les recettes non fiscales telles que les revenus de la propriété, les redevances, les amendes, les pénalités, les confiscations et les permis d'exploitation⁷¹ qui sont souvent négligées ou difficiles à administrer en raison de la complexité des processus et de l'informalité généralisée des économies. Bien que des progrès aient été réalisés au fil des ans, la collecte des recettes non fiscales peut encore être améliorée dans la plupart des pays. Par exemple, les recettes non fiscales ne représentaient en moyenne sur la période 2010–2022 que 19,1 % des recettes publiques en Afrique et seulement 3,7 % du PIB, alors que les recettes fiscales

représentaient 80,9 % des recettes publiques (15,6 % du PIB). Les systèmes de GFP devraient intégrer la planification des recettes non fiscales dans le processus budgétaire, afin de garantir que les recettes collectées seront non seulement allouées de manière efficace, mais aussi utilisées à bon escient. Un engagement politique fort sera nécessaire pour développer l'expertise dans les principaux départements et entités fiscales en charge de la collecte de ces recettes. Une diligence raisonnable, des lignes directrices claires et des systèmes réglementaires intégrés seront nécessaires pour concevoir une structure efficace de recettes non fiscales. Enfin, les pays pourraient utiliser des instruments innovants pour collecter davantage de recettes, qu'il s'agisse de taxes sur l'extraction des ressources naturelles, de redevances sur la pollution ou d'associations de commercialisation qu'il est difficile d'atteindre par les moyens conventionnels. D'autres réformes visant à renforcer la mobilisation des recettes non fiscales pourraient inclure l'investissement dans des infrastructures habilitantes, de meilleurs rapports sur la collecte des recettes non fiscales et des relations plus claires entre le gouvernement central et les autorités infranationales.

- *Respect des obligations fiscales.* Les pays africains devront de plus améliorer le respect des obligations fiscales en renforçant le contrat social avec leurs citoyens. Les pays devraient s'efforcer de promouvoir la conformité volontaire à l'impôt pour accroître la mobilisation des ressources intérieures, car les capacités d'exécution sont souvent faibles dans de nombreux pays où prédominent des secteurs difficiles à taxer, tels que les entreprises informelles. Plus important encore, les gouvernements devraient consacrer de façon visible les recettes fiscales au bien-être public, en fournissant des biens et des services publics de qualité, pour renforcer la confiance dans l'utilisation

des ressources publiques et réduire de manière significative l'imposition implicite (lorsque les citoyens fournissent eux-mêmes des équipements et services sociaux quand le gouvernement est incapable de remplir ses fonctions régaliennes comme par exemple la fourniture des prestations sociales de base). Dans les pays qui pratiquent des systèmes de gouvernement fédéral et décentralisé, il sera nécessaire de démocratiser la mobilisation des ressources intérieures et leur utilisation en rapprochant les systèmes fiscaux des citoyens.

- *Formaliser l'économie informelle.* L'amélioration de la formalisation de l'économie informelle pourrait également favoriser la mobilisation des ressources intérieures. La taille du secteur informel africain limite considérablement l'assiette fiscale et la collecte des recettes. Par exemple, l'emploi informel en Afrique représente 85,8 % de l'emploi total, soit le pourcentage le plus élevé au monde⁷². Pour promouvoir la formalisation, les décideurs politiques pourraient adopter une approche stratégique plus large visant à enregistrer les entreprises informelles pas seulement pour les taxer, mais aussi pour protéger leurs droits, titres et actifs en tant qu'entrepreneurs. L'attrait du secteur formel peut être renforcé en offrant, par le biais d'intermédiaires tels que les associations d'entreprises, les organisations non gouvernementales ou les groupements communautaires locaux, un meilleur accès, par exemple, aux ressources et à l'information, aux régimes de retraite, à l'assurance sociale ou à d'autres incitations conditionnées à l'enregistrement. Un impôt forfaitaire uniforme prélevé sur le chiffre d'affaires peut améliorer le recouvrement des recettes auprès des entreprises informelles. Malgré les difficultés et les biais associés à l'estimation du chiffre d'affaires, en particulier pour les petites entreprises, cette approche semble avoir été efficace

pour la taxation du secteur informel en Tanzanie⁷³.

- *Gestion des finances publiques.* Outre l'amélioration de la mobilisation des recettes intérieures, les pays doivent renforcer leur capacité en matière de gestion prudente et efficace des finances publiques tout au long du cycle de gestion des finances publiques, de la mobilisation des ressources intérieures jusqu'au renforcement de l'audit suprême et des systèmes d'obligation de rendre compte. En tant que première institution financière d'Afrique, la Banque joue un rôle essentiel en aidant les pays membres régionaux à accroître leur mobilisation de ressources intérieures et à améliorer leurs systèmes de gestion des finances publiques. Par exemple, l'Académie de gestion des finances publiques (AGFP) de la Banque répond au besoin urgent d'accélérer le développement des capacités (formation, assistance technique et dialogue politique) dans les pays africains. Grâce à l'AGFP, la Banque a créé un environnement collaboratif interactif virtuel, des référentiels de connaissances virtuels, un laboratoire sur les politiques et un campus virtuel sur la gestion des finances publiques (GFP) afin d'apporter un soutien en temps réel aux fonctionnaires des pays africains. Sa première promotion de 51 fonctionnaires issus de 26 pays a été diplômée en décembre 2023.

4. **Construire et approfondir les marchés nationaux et régionaux de biens et services, de capitaux et financiers.** Le développement des marchés financiers et de capitaux nationaux et régionaux réduira la dépendance des pays à l'égard des marchés extérieurs et minimisera ainsi leur vulnérabilité face aux chocs mondiaux. Le développement de solides marchés financiers nécessitera l'amélioration des régimes des titres de propriété, la diversification de l'offre de produits et de services financiers dans le secteur bancaire et la régionalisation des marchés

Le développement des marchés financiers et de capitaux nationaux et régionaux réduira la dépendance des pays à l'égard des marchés extérieurs et minimisera ainsi leur vulnérabilité face aux chocs mondiaux

Le développement de solutions de marchés publics privilégiés encouragera la production et la consommation nationales, ce qui renforcera la croissance des PME en permettant aux pays africains de s'approvisionner mutuellement en matières premières et de bénéficier ainsi d'avantages comparatifs réciproques

financiers grâce à l'harmonisation juridique et à l'inscription croisée des actifs au niveau régional. Le développement des marchés de capitaux nécessitera la création d'un environnement politique et réglementaire propice à la mobilisation à grande échelle et à la canalisation de ressources destinées au financement de la transformation structurelle et détenues par les fonds de pension, les assurances et les systèmes d'investissement collectif. À cet égard, la ZLECAf pourrait changer la donne si elle était pleinement mise en œuvre et adoptée par tous les pays africains. Elle devrait créer un marché continental unique pour les biens et les services, avec une libre circulation des capitaux, des talents et des compétences. La mise en œuvre de politiques permettant la libre mobilité de la main-d'œuvre et des services, telles que l'ouverture des visas d'entrée pour les Africains défendue par le Kenya et le Rwanda, faciliterait l'opérationnalisation de la ZLECAf.

- *Marchés publics privilégiés et politiques de paiement panafricaines.* Le lancement en 2022 par l'Union africaine du Système Panafricain de Paiement et de Règlement (PASS) et de la Banque africaine d'import-export qui vient compléter les échanges commerciaux dans le cadre de la ZLECAf est donc un pas dans la bonne direction, car il permettra de faire face aux risques de change entre les partenaires commerciaux. Le système PASS simplifie la complexité historique et les coûts des paiements inter-frontaliers en monnaie locale, offrant des efficacités opérationnelles qui ouvrent de vastes opportunités économiques pour toutes les parties prenantes. Le développement de solutions de marchés publics privilégiés encouragera davantage la production et la consommation nationales, ce qui renforcera la croissance des PME en permettant aux pays africains de s'approvisionner mutuellement en matières premières et autres intrants et de bénéficier ainsi d'avantages comparatifs réciproques. Ce contexte permettra de créer des pôles locaux de

produits et de marchés, d'accroître la valeur ajoutée, de créer des emplois et de contribuer à la transformation des économies africaines. Les cinq régions du continent sont richement dotées en ressources et certains pays ont déjà réussi à renforcer leurs capacités dans différents secteurs, notamment la construction automobile au Maroc, au Nigeria, en Afrique du Sud et en Ouganda, la création de pôles technologiques florissants au Kenya et au Nigeria, l'utilisation de services financiers en plein essor à Maurice et la fabrication de pièces détachées d'avions au Maroc. Cette « délocalisation amicale » intra-africaine contribuera à protéger le continent des chocs mondiaux et à renforcer les chaînes de valeur régionales tout en approfondissant les marchés intérieurs. Les pays africains pourraient également faciliter, sans népotisme, l'émergence de champions nationaux chargés de conduire le processus de diversification économique et de favoriser la création de liens en amont et en aval avec des entreprises plus petites, permettant ainsi d'élargir les marchés intérieurs.

- *Politiques de franchisage et de contenu local.* Les pays devraient poursuivre et promouvoir de façon proactive une politique de franchisage et de mise à profit du savoir-faire technologique des entreprises étrangères. Ils pourraient également promouvoir l'investissement transfrontalier entre les pays africains pour compléter les politiques et les exigences en matière de contenu local, en particulier quand les capacités techniques et financières font défaut. L'intégration de l'Afrique dans les chaînes de valeur mondiales et la transformation structurelle rapide dépendront de l'adoption et de l'innovation technologiques ainsi que de l'acquisition de compétences. À court terme, de nombreux pays africains ne disposeront pas des capacités techniques ni des technologies suffisantes pour tirer parti de l'augmentation prévue de la demande de minéraux critiques et de terres rares. Grâce au franchisage, ils pourraient

toutefois combler cette lacune en important des technologies essentielles, en tirant parti des innovations mondiales et en permettant aux entreprises manufacturières étrangères et à d'autres producteurs de créer des entreprises sur le continent. Les entreprises étrangères devraient être tenues de faciliter l'acquisition et l'adoption des technologies d'avant-garde par les travailleurs locaux grâce à des modules de formation adaptés. Mais pour maximiser les avantages du franchisage, les pays devront identifier les lacunes de leurs capacités nationales et sélectionner des modèles de franchisage adaptés à leur contexte et servant au mieux leurs intérêts.

5. **Créer des incitations ciblées et rationalisées pour catalyser les flux de capitaux privés afin de soutenir les plans de développement endogène des pays dans les secteurs clés de la transformation structurelle.** Les pays africains pourraient stimuler le secteur privé intérieur et extérieur pour qu'il investisse davantage dans les secteurs critiques en créant des conditions favorables au secteur privé, en instaurant un environnement propice au commerce et en proposant des incitations fiscales soigneusement conçues et ciblées. L'utilisation d'instruments de financement innovants, tels que le financement mixte, pourrait accroître la participation du secteur privé dans les infrastructures pour la croissance verte en réduisant les risques du secteur. Le développement d'instruments de financement durable (y compris les obligations et les prêts verts, les obligations et les prêts durables) ainsi que les marchés du carbone pourraient stimuler l'investissement privé dans les secteurs verts. En effet, le potentiel du secteur privé à contribuer à la transformation de l'Afrique est énorme : les actifs mondiaux sous gestion s'élevaient à la fin de 2022 à 98 000 milliards d'USD⁷⁴ et devraient atteindre 145 400 milliards d'USD d'ici 2025⁷⁵. De plus, les envois de fonds des migrants constituent la plus importante et la plus stable source de financement externe en Afrique. Leur fonction de promotion des

investissements pour la transformation de l'Afrique pourrait être renforcée, par exemple, par des obligations et la « titrisation des envois de fonds » de la diaspora. Les pays devraient également supprimer leurs subventions aux entreprises publiques pour leur permettre de fonctionner de manière efficiente et concurrentielle et de contribuer au budget de l'État. La lutte contre l'évasion fiscale et les flux financiers illicites permettrait également de limiter la fuite des ressources publiques.

- **Investir dans la comptabilisation, la valorisation et la conservation du capital naturel et l'inclure dans le système de comptabilité nationale afin d'accroître la taille de l'économie.** Une grande partie des ressources du capital naturel de l'Afrique reste largement inexploitée, et les valeurs ou les services qu'elles fournissent sont généralement mal mesurés et parfois complètement ignorés en tant que partie de la richesse des pays africains. Par conséquent, la valeur des économies africaines continue d'être sous-estimée malgré l'abondance des richesses vertes. Investir dans le capital naturel, le mesurer, l'évaluer et l'intégrer dans les systèmes de comptabilité nationale permettra d'estimer la valeur réelle de la richesse verte de l'Afrique, d'augmenter son PIB et d'en améliorer la conservation. La Banque, en collaboration avec de nombreux pays africains, a plaidé en faveur d'une évaluation correcte dans le PIB de la richesse verte du continent et de ses services. En effet, les ressources naturelles de l'Afrique fournissent des services environnementaux essentiels tels que la séquestration du carbone, le contrôle de la pollution et la conservation de la fertilité des sols, qui soutiennent l'existence humaine. L'inclusion de ces services environnementaux essentiels dans l'évaluation du PIB national, le PIB vert, pourrait encourager la transition verte des pays.
- 6. **Investir dans des programmes de développement de l'entrepreneuriat chez les jeunes pour exploiter le dividende démographique de l'Afrique.** La jeunesse

L'utilisation d'instruments de financement innovants, tels que le financement mixte, pourrait accroître la participation du secteur privé dans les infrastructures pour la croissance verte en réduisant les risques du secteur

Pour récolter les fruits du dividende démographique de la jeunesse africaine, il faudra investir dans le développement du capital humain et créer des opportunités économiques et d'emploi pour les jeunes

est le plus grand atout de l'Afrique qui, s'il est bien exploité, peut accélérer sa transformation structurelle. D'ici 2030, un jeune sur quatre dans le monde sera africain et, si elle est encouragée, cette jeunesse peut être le moteur de la croissance économique et de la transformation structurelle du continent. Cependant, pour récolter les fruits du dividende démographique de la jeunesse africaine, il faudra investir dans le développement du capital humain et créer des opportunités économiques et d'emploi pour les jeunes. Parmi les jeunes âgés de 15 à 35 ans qui ne sont pas scolarisés, un tiers est au chômage et découragé, un autre tiers a un emploi vulnérable, et seulement un sur six a un emploi salarié. La Banque estime que 17 millions d'emplois doivent être créés chaque mois d'ici à 2063 pour maintenir constants les taux d'activité et de chômage de la jeunesse africaine. Aider les jeunes à créer leur propre entreprise est un moyen prometteur de tirer parti du dividende démocratique du continent et de lutter contre le chômage et le sous-emploi généralisés des jeunes. Dans le cadre de sa stratégie pour l'emploi des jeunes en Afrique et de son Fonds fiduciaire multi-donateurs pour l'innovation et l'entrepreneuriat des jeunes, la Banque aide les pays à mettre en place des modèles de banques d'investissement pour l'entrepreneuriat des jeunes afin de remédier aux défaillances du marché et à la fragmentation de la fourniture de services de financement et de services non financiers adaptés aux jeunes entrepreneurs.

7. **Mettre en place un ambitieux programme national d'infrastructures pour généraliser les politiques et accélérer la transformation structurelle.** À long terme, tous les types d'infrastructures sont importants, mais à court terme, les pays doivent prioriser les infrastructures à construire selon leur situation géographique et de leur niveau de développement. Ils doivent concentrer leurs ressources limitées sur la création d'« îlots d'excellence » dotés d'infrastructures denses et sectorielles afin de stimuler les

capacités de production et la compétitivité. La priorité pourrait être donnée au secteur de l'énergie, qui est le plus susceptible d'atteindre un taux de rendement social élevé, et au secteur des transports, qui est particulièrement important pour les pays enclavés en créant des liens avec les pays côtiers dotés de ports maritimes. Compte tenu de l'impact considérable de la numérisation sur la transformation, investir dans le secteur des TIC permettra de combler le fossé numérique existant entre les pays africains et le reste du monde. Un ambitieux programme national de numérisation en Afrique augmentera la compétitivité de l'ensemble des économies, renforcera l'efficacité et la transparence de la mise en œuvre de politiques, renforcera la gestion des risques de catastrophes et réduira les flux de capitaux illicites. De plus, il remédiera aux inefficacités généralisées du marché, facilitera la mesure et l'évaluation précises du capital naturel, et soutiendra la compétitivité des entreprises dirigées par des jeunes. D'ambitieux programmes nationaux d'informatisation augmenteront la compétitivité de l'économie, renforceront l'efficacité et la transparence de la mise en œuvre des politiques, amélioreront la mobilisation des ressources, résoudront l'inefficacité généralisée du marché, faciliteront la mesure et l'évaluation correctes du capital naturel et soutiendront la compétitivité des entreprises dirigées par des jeunes. Les plans directeurs numériques devraient clairement identifier les piliers clés : infrastructure numérique, services numériques, gestion des données, compétences numériques et innovation numérique pour l'entrepreneuriat, avec des étapes clairement définies. Au Kenya, par exemple, la combinaison du système de transfert d'argent M-Pesa et d'une application en ligne pour les impôts (système iTax) a permis d'augmenter le nombre de déclarations d'impôts, la conformité et les recettes. Le gouvernement du Kenya a également lancé un plan directeur décennal (2022–2032) pour les technologies de l'information et de la communication afin de s'aligner sur les avancées technologiques mondiales et de renforcer l'essor de l'économie numérique kényane.

Cela permettra au Kenya de se positionner davantage en tant que centre technologique en Afrique.

La Banque a investi dans l'infrastructure informatique de base et les compétences des pays africains, ainsi que dans des infrastructures habilitantes telles que la connectivité et l'énergie. Par exemple, elle a investi plus de 1,5 milliard d'USD au cours des dix dernières années dans des projets de développement de l'infrastructure des TIC sur l'ensemble du continent.

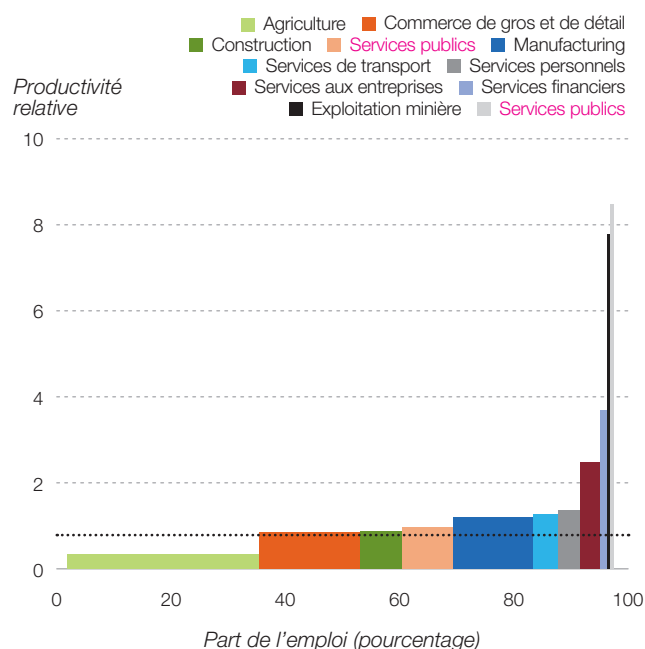
- **Prendre des mesures proactives qui permettront d'exploiter la gouvernance des politiques macroéconomiques et l'environnement des affaires afin d'améliorer le profil et la perception des risques et d'attirer des capitaux et des instruments financiers mondiaux innovants pour renforcer les capacités dans la préparation des projets.** Le manque de projets prêts à l'investissement est souvent cité comme l'un des principaux obstacles non seulement à l'obtention de financements privés, mais aussi à l'utilisation des instruments financiers innovants existants. Les grands projets d'infrastructure ont de longues périodes de développement et de gestation et impliquent souvent des études de faisabilité à multiples facettes et des conseils d'experts en matière de transactions. De nombreux gouvernements africains et acteurs privés locaux manquent de capacités et de ressources pour concevoir et mettre en œuvre des projets d'infrastructure au potentiel commercial. De plus, la brièveté des cycles politiques peut limiter les engagements financiers du

secteur privé dans les projets d'infrastructure à long terme. De nombreux investisseurs ne disposent donc pas d'une réserve de projets bancables, car seuls quelques projets répondent aux attentes des financiers en matière de risque et de rendement, et ne parviennent donc pas à être clôturés financièrement. Il est donc essentiel de renforcer les capacités de préparation et de mise en œuvre des projets. Par exemple, les financiers privés ne devraient pas se contenter de fournir des ressources, mais devraient également participer à l'élaboration des projets susceptibles d'être financés. La participation des financiers à l'ensemble du cycle du projet, de la conception à la bancabilité, c'est-à-dire de l'élaboration de solides études de faisabilité jusqu'au financement en passant par les analyses des perspectives de marché et l'établissement de plans commerciaux viables, garantira qu'ils ont un intérêt dans les projets proposés et qu'ils se les approprient, augmentant ainsi la probabilité que le projet soit financé et réussisse au stade opérationnel. De plus, l'amélioration de la gouvernance des climats macroéconomique et d'investissement permettra d'améliorer le profil de risque des pays africains et de modifier les perceptions externes des marchés. La stratégie de la Banque pour la gouvernance économique en Afrique vise à promouvoir la transparence et la responsabilisation dans la prestation des services publics, à stimuler l'efficacité des gouvernements, à créer un environnement favorable aux entreprises, à lutter contre la corruption et à renforcer les cadres institutionnels pour une gestion efficace de l'économie.

La stratégie de la Banque pour la gouvernance économique en Afrique vise à stimuler la transparence, la responsabilisation et l'efficacité dans la prestation des gouvernements et services publics, à créer un environnement favorable aux entreprises, à lutter contre la corruption et à renforcer les cadres institutionnels

ANNEXE 2.1 FIGURES ANNEXES

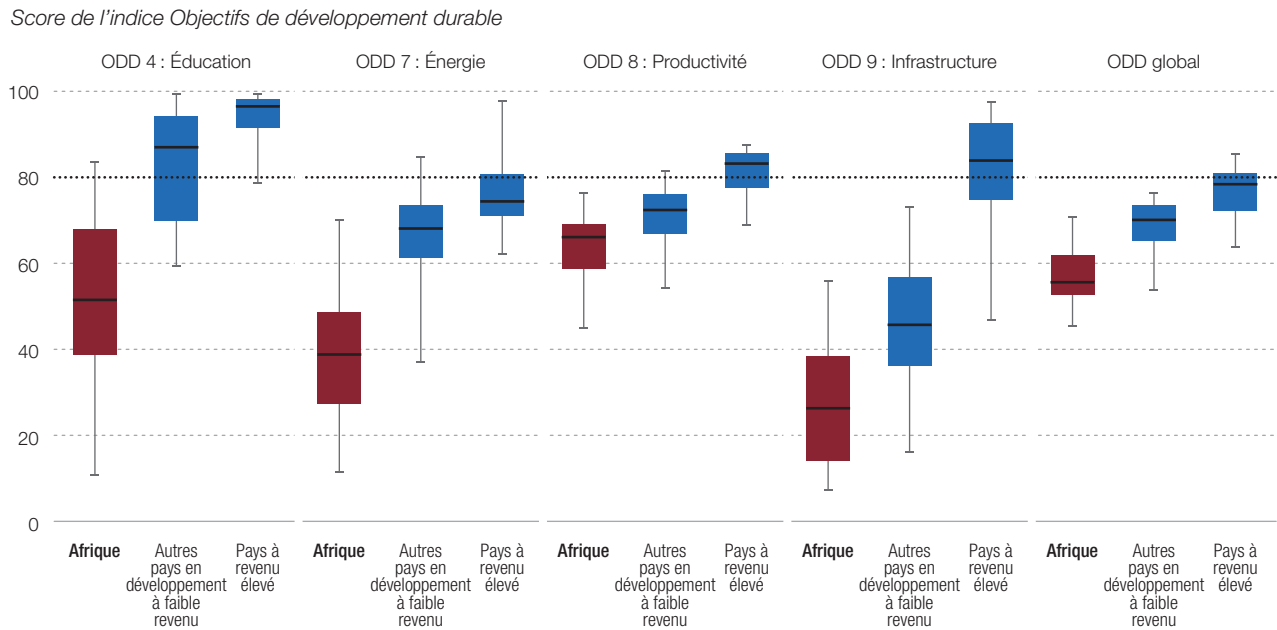
FIGURE DE L'ANNEXE 2.1.1 Productivité sectorielle relative et part de l'emploi dans les pays en développement d'Asie, 2018



Note: La figure représente la moyenne de 14 pays asiatiques en développement : Bangladesh, Cambodge, Chine, Inde, Indonésie, République démocratique populaire lao, Malaisie, Myanmar, Népal, Pakistan, Philippines, Sri Lanka, Thaïlande et Viêt Nam.

Source: Calculs des services de la Banque à partir de la base de données sur la transformation économique (Kruse et coll. 2023).

FIGURE DE L'ANNEXE 2.1.2 Performances en matière d'ODD liés à la transformation structurelle, Afrique et autres régions, 2022



Note : Les pays à revenu élevé sont les pays dont le RNB par habitant est supérieur ou égal à 13 846 USD en 2022.

Source : Calculs des services de la Banque sur la base des données de Sachs et coll. (2023).

ANNEXE 2.2 MÉTHODOLOGIE D'ESTIMATION DES BESOINS ET DU DÉFICIT DE FINANCEMENT NÉCESSAIRES À L'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE EN AFRIQUE

La valeur estimée des besoins et du déficit de financement qui permettront d'accélérer la transformation structurelle en Afrique est calculée sur la base de la méthodologie d'analyse comparative liée aux Objectifs de développement durable (ODD) développée par Gaspar et coll. (2019) et appliquée, entre autres, par Prady et Sy (2023). Pour cette section, la méthodologie quantifie le coût annuel de la réalisation d'une performance élevée en matière d'ODD dans les quatre domaines les plus directement concernés par la transformation structurelle (voir ci-dessous).

Pour chaque pays africain, le déficit de financement estimé correspond à la différence entre ce que le pays devrait dépenser pour atteindre le niveau actuel des dépenses des pays très performants et ce que le pays a réellement dépensé en 2023 (ou la dernière année disponible). Les pays très performants sont définis ici comme des pays en développement d'autres régions du monde et dont le score des indices des ODD est supérieur à 80 (sur un maximum de 100). Ces pays en développement non africains avaient un revenu national brut (RNB) par habitant inférieur à 13 846 USD en 2022. Étant donné que ces pays très performants servent de référence pour les pays africains, l'estimation des dépenses repose sur l'hypothèse d'une efficacité élevée de leur utilisation. Deux échéances sont utilisées comme années cibles : 2030 pour les ODD et 2063 pour l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

ODD 4 : Une éducation de qualité

L'éducation, considérée comme une infrastructure immatérielle, est un élément clé pour doter la main-d'œuvre actuelle et future de l'ensemble des compétences nécessaires à la transformation structurelle. Cette section utilise comme indicateur des efforts déployés par les gouvernements pour améliorer la qualité de l'éducation le montant de la dépense publique par étudiant et par niveau d'enseignement (primaire, secondaire et tertiaire). Pour chaque niveau d'enseignement, la méthodologie fixe la valeur des dépenses d'éducation

aux niveaux médians observés aujourd'hui dans d'autres pays en développement ayant des résultats élevés en matière d'éducation (score de l'indice de l'ODD 4 supérieur à 80). Ensuite, le besoin de financement de l'éducation de chaque pays africain est estimé en utilisant le coût variable des intrants clés référencés correspondants et la population scolarisable du pays pour chaque niveau d'éducation, avec des objectifs de taux de scolarisation de 100 % dans l'enseignement primaire et secondaire et de 50 % dans l'enseignement supérieur, conformément à l'objectif de l'ODD 4. Le déficit de financement de l'éducation est ensuite défini comme la différence entre le besoin de financement par élève et les dépenses publiques actuelles d'éducation par élève, multipliée par la population d'âge scolaire de chaque niveau d'éducation pour obtenir le déficit de financement total par niveau d'éducation pour le pays.

ODD 7 : Énergie

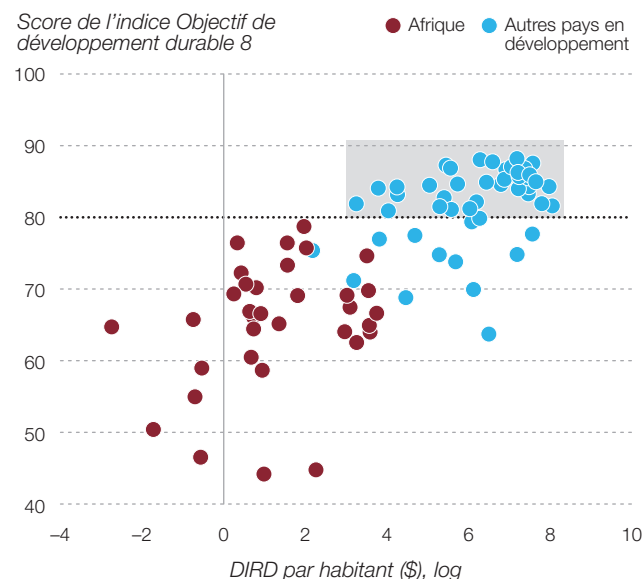
Le manque d'accès à une énergie abordable, fiable, durable et moderne pour tous empêche également le continent d'exploiter pleinement son potentiel de développement et d'accélérer sa transformation structurelle. Pour chaque pays, cette section estime donc le coût supplémentaire nécessaire pour assurer l'accès universel à l'électricité de la population projetée à chaque échéance, tout en supposant que la consommation d'électricité par habitant augmentera parallèlement à l'augmentation du PIB réel par habitant. La consommation médiane d'électricité par habitant (en kWh) projetée dans d'autres pays en développement dont l'indice de l'ODD 7 est supérieur à 80 % est ensuite appliquée comme variable d'intrant de référence que les pays africains devraient viser. Le coût associé aux besoins de financement et au déficit de financement dans le secteur de l'énergie est ensuite obtenu en multipliant le total correspondant de kWh par la moyenne mondiale pondérée du coût moyen annualisé de l'électricité (LCOE) de 0,126 USD⁷⁶ par kWh pour la période 2010–2021. Ce LCOE fait référence au coût de

production d'un kWh d'électricité à partir d'énergies renouvelables, dans le cas présent, la bioénergie, la géothermie, l'hydroélectricité, l'énergie solaire photovoltaïque, l'énergie éolienne terrestre et marine, et l'énergie solaire et inclus les investissements, les coûts fixes et variables d'exploitation et de maintenance (E&M) et les frais de combustibles. Bien que le LCOE ne reflète pas nécessairement le coût réel de la mise en place de l'infrastructure énergétique et de la distribution de l'électricité, il donne aux investisseurs et aux gouvernements une idée du coût de rentabilisation de leurs investissements, une fois les systèmes installés.

ODD 8: Productivité

Comme l'indique la cible 8.2 de l'ODD, la modernisation technologique et l'innovation sont indispensables à l'Afrique pour combler son déficit de productivité (indicateur permettant de mesurer les progrès réalisés en matière de transformation structurelle). Pour mesurer les efforts de modernisation technologique des pays et la capacité d'innovation nécessaire à l'amélioration de la productivité, ce chapitre utilise les dépenses intérieures brutes de recherche et développement (DIR&D) par habitant. L'exercice de comparaison est similaire à celui appliqué à l'éducation : les valeurs médianes des DIR&D par habitant observées aujourd'hui dans les pays en développement non africains sont calculées. Les besoins de financement pour accélérer la modernisation technologique et l'innovation sont calculés ensuite pour chaque pays africain en utilisant le coût médian de référence des DIR&D correspondant par habitant et la population du pays. Le déficit de financement est alors mesuré comme la différence entre les besoins de financement et le niveau actuel des DIR&D. On suppose que les DIR&D par habitant de chaque pays augmenteront en fonction du taux de croissance du PIB par habitant indiqué dans les « Perspectives de l'économie mondiale » du Fonds monétaire international (FMI). Étant donné que les projections actuelles du PIB par habitant (et donc le taux de croissance) du FMI vont jusqu'en 2029, le PIB par habitant a été supposé croître dans chaque pays au taux moyen des trois dernières années pour les années au-delà de 2029. Cette hypothèse permet de faciliter

FIGURE DE L'ANNEXE 2.2.1 Calcul des valeurs de référence pour les dépenses de R&D par habitant



Note: Les pays figurant dans le cadre du graphique et dont l'indice de l'ODD 8 est supérieur à 80 sont utilisés pour comparer le niveau des dépenses intérieures brutes en R&D (DIR&D) par habitant des pays africains aux pays compatibles dont les résultats de l'ODD 8 sont élevés.

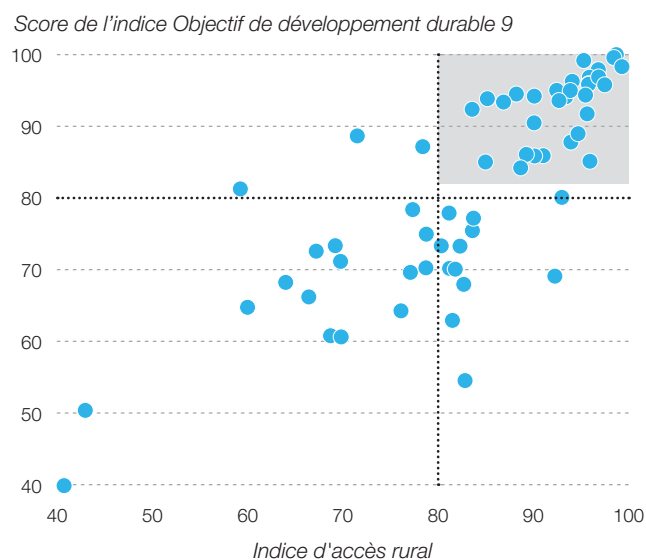
Source: Calculs des services de la Banque à partir de la base de données de Sachs et coll. (2023), de l'UNESCO et de la Banque mondiale.

l'approche et peut être adaptée au fur et à mesure que de nouvelles projections de croissance sont disponibles. La figure 2.2.1 de l'annexe illustre l'exercice d'étalonnage pour l'ODD 8.

ODD 9: Infrastructure

Les infrastructures matérielles, telles que les infrastructures de transport, sont essentielles à la transformation structurelle en facilitant, à moindre coût, la libre circulation de la main-d'œuvre entre les régions souffrant d'une pénurie (ou d'un excédent) de compétences et/ou d'opportunités économiques, mais aussi en permettant aux entreprises de prospérer dans les secteurs économiques présentant un fort avantage comparatif (PEA (2018)). Le réseau routier, en particulier, est l'infrastructure la plus fréquemment utilisée pour transporter des marchandises et des personnes à travers le continent, au moins 80 % des marchandises et 90 % des passagers⁷⁷. L'infrastructure routière de l'Afrique est donc l'un des principaux catalyseurs de la transformation structurelle.

FIGURE DE L'ANNEXE 2.2.2 Calcul des valeurs de référence de la densité du réseau routier



Note : Les pays figurant dans le cadre du graphique sont des pays en développement non africains ayant des performances élevées dans l'ODD 9 et sont représentés par l'indice ODD 9 et l'indice d'accès rural supérieurs à 80, utilisés pour mesurer le niveau de densité du réseau routier des pays africains et cohérent avec des performances élevées de l'ODD 9.

Source : Calculs des services de la Banque basés sur Gaspar et coll. (2019), Mikou et coll. (2019) et base de données de la Banque mondiale, CIA, NASA, et Sachs et coll. (2023).

Dans ce chapitre, seuls le réseau électrique (voir le point précédent) et le réseau routier sont pris en compte. Ces deux éléments sont parmi les plus critiques pour la transformation structurelle de l'Afrique, en complément à l'infrastructure des TIC comme moyen de mise en œuvre (ODD 17).

Pour l'infrastructure routière, la densité du réseau routier (rapport entre la longueur totale du réseau routier du pays, en km, et la superficie du pays, en km²) et l'indice d'accès rural (proportion de la population rurale vivant à moins de 2 km d'une route praticable en toute saison) sont utilisés comme variables d'entrée pour saisir l'état actuel de l'infrastructure routière d'un pays. Les valeurs de référence de ces variables d'entrée ont été calculées pour le sous-ensemble de pays en développement non africains ayant des performances élevées (score de l'indice ODD 9 et indice d'accès rural supérieurs à 80) (figure 2.2.2).

En utilisant les valeurs de référence et en tenant compte de la superficie de chaque pays, nous estimons le nombre de kilomètres de routes nécessaires pour rattraper d'ici 2030 ou 2063 la densité du réseau routier des pays pairs très performants. Les kilomètres de réseau supplémentaires nécessaires (ou déficit d'infrastructures routières) de chaque pays africain pour atteindre une performance élevée de l'ODD 9 et de l'indice d'accès rural, sont ensuite calculés comme la différence entre la densité routière médiane des pays pairs et la densité routière actuelle, multipliée par la superficie du pays (déduction faite des zones terrestres protégées)⁷⁸. Nous estimons ensuite le coût total des besoins et le déficit de financement correspondant en multipliant les kilomètres nécessaires estimés par le coût unitaire de construction/amélioration d'un kilomètre, fixé à un minimum de 500 000 USD, selon limi et coll. (2016). Pour tenir compte de la dépréciation, nous augmentons le coût total unitaire par kilomètre de 5 %, conformément à Gaspar et coll. (2019) et Prady et Sy (2023).

NOTES

1. <https://www.bcg.com/publications/2023/the-tide-has-changed-for-asset-managers>
2. <https://www.pwc.com/ng/en/press-room/global-assets-under-management-set-to-rise.html>
3. Tel qu'utilisé dans ce son contexte, *la richesse verte* est une expression dénotant «la valeur non mesurée du capital naturel de l'Afrique», tel que l'a fait valoir Dr. Adesina, Président du Groupe de la Banque africaine de développement. Voir <https://www.afdb.org/en/news-and-events/speeches/keynote-speech-dr-akinwumi-adesina-president-african-development-bank-group-40th-anniversary-guardian-newspapers-lagos-nigeria-28-november-2023-66327>.
4. Les pays qui ont réussi leur transition de faible revenu à revenu élevé ont généralement accompli une transformation structurelle. Cette dernière implique quatre caractéristiques principales : une baisse de la part de l'agriculture dans la production économique et l'emploi ; une hausse de l'activité économique urbaine dans l'industrie et les services modernes ; une migration des travailleurs agricoles de subsistance vers des milieux urbains ; et une transition démographique des taux de natalité et de décès qui conduit toujours à une accélération de la croissance démographique avant d'atteindre un nouvel équilibre.
5. Il s'agit au sens strict de la transformation structurelle, car le concept est souvent défini de manière à inclure l'urbanisation et la transition démographique qui accompagnent généralement la croissance économique (Timmer (2012)).
6. Fosu (1999) ; Smith (2021).
7. Iyoha (2000).
8. Adjei et coll. (2014).
9. Smith (2021).
10. McMillan et Harttgen (2014).
11. Le changement structurel est la réaffectation de l'activité économique entre l'agriculture, l'industrie et les services. Ce terme est parfois utilisé de manière interchangeable avec la «transformation structurelle» qui s'étend aux changements sociaux tels que les changements démographiques, les ajustements institutionnels et les modifications de structure sociale (voir Gollin et Kaboski (2023) pour les nouvelles formes de transformation structurelle).
12. Mensah et coll. (2023) ; McMillan et al. (2014).
13. McMillan et al. (2014).
14. Diao et coll. (2021) ; Kruse et coll. (2023).
15. Kaldor (1968) ; Haraguchi et al. (2017).
16. Hirschman (1958).
17. Rodrik (2016) ; (2022).
18. Rodrik (2013).
19. Diao et al. (2021) ; Baldwin et Forslid (2023).
20. GCA (2021).
21. Mbow et al. (2019).
22. Sen (2019).
23. Lopez et coll. (2023).
24. Caldera Sánchez et Röhn (2016).
25. McMillan et al. (2014).
26. Diao et coll. (2019).
27. Voir McMillan et Rodrik (2011).
28. Kruse et coll. (2023).
29. Diao et coll. (2021) ; Kruse et coll. (2023).
30. Cust et Zeufack (2023).
31. Kruse et coll. (2023).
32. Diao et coll. (2021).
33. Voir Fan et coll. (2023).
34. BAD (2023).
35. Toutes les valeurs utilisées pour calculer cette variable proviennent des Penn World Tables 10.1.
36. L'effet Balassa-Samuelson suggère qu'une augmentation des salaires dans le secteur des biens négociables d'une économie émergente entraînera également une hausse des salaires dans le secteur des biens non négociables (services) de cette économie.
37. McMillan et al. (2014) ; Mensah et coll. (2023).
38. Par exemple, Deininger et coll. (2014).
39. Rodrik (2022).
40. McMillan et Zeufack (2022).
41. Voir Weiss (2005) et Tasneem et Biswas (2016).
42. Shivakumar et coll. (2022).
43. Diao et coll. (2023).
44. Timmer (2012).
45. BAD (2021)a.
46. OCDE (2020).
47. Gollin et coll. (2016).
48. Voir, par exemple, Nayyar et coll. (2021).
49. Herrendorf et coll. (2022).
50. BEI (2021).
51. Nayyar et coll. (2021).
52. Voir, par exemple, Bento et Restuccia (2021).
53. CNUCED (2022).
54. Fan et coll. (2023).

55. US Bureau of Labor Statistics (2014) et Miglani (2023).
56. Pour une discussion sur ces différences d'agrément, voir Gollin et coll. (2021).
57. Par exemple, Gollin et Kaboski (2024).
58. Barrett et coll. (2022).
59. La classification actuelle des pays par niveau de revenu de la Banque mondiale est utilisée : les pays en développement sont définis comme ceux dont le revenu national brut (RNB) par habitant est inférieur à 13 846 USD, les pays à revenu élevé étant ceux dont le RNB par habitant est égal ou supérieur à 13 846 USD.
60. BAD (2018).
61. Il est supposé que les pays africains visent des taux de scolarisation de 100 % pour l'enseignement primaire et secondaire (avec six années d'enseignement chacun) et de 50 % pour l'enseignement supérieur (Gaspar et al. (2019)).
62. BAD (2020).
63. CNUCED (2019).
64. Voir USAID (2023) pour plus de détails sur le calcul de la capacité fiscale.
65. BAD (2021)b.
66. Cette valeur représente le 95^{ème} percentile du ratio d'efficience de la TVA dans d'autres pays en développement.
67. <https://am.afdb.org/en/programme/thematic-knowledge-event-2-harnessing-natural-capital-finance-climate-and-green-growth>
68. AIE (2023).
69. La République démocratique du Congo domine le marché mondial du cobalt avec plus de 70 % de la production mondiale et environ 50 % des réserves mondiales prouvées. Parmi les autres producteurs de minéraux critiques, citons l'Afrique du Sud, le Gabon et le Ghana, qui représentent ensemble plus de 60 % de la production mondiale de manganèse.
- La Guinée (bauxite), le Mali (lithium), le Mozambique (graphite), la Zambie (cuivre) et le Zimbabwe (nickel et platine) sont prêts à profiter de ce boom minier (FMI (2023)).
70. CNUCED (2018)
71. Les principales catégories de recettes non fiscales sont les suivantes : (i) les subventions des gouvernements étrangers ou des organisations internationales (aide budgétaire, aide alimentaire, transferts de capitaux, transferts courants, subventions de projets, subventions de programmes, allègement de la dette internationale, etc.); (ii) les loyers et redevances (telles que les redevances pétrolières ou minières); (iii) les autres revenus de la propriété (intérêts, dividendes et autres retours sur investissement de l'État); (iv) les ventes de biens et de services (incluant certains frais administratifs); (v) les amendes et pénalités (y compris les amendes et pénalités dues à des infractions fiscales) et (vi) les recettes diverses et non identifiées (recettes non fiscales qui ne peuvent pas être classées dans les autres catégories).
72. Kiaga et Leung (2020)
73. Monye et Abang (2021)
74. <https://www.bcg.com/publications/2023/the-tide-has-changed-for-asset-managers>
75. <https://www.pwc.com/ng/en/press-room/global-assets-under-management-set-to-rise.html>
76. IRENA (2023).
77. BAD (2014).
78. Les zones terrestres protégées sont des zones totalement ou partiellement protégées d'au moins 1 000 hectares et identifiées par les autorités nationales, telles que les réserves scientifiques à accès public limité, les parcs nationaux, les monuments naturels, les réserves naturelles ou les sanctuaires de faune et de flore, les paysages protégés et les zones gérées principalement en vue d'une utilisation durable.

RÉFÉRENCES

- Acevedo, S., M. Mrkaic, N. Novta, E. Pugacheva et P. Topalova (2020). « *The Effects of Weather Shocks on Economic Activity: What are the Channels of Impact?* » *Journal of Macroeconomics* 65 : 103207.
- Adjei, P., P. O. Kyei, et K. Afriyie (2014). « *Global Economic Crisis and Socio-Economic Vulnerability: Historical Experience and Lessons from the “Lost Decade” for Africa in the 1980s.* » *Ghana Studies* 17 : 39–61.
- AIÉ (Agence internationale de l'énergie) (2023). « *Critical Minerals Market Review 2023* » Paris : Agence internationale de l'énergie
- BAD (Banque africaine de développement) (2014). « *Tracking Africa's Progress in Figures.* » Abidjan, Côte d'Ivoire : Banque africaine de développement. https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/Tracking_Africa%E2%80%99s_Progress_in_Figures.pdf.
- BAD (Banque africaine de développement) (2018). « *African Economic Outlook 2018: Infrastructure and Its Financing.* » Abidjan, Côte d'Ivoire : Banque africaine de développement.
- BAD (Banque africaine de développement) (2020). « *Development Perspectives on Special Agro-Industrial Processing Zones (SAPZ): Lessons from Experiences.* » Abidjan, Côte d'Ivoire : Banque africaine de développement.
- BAD (Banque africaine de développement) (2021)a. « *Development Perspectives on Special Agro-Industrial Processing Zones (SAPZ): Lessons from Experiences.* » Abidjan, Côte d'Ivoire : Banque africaine de développement.
- BAD (Banque africaine de développement) (2021)b. « *African Economic Outlook 2021: From Debt Resolution to Growth: The Road Ahead for Africa.* » Abidjan, Côte d'Ivoire : Banque africaine de développement.
- BAD (Banque africaine de développement) (2023). « *Africa's Macroeconomic Performance and Outlook, January 2024 Edition.* » Abidjan, Côte d'Ivoire : Banque africaine de développement.
- Baldwin, R. et R. Forslid. 2023. « *Globotics and Development: When Manufacturing Is Jobless, and Services Are Tradeable.* ». *World Trade Review* 22 (3–4) : 302–311.
- Banque mondiale (2023). « *Privatizing Growth: A Country Economic Memorandum for the United Republic of Tanzania.* ». Washington, DC : Banque mondiale.
- Barrett, C. B., T. Reardon, J. Swinnen et D. Zilberman (2022). « *Agri-food Value Chain Revolutions in Low- and Middle-Income Countries.* ». *Journal of Economic Literature* 60 (4) : 1316–77.
- BEI (Banque européenne d'investissement) (2021). « *Finance in Africa: For Green, Smart and Inclusive Private Sector Development.* ». Luxembourg : Banque européenne d'investissement.
- BEI (Banque européenne d'investissement) (2023). « *Finance in Africa—Uncertain Times, Resilient Banks: African Finance at a Crossroads.* ». Luxembourg : Banque européenne d'investissement.
- Bento, P., et D. Restuccia (2021). « *On Average Establishment Size across Sectors and Countries.* ». *Journal of Monetary Economics* 117 : 220–242.
- Bureau américain des statistiques du travail (2014). « *Explaining the 30-year Shift in Consumer Expenditures from Commodities to Services, 1982–2012.* ». *Monthly Labor Review*, avril (2014), Washington, DC.
- Caldera Sánchez, A., et O. Röhn (2016). « *How Do Policies Influence GDP Tail Risks?* » OECD Economics Department Working Papers 1339, OECD Publishing, Paris.
- CNUCED (Organisation des Nations unies pour le commerce et le développement) (2018). « *Harnessing Frontier Technologies for Sustainable Development.* ». Genève : CNUCED.
- CNUCED (Organisation des Nations unies pour le commerce et le développement) (2019). « *Least Developed Countries Report 2019: The Present and Future of External Development Finance—Old Dependence, New Challenges.* » Genève : CNUCED.
- CNUCED (Organisation des Nations unies pour le commerce et le développement) (2022). « *Economic Development in Africa Report 2022: Rethinking the Foundations of Export Diversification in Africa—The Catalytic Role of Business and Financial Services.* » New York et Genève : CNUCED.
- Cust, J., et A. Zeufack (eds.). 2023. « *Africa's Resource Future: Harnessing Natural Resources for Economic Transformation during the Low-Carbon Transition.* ». Forum pour le développement de l'Afrique. Washington, DC : Banque mondiale.
- Dappe, M. H. et M. Lebrand (2023). « *Infrastructure and Structural Change in Africa.* ». *Revue économique de la Banque mondiale*, lhæ002.
- Deininger, K., S. Jin, F. Xia et J. Huang (2014). « *Moving off the Farm: Land Institutions to Facilitate Structural*

- Transformation and Agricultural Productivity Growth in China*». *World Development* 59 : 505–520.
- Diao, X., M. Ellis, M. McMillan et D. Rodrik (2021). «*Africa's Manufacturing Puzzle: Evidence from Tanzanian and Ethiopian Firms*». Document de travail 28344, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Diao, X., M. McMillan, et D. Rodrik (2019). «*The Recent Growth Boom in Developing Economies: A Structural-Change Perspective*». Dans M. Nissanke et J. A. Ocampo (eds.), «*The Palgrave Handbook of Development Economics: Critical Reflections on Globalization and Development*». Palgrave Macmillan.
- Erumban, A. A., et G. J. De Vries (2021). «*Industrialization in Developing Countries: Is It Related to Poverty Reduction?*» UNU-WIDER (2021)/112–9, Helsinki.
- Fan, T., M. Peters et F. Zilibotti (2023). «*Growing Like India. The Unequal Effects of Service-Led Growth*». *Econometrica* 91 (4) : 1457–1494.
- FMI (Fonds monétaire international) (2023). «*Digging for Opportunity: Harnessing Sub-Saharan Africa's Wealth in Critical Minerals*». Dans *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne – Une reprise timide et coûteuse*. Washington, DC : Fonds monétaire international.
- Foltz, J. et C. Jing (2023). «*Can the Service Sector Lead Structural Transformation in Africa? Evidence from Cote d'Ivoire*», document de travail non publié, Université du Wisconsin, Madison.
- Fosu, A. K. 1999. «*The External Debt Burden and Economic Growth in the 1980s: Evidence from Sub-Saharan Africa*». *Revue canadienne d'études du développement* 20 (2) : 307–318.
- Gaspar, V., D. Amaglobeli, M. Garcia-Escribano, D. Prady et M. Soto (2019). «*Fiscal Policy and Development: Human, Social and Physical Investment for the SDGs*». IMF Staff Discussion Note 19/03, Fonds monétaire international, Washington, DC.
- GCA (Centre mondial pour l'adaptation) (2021). «*State and Trends in Adaptation Report 2021: How Adaptation Can Make Africa Safer, Greener and More Prosperous in a Conference edition Warming World*». Rotterdam, Pays-Bas : GCA.
- Goldberg, P. K., et T. Reed (2023). «*Presidential Address: Demand-Side Constraints in Development. The Role of Market Size, Trade, and (In) Equality*». *Econometrica* 91 (6) : 1915–1950.
- Gollin, D., M. Kirchberger et D. Lagakos (2021). «*Do Urban Wage Premia Reflect Lower Amenities? Evidence from Africa*». *Journal of Urban Economics* 121 : 103301.
- Gollin, D., et J. P. Kaboski (2023). «*New Views of Structural Transformation: Insights from Recent Literature*». Document de travail 31905, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Haraguchi, N., C. F. C. Cheng, et E. Smeets (2017). «*The Importance of Manufacturing in Economic Development: Has This Changed?*» *World Development* 93 : 293–315.
- Herrendorf, B., et T. Schoellman (2018). «*Wages, Human Capital, and Barriers to Structural Transformation*. *American Economic Journal: Macroeconomics* 10 (2) : 1–23.
- Herrendorf, B., R. Rogerson et Á. Valentinyi (2022). «*New Evidence on Sectoral Labor Productivity: Implications for Industrialization and Development*», Working Paper Series 29834.
- Hirschmann, A. O. 1958. «*The Strategy of Economic Development*». New Haven, CT : Yale University Press.
- limi, A., A. Farhad, E. C. Anderson, A. S. Diehl, L. Maiyo, T. Peralta-Quirós, et K. S. Rao (2016). «*New Rural Access Index: Main Determinants and Correlation to Poverty*». Document de travail de recherche sur les politiques de la Banque mondiale 7876, Banque mondiale, Washington, DC.
- IRENA (Agence internationale pour les énergies renouvelables) (2023). «*Renewable Power Generation Costs in 2022*». Abu Dhabi, Émirats arabes unis : Agence internationale pour les énergies renouvelables.
- Iyoha, M. 2000. «*An Econometric Analysis of External Debt and Economic Growth in Sub-Saharan African Countries*». Dette extérieure et fuite des capitaux en Afrique subsaharienne, 160–209. Washington, DC : Fonds monétaire international.
- Kaldor, N. 1968. «*Productivity and Growth in Manufacturing Industry: A Reply*». *Economica* 35 (140) : 385–391.
- Kiaga, A. et V. Leung (2020). «*The Transition from the Informal to the Formal Economy in Africa*», Background paper No.4 for the GEPR Chapter 5 «*The transition to formality: Comparing policy approaches in Africa, Asia and Latin America*», OIT.
- Kruse, H., E. Mensah, K. Sen et G. de Vries (2023). «*A Manufacturing (Re)Naissance? Industrialization in the Developing World*». *Revue économique du FMI* 71 : 439–473.
- Lewis, W. A. 1954. «*Economic Development with Unlimited Supplies of Labour*». *The Manchester School* 22 (2) : 139–191.

- Lopez, L. E. M., N. Packham et U. Walther (2023). « *The Effect of Governance Quality on Future Economic Growth: An Analysis and Comparison of Emerging Market and Developed Economies*. ». *SN Business & Economics* 3 : 108.
- Los, B., M.P. Timmer, et G.J. de Vries (2016). « *Tracing Value-added and Double Counting in Gross Exports: Comment*. » *American Economic Review* 106 : 1958–66.
- Martins, P. M (2019). « *Structural Change: Pace, Patterns, and Determinants*. » *Revue d'économie du développement* 23 (1) : 1–32.
- Mbow, C., C. Rosenzweig, L.G. Barioni, et coll. (2019). « *Food Security* ». Dans P.R. Shukla, J. Skea, E. Calvo Buendia, et coll. (eds.), *Climate Change and Land: An IPCC Special Report on Climate Change, Desertification, Land Degradation, Sustainable Land Management, Food Security, and Greenhouse Gas Fluxes in Terrestrial Ecosystems*. https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/4/2022/11/SRCCL_SPM.pdf.
- McMillan, M., et K. Harttgen (2014). « *What Is Driving the African Growth Miracle ?* » Document de travail 20077, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- McMillan, M., et D. Rodrik (2011). « *Globalization, Structural Change, and Productivity Growth* ». Document de travail 17143, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- McMillan, M., D. Rodrik et I. Verdusco-Gallo (2014). « *Globalization, Structural Change and Productivity Growth, with an Update on Africa* ». *World Development* 63 : 11–24.
- McMillan, M., et A. Zeufack (2021). « *Labor Productivity Growth and Industrialization in Africa* ». Document de travail 29570, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Mensah, J. T., G. Adu, A. Amoah, K. K. Abrokwa, et J. Adu (2016). « *What Drives Structural Transformation in Sub-Saharan Africa ?* » *Revue africaine de développement* 28 (2) : 157–169.
- Mensah, E. B., S. Owusu et N. Foster-McGregor (2023). « *Productive Efficiency, Structural Change, and Catch-up within Africa* ». *Structural Change and Economic Dynamics*, 78–100.
- Mensah, E., S. Owusu, N. Foster-McGregor et A. Szirmai (2023). « *Structural Change, Productivity Growth and Labor Market Turbulence in Sub-Saharan Africa* ». *Journal of African Economies* 32 (3) : 175–208.
- Mensah, E. B., et G. J. de Vries (2023). « *The Role of Exports for Income and Job Creation in Sub-Saharan African Countries: New Evidence Using the Africa Supply and Use Tables Database*. ». Mémoire de recherche GGDC 197.
- Miglani, J (2023). « *US Consumer Spending in 2022: 10 Insights From US BEA PCE Data Analysis* ». <https://www.forrester.com/blogs/us-consumer-spending-in-2022-10-insights-from-us-bea-pce-data-analysis/>.
- Mikou, M., J. Rozenberg, E. Koks, C. Fox, T.P. Quiros (2019). « *Assessing Rural Accessibility and Rural Roads Investment Needs Using Open Source Data*. » Document de travail de recherche sur les politiques de la Banque mondiale 8746, Banque mondiale, Washington, DC.
- Monye, J. et O. Abang (2021). « *Taxing the Informal Sector: Nigeria's Missing Goldmine* ». Disponible à l'adresse : <https://news.bloombergtax.com/daily-tax-report-international/taxing-the-informal-sector-nigerias-missing-goldmine> [consulté en 2024].
- Nayyar, G., M. Hallward-Driemeier, et E. Davies (2021). « *At Your Service? The Promise of Services-led Development*. ». Washington, DC : Banque mondiale.
- Ndubuisi, G. O., S. Owusu, R. K. Asiana et E. K. Avenyo (2023). « *Drivers of Services Sector Growth Acceleration in Developing Countries* ». Document de travail WIDER 2023/87, UNU-WIDER, Helsinki.
- Newfarmer, R., J. Page, et F. Tarp (eds) (2018). « *Industries without Smokestacks: Industrialization in Africa Reconsidered*. » Oxford, Royaume-Uni : Oxford University Press.
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) (2020). « *Ethiopian Intermediary Cities and their Roles for Rural Development* ». Dans *Rural Development Strategy Review of Ethiopia: Reaping the Benefits of Urbanisation*. Paris : Éditions de l'OCDE.
- Prady, D., et M. Sy (2023). « *The Spending Challenge for Reaching the SDGs in Sub-Saharan Africa* ». *The European Journal of Development Research* 35 : 1102–1126.
- Rodrik, D. 2008. « *The Real Exchange Rate and Economic Growth* ». *Brookings Papers on Economic Activity*, Brookings Institution, Washington, DC.
- Rodrik, D. 2011. « *The Manufacturing Imperative* ». Project Syndicate, disponible à l'adresse <https://www.project-syndicate.org/commentary/the-manufacturing-imperative>.
- Rodrik, D (2013). « *Unconditional Convergence in Manufacturing* ». *The Quarterly Journal of Economics* 128 (1) : 165–204.

- Rodrik, D (2016). «*Premature Deindustrialization*». *Journal of Economic Growth* 21 : 1–33.
- Rodrik, D (2022). «*Prospects for Global Economic Convergence under New Technologies*». In Z. Qureshi, D. Autor, K. Basu, Z. Qureshi, et D. Rodrik (eds.), «*An Inclusive Future? Technology, New Dynamics, and Policy Challenges*». Washington, DC : Brookings Institution, Global Forum on Democracy and Technology.
- Rwanda Development Board. (2021). «*Annual Report 2021: Charting the Path to Economic Recovery*», RDB : Kigali. <https://rdb.rw/reports/annual-report-2021.pdf>.
- Sachs, J. D., G. Lafortune, G. Fuller et E. Drumm (2023). «*Implementing the SDG Stimulus. Sustainable Development Report 2023*» Paris : SDSN ; Dublin : Dublin University Press.
- Sen, K (2019). «*Structural Transformation around the World: Patterns and Drivers*». *Asian Development Review* 36 (2) : 1–31.
- Shivakumar, S. X., G. Arcuri et C. Wessner (2022). «*The Great Rewiring: How Global Supply Chains Are Reacting to Today's Geopolitics*». Center for Strategic and International Studies, 25 juillet. <https://www.csis.org/analysis/great-rewiring-how-global-supply-chains-are-reacting-todays-geopolitics>.
- Smith, G (2021). «*African Debt Crises of the 1980s and 1990s*». Dans «*Where Credit is Due: How Africa's Debt Can Be a Benefit, Not a Burden*». Oxford, UK : Oxford University Press.
- Stiglitz, J. E (2018). «*From Manufacturing-Led Export Growth to a Twenty-First-Century Inclusive Growth Strategy: Explaining the Demise of a Successful Growth Model and What to Do About It*», Document de travail WIDER (2018)/176.
- Stiglitz, J. E (2021). «*From Manufacturing-Led Export Growth to a Twenty-First Century Inclusive Growth Strategy: Explaining the Demise of a Successful Growth Model and What to Do about It*». Dans C. Gradín, M. Leibbrandt, et F. Tarp (eds.), «*Inequality in the Developing World*». Oxford, UK : Oxford University Press.
- Świącki, T (2017). «*Determinants of Structural Change*». *Review of Economic Dynamics* 24 : 95–131.
- Tasneem, S., et R. Biswas (2016). «*Role of Cottage Industry in the Economic Development of Bangladesh: An Empirical Study*». *European Journal of Business and Innovation Research* 4 (3) : 73–87.
- Timmer, P. C (2012). «*The Mathematics of Structural Transformation*». Dans P. Timmer, M. McMillan, O. Badiane, D. Rodrik, H. Binswanger-Mkhize, et F. Wouterse (eds.), «*Patterns of Growth and Structural Transformation in Africa: Trends and Lessons for Future Development Strategies*». Washington, DC : IFPRI.
- USAID (Agence des États-Unis pour le développement international) (2023). «*Collecting Tax Database*». Note technique, USAID, Washington, DC. <https://s3.amazonaws.com/files.devdata.devtechlab.com/Collecting+Taxes+Database/Collecting+Taxes+Database+Technical+Note.pdf>.
- van Neuss, L (2019). «*The Drivers of Structural Change*». *Journal of Economic Surveys* 33 (1) : 309–349.
- Weiss, J. 2005. «*Export Growth and Industrial Policy: Lessons from the East Asian Miracle Experience*». ADBI Discussion Paper 26, Institut de la Banque asiatique de développement, Tokyo.

FINANCEMENT DE LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE EN AFRIQUE : LA NÉCESSITÉ DE RÉFORMER L'ARCHITECTURE FINANCIÈRE MONDIALE

3

MESSAGES CLÉS

- **Depuis les années 1970, les institutions financières multilatérales, telles que les institutions internationales de Bretton Woods – la Banque mondiale, le Fonds monétaire international (FMI) et d'autres institutions mondiales – ont, collectivement et individuellement, joué un rôle essentiel dans le financement du développement.** Elles ont soutenu les pays lors des grandes difficultés économiques qui ont frappé le monde, telles que la crise de la dette latino-américaine du début des années 1980, la crise de la dette africaine des années 1980 et 1990, la crise financière asiatique de la fin des années 1990, la crise financière mondiale de 2007–2009 et la récente pandémie de COVID-19 en 2020–2021, pour n'en citer que quelques-unes. Ils ont également soutenu les efforts de relance économique en Afrique et dans d'autres régions en développement en menant des actions de réponse globale en temps de crise. Parmi les exemples récents, on peut citer l'Initiative de suspension du service de la dette (ISSD), le cadre commun du G20 pour le traitement de la dette et l'allocation par le FMI de l'équivalent de 650 milliards d'USD en droits de tirage spéciaux (DTS). Cette dernière dotation en DTS visait à atténuer les difficultés budgétaires et de balance des paiements auxquelles plusieurs pays en développement ont dû faire face pendant la pandémie.
- **Même si le multilatéralisme et les institutions internationales de financement du développement ont montré leur utilité, il subsiste des points faibles.** La croissance mondiale toujours atone et les crises économiques et financières récurrentes. L'accroissement des inégalités dans le monde et la persistance des privations humaines dues à la pauvreté, à la faim, aux conflits et à la fragilité. Les défis croissants posés à un régime commercial mondial ouvert. Et les risques omniprésents de pandémies, de catastrophes naturelles, de changement climatique et de tensions géopolitiques. Tous ces éléments suggèrent qu'il est possible de faire davantage pour concrétiser les idéaux ayant donné naissance à ces institutions. Le répit qu'elles offrent en temps de crise est souvent de courte durée, et à moyen terme, de sorte qu'on voit souvent réapparaître les tendances à la baisse des fondamentaux économiques et des risques. La crise de la tequila au Mexique en 1994 et la chute des actifs en 2013 après le durcissement de la politique monétaire de la Réserve fédérale américaine à la suite de la crise financière mondiale en sont d'excellents exemples. Le même scénario se joue désormais, dans la période post-COVID-19.
- **Aujourd'hui, l'ampleur et la nature des défis ont donné lieu à des crises régionales, nationales et communautaires.** Or, les institutions mondiales sont mal équipées

pour faire face rapidement à ce type de crises. Comment améliorer la capacité collective et l'efficacité du multilatéralisme et des institutions financières mondiales à répondre durablement aux chocs mondiaux de notre époque ? En étudiant les évolutions des défis liés aux « biens communs mondiaux » auxquels le monde est confronté aujourd'hui, en matière de pandémies et de changement climatique. En examinant les changements dans les conflits et tensions géopolitiques. Et en se penchant sur les liens et dépendances dans les chaînes de valeur et économies mondiales, dans la mesure où la gestion de la politique économique s'étend désormais au-delà des frontières nationales. Les outils nationaux de gestion des politiques, tels que la politique monétaire nationale pour lutter contre l'inflation, sont de plus en plus affaiblis par les chocs extérieurs.

- **En outre, l'architecture financière mondiale (AFM) et le système multilatéral actuels ne fournissent pas suffisamment de ressources en temps voulu ni à une échelle suffisante pour atteindre les objectifs de développement nationaux et mondiaux en Afrique, y compris les objectifs de développement durable (ODD) et l'Agenda 2063 de l'Union africaine.** Ni le secteur public, ni le secteur privé, tels qu'ils sont actuellement constitués, n'ont été en mesure d'affecter suffisamment de ressources aux besoins de financement du développement de l'Afrique. Le système actuel complique l'accès au financement du développement pour les pays africains, et celui-ci est très coûteux. Le coût élevé des emprunts souverains de ces pays par rapport à ceux des pays d'autres régions du monde fragilise souvent leur dette. La structure et l'échelle de l'architecture mondiale actuelle de financement du climat étant le reflet de l'AFM actuelle, il est donc difficile pour les pays africains les plus vulnérables d'exploiter leur potentiel de résilience climatique. Cette architecture de financement du climat est compliquée et mal définie, mal alignée sur les vulnérabilités et les risques climatiques, et

n'a pas été en mesure de mettre à disposition suffisamment de ressources pour mettre en œuvre les contributions déterminées au niveau national des pays africains.

- **Les gouvernements africains sont confrontés à des coûts de financement plus élevés sur les marchés internationaux des capitaux comparés aux économies avancées et émergentes, en raison de la perception du risque et de la mauvaise évaluation de leur dette souveraine par les investisseurs internationaux, due à des notations de crédit subjectives.** En 2021, les euro-obligations souveraines africaines ont été émises avec des rendements supérieurs à 5 % et, dans 40 % des cas, des rendements supérieurs à 8 %. En revanche, le rendement moyen des obligations souveraines des économies avancées était de 1,1 % et celui des économies de marché émergentes de 4,9 %. On estime que les pays africains paient 500 % d'intérêt de plus lorsqu'ils empruntent sur les marchés financiers internationaux que lorsqu'ils empruntent auprès de la Banque mondiale ou d'autres banques multilatérales de développement telles que la Banque africaine de développement.
- **Pour mieux répondre aux aspirations des pays en matière de développement, il est urgent de réformer la gouvernance institutionnelle des institutions multilatérales afin de rendre les instruments de la gouvernance financière mondiale plus souples, plus inclusifs et plus réactifs.** Pour répondre à l'ampleur et à la portée des défis mondiaux, les institutions financières mondiales doivent financer davantage le développement : les montants ne doivent plus se chiffrer en milliards, mais en milliers de milliards de dollars. Pour atteindre l'ampleur requise, il faudra une collaboration étroite entre les secteurs public et privé à tous les niveaux – mondial, régional et national – ainsi que des mécanismes de financement novateurs permettant de mobiliser toutes sortes de ressources. La Banque mondiale, le FMI

et les banques régionales de développement doivent collaborer davantage et déployer leur capital-risque de manière plus innovante afin de mobiliser des capitaux privés à grande échelle. Il est également urgent de réformer l'AFM pour la rendre plus souple et adaptée à une restructuration ordonnée de la dette.

Ce besoin de réforme est particulièrement évident en Afrique, où la population vivant encore dans l'extrême pauvreté est estimée à environ 34 %, où les vulnérabilités de la dette augmentent, où le bénéfice du commerce international reste en deçà des attentes, et où les impacts du changement climatique, auquel le continent n'a pas contribué, coûtent chaque année 5 à 15 % de croissance du PIB par habitant. En outre, le traitement de la dette en Afrique, en particulier en dehors des processus du Club de Paris, s'est fait de manière désordonnée et laborieuse, avec de lourdes conséquences économiques.

Selon les Nations unies, l'AFM présente des lacunes, des inégalités et des inefficacités, notamment en raison de l'allocation disproportionnée de fonds d'urgence aux pays en développement, même lorsque ces fonds existent déjà, comme c'était le cas lors de la pandémie de COVID-19 et les hausses des prix des denrées alimentaires. À cela s'ajoutent des coûts d'emprunt plus élevés pour les pays en développement, même après avoir ajusté pour les risques, un sous-investissement dans les biens publics mondiaux, en particulier dans l'action climatique et la préparation aux pandémies, la volatilité des marchés de capitaux avec des crises financières mondiales récurrentes, et une architecture fiscale internationale moins transparente qui favorise la fraude et l'évasion fiscales à l'échelle mondiale. Le G20 a également constaté la nécessité de réformer l'AFM. Le rapport 2018 du Groupe de personnalités éminentes sur la gouvernance financière mondiale, commandité par le G20, a recommandé des réformes de l'AFM et de la gouvernance des institutions financières internationales (IFI) afin de promouvoir la stabilité économique et la croissance durable.¹ Le rapport souligne l'importance de veiller à

ce que les IFI contribuent à la croissance et au développement de l'Afrique. Il affirme que « pour infléchir le cours de l'histoire, nous devons réussir en Afrique, où les défis liés à la pauvreté, à la démographie et à l'environnement sont les plus importants, tout comme les possibilités pour le continent de contribuer à la croissance mondiale et aux biens communs de la planète ».²

- **Compte tenu de leurs structures de membres, les banques multilatérales de développement et les institutions financières – Banque mondiale, FMI, BAD et autres banques régionales de développement – sont les mieux placées pour diriger les efforts mondiaux et régionaux visant à mobiliser et à allouer des ressources à grande échelle pour la réalisation des ODD dans les pays en développement et pour relever les défis des biens communs mondiaux.**

Cependant, leurs structures de gouvernance (modèles d'actionnariat et systèmes de vote pondérés) et l'ampleur des ressources dont elles disposent affectent souvent la rapidité et l'ampleur des flux financiers vers les pays qui ont le plus besoin de financement, comme on a pu le constater dans le cas des réponses au COVID-19. L'accès aux financements d'urgence a été largement biaisé en faveur des économies développées qui en avaient le moins besoin. Par exemple, sur les 650 milliards de dollars de DTS émis par le FMI en 2021 pour aider les pays à surmonter les impacts de la pandémie, l'Afrique a reçu 33 milliards de dollars, soit 4,5 % de l'enveloppe totale disponible. En outre, sur les 17 000 milliards de dollars (soit 19 % du PIB mondial) déployés sous forme de mesures fiscales pour lutter contre la pandémie en 2020–2021, la part de l'Afrique n'était que de 89,5 milliards de dollars (0,5 %). On observe les mêmes tendances au niveau de l'échelle et des flux du financement du climat par l'architecture financière mondiale, qui n'est pas alignée, par exemple, sur la vulnérabilité climatique et le développement du marché volontaire du carbone.

Compte tenu de leurs structures de membres, les banques multilatérales de développement et les institutions financières sont les mieux placées pour diriger les efforts mondiaux et régionaux visant à mobiliser et à allouer des ressources à grande échelle pour la réalisation des Objectifs de développement durable dans les pays en développement et pour relever les défis des biens communs mondiaux

Le continent doit tirer parti des opportunités nationales et des éléments positifs déjà présents dans l'architecture financière mondiale actuel

- **Des mesures s'avèrent nécessaires pour renforcer les institutions mondiales, régionales et nationales, ainsi que les accords de subsidiarité entre les institutions mondiales et régionales, afin d'accroître la réactivité face à des défis de développement de plus en plus complexes en Afrique et ailleurs dans le monde en développement.** Le multilatéralisme, y compris ses institutions de financement du développement, s'est transformé au fil des décennies en plusieurs niveaux de gouvernance. Des changements profonds sont symbolisés par le rôle croissant des banques régionales de développement telles que la BAD, la Banque asiatique de développement, la Banque islamique de développement, la Banque de développement de l'Amérique latine et la Banque interaméricaine de développement. La plupart des pays sont membres de ces organisations régionales, avec parfois des doublons. Ces banques peuvent renforcer l'efficacité multilatérale en partageant les charges, en échangeant des informations et de bonnes pratiques, en renforçant les capacités et en augmentant la légitimité grâce à des résultats politiques positifs.
- **Les recommandations spécifiques aux institutions financières multilatérales, dans le but de mobiliser des ressources pour la transformation structurelle de l'Afrique à grande échelle, comprennent le recyclage des DTS par le biais des BMD, la mise en œuvre des réformes de l'adéquation des fonds propres des BMD et la réforme des méthodes de notation de crédit.** Si elles sont mises en œuvre, les réformes proposées pourraient accroître considérablement le financement de la transformation structurelle de l'Afrique et permettre au continent d'atteindre un niveau de développement économique plus élevé. Le réacheminement des DTS vers les BMD pourrait accroître le financement de l'Afrique d'environ 46,2 milliards de dollars par an au cours des dix prochaines années si les recommandations de l'initiative de Bridgetown – à savoir réacheminer 100 milliards

de dollars vers les BMD – sont mises en œuvre. Les réformes du cadre d'adéquation des fonds propres des BMD proposées par le G20 pourraient accroître le financement de l'Afrique de 5,2 milliards de dollars supplémentaires par an. En outre, l'Afrique pourrait économiser jusqu'à 44 milliards de dollars d'arriérés de dette accumulés si la politique de prêts du FMI en cas d'arriérés est pleinement mise en œuvre. L'Afrique pourrait également économiser jusqu'à 74 milliards de dollars par an en paiements d'intérêts si le système mondial de notation de crédit était plus équitable et basé sur les fondamentaux. Collectivement, ces initiatives pourraient garantir 169,4 milliards de dollars par an en financement du développement, soit environ 42 % du déficit de financement annuel estimé à 402,2 milliards de dollars pour accélérer la transformation structurelle de l'Afrique.

Des recommandations clés sur ce que les pays doivent faire pour lutter contre le changement climatique et tirer parti du secteur privé pour les transitions vertes ont déjà été mises en évidence dans les Perspectives économiques en Afrique 2022 et 2023 de la BAD.³ Le chapitre 2 du présent rapport présente les principales politiques susceptibles de favoriser la transformation structurelle des pays africains, même si l'AFM évolue.

- **Toutefois, même si la mise en œuvre des réformes suivantes de l'AFM pourrait débloquer des capitaux substantiels pour la transformation structurelle en Afrique, elles ne doivent pas être considérées comme une panacée.** Le continent doit également tirer parti des opportunités nationales et des éléments positifs déjà présents dans l'actuel AFM.
- 1. **Accélérer et augmenter le financement concessionnel à faible coût pour le développement de l'Afrique**, en (i) réacheminant les DTS; (ii) réapprovisionnant de manière saine les guichets concessionnels de la BAD (le Fonds africain de développement) et de la Banque mondiale (l'Association internationale de développement); (iii)

réformant la gouvernance fiscale mondiale pour la rendre plus transparente et plus inclusive; (iv) maximisant la capacité de financement des BMD en mettant en œuvre la réforme du cadre d'adéquation des fonds propres et le triple programme du G20; et (v) améliorant l'ampleur du financement et la transparence des créanciers bilatéraux.

- *Réformer l'architecture de la dette mondiale pour la rendre plus transparente, plus souple, plus accessible et plus abordable pour les pays en développement* en (i) concevant des solutions fondées sur le marché pour les euro-obligations non viables; (ii) accordant un allègement de la dette pour libérer des ressources pour les actions climatiques; (iii) examinant les propositions visant à créer une autorité de la dette souveraine et un système d'insolvabilité souveraine; (iv) demandant aux pays du G20 d'envisager une législation qui encourage les prêteurs privés à participer à des restructurations de la dette; (v) créer des opportunités pour les BMD de prêter aux pays lors de négociations prolongées sur la dette en mettant en œuvre la politique de prêts du FMI en cas d'arriérés; (vi) fournir un soutien supplémentaire au développement des capacités africaines en matière de productivité de la dette et de gestion des finances publiques; (vii) améliorer le cadre de viabilité de la dette du FMI et de la Banque mondiale afin de l'adapter aux nouvelles réalités économiques; et (viii) réformer les méthodes d'évaluation du crédit utilisées par les agences privées afin d'améliorer les notations. Les instruments de dette modulable en fonction de la situation des pays peuvent également redéfinir les risques de la dette publique de l'Afrique dans un monde en proie aux incertitudes macroéconomiques.
- *Renforcer l'accessibilité du financement climatique pour les pays vulnérables qui en ont le plus besoin.* La simplification des procédures de l'architecture du financement du climat les rendra plus accessibles aux pays vulnérables au climat qui ont une faible capacité à mener des procédures

de préparation de projet compliquées et coûteuses. Il est également nécessaire de décourager l'utilisation de la dette comme instrument de financement de la lutte contre le changement climatique ainsi que les projets d'adaptation, qui sont souvent privilégiés aujourd'hui, mais qui exposent à des pays vulnérables au changement climatique des difficultés d'endettement et aggrave leur vulnérabilité économique, en raison de leurs difficultés à financer l'adaptation au changement climatique. En outre, il est nécessaire d'augmenter les ressources du Fonds pour les pertes et dommages, qui a été annoncé lors de la COP27 en Égypte et qui a attiré environ 661 millions de dollars, afin de répondre aux impacts fiscaux des effets concrets du climat dans les pays.

2. **Adopter des réformes pour améliorer l'accès de l'Afrique aux facilités de financement d'urgence.** Faute de capacité budgétaire, la plupart des pays africains font face aux chocs temporaires en empruntant, pour lisser leurs trajectoires de consommation et d'investissement et éviter les fluctuations économiques brutales. Compte tenu de la fréquence accrue des chocs endogènes et exogènes récurrents et qui parfois se chevauchent, les réformes de l'AFM doivent améliorer l'accès de l'Afrique aux filets de sécurité financière. Cela peut se faire en déconnectant l'accès au financement du FMI des quotas, en introduisant des clauses conditionnelles dans les accords de prêt avec les IFI et en créant une facilité de financement d'urgence/un mécanisme ou une institution de stabilité financière pour l'Afrique. Les pays africains devraient également mettre en œuvre des réformes visant à renforcer et à approfondir leur secteur financier pour qu'il leur serve à amortir les chocs.
3. **Rendre la gouvernance du GFA plus inclusive afin d'accroître la participation de l'Afrique et de faire entendre davantage sa voix.** La gouvernance de l'AFM donne peu de voix aux pays du Sud⁴, et

La simplification des procédures de l'architecture du financement du climat les rendra plus accessibles aux pays vulnérables au climat qui ont une faible capacité à mener des procédures de préparation de projet compliquées et coûteuses

L'obligation de renforcer les méthodes de comptabilisation du capital naturel permettra donc d'évaluer correctement celui-ci et d'en tenir compte dans les systèmes de comptabilité nationale

en particulier à l'Afrique. En augmentant la participation et la voix de l'Afrique dans les IFI, le continent s'appropriera davantage les décisions prises dans ces organisations, conformément à son importance croissante sur la scène mondiale. Le réalignement de la répartition des quotes-parts du FMI rendra l'organisation plus adaptée à son objectif, et le FMI a déjà pris des mesures dans ce sens. Si davantage de pays africains devenaient membres souverains du G20, cela renforcerait la participation de l'Afrique au discours politique et à la prise de décision au niveau mondial. À plus long terme, les pays africains doivent mener des politiques de croissance pour faire progresser leurs économies et mieux se faire entendre dans les IFI.

4. **Mettre en place une obligation pour les pays d'adopter des politiques de «verdissement» de leur PIB.** Quand bien même les actifs naturels fournissent des biens publics mondiaux essentiels, tels que la séquestration du carbone, la conservation de la biodiversité et d'autres services écosystémiques, la valeur de ces externalités positives n'est pas entièrement prise en compte dans la mesure du PIB des pays. L'obligation de renforcer les méthodes de comptabilisation du capital naturel permettra donc d'évaluer correctement celui-ci et d'en tenir compte dans les systèmes de comptabilité nationale. L'Afrique et les autres régions dotées de ressources naturelles pourront ainsi mieux tirer parti de leurs richesses naturelles pour améliorer leur cote de crédit et débloquer des ressources pour la transformation structurelle.
5. **Tirer parti du financement du secteur privé pour la transformation et la justice climatique.** L'ampleur des ressources publiques pouvant être mobilisées en mobilisant davantage de recettes nationales et par le financement concessionnel de la part des créanciers officiels multilatéraux et bilatéraux sera très modeste par rapport à l'ampleur des ressources nécessaires pour

soutenir la transformation structurelle de l'Afrique afin d'atteindre les ODD et l'Agenda 2063 à court terme, même dans les scénarios les plus optimistes. Le secteur privé offre d'importantes possibilités de combler le déficit de ressources. Les mesures visant à encourager le financement privé pour le climat et la croissance verte en Afrique sont donc essentielles pour la transformation structurelle en Afrique⁵. Les réformes de l'AFM pourraient soutenir le recyclage des actifs en transférant les actifs actuels des pays en difficulté d'endettement au secteur privé. Cela générerait des financements pour les infrastructures et d'autres projets catalyseurs de la transformation structurelle. Les réformes pourraient également intégrer des mécanismes pour une approche basée sur un portefeuille d'investissements du secteur privé plutôt qu'une approche projet par projet, afin de tirer parti des économies d'échelle et des synergies des projets au sein d'un même portefeuille – ce que les projets gérés en silos ne peuvent pas réaliser.

INTRODUCTION

L'architecture financière mondiale (AFM) actuelle, fondée sur les principes du multilatéralisme, est le fruit d'une coopération internationale élargie, facilitée par la mise en place d'institutions après la Seconde Guerre mondiale. Il ne fait aucun doute que les institutions multilatérales et l'architecture financière mondiale ont grandement contribué au développement dans le monde et à atténuer l'impact des événements économiques défavorables, partout dans le monde. Depuis les années 1970, des institutions telles que la Banque mondiale, le Fonds monétaire international (FMI) et d'autres institutions de financement du développement ont contribué à financer le développement dans les pays en développement. Elles ont soutenu les pays lors des grands défis économiques auxquels le monde a été confronté, tels que la crise de la dette latino-américaine du début des années 1980, la crise de la dette africaine des années 1980 et 1990, la crise financière asiatique de la fin

des années 1990, la crise financière mondiale de 2007–2009 et la récente pandémie de COVID-19 en 2020–2021, pour n'en citer que quelques-uns.

Depuis le milieu des années 1970, il y a eu plus de 2200 épisodes de crise économique et financière, et les institutions mondiales de financement du développement ont joué un rôle essentiel en apportant une réponse anticyclique indispensable pour soutenir les efforts de redressement économique en Afrique et dans d'autres régions en développement. Ils ont ainsi été le fer de lance de la réponse mondiale en temps de crise. Parmi les exemples récents, citons l'initiative de suspension du service de la dette, le cadre commun du G20 et l'allocation générale par le FMI de l'équivalent de 650 milliards d'USD en droits de tirage spéciaux (DTS), qui ont contribué à atténuer les difficultés budgétaires auxquelles les pays ont été confrontés lors de la pandémie.

Toutefois, le répit a souvent été de courte durée, et à moyen terme, on voit souvent revenir les tendances à la baisse des fondamentaux économiques et des risques. La crise de la tequila au Mexique en 1994 et la chute des actifs en 2013 après le durcissement de la politique monétaire de la Réserve fédérale en sont d'excellents exemples. Le même scénario se joue désormais, dans la période post-COVID-19. Ainsi, les cycles récurrents d'expansion et de récession au cours de l'histoire et la réactivité et l'efficacité des institutions internationales de Bretton Woods pour relever les défis touchant les «biens communs mondiaux» tels que le changement climatique, les conflits et les pandémies soulèvent des questions fondamentales. Le resserrement actuel de la politique monétaire américaine et l'appréciation du dollar n'ont fait qu'amplifier les conséquences déjà désastreuses pour les marchés émergents et les économies en développement. Ces facteurs réduisent l'accès aux marchés internationaux des capitaux, augmentent le coût du service de la dette arrivant à échéance, accroissent le risque de défaut de paiement, déstabilisent les monnaies, épuisent les réserves de change à mesure que les pays interviennent pour limiter le taux de dépréciation et la volatilité, et font évoluer la stabilité des prix au-delà des objectifs des banques centrales.

En outre, l'échelle et la portée des défis actuels se sont transformées en crises régionales,

nationales et communautaires, des niveaux auxquels ces institutions mondiales sont mal équipées pour intervenir rapidement. La capacité collective et l'efficacité du multilatéralisme et des institutions financières internationales (IFI) à répondre durablement aux chocs mondiaux actuels devraient peut-être être remis en question au vu (i) de la nature évolutive des défis mondiaux communs auxquels le monde est confronté – changement climatique, pandémies; (ii) de la nature évolutive des conflits et des tensions géopolitiques, par exemple le conflit Russie-Ukraine; et (iii) de l'interconnexion des chaînes de valeur et des économies mondiales, de sorte que la gestion de la politique économique est externalisée au-delà des frontières nationales. Les outils nationaux de gestion des politiques, tels que la politique monétaire nationale pour lutter contre l'inflation, sont de plus en plus affaiblis par les chocs extérieurs.

Tous ces facteurs ont des répercussions considérables sur le développement de l'Afrique et du reste du monde en développement. L'augmentation récente des risques mondiaux a découragé les flux d'investissement et les échanges avec les marchés émergents et les économies en développement. La tendance accrue au protectionnisme commercial, à la délocalisation et à la régionalisation des chaînes d'approvisionnement signifie que la fragmentation de l'AFM, telle que nous la connaissons aujourd'hui, est plus probable que jamais. Cela pourrait empêcher l'Afrique d'augmenter sa part dans le commerce mondial, qui est actuellement inférieure à 3 %, et d'atteindre un niveau comparable à d'autres régions. De même, à moins d'un rééquilibrage des schémas commerciaux, le commerce intra-africain – estimé à environ 14 % du commerce total – pourrait continuer de s'étouffer. Comme dans d'autres régions, l'Afrique a créé un bloc commercial régional pour intensifier le commerce intrarégional et a maintenant ratifié l'accord de libre-échange continental africain, qui devrait favoriser une intégration financière plus profonde et davantage d'échanges commerciaux, ce qui constitue une opportunité unique pour les chaînes de valeur financière et de production régionales.

Pourtant, le multilatéralisme et les institutions de financement du développement qui y sont associées ont également créé des inégalités. Les

La tendance accrue au protectionnisme commercial, à la délocalisation et à la régionalisation des chaînes d'approvisionnement signifie que la fragmentation de l'AFM, telle que nous la connaissons aujourd'hui, est plus probable que jamais. Cela pourrait empêcher l'Afrique d'augmenter sa part dans le commerce mondial

conditions du marché, les défis mondiaux et les facteurs contraignants pour la croissance économique mondiale, la paix et la sécurité ne sont pas les mêmes aujourd'hui qu'après la Seconde Guerre mondiale, lorsqu'un ordre mondial fondé sur des règles communes a été créé. Tous les éléments suivants ont mis en évidence les limites de l'AFM, qui subit actuellement un test de résistance d'une ampleur historique : une faible croissance mondiale persistante et des crises économiques et financières récurrentes ; des inégalités croissantes dans le monde (malgré des améliorations significatives des conditions de vie globalement au cours des dernières décennies) ; la persistance des situations de privations dues à la pauvreté, à des préjugés sexistes profondément ancrés, à la faim, aux conflits et à la fragilité ; les difficultés croissantes liées à un régime commercial mondial ouvert ; des marchés financiers hautement intégrés et insuffisamment réglementés qui augmentent les vulnérabilités aux flux de capitaux transfrontaliers, et des risques omniprésents de pandémies, de catastrophes naturelles, de changements technologiques tels que l'intelligence artificielle, le changement climatique et les tensions géopolitiques. Tous ces facteurs ont entraîné une lente perte de confiance dans le multilatéralisme et l'AFM. Toujours plus, l'on s'accorde à dire que l'on pourrait en faire davantage pour changer de cap et atteindre les idéaux pour lesquels les IFI ont été créées il y a environ huit décennies. Certains affirment même que nous sommes à l'aube d'une nouvelle multipolarisation de l'AFM, qui pourrait se traduire par une divergence et une fragmentation durable entre les pays avancés et les économies en développement.

La nécessité de réformes est encore plus évidente en Afrique où, selon les estimations, 34 % de la population vit encore dans l'extrême pauvreté, les vulnérabilités de la dette augmentent,⁶ les bénéfices du commerce international restent en deçà des attentes, et les impacts du changement climatique, auquel le continent n'a pas contribué, coûtent au continent 5 à 15 % de croissance du PIB par habitant chaque année. L'impact du changement climatique décime des vies et des moyens de subsistance sur tout le continent, tandis que la promesse d'un financement à plus grande échelle pour lutter contre le changement

climatique reste un mirage. En outre, environ 85 % des 1,4 milliard d'habitants du continent vivent dans un pays touché par un conflit ou partagent des frontières terrestres avec un tel pays, et les principaux facteurs de fragilité – pauvreté extrême, chômage des jeunes et effets néfastes du changement climatique – sont en augmentation sur le continent.

Depuis les années 1980, les pays émergents et en développement, y compris ceux d'Afrique, se sont davantage intégrés aux marchés financiers mondiaux et ont réduit leur dépendance quasi-totale, en matière de financement du développement, à l'égard des banques multilatérales, des créanciers bilatéraux officiels et d'une poignée de banques commerciales. Dans un contexte de chocs mondiaux et régionaux récurrents, le parcours de l'Afrique vers la transformation structurelle exige des investissements importants et bien pensés dans les infrastructures, le capital humain, l'action climatique et les technologies d'amélioration de la productivité afin de remettre le continent sur la voie d'une croissance plus forte et plus soutenue.

Pourtant, l'AFM et le système multilatéral actuels ne fournissent pas les ressources adéquates en temps voulu et à l'échelle nécessaire pour atteindre les objectifs de développement nationaux et mondiaux en Afrique, y compris les objectifs de développement durable (ODD) et l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Ni le secteur public, ni le secteur privé, tels qu'ils sont constitués, n'ont été en mesure de canaliser suffisamment de ressources pour répondre aux besoins de financement de l'Afrique pour accélérer la transformation structurelle. Le système actuel rend l'accès au financement du développement coûteux et très difficile pour les économies africaines et les autres économies en développement. Le coût élevé des emprunts souverains des pays africains par rapport à ceux dans d'autres régions a exacerbé les vulnérabilités de la dette dans des pays déjà confrontés à un risque accru de surendettement. Les données empiriques montrent qu'en 2021, même après actualisation pour tenir compte du risque lié au COVID-19, les euro-obligations souveraines africaines ont été émises avec des rendements supérieurs à 5 % et, dans cinq pays, les rendements étaient supérieurs

à 8 %. En revanche, le rendement moyen des obligations souveraines pour les économies avancées était de 1,1 % et de 4,9 % pour les économies de marché émergentes.

Les institutions multilatérales et de financement du développement se sont transformées au fil des décennies en une forme de gouvernance à plusieurs niveaux, avec des niveaux d'autorité nationaux, régionaux, interrégionaux et mondiaux. Le rôle croissant des banques régionales de développement telles que la Banque africaine de développement (BAD), la Banque asiatique de développement, la Banque islamique de développement, la Banque interaméricaine de développement et la Banque latino-américaine de développement sont le reflet de changements profonds. La plupart des pays sont membres de ces organisations régionales, avec parfois des chevauchements. Ces organisations régionales peuvent améliorer l'efficacité multilatérale en partageant les charges, en échangeant des informations et de bonnes pratiques, en renforçant les capacités et en augmentant la légitimité grâce à des résultats politiques positifs. Néanmoins, des mesures sont nécessaires pour renforcer ces institutions régionales et nationales et pour élaborer des accords de subsidiarité entre les institutions mondiales et régionales afin de répondre aux défis de plus en plus complexes de l'Afrique et du monde en développement en ce qui concerne le développement durable et les biens communs mondiaux.

Les règles et les processus opérationnels des institutions internationales de financement du développement doivent être redéfinis pour devenir plus souples, efficaces et efficients dans leur réponse aux défis actuels des biens communs mondiaux. Elles doivent être plus ouvertes aux divers États et institutions qui ont vu le jour depuis leur création. Il est urgent de réformer l'AFM pour gérer les nombreux déséquilibres et inégalités actuels, qu'il s'agisse des déséquilibres commerciaux, de l'inégalité d'accès aux capitaux, de l'injustice climatique et énergétique ou de la divergence croissante entre systèmes financiers mondiaux. Il faut également un mécanisme de traitement de la dette plus efficace et plus souple, et une évaluation prudente et transparente du risque souverain. Cette dernière doit être basée sur une méthodologie plus inclusive pour fournir

un financement du développement à faible coût, à long terme et à des conditions préférentielles, et créer un système qui favorise une plus grande participation des pays à la prise de décision dans les institutions mondiales de financement du développement.

L'ACCÈS LIMITÉ À DES FINANCEMENTS ABORDABLES EST UN OBSTACLE À L'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE L'AFRIQUE

L'Afrique a relativement bien rebondi après la pandémie de COVID-19, mais à mi-chemin de la date butoir de l'Agenda 2030 des Nations unies sur les Objectifs de développement durable (ODD), et à mi-chemin de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, il semble extrêmement improbable que ces objectifs soient atteints. Le montant et l'ampleur des ressources sont faibles, ce qui compromet les efforts visant à mettre fin à la pauvreté et à réaliser les investissements nécessaires pour parvenir à une transformation structurelle. Les Nations unies et la BAD estiment qu'il faudra environ 1300 milliards de dollars par an pour répondre aux besoins de l'Afrique en matière de développement durable d'ici 2030, et 234,5 à 250 milliards de dollars pour financer les mesures pour le climat.⁷

Si une grande partie des investissements doit être financée par les Africains eux-mêmes, il est également urgent d'augmenter les financements extérieurs, qu'ils proviennent de sources publiques ou privées. Par exemple, en 2022, les flux financiers extérieurs vers l'Afrique – y compris les investissements directs étrangers, l'aide publique au développement (APD), les envois de fonds et les investissements nets de portefeuille – n'étaient que de 174,9 milliards de dollars, soit une baisse de 19,4 % par rapport aux 217,1 milliards de dollars de 2021. En outre, en raison d'un mauvais alignement et d'une architecture de financement du climat centrée sur les donateurs, la part de l'Afrique dans le financement mondial des mesures pour le climat reste marginale. Or, il s'agit d'un continent extrêmement vulnérable aux effets

Les règles et les processus opérationnels des institutions internationales de financement du développement doivent être redéfinis pour devenir plus souples, efficaces et efficients dans leur réponse aux défis actuels des biens communs mondiaux

Le continent s'est engagé auprès des institutions financières internationales et des partenaires bilatéraux depuis des décennies et, malgré la modification de la composition de la dette publique, où les créanciers privés pèsent toujours plus lourd, les emprunts multilatéraux sont restés relativement stables depuis 2000

du changement climatique. Sur les 652,6 milliards de dollars de financement climatique mondial mobilisés en 2019/20, l'Afrique n'a reçu que 29,5 milliards de dollars (4,5 %), 86 % provenant de sources publiques et 14 % de sources privées. En comparaison, l'Asie de l'Est et le Pacifique ont mobilisé 293 milliards de dollars, soit environ 10 fois plus que l'Afrique, l'Europe occidentale quelque 3,5 fois plus (105 milliards de dollars) et l'Amérique du Nord près de 3 fois plus (85 milliards de dollars).⁸

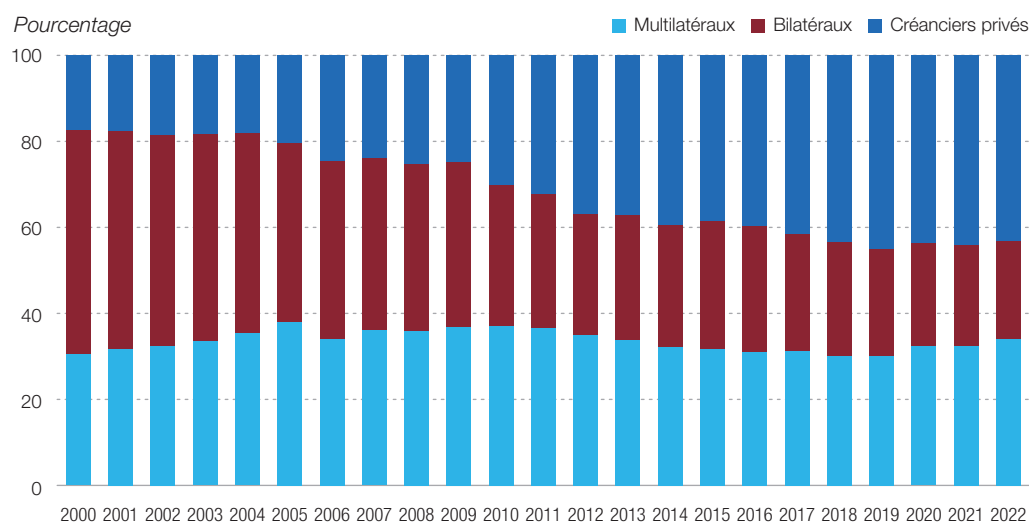
L'accès au financement d'urgence est également bien meilleur pour les économies développées qui en ont le moins besoin. Sur les 650 milliards de dollars de DTS émis par le FMI en 2021, l'Afrique n'a reçu que 33 milliards de dollars (4,5 %), une dotation insuffisante au vu des priorités de développement du continent et ses défis sous-jacents, existants et nouveaux. Et sur les 17 000 milliards de dollars (soit 19 % du PIB mondial) de mesures fiscales totales pour lutter contre la pandémie de COVID-19 en 2020–2021, l'Afrique ne représente que 89,5 milliards de dollars (0,5 %) du chiffre global. La réponse des pays développés à la détresse de l'Ukraine met également en évidence les asymétries des risques et des besoins de développement. Au 29 février 2024, l'Institut de Kiel pour l'économie mondiale faisait état d'engagements bilatéraux totaux et d'une aide de l'Union européenne (UE) d'environ 362,8 milliards de

dollars – dont 181,8 milliards ont déjà été alloués – en faveur de l'Ukraine de la part de plus de 41 pays, pour la plupart des économies avancées.⁹

L'ampleur des ressources nécessaires pour soutenir la transformation structurelle de l'Afrique implique de réformer radicalement et de renforcer l'AFM, afin qu'elle devienne souple et apte à mobiliser des ressources à grande échelle et à des conditions abordables. Les appels internationaux aux réformes offrent l'occasion à l'Afrique de s'assurer que la nouvelle AFM répondra à ses besoins. Le continent s'est engagé auprès des institutions financières internationales (IFI) et des partenaires bilatéraux depuis des décennies et, malgré la modification de la composition de la dette publique, où les créanciers privés pèsent toujours plus lourd, les emprunts multilatéraux sont restés relativement stables depuis 2000 (à savoir 34 % de la dette extérieure totale en 2022) (figure 3.1).

Parmi les créanciers multilatéraux, la Banque mondiale – l'Association internationale de développement (AID) et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) – était le principal créancier. La part de la dette de l'Afrique détenue par l'AID et la BIRD de la Banque mondiale était au total d'environ 55 % en 2022, soit une baisse par rapport aux 62 % de 2000. La part de la dette détenue par la BAD dans le total de la dette multilatérale est restée relativement stable depuis 2000, passant de 22,5 % à 19 % à

FIGURE 3.1 Dette extérieure décaissée par type de créancier, 2000–2022



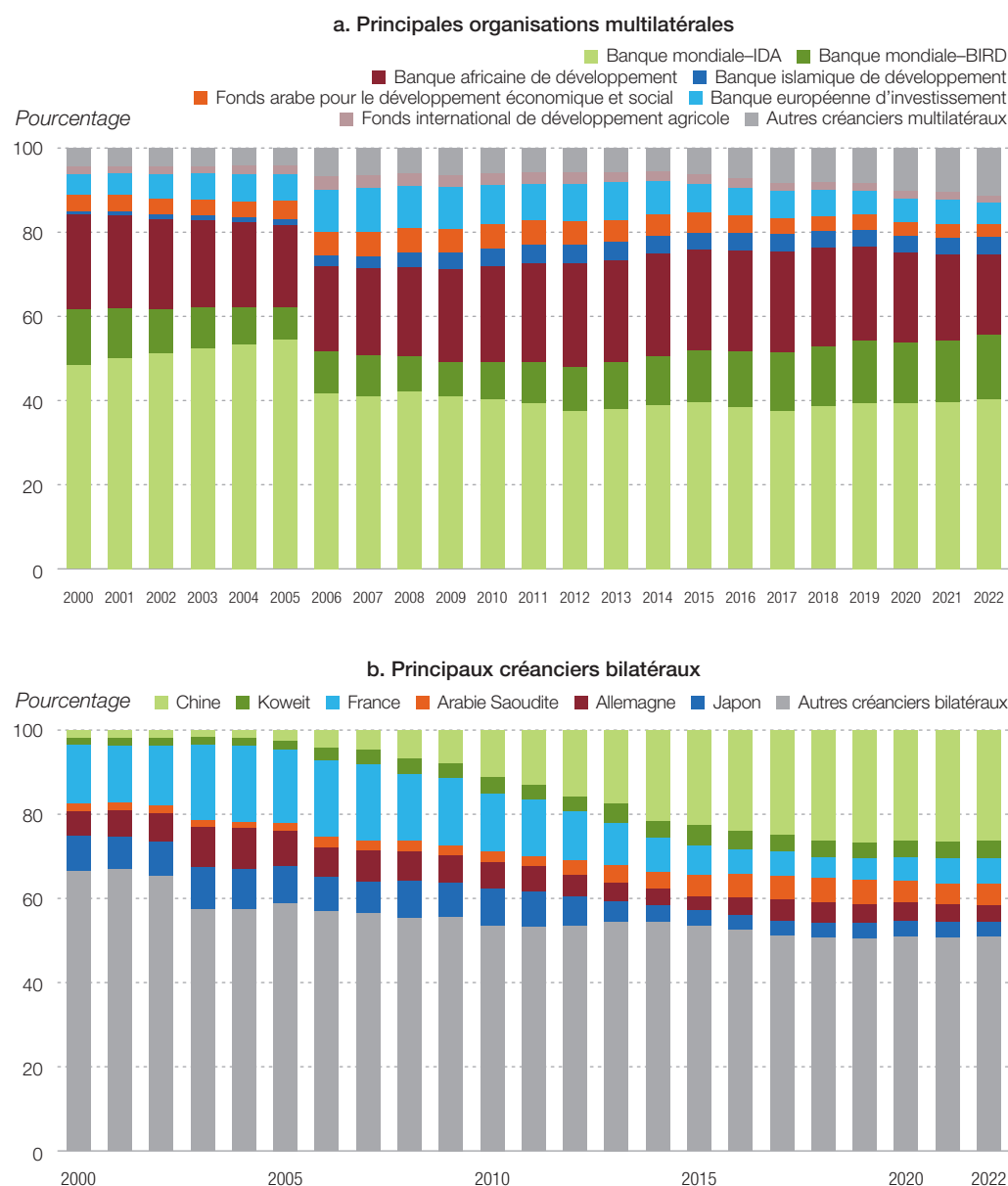
Source: Calculs du personnel basés sur les statistiques de la dette internationale de la Banque mondiale.

la fin de 2022, avec une moyenne de 22,9 % au cours des dix dernières années. Cette part devrait augmenter grâce à des instruments innovants permettant de lever des capitaux pour soutenir les opérations de la BAD, comme indiqué dans sa stratégie décennale 2024–2033. La Banque européenne d'investissement, la Banque islamique de développement et le Fonds arabe pour le développement économique et social ont contribué

respectivement à hauteur de 5 %, 4 % et 3 % du total de la dette multilatérale de l'Afrique en 2022. Les autres créanciers multilatéraux représentaient 11 % en 2022, contre 4 % en 2000 (figure 3.2a).¹⁰

Parmi les créanciers bilatéraux, on observe un glissement croissant vers la Chine au cours des deux dernières décennies. Si l'on considère les créanciers bilatéraux, qui représentaient 23 % de l'encours total de la dette extérieure de l'Afrique

FIGURE 3.2 Principaux créanciers des économies africaines, 2000–2022



La dette de l'Afrique détenue par l'Association internationale de développement et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement de la Banque mondiale représentait environ 55 % en 2022, contre 62 % en 2000

Source : Calculs des services de la Banque mondiale basés sur les statistiques de la dette internationale de la Banque mondiale.

Contrairement
aux perceptions
du risque induites
par les notations
souveraines des
pays africains, les
estimations montrent
que l'Afrique a le
risque de défaut le
plus faible en matière
d'infrastructures
parmi ses pairs

en 2022, les principaux créanciers étaient la Chine (42 %), la France (10 %), l'Arabie saoudite (7,9 %), le Koweït (6,4 %), l'Allemagne (6,4 %) et le Japon (5,7 %), les autres créanciers représentant 21 % (figure 3.2b). D'un point de vue historique, on observe un glissement croissant, au détriment des prêteurs traditionnels du Club de Paris et en faveur des prêteurs n'appartenant pas au Club de Paris, notamment la Chine. L'ampleur des prêts hors club de Paris a augmenté pour ce groupe de pays, mais en raison de l'opacité et du manque de transparence, on ne connaît pas exactement l'ampleur et les conditions précises des prêts.

Les mesures incitatives existantes pour les BMD et les autres institutions financières publiques conduisent souvent à une coordination insuffisante entre les ressources des secteurs public et privé dans le financement des projets de développement dans les pays en développement, en particulier en Afrique. Chacun s'accorde globalement à dire que l'essentiel du financement des ODD, de l'action climatique et de la fourniture d'autres biens publics mondiaux et régionaux doit provenir du secteur privé. Le secteur privé est inondé de capitaux – le marché du crédit privé a atteint 2,1 billions de dollars dans le monde en 2023 en actifs et en capitaux engagés à la recherche d'investissements productifs et rentables.¹¹ Et pourtant, les pays africains ont encore de graves difficultés à mobiliser ces ressources pour financer leurs programmes de développement ou relever les défis liés aux biens communs mondiaux, qui fournissent pourtant des biens publics régionaux et mondiaux. Par exemple, entre 2011 et 2020, le financement par des instruments d'emprunt a représenté en moyenne environ les deux tiers de l'ensemble du financement climatique acheminé vers l'Afrique par les pays développés, et environ un tiers des projets financés par l'emprunt l'ont été à des conditions non concessionnelles.

Il est donc nécessaire d'aligner davantage les modèles, les normes, les pratiques et les instruments de financement des secteurs public et privé pour un effet de levier plus important dans la mise en œuvre des programmes de développement nationaux et régionaux. Les Perspectives économiques de l'Afrique 2023 ont établi que le ratio d'effet de levier entre le financement du climat par les secteurs public et privé dans les pays africains

était de 0,16 en moyenne.¹² On retrouve le même rapport à l'échelle mondiale en ce qui concerne la fourniture de biens publics mondiaux.

Par le biais de l'Alliance financière Glasgow pour la Neutralité carbone (Glasgow Financial Alliance for Net Zero, GFANZ), les entreprises ont montré leur engagement général pour la neutralité carbone. Mais pour tirer parti de cet engagement en faveur de l'action climatique, les mandats, les structures de gouvernance, les modèles opérationnels et la surface financière des BMD et d'autres institutions financières publiques doivent être élargis et renforcés afin d'avoir l'ampleur du financement, la rapidité et les modalités voulues de mise en œuvre. Les BMD doivent être davantage présentes dans les projets d'atténuation des risques et définir les types de risques à atténuer avec des ressources publiques. Elles pourront ainsi répondre aux préoccupations croissantes sur les ressources publiques, et parer aux volontés de socialiser les risques et privatiser les gains. Ce modèle de déploiement du financement climatique basé sur le risque s'est traduit par de faibles flux de financement climatique et, plus généralement, par un coût élevé du capital pour l'Afrique. Cela éclipse les investissements dans les secteurs de transformation tels que l'énergie renouvelable. En outre, la prime de risque élevée que paient les pays africains en raison de la perception du risque élevée qu'ont les investisseurs publics mondiaux augmente le coût du financement privé du climat. Or, les investissements en Afrique ne sont pas aussi risqués qu'on le pense souvent.

La plupart des pays africains reçoivent des agences de notation externes (S&P, Moody's et Fitch) une note inférieure à « investment grade », mais ces notations sont souvent basées sur des évaluations subjectives dues, en partie, à l'asymétrie de l'information sur les conditions du marché africain.¹³ Ainsi, contrairement aux perceptions du risque induites par les notations souveraines des pays africains, les estimations montrent que l'Afrique présente le risque de défaut le plus faible en matière d'infrastructures parmi ses pairs – les autres grandes régions. C'est notamment ce qui ressort d'une étude réalisée en 2020 par Moody's Analytics portant sur plus de 8 000 prêts-projets accordés par des membres de consortiums et dont l'origine remonte à 1983–2018. L'Afrique a le

taux de défaut le plus bas, avec seulement 1,9 %, par rapport à l'Europe de l'Est (12,4 %), l'Amérique latine (10,1 %), l'Amérique du Nord (6,6 %), l'Asie (4,6 %) et l'Europe occidentale (4,6 %) (figure 3.3).¹⁴

Les réformes de l'Accord général sur le financement ne devraient donc pas viser uniquement les BMD, mais également les créanciers bilatéraux et du secteur privé. Certains des prêteurs commerciaux sont alignés sur les créanciers bilatéraux, mais à des conditions qui ont enfermé les pays africains emprunteurs dans une dette insoutenable. Les réformes seraient donc plus bénéfiques pour l'Afrique si elles contribuaient à (i) mobiliser davantage de ressources financières à faible coût pour la transformation structurelle, grâce à une réaffectation des DTS et à des réformes des BMD pour offrir davantage de financement concessionnel ; (ii) créer une plateforme pour le partage d'informations sur les conditions des prêts, grâce à un mécanisme/une plateforme convenu(e) mutuellement qui encourage la divulgation volontaire, afin de favoriser la transparence et la responsabilité parmi les créanciers ; (iii) fournir des solutions rapides et moins onéreuses pour remédier à la dette insoutenable et éviter d'autres problèmes d'endettement à l'avenir ; (iv) reconfigurer l'architecture mondiale de financement pour le climat pour mobiliser un financement adéquat et abordable pour l'action climatique, notamment si

les économies avancées honoraient leur engagement de déboursier 100 milliards de dollars pour les pays en développement, dont une part importante devrait revenir à l'Afrique ; (v) améliorer l'accès au financement d'urgence pour faire face aux chocs exogènes ; et (vi) démocratiser la gouvernance des IFI pour décider de manière plus inclusive de l'allocation des ressources et garantir que les conditions pour l'Afrique, qui est leur principal client, correspondent aux besoins du continent en matière de transformation structurelle et à un programme de développement plus large.

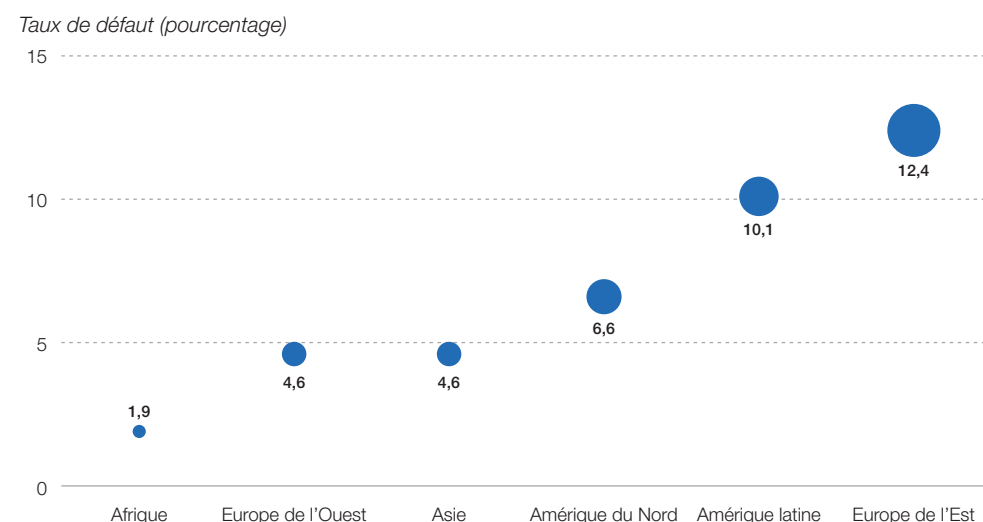
UN CONSENSUS CROISSANT SUR LA NÉCESSITÉ DE RÉFORMER L'AFM

D'énormes changements dans l'AFM...

Le monde a connu trois changements majeurs, qui ont mis à l'épreuve la capacité de l'AFM à gérer les nouvelles dynamiques mondiales et régionales. Premièrement, la part du « Sud global » dans le PIB mondial a plus que doublé au cours des trois dernières décennies, passant de 16 % en 1991 à 37 % en 2021, et sa part dans la population mondiale a augmenté simultanément de 5 points de pourcentage. Pour l'Afrique en particulier, la

Dans ce contexte de changement, une constante demeure : les États africains sont confrontés à des coûts de financement élevés sur le marché international des capitaux par rapport aux pays avancés et aux économies émergentes...

FIGURE 3.3 Les taux de défaut sur les projets d'infrastructure et autres sont les plus bas en Afrique



Source : Calculs du personnel sur la base de Moody's Analytics, 2020.

...et cela est dû
à une mauvaise
évaluation de leur
dette souveraine
par les investisseurs
internationaux,
probablement due
à des notations de
crédit subjectives
des agences de
notation mondiales

part de son PIB dans l'économie mondiale est passée de 1,9 % en 2002 à 2,9 % en 2022, et sa population de 12 % du total mondial en 1990 à 18 % en 2022. La participation de l'Afrique à la prise de décision et à la gouvernance de l'AFM doit refléter cette dynamique pour une répartition plus équitable du pouvoir et de l'influence.

Deuxièmement, de nouveaux acteurs non étatiques – y compris les organisations régionales, les groupes de la société civile, le secteur privé et les organismes philanthropiques – jouent un rôle de plus en plus important dans l'économie mondiale et dans la fourniture d'importants biens et services publics mondiaux et le financement du développement, y compris en Afrique. Les deux tiers des ressources philanthropiques privées pour le développement durable à l'échelle mondiale en 2018–2020 ont ciblé les pays africains,¹⁵ s'élevant en moyenne à 2,9 milliards de dollars par an au cours de la période, suivis par les pays en développement d'Asie (1,4 milliard de dollars), et l'Amérique latine et les Caraïbes (0,4 milliard de dollars). Ces ressources sont principalement destinées à des domaines critiques du développement de l'Afrique, notamment les actions en faveur de la santé et du climat, la transition verte, ainsi que l'autonomisation des femmes et des jeunes.

Troisièmement, les investissements nécessaires pour fournir des biens publics mondiaux – en particulier la préparation au climat et aux pandémies – ainsi que pour atteindre les Objectifs de développement durable sont énormes, et le système actuel n'a pas été en mesure de mobiliser des financements stables et à long terme à grande échelle pour le continent et pour d'autres régions en développement. Le monde a donc besoin d'une AFM qui puisse soutenir le développement de mécanismes de financement innovants et mobiliser des ressources à grande échelle et à un coût abordable.

...avec quelques constantes

Dans ce contexte de changement, une constante demeure : les États africains sont confrontés à des coûts de financement élevés sur le marché international des capitaux par rapport aux pays avancés et aux économies émergentes. Cela est dû à une mauvaise évaluation de leur dette souveraine,

probablement en raison des notations de crédit subjectives des agences de notation mondiales, lesquelles donnent lieu à de fausses perceptions des investisseurs internationaux. Comme indiqué ci-dessus, les euro-obligations souveraines africaines en 2021 ont été émises à des rendements nettement supérieurs à ceux d'instruments comparables dans les économies avancées et émergentes d'autres régions du monde. En conséquence, de nombreux gouvernements consacrent une part importante de leurs recettes au paiement du service de la dette tout en étant incapables d'investir suffisamment pour garantir des droits fondamentaux en matière de santé, d'éducation et de protection sociale.

En outre, les mécanismes de restructuration de la dette, y compris ceux du cadre commun du G20, connaissent des retards importants, ce qui pèse sur les finances publiques et crée des problèmes de liquidité pour les pays en situation de surendettement. Des progrès aient été faits récemment (le traitement de la dette du Ghana dans le cadre commun a été plus rapide que celle de la Zambie auparavant et d'autres candidats antérieurs au Cadre commun). Toutefois, il reste encore beaucoup à faire pour assurer sa crédibilité future. Par conséquent, l'AFM doit être réformée pour donner à l'Afrique une voix plus forte et permettre un accès équitable aux financements d'urgence, aux mécanismes de résolution de la dette et au financement du développement durable, y compris pour l'action climatique, tout en garantissant que l'Afrique participe véritablement aux décisions d'allocation des ressources.

Qui sont ceux qui appellent au changement

Les Nations unies, l'initiative de Bridgetown et le G20, ainsi que de nombreux experts et universitaires, ont lancé des appels répétés à une réforme de l'AFM. À l'occasion du 75^{ème} anniversaire des Nations unies en 2020, l'Assemblée générale a adopté une résolution affirmant que les défis mondiaux ne peuvent être relevés que par des réponses de niveau mondial, grâce à un multilatéralisme revitalisé.¹⁶ En 2021, le secrétaire général de l'ONU a présenté Notre programme commun, qui décrit la réponse mondiale aux problèmes mondiaux.¹⁷ Il souligne la nécessité de réaffirmer la

solidarité mondiale et de renforcer le système multilatéral, y compris l'AFM, pour le rendre plus inclusif et plus représentatif du monde du 21^{ème} siècle. Il a été suivi d'une série d'engagements politiques de haut niveau fondés sur des données probantes, en préparation du Sommet de l'avenir.¹⁸

Les Nations unies affirment que l'architecture financière mondiale actuelle n'a pas réussi à mobiliser les financements stables et à long terme nécessaires pour lutter contre la crise climatique et atteindre les objectifs de développement durable. Selon les Nations unies, cette architecture est entachée d'inégalités, de lacunes et d'inefficiences, notamment l'allocation disproportionnée de fonds d'urgence aux pays en développement, même lorsque ces fonds existent déjà, comme l'ont montré la pandémie COVID-19 et la hausse des prix des denrées alimentaires; des coûts d'emprunt plus élevés pour les pays en développement, même après ajustement des risques; le sous-investissement dans les biens publics mondiaux, en particulier l'action pour le climat et la préparation aux pandémies; la volatilité des marchés de capitaux avec des crises financières mondiales répétées; et une architecture fiscale internationale qui provoque l'évitement et l'évasion fiscaux à l'échelle mondiale. En réponse, les Nations unies recommandent des réformes dans six domaines: la gouvernance économique mondiale; l'allègement de la dette et le coût des emprunts étrangers; les finances publiques internationales; les filets sociaux financiers mondiaux; les cadres politiques et réglementaires pour les marchés de capitaux; et l'architecture fiscale mondiale.¹⁹

Le G20 a été un fervent défenseur de la réforme de l'AFM. Un rapport de 2018 d'un Groupe de personnalités éminentes sur la gouvernance financière mondiale, commandé par le G20, a recommandé des réformes de l'AFM et de la gouvernance des IFI afin de promouvoir la stabilité économique et une croissance durable.²⁰ Le rapport souligne l'importance de veiller à ce que les IFI contribuent à la croissance et au développement en Afrique. Il affirme que: «pour infléchir le cours de l'histoire, nous devons réussir en Afrique, où les défis liés à la pauvreté, à la démographie et à l'environnement sont les plus importants, tout comme les possibilités de contribuer à la croissance mondiale et aux

biens communs ». Cette déclaration pointe clairement du doigt l'incapacité du système financier mondial à relever les défis auxquels l'Afrique est confrontée. Elle traduit également une forte prise de conscience des immenses opportunités que le continent offre au monde, et du fait que les progrès réalisés en Afrique profiteront au monde entier.

Ce rapport a été suivi par l'Examen indépendant des Cadres d'adéquation des fonds propres des BMD.²¹ Ce dernier indique que le monde est confronté à une période de turbulences, avec une combinaison difficile de crises à court terme et de besoins de développement à plus long terme, qui met à rude épreuve les capacités de la communauté internationale. Il souligne la nécessité de maximiser la capacité de financement des BMD en optimisant l'utilisation de leur bilan et recommande des changements stratégiques dans cinq domaines: la définition de la tolérance au risque; l'utilisation du capital exigible; l'utilisation accrue des innovations financières; une meilleure évaluation de la solidité financière des BMD par les agences de notation; et un meilleur accès aux données et analyses des BMD. En juillet 2023, le G20 a publié une feuille de route pour la mise en œuvre du rapport du CAF, qui décrit les progrès réalisés dans la mise en œuvre des recommandations du CAF et suggère quelques actions supplémentaires pour atteindre les objectifs du rapport du CAF.²²

En 2023, le G20 a proposé le Triple programme, qui recommande une approche en trois volets pour réformer les BMD: (i) adopter un triple mandat pour éliminer l'extrême pauvreté, stimuler la prospérité partagée et contribuer aux biens publics mondiaux; (ii) tripler les niveaux de prêts durables des BMD d'ici 2030; et (iii) créer un troisième mécanisme de financement qui permettrait des accords flexibles et innovants avec des investisseurs privés désireux de soutenir certains volets du programme des BMD.²³ Le rapport affirme que la mise en œuvre de toutes les propositions du rapport du CAF «sera loin de répondre aux besoins». Il recommande donc une augmentation généralisée du capital (AGC) pour les institutions contraintes dans leur marge de manœuvre.

Le rapport affirme également que «de nouveaux capitaux propres dans les BMD permettraient aux actionnaires de vraiment en avoir pour leur argent». Selon le rapport, «on peut raisonnablement

Les Nations unies, l'initiative de Bridgetown et le G20, ainsi que de nombreux experts et universitaires, ont lancé des appels répétés à une réforme de l'architecture financière mondiale

s'attendre à ce que chaque dollar de nouvelles actions soutienne au moins 15 dollars de financement externe supplémentaire pour les investissements durables: 7 dollars en prêts directs des BMD et 8 dollars en mobilisation supplémentaire, directe et indirecte, de capitaux privés externes».²⁴ Le rôle des BMD dans la fourniture d'une assistance financière et la réforme de l'architecture a été renforcé par une proposition unifiée dans la note de point de vue des chefs des BMD lors des réunions de printemps du FMI et de la Banque mondiale de 2024. Cette note a réaffirmé leur détermination collective à tenir les engagements et à renforcer la collaboration pour soutenir le développement durable à l'aide d'instruments innovants.

Au cours de la dernière décennie, la BAD a également pris plusieurs initiatives pionnières pour accroître son bilan, afin d'augmenter la marge de décaissement à ses pays membres régionaux (encadré 3.1).

L'appel à la réforme du système financier multilatéral dépasse le cadre des Nations unies et du G20. Les dirigeants africains et les chefs d'organisations régionales, y compris la BAD, ont souligné l'incapacité du système actuel à répondre aux besoins du Sud global en général et de l'Afrique en particulier. Le dernier appel lancé par le président de la République du Kenya en 2023 lors de la 28^{ème} Conférence des parties (COP28) sur la réforme de l'AFM a donné un nouvel élan aux

ENCADRÉ 3.1 Initiatives d'innovation financière du Groupe de la Banque africaine de développement

Depuis 2015, la Banque africaine de développement a mis au point plusieurs innovations financières novatrices afin d'élargir et de renforcer son soutien à la transformation de l'Afrique face à l'évolution de l'environnement économique et du financement du développement au niveau mondial. Ces innovations sont conformes aux recommandations de l'examen indépendant du G20 sur les Cadres d'adéquation des fonds propres des banques multilatérales de développement (BMD) visant à accroître le financement des BMD. Alors que les recommandations de l'examen indépendant du G20 ont été publiées en 2022, la Banque africaine de développement était déjà à l'avant-garde de l'optimisation du bilan, par son utilisation innovante de produits de transfert de risque.

En 2015, elle est devenue la première BMD à lancer son propre véhicule captif de participation aux risques: le guichet de rehaussement de crédit pour le secteur privé. Elle a également été l'une des premières BMD à concevoir et à lancer l'accord-cadre d'échange d'expositions, au titre duquel elle a effectué plus de 10 milliards de dollars de transferts de risques. En 2018, elle est devenue la première BMD à entreprendre une opération de titrisation synthétique sur son portefeuille du secteur privé et en 2022, après les terribles conséquences de la pandémie de COVID-19, elle a lancé une autre opération pionnière de transfert de risque avec le soutien du Royaume-Uni. Elle a ainsi transféré partiellement le risque sur 2 milliards de dollars d'actifs de prêts souverains à des assureurs privés et au Royaume-Uni. Ce transfert de risque a permis à la BAD de libérer un montant estimé à 2 milliards de dollars de son bilan pour financer des investissements dans le domaine du climat. En janvier 2024, elle a lancé une transaction de capital hybride pour le développement durable de 750 millions de dollars, la première du genre par une BMD. Cet instrument augmente sa capacité de prêt de 2,2, passant à 3 milliards de dollars et crée une nouvelle classe d'actifs pour les investisseurs ainsi qu'un nouvel outil de financement qui contribuera à renforcer la capacité de prêt des BMD dans un avenir prévisible.

Au total, la Banque africaine de développement a débloqué plus de 13 milliards de dollars de capacité de prêt supplémentaire à ce jour. En outre, après avoir étendu son bilan au cours de la dernière décennie, elle étudie les moyens de déployer ces techniques innovantes sur les transactions dès l'origine, dans le cadre d'initiatives de partage des risques au titre de son modèle d'activité de garantie. Les récentes garanties partielles de crédit portant le label environnemental, social et de gouvernance (ESG) visant à mobiliser des capitaux privés en faveur d'États souverains tels que le Bénin, la Côte d'Ivoire et l'Égypte ont été réalisées grâce à des partenariats de partage des risques avec le marché de l'assurance afin d'accroître la marge de décaissement de la BAD. L'objectif est que celle-ci puisse avoir un impact maximal et améliorer la situation de la dette dans les pays emprunteurs. Au cours de sa nouvelle stratégie décennale, la BAD continuera à étudier les possibilités de déployer des instruments financiers innovants pour optimiser davantage son bilan et accroître sa capacité de prêt en collaborant davantage avec les institutions homologues.

voix de l'Union africaine et d'autres dirigeants régionaux.²⁵ L'objectif est que l'Afrique devienne un partenaire égal dans l'accès aux ressources financières internationales pour soutenir la réalisation des ODD et relever les défis du changement climatique.

Cet appel a été souligné par 19 dirigeants africains lors de la 21^{ème} réunion de reconstitution des ressources de l'IDA (IDA-21) par la Banque mondiale qui s'est tenue le 29 mars 2024. À cette occasion, ils ont de nouveau appelé à une reconstitution des ressources à hauteur de 120 milliards de dollars et à des réformes pour soutenir le programme de transformation de l'Afrique.²⁶ En dehors des cercles politiques, l'échec de l'AFM et la nécessité d'un changement sont de plus en plus reconnus et démontrés.²⁷ Les acteurs sont quasi-unanimes sur les inégalités dans l'accès au financement du développement et d'urgence, comme cela a été le cas lors de la pandémie de COVID-19, lorsque les pays en développement n'avaient qu'un accès limité aux vaccins.

L'initiative de Bridgetown, dirigée par la Première ministre de la Barbade, partisane des réformes de l'AFM, a identifié plusieurs moyens d'accélérer les progrès vers la réalisation des ODD et de l'Accord de Paris.²⁸ Les actions prioritaires dans le cadre de cette initiative comprennent l'injection immédiate de liquidités, par le réacheminement de 100 milliards de dollars de DTS; la suspension des surtaxes du FMI et le rétablissement des limites d'accès renforcées établies pendant les pandémies pour la Facilité de crédit rapide; le rétablissement de la viabilité de la dette par la refonte du Cadre commun, l'encouragement de la restructuration de la dette privée et l'adoption de clauses relatives aux catastrophes naturelles dans tous les instruments de prêt; la mobilisation des investissements du secteur privé à hauteur de plus de 1500 milliards de dollars par an en faveur d'une transformations verte et juste; l'augmentation des prêts officiels de développement pour les ODD à 500 milliards de dollars par an; veiller à ce que le système commercial multilatéral soutienne des transformations vertes et justes; et réformer la gouvernance et les opérations des IFI pour qu'elles soient plus inclusives et équitables.

Le reste de ce chapitre ne tentera pas d'analyser toutes les réformes proposées par l'ONU, le

G20, l'Initiative de Bridgetown, la BAD ou d'autres acteurs. Il se concentrera plutôt sur les principales recommandations pour la transformation structurelle de l'Afrique et suggérera des pistes de mise en œuvre. Il pourra s'agir d'actions qui augmentent le financement du développement et du climat, résolvent les problèmes de la dette, étendent le filet de sécurité mondial et renforcent la participation de l'Afrique à la gouvernance et à la prise de décision dans l'AFM. L'objectif est d'éclairer les termes du débat en Afrique et de fournir une analyse utile aux dirigeants africains pour déterminer leurs priorités et orienter les échanges et négociations futures avec les partenaires internationaux.

MOBILISER DES RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES POUR LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE L'AFRIQUE

Les plans de transformation structurelle de l'Afrique, présentés en détail dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine, impliquent une augmentation de la productivité totale des facteurs par le biais de deux canaux : les améliorations technologiques et les investissements en capital physique et humain pour accroître la productivité intra-sectorielle (c'est-à-dire pour augmenter les rendements agricoles); et un transfert des ressources productives des secteurs à faible productivité vers les secteurs à forte productivité.

Le chapitre 2 présente une analyse détaillée de l'évolution et des lacunes de la transformation structurelle en Afrique. Pour progresser, il faut des réformes politiques et réglementaires qui encouragent l'innovation et l'entrepreneuriat, ainsi que des investissements importants dans les infrastructures matérielles et immatérielles, le capital humain et la technologie. Pour réussir sa transformation structurelle, atteindre les ODD et franchir les étapes de l'Agenda 2063, l'Afrique a besoin d'investissements qui se chiffrent en milliers de milliards de dollars par an. En plus des 1300 milliards de dollars pour le financement des ODD, la BAD estime que le financement des quatre piliers clés de l'accélération de

Les plans de transformation structurelle dans l'Agenda 2063, impliquent deux canaux : les améliorations technologiques et les investissements en capital physique et humain pour accroître la productivité intra-sectorielle, et un transfert des ressources productives des secteurs à faible productivité vers les secteurs à forte productivité

À court terme, le meilleur espoir d'accroître l'aide publique à l'Afrique est de recycler les droits de tirage spéciaux et de mettre en œuvre les réformes du cadre d'adéquation des fonds propres des banques multilatérales de développement (BMD), associées à une augmentation généralisée du capital des BMD

la transformation structurelle nécessitera à lui seul de combler un déficit de financement de 402,2 milliards de dollars. Cet investissement devra être financé par des ressources intérieures et extérieures, privées et publiques.

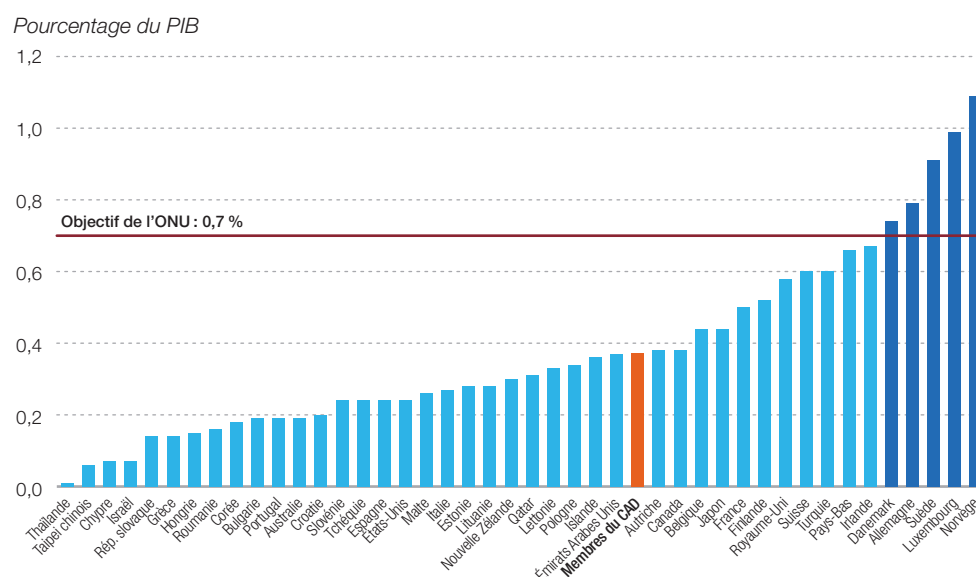
Les ressources intérieures ont été et resteront la principale source de financement du développement de l'Afrique. Toutefois, compte tenu de l'ampleur du déficit de financement, les réformes de l'AFM devraient favoriser l'augmentation des flux extérieurs pour financer la transformation économique de l'Afrique. Les flux financiers, notamment l'APD, les investissements directs étrangers, les flux d'investissement en portefeuille et les envois de fonds des migrants vers l'Afrique ont été irréguliers, et il est peu probable que l'APD traditionnelle vers l'Afrique augmente à court terme parce que les pays donateurs font face à de nombreuses priorités concurrentes (chapitre 1). En outre, à la fin de 2023, seuls quelques pays avancés ont atteint le seuil d'APD fixé à 0,7 % de leur revenu national brut (RNB). La moyenne des membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement

économiques (OCDE) était d'environ 0,4 %, et une majorité de pays se situaient en dessous de la moyenne (figure 3.4). À court terme, le meilleur espoir d'augmenter l'APD à l'Afrique est de recycler les DTS et de mettre en œuvre les réformes du CAF par les BMD, associées à une AGC des BMD.

Recyclage des DTS

Le G20 a appelé à recycler l'équivalent de 100 milliards de dollars de DTS vers les pays en développement par l'intermédiaire des banques multilatérales de développement. Cette initiative fait suite à la plus grande injection de liquidités effectuée par le FMI, à savoir celle de 650 milliards de dollars (ou 456,5 milliards de DTS) dans l'économie mondiale en 2021, pour aider les pays à faire face aux retombées économiques de la crise de COVID-19. L'allocation de DTS des pays était proportionnelle à leurs quotes-parts au FMI. Ainsi, selon Georgieva et coll. (2023), les pays riches, qui disposaient déjà de suffisamment de réserves, ont reçu 350 milliards de dollars de liquidités supplémentaires dont ils n'avaient pas besoin et qui sont

FIGURE 3.4 Aide publique au développement, par membre du Comité d'aide au développement, 2023



Note : Les barres bleu foncé représentent les pays qui ont atteint ou dépassé l'objectif de l'ONU de 0,7 % d'APD/RNB en 2023. L'APD est mesurée en équivalent-subvention par les membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE, en pourcentage du revenu national brut (RNB).

Source : Base de données des statistiques de développement international de l'OCDE (2024), flux par donateur.

donc restées « dormantes ». L'allocation de DTS aux pays membres du G7 en août 2021 représentait 43 % du total des 456,5 milliards de DTS, tandis que l'allocation pour l'ensemble de l'Afrique était de 5 % (figure 3.5).²⁹

La BAD a été à l'avant-garde en proposant un cadre sur la manière d'optimiser au mieux la réaffectation des DTS. Le cadre qu'elle a développé avec la Banque interaméricaine de développement sur la réaffectation des DTS montre que la réaffectation peut être multipliée par trois ou quatre. Ainsi, 5 milliards de dollars de DTS réacheminés par la BAD pourraient générer jusqu'à 20 milliards de dollars de nouveaux financements pour les pays africains.³⁰ La plupart des actionnaires des BMD ayant des positions en DTS plus fortes et souhaitant acheminer leurs DTS aux BMD sont tenus par le FMI de maintenir le statut d'actif de réserve des DTS promis, tout en minimisant leur coût budgétaire. Cela signifie que les pays qui prêtent leurs DTS devraient toujours être en mesure de comptabiliser ces DTS rétrocédés, sous forme de réserves.

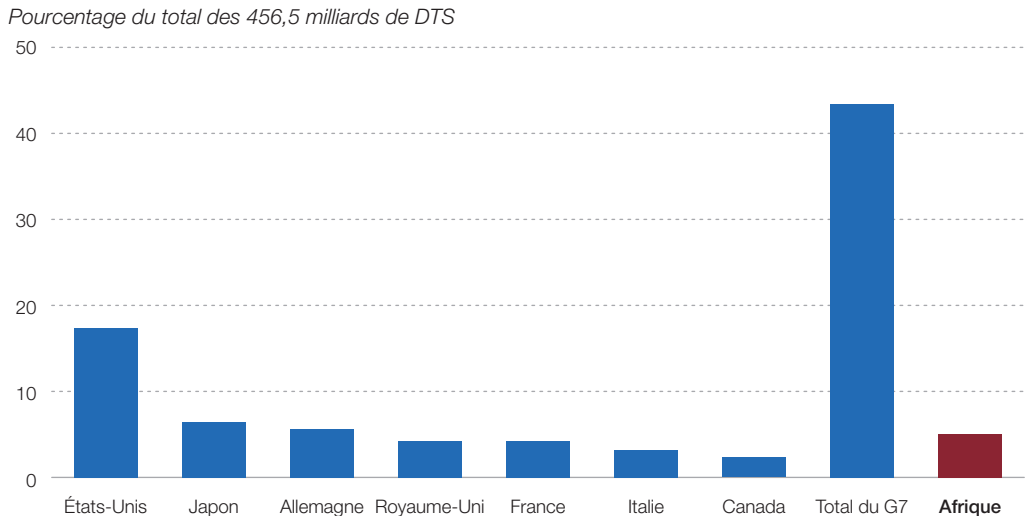
Un premier recyclage des DTS a eu lieu par l'intermédiaire du FMI et a servi à financer le Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et la croissance (PRGT, Poverty Reduction and Growth Trust) et le Fonds fiduciaire pour la résilience et la durabilité (RST, Resilience and Sustainability Trust). À la fin de l'année 2023, le Fonds fiduciaire

pour la réduction de la pauvreté et la croissance a reçu 46 milliards de dollars de 23 pays contributeurs et le Fonds fiduciaire pour la résilience et la durabilité 41 milliards de dollars de 18 pays contributeurs. D'une manière générale, l'élargissement du guichet de recyclage aux BMD servirait les intérêts des actionnaires et des autres parties prenantes intéressées par le développement de l'Afrique.

Le 10 mai 2024, le Conseil d'administration du FMI a autorisé l'utilisation des DTS par les membres du FMI pour l'acquisition d'instruments de capital hybrides (instruments financiers à maturité perpétuelle, ayant à la fois des propriétés de capitaux propres et de dette) émis par des détenteurs prescrits (entités officielles que le FMI a approuvées pour détenir des DTS), sous réserve d'une limite cumulative de 15 milliards de DTS. Il est attendu que les membres du FMI qui acheminent les DTS vers les détenteurs prescrits dans le cadre de ces apports de capitaux mettent en place des accords d'échange volontaire (AEV) afin de garantir une liquidité suffisante et une répartition équitable des échanges potentiels de DTS contre des monnaies sur le marché des AEV.³¹ Il s'agit là d'une évolution positive. L'augmentation de la limite cumulative à 100 milliards de DTS, comme le recommande l'initiative de Bridgetown, permettrait à l'initiative d'avoir un impact transformatrice.

Le cadre développé avec la Banque interaméricaine de développement sur la réaffectation des droits de tirage spéciaux montre que la réaffectation peut être multipliée par trois ou quatre

FIGURE 3.5 Allocation de DTS en août 2021



Source: FMI 2021.

Selon l'hypothèse du Triple programme du G20, le recyclage de 100 milliards de dollars de droits de tirage spéciaux en tant que capital hybride auprès des banques multilatérales de développement augmenterait le financement de l'Afrique d'environ 46 milliards de dollars par an au cours des dix prochaines années

La réaffectation présenterait quatre avantages principaux. Premièrement, les BMD peuvent mettre à profit leur capital de sorte qu'un dollar de DTS recyclé pourrait générer un financement direct des BMD de 4 à 7 dollars, ce que ni le PRGT ni le RST ne peuvent faire. Deuxièmement, les projets financés par les BMD ont des impacts directs sur les ODD et améliorent donc directement les moyens de subsistance des populations, tandis que le PRGT et le RST apportent un soutien général à la balance des paiements dans le cadre d'un programme du FMI assorti d'une conditionnalité spécifique. Troisièmement, les BMD transforment les échéances, tandis que le FMI accorde généralement des prêts à plus court terme. Enfin, les BMD ont une connaissance et une expérience approfondies du partenariat avec les clients pour trouver des solutions efficaces en matière de développement, et elles combinent des financements à long terme abordables, un soutien technique, un dialogue sur les politiques et des services de conseil d'une manière unique pour obtenir des résultats durables et percutants.

Dans un monde de plus en plus fracturé, les BMD ont toujours eu un fort pouvoir fédérateur, réunissant diverses nations non seulement pour discuter, mais aussi en faveur d'un programme commun de croissance transformation. Elles ont de solides antécédents financiers, ce qui leur permet d'emprunter à des conditions très intéressantes, et donc d'emprunter d'importantes ressources à moyen et long terme auprès d'investisseurs obligataires à des taux financiers abordables, dont les bénéfices peuvent ensuite être répercutés sur les pays à faible revenu d'Afrique. Et en internalisant le risque qui, sans cela, serait porté par leurs clients sur les marchés financiers internationaux, les BMD facilitent l'investissement dans les domaines critiques de l'infrastructure et l'investissement dans le capital humain et le développement des compétences, ce qui serait difficile autrement, étant donné le coût élevé du capital.

Quel serait alors l'impact sur l'Afrique du recyclage de 100 milliards de dollars de DTS en tant que capital hybride auprès des BMD ? Si l'on retient l'hypothèse du triple programme du G20, avec un effet de levier de sept pour les prêts directs et de huit pour les financements privés indirects, le financement de l'Afrique augmenterait

d'environ 46 milliards de dollars par an au cours des dix prochaines années (encadré 3.2). Dans l'hypothèse beaucoup plus prudente d'un effet de levier de quatre (celle utilisée par la BAD), le financement de l'Afrique augmenterait d'environ 12 milliards de dollars par an au cours des dix prochaines années. Ce chiffre est bien plus élevé que les 8,9 milliards de dollars promis pour le cycle triennal de reconstitution des ressources de la BAD pour le FAD-16 (16^{ème} réunion du Fonds africain de développement).

Pour combler le déficit de financement climatique de l'Afrique, le FAD a lancé un *Guichet d'action climatique* (GAC) au cours de son 16^{ème} cycle de reconstitution, avec une enveloppe initiale de 429 millions de dollars, dont 75 pour cent ont été alloués à l'adaptation, 15 pour cent à l'atténuation, et 10 pour cent à l'assistance technique. Le GAC bénéficie d'un avantage comparatif en tant qu'instrument du FAD. Le Fonds a notamment financé l'initiative pour l'eau et l'assainissement du lac Victoria en Afrique de l'Est, qui améliore l'accès à l'eau potable et à l'assainissement tout en favorisant la viabilité à long terme face aux effets du changement climatique. L'effet de levier du financement initial du GAC avec des ressources supplémentaires provenant de sources publiques et privées renforcera le flux de financement climatique pour faire face à la vulnérabilité et aux risques climatiques en Afrique.

Mise en œuvre des réformes du CAF et adoption d'une AGC pour les BMD

Il serait possible d'obtenir un financement supplémentaire pour l'Afrique par des réformes du CAF et une AGC pour toutes les BMD, ainsi que par des reconstitutions de fonds plus importantes pour l'AID de la Banque mondiale et le FAD de la BAD. Selon le rapport sur la feuille de route du G20, les réformes du CAF actuellement mises en œuvre augmenteraient la capacité de prêt de la BAD de 42 milliards de dollars et celle de la BIRD de 51 milliards de dollars, dont 20 %, soit environ 10 milliards de dollars, iraient à l'Afrique. En d'autres termes, le total des prêts supplémentaires à l'Afrique augmenterait de 52 milliards de dollars, soit 5,2 milliards de dollars par an au cours des dix prochaines années.

ENCADRÉ 3.2 Hypothèses et économies financières potentielles liées au recyclage du DTS

En supposant que les 100 milliards de dollars de DTS soient distribués aux BMD au prorata de leur capital, la BAD recevrait 23 milliards de dollars de capital hybride supplémentaire. Si l'on en croit les chiffres du rapport Triple Agenda du G20, cette somme générerait sept fois plus de financement direct, soit 161 milliards de dollars, et huit fois plus de financement indirect par le biais du secteur privé, soit 184 milliards de dollars, pour un total de 345 milliards de dollars. La Banque mondiale recevrait 39 milliards de dollars de capital hybride supplémentaire. En utilisant le même ratio d'effet de levier de 1:15 que celui utilisé dans le rapport du G20, cela générerait 585 milliards de dollars de financement supplémentaire. Cet effet de levier est plus élevé que la proposition de la Banque, qui est de 1:3 dans la fourchette basse, ou la fourchette haute de 1:4 – la Banque mondiale se montre donc très prudente.

L'effet de levier du ratio du G20 aurait principalement un impact sur le financement de la BIRD pour les pays à revenu intermédiaire en Afrique. La part de l'Afrique dans les prêts de la BIRD est d'environ 20 %, et ceux-ci vont principalement à l'Afrique du Nord et à l'Afrique australe. Cela impliquerait un financement supplémentaire de 117 milliards de dollars pour l'Afrique.

Ainsi, selon le scénario à fort effet de levier du rapport du G20, le réacheminement de 100 milliards de dollars de DTS par les BMD pourrait produire un financement supplémentaire total, direct et indirect, de 462 milliards de dollars de la part de la BAD et de la BIRD. Ce chiffre correspond au stock total de financement généré par le réacheminement des DTS. Il ne serait généralement pas prêté en un an. En supposant qu'il soit prêté sur 10 ans, l'augmentation annuelle du financement pour l'Afrique serait de 46,2 milliards de dollars.

Dans le cadre d'un scénario plus prudent où un dollar de capital des BMD ne génère que quatre dollars de financement supplémentaire, le financement supplémentaire total pour l'Afrique serait de 123 milliards de dollars – 92 milliards de dollars de la BAD et 31 milliards de dollars de la BIRD, soit une augmentation annuelle de 12,3 milliards de dollars sur 10 ans.

Source : Calculs du personnel basés sur les ratios d'effet de levier dérivés de la proposition de réorientation des DTS.

Les BMD se sont engagées à mettre en œuvre les réformes du CAF, mais cela ne suffirait pas à garantir la fourniture d'un financement du développement à long terme et abordable, en particulier compte tenu de l'énorme déficit de financement qui doit être comblé pour accélérer la transformation structurelle en Afrique. Comme l'indique le rapport du G20 sur le Triple programme, il est nécessaire de mettre en place une AGC pour toutes les BMD, en particulier la BAD, et de reconstituer de manière significative leurs instruments de financement concessionnels, l'AID et le FAD. Les estimations de la Banque concernant le déficit de financement montrent que les pays du FAD auront besoin d'environ 245 milliards de dollars par an pour investir dans les quatre piliers clés afin d'accélérer la transformation structurelle au cours du cycle triennal de reconstitution des ressources du FAD-17.³² La mise en œuvre de ces réformes serait essentielle pour que les BMD et les autres IFI aient la capacité financière de relever les défis complexes et croissants du développement durable et des biens communs mondiaux

dans les pays africains et les autres pays en développement.

Lors de la récente réunion du Groupe de la Banque mondiale consacrée à la reconstitution des ressources de l'IDA, Son excellence Dr William Ruto, président de la République du Kenya, a appelé à la reconstitution des ressources du FAD à hauteur de 25 milliards de dollars au cours du prochain cycle de reconstitution (le 17^{ème} cycle). Compte tenu de l'ampleur du déficit de financement estimé par la BAD pour accélérer la transformation structurelle de l'Afrique, cela représenterait environ 10 % des ressources annuelles estimées nécessaires aux pays du FAD au cours du cycle de reconstitution de trois ans. Pour l'ensemble des trois années, la proposition ne représente qu'environ 3 % du déficit de financement total estimé.

Pour sa part, la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) continue de plaider en faveur de réformes de l'architecture financière mondiale (encadré 3.3).

La réforme de l'AFM ne doit cependant pas être considérée comme une panacée pour les

ENCADRÉ 3.3 Propositions de réforme du groupe de travail de haut niveau sur la réforme de l'architecture financière mondiale convoqué par la CEA

Le groupe de travail de haut niveau sur la réforme de l'architecture financière mondiale convoqué par la CEA a formulé de nouvelles propositions de réforme spécifiques au FMI et à la Banque mondiale. Ces propositions sont les suivantes:

Pour le FMI :

- Procéder à un examen approfondi et ambitieux des politiques et des financements concessionnels du FMI afin de s'assurer que le Fonds est capable répondre à la demande croissante des pays en matière de ressources concessionnelles. Cela permettra de garantir l'octroi de ressources suffisantes sous forme de prêts et de subventions pour que le PRGT puisse prêter au moins 3 milliards de DTS par an à partir de 2025, en utilisant toutes les ressources internes possibles, y compris la vente d'une partie des réserves d'or du FMI à moyen terme pour abonder les réserves du PRGT ; de mettre un terme définitif au remboursement des coûts administratifs du PRGT, ce qui pourrait entraîner d'importantes économies à long terme pour celui-ci ; d'augmenter de manière permanente les limites d'accès globales au PRGT ; et de maintenir la nature concessionnelle du PRGT, avec un taux d'intérêt nul pour tous les pays éligibles.
- Permettre des prêts catalytiques à long terme abordables par l'intermédiaire du RST du FMI en facilitant l'élargissement des échanges de dettes pour la nature, le climat et l'adaptation ; renforcer le crédit pour la finance verte ; et soutenir les efforts des pays pour concevoir et mettre en œuvre des cadres visant à attirer le financement privé.
- Suspendre les surcharges du FMI pendant deux ou trois ans, tout en réexaminant la politique de l'institution en matière de surcharges, en vue de les supprimer à terme.

Pour la Banque mondiale :

- Veiller à ce que la Banque mondiale accorde suffisamment d'attention aux besoins et aux priorités de développement de l'Afrique, tels que l'intégration régionale, le développement des infrastructures, la transition énergétique juste et la transformation structurelle.
- Augmenter le financement concessionnel et non concessionnel de la Banque mondiale afin qu'elle puisse remplir sa vision et sa mission élargies, tout en préservant le principe d'additionnalité. Pour ce faire, il faudra mettre à disposition davantage de ressources par des engagements de donateurs en faveur du Mécanisme de réponse aux crises de l'IDA20 et fournir davantage de financements en mettant en œuvre des mesures d'optimisation du bilan de la BIRD et en cherchant à augmenter le capital de cette dernière.
- Exploiter plus efficacement les ressources existantes et transformer l'approche de la Banque mondiale en matière d'exécution, en particulier pour les pays africains.
- Prendre en compte les vulnérabilités, et ce au-delà du statut de revenu d'un pays, pour déterminer leur éligibilité au financement concessionnel de la Banque mondiale.
- Accroître l'utilisation des garanties pour réduire les coûts d'emprunt pour les pays en développement, en développant des produits de garantie conjoints par l'Agence multilatérale de garantie des investissements, la Société financière internationale ou la BIRD/AID, afin de réduire l'exposition au risque souverain et politique, en supprimant les garanties de comptage et en améliorant et en rationalisant l'accès aux garanties.
- Faire appel à des capitaux privés par le biais de techniques de réduction des risques et d'instruments de financement mixtes.

problèmes structurels de l'Afrique dans la transformation de ses économies. Le continent doit capitaliser sur ses ressources intérieures, notamment en tirant parti de son abondant capital naturel et humain, en améliorant la collecte des recettes fiscales et non fiscales, en renforçant l'efficacité des dépenses publiques et en luttant contre les flux financiers illicites (FFI) ainsi que la fraude et l'évasion fiscales. Par exemple, l'Afrique peut retenir environ 90 milliards de dollars par an qui sont détournés par le biais des flux financiers illicites, en améliorant les systèmes de surveillance nationaux et les mécanismes fiscaux responsables qui empêchent les fuites de ces fonds vers les paradis fiscaux et par d'autres moyens illégaux, y compris la récolte et l'exploitation illicites des ressources naturelles du continent.

Réforme de l'architecture fiscale mondiale

Les impôts collectés par les pays africains représentent en moyenne 15 % de leur PIB – pour les pays à revenu élevé et à revenu moyen, tranche supérieure, tels que les Seychelles et l'Afrique du Sud, ce taux monte jusqu'à 28–33 %. Pour les pays à faible revenu comme le Tchad et l'Éthiopie, le chiffre n'excède pas 7 %.³³ Ces proportions sont restées relativement inchangées au cours des trois dernières décennies, la part des impôts dans le PIB des pays africains se situant dans une fourchette de 12 à 15 % pour la période 1990–2020.

Les impôts indirects, qui comprennent la taxe sur les ventes, la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et les droits d'accise, représentent 49 % des recettes fiscales, soit la composante la plus importante de tous les impôts. Les impôts sur les salaires représentent un montant très faible, qui traduit la faible proportion de la main-d'œuvre employée dans le secteur formel. Les contribuables africains doivent également faire face à des coûts de mise en conformité fiscale plus élevés que dans les pays à niveau de revenu similaire d'autres régions. En effet, les résidents des pays africains consacrant 273 heures par an à la mise en conformité fiscale, contre une moyenne de 220 heures dans d'autres régions du monde.³⁴

L'imposition implicite, comme l'a souligné le président Adesina, est également élevée dans

de nombreux pays en développement d'Afrique. Lorsque les contribuables fournissent eux-mêmes des services sociaux et économiques de base, tels que l'éclairage public, la construction et la réparation des routes dans leurs quartiers, l'eau et l'assainissement, et les services de sécurité, leurs impôts peuvent être en réalité plus élevés que ce qui est normalement compris ou reflété dans les données fiscales des pays. Cette situation fait peser un lourd fardeau sur les citoyens et érode leur confiance au gouvernement, ce qui se traduit par une baisse du consentement à l'impôt.

Comme le suggère Coulibaly et Gandhi (2018) et Coulibaly (2020), il est utile de faire la distinction entre le concept de capacité fiscale et celui d'efficacité de la collecte des recettes fiscales. À 20 % du PIB, la capacité fiscale de l'Afrique est faible par rapport à d'autres régions (chapitre 1). La faible capacité fiscale reflète des facteurs structurels tels que l'importance relative de l'économie informelle et la répartition sectorielle du PIB. Elle reflète également la faiblesse des systèmes d'administration fiscale. Au fur et à mesure que l'Afrique réussira dans ses efforts de transformation structurelle (l'informalité diminue et la part des secteurs à forte productivité dans le PIB augmente), la capacité fiscale s'améliorera progressivement.

L'écart entre la capacité fiscale de 20 % et la réalité des recettes fiscales, qui représentent 15 % du PIB, reflète des inefficiences dans la collecte des recettes. Celles-ci peuvent être corrigées à court terme par des réformes de la gouvernance nationale, qui sont encore plus importantes que l'augmentation des taux d'imposition, étant donné les contraintes structurelles auxquelles les gouvernements africains sont confrontés pour collecter l'impôt, même lorsque les taux d'imposition sont plus faibles. Ainsi, les réformes visant à améliorer la gouvernance et l'administration fiscale favoriseront l'efficacité et le respect des règles, ce qui permettra d'augmenter les recettes générées par les taux d'imposition existants. À l'inverse, augmenter les taux d'imposition sans s'attaquer aux contraintes structurelles aurait pour effet d'aggraver une évasion fiscale déjà répandue et, par conséquent, de n'avoir que des bénéfices minimes. Des données récentes ont également montré que l'amélioration de l'accès aux technologies de l'information et de la communication

L'écart entre la capacité fiscale de 20 % et la réalité des recettes fiscales, qui représentent 15 % du PIB, reflète des inefficiences dans la collecte des recettes. Celles-ci peuvent être corrigées à court terme par des réformes de la gouvernance nationale

La numérisation et l'automatisation pourraient compléter les réformes visant à renforcer le respect des obligations fiscales, en facilitant le paiement des impôts par les contribuables. Ces mesures doivent également s'accompagner d'efforts en matière de confidentialité des données et de cybersécurité de la part afin de protéger les droits et les données personnelles des citoyens

(TIC) permet de mieux utiliser la technologie pour mobiliser les ressources nationales et percevoir les impôts dans les pays africains.³⁵ Dans un environnement où le civisme fiscal et le consentement à l'impôt sont faibles, où la corruption est à la fois perçue et réelle (où les systèmes de recouvrement des impôts sont souvent manuels et nécessitent des rendez-vous physiques avec les fonctionnaires du fisc), la technologie peut constituer une solution peu coûteuse pour améliorer le recouvrement des impôts au niveau national.³⁶

Avec le succès des technologies innovantes et l'adoption de services d'argent mobile tels que M-Pesa au Kenya, les résidents africains se familiarisent de plus en plus avec l'utilisation de la technologie pour les services financiers. Les technologies telles que les dispositifs fiscaux électroniques, qui enregistrent automatiquement les transactions et communiquent les informations au fisc, peuvent améliorer le respect des obligations fiscales. En effet, le montant des ventes réalisées au cours de chaque période est alors connu, et peut être comparé aux montants des ventes déclarés dans les déclarations de TVA et d'impôt sur le revenu.

L'utilisation obligatoire de caisses enregistreuses électroniques s'est également traduite par des avantages fiscaux plus importants dans les pays où elle a été mise en œuvre. En Éthiopie, par exemple, les paiements de TVA ont augmenté de manière substantielle après l'introduction de ces machines. Ce sont les entreprises auparavant susceptibles d'évasion fiscale qui ont enregistré les augmentations les plus importantes.³⁷ Cela suggère que la numérisation et l'automatisation pourraient compléter les réformes visant à renforcer le respect des obligations fiscales, en facilitant le paiement des impôts par les contribuables. Ces mesures doivent également s'accompagner d'efforts en matière de confidentialité des données et de cybersécurité de la part des gouvernements, afin de protéger les droits et les données personnelles des citoyens.³⁸

Les faits montrent également l'importance de la formation des fonctionnaires du fisc, en particulier dans des domaines plus avancés tels que l'audit et la fixation des prix de transfert. Le chapitre 2 explique en détail comment l'amélioration de l'effort fiscal et de l'efficacité dans le recouvrement

de l'impôt peut générer des ressources pour financer la transformation structurelle de l'Afrique.

Si les pays doivent en fin de compte s'appuyer sur leurs ressources intérieures pour financer leurs objectifs de développement, la fraude et l'évasion fiscales au niveau mondial limitent leur capacité à le faire. Les réformes de l'architecture fiscale mondiale permettraient donc d'améliorer la mobilisation des ressources intérieures en limitant les FFI ainsi que la fraude et l'évasion fiscales. Les estimations pour 2021 montrent que le transfert international de bénéfices, l'une des principales sources de fuite, coûte aux pays africains environ 7 % de leurs recettes fiscales totales³⁹ – soit 1 % du PIB de l'Afrique (environ 275 milliards de dollars), ce qui correspond au total des transferts internationaux nets vers l'Afrique en 2022.

Le taux minimum effectif d'imposition des sociétés au niveau mondial proposé de 15 pour cent (encadré 3.4) est probablement trop bas et n'aura que peu ou pas d'impact sur les pays africains. Coulibaly et Abedin (2023b) soulignent que le taux d'imposition moyen sur les sociétés est de 24 %. Ce taux devrait être comparable à ceux en vigueur dans tous les pays, de sorte qu'aucune entreprise active dans différents pays ne puisse payer moins en Afrique que ce qu'elle paierait ailleurs. Des réformes visant à améliorer la gouvernance et la transparence de l'architecture fiscale mondiale sont donc nécessaires pour freiner le rapatriement illégal des ressources vers les paradis fiscaux offshore. En outre, la fixation d'un impôt minimum aussi inférieur à la moyenne pourrait conduire les pays à baisser leurs taux d'imposition sans que les recettes fiscales ne changent.

Outre le taux d'imposition minimum, le FMI (2019) préconise des réformes de l'allocation des bénéfices résiduels, en attribuant globalement un rendement normal aux pays d'origine et en partageant les bénéfices résiduels sur la base d'une formule. Il préconise également l'attribution de droits d'imposition aux pays de destination. Reconnaissant l'importance de la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales, plusieurs initiatives menées par l'Afrique ont été mises en place pour endiguer les FFI (voir encadré 3.4).

La mobilisation des ressources intérieures de l'Afrique va au-delà de la fiscalité et de la lutte contre les flux illicites. Les marchés de capitaux

ENCADRÉ 3.4 Réformer l'architecture de la coopération fiscale internationale pour réduire les flux financiers illicites

Normes et règles fiscales internationales

Pendant des décennies, le processus décisionnel en matière de fiscalité mondiale a été largement dirigé par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la plupart des accords fiscaux multilatéraux ayant été conclus dans des forums sans participation universelle, en particulier des pays en développement, qui subissent le plus les fuites de ressources.¹ Il en résulte que les pays en développement ayant le plus besoin de financement ont été exclus de l'élaboration de nouvelles normes fiscales internationales.

Cette lacune a limité l'efficacité potentielle et le caractère inclusif des normes fiscales mondiales et du système fiscal. En effet, le cadre inclusif de l'OCDE de lutte contre l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS) a été le principal mécanisme de collaboration fiscale internationale à ce jour. Lancé en 2013, il vise à mettre fin à la fraude et à l'évasion fiscales. Le BEPS est né en réaction aux inquiétudes au sujet de la manipulation croissante des lacunes et des disparités existant dans les systèmes fiscaux par les entreprises multinationales afin d'échapper à l'impôt (l'optimisation fiscale), privant ainsi les pays de recettes fiscales. Actuellement, 143 pays ont souscrit au cadre BEPS et sont en train de le mettre en œuvre. Bien que 27 pays africains fassent partie du cadre inclusif de BEPS, l'initiative ne semble pas avoir beaucoup contribué à endiguer les flux financiers illicites en provenance du continent. En outre, la participation des pays africains aux processus BEPS a été très limitée, voire inexistante dans certains cas, en raison d'une atmosphère de méfiance et de la conviction que ce sont principalement les pays développés qui bénéficient des initiatives BEPS.²

Appeler à un mécanisme inclusif pour établir et superviser les normes et règles fiscales internationales

L'influence considérable des pays riches sur le système mondial de coopération fiscale a conduit de nombreux pays à faible revenu, dont les pays africains, à plaider en faveur d'un organe plus représentatif chargé de superviser l'établissement et la gestion des règles fiscales internationales. En novembre 2023, une proposition de résolution visant à réformer la gouvernance fiscale mondiale, émanant du Groupe africain aux Nations unies, a été adoptée à une majorité écrasante, marquant une première étape vers une convention-cadre des Nations unies sur la coopération fiscale internationale.³ Cette résolution ferait passer le contrôle des normes et règles fiscales internationales de l'OCDE à l'ONU – une organisation de 193 États membres – afin de parvenir à une coopération fiscale internationale plus inclusive et plus efficace.

Le succès de la résolution, malgré la forte opposition de l'OCDE, a été historique car la dernière tentative de faire statuer l'ONU sur les règles fiscales internationales remonte aux années 1970, et l'échec de cette tentative a dissuadé tout effort similaire pendant près de 50 ans.⁴ La résolution démontre donc la demande écrasante des pays à faible revenu de faire entendre leur voix au sujet des règles fiscales mondiales, dont ils ont été historiquement exclus. Ces efforts seront renforcés par la participation des pays et des centres financiers du monde entier qui sont des destinations des FFI et peuvent mettre tous les pays sur un pied d'égalité pour négocier les règles fiscales mondiales à l'ONU.

En outre, pour lutter contre la concurrence fiscale et le transfert de bénéfices, qui ont exercé une pression sans précédent sur le système international d'imposition des sociétés, 136 pays, dont 20 pays d'Afrique subsaharienne, ont convenu en 2021 d'un taux effectif minimum d'imposition des sociétés de 15 %, à compter de 2023.

L'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) est une initiative mondiale visant à renforcer la transparence et à lutter contre les FFI, en particulier dans les secteurs extractifs. Avec 52 pays membres, dont la moitié se trouve sur le continent africain, l'ITIE a contribué à limiter les FFI, dont on sait qu'ils sont très répandus dans les industries extractives.⁵ En tant que lanceur d'alerte mondial, l'ITIE exige des gouvernements qu'ils divulguent tous les paiements reçus de la part des entreprises. Les entreprises sont également tenues de divulguer les paiements effectués au gouvernement sous la forme d'impôts et de redevances. Les montants fournis par le gouvernement et les entreprises sont ensuite rapprochés par un organisme indépendant.

Ce rapprochement a permis de repérer les moins-perçus, y compris certains en Afrique. Par exemple, grâce à ses rapports de 2012 et 2013, le Ghana a identifié un écart de 55 millions de dollars dans les rapports d'une entreprise à l'autorité

(suite)

ENCADRÉ 3.4 Réformer l'architecture de la coopération fiscale internationale pour réduire les flux financiers illicites (suite)

fiscale ghanéenne. Selon son rapport ITIE de 2016, le Nigeria a également récupéré 2,4 milliards de dollars d'impayés suite au rapprochement de ses paiements pétroliers et gaziers en 2016.⁶ L'efficacité de l'ITIE dans la lutte contre les fuites de ressources dépend de la coopération nationale et mondiale, y compris de la part des puissants conglomerats mondiaux. En effet, ceux-ci peuvent utiliser des paradis fiscaux pour dissimuler la représentation réelle de leurs revenus provenant des industries extractives.

Initiatives régionales de lutte contre les FFI et la fraude et l'évasion fiscales

Compte tenu de la gravité des FFI et de la fraude et l'évasion fiscales sur le continent noir, plusieurs initiatives ont été lancées par des pays africains :

- L'Initiative Afrique du Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales. Ce programme axé sur l'Afrique a été créé en octobre 2014 pour mettre fin à l'évasion fiscale et au secret bancaire grâce à une transparence accrue et à l'échange automatique d'informations. Il compte parmi ses membres 33 pays africains.⁷ Le rapport 2022 sur la transparence fiscale en Afrique indique qu'entre 2014 et 2021, 244 millions de dollars ont été identifiés et mobilisés par neuf pays africains dans le cadre de cette initiative.⁸
- Le Forum africain sur l'administration fiscale (ATAF) a été créé en 2009 et regroupe des autorités fiscales africaines. Son mandat est de renforcer leurs capacités en matière de mobilisation et de gestion des recettes et de veiller à ce qu'elles rendent des comptes aux citoyens. En ce qui concerne les FFI, le travail du ATAF est de promouvoir la transparence et la coopération intergouvernementale dans l'échange d'informations. L'ATAF mène également des activités de renforcement des capacités en formant des agents des autorités fiscales africaines dans divers domaines de la fiscalité, y compris les prix de transfert, le non-respect des traités et d'autres prix fiscaux nuisibles, ainsi que la gestion des douanes. Dans le cadre de ce programme, l'ATAF a soutenu la création d'unités de prix de transfert dans plusieurs pays africains. L'augmentation des impôts collectés grâce à l'ATAF depuis sa création s'élève à 340 millions de dollars, et un montant supplémentaire de 1,20 milliard de dollars a été mis en recouvrement.⁹
- La déclaration de Yaoundé¹⁰ a été signée lors de la 10^{ème} réunion plénière du Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales. Elle a mandaté l'Union africaine pour initier des engagements de haut niveau sur l'optimisation de la coopération fiscale afin d'endiguer les FFI et d'accroître la mobilisation des ressources intérieures.

Des réformes sont en cours pour remédier au manque d'inclusivité dans le paysage mondial de la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales. Dans ce contexte, l'efficacité de ces initiatives et d'autres mesures au niveau régional et national dépendra largement de la mise en place et de l'adaptation de cadres juridiques et institutionnels appropriés pour utiliser ces instruments, permettant ainsi aux pays de tirer profit de la coopération fiscale.

Notes

1. GATJ 2022.
2. ONU 2022.
3. [https://undocs.org/Home/Mobile?FinalSymbol=A %2FC.2 %2F78 %2FL.18 %2FRev.1&Language=E&DeviceType=Desktop&LangRequested=False](https://undocs.org/Home/Mobile?FinalSymbol=A%2FC.2%2F78%2FL.18%2FRev.1&Language=E&DeviceType=Desktop&LangRequested=False).
4. Réseau pour la justice fiscale (Tax Justice Network) 2023.
5. Disponible à l'adresse suivante : <https://eiti.org/countries>.
6. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.u4.no/publications/the-potential-role-of-eiti-in-fighting-corruption-and-iffs>.
7. <https://www.oecd.org/tax/transparency/what-we-do/technical-assistance/africa-initiative.htm>.
8. UA, ATAF et OCDE 2022.
9. <https://www.ataftax.org/overview>.
10. <https://www.oecd.org/tax/transparency/what-we-do/technical-assistance/Yaounde-Declaration-with-Signatories.pdf>.

peuvent également mobiliser des financements à long terme en monnaie locale en tirant parti de l'épargne et des capitaux institutionnels dans les pays africains. La BAD soutient cette démarche par le biais de l'Initiative des marchés financiers africains (IMFA) et du volet «développement des marchés de capitaux» de ses opérations. Un engagement politique fort au plus haut niveau donnerait un nouvel élan au programme d'élargissement de l'assiette fiscale en Afrique.

S'OCCUPER DE LA DETTE DE L'AFRIQUE

Plus de 40 ans après la crise de la dette des années 1980 et après la mise en œuvre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTe), près de la moitié des pays africains sont toujours confrontés à des problèmes de dette souveraine (chapitre 1). La situation de la dette en Afrique n'est pas systémique, mais le grand nombre de pays en situation de surendettement ou présentant un risque élevé de surendettement est préoccupant pour le développement futur du continent. Pour résoudre le casse-tête de la dette africaine, il faut réformer l'architecture tant financière que de la dette mondiale afin de la rendre plus accessible, plus souple et plus pertinente, en facilitant la restructuration du stock de dette existant et en réduisant la prime d'endettement de l'Afrique afin d'éviter l'accumulation d'une dette insoutenable, qui enfoncerait les pays dans le surendettement (voir les recommandations à la fin de ce chapitre).

Améliorer la gestion et la transparence de la dette

Les pays doivent renforcer leur capacité de gestion de la dette et développer des règles fiscales notionnelles et intertemporelles afin d'éviter d'emprunter de manière excessive et de se retrouver dans une crise de la dette. Il est nécessaire de renforcer les conseils fiscaux nationaux et les bureaux de gestion de la dette, et d'améliorer la transparence des transactions liées à la dette, en améliorant la capacité des conseils fiscaux et en les rendant indépendants, avec pour mandats clairement définis de surveiller la gestion fiscale et d'offrir des conseils politiques aux gouvernements. L'utilisation

des conseils fiscaux reste faible en Afrique, seuls le Kenya, l'Afrique du Sud et l'Ouganda en étant dotés, mais au Chili, par exemple, cette utilisation s'est avérée importante pour fournir annuellement des conseils de politiques éclairant la planification budgétaire et renforçant la prudence fiscale.⁴⁰

Pour améliorer la transparence dans la gestion de la dette, il est important que les détails des accords la concernant soient rendus publics pour que les citoyens soient au courant des engagements afin d'évaluer les coûts et les avantages de chaque transaction. Par exemple, certains accords récents qui comprenaient l'hypothèque d'actifs publics ou le placement de futures recettes d'exportation de ressources naturelles (prêts adossés à des ressources) sur des comptes en séquestre n'auraient peut-être pas été politiquement réalisables s'ils avaient été soumis à un examen public et à une diligence raisonnable. Pour davantage renforcer la prudence budgétaire, l'adoption actuelle de règles budgétaires en Afrique témoigne de la volonté des décideurs politiques d'assurer la soutenabilité de la dette. Par exemple, au Botswana, la mise en œuvre des règles relatives à la dette et aux dépenses a été cruciale pour atténuer l'augmentation de la dette publique. Toutefois, bien que les progrès en matière de règles budgétaires aient été impressionnants, l'exposition aux chocs, l'incertitude et la volatilité macroéconomique rendent plus difficile l'étalonnage d'objectifs budgétaires appropriés, d'où la nécessité de disposer de marges de manœuvre budgétaires plus importantes. Une récente étude du FMI a révélé qu'à la fin de 2022, un peu plus de la moitié des économies de l'Afrique subsaharienne affichaient un ratio d'endettement supérieur au point d'ancrage recommandé pour chaque pays de la région – soit environ 55 % du PIB pour le point d'ancrage médian.⁴¹ Les règles ne prévoient pas de sanctionner les pays qui ne s'y conforment pas et disposent de « clauses dérogatoires » limitées pour répondre aux nouveaux défis mondiaux, tels que la COVID-19. Il est donc nécessaire de réformer les règles et de mettre en place un cadre permettant d'améliorer la coordination aux niveaux national et régional lors de la mise en œuvre.

Avec leur large empreinte et leur pouvoir de mobilisation, les banques régionales multilatérales

Pour résoudre le casse-tête de la dette africaine, il faut réformer l'architecture tant financière que de la dette mondiale afin de la rendre plus accessible, plus souple et plus pertinente, en facilitant la restructuration du stock de dette existant et en réduisant la prime d'endettement de l'Afrique afin d'éviter l'accumulation d'une dette insoutenable

Le capital naturel de l'Afrique, qui fournit des services environnementaux essentiels, devrait donc être évalué pour refléter son rôle de bien d'équipement soutenant l'existence humaine

de développement telles que la BAD peuvent jouer un rôle important dans le développement de la capacité à améliorer la gestion de la dette et à en renforcer la transparence. En Afrique, la BAD a élaboré des stratégies et des initiatives pour renforcer la capacité de mobilisation des ressources intérieures et pour améliorer la gestion des finances publiques et de la dette. Il s'agit notamment de la Stratégie pour la gouvernance économique en Afrique (SEGA) (2021–2025), du Plan d'action multidimensionnel pour la gestion et l'atténuation des risques de surendettement en Afrique – le « Plan d'action pour la dette » (2021–2023) –, de la Stratégie de développement des capacités (2021–2025), de la Politique d'emprunt durable (2022), et de l'Académie de gestion des finances publiques (GFP). Dans le cadre de l'Académie de GFP, la BAD a formé et diplômé une première cohorte de 51 hauts fonctionnaires de 26 pays, responsables de la gestion de la dette financière publique. Le FMI et la Banque mondiale ont lancé en 2018 une approche multidimensionnelle pour remédier aux vulnérabilités de la dette (AMD).⁴² À la demande du G20, l'OCDE a lancé en 2021 une initiative visant à rendre opérationnels les principes volontaires de transparence de la dette de l'Institut de la finance internationale.⁴³ L'objectif est d'améliorer la transparence des prêts du secteur privé, en particulier dans les pays à faible revenu.⁴⁴

Au-delà de la mise en œuvre des initiatives en cours, les BMD pourraient travailler au renforcement des cadres juridiques nationaux relatifs à la dette publique, à la normalisation des clauses favorisant la transparence des contrats de dette publique, et à l'élaboration de cadres pour la divulgation volontaire et la concordance des informations relatives aux prêts par les emprunteurs et les créanciers.⁴⁵

Améliorer le cadre de soutenabilité de la dette du FMI et de la Banque mondiale

Le CSD actuel de la Banque mondiale et du FMI doit être mis à jour pour refléter l'évolution de la structure des économies et l'impact des chocs, tels que les pandémies et le changement climatique, sur les économies, en particulier celles de l'Afrique. De nombreux pays à faible revenu

disposent d'un capital naturel⁴⁶ qui n'est pas pris en compte dans leur richesse lors de l'évaluation de leur marge de manœuvre pour l'accumulation de la dette. Par exemple, la valeur du capital naturel de l'Afrique a été estimée à 6,2 milliards de dollars américains en 2018.⁴⁷ Cette valeur ne comprend que les actifs commercialisés. D'autres services, tels que la séquestration du carbone par les riches forêts africaines, ne sont pas mesurés et évalués.

Les atouts naturels de l'Afrique, tels que la forêt tropicale du bassin du Congo, agissent comme des puits de carbone essentiels, contribuant de manière substantielle aux efforts d'atténuation du changement climatique. Les externalités négatives des pratiques non durables, telles que la déforestation et la pollution, compromettent déjà la viabilité économique à long terme et le bien-être social sur l'ensemble du continent. Alors que ces actifs naturels fournissent d'importants biens publics mondiaux tels que la séquestration du carbone, la conservation de la biodiversité et d'autres services écosystémiques, la valeur de ces externalités positives n'est pas prise en compte dans la mesure de la richesse des pays.

L'exclusion de la valeur de ces services écosystémiques peut entraîner une sous-estimation du volume du PIB et de la marge de manœuvre requise dans de l'évaluation de la soutenabilité de la dette des pays dotés de ces services et actifs. Le capital naturel de l'Afrique, qui fournit des services environnementaux essentiels, devrait donc être évalué pour refléter son rôle de bien d'équipement soutenant l'existence humaine. Ainsi, l'écologisation de la richesse des économies africaines par une évaluation et une mesure appropriées du capital naturel et des services écosystémiques associés pourrait élargir les économies africaines et débloquent des ressources pour la transformation structurelle et le développement du continent.

L'un des problèmes du CSD est qu'il se concentre uniquement sur le passif du bilan de l'État (sur ce que l'État doit), mais en ignore les actifs (ce que l'État possède et lui permet de générer des ressources pour liquider la dette). En outre, le fait que la méthodologie utilisée pour évaluer la soutenabilité de la dette ne soit pas accessible au public rend difficiles sa reproduction indépendante et la validation des résultats.

En outre, le CSD n'inclut ni le climat ou d'autres risques de durabilité et de fragilité tels que les menaces d'insurrection appelant à augmenter les dépenses militaires, ni les besoins d'investissement cruciaux dans l'adaptation au climat, tels que la réparation des infrastructures endommagées par les cyclones ou les inondations, ni le financement requis pour atteindre les ODD. Le CSD doit être fondé sur des hypothèses réalistes et tenir compte des risques climatiques, et les besoins de dépenses qui en découlent pour augmenter les investissements dans la résilience climatique, la transition vers une économie verte et l'Agenda 2030 pour le développement durable. Face aux préoccupations croissantes concernant les faiblesses du CSD, la Banque mondiale et le FMI ont récemment accepté d'intégrer des considérations climatiques dans leurs travaux en cours sur la soutenabilité de la dette, notamment à travers la révision du cadre conjoint de soutenabilité de la dette des pays à faible revenu.⁴⁸

Améliorer et lancer les agences de notation du crédit

Les agences de notation sont très utiles pour informer le public sur la solvabilité des pays et pour permettre aux économies émergentes et en développement d'obtenir des financements suffisants pour atteindre leurs objectifs de développement. La notation de crédit aide à combler les asymétries d'information inhérentes à la complexité des marchés internationaux, en fournissant aux investisseurs des informations sur les risques et les opportunités associés à un emprunteur souverain.

Dans le sillage de l'allègement de la dette résultant de l'initiative PPTe et de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale de 2005, l'amélioration de la marge de manœuvre politique et les conditions macroéconomiques saines qui l'accompagnent ont permis aux pays africains de s'engager sur les marchés internationaux des capitaux. Nombre de ces pays ont cherché à obtenir une notation de crédit pour rassurer leurs créanciers sur leur solvabilité. Les emprunts de plusieurs pays africains sur les marchés financiers internationaux ont connu une croissance exponentielle au cours des deux dernières décennies, depuis que les Seychelles ont émis leur première

euro-obligation en 2006. Toutefois, malgré le grand appétit des investisseurs mondiaux pour les obligations africaines, les décideurs politiques régionaux signalent souvent une mauvaise évaluation de leur dette souveraine, probablement due à une perception du risque par les investisseurs internationaux conduisant à des coûts d'emprunt élevés « à un point injustifiable ».

Selon une estimation du PNUD, cette subjectivité et le manque de transparence des notations ont coûté aux pays africains plus de 24 milliards de dollars américains d'intérêts excédentaires et plus de 46 milliards de dollars américains de renoncement à des prêts sur la durée de vie de multiples obligations en devises nationales et étrangères.⁴⁹ En outre, en 2024, l'Afrique devra payer un service de la dette de 74 milliards de dollars américains, en partie à cause des taux d'intérêt mondiaux élevés et d'un dollar américain plus fort. Les réformes de l'architecture financière mondiale (AFM) peuvent être le fer de lance des discussions sur ce point, afin de rendre les notations de crédit souverain plus objectives et plus transparentes pour les pays africains. Dans un premier temps, il est nécessaire de pousser les agences à plus de transparence, en leur demandant de faire la distinction entre les composantes basées sur des modèles et les composantes discrétionnaires de leurs notations souveraines. Dans le même ordre d'idées, la BAD est également bien placée pour diriger l'évaluation du capital naturel pour la transformation de l'Afrique, et a déjà commencé à travailler sur l'évaluation du capital naturel africain pour calculer le « PIB vert » et éclairer les politiques de transition verte. Cette initiative bénéficie d'un soutien politique fort et d'une appropriation au plus haut niveau à travers le continent, et ses résultats informeront l'élaboration des politiques sur la manière d'intégrer la « comptabilité du capital naturel » dans le système de comptabilité nationale pour réévaluer le PIB des pays.

Les notations de crédit sont influencées par de nombreux facteurs,⁵⁰ mais la notation des pays africains par les agences de notation mondiales a tendance à ignorer la valeur du capital naturel et des services écosystémiques associés dans l'évaluation de la marge de manœuvre d'un pays et de son profil de risque d'endettement. Pour réduire les risques perçus de l'investissement privé dans

La Banque africaine de développement est bien placée pour diriger l'évaluation du capital naturel pour la transformation de l'Afrique, et a déjà commencé à travailler sur l'évaluation du capital naturel africain pour calculer le « PIB vert » et éclairer les politiques de transition verte

Une initiative d'allègement de la dette au profit du climat est nécessaire. Elle doit être conçue pour soutenir les pays africains et peut comprendre des réductions de la dette bilatérale et multilatérale en vue de financer l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets

les pays, les BMD telles que la BAD peuvent travailler avec les pays africains pour fournir des données et des informations plus récentes sur l'état de leurs économies, et avec les agences de crédit internationales pour renforcer les méthodologies d'évaluation du risque souverain et aider à réduire le fossé informationnel dans les notations de crédit attribuées aux pays africains.

Par l'intermédiaire de l'Union africaine, les pays africains travaillent au développement et à l'opérationnalisation de l'Agence africaine de notation du crédit (ACRA – *African Credit Rating Agency*).⁵¹ Les ministres africains des Finances ont décidé que l'ACRA serait pilotée par le secteur privé, qu'elle s'autofinancerait et qu'elle serait autonome. L'Union africaine a déjà développé les aspects juridiques, financiers et structurels appelés à soutenir la durabilité, la crédibilité et l'indépendance de l'agence. La création de l'ACRA, en tant qu'initiative panafricaine, constituerait une nouvelle étape vers l'intégration économique et financière de l'Afrique et pourrait améliorer l'accès des pays africains au financement et intégrer le continent aux marchés financiers mondiaux. En outre, sa création en tant que complément des agences de notation mondiales pourrait encourager ces dernières à comparer leurs services à ceux d'une agence de notation régionale de référence, ce qui améliorerait sans aucun doute leur approche de l'évaluation et de la notation des risques en Afrique.

Restructurer la dette souveraine

Le problème de la dette existante doit être résolu. Selon la mise à jour de février 2024 de l'analyse de la soutenabilité de la dette réalisée par le FMI et la Banque mondiale, sept pays africains sont en situation de surendettement et treize autres en présentent un risque élevé. Pour les sept pays en situation de surendettement, une restructuration de la dette sera nécessaire pour éviter un défaut de paiement explicite, ce qui est plus probable étant donné le regroupement des paiements du service de la dette en 2024 et 2025. Trois pays, le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Kenya, ont déjà émis des euro-obligations au cours du premier trimestre 2024 pour refinancer la dette arrivant à échéance, mais à des taux plus élevés que ceux de la dette refinancée. En outre, toutes les

émissions d'euro-obligations ne sont pas destinées à financer les besoins de développement en tant que « nouvelle dette », car une partie du produit des ventes d'obligations est de plus en plus utilisée pour refinancer des dettes antérieures, ce qui pourrait, à l'avenir, exacerber la vulnérabilité de la dette de ces pays. Le cadre commun du G20 progresse, comme le montre la récente expérience du Ghana, dont la restructuration de la dette a été plus rapide que celle de la Zambie et d'autres pays ayant déjà adhéré au cadre commun.

Les lacunes du cadre commun, telles que l'éligibilité, le respect des délais et la comparabilité systématique de traitement, doivent toutefois être comblées. Ces lacunes découlent principalement de défaillances de coordination entre les différentes catégories de créanciers, compte tenu de l'évolution de la structure de la dette extérieure publique de l'Afrique, dont plus de la moitié est désormais détenue par des pays non membres du Club de Paris et par des créanciers privés et des détenteurs d'obligations qui ne sont pas membres du Club de Londres.

Compte tenu de la multiplicité des prêteurs, la restructuration de la dette est complexe et longue. La restructuration requiert devenue un accord avec de nombreux et disparates détenteurs d'obligations ayant des intérêts et des contraintes très différents et dotés de motivations très différentes de celles des membres du Club de Londres. Elle nécessite également un accord avec d'autres prêteurs clés, dont la Chine, en plus des membres du Club de Paris. Les intérêts géopolitiques de la Chine et ses contraintes financières et institutionnelles internes sont très différents de ceux des membres du Club de Paris et, à moins que la Chine n'adhère à ce dernier ou ne souscrive à ses principes, le G20 devra accorder une attention particulière aux besoins du pays afin d'obtenir son soutien pour les accords de restructuration de la dette au titre du cadre commun.

Une approche possible de traitement de l'encours de la dette serait une solution basée sur le marché – semblable au plan Brady des années 1980, avec quelques ajustements pour refléter les réalités d'aujourd'hui.⁵² Elle pourrait impliquer la création d'un fonds spécial capitalisé par les IFI et les partenaires officiels bilatéraux

du développement. Ce fonds serait ensuite utilisé pour garantir les nouvelles obligations négociables émises par les pays débiteurs. La garantie, qui implique un rehaussement de crédit, permettrait d'émettre les nouvelles obligations à de meilleures conditions – échéances plus longues et taux d'intérêt nominal plus bas – et dont le produit pourrait être utilisé pour réduire l'encours de la dette existante. Ces meilleures conditions, plus une éventuelle décote, pourraient conduire à des réductions considérables du fardeau de la dette à des niveaux soutenables.

Une initiative d'allègement de la dette au profit du climat est également nécessaire. Elle doit être conçue pour soutenir les pays africains et peut comprendre des réductions de la dette bilatérale et multilatérale en vue de financer l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets.⁵³ Les pays éligibles bénéficieraient d'un allègement partiel de la dette en échange de leur engagement à investir les économies réalisées sur le service de la dette dans des projets liés au climat, tels que les énergies renouvelables ou la protection des forêts, pour ce qui est de l'atténuation, ou l'irrigation et la sécurité alimentaire, pour ce qui est de l'adaptation. Pour profiter des économies réalisées sur le service de la dette, il faut améliorer l'efficacité budgétaire en consacrant ces fonds à des investissements dans les infrastructures productives afin de soutenir la transformation économique et structurelle. Une liste de projets éligibles serait convenue lors des négociations et les IFI pourraient en contrôler la mise en œuvre. L'intérêt de cette proposition est qu'elle exige des sacrifices de la part de toutes les catégories de créanciers, même de ceux ayant un statut de «créancier privilégié».

Le passage des prêts bancaires syndiqués aux titres négociés en tant que principal instrument de financement souverain, combiné à la plus grande diversité des créances et intérêts, a rendu difficile la constitution d'une action collective des créanciers lorsque la dette d'un État souverain est insoutenable. C'est pourquoi plusieurs voix ont recommandé la création d'une autorité de la dette souveraine et d'un système d'insolvabilité souveraine pour faciliter une restructuration ordonnée et rapide des dettes insoutenables, soutenant les pays débiteurs tout en protégeant les droits

des créanciers.⁵⁴ La proposition d'une autorité de la dette souveraine gérée de manière centralisée existe depuis plus de vingt ans, mais elle n'a toujours pas été acceptée par la communauté internationale. Une solution de second choix, politiquement plus réalisable, peut donc être envisagée pour contribuer à améliorer la situation de la dette des pays africains, notamment des réformes qui pourraient être mises en œuvre immédiatement pendant que se poursuivent les discussions sur les coûts et les avantages d'une autorité de la dette souveraine gérée de manière centralisée.

Les pays du G20 pourraient envisager d'adopter une législation visant à encourager la participation des créanciers privés aux restructurations de la dette. La plupart des dettes souveraines sont régies par les lois de quelques juridictions, telles que l'État de New York ou l'Angleterre. Ces centres financiers clés pourraient être encouragés à adopter des réformes législatives codifiant l'obligation pour les créanciers de coopérer dans le contexte de la restructuration de la dette souveraine ; limitant le montant qu'un créancier peut recevoir dans le cadre d'une procédure judiciaire si un accord est conclu avec une majorité de créanciers ; immunisant les actifs des débiteurs souverains contre la saisie lorsque le débiteur a entamé un processus ordonné de restructuration de la dette ; et intégrant des mécanismes d'action collective dans les instruments existants.⁵⁵ Des efforts sont en cours à New York et à Londres pour traiter cette question dans une nouvelle législation.⁵⁶ Le G20 devrait encourager tous ses pays membres à adopter des lois similaires.

Mettre à jour la politique du FMI concernant les prêts en situation d'arriérés

La mise en œuvre des modifications de la politique du FMI concernant les prêts en situation d'arriérés, approuvée par le conseil d'administration du FMI le 9 avril 2024, devrait encourager les créanciers bilatéraux officiels à procéder plus rapidement à la restructuration de la dette.⁵⁷ Parce que l'octroi par les BMD d'une aide budgétaire à décaissement rapide est presque toujours lié à l'existence d'un programme du FMI, cela devrait également impliquer que les BMD soient plus flexibles et puissent, dans certaines conditions,

Les pays du G20 pourraient envisager d'adopter une législation visant à encourager la participation des créanciers privés aux restructurations de la dette

soutenir les pays avant qu'un accord final ne soit conclu sur la restructuration de la dette publique. Des changements dans la politique de prêts en situation d'arriérés devraient permettre à l'Afrique d'économiser jusqu'à 44 milliards de dollars américains d'arriérés (chapitre 1).

Le FMI exige que tous les programmes qu'il soutient soient entièrement financés, et cette exigence est approuvée par toutes les BMD, qui subordonnent leur soutien à un débiteur à l'existence d'un programme du FMI. Cela signifie que lorsque la dette d'un pays est considérée comme insoutenable, les BMD et les IFI ne peuvent fournir un financement à ce pays à moins qu'il ne prenne des mesures pour rétablir la soutenabilité de sa dette. En pratique, un programme et un financement ne peuvent prendre effet que si le pays et ses créanciers ont conclu un accord sur la restructuration de la dette. Si le pays doit des arriérés à ses créanciers, il lui faut d'abord déjà un accord avec ceux-ci sur l'apurement de ces arriérés avant d'obtenir un soutien du FMI à sa balance des paiements, et donc un financement budgétaire des BMD. Le FMI fait une distinction entre les arriérés envers les créanciers privés et ceux envers les créanciers officiels bilatéraux.

Avec les créanciers privés, le FMI peut poursuivre un programme, malgré les arriérés, s'il considère que le pays a fait un effort adéquat de restructuration de la dette ou s'il est assuré par écrit qu'un accord de restructuration de la dette sera conclu.

La politique du FMI concernant les prêts en situation d'arriérés impliquant les créanciers officiels bilatéraux est traditionnellement plus stricte. Jusqu'au 9 avril 2024, le FMI ne pouvait prêter à un pays devant des arriérés à des créanciers officiels que dans le cadre de l'un des trois « volets » suivants. Le premier volet concerne un accord de restructuration de la dette entre le pays et une majorité représentative de ses créanciers bilatéraux officiels, ce qui signifie généralement un accord suffisamment représentatif du Club de Paris ou un accord au titre du cadre commun. Le deuxième volet concerne le fait que les créanciers consentent à ce que le FMI accorde des prêts en dépit de leurs arriérés.

Le troisième volet exige que les trois critères suivants soient remplis : i) un soutien financier rapide est obtenu et le pays mène des politiques

adéquates ; ii) le débiteur s'efforce de bonne foi de parvenir à un accord avec le créancier sur une contribution compatible avec les paramètres du programme soutenu par le FMI ; et iii) la décision de prêter en situation d'arriérés n'aurait pas d'effet négatif excessif sur la capacité du FMI à mobiliser des enveloppes de financement officielles dans des cas futurs. Le troisième critère exclut effectivement les prêts du FMI en l'absence d'accord ou de consentement d'un créancier important. En d'autres termes, telle qu'elle est conçue, la politique implique que dans les contextes de restructuration comprenant plusieurs créanciers, le FMI ne peut utiliser que les premier et deuxième volets, avec une co-utilisation du troisième volet, mais cela impliquerait rarement un créancier ou groupe de créanciers majoritaires.⁵⁸

Lorsqu'un comité représentatif de créanciers a été impliqué, comme dans le cas du cadre commun, le FMI a simplement attendu qu'il fournisse les garanties de financement requises. Cette approche fonctionnait bien lorsque tous les principaux créanciers officiels étaient membres du Club de Paris, mais ce processus est confronté à de longs retards dans le nouveau paysage des créanciers. Les désaccords entre les créanciers sur les processus, les paramètres et la comparabilité de traitement freinent les progrès. Pour le Tchad, le retard a été d'environ 11 mois, et pour la Zambie de 9 mois.⁵⁹ Le système semble fonctionner un peu mieux puisque le délai est tombé à cinq mois pour le Ghana, mais cela reste assez long, et les longs délais sont coûteux. La situation macroéconomique des pays débiteurs et la soutenabilité de leur dette continuent de se dégrader, car le financement des BMD est pris en otage par un accord avec les créanciers. Ces conditions affaiblissent la position du débiteur dans la négociation avec ses créanciers.

Conscient de ces problèmes, le FMI a mis à jour sa politique de prêts en situation d'arriérés en introduisant un quatrième volet. Ce volet supplémentaire peut être utilisé lorsque les volets existants n'offrent pas de solution, c'est-à-dire lorsqu'aucun accord suffisamment représentatif n'a pu être conclu dans le cadre d'un forum représentatif des créanciers, lorsqu'aucun consentement n'a pu être obtenu dans les quatre semaines suivant la demande, et lorsque les trois

critères du troisième volet n'ont pu être satisfaits. La nouvelle politique établit une distinction entre les programmes soutenus par le FMI bénéficiant d'un accès normal et ceux bénéficiant d'un accès exceptionnel. Dans le cas d'un programme bénéficiant d'un accès normal, les IFI adopteront une « approche de sauvegarde standard » et pourront entreprendre un programme avant l'apurement officiel des arriérés, à condition que le programme comprenne une conditionnalité concernant le processus de restructuration de la dette, ainsi qu'un engagement du pays débiteur à s'efforcer de bonne foi d'établir des dispositifs de sûreté pour les prêts des IFI (c'est-à-dire à chercher à obtenir un accord avec ses créanciers). Dans le cas d'un programme bénéficiant d'un accès exceptionnel, les IFI suivront une « approche de sauvegarde renforcée » qui, en plus de la conditionnalité et de l'engagement du débiteur prévus dans l'« approche de sauvegarde standard », exigera qu'un nombre suffisant de créanciers manifestent directement aux IFI leurs intentions de restructuration.

Cette nouvelle politique devrait accorder aux IFI une plus grande flexibilité de prêt aux pays africains avant un accord sur l'apurement des arriérés officiels, et réduire les retards dans la conclusion des programmes soutenus par les IFI et dans l'obtention des financements. Elle devrait également encourager les créanciers à accélérer la conclusion d'un accord et à réduire la pression sur les pays débiteurs.

Résoudre les problèmes d'endettement à l'aide d'actions internationales et africaines

Les actions internationales visant à résoudre les problèmes d'endettement auraient une incidence sur la transformation structurelle de l'Afrique à travers deux canaux. Premièrement, en complétant le cadre commun avec une initiative de type Brady-bond et un mécanisme de réduction de la dette en faveur du climat semblable à l'initiative PPTe (mais s'appliquant aux pays à revenu intermédiaire et à faible revenu), on réduirait les coûts du service de la dette et on dégagerait ainsi davantage de ressources pour l'investissement. Deuxièmement, avec les réformes du CSD et les agences de notation, une restructuration de la dette améliorerait la solvabilité de l'Afrique et réduirait les primes de

risque attachées à la dette africaine, améliorant ainsi la disponibilité de nouveaux financements et réduisant leur coût. Par exemple, comme on l'a vu, le service de la dette dû par l'Afrique atteindra 74 milliards de dollars américains en 2024, en partie à cause de la prime de risque élevée sur ses emprunts souverains. Les réformes des agences de notation de crédit pourraient réduire les coûts du service de la dette et libérer des financements supplémentaires. L'Afrique pourrait également économiser jusqu'à 74 milliards de dollars américains par an en paiements d'intérêts si le système mondial de notation de crédit était plus équitable et basé sur les fondamentaux. Le PNUD a calculé que les gains liés à la baisse des intérêts pourraient s'élever à 24 milliards de dollars américains et que les nouveaux prêts supplémentaires pourraient atteindre 46 milliards de dollars américains. En outre, l'Afrique pourrait économiser jusqu'à 44 milliards de dollars américains d'arriérés accumulés si ces derniers étaient annulés. Les ressources ainsi libérées permettraient de dégager environ 169,4 milliards de dollars américains par an pour le financement du développement, soit l'équivalent d'environ 42 % du déficit de financement annuel estimé à 402,2 milliards de dollars américains requis pour accélérer la transformation structurelle de l'Afrique.

Les pays africains doivent également exploiter les possibilités nationales pour améliorer leur situation en matière d'endettement. Les réformes visant à améliorer la gestion des dépenses publiques seront cruciales, car de nombreux pays africains connaissent une augmentation de leurs dépenses récurrentes, comme en témoigne l'importance de la masse salariale dans le secteur public. Celles-ci pèsent lourdement sur les dépenses publiques, entraînant des déficits budgétaires élevés et laissant moins de ressources disponibles pour l'investissement dans les secteurs critiques en vue d'accélérer la transformation structurelle. Par exemple, en 2022, la masse salariale s'élevait à 51,3 % des recettes fiscales en Afrique (hors Afrique du Nord), avec de fortes variations entre les pays.

Les pays disposant de règles budgétaires doivent les réviser pour en améliorer la transparence, la flexibilité, et la prévisibilité. Ces règles doivent être complétées par des conseils

L'Afrique doit veiller à ce que les investissements nécessaires pour le climat soient dûment financés, car le continent est vulnérable aux risques liés au changement climatique et a toujours reçu trop peu de ressources pour financer ses actions en faveur du climat

Le financement du développement et le financement de l'adaptation au climat ne s'excluent toutefois pas mutuellement. Des fonds supplémentaires doivent être consacrés au financement du développement, d'une manière mettant l'accent sur les efforts d'adaptation au climat

budgétaires indépendants capables de fournir des projections budgétaires impartiales des recettes et d'évaluer le respect des règles.

Enfin, l'élan actuel des pays africains pour améliorer le climat des affaires devrait être renforcé et soutenu, car il peut stimuler le développement du secteur privé et attirer les investissements. Une approche régionale coordonnée des plateformes de facilitation de l'investissement permettrait donc aux pays d'atténuer les obstacles à l'investissement, de renforcer la transparence et d'améliorer la redevabilité afin de faciliter les opérations commerciales. Le Forum africain de l'investissement, lancé en 2018 par la BAD et ses partenaires, est un pas dans cette direction.

FINANCEMENT DE L'ACTION CLIMATIQUE

Le changement climatique menace les progrès de l'Afrique en matière de transformation structurelle. Les effets négatifs de la hausse des températures sont nombreux et récurrents : augmentation de la mortalité et de la morbidité, perte de PIB par habitant, baisse de la productivité du travail, diminution des échanges commerciaux, conflits et guerres civiles, et aggravation des inégalités sociales, avec notamment un élargissement des écarts de capital humain entre les hommes et les femmes allant de l'éducation jusqu'à l'emploi et aux revenus.⁶⁰ Les *Perspectives économiques en Afrique 2022* montrent qu'au cours de la période 1986–2018, le changement climatique a entraîné des pertes annuelles de 10 à 15 % de la croissance du PIB par habitant dans les pays africains. La réduction de la croissance du PIB par habitant dans le scénario de réchauffement élevé devrait atteindre 16 à 64 % d'ici 2030 en Afrique, les pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique de l'Est devant supporter la plus grande partie des impacts.⁶¹

Comme on l'a vu, la mobilisation des financements nécessaires à l'action climatique est un moteur important de la réforme de l'AFM. Pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, les pays du Sud (à l'exclusion de la Chine) ont besoin d'un financement d'environ 2 400 milliards de dollars américains par an. La communauté internationale s'accorde à dire que le système actuel,

qui n'a pas réussi à faire respecter l'engagement des pays avancés à financer le climat à hauteur de 100 milliards de dollars américains par an, ne peut pas fournir ces milliards et doit donc être réformé, d'autant plus que la structure, le flux et l'échelle du financement mondial actuel du climat sont compliqués et mal alignés sur les contributions déterminées au niveau national et sur les exigences de financement des ODD en Afrique (encadré 3.5).

L'Afrique doit veiller à ce que les investissements nécessaires pour le climat soient dûment financés, car le continent est vulnérable aux risques liés au changement climatique et a toujours reçu trop peu de ressources pour financer ses actions en faveur du climat. En outre, l'Afrique doit recevoir des financements pour le climat en plus des financements destinés aux ODD et à la transformation structurelle, sans « possibilité de substitution des ressources », autrement dit, les ressources nécessaires au développement doivent s'ajouter à celles finançant les actions relatives au climat et à d'autres biens publics mondiaux.

Alors que les populations africaines ont à peine contribué à 4 % des émissions cumulées de gaz à effet de serre, les pays africains subiront de manière disproportionnée les dommages causés par le changement climatique.⁶² En effet, la part des catastrophes naturelles liées au climat a augmenté dans les pays africains depuis 2000, représentant 52 % de l'ensemble des catastrophes intervenues en Afrique entre 2000 et 2023. Les populations touchées s'élèvent à plus de 529 millions de personnes au cours de cette période.⁶³

Investir dans l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets

La lutte contre la crise climatique nécessitera des investissements sans précédent dans l'infrastructure climatique dans de multiples secteurs, notamment l'énergie, l'agriculture, l'eau et la santé, pour la prévention des catastrophes et la préparation des infrastructures à celles-ci.⁶⁴ Avec les sécheresses et les inondations qui menacent la sécurité alimentaire de millions d'Africains, une population et une main-d'œuvre croissantes qui devraient doubler d'ici 2050 et quadrupler d'ici 2100 (le continent représentera alors 40 % de la

ENCADRÉ 3.5 Instruments d'atténuation des risques climatiques, d'adaptation et de résilience

Les *Perspectives économiques en Afrique 2022* ont montré que l'actuelle architecture du financement climatique mondial est mal alignée sur les contributions des pays déterminées au niveau national et sur leurs besoins de financement des ODD. En raison de la priorité accordée aux considérations de risque et de rendement par rapport aux impératifs de développement et par rapport à la résilience et aux vulnérabilités climatiques, le financement climatique a tendance à être principalement mobilisé pour les pays plus résilients et moins vulnérables, au lieu d'aller aux pays vulnérables au climat ou à ceux qui sont moins résilients au changement climatique. En outre, la forte fragmentation du paysage mondial du financement climatique et son architecture centrée sur les donateurs entravent les flux de financement climatique vers le continent. De même, le maintien du statu quo sera préjudiciable à l'Afrique et à ses ambitions de zéro émission nette.

Il est urgent de revoir et de restructurer l'architecture actuelle du financement climatique mondial afin de l'aligner sur les contributions des pays déterminées au niveau national et sur leurs besoins de financement des ODD, et de veiller à ce que les pays les plus vulnérables exploitent les possibilités de résilience climatique. Entre 2010 et 2019, les instruments de la dette, principalement les prêts, ont représenté environ deux tiers de l'ensemble du financement climatique destiné au continent. Les deux cinquièmes de ces prêts ont été accordés à des conditions commerciales, ce qui risque de perpétuer les problèmes de soutenabilité de la dette du continent, d'où la nécessité d'un financement plus concessionnel pour relever les défis climatiques de l'Afrique. Compte tenu de la contribution négligeable de l'Afrique aux émissions mondiales de carbone et de l'impact disproportionné du changement climatique sur son économie, ce type de financement est nécessaire pour garantir la justice climatique. Sur la base des estimations de la BAD concernant la dette et les crédits carbone, le total des financements climatiques dus à l'Afrique pour compenser ses émissions historiques et futures est estimé entre 4 760 milliards et 4 840 milliards de dollars américains pour la période 2022–2050, soit un chiffre annuel de 163,4 à 173 milliards de dollars américains.

Bien qu'un fonds de 700 millions de dollars américains pour les pertes et dommages, annoncé lors de la COP27 en Égypte, ait finalement été approuvé lors de la COP28 à Dubaï pour fournir une assistance financière aux pays en développement vulnérables au climat, cette promesse couvre moins de 0,2 % des pertes économiques et non économiques irréversibles que les pays en développement subissent chaque année en raison du réchauffement de la planète. Des ressources sont disponibles au niveau mondial pour le financement de la lutte contre le changement climatique, mais une volonté politique forte est nécessaire pour aller au-delà du simple engagement. Pour mettre les choses en perspective, pendant la pandémie de COVID-19, environ 17 000 milliards de dollars américains ont été rapidement mobilisés dans le monde entier en seulement deux ans (2020 et 2021) pour soutenir l'économie mondiale. Près de 90 % de ce montant ont été fournis par les économies avancées du G20, dont l'engagement de mobiliser 100 milliards de dollars américains de financement climatique pour les pays en développement n'a pas encore été concrétisé.

La BAD a pleinement aligné son travail sur l'Accord de Paris, en consacrant en 2021, 41 % de son portefeuille total d'investissement au financement climatique et 67 % de son financement climatique à l'adaptation au climat, soit le taux le plus élevé de toutes les institutions mondiales et bilatérales de financement du développement. Elle vise à doubler ses engagements de financement climatique pour 2020–2025 et à consacrer au moins 25 milliards de dollars américains au financement climatique d'ici 2025 pour faire face à la vulnérabilité et aux risques climatiques en Afrique.

Pendant la COP27, la BAD et ses partenaires ont lancé l'Alliance pour l'infrastructure verte en Afrique en vue d'accélérer le développement de l'infrastructure verte en Afrique, ce qui est rare sur le continent, comme en témoigne la part de l'Afrique dans les obligations vertes mondiales soutenant l'infrastructure verte. Sur un total de 522 milliards de dollars américains émis au niveau mondial entre 2007 et 2018, l'Afrique n'a représenté que 2 milliards de dollars américains, soit la part la plus faible de toutes les régions du monde. L'Afrique n'a également représenté que 1,9 % de l'ensemble des prêts verts en 2021, et 1 % des émissions mondiales d'obligations de développement durable et de prêts et obligations liés au développement durable. En se concentrant sur le développement d'infrastructures vertes, l'Afrique peut augmenter sa part d'obligations vertes à 2,5 % au niveau mondial et mobiliser environ 14 milliards de dollars américains de financement vert pour renforcer ses actifs dans ce domaine.

Source : Élaboré par les services de la Banque africaine de développement sur la base des *Perspectives économiques en Afrique 2022* et de diverses autres sources.

Les réformes de l'architecture financière mondiale doivent améliorer l'accès de l'Afrique aux filets de sécurité financiers mondiaux, le long de trois grands axes : dissocier les quotes-parts et l'accès au financement du FMI ; introduire des clauses conditionnelles dans les accords de prêt avec les institutions financières internationales ; et créer une facilité ou une institution de financement d'urgence pour l'Afrique

main-d'œuvre mondiale), la nécessité d'un financement pour le climat s'impose d'elle-même.⁶⁵ Avec les faibles niveaux de production de l'électricité (alimentée par des combustibles fossiles), l'accès à l'énergie de cette population croissante reste un réel problème. En 2020, on estime que 40 % du CO₂ émis en Afrique proviendront de la production d'électricité et de chaleur à partir de combustibles fossiles, et 25 % du seul transport. Pour combler le déficit d'accès à l'énergie en Afrique, il faudra investir plus de 25 milliards de dollars américains par an jusqu'en 2030 et s'engager en faveur de la transition verte, qui réduit la dépendance vis-à-vis des combustibles fossiles tout en exploitant le vaste potentiel d'énergies renouvelables du continent pour la production d'électricité.⁶⁶

Avec 30 % des ressources minérales mondiales, l'Afrique dispose d'un riche capital naturel, en plus d'un vaste capital humain – une main-d'œuvre jeune, croissante et de plus en plus éduquée. Les unes et l'autre sont nécessaires à la transition verte. L'énorme potentiel africain d'énergies renouvelables (éolienne, solaire, hydroélectrique et géothermique) rend le continent extrêmement attractif pour l'investissement privé. Un investissement estimé à 1 800 milliards de dollars américains entre 2020 et 2030 dans les constructions efficaces du point de vue énergétique, les transports à faible émission de carbone et les énergies renouvelables en Afrique pourrait générer à l'échelle mondiale 7,1 billions de dollars américains de bénéfices nets pour les investisseurs privés.⁶⁷

L'accès croissant aux TIC, avec l'expansion de l'utilisation des téléphones portables et de l'accès à l'internet, offre également des opportunités de gains importants aux investisseurs privés. Le marché africain des TIC devrait passer de 95,4 milliards de dollars américains en 2020 à 104,2 milliards de dollars américains en 2023. En outre, les technologies vertes – allant des technologies intelligentes dans l'agriculture visant à améliorer l'irrigation alimentée par les énergies renouvelables jusqu'aux TIC et aux plateformes de recrutement en ligne destinées à réduire les coûts de mise en relation des employeurs et des candidats à l'emploi – ont la capacité de générer des gains importants pour les investisseurs privés.⁶⁸

Les BMD et les partenaires bilatéraux peuvent faire preuve d'une plus grande détermination dans le financement climatique en allouant des fonds à des projets d'adaptation au climat directement liés au développement et à la transformation économique. Toutefois, compte tenu de la crainte qu'un tel engagement ne se traduise par un détournement de fonds au détriment d'objectifs de développement tels que l'amélioration de l'éducation, de la santé et de la sécurité alimentaire, il est important de faire la distinction entre les projets d'adaptation au climat et ceux d'atténuation de ses effets. L'adaptation est un bien public national, l'atténuation un bien public mondial.

Le financement du développement et le financement de l'adaptation au climat ne s'excluent toutefois pas mutuellement. Des fonds supplémentaires doivent être consacrés au financement du développement, d'une manière mettant l'accent sur les efforts d'adaptation au climat. Par exemple, une grande partie des catastrophes naturelles liées au climat en Afrique sont dues à des épidémies (14 %), qui ont représenté la deuxième plus importante catégorie de catastrophes après les inondations (25 %) entre 2000 et 2023. Les épidémies de maladies infectieuses peuvent réduire les résultats économiques, les épidémies de méningite en Afrique étant susceptibles de réduire la croissance du PIB d'environ 2 à 4,3 %, en l'absence d'interventions d'aide à la santé telles que des subventions en espèces aux ménages et le financement de vaccins par des BMD telles que la Banque mondiale et la Banque africaine de développement.⁶⁹

Les dépenses de santé des États africains figurent parmi les plus faibles du monde. La part des dépenses de santé à la charge des patients est, par conséquent, élevée en Afrique (environ 37 %), soit deux fois plus que dans le reste du monde (18 %). L'une des principales caractéristiques des dépenses de santé dans les pays africains est la part importante de celles-ci provenant de sources externes ou de partenaires au développement tels que les BMD. Les dépenses de santé externes représentent 20 % des dépenses de santé dans les pays africains, nettement plus que la moyenne mondiale de 0,2 %. Les BMD sont donc essentielles à l'Afrique pour renforcer les soins de santé primaires et la gestion des maladies infectieuses liées au changement climatique,

et pour s'adapter aux effets négatifs des épidémies provoquées par le climat en fournissant une aide sanitaire pendant les épidémies.

Créer une banque verte africaine

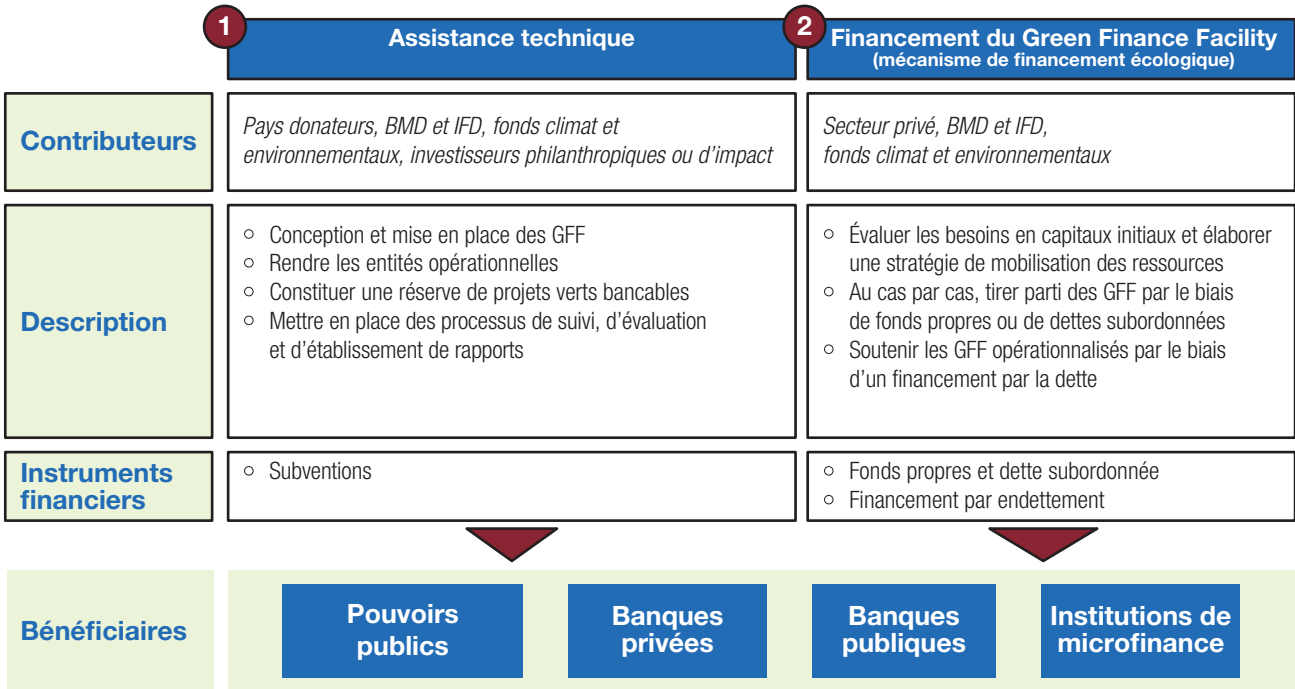
Une façon de protéger le financement du développement est de créer une institution spécialisée finançant uniquement l'atténuation du changement climatique – une banque verte africaine – laissant aux BMD le soin de financer le développement et l'adaptation. La BAD a déjà lancé l'Initiative des banques vertes africaines (AGBI – *African Green Bank Initiative*) pour créer un écosystème de banques vertes dans toute l'Afrique, dans le but de mobiliser des financements climatiques supplémentaires axés sur une croissance verte et durable. L'AGBI fournit un modèle de mobilisation des investissements des secteurs privé et public soutenant les ambitions climatiques des pays africains, conformément à leurs contributions déterminées au niveau national.⁷⁰

L'AGBI s'efforce de créer un écosystème de facilités d'investissement vertes d'une valeur de 1,5 milliard de dollars américains d'ici à 2030. En tant qu'initiative catalytique reposant sur une

approche de financement mixte, l'AGBI comprend deux guichets de financement : l'assistance technique (AT) et le financement du mécanisme de financement écologique (GFF – *Green Finance Facility*) (figure 3.6).

Les banques vertes africaines proposées seraient en mesure d'utiliser des instruments financiers tels que les obligations vertes et les échanges dette-climat pour financer l'atténuation du changement climatique en Afrique. Les flux financiers privés durables vers les économies en développement s'élevaient à environ 250 milliards de dollars américains en 2021, dont 59 % sous forme d'obligations vertes. Les prêts verts, les obligations de soutenabilité, les prêts liés à la durabilité, les obligations liées à la soutenabilité et les obligations sociales représentaient le reste.⁷¹ L'Afrique ne représentait que 0,1 % du total des émissions mondiales d'obligations vertes en 2022, soit nettement moins que sa taille économique (2,8 % du PIB mondial) et sa population (17 %). À eux seuls, trois pays – le Bénin, l'Égypte et l'Afrique du Sud – représentaient plus de 90 % des obligations vertes de l'Afrique en 2022. L'énergie est restée le secteur

FIGURE 3.6 Initiative des banques vertes africaines – deux guichets de financement



Source: BAD, 2023.

Les pays africains
pourraient devenir
les principaux
exportateurs de
crédits carbone,
les capitaux ainsi
obtenus pouvant être
utilisés pour investir
dans les technologies
renouvelables
ou propres

dominant pour les investissements en obligations vertes.⁷² Les banques vertes africaines proposées pourraient centraliser ce processus afin d'augmenter les investissements des BMD et des sociétés prêteuses, tout en gérant les échanges dette-nature et dette-climat, et en étant le fer de lance d'un marché du carbone plus centralement réglementé.

Lancer l'initiative des marchés africains du carbone

Les marchés du carbone offrent un potentiel d'expansion, de financement de l'atténuation du changement climatique et de l'adaptation à ses effets, ainsi que de stimulation du développement économique en Afrique. Le lancement, en 2022, de l'initiative pour les marchés des crédits carbone en Afrique (ACMI – *African Carbon Markets Initiative*) lors de la COP27 a constitué une des évolutions majeures des deux dernières années. Elle vise à faire des crédits carbone l'un des principaux produits d'exportation de l'Afrique en se concentrant sur les crédits d'élimination basés sur la nature et la technologie. L'ACMI a été lancée par l'Alliance mondiale de l'énergie pour les peuples et la planète, l'Énergie durable pour tous et la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (UNECA), avec le soutien des champions de haut niveau des Nations unies pour le changement climatique, et elle est dirigée par un comité de pilotage rassemblant 13 dirigeants africains et experts du marché du carbone.⁷³

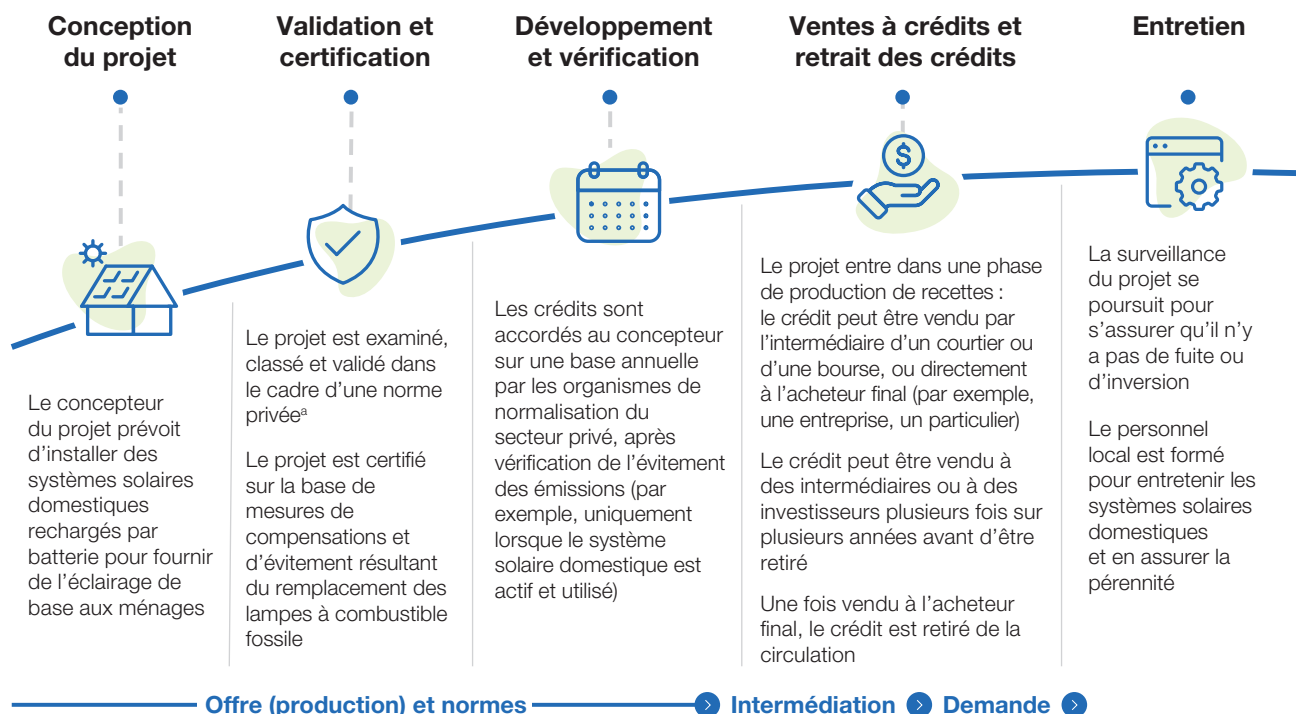
Les crédits carbone – ou les compensations carbone, comme on les appelle parfois – sont des certificats qui peuvent être échangés et vendus à des particuliers ou à des entreprises souhaitant compenser leurs émissions à l'aide de crédits carbone afin d'atteindre leurs objectifs en matière d'émissions de carbone. Les marchés du carbone peuvent être des *marchés de conformité*, comme les systèmes de plafonnement et d'échange, où les régulateurs fixent une limite maximale fixe ou un plafond pour les émissions totales et permettent aux producteurs d'échanger des quotas après une vente aux enchères initiale ou une période de distribution. Il peut également s'agir de *marchés volontaires*, où un développeur de projet met en place un projet visant à éviter certaines émissions (comme le brûlage de gaz) ou à

éliminer l'équivalent CO₂ de l'atmosphère (en plantant davantage d'arbres, par exemple). Les projets doivent être vérifiés par un organisme indépendant afin de répondre aux exigences de l'organisme de normalisation et, une fois certifiés, des crédits leur sont attribués. Le développeur vend ensuite les crédits à des entreprises, des États ou des particuliers, et ces crédits peuvent être achetés ou vendus sur les marchés (figure 3.7).

L'un des principaux objectifs de l'ACMI est d'accroître la taille du marché volontaire africain. Des progrès ont déjà été réalisés, mais il reste encore beaucoup de chemin à parcourir. En septembre 2023, lors du sommet africain sur le climat tenu à Nairobi, les Émirats arabes unis se sont engagés à acheter des crédits d'une valeur de 450 millions de dollars américains. La bourse de Johannesburg a récemment lancé sa propre place de marché volontaire.⁷⁴ L'article 6 de l'Accord de Paris permet aux pays de fournir partiellement leurs contributions déterminées au niveau national en achetant des crédits ou des résultats d'atténuation transférés au niveau international (ITMO – *internationally transferred mitigation outcomes*) émis par d'autres pays, ce qui permettrait au marché de trouver le moyen le plus efficace de réduire les émissions tout en levant des capitaux pour des projets visant à stimuler le développement dans les pays plus pauvres. Les pays africains pourraient devenir les principaux exportateurs de ces crédits, les capitaux ainsi obtenus pouvant être utilisés pour investir dans les technologies renouvelables ou propres.

Plusieurs pays profitent déjà des opportunités offertes par le marché des crédits carbone (figure 3.8). Le Kenya a modifié sa loi sur le changement climatique pour s'assurer que ses projets sont conformes à l'article de l'Accord de Paris. Le Ghana et le Sénégal ont vendu à la Suisse des crédits basés sur les fourneaux, dans le cadre d'un accord bilatéral. La sélection des secteurs éligibles pour ces crédits ou ITMO est aussi, de plus en plus, une partie essentielle de l'élaboration des politiques économiques dans les pays africains où les États veulent émettre des ITMO collectant beaucoup d'argent pour des projets dans des domaines susceptibles d'être très lucratifs, tels que l'énergie renouvelable et les combustibles de cuisson. Le potentiel d'utilisation de ces marchés

FIGURE 3.7 Exemple de cycle de vie d'un projet de crédit carbone



Source : ACMI, 2023.

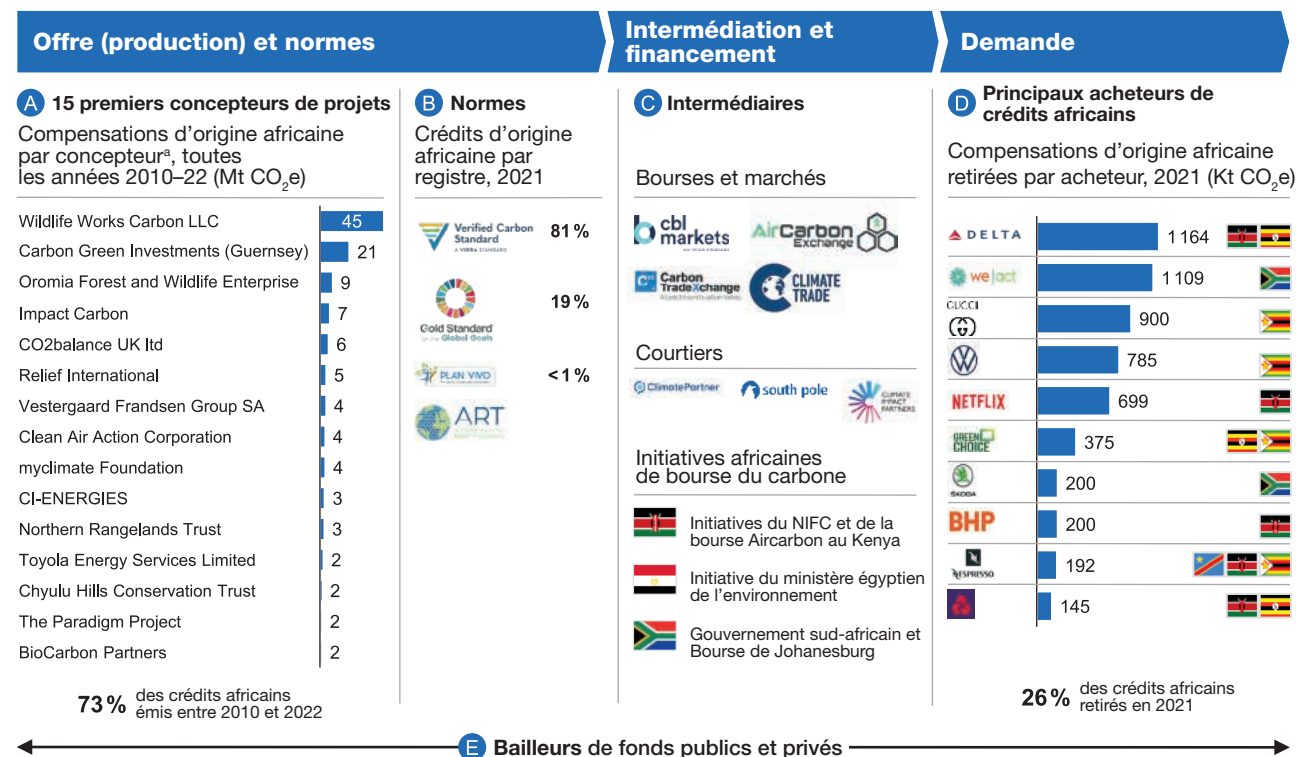
du carbone en vue de stimuler les résultats économiques des Africains est énorme, y compris dans des domaines tels que la sylviculture et les terres, où les crédits pourraient accroître la protection des ressources naturelles par les communautés en fournissant des paiements directs à cet effet par l'intermédiaire du système de crédit. Les éleveurs africains, qui couvrent plus de 40 % des terres du continent, pourraient bénéficier de paiements directs pour leur rôle dans la gestion des puits de carbone.⁷⁵

L'ACMI a un énorme potentiel de réduction de la pauvreté et des émissions de carbone. Elle a notamment pour objectif d'étendre les marchés volontaires du carbone afin de débloquent 6 milliards de dollars américains de revenus, tout en favorisant la biodiversité, la santé et l'accès à l'énergie, et en créant des emplois et des moyens de subsistance durables pour la population africaine.⁷⁶ Le Burundi, le Gabon, le Kenya, le Malawi, le Mozambique, le Nigeria et le Togo font partie de la liste de plus en plus longue des pays africains qui ont déjà élaboré des plans de vente de crédits carbone. À titre d'exemple, le projet REDD+

(Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts) du corridor de Kasi-gau au Kenya a vendu des crédits carbone pour un montant total de plus de 1,2 million de dollars américains depuis juin 2011.

Pour libérer pleinement le potentiel d'atténuation du changement climatique et de développement économique de l'ACMI, il faudra déterminer le prix approprié du carbone sur les marchés mondiaux du carbone qui établissent la norme pour l'échange de carbone à l'échelle mondiale. Cela nécessite également une capacité de recherche locale, où les institutions de recherche, les universités et les groupes de réflexion africains étudient les secteurs ayant le plus d'impact sur ces marchés de crédits carbone. La création d'une base de données centrale, en partenariat avec des universités et des instituts de recherche locaux africains, permettant de suivre le nombre de projets, le financement et les détails de l'impact de l'ACMI nouvellement créée, renforcera la crédibilité du marché et lui permettra de réaliser le potentiel dont l'ACMI dispose pour fournir le double dividende d'augmentation du développement

FIGURE 3.8 Aperçu des principaux acteurs de la chaîne de valeur des crédits carbone en Afrique



a. La première année d'émission des projets basés en Afrique a été 2010.

Source : ACMI, 2023.

économique et de réduction des émissions dans les pays africains.

Un rapport conjoint de l'*African Climate Foundation* et du *Firoz Lalji Institute for Africa* de la *London School of Economics* met toutefois en garde contre les potentiels effets négatifs du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières de l'Union européenne (UE) sur les économies africaines.⁷⁷ Les projections indiquent de fortes réductions des exportations clés vers l'UE, telles que l'aluminium, le fer et l'acier, les engrais et le ciment, qui pourraient entraîner des baisses annuelles du PIB. En outre, le règlement de l'UE sur les produits exempts de déforestation pose des problèmes aux exportateurs africains de produits de base tels que le café, le cacao, le bétail et le cuir, les petits exploitants agricoles étant particulièrement touchés. Des signes précurseurs suggèrent que les acheteurs de l'UE se détournent du café africain. Ces conséquences soulignent la nécessité d'une meilleure coordination, d'une solidarité mondiale et d'une réflexion

approfondie lors de la révision des politiques afin d'atténuer les effets négatifs sur les pays à faible revenu.

AMÉLIORER L'ACCÈS DE L'AFRIQUE AU FINANCEMENT D'URGENCE

L'Afrique reste confrontée à une confluence de chocs, dont les plus récents sont le ralentissement économique causé par la pandémie de COVID-19, la flambée des prix des denrées alimentaires due aux tensions géopolitiques, la hausse des taux d'intérêt consécutive au resserrement des politiques monétaires des banques centrales du monde, et les phénomènes météorologiques extrêmes dont la fréquence augmente avec le changement climatique. Faire face à un choc temporaire nécessite en général qu'un pays emprunte pour lisser sa consommation et ses investissements et éviter les fluctuations économiques

brutales. Dans le cas de la pandémie ou de la flambée des prix des denrées alimentaires, l'accès au financement devient une nécessité pour sauver des vies grâce à l'importation de vaccins et de denrées alimentaires.

La fréquence des chocs restera probablement élevée, et pourrait augmenter à l'avenir, comme le montre la récurrence des chocs liés au climat à mesure que s'accroît le réchauffement de la planète. La situation géopolitique actuelle – où on assiste à une augmentation des conflits armés ; à des rivalités entre superpuissances ; et à une tendance à la démondialisation et aux pratiques restrictives, restrictions commerciales introverties et « friend-shoring » – est préjudiciable au fonctionnement de l'architecture financière mondiale et à la stabilité des prix des produits de base.

Garantir l'accès à un filet de sécurité financier...

Compte tenu de ces défis, l'Afrique doit disposer d'un meilleur accès aux filets de sécurité financiers mondiaux – et mieux encore, à son propre filet de sécurité – qui peut contribuer à améliorer sa capacité de production, à diversifier sa base de production et à renforcer sa résilience aux chocs. Les marchés des capitaux sont sous-développés en Afrique en raison de la faiblesse de l'épargne nationale et des environnements institutionnels et réglementaires. La plupart des pays africains sont confrontés à des contraintes de crédit et à des taux d'intérêt élevés, et ils ne peuvent pas compter sur les marchés financiers pour atténuer l'impact des chocs exogènes. Le contraste est saisissant avec les économies avancées, où « l'exode vers des placements refuges » fait chuter les rendements de leurs obligations et soutient leur relance budgétaire.

Il s'agit là d'un paradoxe majeur mettant en évidence le manque d'équité de l'actuelle architecture financière mondiale. Seuls 11 pays africains ont accès à un soutien financier régional d'urgence : 10 à travers le Fonds monétaire arabe et l'Afrique du Sud par l'intermédiaire de l'Accord de réserve contingente des BRICS. Les 43 pays restants ne peuvent compter que sur le FMI, et même dans ce cas, ils sont limités parce que le soutien du FMI à un pays dépend de la quote-part de ce pays, qui est limitée pour les petits pays africains.

...le long de trois axes

Les réformes de l'AFM doivent améliorer l'accès de l'Afrique aux filets de sécurité financiers mondiaux, à travers trois grands axes : dissocier l'accès au financement du FMI des quotes-parts ; introduire des clauses conditionnelles dans les accords de prêt avec les IFI ; et créer une facilité ou une institution de financement d'urgence pour l'Afrique.

Premièrement, en plus de déterminer les contributions et les droits de vote des pays, les quotes-parts au FMI fixent un plafond nominal à l'accès d'un pays aux ressources, au-delà duquel il doit payer des frais plus élevés et son programme est soumis à une surveillance accrue. Ce système était logique à l'époque de la création du FMI, dont la principale mission était de soutenir l'étalon-or et de protéger le système de taux de change fixe en fournissant aux pays des financements destinés à leur balance des paiements. Dans le cadre d'un système de taux de change fixe, les grandes économies pouvaient avoir besoin d'un soutien plus important que les petites, ce qui rendait raisonnable le fait de lier l'accès à l'appui du FMI à la quote-part d'un pays, elle-même déterminée par la taille de son économie.

Mais les pays ont abandonné l'étalon-or au début des années 1970 et les taux de change des principales devises sont désormais flexibles. Ce sont les petites et moyennes économies – dont beaucoup se trouvent en Afrique – qui ont le plus besoin du soutien de la communauté financière internationale. C'est pourquoi l'accès aux prêts du FMI devrait refléter les besoins de développement et la solvabilité d'un pays, et non sa quote-part, et c'est pourquoi la politique de surtaxes pénalisant les pays africains ayant besoin d'un appui plus important devrait être réexaminée.

Deuxièmement, les instruments de dette conditionnés par l'État (SCDI – *state-contingent debt instrument*) peuvent contribuer à redéfinir les risques liés à la dette publique de l'Afrique dans un monde où l'incertitude macroéconomique va croissant. Les SCDI lient les remboursements de la dette d'un État à sa capacité à en assurer le service, tout en maintenant constante la valeur actuelle du flux de ce service. Cela signifie qu'en cas de choc inattendu, la charge du service de la dette de l'État est réduite, ce qui est compensé par des remboursements ultérieurs plus élevés.

La part de la population africaine dans la population mondiale devrait continuer à augmenter, la part des droits de vote du Fonds monétaire international attribuée au continent devrait refléter cette dynamique démographique, et pas seulement la taille des économies

Les SCDI permettent de préserver la marge de manœuvre des politiques en évitant une restructuration coûteuse de la dette, facilitant ainsi une série de politiques anticycliques et de stabilisation. Les SCDI peuvent utilement compléter la traditionnelle panoplie des politiques gouvernementales. Lorsque la réduction du fardeau de la dette est importante par rapport à la capacité de paiement, les SCDI peuvent renforcer la résilience économique aux chocs. L'incorporation systématique de SCDI dans de multiples instruments de dette, y compris de dette commerciale, obligataire, bilatérale et multilatérale, pourrait contribuer à rendre l'AFM moins sujette aux crises. Une conception minutieuse des instruments et leur complémentarité avec les institutions, les contrats et les réglementations peuvent aider à surmonter l'aléa moral. L'efficacité des instruments est également renforcée par des investissements dans la réduction des risques et la préparation, ainsi que par d'autres financements préétablis tels que les fonds d'urgence, les obligations catastrophes et les assurances.⁷⁸ Ensemble, ces éléments pourraient accroître l'adoption de ces instruments en réduisant la prime de liquidité plus élevée parfois associée au mécanisme.

Les IFI devraient être les premières à introduire et à utiliser les SCDI et à encourager l'adoption généralisée de SCDI par les gouvernements afin de soutenir une meilleure gestion de la dette publique, de protéger les finances publiques contre les aléas climatiques et de réagir plus rapidement grâce à un mécanisme intégré de report de la dette en cas de chocs convenus à l'avance – tout cela afin d'éviter de nouvelles souffrances humaines et des pertes économiques supplémentaires.⁷⁹ L'adoption des SCDI permettrait aux États de bénéficier d'un financement post-catastrophe plus rapide et plus fiable.

Troisièmement, la création d'une facilité africaine de financement d'urgence/mécanisme ou institution de stabilité financière, avec pour seul mandat le refinancement de la dette, devrait compléter le travail des IFI et garantir que les pays africains aient toujours accès à un financement adéquat et abordable, en particulier en temps de crise. Il s'agirait d'un mécanisme capable d'atténuer les contraintes de liquidité à court terme des pays en renforçant le crédit et en augmentant la

liquidité sur les marchés de la dette nationaux et internationaux. La décision de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine de février 2022, qui a appelé à la création d'un mécanisme africain de stabilité financière et a demandé à la Commission de l'Union africaine et à la Banque africaine de développement de «travailler avec toutes les parties prenantes concernées pour accélérer l'opérationnalisation du mécanisme et sa croissance», est un pas dans la bonne direction.

Au-delà de ces trois voies, les pays africains devraient impérativement mettre en œuvre des réformes visant à renforcer et à approfondir leurs secteurs financiers afin qu'ils deviennent, à terme, leurs propres amortisseurs de chocs.

RENFORCER LA PARTICIPATION ET LA VOIX DE L'AFRIQUE AU SEIN DE L'AFM

La configuration actuelle du système de gouvernance de l'AFM offre une participation limitée et, en même temps, une faible voix aux pays du Sud, et à l'Afrique en particulier. Les droits de vote sont basés sur plusieurs dimensions, notamment la taille de l'économie et de la population. Il est essentiel de noter que les droits de vote des 54 pays africains membres du FMI – dont la population cumulée dépasse 1,4 milliard d'habitants – ne représentent que 6,47 % du total, soit à peu près la même proportion que le Japon, qui compte 123 millions d'habitants⁸⁰, soit un douzième de la population africaine. La part des droits de vote de la Suisse (1,17 %) est 13 fois supérieure à celle de l'Éthiopie (0,09 %), alors que la population de cette dernière (130 millions d'habitants) est près de 15 fois supérieure à celle de la Suisse (8,8 millions d'habitants). En outre, la part de la population africaine dans la population mondiale est passée de 12 % dans les années 1990 à 18 % en 2022, et comme elle devrait continuer à augmenter, la part des droits de vote attribuée au continent devrait refléter cette dynamique démographique, et pas seulement la taille des économies.

Rendre l'AFM plus inclusive augmentera la participation de l'Afrique et amplifiera sa voix et son appropriation des décisions prises au sein des IFI,

conformément à son importance croissante sur la scène mondiale. Cela renforcera également la légitimité et la crédibilité des IFI. Coulibaly et Prasad (2023) soutiennent que le FMI a une structure de gouvernance archaïque parce que la répartition des quotes-parts entre ses pays membres ne reflète pas les réalités économiques d'aujourd'hui. Le FMI a en effet entamé un processus de réformes : le Conseil des gouverneurs du FMI a achevé le 15 décembre 2023, la 16^e Révision générale des quotes-parts qui prévoit une augmentation de 50 % des quotes-parts.⁸¹ D'autres propositions incluent des approches possibles pour le réaligement des quotes-parts, y compris un changement dans la formule utilisée pour les déterminer, qui a été reporté à la 17^e Révision générale des quotes-parts prévue pour juin 2025.

L'obtention d'un consensus sur un changement permettant à de nouvelles voix de s'exprimer et de s'appropriier les processus dans les forums internationaux, en particulier en ce temps de concurrence géopolitique accrue, sera probablement longue et difficile, tout comme la réalisation d'un accord sur les propositions visant à modifier les allocations de quotes-parts et/ou la participation et les droits de vote associés dans les banques multilatérales de développement. La plupart des formules alternatives recommandées pour le calcul des quotes-parts et des droits de vote indiquent une forte augmentation de la voix de la Chine, principalement grâce à la dilution de celles de certaines économies de premier plan.

La lenteur probable du processus de réaligement des quotes-parts au FMI ne devrait toutefois pas retarder la mise en œuvre d'autres réformes tout aussi importantes. L'une de ces réformes, suggérées par Coulibaly et coll. (2024), consisterait à adopter une règle de double majorité pour les votes (une majorité des droits de vote et une autre des pays membres). L'autre réforme consisterait à élargir le G20 en y ajoutant davantage de pays africains, afin que la participation de l'Afrique reflète davantage sa population.

Il devrait être possible de convenir immédiatement d'une règle de double majorité pour certaines décisions des IFI. Une telle réforme ne modifierait ni les parts ni les droits de vote des différents pays. Elle signifierait toujours que les pays détenant des parts majoritaires dans une IFI

pourraient mettre leur veto à une décision, même si la plupart des États membres la soutiennent. Le concept de double majorité est déjà appliqué pour certaines décisions du FMI : une super double majorité est requise pour modifier ses statuts, par exemple.

La mise en œuvre d'une règle de double majorité permettrait également à l'Afrique de mieux faire entendre sa voix. Bien qu'elle puisse ralentir le processus de vote, elle augmenterait la crédibilité d'une IFI, en accordant plus de poids aux membres plus petits et plus faibles.⁸² Pour réduire les délais de prise de décision, la règle pourrait être une majorité simple des parts et une majorité simple des États membres.

Une autre proposition, formulée dans le récent rapport du comité de Bretton Woods, concerne la création de conseils de niveau ministériel au sein du FMI et de la Banque mondiale, dotés de pouvoirs de décision sur les questions relatives aux biens communs mondiaux nécessitant une action du secteur public international.⁸³ Cette proposition pourrait être rapidement réalisée en renforçant les pouvoirs de deux organes institutionnels de niveau ministériel existants – le Comité de développement conjoint (CD) et le Comité monétaire et financier international (CMFI) du FMI – qui sont consultatifs et ne disposent pas d'un pouvoir de décision structuré et contraignant. Ces deux conseils pourraient se réunir chaque année pour favoriser la collaboration institutionnelle et internationale.⁸⁴ Le CMFI a accepté en octobre 2023 la création d'un 25^e siège au conseil d'administration du FMI pour l'Afrique subsaharienne.⁸⁵ Il est toutefois important que les pays africains veillent à ce que leurs représentants aux conseils d'administration des IFI aient l'ancienneté, le poids politique, l'expérience technique et les connaissances nécessaires pour gagner le respect de leurs pairs, tout en œuvrant au renforcement des IFI et à l'amélioration de leur propre crédibilité.

Le G20 s'apparente en quelque sorte à un « conseil de sécurité économique ». Il comprend tous les membres du G7 et tous les membres initiaux des BRICS, ainsi que l'Argentine, l'Indonésie, la Corée du Sud, le Mexique, l'Arabie saoudite et la Turquie. L'ajout de l'Union africaine en tant que membre à part entière est donc une initiative bienvenue, mais le continent africain reste

La mise en œuvre d'une règle de double majorité dans les institutions financières internationales pourrait permettre à l'Afrique de mieux faire entendre sa voix. Bien qu'elle puisse ralentir le processus de vote, cette règle augmenterait la crédibilité des IFI, en accordant plus de poids aux membres plus petits et plus faibles

sous-représenté, l'Afrique du Sud étant le seul membre souverain du groupe. L'admission d'un plus grand nombre de pays africains en tant que membres souverains renforcerait la participation de l'Afrique au discours politique et à la prise de décision au niveau mondial.

À plus long terme, les pays africains doivent également mettre en place des politiques de croissance visant à augmenter la taille relative de leurs économies sur la scène mondiale. Si l'Afrique arrivait à représenter environ 6 à 10 % du PIB mondial en 2033 (à la fin du deuxième plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063), contre 2,9 % en 2022, l'influence et la participation du continent à l'échelle mondiale s'en trouveraient encore renforcées.

L'importance des organisations régionales s'est accrue au cours des dernières décennies. Coulibaly et Sidiropoulos (2022) montrent qu'elles peuvent être plus efficaces que les institutions mondiales pour traiter certaines questions nécessitant une connaissance plus approfondie d'une région. Des actions visant à renforcer ces institutions régionales et nationales pourraient donc être nécessaires, ainsi que des accords de subsidiarité clairs entre les institutions mondiales et régionales, afin de garantir une réponse adéquate aux défis régionaux et mondiaux.

Les ressources mobilisées grâce à la réforme de l'AFM pourraient être acheminées par l'intermédiaire des BMD régionales qui concentrent leur financement sur l'augmentation des investissements dans des domaines essentiels tels que les cinq grandes priorités de la BAD nécessaires pour favoriser la transformation structurelle et réaliser les ODD et l'Agenda 2063. En effet, selon le Programme des Nations unies pour le développement, la mise en œuvre efficace des cinq grandes priorités permettrait de réaliser l'Agenda 2063 et les ODD à environ 90 %.⁸⁶

Enfin, les pays africains devraient envisager de consacrer une part importante du financement accru mobilisé grâce aux réformes de l'AFM à l'investissement dans les infrastructures matérielles et immatérielles, le capital humain et la technologie, conformément aux plans de développement nationaux endogènes et aux ambitions de l'Agenda 2063. Cet alignement entre les réformes de l'AFM et la transformation structurelle

permettrait de reconfigurer le système et la rendrait plus pertinente pour l'Afrique.

LA VOIE À SUIVRE – UNE MISE EN GARDE ET SEPT RECOMMANDATIONS CLÉS POUR ACCÉLÉRER LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE DANS UN ENVIRONNEMENT MONDIAL EN MUTATION

Une mise en garde

Des recommandations clés sur ce que les pays doivent faire pour lutter contre le changement climatique et tirer parti du secteur privé pour des transitions vertes ont déjà été émises dans les éditions 2022 et 2023 des *Perspectives économiques en Afrique* de la Banque africaine de développement.⁸⁷ Les politiques clés capables de stimuler la transformation structurelle dans les pays africains, malgré une AFM en mutation, sont formulées dans le chapitre 2 de ce rapport.

La mise en œuvre des réformes suivantes de l'AFM pourrait toutefois débloquer de substantiels capitaux pour le développement de l'Afrique, mais elles ne doivent pas être considérées comme une panacée. Le continent doit également tirer parti des opportunités nationales et des éléments positifs déjà présents dans l'actuelle AFM.

Sept recommandations clés

1. **Accélérer et intensifier la mobilisation de financements concessionnels à long terme et abordables pour la transformation structurelle de l'Afrique.** La transformation structurelle est un processus à long terme, et les dividendes prennent également du temps pour se matérialiser. À court terme, on distingue cinq propositions de réforme susceptibles d'aider à mobiliser des ressources concessionnelles à grande échelle pour la transformation:
 - Réorienter les DTS du FMI vers les BMD afin de mobiliser davantage de ressources pour la transformation structurelle en Afrique. La réorientation et la mobilisation

de 100 milliards de dollars américains de DTS pourraient accroître le financement à faible coût destiné à l'Afrique d'environ 12 à 46 milliards de dollars américains par an au cours des dix prochaines années.

- *Procéder à des reconstitutions saines des guichets concessionnels de la BAD (le Fonds africain de développement, FAD) et de la Banque mondiale (l'Association internationale de développement, IDA).* Les pays du FAD auront besoin d'environ 245 milliards de dollars américains par an pour investir dans les quatre secteurs clés afin d'accélérer la transformation structurelle au cours du cycle triennal de reconstitution des ressources du FAD-17. Cela faciliterait l'accès à des ressources concessionnelles à faible coût pour permettre aux pays à faible revenu d'Afrique de rattraper leurs homologues relativement performants d'autres régions en développement.
- *Réformer la gouvernance fiscale mondiale pour la rendre plus transparente et plus responsable.* Ces réformes permettraient de contenir les flux financiers illicites, la fraude et l'évasion fiscales, ainsi que les transferts de bénéfices, qui coûtent aux pays africains environ 1 % de leur PIB, soit l'équivalent du total des entrées de transferts internationaux nets en 2022. De même, des mesures visant à renforcer la transparence des industries extractives sont essentielles, notamment l'initiative pour la transparence des industries extractives, qui exige la divulgation obligatoire de toutes les transactions effectuées par les entreprises mondiales et les États en Afrique et dans d'autres régions en développement.
- *Maximiser la capacité de financement des BMD en mettant en œuvre le Cadre d'adéquation des fonds propres (CAF) et le Triple agenda du G20.* Le CAF identifie des moyens de maximiser la capacité de financement des BMD, par exemple en optimisant leurs bilans et en opérant les cinq changements stratégiques mis en évidence dans ce chapitre. Le Triple agenda recommande une approche en trois volets pour réformer les BMD. Le G20 recommande

également une augmentation de capital généralisée pour les institutions confrontées à une limitation contraignante de leur marge de manœuvre.

- *Améliorer l'ampleur des financements et la transparence des créanciers bilatéraux.* Les prêteurs bilatéraux détenant 20 % de la dette extérieure de l'Afrique en 2022, leurs ressources et la transparence de leurs prêts devraient être accrues, grâce à la divulgation volontaire d'informations sur les conditions des prêts, afin d'éviter d'exacerber la vulnérabilité de la dette.

2. Réformer l'architecture de la dette mondiale pour la rendre plus transparente, plus souple, plus accessible et plus abordable pour les pays en développement.

- *Pour faciliter la restructuration de la dette, il est nécessaire de :* i) développer des solutions basées sur le marché pour les euro-obligations non viables ; ii) mettre en œuvre un allègement de la dette afin de libérer des ressources pour les actions climatiques ; iii) créer une autorité de la dette souveraine et un système d'insolvabilité souveraine ; iv) les pays du G20 pourraient envisager une législation encourageant les prêteurs privés à participer aux restructurations de la dette ; v) créer pour les BMD des opportunités de prêt aux pays pendant les négociations prolongées sur la dette, en mettant en œuvre la politique de prêt en situation d'arriérés ; vi) soutenir davantage le renforcement des capacités africaines en matière de productivité de la dette et de gestion des finances publiques ; vii) améliorer le cadre de soutenabilité de la dette du FMI et de la Banque mondiale pour lui permettre de s'adapter aux nouvelles réalités économiques ; et viii) améliorer les notations de crédit par les agences privées.
- *Le FMI et la Banque mondiale devraient collaborer avec d'autres BMD, y compris la BAD, pour améliorer leurs analyses de soutenabilité de la dette.* Cela devrait inclure la mise à jour de l'actuel CSD pour refléter la structure évolutive des économies et l'impact des chocs sur les économies, de l'Afrique en particulier.

Les prêteurs bilatéraux détenant 20 % de la dette extérieure de l'Afrique en 2022, leurs ressources et la transparence de leurs prêts devraient être accrues, grâce à la divulgation volontaire d'informations sur les conditions des prêts, afin d'éviter d'exacerber la vulnérabilité de la dette

Les banques multilatérales de développement pourraient collaborer avec les agences internationales de notation pour renforcer les méthodes d'évaluation du risque souverain et contribuer à réduire le degré de subjectivité des notations de crédit de l'Afrique

- *La méthodologie utilisée dans le CSD par le FMI et la Banque mondiale pour évaluer la soutenabilité de la dette devrait être rendue publique pour faciliter la reproduction et la validation indépendante des résultats.* Le CSD doit également prendre en compte les risques climatiques, les pertes et les dommages, ainsi que les ressources nécessaires pour augmenter les investissements dans la résilience climatique, la transition vers une économie verte, l'augmentation des dépenses de défense pour contrer les menaces d'insurrection, et la fourniture de biens publics régionaux et mondiaux.
 - *Les BMD telles que la BAD pourraient collaborer avec les agences de notation internationales pour renforcer les méthodes d'évaluation du risque souverain et contribuer à réduire la part de subjectivité dans les notations de crédit de l'Afrique.* Cela réduira le risque perçu de l'investissement privé dans les pays africains. De même, ces derniers devraient s'engager auprès de ces agences à fournir des données à jour et à clarifier les perceptions du risque qui leur sont attribuées, afin d'atténuer la subjectivité apparente. Les instruments de dette conditionnés par l'État peuvent également contribuer à remodeler les risques liés à la dette publique de l'Afrique dans un monde caractérisé par une incertitude macro-économique croissante.
3. **Renforcer l'accessibilité du financement climatique pour les pays vulnérables qui en ont le plus besoin.** L'inadéquation de l'architecture du financement climatique par rapport à la vulnérabilité climatique, la lourdeur des procédures et la faible capacité institutionnelle de la plupart des pays africains limitent le flux du financement climatique mondial destiné à l'Afrique. Les procédures de financement du climat doivent être simplifiées pour les rendre plus accessibles aux pays vulnérables au climat qui disposent d'une capacité limitée en matière de procédures de préparation de projet compliquées et coûteuses. Le lancement du Fonds pour les pertes et dommages annoncé lors de la COP27 en Égypte

a attiré environ 661 millions de dollars américains de promesses de dons d'ici mars 2024. Bien que positive, son ampleur future devrait correspondre aux immenses pertes causées par les événements climatiques dans les pays : un récent rapport commandé par les Nations Unies suggère que 150 à 300 milliards de dollars américains pourraient être nécessaires chaque année d'ici 2030.⁸⁸ La mobilisation du financement initial du guichet d'action climatique de la BAD, lancé au cours du FAD-16, avec des ressources supplémentaires provenant de sources publiques et privées, renforcera le flux de financement climatique destiné à faire face à la vulnérabilité et aux risques climatiques en Afrique.

4. **Adopter des réformes pour améliorer l'accès de l'Afrique aux facilités de financement d'urgence.** Faute de capacité budgétaire, la plupart des pays africains font face aux chocs temporaires en empruntant pour lisser la consommation et l'investissement et éviter les fluctuations économiques brutales. Les réformes de l'AFM doivent améliorer l'accès de l'Afrique aux filets de sécurité financiers et : i) dissocier les quotes-parts et l'accès au financement du FMI et ; ii) introduire des clauses conditionnelles dans les accords de prêt avec les IFI ; et iii) créer une facilité africaine de financement d'urgence/un mécanisme ou une institution de stabilité financière. Les pays africains devraient également mettre en œuvre des réformes visant à renforcer et à approfondir leurs systèmes financiers nationaux afin qu'ils deviennent, à terme, leurs propres amortisseurs de chocs.
5. **Rendre la gouvernance de l'AFM plus inclusive afin de renforcer la participation et la voix de l'Afrique.** Le FMI a entamé un processus de réformes visant à accroître la participation de l'Afrique. Par exemple, son Conseil des gouverneurs a achevé le 15 décembre 2023, la 16^e Révision générale des quotes-parts qui prévoit une augmentation de 50 % des quotes-parts.⁸⁹ D'autres réformes comprennent des propositions visant à explorer des approches pour le réaligement des

quotes-parts. En outre, l'utilisation d'une règle de double majorité pourrait améliorer la participation des pays membres à la prise de décision. Une autre proposition, formulée dans le récent rapport du comité de Bretton Woods, concerne la création de conseils de niveau ministériel au sein du FMI et de la Banque mondiale, dotés de pouvoirs de décision sur les questions relatives aux biens communs mondiaux nécessitant une action internationale du secteur public.⁹⁰ Cette proposition pourrait être rapidement réalisée en renforçant les pouvoirs de deux organes institutionnels de niveau ministériel existants – le Comité de développement conjoint et le Comité monétaire et financier international du FMI – qui sont consultatifs et ne disposent pas d'un pouvoir de décision structuré et contraignant. Ces deux conseils pourraient se réunir annuellement.⁹¹ L'ajout de l'Union africaine en tant que membre à part entière est une initiative bienvenue, mais le continent africain reste sous-représenté, l'Afrique du Sud étant le seul membre souverain du groupe. L'admission d'un plus grand nombre de pays africains en tant que membres souverains est donc recommandée. À plus long terme, les pays africains doivent mettre en œuvre des politiques de croissance (chapitres 1 et 2) qui augmenteront la taille de leurs économies et amplifieront la voix du continent au sein de l'AFM.

6. **Mettre en place une obligation pour les pays d'adopter des politiques de verdisation de leur PIB.** Les abondantes ressources naturelles de l'Afrique offrent une opportunité de transition économique vers une croissance plus verte. Toutefois, le cadre actuel d'évaluation économique ne parvient souvent pas à saisir toute l'étendue des richesses du continent. La dépendance de l'Afrique à l'égard du capital naturel, tel que le pétrole, les minéraux et les forêts, a alimenté la croissance économique, mais a également conduit à une extraction non durable et à une dégradation

de l'environnement. Une mise à jour obligatoire des méthodologies de mesure de la richesse des pays pour inclure leur richesse verte – la valeur économique du capital naturel et des services écosystémiques qu'il fournit – devrait être effectuée et appliquée. Cette approche permettra à l'Afrique de tirer parti de son capital naturel pour accroître la taille de ses économies, augmenter son profil de risque, et mobiliser des ressources sur les marchés internationaux des capitaux en vue de financer la transformation structurelle.

- **Mobiliser le financement du secteur privé pour la transformation et la justice climatique.** Même dans les scénarios les plus optimistes, l'ampleur des ressources publiques susceptibles d'être mobilisées à l'aide d'une plus forte mobilisation des recettes nationales et d'un financement concessionnel obtenu auprès des créanciers officiels multilatéraux et bilatéraux pour soutenir la transformation structurelle de l'Afrique en vue d'atteindre les ODD et l'Agenda 2063 à court terme sera très modeste par rapport au volume des ressources nécessaires. Le secteur privé offre d'importantes possibilités de combler le déficit de ressources. Les mesures visant à encourager le financement privé en faveur du climat et de la croissance verte en Afrique sont donc essentielles à la transformation structurelle de l'Afrique.⁹² Les réformes de l'AFM pourraient soutenir le recyclage des actifs en transférant au secteur privé les actifs existants des pays surendettés afin de générer des financements pour les infrastructures et d'autres projets catalytiques visant à accélérer la transformation structurelle. Les réformes pourraient également adopter une approche basée sur un portefeuille d'investissements du secteur privé plutôt qu'une approche projet par projet. Cela permettrait de tirer parti des économies d'échelle et des synergies existantes qu'offrent des projets d'un même portefeuille que des projets gérés de façon séparée peuvent réaliser.

Les mesures visant à encourager le financement privé en faveur du climat et de la croissance verte en Afrique sont essentielles à la transformation structurelle du continent

NOTES

1. Groupe de personnalités du G20 sur la gouvernance financière mondiale 2018.
2. Groupe de personnalités du G20 sur la gouvernance financière mondiale 2018.
3. BAD 2022, 2023.
4. Selon la CNUCED (2018), le Sud global comprend l'Afrique, l'Amérique latine et les Caraïbes, l'Asie (à l'exclusion d'Israël, du Japon et de la Corée du Sud) et l'Océanie (à l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande).
5. BAD 2023.
6. <https://am.afdb.org/en/news/high-level-presidential-dialogue-changing-global-financial-architecture-and-role-multilateral#:~:text=C'est%20encore%20plus%20évident,du%20commerce%20international%20demeure%20en%20bas>.
7. BAD 2023.
8. BAD 2023.
9. <https://www.ifw-kiel.de/topics/war-against-ukraine/ukraine-support-tracker/?cookieLevel=not-set>.
10. Parmi les autres créanciers multilatéraux figurent plusieurs banques multilatérales de développement, qui représentent collectivement environ 11 % de la dette multilatérale totale des pays africains en 2022.
11. Cohen et coll. 2024.
12. BAD 2023. Cela signifie que pour chaque dollar de financement public pour le climat, les pays africains n'ont mobilisé que 0,16 dollar, soit la part la plus faible parmi les régions du monde. En Amérique du Nord, l'effet de levier est de 18,50 dollars, et en Asie du Sud et en Amérique latine, il est d'au moins 0,50 dollar.
13. BAD 2023.
14. Kelhoffer 2020.
15. OCDE 2023.
16. <https://www.un.org/en/un75>
17. Nations unies 2021.
18. <https://www.un.org/en/common-agenda/summit-of-the-future>. Les Nations unies ont appelé à la tenue d'un Sommet du futur les 22 et 23 septembre 2024, l'Allemagne et la Namibie jouant le rôle de cofacilitateurs. Ce sommet réunira les dirigeants du monde pour forger un nouveau consensus international sur la manière de réaliser les grands objectifs de l'humanité définis dans des documents clés tels que la Charte des Nations unies, la Déclaration universelle des droits de l'homme, l'Agenda 2030, les ODD et l'Accord de Paris.
19. Nations unies 2023.
20. Groupe de personnalités du G20 sur la gouvernance financière mondiale 2018.
21. G20 2022.
22. G20 2023.
23. IEG 2023.
24. Voir G20 (2023, p. 14).
25. UNECA 2023.
26. [https://philanthropynewsdigest.org/news/other-sources/article/?id=14911972&title=19-African-Heads-of-State-call-for-\\$120bn-IDA21-replenishment](https://philanthropynewsdigest.org/news/other-sources/article/?id=14911972&title=19-African-Heads-of-State-call-for-$120bn-IDA21-replenishment).
27. Par exemple, voir Coulibaly et Dervis (2022) et Prizzon et coll. (2022).
28. <https://pmo.gov.bb/wp-content/uploads/2023/10/Bridgetown2.0-2pager-2.pdf>.
29. <https://www.imf.org/en/Topics/special-drawing-right/2021-SDR-Allocation>.
30. Cela signifie que 100 milliards de dollars de DTS canalisés par la BAD pourraient apporter jusqu'à 400 milliards de dollars de nouveaux financements aux pays africains, couvrant ainsi le financement nécessaire à l'accélération de la transformation structurelle de l'Afrique.
31. FMI 2024a.
32. Ainsi, pour l'ensemble du cycle triennal du FAD, le déficit de financement total est estimé à 735,9 milliards de dollars, ce qui reflète le grand nombre de pays FAD en Afrique, dont beaucoup se situent nettement en dessous du seuil des pays en développement très performants d'autres régions dans les domaines clés identifiés pour accélérer la transformation structurelle.
33. Okunogbe et Santoro 2023.
34. Okunogbe et Santoro 2023.
35. Okunogbe et Tourek 2024.
36. Okunogbe et Tourek 2024.
37. Ali et coll. 2015
38. Okunogbe et Tourek 2024.
39. Garcia-Bernardo et Jansky 2021.
40. Debrun et Kinda, 2014 ; BAD, 2015.
41. Comelli et coll., 2023.
42. Une description de l'AMD figure dans FMI (2020).
43. IIF, 2019.

44. Pour plus d'informations sur l'initiative de transparence de la dette de l'OCDE, voir OCDE (2022).
45. Voir FMI (2023).
46. Le Forum mondial sur le capital naturel définit le capital naturel comme le stock de ressources naturelles, qui comprend la géologie, le sol, l'air, l'eau et tous les êtres vivants. Il soutient l'économie et la société et rend ainsi la vie humaine possible. Une partie du capital naturel fournit à l'homme des biens et des services gratuits, généralement appelés services écosystémiques. <https://naturalcapitalforum.com/about/>.
47. BAD, 2023.
48. Georgieva, 2023a.
49. Guzman et coll., 2022.
50. Gbohoui et coll., 2023.
51. MAEP, 2024.
52. Coulibaly et Abedin, 2023a.
53. Canuto et coll., 2023.
54. Krueger, 2002 ; ONU, 2009.
55. Pour plus d'informations sur les options statutaires potentielles visant à encourager la participation du secteur privé aux opérations de désendettement, voir Banque mondiale (2022).
56. Coulibaly et Abedin, 2023c.
57. FMI, 2024b.
58. FMI, 2024b.
59. FMI, 2024b.
60. Archibong et Annan, 2023 ; Carleton et Hsiang, 2016.
61. BAD 2022.
62. BAD, 2023.
63. Dans la base de données EM-DAT, les catastrophes sont définies comme des situations ou événements dépassant les capacités locales et nécessitant une demande d'aide extérieure au niveau national ou international.
64. Guzman et coll., 2022.
65. Archibong, 2024.
66. AIE, 2022 ; Songwe, 2023.
67. BAD, 2023.
68. BAD, 2023.
69. Archibong et Annan, 2023
70. <https://www.afdb.org/en/topics-and-sectors/initiatives-partnerships/african-green-banks-initiative#:~:text=What%20is%20the%20African%20green,sustainable%20growth%20in%20the%20continent.>
71. BAD, 2023.
72. BAD, 2023.
73. ACMI, 2023.
74. Netshitumbu, 2023.
75. ACMI, 2023.
76. Bedair et coll., 2023.
77. Guepie et coll., 2023.
78. Mustapha et coll., 2023.
79. Volz, 2021.
80. La part exacte des droits de vote du Japon au FMI est de 6,14 %.
81. Georgieva, 2023b.
82. Le Conseil de l'UE applique la règle de la double majorité (majorité qualifiée) pour certaines de ses décisions. Pour qu'une décision soit adoptée, elle doit être soutenue par 55 % des États membres de l'UE représentant au moins 65 % de la population de l'Union.
83. Comité de Bretton Woods, s.d. ; Levy et coll., 2024.
84. Levy et coll., 2024.
85. Levy et coll., 2024.
86. PNUD, 2017.
87. BAD, 2022, 2023.
88. CNUCED, 2023.
89. Georgieva, 2023b.
90. Comité de Bretton Woods, s.d. ; Levy et coll., 2024.
91. Levy et coll. 2024.
92. BAD, 2023.

RÉFÉRENCES

- Abedin, W., B. Coulibaly, H. Ghanem, E. Prasad, et M. Uy. 2024. «Reforms for a 21st Century Global Financial Architecture.» *Réflexions d'un expert indépendant sur les Nations Unies «Our Common Agenda.»*
- ACMI (Initiative pour le marché du carbone en Afrique). 2023. «Africa Carbon Markets Initiative (ACMI) Overview.» Rapport sur la feuille de route. Disponible sur le site : https://pmicclimate.org/sites/default/files/2023-04/Africa%20Carbon%20Markets%20Initiative%20%28ACMI%29%20Overview_Teleola%20Oyegoke_0.pdf.
- AIE (Agence internationale de l'énergie). 2022. *Africa Energy Outlook 2022: World Energy Outlook Special Report*. Paris : AIE
- Ali, M., A. Shifa, A. Shimeles, F. B. Woldeyes. 2015. «Information Technology and Fiscal Capacity in a Developing Country: Evidence from Ethiopia.» Document de travail 31, Centre international pour la fiscalité et le développement, Brighton, Royaume-Uni.
- Amoako, K. Y., D. Cohen, R. Floyd, S. Villemot, et B. Harnoys-Vannier. 2022. «For an African Stability Mechanism.» T20 Policy Brief.
- Archibong, B. 2024. «How to Reduce Gender Inequality in Labor Markets in Africa.» *Foresight Africa 2024 Report*, Brookings Institution Africa Growth Initiative, Washington, DC.
- Archibong, B., et F. Annan. 2023. «Climate Change, Epidemics, and Inequality.» *Review of Environmental Economics and Policy* 17 (2): 336–345.
- BAD (Banque africaine de développement) 2015. «Chile's Fiscal Policy and Mining Revenue: A Case Study.» Abidjan, Côte d'Ivoire : Banque africaine de développement et Centre africain de ressources naturelles.
- BAD (Banque africaine de développement) 2022. *African Economic Outlook 2022: Supporting Climate Finance and a Just Energy Transition in Africa*. Abidjan, Côte d'Ivoire : Banque africaine de développement.
- BAD (Banque africaine de développement) 2023. *African Economic Outlook 2023: Mobilizing Private Sector Financing for Climate and Green Growth in Africa*. Abidjan, Côte d'Ivoire : Banque africaine de développement.
- Banque mondiale. 2022. «Potential Statutory Options to Encourage Private Sector Creditor Participation in the Common Framework.» *Equitable Growth, Finance, Institutions Notes*, Banque mondiale, Washington, DC.
- Bedair, H., Q. A. Anibaba, S. Ghosh, H. A. Rady, E. Omar, M. Remon, et M. S. Alghariani. 2023. «Funding African-led Climate Initiatives.» *Nature Climate Change* 13 (6): 493–494.
- Bretton Woods Committee. n.d. «Strengthening the Bretton Woods Institutions to Meet 21st-Century Global Challenges.» https://www.brettonwoods.org/sites/default/files/documents/BWC_MRWG2024_final.pdf. Consulté le 15 mai 2024.
- Canuto O., H. T. Dinh, K. El Aynaoui, H. Ghanem, et B. Mandri. 2023. «External Debt Management in Africa: A Proposal for a 'Debt Relief for Climate Initiative.» T20 Policy Brief, juin 2023. <https://www.policycenter.ma/publications/external-debt-management-africa-proposal-debt-relief-climate-initiative>.
- Carleton, T. A., et S. M. Hsiang. 2016. «Social and Economic Impacts of Climate.» *Science* 353 (6304): aad9837.
- CEA/ONU (Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique). 2023. «Africa Day at COP28 to Focus on Financing Climate Action and Green Growth.» 1^{er} décembre. <https://www.un.org/africarenewal/magazine/december-2023/africa-day-cop28-focus-financing-climate-action-and-green-growth>.
- CNUCED (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement). 2018. *Forging a Path beyond Borders: The Global South*. Genève : CNUCED.
- CNUCED (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement). 2023. *Taking Responsibility: Towards a Fit-for-Purpose Loss and Damage Fund*. Genève : CNUCED.
- Cohen, C., C. Ferreira, F. Natalucci, et N. Sugimoto. 2024. «Fast-Growing \$2 Trillion Private Credit Market Warrants Closer Watch.» *Blog du FMI*, 8 avril. <https://www.imf.org/en/Blogs/Articles/2024/04/08/fast-growing-USD2-trillion-private-credit-market-warrants-closer-watch>.
- Comelli, F., P. Kovacs, J.-J. M. Villavicencio, A. Sode, A. David, et L. Eyraud. 2023. «Navigating Fiscal Challenges in Sub-Saharan Africa: Resilient Strategies and Credible Anchors in Turbulent Waters.» In A. U. Ordu et N. Ntugire (eds.), *Foresight Africa: Top Priorities for the Continent in 2024*. Washington, DC : Brookings Institution, Africa Growth Initiative.
- Coulibaly, B. S. 2020. «Approaches for Better Resource Mobilization to Finance Africa's Sustainable Development Goals.» Brookings, 17 janvier. <https://www.brookings.edu/articles/approaches-for-better-resource-mobilization-to-finance-africas-sustainable-development-goals/>.

- Coulibaly, B. S., et D. Gandhi. 2018 «Mobilization of Tax Revenues in Africa: State of Play and Policy Options.» Policy Brief, Africa Growth Initiative at Brookings, Washington, DC. https://www.brookings.edu/wp-content/uploads/2018/10/Mobilization-of-tax-revenues_20181017.pdf.
- Coulibaly, B. S., et E. Prasad. 2023. «A Reform Proposal for a Fit-For-Purpose International Monetary Fund.» T20 Policy Brief. https://t20ind.org/wp-content/uploads/2023/05/T20_PolicyBrief_TF7_Fit-IMF.pdf.
- Coulibaly, B. S., et E. Sidiropoulos. 2022. «Regional Cooperation: A Necessary Complement to Global Multilateralism.» In *Essays on a 21st Century Multilateralism that Works for All*. Global Economy and Development at Brookings. Washington, DC: Brookings Institution. <https://www.brookings.edu/wp-content/uploads/2022/02/21st-Century-Multilateralism.pdf>.
- Coulibaly, B. S., et K. Dervis. 2022. *Essays on a 21st Century Multilateralism that Works for All*. Global Economy and Development at Brookings. Washington, DC: Brookings Institution. <https://www.brookings.edu/wp-content/uploads/2022/02/21st-Century-Multilateralism.pdf>.
- Coulibaly, B. S., et W. Abedin W. 2023c. «Revitalizing the Global Architecture for Sovereign-Debt Restructuring: The New York State Legislature Steps In.» *International Banker*, 05 septembre. <https://internationalbanker.com/finance/revitalizing-the-global-architecture-for-sovereign-debt-restructuring/>.
- Coulibaly, B. S., et W. Abedin. 2023a. «Addressing the Looming Sovereign Debt Crisis in the Developing World: It Is Time to Consider a ‘Brady Plan.’» Policy Brief, Brookings Institution, Washington, DC. <https://www.brookings.edu/wp-content/uploads/2023/04/Coulibaly-Abedin-2023.pdf>.
- Coulibaly, B. S., et W. Abedin. 2023b. «Global Minimum Tax: A Once-in-a-Generation Opportunity.» *The Banker*, 06 janvier. <https://www.thebanker.com/Global-minimum-tax-a-once-in-a-generation-opportunity-1672995984>.
- Coulibaly, B. S., H. Ghanem, et W. Abedin. 2024. «How to Govern the Bretton Woods Institutions Better.» *Project Syndicate*, 11 avril. <https://www.project-syndicate.org/commentary/governance-reform-of-imf-and-world-bank-boards-of-directors-by-brahima-coulibaly-et-al-2024-04>.
- Debrun, X., et T. Kinda. 2014, «Strengthening Post-Crisis Fiscal Credibility: Fiscal Councils on the Rise – A New Dataset.» Document de travail 1458, Fonds monétaire international, Washington, DC.
- FMI (Fonds monétaire international). 2019. «Corporate Taxation in the Global Economy.» Policy Paper 2019/007, FMI, Washington, DC.
- FMI (Fonds monétaire international). 2020. «Update on the Joint IMF-WB Multipronged Approach to Address Debt Vulnerabilities.» Policy Paper 2020/066, FMI, Washington, DC.
- FMI (Fonds monétaire international). 2023. «Making Public Debt Public-Ongoing Initiatives and Reform Options.» Policy Paper 2023/034, FMI, Washington, DC.
- FMI (Fonds monétaire international). 2024a. «IMF Executive Board Approves the Use of SDRs for the Acquisition of Hybrid Capital Instruments Issued by Prescribed Holders.» Press Release 24/162, FMI, Washington, DC.
- FMI (Fonds monétaire international). 2024b. «Policy Reform Proposals to Promote the Fund’s Capacity to Support Countries Undertaking Debt Restructuring.» Policy Paper 2024/017, FMI, Washington, DC.
- G20 Eminent Persons Group on Global Financial Governance. 2018. *Making the Global Financial System Work for All*. <https://www.github.org/resources/publications/making-the-global-financial-system-work-for-all/>.
- G20. 2022. *Boosting MDBs’ Investing Capacity: An Independent Review of Multilateral Development Banks’ Capital Adequacy Frameworks*. <https://cdn.github.org/umbraco/media/5094/caf-review-report.pdf>.
- G20. 2023. *G20 Roadmap for the Implementation of the Recommendations of the G20 Independent Review of Multilateral Development Banks’ Capital Adequacy Frameworks*. https://cdn.github.org/umbraco/media/5355/g20_roadmap_for_mdbscaf.pdf.
- Garcia-Bernardo, J., et P. Jansky. 2021. «Profit Shifting of Multinational Corporations Worldwide.» IES Working Papers 14/2021, Institut d’études économiques, Faculté des sciences sociales, Université Charles, Prague. https://ies.fsv.cuni.cz/sites/default/files/uploads/files/wp_2021_14_garcia-bernardo%20%20jansky.pdf.
- GATJ (Global Alliance for Tax Justice). 2022. «Governments Approve Proposal for International Tax Cooperation at United Nations.» Communiqué de presse, 23 novembre. <https://globaltaxjustice.org/news/press-release-governments-approve-proposal-for-international-tax-cooperation-at-united-nations/>.
- Gbohoui, W., R. Ouedraogo, et Y. Some. 2023 «Sub-Saharan Africa’s Risk Perception Premium: In the Search of Missing Factors.» Document de travail

- 23130, Fonds monétaire international, Washington, DC.
- GEI (Groupe d'experts indépendants). 2023. *Strengthening Multilateral Development Banks: The Triple Agenda Report of the G20 Independent Experts Group*. <https://www.gihub.org/resources/publications/strengthening-multilateral-development-banks-the-triple-agenda-report-of-the-g20-independent-experts-group/>.
- Georgieva, K. 2023a. « Joint Statement of the IMF Managing Director and of the World Bank President. » Communiqué de presse 23/305, Fonds monétaire international, Washington, DC.
- Georgieva, K. 2023b. « IMF Board of Governors Approves Quota Increase Under 16th General Review Quotas. » Communiqué de presse 23/459, Fonds monétaire international, Washington, DC.
- Georgieva, K., B. Lauwers, et C. Pazarbasioglu. 2023. « How Channeling SDRs is Supporting Vulnerable Economies. » *Blog du FMI*, 13 octobre. <https://www.imf.org/en/Blogs/Articles/2023/10/13/how-channeling-sdrs-is-supporting-vulnerable-economies>.
- Ghanem, H. 2023a. « The World Needs a Green Bank. » Policy Brief 06/23, Policy Center for the New South, Rabat, Morocco.
- Ghanem, H. 2023b. « Eight Reasons to Support an International Green Bank. » Policy Paper 8, Finance for Development Lab.
- Guepie, G., J. Macleod, O. Omojo, R. Davies, et C. Van. 2023. « Implications for African Countries of a Carbon Border Adjustment Mechanism in the EU. » The African Climate Foundation, LSE Firoz Lalji Institute for Africa.
- Guzman, S., G. Dobrovich, A. Balm, et C. Meattle. 2022. « The State of Climate Finance in Africa: Climate Finance Needs of African Countries. » Climate Policy Initiative. <https://www.climatepolicyinitiative.org/wp-content/uploads/2022/06/Climate-Finance-Needs-of-African-Countries-1.pdf>.
- IIF (Institute of International Finance). 2019. « Voluntary Principles for Debt Transparency. » 10 juin. <https://www.iif.com/Publications/ID/3387/Voluntary-Principles-For-Debt-Transparency>.
- Kelhoff, K. 2020. « Examining Infrastructure as an Asset Class. » Moody's Analytics.
- Krueger A. O. 2002. *A New Approach to Sovereign Debt Restructuring*. Washington, DC: Fonds monétaire international.
- Levy, J., A. Weber, et S. Tiwari. 2024. « The Bretton Woods Institutions We Need. » *Project Syndicate*, 15 avril. <https://www.project-syndicate.org/commentary/imf-world-bank-can-be-empowered-to-address-global-commons-problems-by-joaquin-levy-2-et-al-2024-04#:~:text=Throughout%20their%2080%2Dyear%20history,in%20today's%20global%2Dgovernance%20architecture>.
- MAEP (Mécanisme africain d'évaluation par les pairs). 2024. « Retreat to Finalise Establishment of the Africa Credit Rating Agency: Lusaka-Zambia. » 25 mars. <https://aprm.au.int/en/news/press-releases/2024-03-25/retreat-finalise-establishment-africa-credit-rating-agency>.
- Mustapha, S., T. Talbot, et J. Gascoigne. 2023. « Innovations in Sovereign Debt: Taking Debt Pause Clauses to Scale. » Insight Paper, Centre for Disaster Protection, Londres.
- Netshitumbu, W. 2023. « Johannesburg Stock Exchange launches Voluntary Carbon Market. » 04 décembre. <https://climatenetgroup.co.za/johannesburg-stock-exchange-launches-voluntary-carbon-market/>.
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). 2022. « OECD Debt Transparency Initiative: Trends, Challenges, and Progress. » OECD Business and Finance Policy Papers, Éditions de l'OCDE, Paris.
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). 2023. « Private Philanthropy for Sustainable Development, 2018–20: Data and Analysis. » Paris: Éditions de l'OCDE. <https://www.oecd.org/dac/private-philanthropy-sustainable-development.pdf>.
- Okunogbe, O., et F. Santoro. 2023. « Increasing Tax Collection in African Countries: The Role of Information Technology. » *Journal of African Economies* 32 (Supplément 1): i57-i83.
- Okunogbe, O., et G. Tourek. 2024. « How Can Lower-Income Countries Collect More Taxes? The Role of Technology, Tax Agents, and Politics. » *Journal of Economic Perspectives* 38 (1): 81–106.
- ONU (Organisation des Nations unies). 2009. « Report of the Commission of Experts of the President of the United Nations General Assembly on Reforms of the International Monetary and Financial System. » New York: Organisation des Nations unies).
- ONU (Organisation des Nations unies). 2021. *Our Common Agenda: Report of the Secretary-General*. New York: Organisation des Nations unies).

- ONU (Organisation des Nations unies). 2022. *Tackling Illicit Financial Flows in Africa Arising from Taxation and Illegal Commercial Practices*. New York : Organisation des Nations unies).
- ONU (Organisation des Nations unies). 2023. «Reforms to the International Financial Architecture.» Our Common Agenda Policy Brief 6. New York : Organisation des Nations unies).
- PNUD (Programme des Nations unies pour le développement). 2017. «Strengthening Strategic Alignment for Africa's Development Lessons from the UN 2030 Agenda for Sustainable Development the African Union Agenda 2063 and the African Development Bank High Fives.» UNDP Africa Policy Brief 1 (1), Bureau régional du PNUD pour l'Afrique, Addis-Abeba.
- Prizzon A., M. Bains, S. Chakrabarti, et J. Pudusery. 2022. *Governance of Multilateral Development Banks: Options for Reform*. Londres : ODI.
- Shifa, M. A., S. Abebe, et F. Woldeyes. 2015. «Information Technology and Fiscal Capacity in a Developing Country: Evidence from Ethiopia.» Brighton, Royaume-Uni : Centre international pour la fiscalité et le développement, Institut d'études du développement.
- Songwe, V. 2024. «The Climate Crisis: A Generational Opportunity for Africa.» Foresight Africa 2024 Report, Brookings Institution Africa Growth Initiative, Washington, DC.
- Tax Justice Network. 2023. «UN Adopts Plans for Historic Tax Reform.» 22 novembre. <https://taxjustice.net/press/un-adopts-plans-for-historic-tax-reform/#:~:text=22%20November%202023,-Category%3A&text=Countries%20at%20the%20UN%20have,global%20tax%20rules%20are%20decided>.
- UA (Union africaine), ATAF (Forum africain sur l'administration fiscale) et OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). 2022. *Tax Transparency in Africa 2022: Africa Initiative Progress Report*. <https://www.oecd.org/tax/transparency/documents/tax-transparency-in-africa-2022.pdf>.
- Volz, U. 2021. «On the Potential of Sovereign State-Contingent Debt in Contributing to Better Public Debt Management and Enhancing Sustainability Outcomes.» *Journal of Globalization and Development* 13.

NOTES PAYS



AFRIQUE AUSTRALE

Afrique du Sud

Développements macroéconomiques et financiers récents

La croissance du PIB réel s'est ralentie, baissant de 1,9 % en 2022 à 0,6 % en 2023, en raison de la persistance des coupures d'électricité, des contraintes dans le secteur des transports, et de la baisse des prix internationaux de l'or et des métaux du groupe du platine. Ces facteurs ont entraîné un ralentissement de la croissance dans les secteurs clés que sont l'agriculture (-3,2 %) et l'exploitation minière (-1,6 %) en 2023 par rapport à 2022. L'industrie manufacturière s'est légèrement redressée (+0,2 %) en raison d'une augmentation de la demande de produits pétrochimiques et de véhicules. La consommation des ménages a baissé, passant de 2,8 % en 2022 à 0,7 % en 2023 en raison de la hausse des taux d'intérêt. L'inflation a baissé de 6,9 % en 2022 à 6,0 % en 2023, en raison de la baisse des prix internationaux des carburants. Le taux de change du rand sud-africain s'est affaibli de 12,4 % par rapport au dollar américain en 2023, à 18,40 rands pour un dollar, en raison de la détérioration des termes de l'échange pour les principales exportations de l'Afrique du Sud.

Le déficit budgétaire s'est maintenu à 4,6 % du PIB en 2021/2022 et 2022/2023. Le déficit de la balance courante s'est creusé, passant de 0,5 % du PIB en 2022 à 1,6 % en 2023, la facture des importations ayant augmenté en raison de la dépréciation du rand et de la baisse des prix des exportations de produits de base. Les réserves officielles s'élevaient à 61,7 milliards de dollars (5,3 mois de couverture des importations) au 30 novembre 2023. Le secteur financier est résilient, bien capitalisé et rentable. L'adéquation des fonds propres s'est élevée à 17,3 % en 2023 contre 17,8 % en 2022, les prêts non productifs à 45 % contre 4,2 %, et les ratios d'actifs liquides à 14,9 % contre 13,7 %.

Le taux de pauvreté est estimé à 21,6 % en 2023 et le coefficient de Gini à 0,63. Le taux de chômage global s'est élevé à 32,1 % et le taux de chômage des jeunes (25-34 ans) à 39 %. L'Afrique du Sud figure parmi les dix pays les plus inégalitaires au monde.

Perspectives et risques

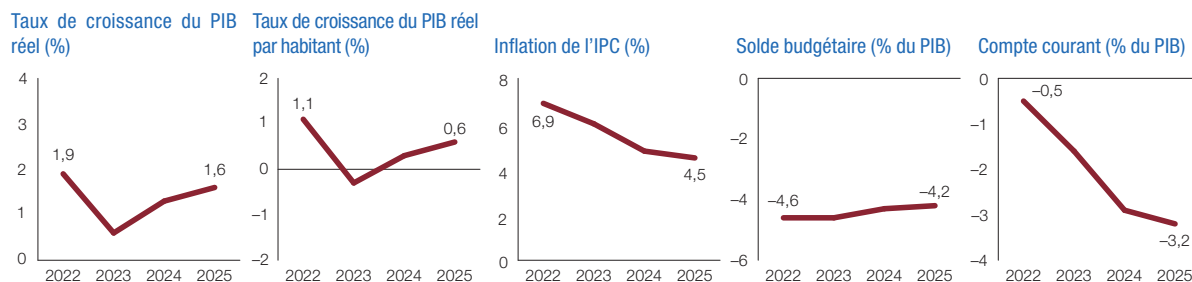
Les perspectives sont faiblement positives, avec une croissance du PIB prévue à 1,3 % en 2024 et à 1,6 % en 2025, les nouveaux investissements dans les infrastructures soutenant la construction et la reprise d'autres secteurs. L'inflation devrait se modérer

à 4,8 % en 2024. Le déficit budgétaire devrait diminuer pour atteindre environ 4,3 % du PIB en 2023/2024, grâce à l'amélioration des recettes fiscales. Le déficit de la balance courante devrait se creuser pour atteindre 3,0 % du PIB en 2024, principalement en raison d'une croissance des exportations inférieure à celle des importations, du fait de contraintes dans le secteur des transports et de coupures d'électricité. Les principaux risques comprennent les pénuries persistantes d'approvisionnement en électricité, les goulets d'étranglement dans les transports, les vulnérabilités budgétaires découlant du renflouement des entreprises publiques, la volatilité des prix des produits de base et les chocs liés au changement climatique. Les élections générales de 2024 pourraient également susciter l'appréhension des investisseurs. Toutefois, les réformes macroéconomiques, les investissements et le commerce devraient stimuler l'économie.

Réforme de l'architecture financière mondiale

Les progrès enregistrés en termes de transformation structurelle ont été mitigés, avec une part croissante des services dans le PIB mais une part décroissante de l'industrie. Le secteur des services a contribué à 62,6 % du PIB en 2022, contre 51,3 % en 1990, tiré par les services financiers, l'immobilier et les transports. Toutefois, cette expansion a montré une capacité limitée à absorber les travailleurs peu qualifiés. La part de l'industrie dans le PIB a diminué, passant de 36 % en 1990 à environ 25 % en 2023. La part de l'industrie manufacturière a diminué de moitié, passant de 24 % du PIB en 1990 à 12 % en 2023, tandis que la contribution de l'agriculture est restée stable à 13 %. Ce schéma a entraîné une stagnation de la croissance et un ralentissement de la création d'emplois.

L'approfondissement des marchés financiers et la promotion des partenariats public-privé pour le développement des infrastructures sont nécessaires pour favoriser l'investissement, en particulier dans le secteur de l'énergie, qui est essentiel pour une croissance économique inclusive et une transformation structurelle. La réforme de l'architecture financière mondiale, afin d'améliorer la capitalisation et l'investissement, est nécessaire pour répondre de manière adéquate aux chocs émergents. L'approfondissement financier est également essentiel pour réduire les inégalités en améliorant l'accès au crédit et à d'autres produits financiers susceptibles de stimuler la croissance économique.



Source : Les données datent de avril 2024 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2023 sont des estimations et données pour 2024 et 2025 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs. Les données dans la figure reflètent l'exercice fiscal de l'Afrique du Sud, qui va du 1^{er} avril au 31 mars.

Angola

Développements macroéconomiques et financiers récents

L'Angola est l'un des pays africains les plus dépendants du pétrole, qui représente 28,9 % du PIB et 95 % des exportations. Le pétrole affecte aussi indirectement la croissance dans d'autres secteurs. La croissance du PIB est estimée à 0,9 % en 2023, ce qui est bien inférieur à 3,5 % prévu au début de l'année et à la croissance de 3 % en 2022.

Le premier semestre 2023 a été marqué par la baisse de la production et des prix du pétrole, l'augmentation des amortissements de la dette extérieure suite à la fin du moratoire sur le service de la dette, et une dévaluation de 60 % de la monnaie. Sous l'effet principalement de la dévaluation et de la part élevée de la dette libellée en dollars, le ratio dette publique/PIB a augmenté pour atteindre 84 % à la fin de 2023, après avoir baissé à 69,2 % en 2022. Du côté positif, le ratio du service de la dette sur le revenu total a diminué, passant de 279 % en 2022 à 100 % en 2023, ce qui reflète l'efficacité de la stratégie des autorités visant à réduire les coûts de financement.

L'inflation a chuté de 21,7 % en 2022 à 13,6 % en 2023, avec les prix des denrées alimentaires représentant 68,8 % de l'indice national des prix à la consommation. La Banque nationale d'Angola a relevé le taux d'intérêt de base à 18 % en novembre 2023 et à 19 % en mars 2024 et a augmenté le ratio de réserves obligatoires en monnaie nationale. La baisse des importations a compensé la baisse de 28 % des exportations en 2023, laissant les réserves internationales pratiquement inchangées à la fin de 2023 (14,7 milliards de dollars) par rapport à la fin de 2022 (14,6 milliards de dollars), ce qui équivaut à 7,5 mois de couverture des importations.

L'Angola était classé 148^{ème} sur 191 pays selon l'indice de développement humain en 2021, et le taux officiel de pauvreté monétaire était de 40,6 % en 2019. La plupart des emplois en Angola sont informels (79,9 %) et le taux de chômage est élevé (29,6 %), tiré par les zones rurales (38 %) et les jeunes (52,9 %).

Perspectives et risques

Les perspectives à court terme se sont détériorées. L'inflation devrait monter à 18,1 % en 2024, puis baisser à 12,4 % en 2025, en grande partie sous l'effet de la dévaluation de la monnaie en 2023. Le taux d'intérêt directeur a été porté à 19 % en mars 2024. Le gouvernement gère ce choc en resserrant la politique budgétaire (le budget 2024 tient compte de la baisse de la production et des prix du pétrole) et en prenant

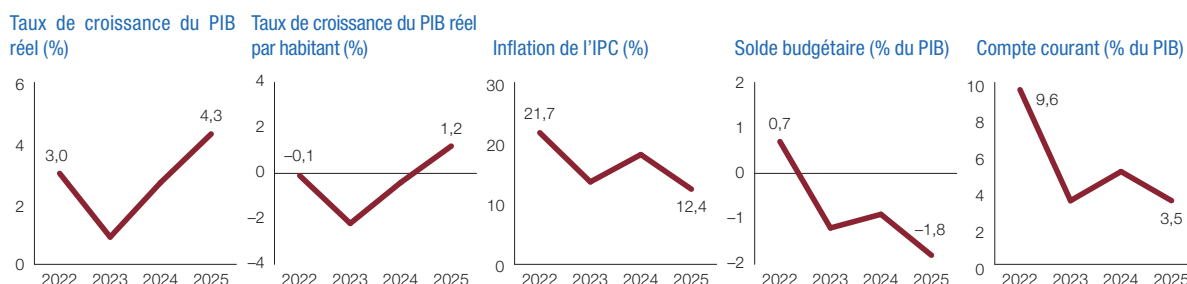
des mesures d'assainissement budgétaire (notamment en réduisant les subventions aux carburants), ce qui témoigne d'une grande résilience.

Après des remboursements de dette de 18 milliards de dollars en 2023 et de 14 milliards de dollars en 2024, le profil de remboursement de la dette devrait diminuer à l'avenir, ce qui permettra de dégager une plus grande marge de manœuvre budgétaire. Le Fonds monétaire international partage cette perspective positive sur les risques de l'Angola, prévoyant une baisse de 14 points de pourcentage du ratio dette/PIB en 2024, de 84 % à 70 %, dans son rapport national de mars 2024.

Réforme de l'architecture financière mondiale

La diversification économique reste difficile à atteindre tant que la production de pétrole diminue et que la décarbonisation mondiale se profile à moyen terme. Le secteur agricole a connu une croissance plus rapide que l'économie pendant quatre années consécutives, et plusieurs entreprises locales du secteur privé ont diversifié leur portefeuille, passant des services pétroliers et de la construction à l'agroalimentaire. Toutefois, la transformation structurelle doit être accélérée et consolidée, et plusieurs secteurs doivent encore être ouverts à l'investissement direct étranger. Le gouvernement a identifié l'agro-industrie et l'agriculture comme les moteurs de l'industrialisation et de la création d'emplois au cours des cinq prochaines années. Un soutien supplémentaire sera apporté par l'investissement dans les infrastructures, en particulier par le biais de corridors de développement intégrés tels que le corridor de Lobito, le premier partenariat public-privé du pays.

Le gouvernement dispose d'une politique déclarée d'emprunts à long terme auprès des institutions multilatérales pour financer ses dépenses de développement. Il a progressivement remplacé les prêts plus coûteux adossés aux ressources et préfère émettre des instruments de dette à plus long terme pour atténuer les pics de remboursement. Dans le cadre du programme de décarbonisation du pays, le système énergétique a reçu la plus grande part du financement climatique, soit 69 %. Les secteurs transversaux suivent avec 19 %, tandis que l'agriculture, la sylviculture, les autres utilisations des terres et la pêche reçoivent ensemble 11 %. Les sources de financement publiques représentent la majorité du financement climatique en Angola, soit 88 %. Parmi ces sources de financement, les institutions de financement du développement détiennent la plus grande part, avec 44 %, et le secteur privé représente 17 %.



Source : Les données datent de avril 2024 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2023 sont des estimations et données pour 2024 et 2025 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Botswana

Développements macroéconomiques et financiers récents

La croissance du PIB réel a chuté à 2,7 % en 2023 en raison de la baisse de la production d'eau et d'électricité et du ralentissement du commerce des diamants. Ces baisses reflètent les conditions de sécheresse et la faiblesse de la demande mondiale de diamants.

L'inflation moyenne a baissé à 5,3 % en 2023, dans la fourchette acceptable de 3 % à 6 % de la Banque du Botswana, reflétant les ajustements à la baisse des prix des carburants domestiques et la baisse de l'inflation importée. En avril 2024, les anticipations d'inflation étant bien ancrées, la banque centrale a maintenu son taux de politique monétaire à 2,4 % après l'avoir réduit de 25 points de base en décembre 2023.

Le déficit budgétaire 2023/24 s'est creusé pour atteindre 2,5 % du PIB, sous l'effet de recettes minières plus faibles que prévu et de dépenses récurrentes plus élevées que prévu. La dette publique est viable à 22,0 % du PIB. La baisse de l'excédent de la balance courante à 0,9 % du PIB en 2023 reflète la diminution des exportations de minerais et des recettes de l'Union douanière d'Afrique australe (SACU). Les réserves internationales se sont améliorées pour atteindre 4,8 milliards de dollars en janvier 2024 (8,7 mois de couverture des importations), contre 4,0 milliards de dollars à la fin de 2022 (7,6 mois). En glissement annuel, le pula s'est apprécié de 0,8 % par rapport au rand sud-africain et s'est déprécié de 3,4 % par rapport aux droits de tirage spéciaux du Fonds monétaire international en mars 2024.

Le ratio d'adéquation des fonds propres du secteur bancaire s'est établi en moyenne à 19,7 % en 2023, au-dessus du plancher prudentiel de 12,5 %. Le ratio prêts non performants/prêts bruts est resté stable à 3,7 % en décembre 2023 contre 3,8 % en décembre 2022.

Le taux de pauvreté du Botswana a baissé de 17,0 % en 2019 à 14,5 % en 2022. En 2021, 20,8 % de la population étaient en situation de pauvreté multidimensionnelle. Le taux de chômage était élevé pour un niveau de 25,9 % (25,4 % en 2022), tiré par le chômage des jeunes estimé à 34,4 % (troisième trimestre 2023).

Perspectives et risques

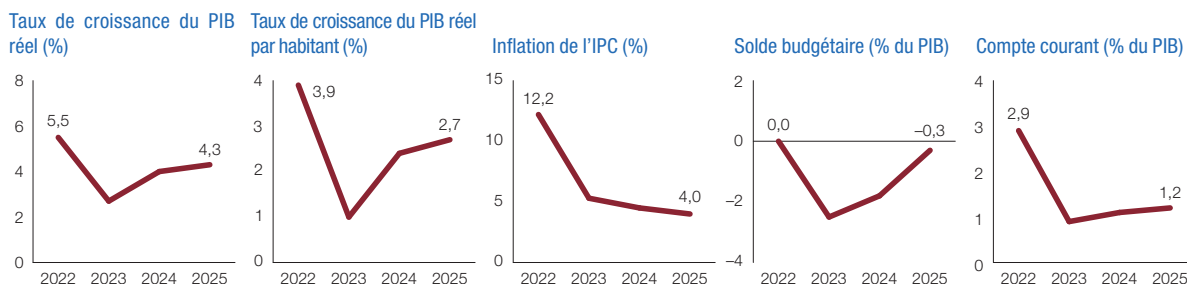
La croissance devrait remonter à 4,0 % en 2024 avec la reprise des ventes de diamants. Les risques de dégradation des perspectives comprennent une inflation plus élevée que prévu en raison des perturbations de la chaîne d'approvisionnement à mesure que les tensions géopolitiques augmentent, un affaiblissement du commerce des diamants si la demande

reste déprimée, des conditions météorologiques induites par El Niño et la possibilité d'une faiblesse persistante de la conjoncture économique en Afrique du Sud. Avec une économie fonctionnant en dessous de sa pleine capacité, l'inflation pourrait baisser à 4,5 % en 2024, restant ainsi dans la fourchette de la banque centrale. Un déficit budgétaire réduit à 1,8 % du PIB en 2024/25 sera soutenu par une meilleure gestion des finances publiques, des réformes de l'environnement des affaires et une mise en œuvre réussie du plan de développement national de transition de deux ans. Un excédent de la balance courante est prévu, grâce à l'augmentation des revenus des diamants et des recettes de la SACU. Le chômage pourrait être en partie résorbé par l'accord de vente de diamants en 2023 de De Beers, dans le cadre duquel le contrôle accru du Botswana sur la production de diamants (de 25 % à 50 %) devrait générer de nouveaux emplois tout au long des chaînes de valeur de l'industrie.

Réforme de l'architecture financière mondiale

Le Botswana est un pays stable doté d'institutions solides et d'une gouvernance démocratique. Le pays gère prudemment ses flux de diamants par l'intermédiaire du fonds souverain Pula et s'est diversifié dans l'exploitation minière. La contribution des activités non minières au PIB réel est passée de 71,1 % en 2013 à 76,2 % en 2023. Au cours de la même décennie, la contribution du secteur minier au PIB a baissé de 20,0 % à 16,7 %, et sa part dans l'emploi est passée de 5,8 % à 1,4 %. La contribution de l'industrie a chuté de 18,2 % à 16,6 %, et sa part de l'emploi a chuté de 31,4 % à 16 %. La contribution de l'agriculture au PIB a diminué de 2,0 % à 1,6 %, mais sa part dans l'emploi a augmenté de 3,1 % à 9,8 %. La contribution des services est passée de 59,6 % à 65,1 %, et leur part dans l'emploi a augmenté de 39,7 % à 56,1 %. Pour faire progresser sa transformation structurelle, le Botswana devrait s'efforcer d'accroître la valeur ajoutée dans les secteurs ayant le plus fort potentiel de création d'emplois.

Pour combler le gap de financement de 41 % de son programme d'investissement public de 4,7 milliards de dollars et se positionner pour tirer pleinement parti de la nouvelle architecture financière mondiale, le Botswana pourrait mettre l'accent sur des réformes qui améliorent durablement son efficacité juridique et opérationnelle afin d'attirer des flux de capitaux privés plus importants. Le Botswana pourrait également renforcer et généraliser les compétences techniques nécessaires à un engagement efficace dans les négociations financières mondiales et à l'identification de projets d'investissement bancables bien ciblés.



Source: Les données datent de avril 2024 et proviennent des autorités nationales; données pour 2023 sont des estimations et données pour 2024 et 2025 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs. Les exercices fiscaux commencent en avril et se terminent fin mars de l'année suivante.

Lesotho

Développements macroéconomiques et financiers récents

La croissance économique du Lesotho a nettement fléchi, passant de 1,3 % en 2022 à environ 0,9 % en 2023 selon les estimations, en raison du ralentissement des activités manufacturières et agricoles. L'inflation a baissé de 8,3 % en 2022 à environ 6,4 % en 2023, en raison de la baisse de l'inflation des denrées alimentaires en Afrique du Sud, principal partenaire commercial du Lesotho. La dette publique est passée de 60,6 % du PIB en 2022 à 57,5 % en 2023, principalement en raison du remboursement des obligations du Trésor. Les réserves officielles représentaient 4,7 mois de couverture des importations en 2023.

Le loti, qui est rattaché à parité au rand sud-africain, s'est déprécié par rapport à toutes les principales devises en 2023, notamment l'euro (12,58 %), la livre sterling (24,73 %) et le dollar américain (29,63 %) en raison de la dépréciation du rand. Après un déficit de 4,3 % du PIB en 2022, le solde budgétaire a été estimé à un excédent de 1,0 % en 2023 grâce à la reprise des recettes de l'Union douanière sud-africaine (UDAA). Le déficit de la balance courante s'est amélioré, passant de 8,4 % du PIB en 2022 à une estimation de 3,4 % en 2023, en raison de la hausse des exportations de textiles. Le déficit a été financé par des transferts de capitaux sud-africains (flux d'investissements directs étrangers). Le secteur bancaire est solide. Le resserrement de la politique monétaire a entraîné une baisse des prêts non productifs, qui sont passés de 4,2 % des prêts bruts en 2020 à 3,84 % en décembre 2023. Le ratio d'adéquation des fonds propres est passé de 22,95 % en décembre 2020 à 17,16 % en décembre 2023, ce qui reste supérieur à l'exigence prudentielle minimale de 8 %.

Perspectives et risques

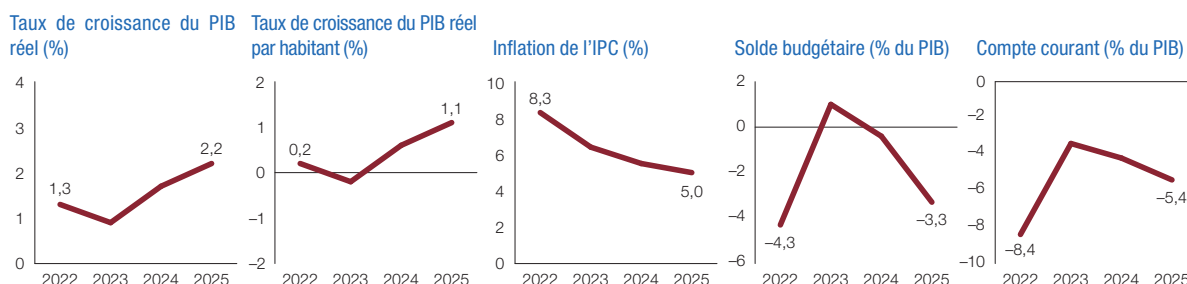
La croissance réelle du PIB est projetée à 1,7 % en 2024 et 2,2 % en 2025 grâce à la reprise attendue dans les secteurs minier et manufacturier. Le solde budgétaire devrait se détériorer, passant d'un excédent de 1 % en 2023 à un déficit de 0,4 % du PIB en 2024, puis à 3,3 % en 2025, en raison de l'augmentation des dépenses liées à la deuxième phase du projet hydraulique des Hauts plateaux du Lesotho. Le déficit de la balance courante devrait se détériorer davantage pour atteindre 3,4 % en 2024 et 4,2 % en 2025, en raison d'une augmentation des importations liée à la deuxième phase du projet hydraulique des Hauts plateaux du Lesotho. Les risques qui pèsent sur les perspectives nationales sont divers. L'inflation

pourrait rester élevée si certains des risques de hausse de l'inflation se concrétisent. La croissance économique mondiale pourrait être plus faible que projetée, ce qui aurait un impact négatif sur les industries du Lesotho orientées vers l'exportation, en particulier le textile. La baisse de l'activité manufacturière pourrait ralentir la croissance économique et la création d'emplois, aggravée par l'incertitude entourant le renouvellement de la loi américaine sur la croissance et les possibilités économiques en Afrique (African Growth and Opportunity Act – AGOA). Enfin, la faiblesse persistante des performances économiques de l'Afrique du Sud ne manquera pas de peser sur le Lesotho, compte tenu des liens commerciaux étroits entre les deux pays. L'assainissement budgétaire et l'amélioration de la gestion des finances publiques devraient permettre de rétablir la viabilité budgétaire.

Réforme de l'architecture financière mondiale

L'économie du Lesotho a connu une certaine transformation structurelle depuis les années 90. Entre 1990 et 2022, l'industrie manufacturière est passée de 13,2 % du PIB à environ 22 %, et la part du secteur des services a augmenté de 40,3 % à environ 60 %. À la même période, la part de l'agriculture dans le PIB a baissé, passant de 20 % à 5,12 %. Malgré cette transformation structurelle, le Lesotho ne dispose pas de la capacité financière nécessaire pour relever les défis auxquels il est confronté. L'architecture financière mondiale n'a pas fourni au Lesotho les ressources nécessaires pour soutenir son programme de développement. Par exemple, sur les 650 milliards de dollars de droits de tirage spéciaux émis par le Fonds monétaire international, le Lesotho n'a reçu que 43,028 millions de dollars.

L'architecture financière mondiale doit être réformée afin d'aider les pays dans le besoin comme le Lesotho. Les institutions financières multilatérales devraient étendre leur financement d'urgence à ces pays, qui sont fréquemment frappés par la sécheresse et d'autres chocs, et augmenter leur financement du développement et du climat pour les pays pauvres en ressources comme le Lesotho. Le Lesotho devrait améliorer la mobilisation des ressources nationales et renforcer sa gestion des finances publiques. Il devrait également constituer des réserves budgétaires en utilisant les recettes des exportations de diamants. Enfin, l'État devrait rétablir la viabilité budgétaire par l'assainissement des finances publiques.



Source: Les données datent de avril 2024 et proviennent des autorités nationales; données pour 2023 sont des estimations et données pour 2024 et 2025 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs. Les données dans la figure reflètent l'exercice fiscal du Lesotho, qui va du 1^{er} avril au 31 mars.

Madagascar

Développements macroéconomiques et financiers récents

L'activité économique est restée vigoureuse en 2023, avec une croissance estimée à 4,4 %, contre 4,3 % en 2022. La croissance a été stimulée par les industries extractives (+5,2 %), le tourisme (+14,6 %) et les télécommunications (+15,2 %) du côté de l'offre, et par le dynamisme des exportations et l'essor de l'investissement public (12,2 % du PIB en 2023, contre 5,4 % en 2022) du côté de la demande. L'inflation est passée de 8,2 % en 2022 à 9,9 % en 2023, en raison de la hausse continue des prix de l'énergie et des denrées alimentaires.

L'augmentation des dépenses, liée aux mesures d'atténuation des effets de la pandémie de COVID-19 et à l'invasion de l'Ukraine par la Russie, a fait passer le déficit budgétaire de 5,4 % du PIB en 2022 à 6,1 % en 2023. Ce déficit a été financé par la dette publique, qui est passée de 54,9 % du PIB en 2022 à 56,1 % en 2023. Mais le risque de surendettement reste modéré. La bonne tenue des prix des produits d'exportation (nickel, cobalt, graphite) et la reprise du tourisme ont permis de réduire le déficit du compte courant de 5,3 % du PIB en 2022 à 4,5 % en 2023. Globalement, le système financier est sain, avec des crédits à l'économie en hausse de 11 % en 2023, et un taux de créances douteuses en baisse, passant de 9,1 % fin 2022 à 8,3 % fin 2023.

Selon la Banque mondiale, le taux de pauvreté nationale reste élevé, à 75,2 % en 2022. La pauvreté est particulièrement élevée dans le sud et le sud-est, où elle dépasse 91,2 %, en raison des chocs climatiques (sécheresses, cyclones et inondations). L'inégalité des revenus est élevée, avec un coefficient de Gini de 0,368 en 2022. Le taux de chômage était d'environ 6,6 % en 2022, selon l'Institut national des statistiques du pays, et les jeunes de 15 à 30 ans représentent 70 % des chômeurs selon l'Organisation internationale du travail.

Perspectives et risques

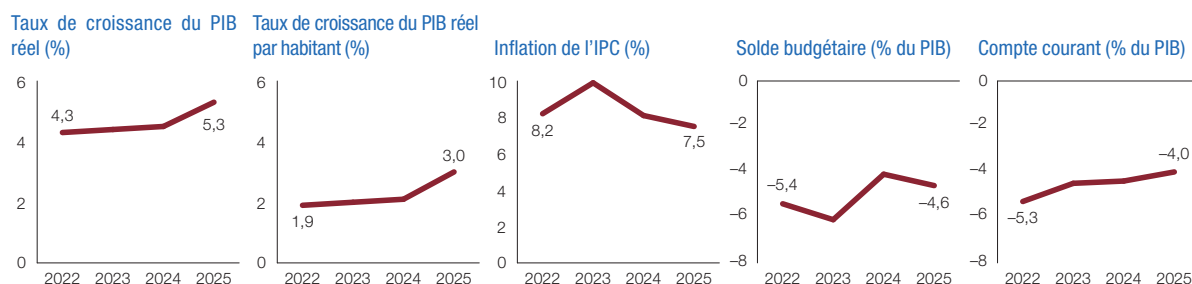
Les perspectives économiques sont bonnes, avec une croissance prévue de 4,5 % en 2024 et de 5,3 % en 2025. Cette croissance devrait être stimulée par les bonnes performances du secteur minier, la reprise du tourisme, l'augmentation des investissements publics et le dynamisme des exportations (graphite, nickel, cobalt) en raison de la forte demande mondiale pour ces minerais, qui soutiennent la transition énergétique du pays. La poursuite d'une politique monétaire restrictive devrait permettre de réduire l'inflation à 8,1 % en 2024 et

à 7,5 % en 2025. Le déficit budgétaire devrait s'améliorer pour atteindre 4,1 % du PIB en 2024, en raison d'une augmentation attendue des recettes tirées des produits pétroliers à la suite des réformes, mais il devrait ensuite se creuser pour atteindre 4,6 % en 2025. Le déficit du compte courant devrait se réduire à 4,4 % du PIB en 2024 et à 4 % du PIB en 2025. Les principaux risques pesant sur ces perspectives sont les chocs climatiques, la hausse des prix de l'énergie et des denrées alimentaires et les tensions géopolitiques (invasion de l'Ukraine par la Russie et guerre au Moyen-Orient). Ces risques pourraient être atténués par la mise en œuvre de la politique générale de l'État et de réformes dans les domaines des finances publiques, du secteur minier, des télécommunications et de l'énergie, avec le soutien des partenaires de développement.

Réforme de l'architecture financière mondiale

Au cours des deux dernières décennies, la structure économique du pays a subi un changement structurel en faveur de l'industrialisation, avec l'accroissement des investissements dans le secteur minier. Mais comme l'exploitation minière n'est pas intensive en matière de main-d'œuvre, la transformation a été trop lente pour réduire la pauvreté de manière substantielle. La part du secteur industriel dans le PIB est passée de 16 % en 2000 à 27 % en 2021, mais sa part dans l'emploi est restée en moyenne de 8,5 %. La part de l'agriculture dans le PIB a diminué de 29 % en 2000 à 25 % en 2021, et celle des services est passée de 55 % à 48 %. Mais la part des services dans l'emploi est passée de 14,7 % en 2000 à 27,4 % en 2021, mais surtout dans les activités informelles, au détriment de l'emploi dans l'agriculture, qui a chuté de 77 % à 64,1 %.

La transformation structurelle devrait être accélérée par la mise en œuvre du Pacte pour la programmation industrielle, qui vise à accélérer et à diversifier l'industrialisation d'ici 2040. De même, le pays devrait augmenter ses recettes nationales, développer le marché financier domestique, améliorer l'environnement des affaires et construire des infrastructures résilientes. Il devrait également tirer parti d'un système financier mondial réformé, permettant l'accès à davantage de ressources concessionnelles, au cofinancement, au financement mixte (obligations climatiques, vertes et bleues), à la mobilisation des droits de tirage spéciaux du Fonds monétaire international ainsi qu'à la facilitation de l'investissement privé et du commerce.



Source: Les données datent de avril 2024 et proviennent des autorités nationales; données pour 2023 sont des estimations et données pour 2024 et 2025 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Malawi

Développements macroéconomiques et financiers récents

La croissance du PIB réel est estimée à 1,5 % en 2023, ce qui représente une reprise modérée par rapport aux 0,9 % enregistrés en 2022. Le cyclone Freddy a réduit la production agricole et mis hors service un tiers de la production d'électricité du pays, ce qui a ralenti l'activité industrielle. La baisse des revenus réels due à une inflation élevée, au resserrement monétaire et aux pénuries de devises étrangères a réduit la demande des entreprises et des consommateurs. L'inflation est passée de 20,8 % en 2022 à 28 % en 2023 malgré un resserrement de la politique monétaire qui a augmenté le taux directeur de 400 points de base pour le porter à 22 % à la fin de 2023. Le kwacha du Malawi reste sous pression, comme l'indique l'augmentation de la prime sur le marché parallèle des changes. À la suite des dévaluations de 25 % en mai 2022 et de 44 % le 9 novembre 2023, la prime de change a chuté de 50 % à 4,1 %, mais a rapidement augmenté pour atteindre 12,1 % à la fin du mois de novembre 2023. Les réserves officielles de change de 198,8 millions de dollars en 2023 représentent moins d'un mois de couverture des importations.

Le déficit budgétaire s'est creusé, passant de 9,6 % du PIB en 2022 à 10,1 % en 2023, en raison d'une masse salariale supérieure au budget et de recettes inférieures aux prévisions. La dette publique représentait 82,1 % du PIB en 2023, soit une augmentation de 5,6 points de pourcentage par rapport à l'année précédente. Le déficit des comptes courants s'est creusé, passant de 2,8 % du PIB en 2022 à 7,3 % en 2023, la reprise économique ayant entraîné une hausse de la demande d'importations. La faible performance globale des exportations a maintenu les réserves internationales à un niveau bas. À 6,6 % des prêts bruts au 31 décembre 2022, les prêts non performants étaient supérieurs au niveau internationalement accepté de 5 %. Malgré la rentabilité du secteur financier en 2023, son exposition croissante au gouvernement constitue une menace pour la stabilité. Le ratio de fonds propres de base du secteur bancaire est passé de 17 % en 2021 à 19 % en 2022 et le ratio de fonds propres total est passé de 20 % à 22,4 %.

Avec 72 % de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté international de 2,15 dollars en 2023, soit une légère hausse par rapport aux 70,1 % de 2019, la pauvreté reste un défi dans le pays. Le taux de chômage a légèrement baissé, passant de 6,8 % en 2022 à 6,7 % en 2023.

Perspectives et risques

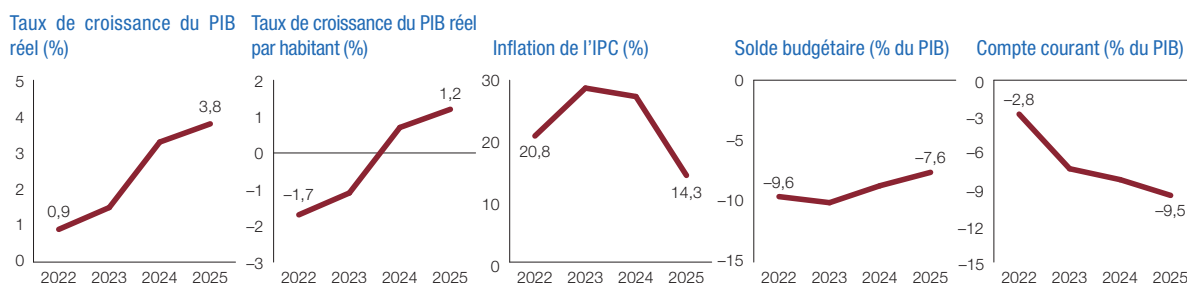
La croissance économique devrait atteindre 3,3 % en 2024 et 3,8 % en 2025, ce qui est inférieur aux projections de janvier 2024 en raison des effets négatifs de la sécheresse sur l'agriculture. La croissance sera tirée par les secteurs de l'exploitation minière, la vente au détail et le secteur du tourisme. L'inflation devrait rester

élevée en raison d'une mauvaise saison agricole. Les mesures d'assainissement budgétaire devraient permettre de réduire le déficit budgétaire à 8,7 % en 2024 et à 7,6 % en 2025. Alors que l'économie se redresse, le déficit de la balance courante devrait se creuser en 2024 et 2025, et pourrait atteindre 9,5 %. L'économie du Malawi est confrontée à des contraintes importantes, notamment une pénurie de réserves internationales, l'instabilité macroéconomique et la sécheresse. La dépendance à l'égard de l'agriculture pluviale, compte tenu de la vulnérabilité croissante aux effets des changements climatiques, constitue également un risque majeur. Les négociations en cours sur la restructuration de la dette, si elles aboutissent, pourraient ramener la dette à des niveaux viables. L'augmentation des flux de ressources des donateurs à la suite de l'approbation de la Facilité élargie de crédit du Fonds monétaire international à la fin de 2023 devrait réduire le resserrement des devises étrangères.

Réforme de l'architecture financière mondiale

Depuis 1990, l'économie du Malawi est dominée par les services, qui représentent 55 % de la valeur ajoutée, et par l'agriculture, qui en représente 31 %. L'industrie manufacturière a contribué en moyenne à environ 10 % de la valeur ajoutée au cours de la même période, tandis que tous les autres secteurs n'ont contribué qu'à un maigre 5 %. La part de l'agriculture dans l'emploi est tombée de son pic de 86 % en 1990 à environ 60 % en 2021, tandis que la part des services a plus que triplé, passant de 9 % à environ 30 %. Pour transformer radicalement l'économie, la capacité manufacturière, étayée par la diversification agricole et la valorisation du secteur des minéraux, doit se développer. L'augmentation des flux de fonds climatiques mondiaux est nécessaire pour aider le Malawi à s'adapter aux effets des changements climatiques et à les atténuer.

Le Fonds monétaire international a estimé que le Malawi avait besoin d'environ 1,6 milliard de dollars (presque 5 fois plus que les recettes de 2023) de financement externe pour répondre à ses besoins de développement rien qu'en 2023. Pour répondre aux besoins financiers du pays, il faut augmenter la mobilisation des ressources extérieures et intérieures, y compris les sources d'endettement et les sources non liées à l'endettement. En raison de son surendettement, le Malawi doit mettre l'accent sur les financements non liés à la dette ou hautement concessionnels, y compris la restructuration de la dette actuelle dans le cadre commun du G20, afin d'assurer la viabilité de la dette. Le Malawi doit exploiter les instruments mondiaux de financement non liés à la dette, tels que l'échange de droits d'émission de carbone, renforcer le financement du secteur privé, notamment par l'approfondissement du secteur financier national, et accéder à des financements étrangers moins onéreux par le biais d'instruments de financement mixtes.



Source: Les données datent de avril 2024 et proviennent des autorités nationales; données pour 2023 sont des estimations et données pour 2024 et 2025 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs. Les données dans la figure reflètent l'exercice fiscal du Malawi, qui va du 1^{er} juillet au 30 juin.

Maurice

Développements macroéconomiques et financiers récents

La croissance du PIB réel est restée solide, à 7 % en 2023, bien qu'en baisse par rapport aux 8,9 % enregistrés en 2022. La croissance a été tirée par les services (construction et tourisme) du côté de l'offre et par la consommation et l'investissement du côté de la demande. Depuis le début de l'année 2023, les autorités ont suspendu le resserrement de la politique monétaire en raison de l'atténuation des pressions inflationnistes. L'inflation globale moyenne est passée de 10,8 % en 2022 à 7,0 % en 2023 en raison de la baisse des prix internationaux des produits de base.

Le déficit budgétaire s'est réduit, passant de 6,1 % du PIB en 2021–2022 à 5,3 % en 2022–2023, les mesures d'assainissement budgétaire étant axées sur l'augmentation des recettes et la maîtrise des dépenses. La dette publique brute a diminué, passant de 86,1 % du PIB en 2022 à 79 % en 2023, grâce à une reprise économique soutenue et à des mesures visant à améliorer la viabilité de la dette. Le déficit de la balance courante s'est réduit, passant de 11,7 % du PIB en 2022 à 5,1 % en 2023, sous l'effet des recettes touristiques et d'un excédent plus important du compte des revenus primaires. Le déficit du compte courant a été financé par le compte financier. Les réserves internationales brutes s'élevaient à 6,7 milliards de dollars à la fin d'octobre 2023, offrant 10 mois de couverture des importations, en baisse par rapport aux 13,5 mois à la fin d'octobre 2022. Les prêts non performants s'élevaient à 5,8 % des prêts bruts en septembre 2023, contre 5,2 % en septembre 2022, tandis que le ratio du capital réglementaire aux actifs pondérés par les risques était de 21,3 % en septembre 2023.

Le taux de pauvreté (au niveau international de 6,85 dollars par jour pour les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure) était estimé à 13 % en 2023, contre 17 % en 2020. Le taux de chômage était estimé à 6,1 % en fin 2023, tandis que le taux de chômage des jeunes était de 17,3 %.

Perspectives et risques

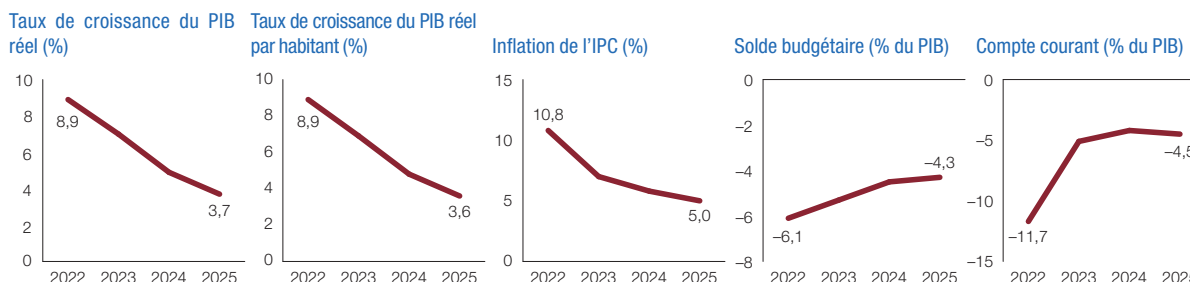
La croissance devrait ralentir pour atteindre 4,9 % en 2024 et 3,7 % en 2025 en raison de la baisse attendue de la demande extérieure pour les exportations. L'inflation devrait reculer à 5,8 % en 2024 et à 5 % en 2025 en raison d'une baisse prévue des prix mondiaux des produits de base. Le déficit budgétaire devrait continuer à se réduire pour atteindre 4,5 % du PIB en 2024 et 4,3 % en 2025, grâce à des recettes fiscales plus élevées soutenues par une croissance économique robuste et une rationalisation des dépenses. Le déficit de la balance courante devrait continuer à se réduire pour atteindre 4,2 % du PIB en 2024 et 4,5 % en 2025, en grande partie grâce aux bonnes performances du secteur du tourisme. Des risques pèsent toutefois sur les perspectives de croissance, notamment les incertitudes liées à la persistance des effets économiques de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, au poids élevé

de la dette, à la fragmentation géopolitique et aux effets des changements climatiques. En outre, le vieillissement rapide de la population pourrait accroître la pression fiscale sur le système de protection sociale universel, ce qui rendrait la croissance à long terme plus vulnérable. Les mesures d'atténuation des risques pourraient inclure le renforcement de l'application et du respect des règles fiscales, la priorisation de la dette intérieure pour réduire les risques de change, l'accélération des réformes pour obtenir un meilleur accès aux fonds climatiques mondiaux, et un ciblage plus strict des programmes de protection sociale.

Réforme de l'architecture financière mondiale

La part de l'agriculture (y compris la sylviculture et la pêche) dans le PIB est passée de 6,1 % en 2001 à 3,5 % en 2022, tandis que sa part dans l'emploi total s'est réduite de 11,7 % à 5 %. Au cours de la même période, la part de l'industrie a également diminué, passant de 26,7 % du PIB à 18 % et de 36,5 % de l'emploi à 21,5 %, tandis que la part des services a augmenté, passant de 56 % du PIB à 66 % et de 51,6 % de l'emploi à 73,4 %. La diminution de la part de l'agriculture et l'augmentation de celle des services mettent en évidence les progrès remarquables réalisés par Maurice en matière de transformation structurelle. Pour consolider ces acquis, le pays devrait favoriser la diversification économique et s'attaquer aux vulnérabilités liées aux effets des changements climatiques afin de pouvoir remonter la chaîne de valeur et devenir un pays à revenu élevé.

Pour financer ses priorités de développement et remédier aux vulnérabilités structurelles, Maurice doit renforcer la mobilisation des ressources nationales et s'attaquer aux risques liés à la vulnérabilité de sa dette, notamment en limitant son exposition aux risques de changes et en ajustant la structure des échéances et la composition des intérêts de sa dette publique. En tant que petit pays insulaire en développement, Maurice est extrêmement vulnérable aux effets des changements climatiques, ce qui rend particulièrement essentielle l'adaptation du pays à ce phénomène. Toutefois, selon le Fonds monétaire international, les financements actuels des bailleurs de fonds en faveur du pays sont principalement consacrés aux efforts d'atténuation. Pour financer pleinement l'adaptation et l'atténuation, Maurice doit se concentrer sur la mobilisation de ressources supplémentaires par des subventions, de prêts concessionnels, de fonds climatiques mondiaux et d'instruments de dette pour le financement du climat (tels que les obligations vertes), ainsi que sur le réacheminement des droits de tirage spéciaux non utilisés, une proposition clé de l'initiative de Bridgetown. À long terme, le pays doit approfondir son marché des capitaux pour attirer davantage d'investissements directs étrangers, développer le commerce et favoriser l'intégration dans les chaînes de valeur régionales et mondiales.



Source: Les données datent de avril 2024 et proviennent des autorités nationales; données pour 2023 sont des estimations et données pour 2024 et 2025 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Mozambique

Développements macroéconomiques et financiers récents

Le PIB réel a augmenté d'environ 5,0 % en 2023, contre 4,2 % en 2022, principalement grâce aux industries extractives, le traitement du gaz naturel liquéfié étant arrivé à maturité dans le champ Coral South. Les secteurs de l'extraction et des services ont été les principaux moteurs de la croissance du côté de l'offre, tandis que la consommation privée a tiré la croissance du côté de la demande. La politique monétaire stricte et la baisse des prix locaux des denrées alimentaires et des transports ont permis de réduire l'inflation de 10,3 % en 2022 à une estimation de 7,1 % en 2023.

Le déficit budgétaire s'est amélioré, passant de 5,1 % du PIB en 2022 à environ 2,8 % en 2023, sous l'effet de la réduction des dépenses publiques et de l'augmentation de la collecte des recettes intérieures à mesure que l'économie se redressait progressivement. Le Mozambique est en situation de surendettement, mais sa dette est jugée viable sur une base prospective. Le déficit de la balance courante s'est amélioré, passant de 34,2 % du PIB en 2022 à une estimation de 11,1 % en 2023, grâce à l'augmentation des exportations et à la diminution des importations. Les investissements directs étrangers et les emprunts extérieurs ont été les principales sources de financement du déficit des comptes courants. Les réserves internationales ont chuté de 3,1 mois de couverture des importations en 2022 à 2,2 mois en 2023 en raison de la dépréciation de la monnaie. La qualité des actifs reste faible, avec des prêts non productifs représentant 9,1 % des prêts bruts en septembre 2023 et 9,3 % en septembre 2022, en raison des taux de prêt élevés.

La pauvreté reste élevée, estimée à 74,5 % en 2023, avec environ 24 millions de personnes vivant dans la pauvreté. Le taux d'emploi est passé de 75,6 % en 2019 à 73,6 % en 2020, la croissance récente n'ayant pas été inclusive.

Perspectives et risques

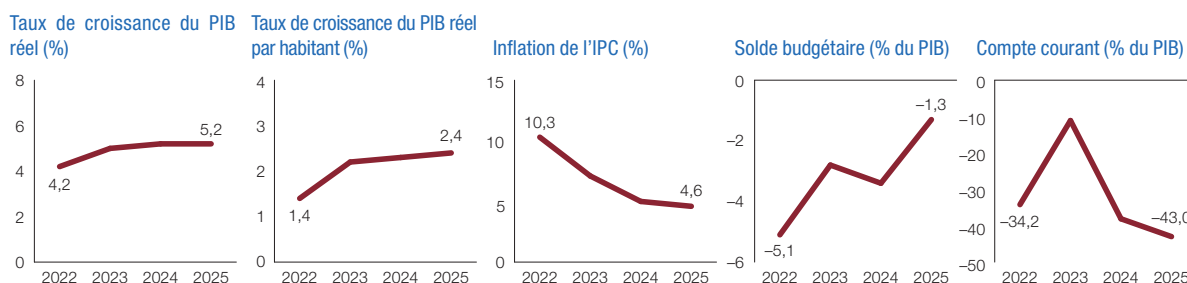
Le PIB réel devrait croître en moyenne de 5,2 % entre 2024 et 2025, sous l'impulsion du secteur extractif, en particulier de la production de gaz. La croissance sera soutenue par les industries extractives et l'agriculture du côté de l'offre, et par la consommation privée et les investissements directs étrangers du côté de la demande. Les principaux vents contraires proviennent des effets des changements climatiques, d'un ralentissement de la mise en œuvre des réformes à l'approche

des élections générales d'octobre 2024, et des perturbations persistantes de la chaîne d'approvisionnement mondiale dues à l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Le déficit budgétaire devrait se creuser pour atteindre 3,4 % du PIB en 2024 avant de se réduire à 1,3 % en 2025 grâce à l'assainissement budgétaire et à l'amélioration de la collecte des recettes. L'inflation devrait tomber à une moyenne de 4,8 % entre 2024 et 2025, grâce à une politique monétaire prudente. Le déficit de la balance courante devrait augmenter pour atteindre 38,1 % du PIB en 2024 et 43,0 % en 2025, en raison de l'augmentation des importations.

Réforme de l'architecture financière mondiale

La structure économique du Mozambique est largement déterminée par le secteur des industries extractives, avec ses importantes réserves de gaz de 180 millions de pieds cubes, les troisièmes plus importantes d'Afrique. La transformation structurelle de l'économie a été limitée, avec un léger passage de l'agriculture aux services. En 2001, le secteur des services était le principal contributeur à la croissance du PIB, avec 50 %, suivi par l'agriculture (32,2 %), l'industrie (y compris les industries extractives) (18 %) et l'industrie manufacturière (12,2 %). Deux décennies plus tard, l'activité économique continue d'être tirée par le secteur des services, qui représentait 51,7 % du PIB en 2021, tandis que la part de l'agriculture était tombée à 28 %. La transformation structurelle du Mozambique est entravée par des pénuries de compétences et un taux d'analphabétisme élevé chez les 15-34 ans (31,4 %), l'inadéquation des compétences, le manque d'infrastructures, une dette publique élevée et un faible niveau d'industrialisation.

Le financement de la transformation structurelle au Mozambique nécessite des mesures multiples sur des périodes différentes. À court terme, l'État doit renforcer la capacité de gestion de la dette, la discipline budgétaire et la réglementation du secteur financier. À moyen terme, il doit accélérer la restructuration de la dette dans le cadre commun du G20, et les banques multilatérales de développement doivent déployer des instruments d'atténuation des risques pour attirer les investisseurs privés et fournir une assistance technique pour mobiliser le financement climatique. À long terme, le soutien du secteur privé international est nécessaire pour identifier et atténuer les principaux risques d'investissement.



Source: Les données datent de avril 2024 et proviennent des autorités nationales; données pour 2023 sont des estimations et données pour 2024 et 2025 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Namibie

Développements macroéconomiques et financiers récents

L'économie namibienne a enregistré une croissance estimée à 4,2 % en 2023, contre 5,3 % en 2022, en raison de la faiblesse de la demande mondiale et de la contraction de l'agriculture. L'inflation a légèrement diminué, passant de 6,1 % en 2022 à 5,9 % en 2023, en raison du ralentissement de la demande de diamants namubiens.

Le dollar namibien s'est déprécié de 6,4 % par rapport au dollar américain, de 12,5 % par rapport à l'euro et de 12,2 % par rapport à la livre sterling en 2023, en raison de la dépréciation du rand sud-africain auquel le dollar namibien est rattaché. Le déficit budgétaire s'est réduit, passant de 5,1 % en 2022 à 3,8 % en 2023. Le déficit de la balance courante a diminué, passant de 12,9 % du PIB en 2022 à 10,3 % en 2023, en raison d'une légère baisse des importations. Les prêts non productifs ont diminué de 6,4 % des prêts bruts en 2019 à 1,1 % en 2022, tandis que le ratio d'adéquation des fonds propres a atteint 15,6 % en 2022, soit seulement 0,776 % de moins qu'en 2021.

En 2022, la Namibie avait un taux de chômage de 29,9 %, une incidence de la pauvreté de 26,9 %, un taux de prévalence du VIH de 16,9 %, et un coefficient de Gini de 0,61.

Perspectives et risques

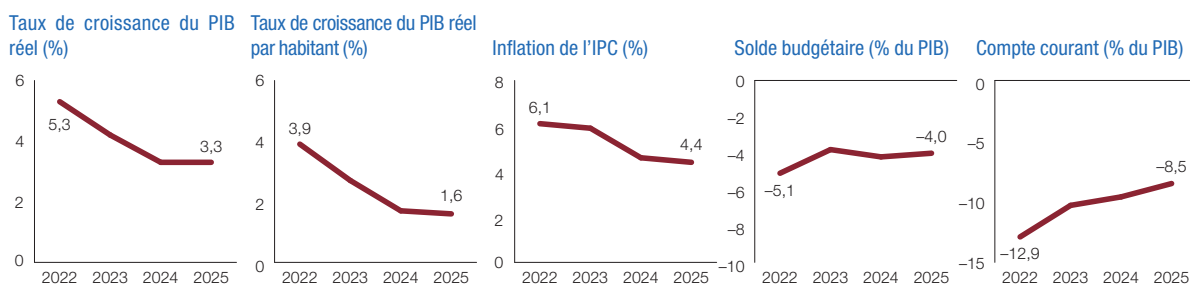
Le PIB réel devrait reculer à 3,3 % en 2024 et 2025 en raison de la faiblesse anticipée de la demande mondiale et de la contraction de l'agriculture. L'inflation devrait continuer à se modérer pour atteindre 4,6 % en 2024 et 4,4 % en 2025. Le déficit budgétaire devrait se maintenir à 4 % du PIB en 2024 et 2025 en raison de l'amélioration attendue de la collecte des recettes. Le déficit de la balance courante devrait se modérer pour atteindre 9,6 % du PIB en 2024 et 8,5 % en 2025. Les risques à la baisse sont liés au resserrement de la politique monétaire, qui ralentira la croissance, aux coûts élevés des

principales importations, et à la poursuite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie qui entraînera une hausse des prix des produits de base. Parmi les autres risques nationaux figurent les interruptions de l'approvisionnement en eau qui affectent la production minière, ainsi que les effets des changements climatiques. Pour atténuer ces risques, la Banque centrale a relevé ses taux d'intérêt de 50 points de base en juin 2023.

Réforme de l'architecture financière mondiale

Dans l'ensemble, la transformation structurelle de l'économie namibienne a été très limitée, voire inexistante, comme en témoigne la lenteur des changements dans le secteur manufacturier. La part de l'industrie manufacturière dans le PIB a varié de 7 % en 1990 à 11 % en 2022. La part de l'agriculture a varié encore moins, de 8 % à 9 %, tandis que la part des services a diminué de 54,2 % en 1990 à 26,1 % en 2022.

Bien que la Namibie soit un pays à revenu moyen de la tranche supérieure, elle est confrontée à de nombreux défis similaires à ceux des pays à faible revenu en raison de son passé. L'architecture financière mondiale n'a pas réussi à fournir les ressources adéquates pour soutenir le développement de la Namibie. Le Fonds monétaire international devrait accroître son financement en faveur de la Namibie en augmentant son allocation de droits de tirage spéciaux. Ses prêts à la Namibie devraient également contenir une clause de contingence. Le pays devrait également bénéficier d'un traitement préférentiel pour l'accès aux fonds de subvention mondiaux. Sur le plan national, la Namibie devrait intensifier ses efforts d'approfondissement des marchés financiers, ce qui pourrait permettre de diversifier les sources de financement nationales. L'initiative d'aide au commerce aidera également la Namibie à accroître ses exportations. Le pays devrait également améliorer la gestion de son fonds souverain.



Source: Les données datent de avril 2024 et proviennent des autorités nationales; données pour 2023 sont des estimations et données pour 2024 et 2025 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs. Les données sur le solde budgétaire reflètent un exercice financier qui commence en avril et se terminent fin mars de l'année suivante.

São Tomé-et-Príncipe

Développements macroéconomiques et financiers récents

La croissance du PIB réel a légèrement augmenté, passant de 0,1 % en 2022 à environ 0,5 % en 2023, selon les estimations. Ce ralentissement de la croissance est principalement dû à l'impact prolongé des perturbations électriques sur l'économie, aggravé par l'invasion de l'Ukraine par la Russie, qui a entraîné une hausse des prix des denrées alimentaires et du pétrole sur les marchés mondiaux. L'inflation a fortement augmenté, passant de 8,1 % en 2021 à 17,9 % en fin de 2022 et à 21,3 % en fin 2023, en réponse aux chocs de l'offre et à la demande mondiale due à la pandémie de COVID-19.

En raison de la faiblesse des recettes et de l'importance des dépenses, le pays reste confronté à un déficit budgétaire structurel, estimé à 4,2 % du PIB en 2023, soit une baisse par rapport aux 6,2 % de 2022. Le déficit budgétaire est financé principalement par des dons et des prêts de partenaires multilatéraux et bilatéraux. Le déficit de la balance courante s'est réduit à 14,5 % du PIB en 2022 et à 13,8 % en 2023. São Tomé et Príncipe a conclu un accord de parité monétaire avec le Portugal pour le dobra. Le pays est confronté à un défi majeur pour assurer sa sécurité énergétique et alimentaire. En conséquence, les réserves internationales nettes ont connu une forte baisse, passant de 29,9 millions de dollars en 2021 à 0,51 million de dollars en décembre 2023, couvrant moins d'un mois d'importations, y compris de carburant. Les prêts non performants sont passés de 8,1 % des prêts bruts en 2022 à 11,9 % en 2023, reflétant l'incapacité du secteur privé à faire face à ses obligations dans l'environnement économique défavorable qui affecte le marché local.

Le taux de pauvreté multidimensionnelle a baissé de 40,7 % en 2008 à 11,7 % en 2019. Le taux de chômage national a augmenté de 8,9 % en 2017 à 15,7 % en 2022, les femmes (14,6 %) et les jeunes de 15 à 24 ans (21,3 %) étant les plus touchés.

Perspectives et risques

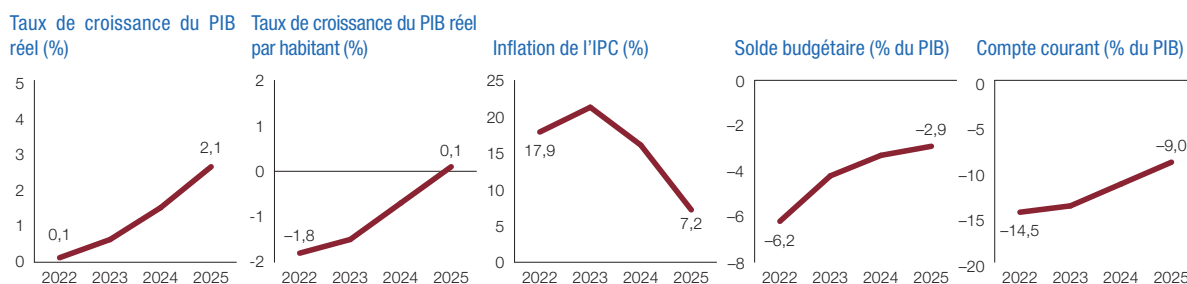
Les perspectives économiques à moyen terme de São Tomé et Príncipe sont incertaines en raison de l'impact combiné des chocs extérieurs et des faiblesses structurelles. L'économie devrait connaître une croissance lente, de 1,2 % en 2024 et de 2,1 % en 2025. Parallèlement, l'inflation devrait poursuivre sa tendance à la baisse, atteignant une moyenne de 16,1 % en 2024. Le déficit budgétaire devrait diminuer pour atteindre 3,3 % du PIB en 2024 et 2,9 % en 2025. Le compte

courant devrait également poursuivre sa tendance à la baisse et s'établir à 11,4 % du PIB en 2024 et à 9 % en 2025. L'État discute d'un programme avec le Fonds monétaire international pour ancrer la reprise économique. Les risques à moyen terme pour la croissance comprennent un environnement des affaires peu favorable, l'approvisionnement en énergie parfois instable, et le manque d'investissement dans les infrastructures commerciales essentielles.

Réforme de l'architecture financière mondiale

L'économie de São Tomé et Príncipe subit les effets d'une base de production limitée qui entrave la diversification économique et réduit la résilience du pays aux chocs économiques et climatiques. En conséquence, le pays n'est pas en mesure d'atteindre la trajectoire de croissance plus inclusive et plus élevée nécessaire à la réduction durable de la pauvreté. En 2022, les services représentaient la plus grande part du PIB, avec 81,5 %, suivis du secteur de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche, avec 13,4 %, et de l'industrie, avec 5,1 %. Le pays ne compte que quelques entreprises manufacturières de taille moyenne, qui se concentrent sur la transformation du cacao, des boissons, de la vanille et du bois. L'afflux d'investissements est insuffisant pour répondre aux besoins globaux du pays en matière d'investissements dans les infrastructures et les chaînes de valeur productives. Pour répondre aux besoins d'investissements dans les infrastructures, il faudra un financement d'environ 5 milliards de dollars pour les cinq prochaines années.

São Tomé et Príncipe bénéficierait d'un assouplissement des exigences de financement de la part des institutions publiques internationales, des organismes de normalisation financière pour le financement privé, des accords financiers régionaux et des groupes de créanciers afin de garantir un financement adéquat des infrastructures. Le pays pourrait également bénéficier d'une assistance technique pour la mise en place de normes en matière de politiques de gouvernance, de stratégies sectorielles structurées et de services financiers dynamiques et de classe mondiale. Il est nécessaire de réformer l'architecture financière mondiale pour répondre aux besoins urgents d'investissement de São Tomé et Príncipe. À moyen et long terme, le pays devrait renforcer le secteur financier national en se connectant aux marchés mondiaux et en introduisant des services financiers numériques à faible coût et un marché des capitaux.



Source : Les données datent de avril 2024 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2023 sont des estimations et données pour 2024 et 2025 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Développements macroéconomiques et financiers récents

L'Eswatini a fait un bond de 0,5 % en 2022 à environ 4,8 % en 2023, tiré par l'amélioration des performances du secteur des services. La demande globale est largement alimentée par la consommation, qui constitue 84 % du PIB, et par l'investissement, qui représente 13 % du PIB. L'inflation a atteint 5 % en 2023 et, dans le contexte de l'ancrage de la monnaie, les autorités monétaires ont progressivement relevé le taux d'escompte de 3,75 % en mars 2022 à 7,75 % en juillet 2023, avant de l'ajuster à 7,5 % depuis août 2023. Le rand/lilangeni s'est déprécié en 2022 et 2023 suite à la faible sensibilité des investisseurs aux perspectives économiques de l'Afrique du Sud.

Le déficit budgétaire s'est creusé, passant de 4,5 % en 2022 à environ 6,3 % du PIB en 2023, en raison des faibles performances en matière des recettes. Le ratio dette/PIB a légèrement diminué, passant de 43 % en décembre 2022 à 41 % (estimation) en décembre 2023, ce qui est supérieur au niveau souhaité. Les recettes fiscales nationales ont légèrement augmenté, passant de 15,6 % du PIB en 2022 à environ 16,1 % en 2023. La balance des opérations courantes s'est redressée, passant d'un déficit de 2,6 % du PIB en 2022 à un excédent estimé à 3,9 % en 2023, grâce à l'amélioration de la balance commerciale et à la perception de recettes secondaires. Les réserves se sont légèrement améliorées pour atteindre 2,7 mois de couverture des importations en 2023, contre 2,5 mois en 2022. Le secteur financier est resté stable, bien que les prêts non productifs soient restés élevés, à environ 7,2 % des prêts bruts en 2023. Les banques ont maintenu un solide ratio d'adéquation des fonds propres, qui s'est établi en moyenne à environ 18 % en 2022–2023, soit un niveau supérieur à l'exigence minimale légale de 8 %.

Les niveaux de pauvreté (58,9 % en 2017), de chômage des jeunes (56 % en 2023) et d'inegalité (coefficient de Gini de 0,55 en 2016) restent élevés.

Perspectives et risques

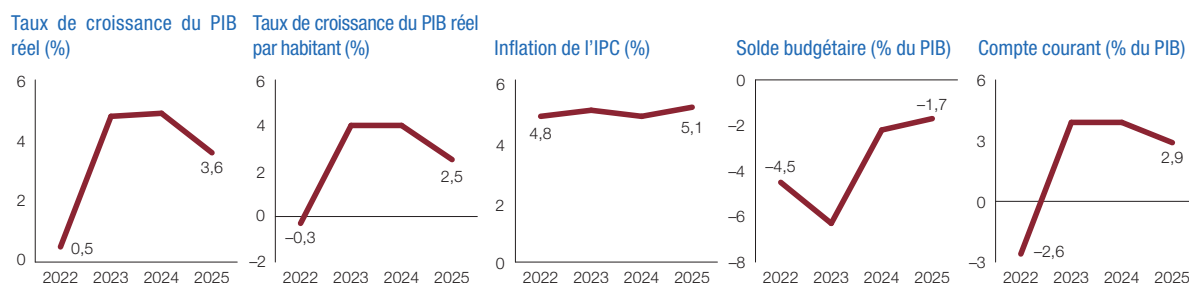
Les perspectives économiques sont positives, même si des risques de dégradation subsistent. La croissance est projetée à 4,9 % en 2024, soutenue par des améliorations dans l'industrie et les services, puis diminuer en 2025 en raison du ralentissement de la croissance agricole. Le déficit budgétaire devrait encore se réduire en 2024 et 2025 grâce aux recettes élevées de l'Union douanière de l'Afrique australe. Le ratio de la dette publique au PIB devrait également continuer à diminuer en raison des perspectives de croissance positives.

L'excédent de la balance courante devrait atteindre 4 %, grâce à l'amélioration des balances commerciales et aux entrées de revenus secondaires. L'inflation devrait légèrement diminuer pour atteindre 4,8 % en 2024, conformément aux tendances mondiales, mais les hausses prévues des tarifs de l'électricité, la faiblesse du taux de change et les prix élevés des denrées alimentaires pourraient inverser la tendance. D'autres risques à la baisse découlent des défis économiques actuels en Afrique du Sud, en particulier l'approvisionnement en énergie, les prix élevés, les effets des changements climatiques sur la production agricole, et le resserrement des conditions de crédit qui pourrait paralyser les nouveaux investissements.

Réforme de l'architecture financière mondiale

L'Eswatini transfère lentement sa production et ses emplois de l'agriculture vers les services. La part des services dans le PIB a augmenté en passant de 45,6 % en 2000 à 53,5 % en 2023, tandis que la part de l'agriculture a baissé en passant de 12,3 % à 8,1 % et celle de l'industrie a baissé de 39,1 % à 33 %. L'industrie manufacturière (85 % de l'industrie) est fortement concentrée dans l'alimentation et les boissons. Au cours de la même période, les emplois dans les services ont augmenté de 5,2 %, tandis que les emplois dans l'agriculture ont diminué de 4,3 % et les emplois dans l'industrie de 1,3 %. Pour accélérer la transformation structurelle, il faut stimuler la productivité totale des facteurs par des réformes de la gouvernance économique visant à attirer l'investissement privé, à diversifier les capacités de production et à développer les chaînes de valeur locales et régionales.

Le déficit de financement de l'Eswatini de l'Eswatini pour réaliser la transformation structurelle à l'horizon 2030 est estimé à 9,5 % du PIB annuel. Son statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure pose des difficultés pour débloquer des financements concessionnels adéquats afin de stimuler la transformation structurelle. Le système financier mondial doit être réformé pour prendre en considération les situations uniques et les divers besoins des pays à revenu intermédiaire afin d'améliorer leur accès aux ressources financières et d'accélérer leur transformation structurelle. Il s'agit notamment d'augmenter les ressources concessionnelles des banques multilatérales de développement et les fonds de projets spéciaux pour les pays à revenu intermédiaire. En outre, le renforcement du secteur financier par l'adoption de réformes juridiques et réglementaires garantira la stabilité du secteur financier et une plus grande diversification économique.



Source: Les données datent de avril 2024 et proviennent des autorités nationales; données pour 2023 sont des estimations et données pour 2024 et 2025 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs. Les données dans la figure reflètent l'exercice fiscal de l'eSwatini, qui va du 1^{er} avril à 31 mars.

Zambie

Développements macroéconomiques et financiers récents

Le PIB réel a enregistré une croissance régulière, passant de 5,2 % en 2022 à 5,8 % en 2023, tirée par le commerce de gros et de détail, l'agriculture, l'exploitation minière et les carrières du côté de l'offre et par la consommation des ménages et des entreprises du côté de la demande. Les pressions inflationnistes persistent, avec une inflation de 11,0 % à la fin de 2022 et de 10,9 % à la fin de 2023, principalement due aux coûts des denrées alimentaires et des transports et au taux de change nominal. Le taux de politique monétaire a pour objectif de freiner les pressions inflationnistes, avec des révisions à la hausse de 9,5 % en septembre 2022 à 11,0 % en novembre 2023.

Le déficit budgétaire s'est légèrement amélioré, baissant de 8,2 % du PIB en 2022 à 6,6 % en 2023, en raison de l'augmentation des recettes du secteur minier. Le compte courant est passé d'un excédent de 3,8 % du PIB en 2022 à un déficit de 1,1 % en 2023, en raison de l'augmentation des volumes et des prix des exportations et de la modération des importations de biens de consommation. Les réserves internationales ont diminué, de 4,4 mois de couverture des importations à la fin de 2022 à 3,4 mois en novembre 2023, en raison du recours à la facilité de crédit élargie et aux droits de tirage spéciaux du Fonds monétaire international. L'amélioration de la performance du secteur financier en 2023 a été attribuable à l'augmentation de l'activité économique. Le ratio des prêts non productifs par rapport aux prêts bruts s'est amélioré, passant de 6,1 % en 2022 à 5,1 % en 2023. Le ratio d'adéquation du capital primaire a été solide, soit 23 % à la fin d'octobre 2023 et 22,7 % à la fin de décembre 2022, en raison de l'augmentation des bénéfices non distribués.

Environ 60 % de la population vit en dessous du seuil national de pauvreté, ce qui représente une légère amélioration par rapport aux 58 % enregistrés en 2015. Les niveaux de pauvreté sont beaucoup plus élevés dans les zones rurales (78,8 %) que dans les zones urbaines (31,9 %). Le taux de chômage reste élevé, à 13 %, en particulier chez les jeunes (24,7 %).

Perspectives et risques

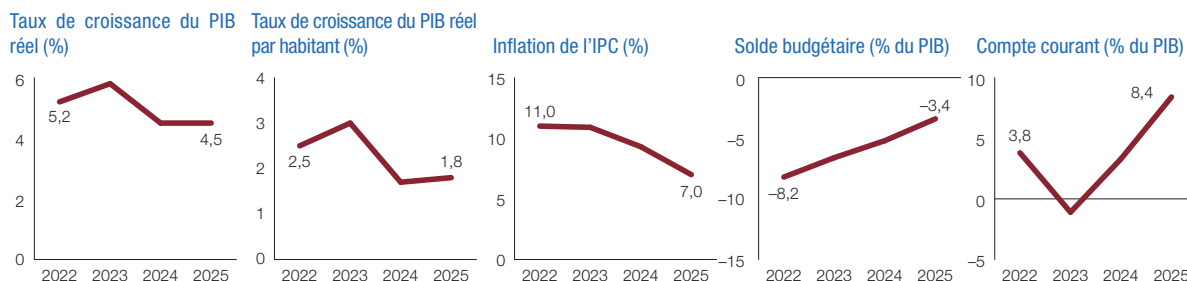
L'économie devrait afficher une croissance de 4,5 % en 2024 et 2025, grâce à la reprise des secteurs de l'exploitation minière, des services et de l'industrie manufacturière, et à la remontée des prix mondiaux du cuivre. L'inflation devrait ralentir, passant de 9,3 % en 2024 à 7,0 % en 2025, sous l'effet de la baisse des prix des denrées alimentaires et des carburants.

Les déficits budgétaires devraient se réduire à 5,2 % du PIB en 2024 et à 3,4 % en 2025, grâce aux réformes budgétaires en cours. Le solde de la balance courante devrait s'améliorer, passant d'un déficit de 1,1 % en 2023 à un excédent de 3,3 % en 2024 et de 8,4 % en 2025, grâce à l'augmentation de la production de cuivre. Les risques de dégradation des perspectives de croissance sont notamment la persistance de la sécheresse, la fluctuation des prix du cuivre, les dérapages dans l'exécution des programmes de réformes et les effets inflationnistes de l'invasion de l'Ukraine par la Russie sur les prix des engrais et des carburants. Le gouvernement devrait continuer à resserrer sa politique monétaire pour freiner l'inflation, à maintenir un taux de change flexible pour réduire la volatilité, et à renforcer les réserves de change par l'augmentation des recettes d'exportation, l'ajout de lingots d'or extraits localement aux réserves de change et la promotion de flux d'investissements étrangers stables.

Réforme de l'architecture financière mondiale

La Zambie doit accélérer sa transformation structurelle et sa diversification. Le cuivre a contribué de manière disproportionnée au PIB en 2022 (12,9 %) et aux recettes d'exportation (70 %). Le secteur des services a contribué à environ 57 % du PIB, l'industrie à 33,8 % et le secteur manufacturier à seulement 8,1 %. La construction, les services publics et les activités industrielles ont représenté environ 10,9 % du PIB. La contribution de l'agriculture au PIB est passée de 9,3 % en 2012 à 3,3 % en 2022, bien que ce secteur emploie 24 % de la population active (58,5 % d'hommes et 41,5 % de femmes). La productivité est faible, comme le montrent les écarts de productivité croissants entre les secteurs. La transformation structurelle nécessitera un financement annuel de 3,5 milliards de dollars, ainsi que des améliorations de la qualité institutionnelle et des réformes politiques soutenues.

Les négociations sur la restructuration de la dette de la Zambie au titre du cadre commun du G20 ont pris beaucoup plus de temps que le processus rapide initialement envisagé lors du lancement du cadre commun. Lorsque la Zambie a été classée comme étant en situation de surendettement en 2017, les banques multilatérales de développement ont cessé de fournir des financements non concessionnels. Les principales agences de notation pourraient avoir aggravé la crise de la dette en surestimant les risques souverains. Ainsi, l'expérience de la Zambie en matière de restructuration de la dette souligne le besoin urgent de réformes et de transformation de l'architecture financière mondiale.



Source : Les données datent de avril 2024 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2023 sont des estimations et données pour 2024 et 2025 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Zimbabwe

Développements macroéconomiques et financiers récents

La croissance du PIB réel s'est ralentie, baissant de 6,1 % en 2022 à 5,0 % en 2023, principalement en raison de la sécheresse et des inondations qui ont affecté la production agricole, et de la hausse des coûts des importations de carburant et de denrées alimentaires. Le Zimbabwe a un système monétaire multidevises, avec le dollar zimbabwéen (ZWL) et le dollar américain (USD) comme monnaies dominantes. Le taux de change nominal s'est déprécié de 89,8 % en 2023, atteignant 6,104 ZWL pour 1 USD en décembre 2023. Pour rétablir la confiance dans la monnaie locale, la Reserve Bank of Zimbabwe (RBZ) a introduit une nouvelle monnaie le 5 avril 2024, le Zimbabwe gold (ZIG), qui a remplacé le dollar zimbabwéen. Le taux de change du ZIG est déterminé par le marché et garanti par le dollar américain et les réserves minérales. Lors de son introduction, le taux de change s'élevait à 13,55 ZIG/1 USD. L'inflation a baissé, passant de 41,9 % en décembre 2022 à 29,4 % en décembre 2023, principalement en raison de l'adoption d'une mesure mixte de l'inflation et de la révision des estimations de l'inflation.

Le déficit budgétaire est resté faible, à 2,0 % du PIB en 2023 contre 2,1 % en 2022, grâce à la combinaison d'une meilleure mobilisation des recettes et d'une réduction des dépenses. L'excédent de la balance courante a légèrement augmenté, passant de 1,0 % du PIB en 2022 à 1,3 % en 2023, en raison de l'augmentation des recettes d'exportation. Le secteur financier est resté solide en 2023, avec un ratio d'adéquation des fonds propres de 33 %, un ratio de prêts non productifs sur les prêts bruts de 1,5 % et un ratio de liquidité de 60 %, tous supérieurs aux exigences réglementaires minimales de 12 %, 5 % et 30 %, respectivement.

La pauvreté reste élevée, estimée à 38,7 % en 2023. Le taux de chômage s'élevait à 21 % au troisième trimestre 2023.

Perspectives et risques

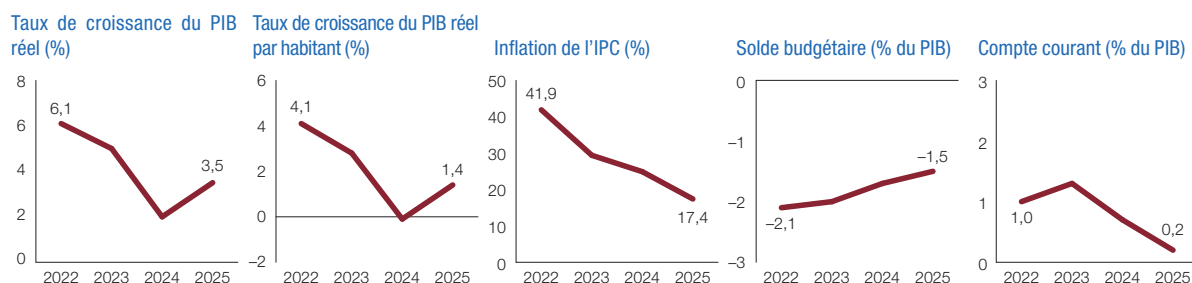
Un ralentissement de la croissance du PIB de 2,0 % est prévu pour 2024, principalement en raison d'une production agricole inférieure à la moyenne due au phénomène climatique El Niño. La production minière devrait également rester modérée en raison de la baisse des prix internationaux des minerais. L'inflation devrait s'établir en moyenne à 24,9 % en 2024, avec la stabilisation du taux de change. Les risques baissiers sont

élevés en raison de la sécheresse causée par le phénomène climatique El Niño qui a affecté le secteur agricole, tandis que l'instabilité des prix internationaux des produits de base fait peser des risques supplémentaires sur le secteur minier. Un ralentissement de la croissance économique mondiale constituerait un risque majeur pour les perspectives. Le Zimbabwe prévoit d'adopter un programme de référence du Fonds monétaire international (FMI) au cours du second semestre 2024. Le maintien de la stabilité du taux de change du ZIG, l'élimination des opérations quasi-budgétaires de la RBZ et le transfert de tous ses engagements au Trésor pourraient soutenir la stabilité macroéconomique.

Réforme de l'architecture financière mondiale

L'économie n'a connu qu'une transformation structurelle minimale au cours des deux dernières décennies, celle-ci étant entravée par l'accumulation d'une dette publique paralysante estimée à 87 % du PIB en 2023. Le secteur des services est resté le principal contributeur au PIB au cours de la dernière décennie, avec une moyenne de plus de 50 % depuis 2010 et atteignant 55 % en 2023. Les pressions socio-économiques persistantes ont entraîné la fuite du capital humain d'environ 3 millions de travailleurs, pour la plupart qualifiés. La main-d'œuvre s'est déplacée des secteurs à plus forte valeur ajoutée, tels que l'agriculture, l'industrie et les services à haute productivité, vers des secteurs à plus faible valeur ajoutée, notamment le commerce de gros et de détail. La croissance de la productivité du travail au Zimbabwe reste faible et se classe très bas parmi les 17 pays d'Afrique à revenu moyen inférieur.

Les conditions préalables à la transformation structurelle du Zimbabwe sont la restructuration de la dette et l'apurement des arriérés afin de créer une marge de manœuvre budgétaire pour l'investissement, d'attirer les investissements étrangers directs et de débloquent l'accès aux possibilités de financement mondiales. Depuis 2022, le pays s'est réengagé auprès de la communauté internationale du développement et a accepté de mettre en œuvre des réformes économiques et de gouvernance qui permettraient de débloquent l'apurement des arriérés. Les principaux créanciers du Zimbabwe, y compris les donateurs multilatéraux et bilatéraux, qui représentent 76 % de sa dette, ont un rôle clé à jouer dans l'accélération des réformes convenues et de l'apurement des arriérés.



Source: Les données datent de avril 2024 et proviennent des autorités nationales; données pour 2023 sont des estimations et données pour 2024 et 2025 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.



AFRIQUE CENTRALE

Cameroun

Développements macroéconomiques et financiers récents

Le taux de croissance économique est passé de 3,6 % en 2022 à 3,8 % en 2023 grâce aux bons résultats des secteurs de la sylviculture et de l'exploitation forestière et au dynamisme du secteur des services. Du côté de la demande, la croissance a été principalement portée par des investissements privés. L'inflation, qui s'établissait à 6,3 % en 2022, est passée à 7,4 % en 2023, sous l'effet des prix des denrées alimentaires qui ont augmenté de 11,1 %.

Le déficit budgétaire a reculé, passant de 1,1 % du PIB en 2022 à 0,9 % en 2023, en raison d'une meilleure rationalisation des dépenses publiques, de politiques visant à élargir l'assiette fiscale (par rapport à la charge fiscale actuelle de 12,6 % du PIB) et de la hausse des prix du pétrole. La dette publique est passée de 45,3 % du PIB en 2022 à 41,8 % en 2023, bien que le Fonds monétaire international classe toujours le pays parmi les pays présentant un risque élevé de surendettement. Le déficit du compte courant a diminué, passant de 3,4 % du PIB en 2022 à 2,7 % en 2023, en raison de l'amélioration de l'excédent des revenus primaires et de l'augmentation de la production de gaz. La qualité des portefeuilles du système bancaire s'est légèrement détériorée, le ratio brut des comptes en souffrance passant de 13 % à 15,4 % entre fin 2022 et la mi-2023. Toutefois, le ratio de fonds propres est passé de 15 % à 16,3 % au cours de la même période.

Selon la Banque mondiale, parmi la population économiquement active, le taux de pauvreté à 2,15 dollars par jour était estimé à 23 % en 2023, et le taux de chômage était estimé à 3,7 %, en raison de la faible croissance économique.

Perspectives et risques

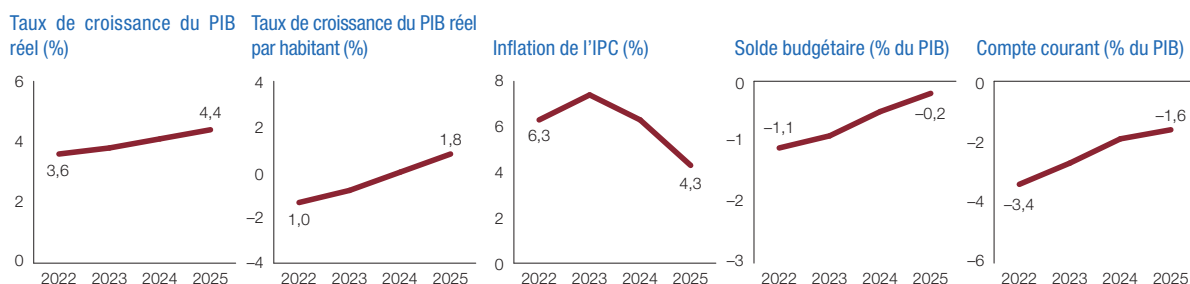
La croissance du PIB devrait atteindre 4,1 % en 2024 et 4,4 % en 2025 grâce à une augmentation progressive de la production nationale de gaz et à la hausse des cours mondiaux des matières premières. L'inflation devrait chuter à 6,3 % en 2024 et à 4,3 % en 2025 en raison du resserrement continu de la politique monétaire de la Banque des États de l'Afrique centrale. Le déficit budgétaire devrait continuer à reculer pour

atteindre 0,5 % en 2024 et 0,2 % en 2025 grâce à la poursuite des réformes fiscales et à la rationalisation des dépenses publiques. Le déficit du compte courant devrait également reculer pour atteindre 1,9 % en 2024 et 1,6 % en 2025, alors que les exportations de gaz continuent d'augmenter. Les risques qui pèsent sur ces perspectives de croissance sont liés à l'invasion de l'Ukraine par la Russie et à la guerre entre Israël et le Hamas, aux conséquences négatives sur les chaînes d'approvisionnement en produits, ainsi qu'à une possible résurgence des tensions sociales dans le pays.

Réforme de l'architecture financière mondiale

Les transformations structurelles sont lentes. Entre 2000 et 2023, la contribution du secteur des services au PIB a connu une nette augmentation, passant de 44,3 % à 51,9 %, au détriment du secteur industriel, dont la part a diminué de 34,1 % à 25 % du PIB. La structure de l'emploi a considérablement évolué entre 1990 et 2019, avec une nette diminution de la part de l'emploi dans le secteur agricole, qui est passée de 70 % en 1990 à 43 % en 2019, tandis que la part des services est passée de 20 % à 42 %. La part de l'emploi dans l'industrie est restée globalement stable au cours de la période.

Pour assurer une transformation structurelle, le pays doit redoubler d'efforts pour mobiliser non seulement les ressources nationales, mais aussi les ressources extérieures concessionnelles nécessaires au financement des projets d'infrastructure dans les domaines de l'énergie et des transports à un prix abordable. Il est impératif de réformer l'architecture financière mondiale afin d'accroître le pouvoir de décision de l'Afrique au sein des principales institutions financières internationales. Cette mesure permettra de mieux prendre en compte les priorités de l'Afrique, notamment en matière d'accès à des ressources stables et à long terme. Concernant le Cameroun, pays du bassin du Congo riche en ressources naturelles, cette réforme permettrait une meilleure valorisation de son capital naturel, une revalorisation de sa richesse nationale et l'accès à de nouvelles ressources financières, notamment grâce à la mise en place d'un éventuel marché du carbone.



Source: Les données datent de avril 2024 et proviennent des autorités nationales; données pour 2023 sont des estimations et données pour 2024 et 2025 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Congo

Développements macroéconomiques et financiers récents

La reprise économique s'est renforcée en 2023, avec une croissance de 3,9 %, contre 1,7 % en 2022. Elle a été portée par les bons résultats du secteur pétrolier (+1,4 %) grâce à la hausse des cours du pétrole, ainsi que du secteur non pétrolier (+2,8 %), avec un bon dynamisme du secteur agricole (+5,7 %), notamment des cultures vivrières. Du côté de la demande, la croissance a été soutenue par la consommation intérieure (+ 5,6 %), l'apurement des arriérés du gouvernement et les dépenses d'investissement public (+ 6,6 %). La politique monétaire a été accommodante, permettant de porter le crédit à l'économie à 11,1 % en 2023. L'inflation s'est établie à 4,1 % en 2023, contre 3,3 % en 2022, en lien avec l'ajustement des cours des carburants et la hausse de la demande intérieure.

Le pays a enregistré un excédent budgétaire de 4,2 % du PIB en 2023, contre 8,9 % en 2022, grâce à la discipline budgétaire et à des réformes majeures telles que l'augmentation de 30 % des prix des carburants à la pompe. Le ratio dette publique/PIB, qui passe de 92,5 % en 2022 à 96 % en 2023, est considéré comme soutenable. Toutefois, le pays reste confronté à un surendettement dû à l'accumulation d'arriérés extérieurs temporaires et à la restructuration inachevée des arriérés intérieurs. Le compte courant affichait un excédent de 3,5 % du PIB en 2023, en baisse de 15 points de pourcentage par rapport à 2022. Les réserves de change se sont établies à 2,6 mois de couverture des importations, contre 1,5 en 2022. Sur le plan financier, les créances en souffrance ont augmenté de 1,4 % en 2023.

En dépit de la reprise de l'activité économique, une croissance plus forte et plus inclusive est nécessaire pour réduire les taux estimés de pauvreté (46,8 % en 2023) et de chômage (21,8 %).

Perspectives et risques

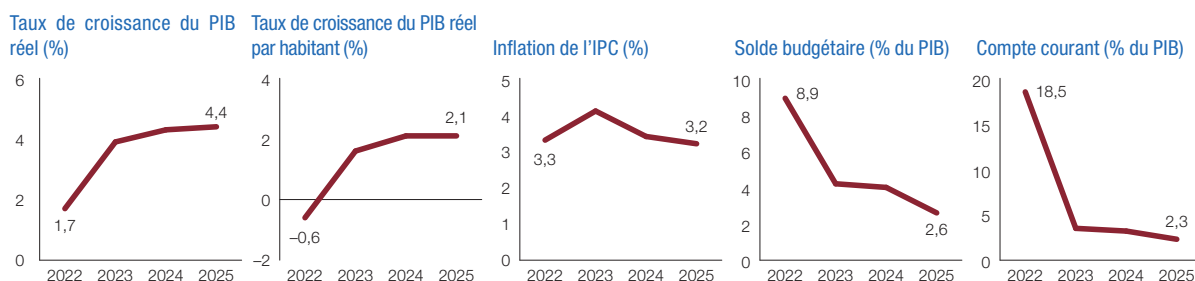
La croissance économique devrait s'accélérer pour atteindre 4,3 % en 2024 et 4,4 % en 2025 grâce à l'augmentation de la production pétrolière, aux investissements prévus dans le secteur du gaz et à l'apurement prévu des arriérés de l'État envers les opérateurs économiques nationaux. L'inflation devrait chuter à 3,4 % en 2024, légèrement au-dessus de l'objectif de 3 % de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), en prévision de l'amélioration de

l'approvisionnement en denrées alimentaires sur le marché intérieur. L'excédent budgétaire devrait atteindre 4 % du PIB en 2024 et 2,6 % en 2025 grâce à l'amélioration des recettes et être partiellement financé par l'émission de titres d'État sur le marché régional. Le compte courant devrait rester excédentaire, à 3,2 % du PIB en 2024 et 2,3 % en 2025, grâce à l'augmentation des exportations de pétrole et de gaz. Cependant, les résultats économiques restent soumis à un certain nombre de risques, notamment l'insécurité persistante dans la sous-région ; la volatilité de la production et des cours du pétrole en raison des politiques restrictives de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et d'autres pays producteurs de pétrole, qui peuvent avoir une incidence sur les prix et l'offre de pétrole ; l'augmentation des prix des denrées alimentaires ; et les conditions météorologiques défavorables.

Réforme de l'architecture financière mondiale

Les transformations structurelles n'ont pas encore eu lieu. Les services, avec 47,1 % du PIB, et l'industrie, avec 45,3 % du PIB, dominent l'économie, l'agriculture ne représentant que 7,6 % du PIB. De 1991 à 2021, la part de l'agriculture dans l'emploi a diminué de 43,3 % à 33,5 %, tandis que la part des services a augmenté de 31,1 % à 45 % et que la part de l'industrie a très légèrement augmenté, passant de 21,5 % à 25,7 %. Les principaux obstacles aux transformations économiques sont la dépendance à l'égard du pétrole, la faiblesse du capital humain, la mauvaise gouvernance et un climat des affaires difficile. L'accélération des transformations structurelles nécessitera des investissements dans les infrastructures de transport et d'énergie et dans le développement des compétences.

Le défi majeur de la transformation structurelle reste le financement. En plus de mobiliser davantage de ressources nationales (à partir de la charge fiscale actuelle de 10,7 % du PIB), le pays devrait exploiter son capital naturel considérable pour générer des ressources supplémentaires. Après avoir restructuré sa dette et bénéficié de l'initiative de suspension du service de la dette du G20, la réforme de l'architecture financière mondiale devrait lui permettre de bénéficier de financements plus concessionnels grâce à un meilleur accès aux sources de financement régionales et mondiales (notamment les fonds climatiques et les marchés des obligations vertes et du carbone).



Source : Les données datent de avril 2024 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2023 sont des estimations et données pour 2024 et 2025 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Gabon

Développements macroéconomiques et financiers récents

Le taux de croissance économique a ralenti de 3 % en 2022 à 2,3 % en 2023 en raison de la baisse (-18 %) des cours du pétrole liée à la faiblesse de la demande internationale. La croissance a été portée du côté de l'offre par les bonnes performances des secteurs du BTP (+25,3 %) et de l'agriculture de rente (+17,3 %) et du côté de la demande, par la consommation publique (dépenses liées aux élections). En 2023, la politique monétaire de la Banque des États de l'Afrique centrale est restée restrictive, avec un resserrement des conditions de refinancement des banques, un arrêt des injections de liquidités et des retraits de liquidités plus importants. Ces mesures ont permis de ramener l'inflation de 4,3 % en 2022 à 3,6 % en 2023.

Le solde budgétaire est devenu déficitaire de 0,1 % après un excédent de 1,4 % en 2022, en raison d'une augmentation plus importante des dépenses publiques (dépenses liées aux élections) que des recettes. Le ratio dette/PIB à la fin de 2023 était de 57,4 %, contre 54,3 % en 2022. Le service de la dette représentait 53,1 % des recettes budgétaires en 2023, contre 47,4 % en 2022, en raison de l'ampleur du refinancement des euro-obligations arrivant à échéance en 2025 et 2031. L'excédent du compte courant a été estimé à 2,8 % du PIB en 2023, une amélioration par rapport à 0,9 % en 2022, en raison d'une régression de l'excédent commercial et d'un déficit plus prononcé des services et des revenus. Les réserves internationales ont chuté à 2,7 mois de couverture des importations en 2023, contre 3,3 en 2022.

En 2023, les taux élevés de pauvreté (34,3 %) et de chômage (21,5 %), combinés à une forte inégalité des revenus (coefficient de Gini de 0,38), maintiennent les disparités sociales dans un pays où le PIB par habitant est l'un des plus élevés d'Afrique.

Perspectives et risques

La croissance économique devrait connaître une légère accélération pour atteindre 2,8 % en 2024 et 2,9 % en 2025, portée par le dynamisme du secteur minier (manganèse, fer) et les investissements publics dans les infrastructures. L'inflation devrait passer en dessous de l'objectif de 3 % fixé par la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, pour atteindre 2,5 % en 2024 et 2,3 % en 2025, grâce à la politique monétaire restrictive de la banque centrale. Le déficit du budget public devrait continuer à se détériorer, pour atteindre

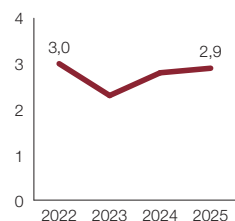
1,1 % du PIB en 2024, avant de s'améliorer à 0,7 % en 2025, en raison de l'augmentation des dépenses publiques (salaires, dépenses d'investissement). Le solde courant devrait s'améliorer en prévision de la hausse des cours des matières exportées (pétrole, manganèse, bois, etc.), passant à un déficit de 0,9 % du PIB en 2024 avant de revenir à un excédent de 0,5 % en 2025. Toutefois, ces performances économiques dépendent de l'évolution de la situation politique et institutionnelle nationale après le coup d'État du 30 août 2023 et de la capacité de l'État à mobiliser des ressources, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. La croissance à court terme pourrait également être influencée par la géopolitique au Moyen-Orient ainsi que par les politiques restrictives de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et d'autres pays producteurs de pétrole, qui auront une incidence sur les cours et l'offre de pétrole.

Réforme de l'architecture financière mondiale

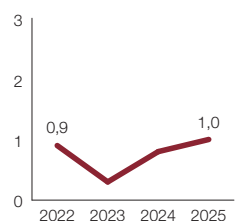
L'économie gabonaise a entamé une transformation structurelle, mais elle progresse lentement. Entre 1992 et 2022, la part de l'agriculture dans l'emploi est passée de 44 % à 29 %, celle de l'industrie de 9 % à 16 % et celle des services de 46 % à 55 %. Toutefois, la productivité dans le secteur des services et l'emploi dans l'industrie sont trop faibles pour que l'économie puisse tirer parti de ces changements. Les principaux obstacles à la transformation économique sont l'inadéquation des infrastructures, la dépendance excessive à l'égard du pétrole, la faiblesse du capital humain, la mauvaise gouvernance et la faible attractivité du climat des affaires.

Le financement reste une question centrale pour la transformation structurelle. L'accès au financement international reste souvent limité par des critères tels que la notation de crédit, l'endettement public et la capacité à offrir des garanties adéquates, en particulier pour le nouveau gouvernement de transition en place depuis le coup d'État d'août 2023. Le pays peut tirer parti de l'architecture financière mondiale pour mobiliser des ressources en profitant des financements concessionnels des banques multilatérales, en levant des fonds sur les marchés financiers régionaux et internationaux, en renforçant son secteur financier national pour faciliter le financement des entreprises locales et l'émission d'obligations vertes, en se concentrant sur des investissements efficaces et productifs, et en tirant parti de son capital naturel substantiel pour générer des ressources supplémentaires.

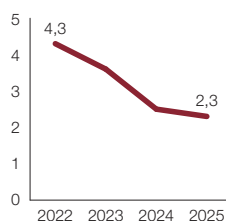
Taux de croissance du PIB réel (%)



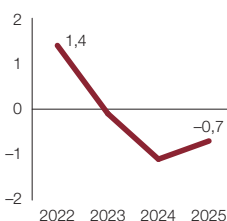
Taux de croissance du PIB réel par habitant (%)



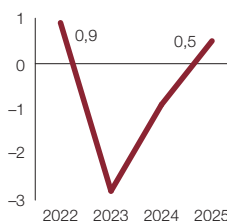
Inflation de l'IPC (%)



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Source: Les données datent de avril 2024 et proviennent des autorités nationales; données pour 2023 sont des estimations et données pour 2024 et 2025 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Guinée équatoriale

Développements macroéconomiques et financiers récents

L'économie est entrée en récession en 2023, le PIB réel se contractant de 5,7 % après avoir augmenté de 3,7 % en 2022, en raison de la baisse du PIB pétrolier de 12,8 % en 2023 après avoir augmenté de 1,7 % en 2022. Du côté de la demande, la croissance a été ralentie par une chute de 26,7 % des exportations nettes. L'inflation est passée de 4,9 % en 2022 à 2,5 % en 2023, en raison des mesures gouvernementales de baisse des prix (importation de produits revendus à des prix préférentiels). La politique monétaire de la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) est restée restrictive, avec un resserrement des conditions de refinancement des banques, un arrêt des injections de liquidités et des retraits de liquidités plus importants. Ces mesures ont également contribué à freiner l'inflation.

Le budget enregistre un excédent de 0,8 % en 2023, contre 11,9 % en 2022, en raison d'une baisse de 59 % des recettes fiscales pétrolières en 2023. Le ratio dette publique/PIB est passé de 34,6 % en 2022 à 42,1 % en 2023, sous l'effet de la dette intérieure (31,9 % du PIB). Le service de la dette extérieure a également augmenté, passant de 4,3 % des exportations à 7,8 %, mais reste faible. L'excédent de la balance courante s'est réduit, passant de 2,1 % du PIB en 2022 à 0,9 % en 2023, en raison de la contre-performance des exportations d'hydrocarbures (en baisse de 35 %). En conséquence, les réserves internationales s'établissent à 5,4 mois de couverture des importations en 2023, en baisse par rapport à 6,1 en 2022, mais restent supérieures à l'objectif de trois mois fixé par la BEAC.

Le taux de pauvreté était de 76,8 % en 2006 (données les plus récentes) et le coefficient de Gini était de 0,502. Les résultats provisoires de la deuxième enquête sur les ménages sont attendus pour la fin du mois de juin 2024. Le taux de chômage est de 8,5 %.

Perspectives et risques

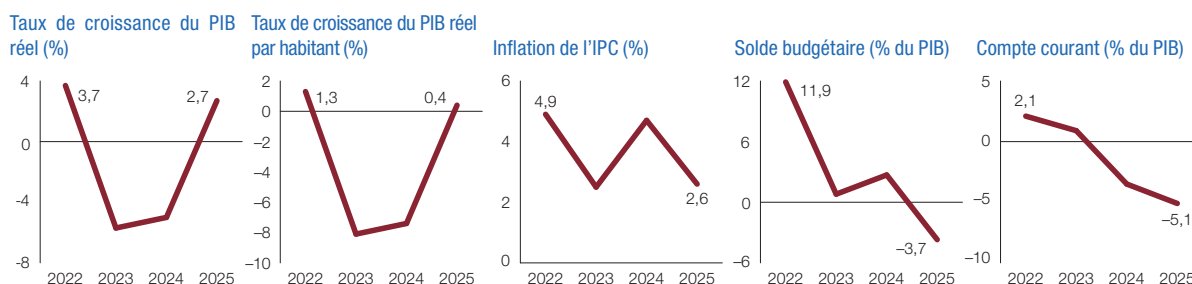
La récession devrait se poursuivre, avec une baisse du PIB de 5 % en 2024 et une chute de la production d'hydrocarbures

de 6,3 %. Toutefois, la mise en valeur de nouveaux puits de gaz devrait relancer la production de gaz d'ici 2025. Le solde budgétaire devrait s'améliorer en 2024 pour atteindre un excédent de 2,7 % du PIB, en raison d'une plus grande mobilisation des recettes non pétrolières, mais il devrait se détériorer ensuite en 2025 pour atteindre un déficit de 3,7 % du PIB. Le solde courant devrait continuer à se dégrader, pour atteindre un déficit de 3,5 % du PIB en 2024 et de 5,1 % en 2025, en raison d'un déficit structurel de la balance des services et des revenus. L'inflation devrait atteindre 4,7 % en 2024, soit un taux supérieur à l'objectif de 3 % de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, en raison de la réduction prévue des subventions aux carburants, avant de retomber à 2,6 % en 2025. Les perspectives de baisse des prix du pétrole, combinées au vieillissement des gisements pétroliers et aux conséquences de la guerre au Moyen-Orient et de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, font peser des risques sur les programmes sociaux prévus par le gouvernement.

Réforme de l'architecture financière mondiale

Le pays a connu une certaine transformation structurelle. La part de l'agriculture dans l'emploi a chuté de 55 % en 1991 à 40 % en 2019, tandis que la part de l'industrie est passée de 10 % à 19 % et celle des services de 35 % à 41 %. Les principaux défis de la transformation structurelle sont la tendance à la baisse de la productivité du travail dans le secteur industriel, le faible développement des chaînes de valeur et la faible mobilisation des ressources internes dans le secteur non pétrolier.

Pour financer la transformation structurelle, le pays doit réorganiser le secteur financier à court terme et réduire la part des hydrocarbures dans l'économie (42 % du PIB, 95 % des exportations et 90 % des recettes totales) à moyen et long terme. Le pays pourrait bénéficier des réformes de l'architecture financière mondiale en valorisant son capital naturel pour réévaluer sa richesse nationale et se rendre plus solvable auprès de ses partenaires financiers. Le pays pourrait également participer à la mise en place d'une bourse régionale du carbone entre les pays du Bassin du Congo.



Source : Les données datent de avril 2024 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2023 sont des estimations et données pour 2024 et 2025 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

République centrafricaine

Développements macroéconomiques et financiers récents

Bien que faible depuis 2020, la croissance économique s'est légèrement redressée, passant de 0,5 % en 2022 à 1 % en 2023. Du côté de l'offre, cette légère reprise a été portée par le secteur agricole (de 0,3 % en 2022 à 1,2 % en 2023). Le secteur industriel une croissance de 0,5 %, contre une baisse de 0,8 % en 2022, et le secteur des services a enregistré une croissance de 0,7 %, contre 0,6 %. Les contributions sectorielles au PIB ont été de 52 % pour l'agriculture, 23 % pour l'industrie et 25 % pour les services. Du côté de la demande, la croissance a été portée par la consommation finale (en hausse de 15,6 %). L'investissement (en hausse de 0,9 %) a été limité par une faible mobilisation des ressources, tant internes qu'externes. L'inflation a baissé de 7,9 % en 2022 à 5,6 % en 2023 grâce à la reprise de la production agricole et aux subventions des prix du carburant depuis juillet 2023.

Le déficit budgétaire s'est réduit, passant de 5,4 % du PIB en 2022 à 3,7 % en 2023, reflet de la modernisation progressive de la collecte des recettes publiques. Le risque de surendettement extérieur et global demeure toutefois élevé, avec un ratio dette/PIB de 49 % en 2023. Le déficit du compte courant s'est réduit, passant de 12,4 % du PIB en 2022 à 8,5 % en 2023, grâce aux soldes favorables des comptes de revenus primaires et secondaires. Le secteur financier a été marqué par une hausse des dépôts (10,7 %) en 2023. Les crédits improductifs sont passés de 15,5 % des prêts bruts en décembre 2022 à 16,4 % en décembre 2023.

La pauvreté reste généralisée. Près de 68 % de la population (4,2 millions de personnes) vivent en dessous du seuil de pauvreté national (avec 401 euros de revenu annuel) et 10 % de la population non-pauvre est vulnérable à la pauvreté et donc susceptible de devenir pauvre en cas de choc. Le taux de chômage est de 28 % pour les hommes et de 42,5 % pour les femmes et l'indice de GINI, de 43 %.

Perspectives et risques

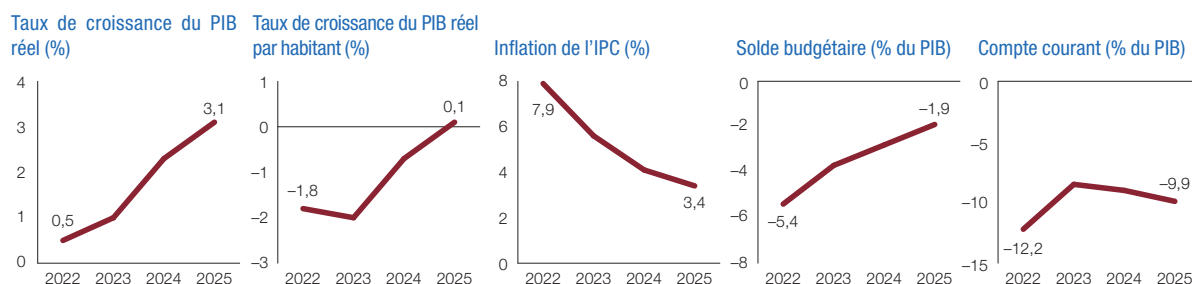
La reprise économique devrait se poursuivre, avec une croissance de 2,3 % en 2024 et 3,1 % en 2025 une inflation de 4,1 % en 2024 et de 3,4 % en 2025. De même, les

perspectives de réduction du déficit public sont améliorées grâce aux mesures en cours visant à accroître sensiblement la mobilisation des recettes intérieures en lien avec les réformes engagées, notamment celles sur les recettes fiscales et non fiscales. La consolidation de la paix et de la sécurité intérieure, l'amélioration de l'approvisionnement en énergie électrique et en carburant, l'accélération de la mise en œuvre des projets en cours, notamment le corridor Pointe-Noire-Bangui financé par la Banque africaine de développement, constituent autant de facteurs favorables à ces perspectives.

Réforme de l'architecture financière mondiale

L'économie reste largement tributaire de l'agriculture. Sa contribution au PIB est passée d'une moyenne de 42 % pour la période 2001–2010 à 35 % pour la période 2011–2020, tandis que celle du secteur des services est passée de 33 % à 40 % et que celle du secteur industriel est restée à peu près stable, à 25 % et 22 %. L'agriculture emploie 70 % de population active et les services 22 %. Cette dynamique est fortement influencée par plusieurs conflits qui ont entraîné la destruction du stock de capital qui aurait pu contribuer aux transformations structurelles.

Pour relancer les transformations structurelles, le pays doit améliorer sa gouvernance institutionnelle et la gestion de ses ressources naturelles, mobiliser des ressources nationales et étrangères sans compromettre la viabilité de sa dette, et stimuler la productivité globale des facteurs, en particulier le capital humain. Ce pays enclavé pourrait ainsi tirer parti des possibilités offertes par la zone de libre-échange continentale africaine en s'industrialisant et en s'intégrant dans les chaînes de valeur régionales. L'atteinte de ces objectifs ambitieux nécessitera des ressources substantielles. La réforme de l'architecture financière mondiale pourrait faciliter l'accès aux possibilités de financement offertes par les produits financiers basés sur la valorisation des ressources naturelles, telles que les obligations vertes, et faciliter la mise en place d'un marché régional du carbone. Pour en tirer avantage, le pays devra se doter d'une stratégie de valorisation et de transformation de ses ressources naturelles.



Source: Les données datent de avril 2024 et proviennent des autorités nationales; données pour 2023 sont des estimations et données pour 2024 et 2025 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

République Démocratique Du Congo

Développements macroéconomiques et financiers récents

Le taux de croissance économique est passé de 8,8 % en 2022 à 7,5 % en 2023, en raison de la contre-performance des industries extractives (dont le taux de croissance est passé de 22,3 % en 2022 à 15,4 % en 2023). La croissance des secteurs non extractifs est passée de 3,1 % en 2022 à 3,6 % en 2023, portée par l'agriculture (+ 0,45 %), la construction et les travaux publics (+ 0,57 %), et les transports et télécommunications (+ 0,61 %). La croissance a également été soutenue par les exportations (+17,3 %) et les investissements (+9,2 %). L'inflation est passée de 9,3 % en 2022 à 19,9 % en 2023, en raison de la dépréciation du franc congolais par rapport au dollar américain (-21,8 %) et des contraintes d'approvisionnement en denrées alimentaires et en énergie. En conséquence, la Banque centrale a maintenu son taux préférentiel à 25 % depuis août 2023 pour freiner la dépréciation monétaire causée par le financement du déficit budgétaire.

Le déficit budgétaire est passé de 0,5 % du PIB en 2022 à 1,7 % en 2023 en raison d'une augmentation de 56,4 % des dépenses exceptionnelles (sécurité et élections), malgré une augmentation de 5,4 % des recettes et des subventions en 2023 (13,6 % du PIB). Le pays est confronté à un risque modéré de surendettement, le ratio dette publique/PIB passant de 22 % en 2022 à 21,5 % en 2023, et la dette extérieure passant de 14,8 % du PIB en 2022 à 17,8 % en 2023. Le déficit du compte courant s'est creusé, passant de 4,9 % du PIB en 2022 à 6,3 % en 2023, sous l'effet de la détérioration des termes de l'échange (-8,1 %) et des importations élevées. Les réserves internationales ont augmenté de 18 % pour atteindre 2,8 mois de couverture des importations en 2023. Avec le rétablissement des critères de crédit par la banque centrale, le ratio des prêts non productifs est passé de 7,4 % en 2022 à 6,5 % en 2023.

Le gouvernement vise une croissance inclusive et une réduction des inégalités. Le coefficient de Gini était de 0,511 en 2020, le taux de pauvreté de 56,2 % et le sous-emploi de 15,1 %.

Perspectives et risques

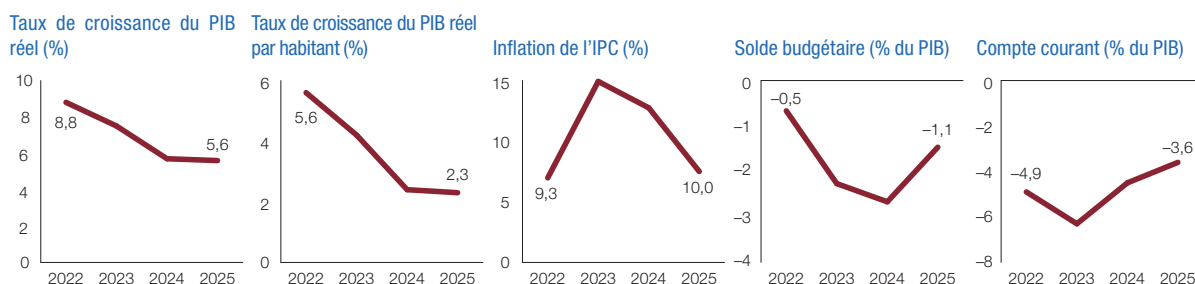
Les perspectives de croissance de l'économie devraient rester favorables, à 5,7 % en 2024 et 5,6 % en 2025, portées par le secteur minier, le bâtiment et les travaux publics, et le commerce. L'inflation devrait chuter à une moyenne de 13,5 % en 2024-25, conformément à la politique restrictive de la banque centrale. Le déficit budgétaire devrait atteindre 2 % du PIB en 2024, avec la mise en place des institutions post-électorales, et retomber à 1,1 % en 2025. La stratégie d'apurement des

arriérés intérieurs certifiés (2,4 milliards de dollars) est opérationnelle, et le ratio moyen de la dette au PIB devrait rester inférieur à 20 %. Le déficit du compte courant devrait s'améliorer pour atteindre une moyenne de 4 % du PIB grâce aux investissements directs étrangers. Les réserves cumulées devraient atteindre 6,1 milliards de dollars, soit 2,3 mois de couverture des importations. Les incertitudes liées à l'invasion de l'Ukraine par la Russie, la guerre entre Israël et le Hamas, la chute des cours des matières premières, les tensions inflationnistes et de change, et l'insécurité dans l'est du pays, avec le pillage des minerais comptent parmi les risques à la hausse. Les solutions pour mener à bien les transformations structurelles et améliorer le PIB par habitant (actuellement 731,3 dollars) comprennent la coordination des politiques budgétaires et monétaires, la mise en œuvre d'investissements structurels (en particulier des programmes d'industrialisation et de transformation agricole), et la poursuite de la réforme structurelle.

Réforme de l'architecture financière mondiale

Les transformations structurelles sont lentes et restent un défi majeur. Au cours de la période 2005-20, la part de l'agriculture dans l'emploi a chuté de 71,1 % à 60 %, tandis que la part de l'industrie est passée de 7 % à 10,7 %. La part des services a encore augmenté, passant de 22 % à 29,3 %. L'emploi évolue de l'agriculture vers l'industrie et les services en raison de la faible productivité des emplois agricoles, de l'importance du secteur informel et de la prédominance du secteur minier à forte intensité de capital. Le capital représente 82 % des facteurs de production et le travail 18 %. Les obstacles aux transformations structurelles sont l'insécurité aux frontières, les problèmes d'infrastructure, un climat des affaires difficile et des faiblesses au niveau du capital humain, des institutions, de la gouvernance et du financement.

Les problèmes de financement entravent les transformations structurelles. Pour couvrir ses besoins en matière de développement, le pays gagnerait à poursuivre l'amélioration de la gouvernance de son capital naturel et de ses ressources financières et bénéficierait ainsi d'une réforme de l'architecture financière mondiale. Le pays pourrait bénéficier de financements concessionnels et de sources de financement innovantes (fonds climatiques). Toutefois, l'accélération des réformes structurelles par la révocation des marchés miniers injustes, l'amélioration des recettes publiques et de l'efficacité des dépenses, et la dynamisation du climat des affaires pour tirer parti des investissements étrangers directs et de l'intégration régionale devraient apporter davantage de financements pour la transformation structurelle du pays.



Source: Les données datent de avril 2024 et proviennent des autorités nationales; données pour 2023 sont des estimations et données pour 2024 et 2025 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Tchad

Développements macroéconomiques et financiers récents

Le taux de croissance économique s'est établi à 4,3 % en 2023, contre 3,4 % en 2022, porté du côté de l'offre par le secteur pétrolier (+13,3 % en 2023) et du côté de la demande principalement par les exportations nettes (+7,4 % en 2023). L'inflation a diminué, passant de 5,8 % en 2022 à 4,8 % en 2023, au-dessus de l'objectif de 3 % de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), alimentée par les prix élevés des denrées alimentaires (18,8 % à la fin décembre 2023).

Le solde budgétaire, excédentaire depuis 2022, s'élève à 4,8 % du PIB en 2023, en raison d'une augmentation exceptionnelle des recettes pétrolières. Le ratio dette/PIB était de 20,5 % en 2022. Le pays a bénéficié de l'initiative de suspension du service de la dette du Groupe des 20 (G20) et, en novembre 2022, a conclu un accord de principe par le biais du cadre commun du G20 sur près de 3 milliards de dollars de dette. En 2022, le service de la dette publique a chuté à 5,7 % du PIB et le risque de surendettement devrait être modéré à moyen terme. L'excédent de la balance courante s'est amélioré, passant de 5,9 % du PIB en 2022 à 1,8 % en 2023, grâce à la forte croissance des exportations de pétrole. Le système bancaire reste fragile. Les créances douteuses représentaient 39,7 % du total des prêts bancaires en 2023, contre 36,1 % en 2022, et le taux de couverture des risques était de 5,8 % en 2022, contre 9 % en 2021.

L'incidence nationale de la pauvreté est de 42,3 % et le coefficient de Gini est de 0,34. Le taux de chômage était de 18,5 % en 2018, selon l'Institut national de la statistique, des études économiques et démographiques du pays. En raison de la pandémie de COVID-19, le taux d'extrême pauvreté est passé de 31,2 % en 2018 à 34,9 % en 2021 et 35,4 % en 2023, selon la Banque mondiale.

Perspectives et risques

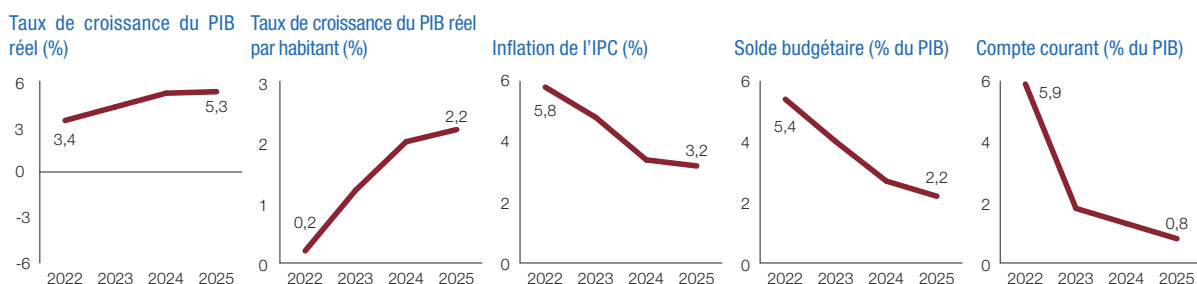
Les perspectives économiques restent favorables, avec une croissance prévue de 5,2 % en 2024 et de 5,3 % en 2025, grâce au dynamisme du secteur pétrolier. Du côté de la demande, les moteurs de la croissance sont l'investissement et les exportations. L'inflation pourrait chuter à 3,4 % en 2024 et à 3,2 % en 2025, restant ainsi supérieure à l'objectif de 3 % de la CEEAC. Le solde budgétaire devrait être excédentaire, à 2,7 % du PIB en 2024 et 2,2 % en 2025. Au cours de la même

période, le solde courant devrait également rester excédentaire, à 1,3 % du PIB en 2024 et à 0,8 % en 2025, en raison de l'augmentation des exportations de pétrole. Les principaux risques qui pèsent sur les perspectives macroéconomiques à moyen terme sont les tensions possibles à la suite de l'élection présidentielle du 6 mai 2024, l'insécurité dans les sous-régions, la volatilité des cours mondiaux du pétrole, les crises géopolitiques mondiales et les effets du changement climatique. L'examen de la troisième revue par le Conseil d'administration du Fonds monétaire international en 2021 et soutenu par une facilité élargie de crédit renforcera davantage le cadre macroéconomique, augmentera la mobilisation des ressources budgétaires hors pétrole et améliorera la viabilité de la dette.

Réforme de l'architecture financière mondiale

De 2005 à 2023, l'agriculture représentera près de 50 % du PIB, suivie des services et de l'industrie. La diversification économique se trouve désormais au cœur de la stratégie de développement du pays, en particulier dans le secteur agricole qui dispose d'un immense potentiel de création de chaînes de valeur. En 2022, le secteur agricole (agriculture et élevage) représentait en moyenne 25 % du PIB et employait 69 % de la population active. Les services représentaient 21 % de l'emploi et l'industrie 9,6 %. Toutefois, les déficits marqués en matière de production agricole, d'énergie, de transport et de développement des infrastructures constituent des obstacles majeurs à une croissance inclusive et durable. Il faut y ajouter les contraintes liées au changement climatique, qui affecte l'équilibre écologique de certaines régions du pays, notamment les régions arides, et les moyens de subsistance des populations qui dépendent fortement de l'élevage et de l'agriculture pluviale.

Pour financer et accélérer les transformations structurelles, le pays pourrait tirer parti de son énorme capital naturel, évalué à 75,4 milliards de dollars, pour mobiliser davantage de financements internationaux. Un meilleur accès aux financements climatiques publics et privés (obligations vertes), des ressources concessionnelles substantielles et des financements innovants, tels que des garanties partielles de risque, aideraient le pays à combler les énormes besoins de financement du Plan national de développement 2024–2028, estimés à 22,25 milliards de dollars, dont 4,33 milliards de dollars à lever auprès de la communauté financière internationale.



Source: Les données datent de avril 2024 et proviennent des autorités nationales; données pour 2023 sont des estimations et données pour 2024 et 2025 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.



AFRIQUE DE L'EST

Burundi

Développements macroéconomiques et financiers récents

Le PIB réel a augmenté de 2,8 % en 2023, contre 1,8 % en 2022, porté principalement par l'industrie (+4,7 %) et les services (+2,7 %) du côté de l'offre et par l'investissement public et la consommation privée du côté de la demande. L'inflation est passée de 18,8 % en 2022 à 27,1 % en 2023, en raison principalement de la hausse des prix des produits alimentaires (+37,2 %), due à la faiblesse de la production agricole et à la dépréciation de 38,5 % du franc burundais par rapport au dollar américain.

Le déficit budgétaire s'est creusé, passant de 5 % du PIB en 2022 à 5,3 % du PIB en 2023, à la suite d'une augmentation plus importante des dépenses (29,2 %) que des recettes (24 %). La dette publique est passée de 68,4 % du PIB en 2022 à 72,7 % en 2023. Selon le Fonds monétaire international, le risque de surendettement extérieur et mondial reste élevé. Le déficit du compte courant a considérablement reculé, passant de 13,7 % en 2022 à 8,2 % du PIB en 2023. Toutefois, les résultats du secteur financier se sont détériorés, le ratio de solvabilité passant de 20,7 % en 2022 à 19,8 % en 2023 et les prêts non productifs passant de 2,7 % à 3,3 % des prêts bruts.

Selon la Banque mondiale, la population vivant avec moins de 1,90 \$ par jour est passée de 65,10 % en 2013 à 62,10 % en 2020. Cette évolution s'est accompagnée d'une légère réduction des inégalités, le coefficient de Gini passant de 0,386 à 0,375 sur la même période. L'indice de développement humain du pays est l'un des plus faibles au monde, soit 0,420 en 2022, ce qui le place au 187^e rang sur 193 pays.

Perspectives et risques

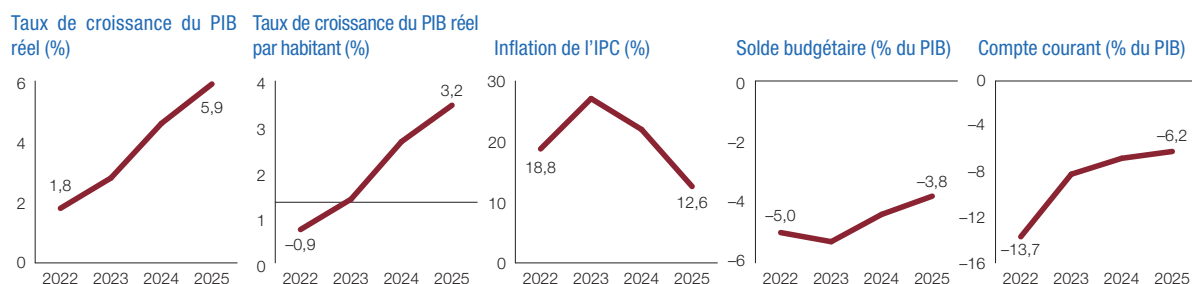
Les perspectives pour 2024 et 2025 restent favorables, avec une croissance du PIB réel prévue à 4,6 % en 2024 et à 5,9 % en 2025, stimulée par l'investissement dans le secteur minier et l'investissement public. L'inflation devrait chuter à 22 % en 2024 et à 12,6 % en 2025, à la suite d'une amélioration des approvisionnements alimentaires locaux. Le déficit budgétaire devrait s'améliorer pour atteindre 4,4 % du PIB en 2024 et 3,8 % en 2025, à la suite d'un retour à l'assainissement budgétaire. Le déficit du compte courant devrait reculer pour atteindre 6,8 % du PIB en 2024 et 6,2 % en 2025. Cependant,

l'invasion de l'Ukraine par la Russie, les aléas climatiques, la détérioration du contexte politique et sécuritaire régional du pays et la faible mobilisation des financements pourraient compromettre ces perspectives. Ainsi, le Burundi doit poursuivre les réformes économiques et financières soutenues par la Banque africaine de développement et d'autres partenaires, le dialogue autour de la gouvernance inclusive, l'intégration de la résilience au changement climatique dans les projets de développement et la poursuite de l'appui des partenaires au développement au pays.

Réforme de l'architecture financière mondiale

La structure de l'économie a peu évolué ces dernières années. De 2018 à 2022, la part du secteur agricole dans le PIB est restée stable à 40 %, tandis que celle des services a stagné à 42 % en moyenne et celle de l'industrie à 18 % en moyenne. Sur la même période, la part de l'emploi dans le secteur agricole, caractérisé par une faible productivité, a été en moyenne de 86,1 %, tandis que celle des services (dominés par le secteur informel) a été en moyenne de 10,4 % et celle de l'industrie de 3,5 %. L'amélioration de la productivité agricole, la promotion d'industries manufacturières à forte valeur ajoutée et l'investissement dans les infrastructures et le capital humain contribueraient à un véritable changement structurel de l'économie.

L'accélération des transformations structurelles, qui se trouvent au cœur du plan national de développement 2018–2027 du pays, nécessite d'importantes ressources financières. Avec une charge fiscale avoisinant déjà les 16 %, le pays aura besoin d'accéder à des financements extérieurs. La réforme de l'architecture financière mondiale devient une nécessité et permettrait au pays de bénéficier de financements plus concessionnels tout en facilitant un meilleur accès aux sources de financement existantes aux niveaux régional et mondial (notamment les fonds climatiques). Pour y parvenir, le pays devra accélérer les réformes de la gestion de la dette publique et des politiques monétaires et de change afin de garantir la stabilité du système macroéconomique et financier et d'attirer davantage d'investissements privés.



Source: Les données datent de avril 2024 et proviennent des autorités nationales; données pour 2023 sont des estimations et données pour 2024 et 2025 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Comores

Développements macroéconomiques et financiers récents

La reprise économique s'est poursuivie en 2023, avec une croissance du PIB réel de 3,1 %, contre 2,6 % en 2022. La croissance en 2023 a été portée par les services (+3,6 %) et l'agriculture (+3,3 %) du côté de l'offre et par la consommation finale des ménages (+5,1 %), soutenue par d'importants transferts de fonds de la diaspora, du côté de la demande. L'inflation a baissé de 12,4 % en 2022 à 9,1 % en 2023 grâce à la stabilité des cours mondiaux. La banque centrale a poursuivi ses opérations de recouvrement de liquidités mais a réduit le taux de réserves obligatoires en octobre 2023 de 15 % à 12,5 % pour stimuler le crédit bancaire.

Le déficit budgétaire s'est détérioré, passant de 3,8 % du PIB en 2022 à 4,3 % en 2023, en raison de la hausse des salaires des fonctionnaires, de la baisse des dons et des dépenses liées à la présidence de l'Union africaine par le pays, malgré des recettes budgétaires plus élevées (en hausse de 12 %). Le ratio dette/PIB était de 38,2 % en 2023. Toutefois, le risque de surendettement est élevé, en raison de la capacité limitée de remboursement des prêts non concessionnels. Le déficit du compte courant s'est creusé, passant de 0,6 % du PIB en 2022 à 6,1 % en 2023, en raison d'une augmentation des importations liées aux grands projets d'infrastructure publique, d'une baisse des exportations de clous de girofle et d'une diminution des financements extérieurs. Les réserves de change sont estimées à 6,9 mois de couverture des importations en 2023, contre 6,6 en 2022. Le taux de créances douteuses du système bancaire est passé de 13,9 % en 2022 à 15 % en septembre 2023.

La situation sociale reste précaire. Le taux de pauvreté est estimé à 38,4 % en 2023, en légère baisse par rapport aux 39 % de 2022. Le taux de chômage s'est stabilisé à 6,5 %, mais le sous-emploi reste élevé.

Perspectives et risques

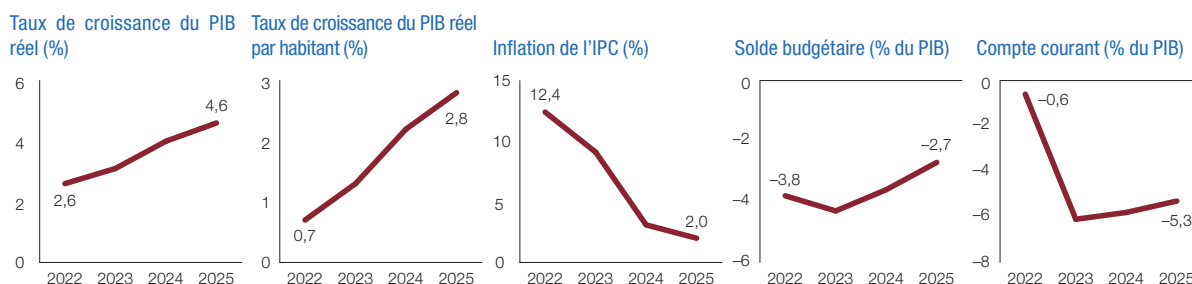
Les perspectives économiques sont favorables, bien que fragiles, avec une prévision de croissance de 4 % en 2024 et de 4,6 % en 2025. Cette croissance devrait être soutenue par l'accélération des grands projets gouvernementaux dans le cadre du Plan Comores Émergent, de la Facilité élargie de crédit du Fonds monétaire international et des premiers bénéfices économiques attendus de l'adhésion à la Zone de libre-échange continentale africaine et à l'Organisation mondiale du Commerce. Du côté de l'offre, les services et l'agriculture devraient porter la croissance, tandis que la consommation

des ménages devrait stimuler la demande. L'inflation devrait continuer à baisser à mesure que les cours mondiaux se stabilisent. Le déficit budgétaire devrait rester élevé, en raison de l'augmentation des dépenses publiques liées au soutien de la reprise économique, notamment l'investissement public. Le déficit du compte courant devrait rester élevé (5,8 % du PIB en 2024) en raison de la détérioration continue de la balance commerciale. La dette publique devrait augmenter modérément et les réserves de change devraient rester élevées. Les facteurs de risque susceptibles de perturber ces perspectives comprennent l'escalade des crises géopolitiques dans le monde, qui maintiendraient les prix à l'importation à un niveau élevé, la diminution de l'aide et des financements extérieurs et la propagation de l'épidémie de choléra.

Réforme de l'architecture financière mondiale

La transformation structurelle de l'économie a été lente à se concrétiser malgré des changements dans la structure du PIB et de l'emploi. De 2000 à 2022, la contribution des services au PIB est passée de 47,2 % à 56,1 %, tandis que celle de l'agriculture a chuté de 40,9 % à 34,5 % et celle de l'industrie de 11,9 % à 9,4 %. Ce changement dans la structure du PIB s'est accompagné d'une migration de certains travailleurs du secteur de l'agriculture vers celui des services. Cependant, cette migration ne reflète rien d'autre que la désaffection des jeunes les plus instruits pour les professions agricoles au profit des services urbains, souvent informels. Pour véritablement déclencher la transformation structurelle, le gouvernement devrait promouvoir l'investissement privé comme nouveau moteur de croissance dans des domaines à plus grande valeur ajoutée, tels que les services numériques, l'économie bleue, l'industrie et le tourisme, tout en comblant les déficits en capital humain et physique.

En raison du faible développement du secteur financier du pays, il s'avère nécessaire pour le financement des changements structurels de renforcer la mobilisation des ressources nationales, de consolider le secteur financier, d'optimiser les transferts de la diaspora et de faciliter l'accès aux financements extérieurs par une réforme de l'architecture financière mondiale. Les financements devraient servir à améliorer le climat des affaires, à combler le déficit d'infrastructures dans les secteurs de l'électricité et des transports, à renforcer le capital humain et la lutte contre le changement climatique. Il est également essentiel de consolider l'État de droit, de promouvoir la stabilité politique et d'améliorer la gouvernance publique.



Source : Les données datent de avril 2024 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2023 sont des estimations et données pour 2024 et 2025 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Djibouti

Développements macroéconomiques et financiers récents

La reprise de l'activité économique s'est consolidée en 2023, avec une croissance du PIB estimée à 7,3 %, contre 3,7 % en 2022, portée principalement par le commerce (grâce à la relance des activités portuaires) et les transports. Les services représentent environ 85 % du PIB en 2023, suivis de l'industrie (14 %) et de l'agriculture (1 %). L'inflation est passée de 5,2 % en 2022 à 1,3 % en 2023, en raison notamment du ralentissement des cours mondiaux des denrées alimentaires.

Malgré une augmentation du service de la dette (de 0,7 % du PIB en 2022 à 1 % en 2023), le déficit budgétaire a reculé, passant de 1,4 % du PIB en 2022 à 0,5 % en 2023, en raison principalement de l'augmentation des subventions (1,9 % du PIB en 2023). Le taux de pression fiscale reste faible, estimé à 11 % du PIB en 2023. La dette publique extérieure est restée stable, à environ 76 % du PIB entre 2022 et 2023. L'excédent de la balance courante s'est amélioré, passant de 17,9 % du PIB en 2022 à 21,2 % en 2023. Les prêts non productifs sont passés de 6,7 % des prêts bruts en 2021 à 4,3 % en 2022. Le ratio de solvabilité s'est renforcé, passant de 14,1 % en 2021 à 16,8 % en 2022. Les réserves de change sont passées de 7,3 mois de couverture des importations en 2022 à 5,1 mois (hors zone franche) en 2023.

Selon les données de la Banque mondiale, le taux de pauvreté était estimé à 39,0 % en 2022, en légère baisse par rapport aux 39,8 % de 2021. Un quart de la population en âge de travailler a un emploi ; selon l'Organisation internationale du travail, le taux de chômage des jeunes était d'environ 73 % en 2021, principalement en raison d'un déficit de qualifications.

Perspectives et risques

Les perspectives économiques sont favorables, avec une croissance du PIB prévue à 6,2 % en 2024 et à 6,6 % en 2025, portée notamment par la reprise des activités portuaires et logistiques, le dynamisme des transports et des communications, et le renforcement des secteurs de l'administration publique et de la défense. L'inflation devrait s'établir à 1,7 % en 2024 et à 2,0 % en 2025, reflétant l'incidence des cours internationaux. L'équilibre budgétaire devrait être atteint en 2024 (un excédent de 0,4 % du PIB) mais sera très fragile, avec une

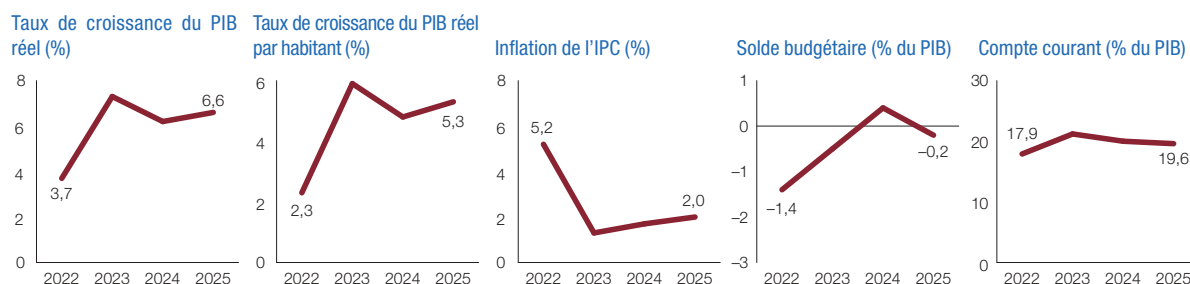
contraction de 0,2 % du PIB en 2025, en raison notamment d'une baisse prévue des recettes et des dons. L'excédent de la balance courante devrait se contracter pour atteindre 20 % du PIB en 2024 et 19,6 % en 2025, en raison de la baisse des soldes des échanges et des services.

Parmi les facteurs susceptibles de nuire à ces perspectives favorables, figurent le ralentissement du trafic portuaire dû à un regain d'instabilité en Éthiopie et à l'aggravation des tensions géopolitiques, en particulier au Moyen-Orient, les difficultés de remboursement de la dette publique extérieure, l'invasion de l'Ukraine par la Russie et les effets du changement climatique.

Réforme de l'architecture financière mondiale

Les transformations structurelles sont lentes. Les services ont représenté une moyenne annuelle de 83 % de la valeur ajoutée sur la période 2004–23, avec une prédominance du commerce (29 %), ce qui montre l'importance des activités informelles. Au cours de cette période, l'industrie manufacturière a représenté environ 3 % de la valeur ajoutée. Sur la période 2010–19, la migration de la main-d'œuvre vers les secteurs à plus forte productivité a été faible. La part de l'emploi dans l'industrie a stagné à 13 % par an. La diversification de la production pourrait accélérer la transformation structurelle, comme le recommande l'étude 2023 de la Banque africaine de développement sur un nouveau modèle de croissance économique pour Djibouti.

Compte tenu du risque élevé de surendettement, la mobilisation des ressources nationales devrait être accélérée, la priorité étant donnée aux financements concessionnels. Le financement de la transformation structurelle contribuerait à ramener la dette du pays à un niveau viable. Le Fonds souverain de Djibouti, lancé en 2020, est l'occasion de mobiliser les investisseurs nationaux et étrangers pour financer les infrastructures en particulier. La réforme de l'architecture financière mondiale pourrait contribuer à mobiliser davantage de financements privés à moindre coût, car la perception du risque dans les pays africains diminuerait, et pourrait faciliter l'accès à des financements extérieurs tels que les fonds climatiques.



Source: Les données datent de avril 2024 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2023 sont des estimations et données pour 2024 et 2025 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Érythrée

Développements macroéconomiques et financiers récents

Le PIB réel est passé de 2,6 % en 2022 à un taux estimé à 2,9 % en 2023. La croissance a été tirée du côté de l'offre par l'industrie, notamment l'exploitation minière, et les services, et du côté de la demande, par la consommation du secteur public et des ménages. La politique monétaire a été restrictive. L'inflation a reculé à 6,4 %, soutenue par l'amélioration de l'approvisionnement et la stabilité des chaînes logistiques mondiales. Le taux de change est fixé à 15 nakfas pour un dollar des États-Unis.

Le déficit budgétaire s'est réduit à 0,1 % du PIB en 2023 grâce à l'assainissement budgétaire, le ratio impôts/PIB restant stable à environ 17 %. Le ratio dette publique/PIB était estimé à 164 % pour 2022, dont 68 % correspondant à la dette intérieure, qui implique un risque de change minime. La dernière analyse de viabilité de la dette de l'Érythrée a été réalisée en 2019 et n'a pas été rendue publique. Selon les estimations, l'excédent du compte courant a augmenté pour atteindre 14,1 % du PIB en 2023, grâce à l'amélioration de la balance commerciale des marchandises liée à l'augmentation des exportations, principalement de minerais. Le secteur financier comprend une banque commerciale publique et deux institutions non bancaires.

Le taux de pauvreté des travailleurs est passé de 55 % en 2010 à 50 % en 2020, et l'accélération de la croissance du PIB réel par habitant en 2023 pourrait avoir davantage réduit la pauvreté.

Perspectives et risques

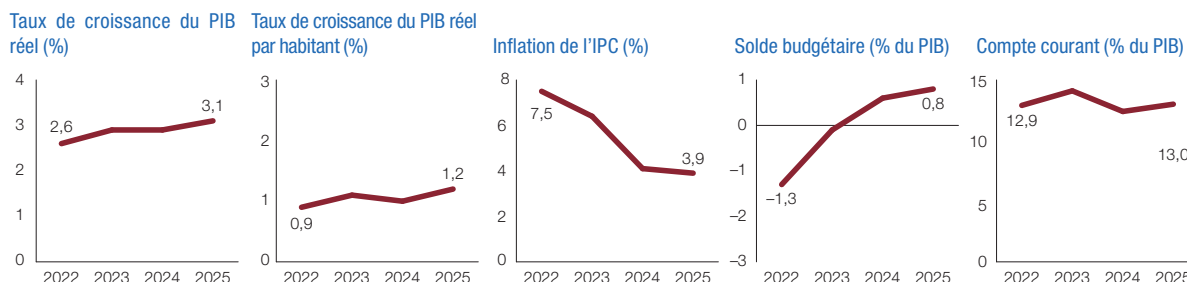
La croissance du PIB réel devrait rester stable à 2,9 % en 2024 et augmenter légèrement à 3,1 % en 2025. Du côté de l'offre, la croissance sera tirée par l'exploitation minière et les services, en accord avec la forte croissance du secteur minier. Du côté de la demande, la consommation privée et l'investissement seront les moteurs de la croissance, reflétant l'amélioration du revenu par habitant et l'expansion prévue dans le secteur minier. L'inflation devrait passer sous le seuil des 5 %, grâce au renforcement de l'approvisionnement en denrées alimentaires. Le solde budgétaire de l'Érythrée devrait s'améliorer et

devenir excédentaire en 2024 et 2025, à la faveur de la consolidation des finances publiques. L'excédent du compte courant devrait chuter à 12,4 % en 2024, reflétant les fluctuations de la demande et des prix des produits de base au niveau mondial. Les principaux risques de détérioration comprennent les retards dans la production de la mine de potasse de Colluli, dus aux difficultés à mobiliser le financement nécessaire, les fluctuations des cours internationaux des métaux et l'insécurité dans la région de la Corne de l'Afrique.

Réforme de l'architecture financière mondiale

La transformation structurelle n'en est qu'à ses balbutiements et pourrait bénéficier d'une politique industrielle et d'investissements dans le capital physique et humain. La part de l'agriculture dans le PIB est passée de 10,6 % en 2004 à 17,6 % en 2023, et celle de l'industrie de 19,6 % à 32,0 %. Toutefois, la part de l'industrie manufacturière reste faible, bien qu'elle ait grimpé de 1,1 % à 9,8 % du PIB, et se compose principalement de production agro-industrielle à faible valeur ajoutée. La part des services dans le PIB a chuté de 61,7 % à 52,5 %. La distribution de l'emploi par secteur est restée pratiquement inchangée entre 2004 et 2021, avec 62 % pour l'agriculture, 29 % pour les services et 9 % pour l'industrie. Les minéraux, minerais et métaux non transformés représentent 60 % des exportations de marchandises.

La transformation structurelle bénéficiera de la diversification des produits et des marchés d'exportation, qui permettra de catalyser des entrées stables de devises et de technologies. La signature de l'Accord établissant la Zone de libre-échange continentale africaine et l'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce renforceront la participation de l'Érythrée aux chaînes de valeur régionales et mondiales, en favorisant la croissance de la productivité et en élargissant l'accès au marché. La négociation d'accords de coopération bilatéraux aidera le pays à attirer investissements et financements, notamment dans le secteur des ressources naturelles. Dans le cadre des réformes de l'architecture financière mondiale, la clarification du concept de traitement comparable des créanciers profitera à l'Érythrée si une restructuration de la dette est envisagée.



Source: Les données datent de avril 2024 et proviennent des autorités nationales; données pour 2023 sont des estimations et données pour 2024 et 2025 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs. Les données dans la figure reflètent l'exercice fiscal de l'Érythrée, qui va du 1^{er} juillet au 30 juin.

Éthiopie

Développements macroéconomiques et financiers récents

L'économie éthiopienne a affiché une croissance de 7,1 % en 2022/2023, contre 6,4 % en 2021/2022, tirée par une hausse de l'activité de 7,9 % dans le secteur des services, qui représente 40 % du PIB. L'industrie, qui apporte 28 % du PIB, a connu une progression de 6,9 %, et l'agriculture, qui contribue à 32 % du PIB, a progressé de 6,3 %, et a également soutenu la croissance. Du côté de la demande, les moteurs de la croissance ont été la consommation privée et l'investissement. Bien que l'inflation soit restée élevée, en raison de l'expansion de la masse monétaire et de l'inflation importée, elle a diminué de 34 % en 2021/2022 à 29,2 % en 2022/2023 grâce au durcissement de la politique monétaire. Du fait de la faible croissance des exportations, le taux de change s'est déprécié de 5,3 % sur le marché officiel et de 15 % sur le marché parallèle.

Le déficit budgétaire, dont compris, s'est réduit de 4,2 % du PIB en 2021/2022 à 3,3 % en 2022/2023, grâce à l'assainissement budgétaire, aux dividendes de la paix et à l'amélioration des recettes fiscales, qui ont augmenté de 35,8 % en 2022/2023, contre 12,3 % en 2021/2022. Le déficit du compte courant a diminué, passant de 3,9 % du PIB en 2021/2022 à 3,0 % en 2022/2023, grâce à une augmentation de 60,3 % des services nets et d'une baisse de 5,3 % des importations. Le secteur financier est stable, avec des prêts non productifs représentant 3,5 % des prêts bruts et un ratio de liquidité de 24,2 %, pour des seuils de 5 % et 15 % respectivement. Les réformes en cours prévoyant d'autoriser les investissements étrangers dans le secteur renforceront la concurrence et l'innovation.

La pauvreté a reculé de 31,1 % en 2016 à 27 % en 2019. Le chômage est estimé à 8 % (23,1 % chez les jeunes) en 2020/2021, avec environ 2,5 millions de nouveaux emplois nécessaires chaque année pour absorber les nouveaux arrivants sur le marché du travail. Environ 31,4 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire en raison des conflits et des chocs liés au climat.

Perspectives et risques

La croissance devrait s'établir à 6,7 % pour 2024–2025 en raison de la consolidation budgétaire. Le ralentissement prévu de l'investissement découlant des longues négociations sur la restructuration de la dette pourrait freiner l'accès au financement du développement. Le resserrement de la politique monétaire devrait faire baisser l'inflation à 21,0 % en 2023/2024 et 15,4 % en 2024/2025. Le déficit budgétaire devrait diminuer en 2023/2024 et 2024/2025 grâce à l'amélioration des recettes fiscales, et le déficit de la balance courante devrait suivre des tendances similaires, tandis que les importations continuent à

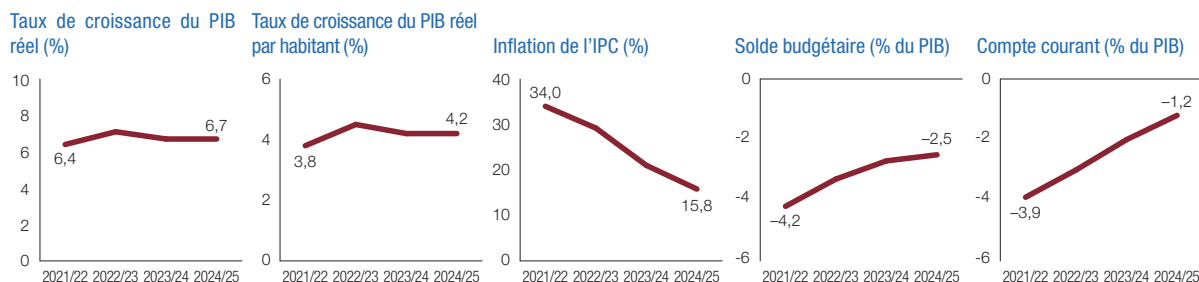
s'affaiblir, en accord avec la baisse de l'investissement public et la croissance progressive des exportations.

Les principaux risques de dégradation sont les goulets d'étranglement structurels, les vulnérabilités liées à la dette et au climat, les conflits et les prix élevés du pétrole et des denrées alimentaires qui découlent des perturbations de la chaîne d'approvisionnement. Les mesures d'atténuation de ces risques comprennent les réformes économiques d'initiative nationale en cours, axées sur les politiques monétaires, fiscales, financières, commerciales, de dette publique et d'investissement, ainsi que sur les secteurs productif et public. La mise en œuvre des accords de paix et du dialogue national renforcera la stabilité et soutiendra la reprise du tourisme et des investissements.

Réforme de l'architecture financière mondiale

La transformation structurelle de l'Éthiopie est lente. La part de l'agriculture dans le PIB a diminué de 54 % en 2000 à 32 % en 2023, tandis que ce secteur représente 62,8 % de l'emploi en 2022 (90,2 % en 1990). Le secteur des services apporte une part du PIB croissante, de 37,6 % en 2000 à 40,0 % en 2023, et 30 % des emplois (7,8 % en 1990). L'industrie représente une part du PIB accrue, de 10,0 % en 2000 à 28,8 % en 2023, avec 7 % de l'emploi en 2022 (2 % en 1990). L'industrie manufacturière n'a contribué qu'à 6,9 % du PIB en 2023 (2 % en 2000). La correction des déséquilibres macroéconomiques, la réduction des rigidités structurelles, l'élimination des goulets d'étranglement sectoriels dans le tourisme et les technologies de l'information et de la communication, ou encore la modernisation du secteur financier stimuleront la transformation structurelle.

La réforme de l'architecture financière mondiale, notamment la clarification de la notion de traitement comparable des créanciers, facilitera la restructuration de la dette et créera une marge de manœuvre budgétaire permettant des investissements dans les secteurs productifs. Des négociations sont en cours sur un nouveau programme du Fonds monétaire international qui devrait faciliter la restructuration de la dette de l'Éthiopie au titre du Cadre commun du G20. En outre, la canalisation des droits de tirage spéciaux utilisés par l'intermédiaire des banques multilatérales de développement et la préparation de propositions de financement du climat susceptibles d'être financées contribueront à attirer des fonds. L'Éthiopie pourrait également tirer parti de réformes économiques nationales, portant notamment sur l'extension des partenariats public-privé, la restructuration des entreprises publiques et le développement des marchés monétaires et financiers.



Source : Les données datent de avril 2024 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2023 sont des estimations et données pour 2024 et 2025 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Kenya

Développements macroéconomiques et financiers récents

L'économie kényane a connu une croissance de 5,2 % en 2023, contre 4,8 % en 2022, grâce au rebond de l'agriculture et à la progression modérée des services. Du côté de l'offre, les services ont représenté 69 % de la croissance, et l'agriculture, 23 %, tandis que la consommation des ménages a expliqué 70 % de la progression de la demande. L'inflation a légèrement augmenté, de 7,6 % en 2022 à 7,7 % en 2023, sous l'effet de l'inflation sous-jacente (32 % de la variation), de la hausse des prix des carburants (26 %) et de l'inflation par les coûts (augmentation de 9 % en glissement annuel de l'indice des prix à la production).

Le taux directeur a été relevé de 375 points de base, à 12,5 %, et les opérations de la banque centrale ont cherché à ancrer les anticipations d'inflation. Le déficit budgétaire s'est creusé, passant de 6,3 % du PIB en 2022 à 7 % en 2023, en raison de la sous-performance des recettes et de la hausse des coûts d'intérêt. La dette publique a grimpé de 66,7 % du PIB en 2022 à 70,2 % en 2023, sous l'effet de l'augmentation des prêts destinés à financer le déficit primaire et de la dépréciation du taux de change. Grâce à la réduction des déficits commerciaux et à la hausse des revenus secondaires, le déficit de la balance courante s'est contracté, passant de 5,2 % du PIB en 2022 à 4,9 % en 2023. Ce déficit a été financé en puisant dans les réserves, qui sont passées de 4,3 mois de couverture des importations à 3,6 mois. Le shilling s'est déprécié de 24 % en glissement annuel en 2023. Le ratio d'adéquation des fonds propres, de 18,6 % en 2023, était supérieur au minimum prudentiel de 14,5 %, tandis que le ratio de liquidité, de 49,7 %, dépassait le seuil prudentiel de 20 %. Les prêts non productifs ont augmenté, de 13,6 % des prêts bruts en 2022 à 14,5 % en 2023, en raison de l'envolée des taux et des arriérés de dettes publiques (ou des paiements dus par le gouvernement aux entrepreneurs). La concentration du risque de crédit était élevée dans les prêts aux secteurs de l'industrie manufacturière et de l'immobilier, ainsi qu'aux particuliers et aux ménages.

La pauvreté s'est aggravée, passant d'une estimation de 33,6 % en 2019 à 36,1 % en 2021, et le chômage a légèrement augmenté, de 13,3 % en 2021 à 13,9 % en 2022. En matière d'inégalité des revenus, le coefficient de Gini a affiché une hausse, de 0,36 en 2020 à 0,39 en 2021.

Perspectives et risques

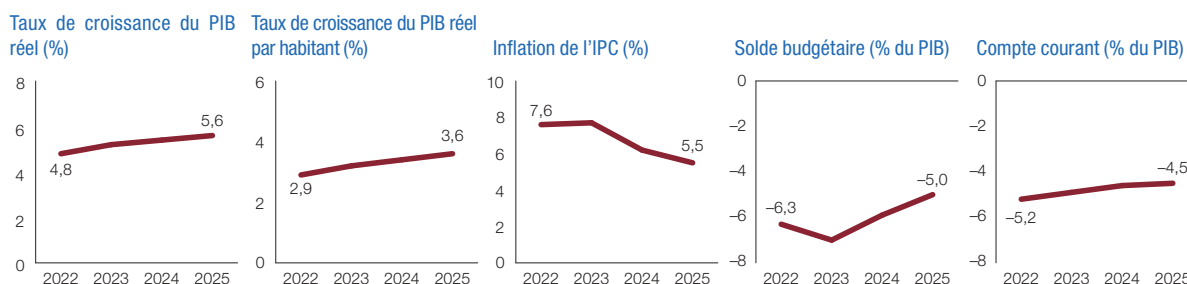
Le PIB du Kenya devrait croître de 5,4 % en 2024 et de 5,6 % en 2025, grâce aux services et à la consommation des ménages. L'inflation devrait diminuer à 6,2 % en 2024 et à 5,5 % en 2025, du fait de la baisse de l'inflation alimentaire comme de l'inflation mondiale. La politique monétaire devrait être accommodante, dans le contexte de la stabilité prévue de

l'inflation et des taux de change. Le déficit budgétaire devrait se réduire à 5,9 % du PIB en 2024 et à 5,0 % en 2025, grâce à un programme d'assainissement budgétaire axé sur les recettes. Le déficit du compte courant devrait fléchir à 4,6 % du PIB en 2024 et à 4,5 % en 2025, à mesure que la relance du commerce mondial comble le déficit commercial. Toutefois, les perspectives sont soumises à des risques considérables, notamment le durcissement des conditions du financement mondial, la sécheresse, l'instabilité politique dans les pays voisins et la lenteur de la reprise mondiale. Les mesures d'atténuation des risques à moyen et long terme comprennent la constitution de tampons budgétaires et externes (comme les réserves de change), le renforcement de la préparation aux catastrophes et l'accélération de la transformation structurelle.

Réforme de l'architecture financière mondiale

La croissance du PIB du Kenya s'est établie en moyenne à 4,6 % entre 2019 et 2023, en deçà de l'objectif de 10 % fixé dans la Vision 2030. La contribution minimale de la transformation structurelle à la croissance explique que celle-ci n'ait pas été inclusive, ce qui se traduit par sa faible capacité à réduire la pauvreté et à créer des emplois. En moyenne, la transformation structurelle a représenté 28 % de la croissance de la productivité du travail entre 2007 et 2022. Un quart de la croissance du PIB provient de secteurs résilients aux chocs. Une hausse de la production de 5,8 % par an est nécessaire pour absorber les 680 000 personnes entrant sur le marché du travail. Avec une transformation structurelle accélérée, une croissance du PIB de 7,3 % pourrait créer 1,36 million de nouveaux emplois et ramener le chômage à 7 %. Pour y parvenir, il est indispensable d'améliorer la gouvernance, les infrastructures, le développement du capital humain, l'accès au financement et la stabilité macroéconomique.

L'architecture financière mondiale présente des défis au Kenya qui l'empêchent de satisfaire ses besoins en financement. Le pays a besoin de 12 milliards d'USD par an d'ici 2030 puis de 2 milliards par an d'ici 2063 pour combler son déficit de financement et accélérer sa transformation structurelle. Une partie des fonds pourrait être obtenue par la mobilisation des ressources nationales ; le ratio impôts/PIB actuel, de 13 %, est en deçà de son potentiel de 27 %. D'autres options consistent à approfondir le marché financier national et à mobiliser les capitaux privés et les rentes des ressources naturelles. Le Kenya a récemment levé des ressources équivalentes à 5 % de son PIB auprès de sources extérieures. Le pays appelle à des changements dans l'architecture financière mondiale, portant notamment sur l'architecture de la dette, le financement concessionnel, et les règles concernant la voix et le pouvoir dans la prise de décision.



Source : Les données datent de avril 2024 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2023 sont des estimations et données pour 2024 et 2025 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs. Les données dans la figure reflètent l'exercice fiscal du Kenya, qui va du 1^{er} juillet au 30 juin.

Ouganda

Développements macroéconomiques et financiers récents

L'économie ougandaise a progressé de 4,6 % en 2023, soit moins que les 6,3 % enregistrés en 2022. Malgré de bonnes performances dans les secteurs de l'exploitation minière, de la construction et de l'hôtellerie, la baisse de la production manufacturière et la contraction de la production alimentaire et de l'administration publique sont à l'origine du ralentissement. La politique budgétaire stricte a contribué au ralentissement de la croissance économique, malgré d'importants investissements dans le pétrole et le gaz. La demande des consommateurs et les investissements étrangers restent robustes. La politique monétaire a été restrictive, la Banque d'Ouganda ayant fixé le taux directeur à 10,25 %. L'inflation a baissé de 7,2 % en 2022 à 5,5 % en 2023. Les actifs étrangers nets ont diminué au cours du second semestre 2023, dépréciant marginalement le taux de change shilling-dollar américain de 1,8 % en 2023.

Le gouvernement poursuit son assainissement budgétaire, en se concentrant davantage sur la réduction des dépenses courantes et des dépenses de développement que sur l'augmentation des recettes intérieures. Le déficit s'est réduit, passant de 7,4 % du PIB en 2021/22 à une estimation de 5,1 % en 2022/23. Depuis l'augmentation rapide de la dette publique en réponse à la pandémie de COVID-19, les emprunts publics se sont stabilisés. Malgré une légère augmentation du ratio dette/PIB, qui est passé de 46,3 % en 2020 à 49,6 % en 2023, le risque de surendettement est modéré, le niveau d'endettement étant considéré comme viable. Le déficit de la balance courante s'est réduit en 2023 mais reste élevé à 7,9 % du PIB. Avec un ratio de prêts non productifs par rapport aux prêts bruts de 4,6 % et un ratio d'adéquation des fonds propres (fonds propres de catégorie 1 par rapport aux actifs pondérés en fonction des risques) de 25,3 % en 2023, le secteur financier reste bien capitalisé et capable de résister aux chocs extérieurs.

Les gains précédents en matière de réduction de la pauvreté s'inversent, le taux de pauvreté passant de 21,4 % en 2017 à 30,1 % en 2020.

Perspectives et risques

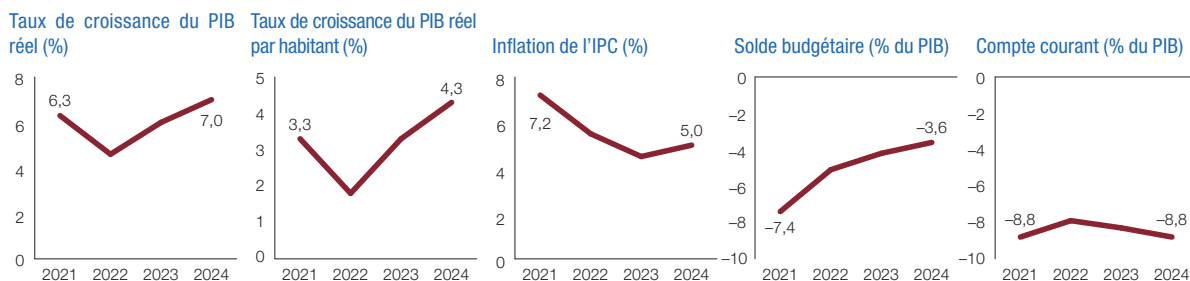
L'économie devrait croître de 6,0 % en 2024 et de 7,0 % en 2025, soutenue par une croissance régionale plus forte à mesure que les chaînes d'approvisionnement mondiales se normalisent. Le secteur pétrolier continuera d'augmenter ses investissements dans les puits et les oléoducs, soutenant ainsi la croissance et les exportations futures. L'augmentation des importations de biens et de services maintiendra le déficit de la balance courante à un niveau élevé. L'inflation devrait converger vers 5 %, la Banque d'Ouganda maintenant sa

politique monétaire restrictive. La situation budgétaire devrait continuer à s'améliorer grâce à la poursuite des efforts de consolidation. Néanmoins, les risques extérieurs sont orientés vers la baisse. Les perturbations de la chaîne d'approvisionnement autour de la mer Rouge pourraient ralentir le commerce à mesure que les primes de risque augmentent, tandis que l'intensification de l'insécurité régionale pourrait retarder les investissements. Les risques intérieurs sont liés à l'augmentation inattendue des dépenses publiques d'infrastructure dans un contexte de faibles recettes fiscales. La facilité élargie de crédit du Fonds monétaire international renforcera les réserves et fixera des objectifs de performance pour guider les autorités.

Réforme de l'architecture financière mondiale

Malgré le passage de l'agriculture aux services, la transformation structurelle de l'Ouganda reste incomplète. La contribution de l'agriculture au PIB est passée de 53 % en 1990 à 24 % en 2022. Pourtant, 7 Ougandais sur 10 sont encore des agriculteurs de subsistance et occupent des emplois agricoles à faible valeur ajoutée, la productivité de la main-d'œuvre agricole n'ayant augmenté que de 26 %. Si la productivité a progressé de 294 % dans l'industrie manufacturière et de 164 % dans les services commerciaux, ces secteurs n'emploient qu'une infime partie de la main-d'œuvre. Les exportations de produits manufacturés ne représentaient que 13 % du total des exportations en 2022. Pour accélérer la transformation structurelle, il faut stimuler la productivité agricole et investir dans les entreprises et les emplois des secteurs industriels et des services. Il est également essentiel de renforcer les compétences, de promouvoir l'innovation par la recherche et de stimuler la mécanisation de l'agriculture.

La transition vers des emplois à plus forte valeur ajoutée nécessite des investissements plus importants dans l'industrie et les services. L'Ouganda reçoit 2 milliards de dollars par an de la part de ses partenaires au développement, mais la plupart de ces fonds sont destinés aux secteurs sociaux. À court terme, le gouvernement pourrait négocier une réaffectation des financements vers les secteurs productifs. Une collaboration plus étroite entre les institutions financières internationales et le secteur privé est essentielle pour fournir du capital-risque pour l'investissement, par exemple, une facilité de financement de l'industrie verte. À moyen terme, le gouvernement devrait augmenter le financement des infrastructures de qualité et des facteurs de production afin d'améliorer la compétitivité des exportations de l'Ouganda, par exemple en exploitant les initiatives « Global Gateway » ou « Belt and Road ».



Source : Les données datent de avril 2024 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2023 sont des estimations et données pour 2024 et 2025 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs. Les données dans la figure reflètent l'exercice fiscal de l'Ouganda, qui va du 1^{er} juillet à 30 juin.

Rwanda

Développements macroéconomiques et financiers récents

La croissance du PIB réel s'est stabilisée à 8,2 % en 2022 et 2023, dynamisée par l'expansion de l'industrie et des services du côté de l'offre et par les dépenses du secteur public du côté de la demande. La croissance du PIB par habitant s'est également stabilisée à 5,9 % en 2022 et 2023. L'inflation globale est passée de 13,9 % en 2022 à 14,3 % en 2023, reflétant les retombées du coût élevé des biens importés et de la faible production alimentaire nationale. Le taux de change est passé de 1 051 francs rwandais pour un dollar des États-Unis en 2022 à 1 234 en 2023. Le taux directeur de la Banque centrale a été relevé de 6 % en août 2022 à 7,5 % en août 2023 pour contrer la hausse de l'inflation.

Le déficit budgétaire global s'est contracté de 7,7 % du PIB en 2022 à 7,0 % en 2023 grâce à une meilleure mobilisation des ressources intérieures. Suite à la rationalisation budgétaire, le ratio dette/PIB a diminué de 71,3 % en 2022 à 66,6 % en 2023. Le déficit du compte courant s'est élevé en moyenne à 10,7 % du PIB en 2022 et 2023 en raison de la facture élevée des importations. Les réserves de change permettaient de couvrir 4 mois d'importations en 2023. Le ratio d'adéquation des fonds propres des banques était de 21,1 % fin septembre 2023, au-dessus de la limite prudentielle de 15 %. Le ratio des prêts non performants par rapport au total des prêts bruts est passé de 4,3 % en juin 2022 à 3,6 % en juin 2023, reflétant une gestion prudente du portefeuille de prêts.

L'extrême pauvreté a reculé de 47 % en 2019 à 45 % en 2021, et le chômage a baissé de 43,4 % en août 2022 à 40,2 % en août 2023. L'inadéquation des compétences est l'une des principales causes du chômage. Environ 20,6 % de la population rwandaise souffre d'insécurité alimentaire, avec 18,8 % en situation d'insécurité alimentaire modérée et 1,8 % d'insécurité alimentaire sévère.

Perspectives et risques

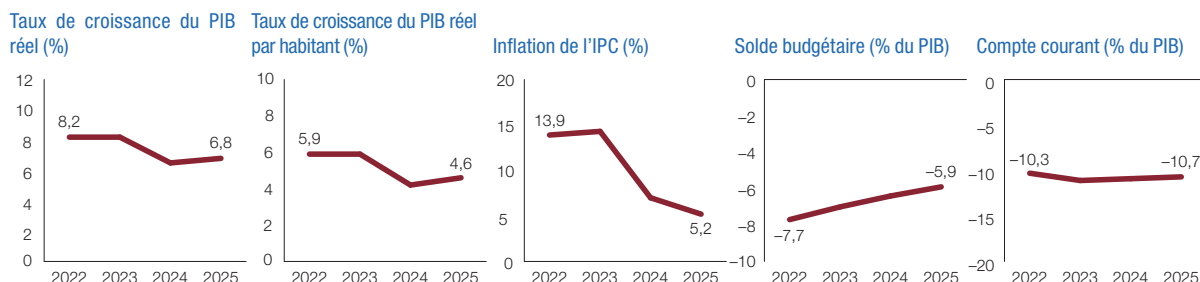
La croissance du PIB réel devrait fléchir à 6,6 % en moyenne pour 2024 et 2025, sous l'effet des chocs climatiques subis par l'agriculture. L'inflation devrait se modérer pour atteindre 7,0 % en 2024 et 5,2 % en 2025, grâce à la stabilisation des chaînes d'approvisionnement, au durcissement de la politique monétaire et à la baisse des cours internationaux des produits de base. Le déficit budgétaire devrait s'améliorer jusqu'à un niveau de 6,4 % en 2024 et 5,9 % en 2025, grâce à la poursuite de l'assainissement budgétaire et à une mobilisation des recettes intérieures renforcée. Le Rwanda s'est engagé à atteindre un ratio dette/PIB de 65 % d'ici 2031. Le déficit du compte courant devrait augmenter quelque peu, à 10,9 % du

PIB en 2024, avant de se réduire à 10,7 % en 2025 grâce à la baisse des importations de capitaux, à la relance des recettes du tourisme de conférence et à l'amélioration des envois de fonds de la diaspora. Les réserves de change devraient se renforcer légèrement, avec 4,8 mois de couverture des importations en 2024 et 5,2 mois en 2025. Les performances économiques globalement modestes sont mises sur le compte de l'atténuation des risques de chocs climatiques par les plans d'action climatique du gouvernement.

Réforme de l'architecture financière mondiale

Le Rwanda n'a connu qu'une très faible transformation structurelle au cours de la décennie 2013–2023. Les parts du PIB par secteur sont restées pratiquement inchangées : les services ont reculé de 49,8 % à 47,9 %, l'agriculture a à peine évolué, de 24,9 % à 24,8 %, et l'industrie a peu progressé, de 17,6 % à 18,9 %. Le déploiement des facteurs dans la production est resté identique, avec la contribution du capital à la croissance estimée à 55 % et la productivité totale des facteurs à 22 %. Les services à forte intensité de capital, notamment le tourisme de conférences et le transport aérien, ont contribué à la croissance de la production sans créer beaucoup d'emplois non agricoles. Pour accélérer la transformation structurelle, la deuxième Stratégie nationale de transformation 2025–2029 est précédée d'un calcul des coûts basé sur les résultats, avec différents scénarios qui mettent en évidence les ressources nécessaires pour répondre aux besoins de transformation structurelle à moyen terme.

En réponse aux appels à la réforme de l'architecture financière mondiale, les partenaires au développement se sont engagés à aider le Rwanda à mobiliser des ressources supplémentaires à des conditions compétitives en faveur d'investissements transformateurs, durables, inclusifs et intelligents sur le plan climatique. Les interventions soutiendront l'amélioration des moyens de subsistance en canalisant des ressources vers des secteurs capables de promouvoir une transformation structurelle orientée sur l'industrie et les services. En outre, depuis mars 2024, le Rwanda est le pays hôte du Fonds d'ajustement de la Zone de libre-échange continentale africaine, doté d'un milliard de dollars et géré par le Fonds de développement des exportations en Afrique d'Afreximbank ; 50 millions de dollars provenant du Fonds ont déjà été mobilisés pour des investissements transformateurs. Le Rwanda continue d'attirer les institutions financières internationales par le biais d'initiatives telles que le Centre financier international de Kigali, dont des bénéfices majeurs sont également attendus.



Source : Les données datent de avril 2024 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2023 sont des estimations et données pour 2024 et 2025 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs. Les données dans la figure reflètent l'exercice fiscal du Rwanda, qui va du 1^{er} juillet à 30 juin.

Seychelles

Développements macroéconomiques et financiers récents

La croissance du PIB réel des Seychelles s'est ralentie, passant d'un pic de 15 % en 2022 à 2,5 % en 2023. Le tourisme et la pêche sont restés les moteurs de la croissance du côté de l'offre, tandis que la consommation des ménages et l'investissement ont stimulé la croissance du côté de la demande. Les arrivées de touristes ont augmenté de 5,7 % en 2023 par rapport à 2022. La politique monétaire est restée accommodante, l'inflation étant passée de 2,6 % en 2022 à -1,0 % (déflation) en 2023. Les principales raisons de cette déflation étaient la faiblesse des prix mondiaux des carburants et des denrées alimentaires (les principales importations du pays), la baisse des coûts du transport et l'appréciation de la roupie (due à l'augmentation des arrivées de touristes).

L'équilibre budgétaire s'est dégradé, avec un déficit de 1,5 % du PIB en 2022 et 1,9 % en 2023. Le ratio dette/PIB a diminué de 58,9 % en 2022 à 56,7 % en 2023, sous l'effet de la forte reprise et d'une bonne gestion de la dette publique. Du fait de l'augmentation des coûts d'importation, le déficit de la balance courante s'est creusé, de 6,9 % du PIB en 2022 à 8 % en 2023. Les réserves extérieures se sont améliorées, passant de 3,2 mois de couverture des importations en 2022 à 3,7 mois en 2023. Le secteur financier est resté bien capitalisé, quoique très concentré, les trois plus grandes banques détenant 80 % du total des actifs, des dépôts et des prêts. Les prêts bancaires non productifs ont légèrement progressé, de 6 % des prêts bruts en 2022 à environ 7 % en 2023, principalement en raison d'emprunts contractés pendant la pandémie de COVID-19.

Les indicateurs de développement social restent solides. La pauvreté est faible, à 0,5 % en 2022/2023, contre 0,7 % en 2021. Le chômage demeure limité, à 3 % en 2022 et 2023.

Perspectives et risques

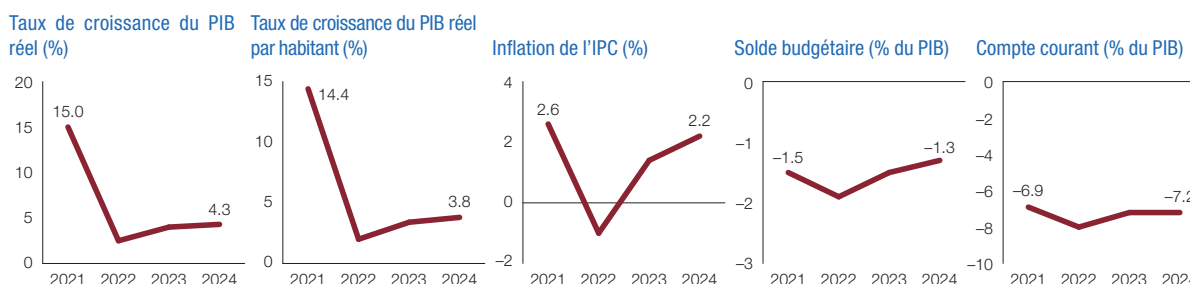
La croissance du PIB devrait s'améliorer pour atteindre 4,0 % en 2024 et 4,3 % en 2025, grâce aux recettes touristiques soutenues et à l'amélioration des performances des services financiers et de l'information et de la communication, conformément aux priorités de la Stratégie nationale de développement 2024–2028. L'inflation devrait s'élever à 1,4 % en 2024 et 2,2 % en 2025, sous l'effet de la hausse des tarifs de l'électricité et des cours mondiaux des denrées alimentaires et des carburants. Le tourisme et la pêche resteront les principaux moteurs de la croissance du côté de l'offre. Le déficit budgétaire devrait s'améliorer à un niveau de 1,5 % en 2024 et 1,3 % en 2025, grâce au renforcement du recouvrement des

recettes. Le déficit de la balance courante devrait se réduire légèrement et se stabiliser à 7,2 % en 2024 et 2025, reflétant la poursuite de la reprise du tourisme, tandis que les réserves de change devraient couvrir 3,9 mois d'importations en 2024 et 2025. Les risques de dégradation des perspectives économiques comprennent les perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales dues à l'invasion de l'Ukraine par la Russie et à la guerre entre Israël et le Hamas. En vue d'une croissance et d'une résilience durables, il reste crucial de diversifier l'économie et de mettre l'accent sur les sources d'énergie renouvelables.

Réforme de l'architecture financière mondiale

La transformation structurelle de l'économie a été lente au cours de la dernière décennie. La part de l'agriculture dans le PIB est restée inchangée à environ 2,5 % entre 2010 et 2021, et la part de l'industrie s'est maintenue à environ 15 %. Au sein de l'industrie, la contribution de la production manufacturière était faible et en baisse, de 10,5 % en 2012 à 8,3 % en 2021. Par conséquent, la part des services est restée dominante, entre 82 % et 84 %. Au sein de ce secteur, le tourisme a conservé sa position phare, avec environ 31 %. Le passage de la main-d'œuvre des secteurs à faible productivité vers les secteurs à forte productivité a été lent. La part de l'agriculture dans l'emploi s'est maintenue autour de 1 % entre 2012 et 2021, et celle de l'industrie manufacturière autour de 9 %. Les parts d'emploi des secteurs émergents, tels que les services financiers et les technologies de l'information, ont oscillé autour de 5 à 6 %. L'étroitesse du marché intérieur, la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, l'accès insuffisant au financement, le coût élevé de l'électricité et les risques liés au changement climatique freinent la transformation structurelle.

Compte tenu de la diminution des financements disponibles sur les marchés internationaux et de la petite taille du marché intérieur des Seychelles, l'architecture financière mondiale entrave les efforts déployés par ce pays pour relever les défis de la transformation structurelle. De plus, en tant qu'économie à revenu élevé, les Seychelles ne sont pas éligibles aux financements concessionnels. Le système financier mondial devrait évoluer pour prendre en compte les défis et les vulnérabilités uniques propres aux petits pays insulaires en développement comme les Seychelles et leur proposer des financements susceptibles de leur donner les moyens d'accélérer leur transformation structurelle. La transformation structurelle est l'un des six piliers de la Stratégie nationale de développement 2024–2028 du pays.



Source : Les données datent de avril 2024 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2023 sont des estimations et données pour 2024 et 2025 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Somalie

Développements macroéconomiques et financiers récents

La croissance du PIB s'est accélérée, passant de 2,4 % en 2022 à 2,8 % en 2023. La croissance a été tirée par les services et la reprise du secteur agricole après la sécheresse du côté de l'offre, et par la consommation des ménages et l'investissement du côté de la demande. La décélération de l'inflation mondiale a stimulé les envois de fonds et le retour des pluies a amélioré la production et la croissance de l'élevage. La stabilité des chaînes d'approvisionnement mondiales a freiné l'inflation en Somalie, qui est passée de 6,8 % en 2022 à 6,1 % en 2023. Dans le cadre des réformes de sa politique monétaire et de change, la Somalie met en œuvre un programme d'échange de monnaie visant à remplacer progressivement les dollars des États-Unis et les faux shillings somaliens par de nouveaux shillings somaliens d'ici 2026.

Le déficit budgétaire s'est creusé, passant d'un quasi-équilibre en 2022 à 0,4 % du PIB en 2023, les dépenses consacrées à la sécurité et aux secteurs sociaux ayant compensé la bonne performance des recettes intérieures. Le déficit budgétaire a été financé par les économies de trésorerie du gouvernement. Le ratio dette publique/PIB de la Somalie a chuté de 64 % en 2018 à 6,4 % en décembre 2023, la Somalie ayant atteint le point d'achèvement de l'Initiative d'allègement de la dette en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), et la classification de sa dette s'est améliorée, passant d'une situation de surendettement à un risque modéré. Le déficit du compte courant s'élevait à 12,4 % du PIB en 2023, ce qui reflétait un déficit commercial croissant (estimé à 61 % du PIB en 2023) dérivant de la baisse des exportations de bétail liée à la sécheresse. Les prêts non productifs dans le secteur financier, qui comprend 13 banques et 11 agents de transfert d'argent, ont légèrement fléchi, passant de 2,7 % des prêts bruts en 2022 à 2,6 % en 2023.

La pauvreté a diminué, passant de 69 % en 2021 à 54,4 % en 2022, tandis que le chômage des jeunes est resté élevé, à 30,1 % en 2022, bien au-dessus du taux de chômage général de 21,7 %.

Perspectives et risques

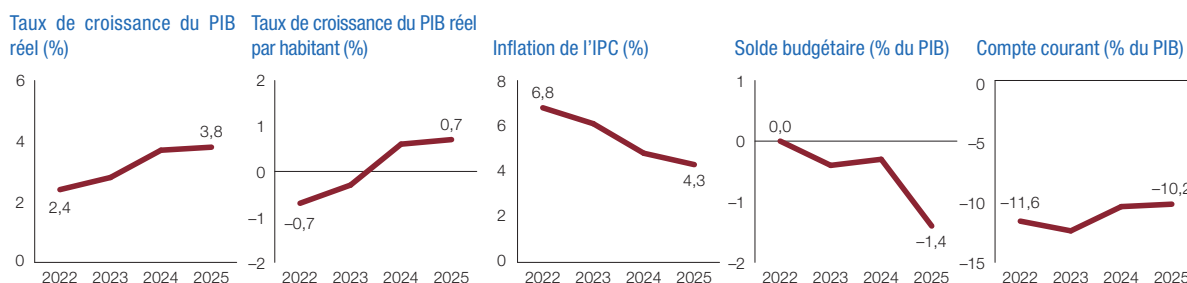
La croissance du PIB réel devrait atteindre 3,7 % en 2024 et 3,8 % en 2025, en raison de l'augmentation progressive des dépenses dans les infrastructures et les secteurs sociaux. Ces investissements seront soutenus par l'accélération prévue du financement du développement, après l'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative d'allègement de la dette en faveur des pays pauvres très endettés. La croissance sera menée par l'agriculture et les services du côté de l'offre, et par la consommation privée et l'investissement public du côté de la demande.

Avec l'amélioration de la production agricole, l'inflation devrait diminuer à 4,8 % en 2024 et à 4,3 % en 2025. Les risques de détérioration de la croissance ont trait aux différends entre la Somalie et l'Éthiopie concernant les ports de la mer Rouge, aux chocs climatiques, à l'insécurité, au fléchissement des envois de fonds des migrants et à la croissance modeste des recettes intérieures. Le déficit budgétaire devrait se réduire à 0,3 % du PIB en 2024 avant de se creuser à 1,4 % en 2025, reflétant la hausse des dépenses publiques. Grâce à l'amélioration des exportations de bétail, le déficit de la balance courante devrait baisser à 10,4 % du PIB en 2024 et à 10,2 % en 2025.

Réforme de l'architecture financière mondiale

La transformation structurelle de l'économie somalienne reste à accomplir, tandis que les progrès sont entravés par la fragilité résultant du conflit, le changement climatique, les faiblesses institutionnelles et un environnement des affaires médiocre, incluant des réglementations complexes en matière de régime foncier et d'octroi de licences. La part des services dans l'emploi a enregistré une hausse marginale, de 55,9 % en 2020 à 56 % en 2021, tandis que la part de l'industrie est passée de 15 % en 2020 à 17,7 % en 2021. Dans le même temps, la part de l'agriculture dans l'emploi a diminué, de 39 % en 2020 à 26,3 % en 2021. Les exportations de produits animaux non transformés représentent 76 % des exportations totales en 2022, suivies par les exportations d'or et de poisson.

La Somalie doit investir dans les catalyseurs de croissance, notamment le renforcement de l'État et des institutions, les infrastructures et les technologies agricoles. Il est également nécessaire de développer davantage les chaînes de valeur, notamment dans le domaine du cuir et de ses produits dérivés, afin d'accroître l'intégration aux chaînes de valeur mondiales du cuir. Le développement de zones économiques spéciales contribuera à générer des avantages d'agglomération. La poursuite des réformes de la gouvernance économique et financière, en particulier dans le secteur financier, et le renforcement de l'environnement des affaires amélioreront la compétitivité économique et l'intégration de la Somalie dans l'architecture financière mondiale. Les réformes en cours en faveur de la mobilisation des recettes intérieures, en particulier la modernisation des douanes, élargiront la marge de manœuvre budgétaire. La Somalie est un bénéficiaire majeur du système financier mondial, notamment de l'apurement des arriérés en 2020 et de l'annulation de la dette après avoir atteint le point d'achèvement de l'Initiative PPTE en 2023. Les réformes visant à améliorer l'accès aux financements concessionnels et climatiques augmenteront le financement du développement du pays.



Source: Les données datent de avril 2024 et proviennent des autorités nationales; données pour 2023 sont des estimations et données pour 2024 et 2025 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Soudan

Développements macroéconomiques et financiers récents

Le conflit armé en cours, qui a causé d'environ 15 000 morts, 33 000 blessés et 11 millions de personnes déplacées et a eu des incidences régionales, a eu un impact dévastateur sur les performances économiques du Soudan. Le PIB réel s'est contracté de 37,5 % en 2023 en raison de la destruction des capacités de production et de la perturbation des activités économiques, avec le déclin des services tirant la croissance vers le bas du côté de l'offre. Du côté de la demande, la perte de revenus et les déplacements massifs ont réduit la consommation.

Le déficit budgétaire s'est creusé pour atteindre 9,1 % du PIB en 2023 et les recettes fiscales sont passées de 5,6 % du PIB en 2021 à 2,0 % en 2023. La réduction des recettes publiques et l'augmentation des dépenses ont entraîné la monétisation du déficit budgétaire, ce qui a fait grimper l'inflation à 245,3 % en 2023. L'inflation a été exacerbée par une pénurie de biens de consommation et par la dépréciation de la monnaie. Le Soudan reste surendetté, l'instabilité politique ayant interrompu les progrès vers le point d'achèvement de l'initiative de réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE). Le déficit de la balance courante, qui était financé par les envois de fonds et les réserves internationales, s'est creusé pour atteindre 7,3 % du PIB en 2023 en raison de la faiblesse des exportations. Les réserves ont chuté de 2,7 mois de couverture des importations en 2022 à 1 mois en 2023. Alors que les prêts non productifs sont restés inférieurs à 5 % des prêts bruts en 2022, le ralentissement des activités économiques a réduit la capacité des emprunteurs à assurer le service de la dette, augmentant les prêts non productifs à plus de 10 % des prêts bruts en 2023.

La pauvreté était élevée en 2022, à 66,1 %, et a probablement augmenté en raison du conflit et de la baisse du PIB par habitant. Le taux de chômage est élevé (20,6 % en 2022), avec un taux de chômage des jeunes de 40 %.

Perspectives et risques

En raison du conflit, le PIB devrait encore se contracter de 5,9 % en 2024, avant de remonter à 0,5 % en 2025, en supposant que la paix soit rétablie en 2024. Cette reprise serait soutenue par les dépenses de reconstruction, en particulier pour les services sociaux et les infrastructures, et par la reprise de l'activité économique dans tous les secteurs. Si la paix est rétablie, l'augmentation prévue des recettes publiques modérerait

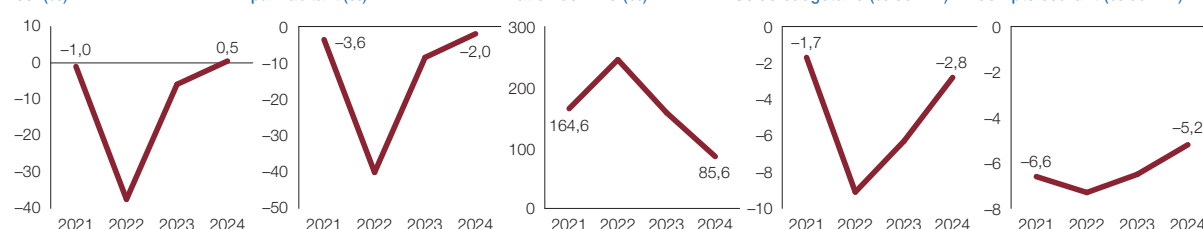
l'inflation à 157,9 % en 2024 et à 85,6 % en 2025. Le déficit budgétaire se réduirait légèrement à 6,3 % en 2024 et à 2,8 % en 2025. Le déficit de la balance courante devrait s'améliorer pour atteindre 6,5 % du PIB en 2024 et 5,2 % en 2025, sous l'effet d'une augmentation des exportations à la suite du retour à la paix. Les principaux risques de dégradation des perspectives sont la possibilité que le conflit persiste au-delà de 2024, les effets du changement climatique et la faiblesse des capacités institutionnelles. Il est urgent de mettre fin aux hostilités, de développer la résilience au changement climatique et de renforcer les capacités institutionnelles.

Réforme de l'architecture financière mondiale

Le conflit en cours a annulé les progrès limités réalisés par le Soudan en matière de transformation structurelle. Ces dernières années, la productivité a baissé de 30 % dans les services, le principal secteur d'emploi, tout en augmentant de 20 % dans l'industrie et en restant inchangée dans l'agriculture. Entre 2010 et 2022, la part de l'emploi dans l'agriculture a diminué de 49,7 % à 40 %, tandis que celle des services a augmenté de 41,8 % à 45 % et que celle de l'industrie est restée stable à 15 %. Pour accélérer la transformation structurelle, le Soudan doit rétablir la paix et créer un environnement dans lequel il pourra s'attaquer aux goulets d'étranglement en matière d'infrastructures, développer les compétences nécessaires pour soutenir l'industrialisation et renforcer les capacités institutionnelles afin d'améliorer le cadre de gouvernance pour la croissance du secteur privé.

Dans un Soudan d'après-guerre, le financement efficace de la transformation structurelle nécessitera une plus grande mobilisation des ressources nationales grâce à des réformes ciblées de l'administration fiscale et de la gestion des ressources naturelles, ainsi qu'une gouvernance financière et économique renforcée pour des dépenses publiques efficaces et une gestion et une viabilité de la dette publique. Le Soudan a bénéficié de l'architecture financière mondiale grâce à l'apurement des arriérés de dette et à l'atteinte du point de décision de l'initiative PPTE en 2021. Le Soudan bénéficierait de nouvelles réformes de l'architecture financière mondiale, notamment d'une plus grande clarté du concept de traitement comparable des créanciers lorsque le processus PPTE reprendra, ainsi que de réformes visant à accroître l'accès aux financements concessionnels.

Taux de croissance du PIB Taux de croissance du PIB réel
réel (%) par habitant (%)



Source: Les données datent de avril 2024 et proviennent des autorités nationales; données pour 2023 sont des estimations et données pour 2024 et 2025 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Soudan du Sud

Développements macroéconomiques et financiers récents

Le PIB réel s'est contracté d'environ 0,4 % en 2022/2023, reflétant l'apaisement des difficultés économiques dérivées du conflit au Soudan. Ce conflit a augmenté le coût de la production pétrolière, car le Soudan du Sud dépend des oléoducs de son voisin du Nord. Des inondations persistantes ont également endommagé certains gisements pétroliers, ce qui a partiellement annulé les gains liés au renchérissement mondial du pétrole. La production dans le secteur agricole est restée stagnante, en grande partie à cause des inondations dévastatrices. Du côté de la demande, la contraction de la croissance s'explique par la baisse des exportations nettes découlant de l'affaiblissement de la production pétrolière. Selon les estimations, l'inflation a augmenté pour atteindre 16,5 % en 2022/2023, en raison des perturbations de la chaîne d'approvisionnement causées par la guerre au Soudan.

La masse monétaire s'est accrue de 47 % en 2021/2022 à environ 72 % en 2022/2023 du fait de la monétisation du déficit budgétaire. Le déficit budgétaire s'est amélioré pour atteindre 4 % du PIB en 2022/2023, en réponse à la consolidation budgétaire. Le Soudan du Sud présente un haut risque de surendettement, avec un ratio dette/PIB estimé à 34,5 % en 2023. En raison d'une augmentation progressive des recettes d'exportation du pétrole, le solde du compte courant s'est amélioré pour atteindre un excédent de 7,0 % du PIB en 2022/2023. Les réserves internationales sont estimées à seulement 0,5 mois de couverture des importations en 2022/2023, en partie à cause de la dépréciation de la monnaie. Les prêts non productifs sont passés de 9 % des prêts bruts en 2021/2022 à 14 % en 2022/2023, du fait des taux d'intérêt élevés.

La pauvreté reste forte dans cette économie en transition, et 7 millions de personnes souffrent d'insécurité alimentaire. Le taux de chômage est passé de 12 % en 2022 à 12,5 % en 2023. En octobre 2023, le pays comptait plus de 41 000 réfugiés du Soudan et plus de 290 000 millions de rapatriés.

Perspectives et risques

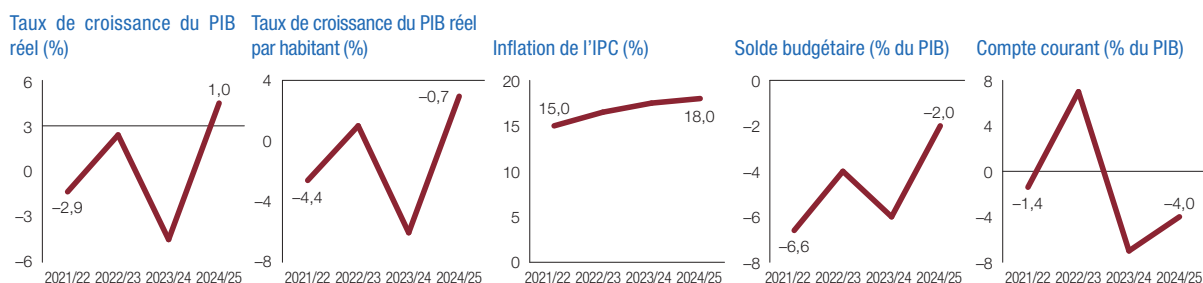
Le PIB réel devrait se contracter de 5 % en 2023/2024 à la suite du vandalisme sur un oléoduc dans le cadre du conflit en cours au Soudan. Le PIB devrait se redresser pour atteindre une croissance de 1 % en 2024/2025, à mesure que la production et les exportations de pétrole se stabilisent. Cette croissance sera soutenue du côté de l'offre par l'industrie, en

particulier le pétrole, et les services; ainsi que par la consommation et l'investissement du côté de la demande. Le déficit budgétaire devrait s'élever à 6 % du PIB en 2023/2024 et se réduire à 2 % en 2024/2025, grâce à la stabilisation de la production pétrolière et au renforcement des recettes publiques. L'inflation devrait atteindre 17 % en moyenne entre 2023/2024 et 2024/2025, reflétant les prix élevés des denrées alimentaires et la hausse attendue des dépenses liées aux élections. Grâce au redressement des exportations de pétrole, le déficit de la balance courante devrait s'établir à 7,0 % du PIB en 2023/2024 et se réduire à 4 % en 2024/2025. Les principaux défis à la croissance sont liés au conflit au Soudan et aux effets du changement climatique.

Réforme de l'architecture financière mondiale

Le Soudan du Sud est une jeune nation confrontée à plusieurs défis qui affectent sa transformation structurelle, notamment la faiblesse de la productivité et des compétences. La part dans le PIB du secteur industriel (principalement le pétrole et les mines) a chuté de 56,8 % en 2012 à 41,57 % en 2022, en raison de l'impact sur la production des infrastructures pétrolières endommagées par la guerre. La part des services dans le PIB est passée de 39,1 % à 52,45 % au cours de la même période. L'industrie manufacturière a représenté en moyenne 2 % du PIB en 2022. L'industrie emploie environ 13 % de la population active et les services environ 25 %. La part de l'agriculture dans le PIB est passée de 4,1 % en 2012 à 5,98 % en 2022, grâce au soutien des partenaires dont la Banque à travers l'accès à des semences et des engrais de qualité, augmentant ainsi la productivité. L'accélération de la transformation structurelle nécessite des investissements dans des catalyseurs tels que les infrastructures, les technologies et les compétences, ainsi que le renforcement des capacités institutionnelles.

Pour financer la transformation structurelle à court terme, il est nécessaire d'accélérer la mobilisation des recettes nationales et d'améliorer l'efficacité des dépenses publiques afin de dégager une marge de manœuvre budgétaire permettant des investissements dans des catalyseurs de croissance. À moyen et long terme, l'accent pourrait être mis sur la restructuration de la dette, qui bénéficierait des réformes du Cadre commun du G20, en particulier celles concernant le traitement comparable des créanciers. L'accès aux instruments de partage des risques pourrait attirer les investissements et les financements privés.



Source: Les données datent de avril 2024 et proviennent des autorités nationales; données pour 2023 sont des estimations et données pour 2024 et 2025 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs. Les données dans la figure reflètent l'exercice fiscal du Soudan du Sud, qui va du 1^{er} juillet à 30 juin.

Tanzanie

Développements macroéconomiques et financiers récents

Le PIB réel a augmenté de 5,3 % en 2023, contre 4,7 % en 2022, sous l'impulsion de l'agriculture, de la construction et de l'industrie manufacturière du côté de l'offre et des investissements privés du côté de la demande. La politique monétaire restrictive, ainsi que la modération des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, ont contribué à réduire l'inflation de 4,3 % en 2022 à 3,8 % en 2023. Le shilling tanzanien s'est déprécié de 8 % en 2023, reflétant les pénuries de devises étrangères.

Le déficit budgétaire a légèrement diminué, passant de 3,6 % du PIB en 2021/22 à 3,5 % en 2022/23, en réponse aux contrôles des dépenses, et a été financé par des emprunts extérieurs et intérieurs. La dette publique a augmenté, passant de 43,6 % du PIB en 2021/22 à 45,5 % en 2022/23, en raison d'une augmentation des prêts. Le déficit du compte courant s'est réduit, passant de 7,3 % du PIB en 2022 à 3,8 % en 2023, grâce à l'augmentation des recettes touristiques, et a été financé par la dette commerciale extérieure et les flux officiels. Les réserves ont diminué, passant de 4,7 mois de couverture des importations en 2022 à 4,5 mois en 2023, ce qui s'explique par la réponse des autorités à la pénurie de devises. Le secteur bancaire, qui représente 71 % des actifs financiers, est resté solide, le ratio des prêts non productifs par rapport aux prêts bruts étant passé de 5,7 % en 2022 à 4,3 % en 2023, en dessous de l'exigence réglementaire de 5 %.

L'enquête sur le budget des ménages 2017/18 a fait état d'un recul de la pauvreté de 28,2 % en 2011/12 à 26,4 % en 2017/18, bien que les évaluations récentes des agences des Nations Unies estiment que la pauvreté a augmenté de 26,1 % en 2019 à 27,7 % en 2020 en raison de la COVID-19. L'enquête intégrée sur la population active 2021/22 a révélé une baisse du chômage de 10,5 % en 2014 à 9,3 % en 2021/22.

Perspectives et risques

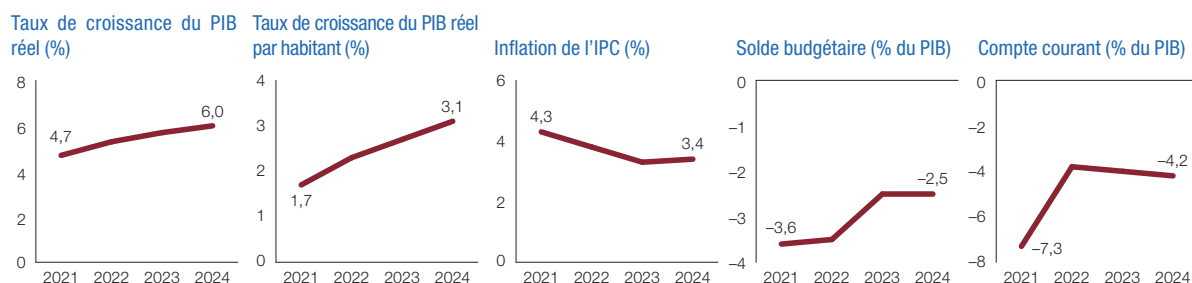
La croissance du PIB réel devrait atteindre 5,7 % en 2024 et 6 % en 2025, sous l'impulsion de l'agriculture, l'industrie manufacturière et le tourisme et soutenue par des investissements publics et des réformes visant à améliorer l'environnement des entreprises. L'inflation devrait baisser à 3,3 % en 2024 et à 3,4 % en 2025, grâce à la stabilité des prix des denrées alimentaires et de l'énergie. Le déficit budgétaire, financé par des

emprunts intérieurs et extérieurs, devrait tomber à 2,5 % du PIB en 2023/24 et se stabiliser à ce niveau en 2024/25, grâce à l'amélioration des recettes. Le déficit du compte courant, financé par des emprunts extérieurs, devrait atteindre 4,0 % du PIB en 2024 et 4,2 % en 2025, grâce aux exportations de marchandises et aux recettes du tourisme. Les principaux risques de dégradation des perspectives sont les incidences des tensions géopolitiques et des conflits régionaux, l'atonie de la croissance mondiale, l'étroitesse de l'assiette fiscale et les chocs climatiques.

Réforme de l'architecture financière mondiale

La transformation structurelle en Tanzanie a été lente et entravée par plusieurs défis, notamment la baisse de la productivité et de la compétitivité industrielles et la faiblesse des marchés financiers. La part de l'agriculture dans l'emploi est passée de 84,8 % au début des années 1990 à 65 % en 2022, tandis que la part de l'industrie est passée de 2,6 % à 6,8 % et celle des services de 12,6 % à 29 %. La part de l'agriculture dans le PIB est passée de 42 % au début des années 1990 à 26 % en 2022. La part de l'industrie manufacturière dans le PIB est restée inchangée à environ 8 % depuis le milieu des années 1990, et sa part dans les exportations totales est restée inférieure à 25 %. La lenteur de la transformation structurelle freine la croissance de la productivité du travail.

Les actions visant à accélérer la transformation structurelle comprennent l'ajustement du cadre réglementaire afin d'améliorer l'environnement des entreprises et de stimuler les investissements dans le secteur manufacturier, de s'attaquer aux goulets d'étranglement en matière d'infrastructures, notamment dans les domaines de l'énergie et des transports, et d'investir dans le capital humain. Pour financer la transformation structurelle de la Tanzanie, il faut approfondir les marchés financiers grâce à des solutions financières numériques, accroître la mobilisation des recettes domestiques, notamment en élargissant l'assiette fiscale, et renforcer les capacités de négociation des contrats d'exploitation des ressources naturelles. Les réformes de l'architecture financière mondiale visant à accroître l'accès aux financements concessionnels, à faible coût et à long terme pour le développement et le climat seraient les plus bénéfiques pour la Tanzanie.



Source : Les données datent de avril 2024 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2023 sont des estimations et données pour 2024 et 2025 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs. Les données dans la figure reflètent l'exercice fiscal du Tanzania, qui va du 1^{er} juillet à 30 juin.



AFRIQUE DU NORD

Algérie

Développements macroéconomiques et financiers récents

Le taux de croissance économique s'est accéléré, passant de 3,6 % en 2022 à 4,2 % en 2023, porté par les secteurs des hydrocarbures, l'industrie, la construction et les services. L'inflation est restée élevée (9,3 % contre 9,2 % en 2022) en raison de la hausse des prix des denrées alimentaires. La politique monétaire est restée accommodante malgré la décision de la banque centrale en avril 2023 d'augmenter les réserves obligatoires et d'accroître l'absorption des liquidités dans le secteur bancaire.

Le déficit budgétaire s'est creusé, passant de 7,8 % du PIB en 2022 à 10,2 % en 2023, en raison de l'augmentation des salaires et des pensions versés aux fonctionnaires. Les recettes budgétaires ont augmenté d'environ 5 % par rapport à 2022, malgré une légère baisse des recettes pétrolières. La dette publique, principalement intérieure, a diminué, passant de 62,1 % du PIB en 2021 à 55,1 % en 2023. L'excédent du compte des opérations courantes extérieures s'est considérablement réduit, passant de 8,6 % du PIB en 2022 à 2,3 % en 2023, ce qui a entraîné une baisse des réserves de change, qui sont passées de 18 mois de couverture des importations à 14 mois. Une nouvelle loi monétaire et bancaire a été adoptée pour stimuler l'innovation et l'inclusion financières et moderniser les outils de supervision financière. Les deux premières banques algériennes à ouvrir des succursales à l'étranger ont été l'Algerian Union Bank en Mauritanie et la Banque algérienne du Sénégal.

Le taux de chômage reste élevé : 14,9 % en 2022 et 14,5 % en 2021. Depuis 2021, le gouvernement a mis en place un régime d'allocations chômage, dont le montant mensuel a été porté à environ 110 dollars en décembre 2022.

Perspectives et risques

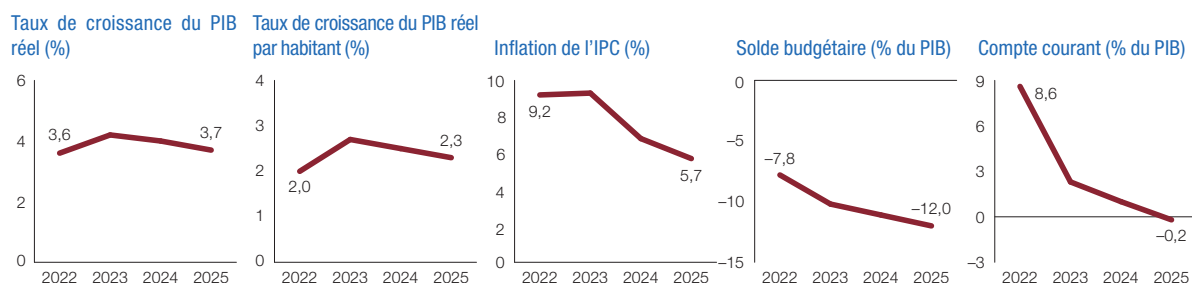
La croissance du PIB réel devrait se poursuivre à un rythme d'environ 4 % en 2024, puis ralentir à 3,7 % en 2025. Le secteur des hydrocarbures devrait maintenir sa croissance, les exportations de pétrole et de gaz naturel augmentant d'environ 5 % en 2024 et 2025. La tendance à la hausse de l'inflation devrait s'inverser en 2024, pour chuter à 6,8 % en 2024 et à 5,7 % en 2025, grâce à l'augmentation de la production agricole. Le déficit budgétaire devrait se détériorer pour atteindre

11,1 % du PIB en 2024 et 12 % en 2025, sous la pression des dépenses sociales, qui devraient continuer à augmenter. Le compte courant devrait bénéficier des perturbations mondiales de l'approvisionnement en hydrocarbures et rester excédentaire, à 1,0 % du PIB en 2024. L'élection présidentielle qui se tiendra en septembre 2024 n'est pas considérée comme un risque macroéconomique, compte tenu de la stabilité du contexte sociopolitique national. En cas de bon déroulement des élections, le principal risque pour les perspectives économiques est la forte dépendance du pays au secteur des hydrocarbures.

Réforme de l'architecture financière mondiale

La croissance économique dépend fortement des résultats des secteurs du pétrole et du gaz naturel. Néanmoins, la part des hydrocarbures dans le PIB a diminué, passant de 44,3 % en 2005 à 34,2 % en 2012 et à 19,5 % en 2019, tandis que celle des services a augmenté. La part de l'industrie hors hydrocarbures dans le PIB a également diminué, passant de près de 15 % au début des années 1980 à 5,9 % du PIB sur la période 2015–19. La part de l'agriculture dans le PIB est passée de 14 % sur la période 1990–1999 à 10 % sur la période 2000–2009, avant de remonter à 13 % sur la période 2010–2016. En revanche, les services marchands sont en hausse, leur contribution au PIB passant de 25 % en 2000–2009 à 31 % en 2010–2016. La part du secteur des services dans l'emploi a doublé, passant de 13 % en 2010 à 26 % en 2018, tandis que la part de l'agriculture a été presque divisée par deux, passant de 20,1 % en 1990 à 10,4 % en 2018.

Le principal défi en matière de développement reste la nécessité de diversifier son économie. La réforme des mécanismes de l'architecture financière mondiale s'inscrirait dans la vision du gouvernement de consolider la reprise économique et d'améliorer le climat des affaires tout en accélérant la transition numérique et en développant les secteurs moteurs du développement et de la croissance économique, notamment l'agro-industrie et la pêche. À court terme, il sera nécessaire de soutenir les industries locales et d'investir dans les technologies nécessaires à la stratégie d'industrialisation (économie numérique et digitalisation en particulier).



Source: Les données datent de avril 2024 et proviennent des autorités nationales; données pour 2023 sont des estimations et données pour 2024 et 2025 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Égypte

Développements macroéconomiques et financiers récents

La croissance du PIB de l'Égypte est tombée à 3,8 % en 2022/23, reflétant les faibles performances de l'industrie manufacturière et du raffinage du pétrole. La croissance a été soutenue par la consommation privée et les exportations, malgré une inflation élevée. À 24 % en 2022/23, l'inflation était bien supérieure à l'objectif de 7 % de la Banque centrale d'Égypte (BCE), sous l'effet de la hausse des prix internationaux, des chocs de l'offre intérieure et des fluctuations des taux de change. La livre égyptienne a perdu 70 % de sa valeur par rapport au dollar américain entre mai 2022 et janvier 2023. Pour freiner les pressions inflationnistes, la BCE a augmenté les taux d'intérêt à trois reprises entre mars et août 2023.

Le déficit budgétaire a légèrement diminué pour s'établir à 6,0 % du PIB en 2022/23, grâce à l'augmentation des recettes fiscales qui a porté l'excédent primaire à un niveau estimé à 1,6 % du PIB. La dette de l'administration centrale a augmenté pour atteindre 95,7 % du PIB en 2022/23, en raison principalement de la dévaluation de la livre égyptienne. Le déficit de la balance courante s'est réduit à 1,2 % du PIB en 2022/2023 grâce à l'augmentation des recettes du tourisme et du canal de Suez. Les réserves officielles brutes se sont légèrement redressées pour atteindre 34,8 milliards de dollars américains à la fin du mois de juin 2023 (5,6 mois de couverture des importations).

Le système bancaire est resté bien capitalisé, au-dessus du seuil minimum de 12,5 % fixé par la BCE. Les prêts non productifs se sont améliorés, passant de 3,4 % en 2022 à 3 % des prêts bruts en 2023. Les dépenses publiques consacrées aux subventions et aux programmes de protection sociale ont augmenté pour atteindre 20,4 % des dépenses totales en 2022/23, afin de réduire l'impact de l'inflation élevée sur le pouvoir d'achat des ménages.

Malgré ces mesures, le taux de pauvreté, estimé à 29,7 % en 2020, devrait augmenter. Le taux de chômage est resté stable, estimé à 6,9 % en 2023.

Perspectives et risques

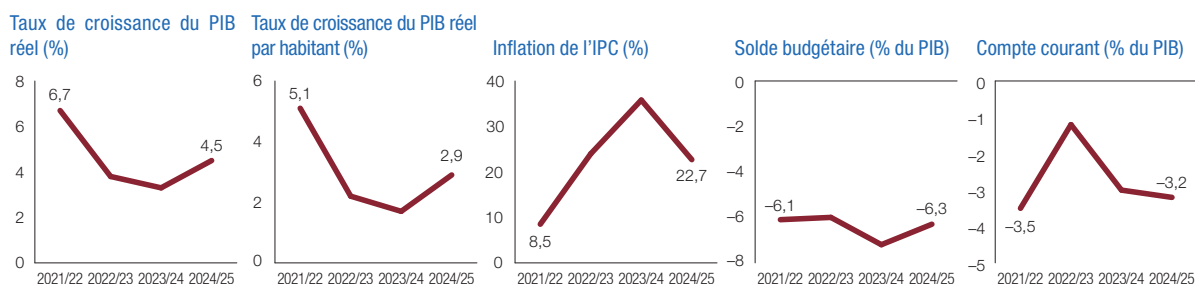
Les perspectives économiques de l'Égypte sont positives, grâce au soutien financier important des institutions financières internationales et des partenaires au développement. En février 2024, le pays a signé un accord de 35 milliards de dollars américains avec les Émirats arabes unis pour développer la région de sa côte nord (Ras El Hekma). La croissance du PIB devrait légèrement diminuer pour atteindre 3,3 % en 2023/24 avant de remonter à 4,5 % en 2024/25 dans un contexte économique

plus favorable. Le déficit budgétaire devrait se creuser en 2023/24 en raison de l'augmentation des paiements d'intérêts, mais devrait ensuite s'améliorer en 2024/25. L'inflation devrait atteindre 35,8 % en 2023/24 avant de se modérer à 22,7 % en 2024/25 en raison de l'évolution des taux de change. Le déficit de la balance courante devrait se creuser légèrement en raison de la baisse des recettes du tourisme et du canal de Suez. À court terme, l'Égypte reste vulnérable aux chocs économiques mondiaux, notamment à la guerre à Gaza, qui pose un risque pour la sécurité dans la mer Rouge et pourrait réduire les recettes du tourisme et du canal de Suez.

Réforme de l'architecture financière mondiale

La structure de l'économie égyptienne est restée inchangée sur la période 2012–2022, dominée par les services (51% du PIB) et les industries (34%). L'industrie manufacturière, estimée à 16,3 % du PIB pour la même période, n'a pas encore émergé en tant que moteur de la transformation structurelle. Bien que l'emploi dans l'agriculture ait diminué de 9 points de pourcentage au cours de cette période, les parts d'emploi dans l'agriculture (19 %) et les services (53 %) en 2022 sont restées plus élevées par rapport à leurs parts de production, ce qui indique une faible productivité. L'économie égyptienne bénéficie d'une large base de consommateurs, d'une économie diversifiée, d'une position géopolitique stratégique et de plusieurs accords de libre-échange. Cependant, la transformation structurelle est entravée par la lenteur de la croissance du secteur privé.

La création d'un environnement favorable au développement du secteur privé nécessite des investissements publics substantiels et des ressources supplémentaires, alors que l'Égypte cherche à réduire sa dette publique et son service d'intérêt. Le pays pourrait continuer à allonger la maturité de sa dette et à diversifier sa base d'investisseurs pour gérer ses besoins de refinancement. La réforme de l'architecture financière mondiale, notamment la proposition d'augmenter les prêts au développement et d'améliorer les conditions de prêt, pourrait soutenir sa transformation structurelle et sa résilience économique. L'Égypte a toujours bénéficié d'un soutien important de la part des institutions financières internationales. Un partenariat stratégique d'une valeur de 8 milliards de dollars a été signé avec la Commission européenne en mars 2024, tandis que le programme de 3 milliards de dollars américains du Fonds monétaire international approuvé en décembre 2022 a été porté à environ 8 milliards de dollars américains.



Source: Les données datent de avril 2024 et proviennent des autorités nationales; données pour 2023 sont des estimations et données pour 2024 et 2025 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs. Les données dans la figure reflètent l'exercice fiscal de l'Égypte, qui va du 1^{er} juillet au 30 juin.

Libye

Développements macroéconomiques et financiers récents

L'économie libyenne dépend fortement du pétrole et du gaz, qui représentent 97 % des exportations, plus de 90 % des recettes fiscales et 68 % du PIB. En 2023, alors que le pays se remettait de la récession de 2022, le PIB a augmenté de 12,6 %, grâce à une production pétrolière soutenue rendue possible par l'amélioration de la situation sécuritaire. Du côté de la demande, la croissance est restée tirée par la consommation privée et les exportations. Le taux d'inflation est tombé à 2,4 % en 2023 grâce à l'amélioration des chaînes d'approvisionnement nationales.

L'excédent de la balance courante s'est réduit à 18,5 % du PIB et l'excédent budgétaire à 0,1 % du PIB en raison de la baisse des prix mondiaux du pétrole. En l'absence d'un budget d'État unifié pour l'est et l'ouest du pays, les salaires, les dépenses de fonctionnement et les subventions continuent d'être privilégiés au détriment de l'investissement public. Les réserves de change s'élevaient à 82 milliards de dollars américains à la fin de 2023 (plus de 4 ans de couverture des importations). En août 2023, la Banque centrale a annoncé sa réunification avec sa branche dans l'est du pays. Le ratio d'adéquation des fonds propres s'est établi en moyenne à 17,5 % sur 2019–2022, au-dessus du seuil de 12,5 % fixé par la Banque centrale. Le ratio des prêts non performants sur les prêts bruts est élevé, estimé à 23,1 % au troisième trimestre 2023.

Le nombre de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire a diminué, passant de 1,5 million en 2021 à 803 000 en 2022, grâce à l'amélioration de la sécurité. Le taux de chômage était estimé à 19,3 % en 2022 (51,4 % pour les jeunes), en raison d'un marché du travail dominé par le secteur public et l'emploi informel.

Perspectives et risques

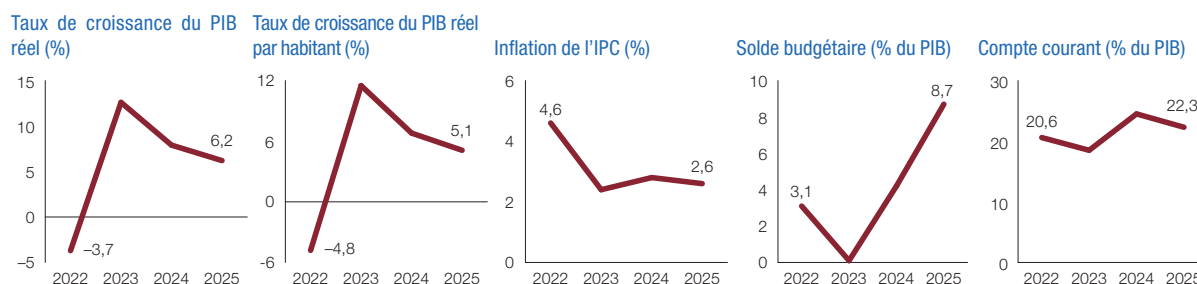
La paix en Libye reste fragile car les problèmes liés aux élections ne sont toujours pas résolus. L'économie devrait croître de 7,9 % en 2024 et de 6,2 % en 2025, si les prix et la production de pétrole et de gaz restent stables. L'inflation devrait rester modérée, à environ 2,8 % en 2024 et 2,6 % en 2025, reflétant la stabilité attendue des prix mondiaux des denrées alimentaires. L'excédent budgétaire devrait s'améliorer pour atteindre 4,2 % du PIB en 2024 et 8,7 % en 2025, tandis que

l'excédent de la balance courante devrait rester à deux chiffres en 2024 et 2025 en raison des augmentations prévues des exportations de pétrole et de gaz. L'environnement politique et sécuritaire de la Libye est fragile. Le pays est très dépendant du secteur pétrolier et gazier et vulnérable au changement climatique. Une augmentation de l'insécurité pourrait entraîner un blocus pétrolier et ralentir la croissance du PIB, tandis qu'un ralentissement de la croissance économique mondiale pourrait avoir une incidence négative sur les prix internationaux du pétrole, ce qui réduirait la marge de manœuvre budgétaire de la Libye.

Réforme de l'architecture financière mondiale

Sur la période 2004–2022, la contribution du secteur industriel (pétrole et gaz en tête) au PIB est estimée à 61,7 %, contre 4 % pour l'industrie manufacturière et 2,8 % pour l'agriculture. En 2022, les parts d'emploi des services (70 %) et de l'agriculture (9,2 %) étaient plus élevées que leurs parts de production, ce qui indique une faible productivité. La transformation structurelle en Libye a été entravée par le manque de volonté politique et d'intérêt pour la diversification économique, la faible capacité des institutions, le manque de coordination des politiques, ainsi que l'instabilité politique et l'insécurité depuis 2011. De nombreux secteurs ont été paralysés par plus d'une décennie de conflit.

La Libye dispose des ressources financières nécessaires pour soutenir un programme de réformes structurelles. Historiquement, la Libye a eu peu recours aux emprunts extérieurs grâce à ses abondantes réserves de change provenant des exportations de pétrole et de gaz. Toutefois, la réforme de l'architecture financière mondiale visant à accroître les prêts au développement et à les rendre plus abordables pourrait inciter les autorités libyennes à se tourner vers l'emprunt extérieur. En effet, des besoins de financement substantiels sont attendus pour la reconstruction du pays et le redressement post-conflit. La transformation structurelle nécessitera l'instauration de la stabilité politique et la mise en place d'institutions fortes et efficaces, ainsi que la mise en œuvre d'un programme global de réformes structurelles visant à créer un environnement propice à l'investissement privé et à mettre en place des infrastructures modernes et durables.



Source: Les données datent de avril 2024 et proviennent des autorités nationales; données pour 2023 sont des estimations et données pour 2024 et 2025 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Mauritanie

Développements macroéconomiques et financiers récents

Le taux de croissance économique a baissé de 6,4 % en 2022 à 3,4 % en 2023, en raison d'une baisse de la production industrielle et des activités de la pêche du côté de l'offre et d'une diminution des investissements publics du côté de la demande. L'inflation est passée de 9,6 % en 2022 à 5,0 % en 2023, en raison du resserrement de la politique monétaire et de la décélération des prix des denrées alimentaires.

Le déficit budgétaire a reculé, passant de 3,6 % du PIB en 2022 à 2,3 % du PIB en 2023, les recettes fiscales ayant augmenté de 13,1 % du PIB en 2022 à 14 % en 2023. La dette publique a chuté de 52,4 % du PIB en 2021 à un pourcentage estimé à 48 % en 2023 à la suite de l'accord de restructuration de la dette avec l'Arabie saoudite. En conséquence, le risque de surendettement est passé d'élevé à modéré en 2023. Le déficit du compte courant a reculé, passant de 14,7 % du PIB en 2022 à 9,8 % en 2023, en raison de l'augmentation de la valeur des exportations, en particulier du minerai de fer, et de la réduction des importations de denrées alimentaires et de produits pétroliers. La solidité du secteur bancaire s'est améliorée. Les prêts non productifs sont passés de 43,3 % des prêts bruts en 2021 à 35 % en 2022. Le ratio d'adéquation globale des fonds propres était de 18 % en 2022, par rapport à la norme de 10 %.

La pandémie de COVID-19, les pressions inflationnistes en 2022 et les chocs climatiques ont eu une incidence négative sur la situation sociale des populations, entraînant une augmentation du taux d'extrême pauvreté de 5,4 % en 2019 à 6,3 % en 2022. Le chômage des jeunes, estimé à 24 % en 2023, demeure élevé.

Perspectives et risques

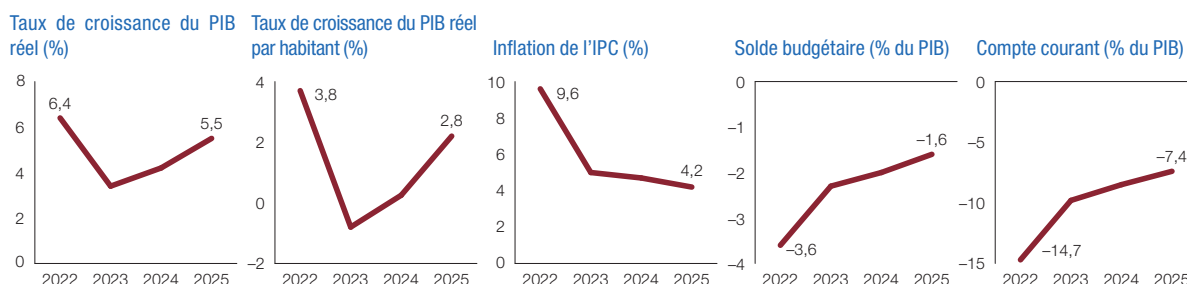
Les perspectives économiques restent favorables, avec une prévision de croissance du PIB réel à 4,2 % en 2024 et à 5,5 % en 2025, soutenue par les recettes d'exportation attendues de la production de gaz prévue pour fin 2024, qui devrait générer 500 millions de dollars de recettes annuelles sur la période 2024–2051. Grâce à une politique monétaire toujours restrictive et à de bonnes perspectives agricoles, le pays devrait contenir l'inflation à 4,7 % en 2024 et à 4,2 % en 2025. Le déficit budgétaire devrait reculer pour s'établir à 2 % du

PIB en 2024 et à 1,6 % en 2025, grâce aux recettes supplémentaires générées par le secteur gazier. La dette publique devrait diminuer à court terme, maintenant ainsi le risque de surendettement à un niveau modéré. Le déficit du compte courant devrait reculer pour s'établir à 8,5 % du PIB en 2024 et à 7,4 % en 2025, en raison de l'augmentation prévue des exportations de gaz et de la baisse des coûts d'importation des denrées alimentaires et du pétrole. Ces prévisions sont confrontées à des risques majeurs, notamment les tensions sécuritaires au Sahel, les fluctuations défavorables des cours du minerai de fer, les retards dans le lancement du projet gazier Grand Tortue Ahmeyim et les effets du changement climatique.

Réforme de l'architecture financière mondiale

Les progrès en matière de transformation structurelle ont été lents, en raison du modèle de croissance basé sur les ressources extractives. La part de l'agriculture dans le PIB a chuté de 10,4 % en 2000 à 6,5 % en 2022, et celle des services de 26,1 % à 23,2 %. L'économie est dominée par les services, qui représentent 46 % du PIB en 2022, contre 42,4 % en 2000. La part de l'agriculture dans l'emploi est passée de 44,8 % en 2000 à 33 % en 2022, et celle de l'industrie de 15,3 % à 14,7 %. L'emploi a migré vers les services informels (52,3 %, contre 39,9 %). Pour accélérer la transformation structurelle et éviter le syndrome hollandais, il faudra réorienter les recettes gazières vers la diversification de l'économie, développer les chaînes de valeur locales et les infrastructures, améliorer le climat des affaires pour développer le secteur privé, renforcer le capital humain et accélérer la numérisation de l'économie.

En outre, le pays devrait améliorer son accès aux marchés financiers internationaux pour financer sa transformation structurelle. Pour permettre à la Mauritanie de tirer davantage parti de l'architecture financière mondiale, les partenaires au développement doivent soutenir le processus de notation du crédit souverain, qui est une condition préalable à l'émission de dette sur les marchés internationaux, et augmenter les financements concessionnels. Le gouvernement doit assurer une gestion saine de la dette et des recettes gazières, améliorer le climat des affaires et développer le marché financier national avec l'introduction d'obligations vertes.



Source: Les données datent de avril 2024 et proviennent des autorités nationales; données pour 2023 sont des estimations et données pour 2024 et 2025 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Développements macroéconomiques et financiers récents

Après une faible performance économique en 2022, avec une croissance de seulement 1,3 %, la croissance a rebondi en 2023 pour atteindre 3,02 %, en raison du regain des activités agricoles et des services ainsi qu'à une de la demande intérieure en reprise modérée. L'inflation est tombée à 6,1 % en 2023, après avoir culminé à 6,6 % en 2022, les pressions inflationnistes importées s'étant atténuées. Le déficit budgétaire s'est amélioré, passant de 5,2 % du PIB en 2022 à 4,7 % en 2023, sous l'effet combiné de recettes budgétaires élevées et de subventions moins importantes. Le besoin de financement pour 2023 a été couvert principalement par l'émission d'euro-obligations, après une période où les titres d'État ont été utilisés. La dette publique est estimée à 69,7 % du PIB en 2023, contre 71,5 % en 2022. Le déficit du compte courant a diminué de 2 points de pourcentage, passant de 3,5 % en 2022 à 1,4 % en 2023, en raison d'un déficit commercial moins important, de recettes touristiques record et d'une augmentation des envois de fonds des travailleurs émigrés. Les réserves de change couvrent 5,1 mois d'importations en 2023, contre 5,5 mois en 2022. Le système financier est sain, avec un ratio de solvabilité bancaire moyen de 15,8 % fin juin 2023, contre 15,6 % en 2022, tandis que les prêts non productifs se stabilisent à 8 % des prêts bruts.

Le Maroc, pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, dispose d'un revenu par habitant de 9 410 dollars en termes de parité de pouvoir d'achat en 2022. Cette avancée doit être consolidée par une croissance plus inclusive pour réduire le taux de pauvreté qui est passé de 3 % en 2021 à 4,9 % en 2022 et atténuer la hausse du taux de chômage qui est passé de 11,8 % en 2022 à 13 % en 2023, touchant particulièrement les jeunes (35,8 %), les diplômés du supérieur (19,7 %) et les femmes (18,3 %).

Perspectives et risques

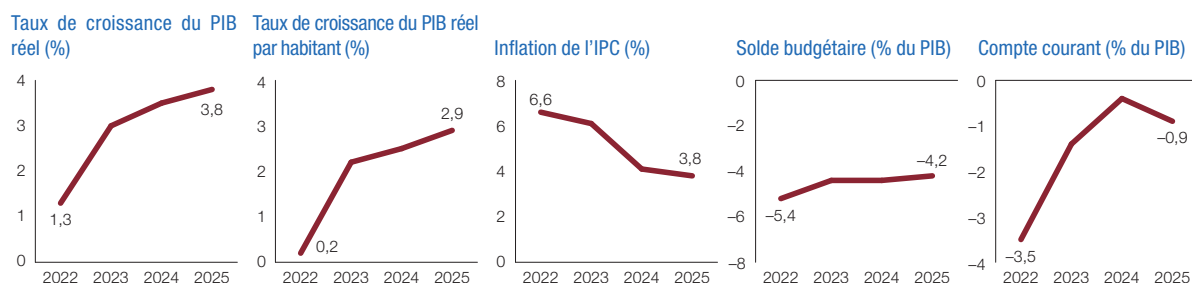
La croissance du PIB devrait modérément augmenter pour atteindre 3,5 % en 2024 et se renforcer pour atteindre 3,8 % en 2025, sous l'effet d'une hausse des investissements. L'inflation devrait diminuer légèrement pour atteindre 4,1 % en 2024 et 3,8 % en 2025, en raison de la baisse des cours mondiaux des denrées alimentaires. Le déficit budgétaire pourrait diminuer progressivement pour atteindre 4,4 % du PIB en 2024 et 4,2 % en 2025, grâce à la reprise économique et à la baisse des subventions sur les prix du butane. On s'attend à ce que le

compte courant enregistre un léger déficit de 0,4 % du PIB en 2024, qui devrait se creuser modérément pour atteindre 0,9 % du PIB en 2025, en raison de l'augmentation des importations. Les perspectives de croissance pourraient être réduites par de faibles précipitations ou un ralentissement de la croissance économique dans l'Union européenne, ce qui pourrait détériorer les termes de l'échange. Les tensions croissantes liées à l'invasion de l'Ukraine par la Russie pourraient provoquer un nouveau choc sur les prix des denrées alimentaires. Les facteurs d'atténuation des risques comprennent la mise en œuvre de mécanismes structurels permettant de gérer les chocs climatiques et les catastrophes naturelles, ainsi que l'initiative royale de protection sociale.

Réforme de l'architecture financière mondiale

La transformation structurelle s'est déroulée lentement et a bénéficié au secteur des services, avec un transfert de main-d'œuvre de l'agriculture vers les services et l'industrie. De 2011 à 2022, le secteur des services représentait 52 % du PIB et employait 42,3 % de la population active. Au cours de la même période, le secteur industriel représentait environ 25 % du PIB et le secteur manufacturier 14,7 %. La part de l'industrie manufacturière dans l'emploi est passée de 12,2 % en 2000 à 11 % en 2019. L'agriculture représentait environ 35 % de l'emploi sur la période 2011–2022.

Le pays a préparé un nouveau modèle de développement pour renforcer sa transformation structurelle en la rendant plus inclusive. Ce modèle promeut l'industrie manufacturière, l'intégration commerciale, la connectivité des infrastructures et le développement du capital humain. Pour mettre en œuvre ce modèle tout en tirant parti de l'architecture financière mondiale, le Maroc doit maintenir l'accès à des volumes élevés de financement extérieur à faible coût et à longue échéance. Le pays peut tirer parti de l'augmentation des droits de tirage spéciaux au Fonds monétaire international, des garanties partielles de risque et de crédit des banques multilatérales de développement, ainsi que des fonds climatiques permettant d'atténuer les tensions liées aux pénuries d'eau. Il doit mettre en œuvre des réformes qui lui permettent de se positionner dans les chaînes de valeur mondiales, de mobiliser davantage de ressources intérieures en développant le secteur privé, de rationaliser les dépenses fiscales et d'ouvrir davantage les marchés publics aux micro, petites et moyennes entreprises.



Source: Les données datent de avril 2024 et proviennent des autorités nationales; données pour 2023 sont des estimations et données pour 2024 et 2025 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Tunisie

Développements macroéconomiques et financiers récents

Le taux de croissance du PIB a chuté à 0,4 % en 2023, en raison de la sécheresse qui a touché le secteur agricole et d'une baisse de la demande intérieure. L'inflation a continué à augmenter, atteignant 9,3 % en 2023, alimentée par la hausse des prix des produits de base.

Malgré une charge fiscale de 24,5 %, le déficit budgétaire est resté inchangé à environ 6,8 % du PIB en 2023. Le déficit du compte courant est passé à 2,8 % du PIB, en raison de la réduction des importations et de la résistance des exportations manufacturières, des recettes touristiques et des envois de fonds des travailleurs émigrés. L'amélioration du déficit du compte courant a renforcé les réserves de change (8,5 milliards de dollars à la fin 2023). Mais le taux de change dinar-dollar américain, qui reste volatil, s'est déprécié au cours de l'année 2023. La dette publique, dont 60 % sont extérieures, est passée de 77,6 % du PIB en 2022 à 80,2 % en 2023. Une loi de février 2024 a autorisé la banque centrale à accorder un financement exceptionnel de 7 milliards de dinars (2,2 milliards de dollars) au trésor à des conditions avantageuses, permettant au gouvernement de faire face à une partie des remboursements de sa dette extérieure. Le ratio de solvabilité des banques s'est consolidé à 14 % en 2022, contre 13,3 % en 2021, et la part des prêts non productifs a baissé de 13,1 % des prêts bruts en 2021 à 12,6 % à la fin de 2022, en raison des abandons de créances.

La Tunisie est classée 101^e sur 193 pays dans le monde selon l'indice de développement humain 2022 et 5^e sur 54 pays africains. Au quatrième trimestre 2023, le chômage s'élevait à 16,4 % touchant particulièrement les jeunes de 15 à 24 ans (40,9 %), les diplômés de l'enseignement supérieur (23,2 %), les femmes (22,2 %), et les régions intérieures. Le taux de pauvreté, de 15,3 % à l'échelle nationale, est plus élevé dans les zones rurales (26 %) que dans les grands centres urbains (6,3 %).

Perspectives et risques

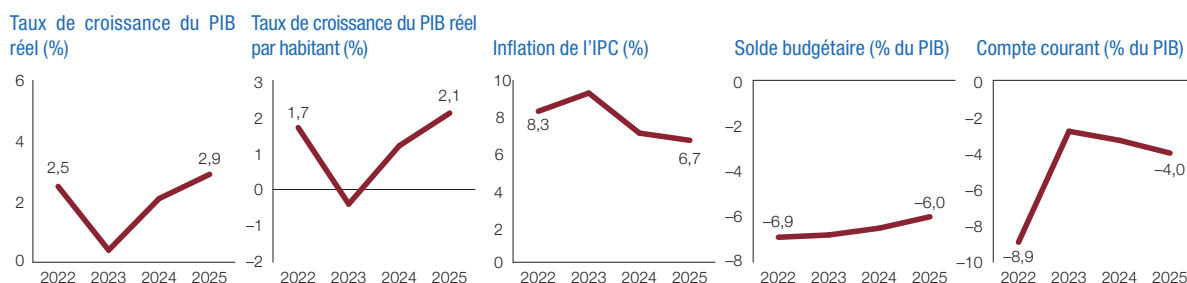
La croissance du PIB devrait rester modeste à moyen terme, à 2,1 % en 2024 et 2,9 % en 2025. L'inflation devrait s'élever à 7,1 % en 2024 avant de décroître progressivement à 6,7 % en 2025, à mesure que les pressions inflationnistes mondiales s'atténueront. Le déficit budgétaire devrait atteindre environ 6 % en 2025, grâce au maintien de la discipline budgétaire. En revanche, le déficit du compte courant devrait se creuser

progressivement pour atteindre 4 % en 2025, en raison des importations de biens d'équipement nécessaires pour stimuler la croissance économique. Les perspectives économiques à moyen terme pourraient se détériorer en raison du risque élevé de surendettement entravant l'accès au financement extérieur, des tensions sociales causées par le coût élevé de la vie et des taux d'intérêt toujours élevés dans les économies développées. Toutefois, l'accélération des réformes (en particulier celles visant à améliorer la gouvernance des entreprises publiques, le climat des affaires et le contrôle des dépenses courantes) pourrait stimuler la croissance et inverser la trajectoire de la dette. En mars 2024, Moody's a révisé sa perspective sur la note souveraine du pays (Caa2) de négative à stable en raison de l'augmentation des réserves de change.

Réforme de l'architecture financière mondiale

La transformation structurelle de l'économie bénéficie davantage au secteur des services (qui représente 65 % du PIB) qu'à l'industrie (qui représente 25 % du PIB). Entre 1990 et 2020, la part de l'agriculture dans l'emploi est passée de 24 % à 14,5 %, au profit notamment des services, qui représentent 52 % de l'emploi. La productivité industrielle a diminué au cours des deux décennies. Environ 96 % des entreprises sont des micro, petites ou moyennes entreprises, et le secteur informel représente près des deux tiers de l'emploi.

La réforme de l'architecture financière mondiale faciliterait la mobilisation des ressources nécessaires à la transformation structurelle de l'économie. La réforme pourrait inclure l'adoption de garanties et d'instruments de partage des risques afin de mobiliser davantage de ressources privées pour l'écologisation de l'industrie, ainsi que la création et la modernisation des marchés financiers régionaux afin de favoriser le déploiement d'obligations vertes et l'accès au financement en monnaie locale pour les petites et moyennes entreprises. D'autres mesures que la Tunisie pourrait mettre en œuvre pour accélérer la transformation structurelle comprennent le rétablissement de la viabilité des finances publiques afin d'obtenir le soutien des partenaires de développement et d'améliorer la perception des risques par les investisseurs ; l'accélération de la mise à niveau de l'industrie ; l'amélioration du climat des affaires ; le développement du capital humain ; la facilitation de l'accès au financement et à la formalisation pour les micro, petites et moyennes entreprises ; et la numérisation et le renforcement de la résilience de son économie.



Source : Les données datent de avril 2024 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2023 sont des estimations et données pour 2024 et 2025 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

AFRIQUE DE L'OUEST

Bénin

Développements macroéconomiques et financiers récents

En 2023, l'économie a maintenu une forte dynamique de croissance. Les principaux moteurs ont été les industries des boissons (+14,7 %) et les télécommunications (+9,2 %) du côté de l'offre, et les investissements publics et privés (+16 %) du côté de la demande. En 2023, l'inflation a doublé en raison de la hausse des prix du carburant de contrebande, tout en restant inférieure à la norme de convergence de l'Union économique et monétaire ouest-africaine de 3 %.

Pour faire face aux effets persistants des crises récentes (pandémie de COVID-19, invasion de l'Ukraine par la Russie) et pour financer les infrastructures (routes, ports, assainissement urbain, énergie), le gouvernement a maintenu les dépenses publiques à un niveau élevé, soit 19,3 % du PIB en 2023, légèrement inférieur aux 19,8 % de 2022. Les recettes publiques sont passées de 13,8 % du PIB en 2022 à 14 % en 2023. Le déficit budgétaire est resté élevé, bien qu'en légère baisse par rapport à 2022, et a été financé par la dette publique. L'encours de la dette publique est passé de 46,1 % du PIB en 2020 à 53,8 % en 2023. Selon le Fonds monétaire international, le surendettement était modéré à la fin de l'année 2023. Le déficit du compte courant a reculé en 2023 grâce à la stabilisation des prix à l'importation. Le secteur financier a continué à se développer, le crédit au secteur privé ayant augmenté de 9 % en 2023 après une hausse de 21,4 % à la fin de 2022.

Le taux de pauvreté est passé de 38,5 % en 2019 à 36,2 % en 2022, selon l'Institut national de la statistique et de la démographie. Cette amélioration est le résultat de l'investissement dans les progrès vers la réalisation des Objectifs de développement durable. Cependant, le renforcement de l'inclusion sociale des populations vulnérables reste un défi, auquel le gouvernement s'attaque à travers des programmes de protection sociale (assurance maladie, assurance retraite).

Perspectives et risques

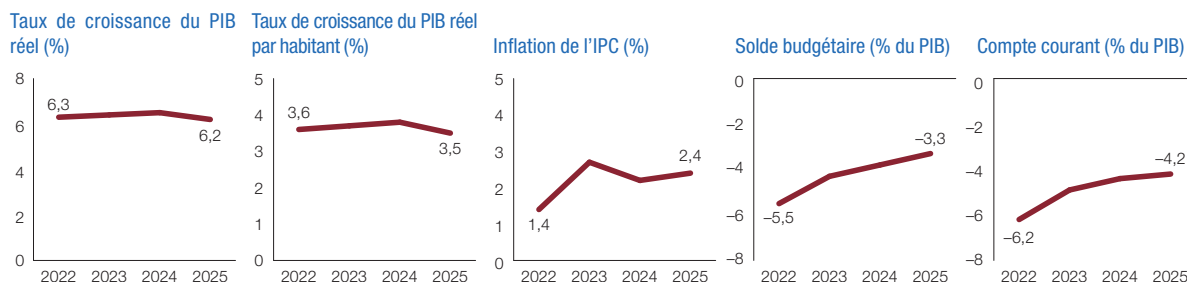
Le démarrage de plusieurs unités de production industrielle et l'accélération des projets d'infrastructure publique devraient maintenir la croissance à un niveau élevé de 6,5 % en 2024 et de 6,2 % en 2025. L'inflation devrait rester inférieure à 3 % à court terme. Grâce aux réformes visant à améliorer l'administration fiscale, le déficit budgétaire devrait continuer à diminuer pour atteindre 3 % en 2025. Le déficit du compte courant

devrait se contracter pour atteindre 4,4 % en 2024 et 4,2 % en 2025 grâce à l'augmentation des exportations de produits manufacturés. Les principaux risques qui pèsent sur les perspectives concernent le déclin des échanges avec le Nigeria, les effets négatifs du changement climatique, la détérioration de la situation sécuritaire dans le nord et l'incertitude liée à la sortie du Burkina Faso, du Mali et du Niger de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Pour renforcer sa résilience économique, le pays devrait accélérer la transformation économique initiée à travers la zone industrielle de Glo-Djigbé, dans le but de remonter la chaîne de valeur ajoutée des produits agricoles, y compris le coton. L'accent devrait également être mis sur l'action et la résilience climatiques.

Réforme de l'architecture financière mondiale

La transformation structurelle reste lente en raison de la faible productivité des facteurs de production et de l'inadéquation entre les compétences et les emplois. Au cours des deux dernières décennies, la structure de l'économie a légèrement évolué, la part des services passant de 44,6 % du PIB en 2003 à 51,6 % en 2022, au détriment de l'industrie dont la part est passée de 25,8 % à 18,7 %. La part de l'agriculture reste stable à 29,6 %. L'évolution de l'emploi sectoriel a été différente de celle du PIB, les travailleurs ayant délaissé l'agriculture et l'industrie au profit des services à faible valeur ajoutée (commerce, transport).

Entre 2021 et février 2024, les autorités publiques ont levé 1,67 milliard de dollars sur les marchés internationaux des capitaux. L'accès aux marchés de capitaux a été facilité par des instruments tels que la garantie partielle de crédit 195 millions d'euros du Fonds africain de développement, permettant au Bénin d'obtenir 350 millions d'euros à des conditions favorables en 2023. Pour permettre au Bénin de tirer parti de l'architecture financière mondiale afin d'accélérer sa transformation structurelle, les institutions financières internationales devraient renforcer leur rôle de conseiller et de fournisseur d'instruments de garantie afin de mobiliser des véhicules financiers innovants pour la finance durable, notamment les obligations vertes, bleues et sociales. Les autorités publiques devraient poursuivre les réformes structurelles (stabilité macroéconomique, gestion de la dette, mobilisation des recettes fiscales), qui sont essentielles pour favoriser un accès durable aux marchés des capitaux.



Source : Les données datent de avril 2024 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2023 sont des estimations et données pour 2024 et 2025 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Burkina Faso

Développements macroéconomiques et financiers récents

Malgré la crise sécuritaire, le taux de croissance est remonté à 3,6 % en 2023, ce qui reste inférieur aux 6,0 % enregistrés sur la période 2010–2019. L'économie est tirée par les services et l'agriculture, tandis que les activités extractives continuent d'être affectées par le contexte sécuritaire. Sur le plan de la demande, la hausse de la consommation finale a soutenu la croissance. L'inflation a ralenti, passant de 14,1 % en 2022 à 0,7 % en 2023, en raison de l'amélioration des approvisionnements alimentaires et d'une politique monétaire restrictive.

Le déficit budgétaire a reculé, passant de 10,4 % du PIB en 2022 à 6,9 % en 2023, grâce à l'augmentation des recettes fiscales (17,8 % du PIB en 2023 contre 17,0 % en 2022). Le programme de réformes convenu en septembre 2023 entre le Burkina Faso et le Fonds monétaire international a renforcé la discipline budgétaire et la gouvernance économique. Mais les dépenses liées à la sécurité restent élevées, ce qui limite les marges budgétaires. Le risque de surendettement reste modéré, bien que la dette publique, estimée à 60,8 % du PIB en 2023, ait augmenté avec l'émission accrue de titres publics. Le déficit du compte courant s'est détérioré pour atteindre 8,2 % du PIB en 2023 à la suite d'une baisse de la valeur des exportations de coton. Le taux de dégradation du portefeuille du secteur bancaire est passé de 7,5 % en 2021 à 5,7 % en 2022, tandis que le ratio de solvabilité est passé de 13,4 % en 2021 à 14,2 % en 2022, dépassant ainsi la norme minimale de 11,25 %.

Les conditions sociales ont été impactées négativement par le contexte sécuritaire, la crise humanitaire et les chocs climatiques. La pauvreté est passée de 41,4 % en 2018 à 43,2 % en 2021, et la précarité de l'emploi pour les jeunes reste un défi majeur.

Perspectives et risques

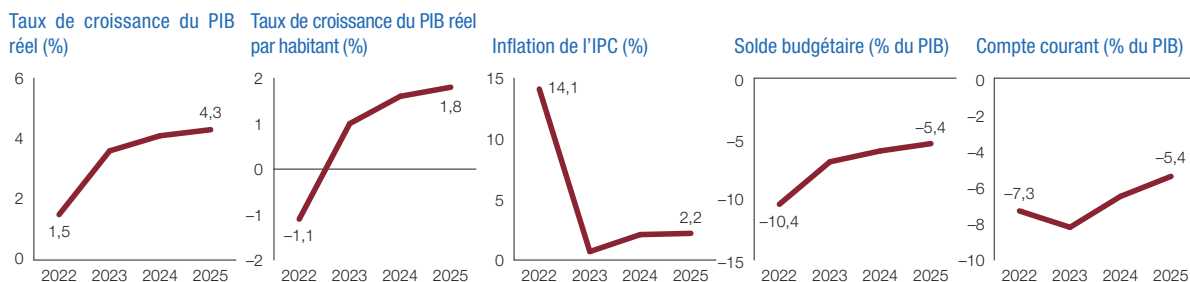
Les perspectives économiques sont encourageantes, avec une croissance projetée à 4,1 % en 2024 et 4,3 % en 2025, soutenue par l'augmentation de la production extractive et agricole. Cependant, ces secteurs restent tributaires de la sécurité intérieure et du climat sociopolitique, ainsi que de la dynamique avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). L'inflation devrait atteindre 2,1 % en 2024 et 2,2 % en 2025 en raison de la hausse des prix des denrées

alimentaires. Le déficit budgétaire devrait diminuer, passant à 6,0 % du PIB en 2024 et à 5,4 % en 2025, grâce à une hausse des recettes fiscales. La dette devrait rester soutenable, passant à 65 % du PIB en 2024–2025, sous l'effet d'une augmentation des émissions de titres publics pour couvrir le déficit de financement. Le déficit du compte courant devrait s'améliorer pour atteindre 6,5 % en 2024 et 5,4 % en 2025 grâce à l'augmentation des exportations de l'or. Les risques à la baisse qui pèsent sur ces perspectives comprennent une détérioration de la situation sécuritaire et un dérapage budgétaire, ainsi que des risques externes liés aux chocs climatiques, à la chute des prix des matières premières exportées (or et coton) et aux conditions de la sortie du pays de la CEDEAO.

Réforme de l'architecture financière mondiale

La transformation structurelle a été lente, l'agriculture restant le principal secteur de l'économie. Entre 2000 et 2022, la part de l'industrie manufacturière dans le PIB est passée de 16,2 % à 9,9 %, celle de l'agriculture de 26,4 % à 21,7 % et celle des services de 48,8 % à 50,5 %. La part des industries extractives est passée de 1,9 % à 14,5 %. Au cours de la même période, la part de l'industrie dans l'emploi est passée de 4,2 % à 7,0 %, celle des services de 10,4 % à 18,8 %, tandis que celle de l'agriculture a chuté de 85,4 % à 74,2 %.

L'accélération de la transformation structurelle nécessitera le retour à la sécurité et à la stabilité institutionnelle, le développement de chaînes de valeur agro-pastorales et industrielles prometteuses, l'adoption d'un bouquet énergétique adéquat, l'ouverture du pays au commerce, l'amélioration du climat des affaires et le développement du secteur privé. Le renforcement du cadre macroéconomique et financier et l'augmentation de la mobilisation des ressources nationales seront également nécessaires. Le développement de véhicules financiers innovants (obligations de la diaspora, etc.) sera également utile. En outre, à court terme, le pays aura besoin du soutien des institutions financières internationales pour accéder à davantage de ressources concessionnelles et d'assistance technique afin de mieux gérer son secteur minier. À moyen terme, l'accès aux guichets non concessionnels pourrait être envisagé au cas par cas pour structurer des projets à long terme à des coûts réduits, en utilisant des garanties partielles et des instruments de crédit.



Source: Les données datent de avril 2024 et proviennent des autorités nationales; données pour 2023 sont des estimations et données pour 2024 et 2025 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Cabo Verde

Développements macroéconomiques et financiers récents

La croissance du PIB du Cap-Vert reste volatile en raison de sa dépendance à l'égard des activités fortement axées sur le tourisme et de sa vulnérabilité aux chocs liés au climat. Du côté de la demande, la consommation des ménages a soutenu la croissance, dans un contexte de baisse de l'inflation due à la diminution des prix des denrées alimentaires et de l'énergie.

En 2023, la politique monétaire a été resserrée afin de réduire le différentiel de taux d'intérêt et de préserver l'ancrage à l'euro. Les réformes politiques visant à rationaliser les arriérés de recouvrement de la taxe sur la valeur ajoutée et l'utilisation de la facturation électronique ont permis d'augmenter les recettes fiscales de 18,1 % du PIB en 2022 à 18,9 % en 2023, et le déficit budgétaire s'est réduit de 4,6 % du PIB à 4,4 %. Le déficit de la balance courante s'est détérioré, augmentant de 5,8 % du PIB en 2022 à 6,1 % en 2023, sous l'effet d'une facture d'importation élevée et d'une baisse des exportations. Les réserves internationales ont augmenté de 626 millions d'euros en 2022 à 728 millions d'euros en 2023 (environ 6,7 mois de couverture des importations), stimulées par le décaissement de 21,2 millions de dollars au titre de la facilité élargie de crédit du Fonds monétaire international. Le risque lié à la dette extérieure du Cap-Vert est modéré, et le ratio dette publique/PIB a diminué de 127,1 % en 2022 à 119,9 % en 2023, en raison d'une croissance nominale du PIB plus élevée et d'une surperformance budgétaire. Le secteur financier apparaît sain, avec un ratio d'adéquation des fonds propres de 21,4 %, bien supérieur à l'exigence réglementaire minimale de 12 %. Les prêts non productifs ont augmenté de 7,8 % en 2022 à 8,7 % en juin 2023, à la suite de la levée des moratoires sur le crédit, imposés par la COVID-19.

Bien que le Cap-Vert obtienne de bons résultats en matière d'indicateurs sociaux, la pauvreté et le chômage restent des défis à relever. La pauvreté a augmenté de 26 % en 2019 à 31,1 % en 2022, exacerbée par la COVID-19. Le taux de chômage s'élève à 14,5 %.

Perspectives et risques

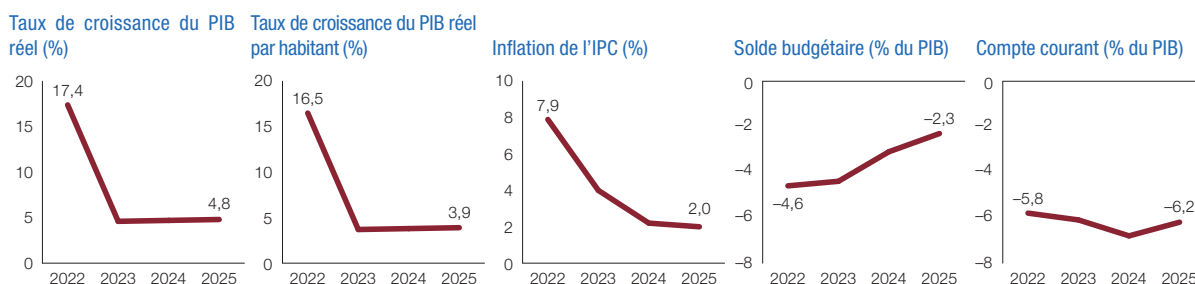
La croissance économique devrait atteindre 5,2 % en 2024 et 5,4 % en 2025, stimulée par l'agriculture, l'énergie, l'économie numérique et la consommation des ménages. Ces perspectives s'appuient sur un environnement mondial stable et un tourisme dynamique. L'inflation devrait s'établir en moyenne à 2,1 % en 2024–2025 en raison du fléchissement de la demande et d'une baisse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie.

Le déficit budgétaire devrait se réduire à 3,0 % du PIB en 2024 et à 2,1 % en 2025 grâce aux mesures d'assainissement budgétaire, à l'augmentation des recettes fiscales et à la privatisation d'entreprises publiques. Le déficit de la balance courante devrait se réduire à 5,2 % du PIB en 2024 et à 4,4 % en 2025, grâce aux recettes du tourisme et aux envois de fonds des travailleurs émigrés. Les risques qui pèsent sur les perspectives de croissance comprennent un ralentissement économique en Europe, des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement en pétrole, des progrès limités dans la réforme des entreprises publiques et les effets du changement climatique. Les actions visant à réduire les risques budgétaires posés par les entreprises publiques et à combler les lacunes en matière d'infrastructures sont fondamentales pour une croissance durable.

Réforme de l'architecture financière mondiale

La transformation structurelle de l'économie capverdienne a été lente au cours des deux dernières décennies, avec une diversification économique limitée. La part de l'agriculture dans le PIB a chuté, passant de 9,7 % en 2000 à 7,8 % en 2021, tandis que les parts de l'industrie (19,7 % à 21,8 %) et des services (57 % à 65 %) ont augmenté. Les parts d'emploi ont diminué dans l'agriculture à faible productivité (23 % à 10,6 %), l'excédent de main-d'œuvre étant absorbé par les secteurs de l'industrie à forte productivité (20,5 % à 21,8 %) et des services (55,9 % à 67,6 %) entre 2000 et 2021. Les investissements dans les compétences, l'innovation technologique et la modernisation des ports et des aéroports sont essentiels pour développer l'économie et tirer parti de la Zone de libre-échange continentale africaine.

Le Cap-Vert pourrait s'inspirer de l'expérience des Seychelles qui exploitent l'économie bleue par le biais d'obligations bleues et d'échanges de créances, et des Maldives qui diversifient leur économie au-delà du tourisme en améliorant les chaînes de valeurs du secteur de la pêche. La réforme de l'architecture financière mondiale pourrait permettre de mobiliser des fonds supplémentaires à des conditions plus avantageuses. Pour garantir l'accès au financement du développement et son utilisation optimale, les réformes cruciales à court terme comprennent la création d'un fonds bleu de dons et d'un fonds bleu d'investissements, l'approfondissement des marchés de capitaux et le renforcement de la stabilité macroéconomique. À moyen et long termes, il est impératif de renforcer le financement des infrastructures, notamment dans le domaine des transports inter-îles, pour assurer la viabilité commerciale et la compétitivité.



Source: Les données datent de avril 2024 et proviennent des autorités nationales; données pour 2023 sont des estimations et données pour 2024 et 2025 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Côte d'Ivoire

Développements macroéconomiques et financiers récents

L'activité économique a été vigoureuse en 2023, avec une croissance du PIB réel estimée à 6,5 %, contre 6,2 % en 2022, soutenue par l'investissement (public et privé) et la consommation intérieure. Malgré une baisse de 22,7 % de la production de cacao, la croissance économique a été maintenue grâce au dynamisme de l'agriculture vivrière, du BTP, des industries manufacturières et extractives, du commerce et des transports. L'inflation a ralenti, passant de 5,2 % en 2022 à 4,4 % en 2023, grâce à la politique monétaire restrictive de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest et aux mesures prises par le gouvernement pour lutter contre la cherté du coût de la vie.

La poursuite des réformes visant à accroître les recettes intérieures et à améliorer la gestion budgétaire a contribué à réduire le déficit budgétaire de 6,8 % du PIB en 2022 à 5,2 % en 2023, permettant de stabiliser le ratio de la dette à 56,8 % du PIB en 2023 (contre 56,7 % en 2022). Le déficit du compte courant s'est creusé, passant de 7,7 % du PIB en 2022 à 8,2 % en 2023, en raison des déficits des services et des revenus. Les performances du secteur financier demeurent satisfaisantes, avec des crédits à l'économie en hausse de 16,2 % entre 2022 et 2023 et des prêts non productifs en baisse de 7,2 % entre décembre 2022 et juin 2023.

Selon la deuxième enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages, le taux de pauvreté est passé de 39,4 % en 2018 à 37,5 % en 2021. Bien que le taux de chômage des jeunes (15-24 ans) ait baissé de 5,4 % en 2020 à 4,9 % en 2023, il reste un défi majeur pour la cohésion sociale. Le renforcement de l'inclusivité de la croissance et la création de plus d'emplois pour les jeunes sont au cœur du programme social 2022-2024 et du programme jeunesse 2023-2025 du gouvernement.

Perspectives et risques

Les perspectives économiques demeurent favorables, avec une croissance du PIB réel projetée à 7 % en moyenne en 2024-2025, stimulée par l'augmentation de la production de cacao en réponse à la hausse des prix du cacao, l'investissement dans les infrastructures, le développement des chaînes de valeur agro-industrielles, et l'exploitation du champ de Baleine, dont le potentiel est estimé à 2,5 milliards de barils de pétrole et à 3 300 pieds cubes de gaz naturel. L'inflation devrait baisser en dessous de l'objectif de 3 % fixé par l'Union économique et monétaire ouest-africaine en 2025, grâce

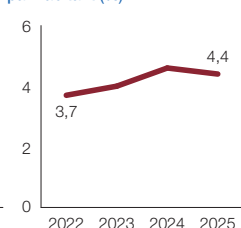
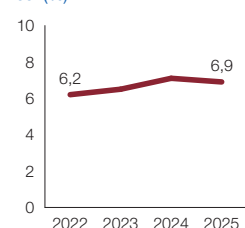
à l'augmentation de l'offre locale de denrées alimentaires. L'assainissement budgétaire devrait permettre de contenir le déficit budgétaire à 4,2 % du PIB en 2024 et à 3 % en 2025. Le déficit du compte courant devrait se réduire à 6,9 % du PIB en 2024 et à 6,1 % en 2025, grâce à l'amélioration des termes d'échange. Toutefois, ces perspectives pourraient être compromises par une détérioration de la situation sécuritaire dans le nord, aggravée par le taux de chômage élevé des jeunes, l'impact de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, le durcissement des conditions financières internationales et les risques climatiques. Le renforcement de la stabilité macroéconomique, de l'inclusivité et de la durabilité de la croissance, ainsi que de la sécurité et de la stabilité institutionnelle devrait permettre de contenir ces risques.

Réforme de l'architecture financière mondiale

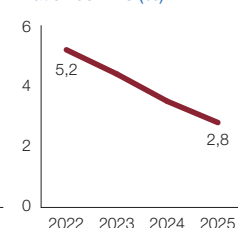
La transformation structurelle de l'économie progresse lentement. La part du secteur industriel dans le PIB est passée de 16,4 % en 2000 à 22 % en 2022, tandis que la part de l'agriculture a diminué de 18,7 % à 16,8 % et celle des services de 59,6 % à 53,9 %. La part de l'agriculture dans l'emploi s'est contractée de 51,1 % en 2000 à 40,2 % en 2019, tandis que la part des services a augmenté de 36,2 % à 47 % et que la part de l'industrie est restée pratiquement inchangée à 12,6 % en 2000 et 12,9 % en 2019. L'amélioration de la productivité agricole, la complexification des produits d'exportation et les investissements dans les infrastructures, l'innovation technologique et le capital humain, conjugués à des réformes visant à accroître les ressources intérieures, à améliorer le climat des affaires et à assurer une gestion active de la dette publique, accéléreront la transformation structurelle.

Depuis 2014, la Côte d'Ivoire bénéficie d'un accès régulier aux marchés obligataires internationaux, sa dernière émission d'euro-obligations en janvier 2024 ayant permis de lever 2,6 milliards de dollars à un rendement moyen de 6,61 %. En outre, elle a également obtenu une garantie de crédit partielle de 400 millions d'euros de la Banque africaine de développement, ce qui a permis de lever 533 millions d'euros de financement durable à des conditions favorables. La réforme de l'architecture financière mondiale devrait permettre au pays de bénéficier de plus de garanties, en vue de mobiliser davantage de financements innovants (fonds verts, obligations durables, obligations thématiques) à des conditions avantageuses et d'accroître l'investissement privé.

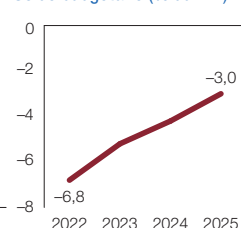
Taux de croissance du PIB Taux de croissance du PIB réel
réel (%) par habitant (%)



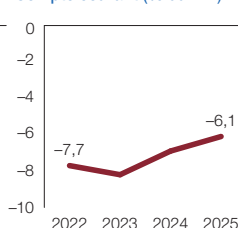
Inflation de l'IPC (%)



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Source: Les données datent de avril 2024 et proviennent des autorités nationales; données pour 2023 sont des estimations et données pour 2024 et 2025 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Gambie

Développements macroéconomiques et financiers récents

L'activité économique a bien résisté en 2023. La croissance du PIB réel s'est améliorée, passant de 4,9 % en 2022 (2,4 % par habitant) à 5,6 % (3,1 % par habitant). La croissance a été soutenue par des améliorations dans le tourisme, la construction et l'industrie du côté de l'offre et par l'investissement privé et les dépenses publiques du côté de la demande. L'inflation s'est accélérée, en raison de la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie et une dépréciation du taux de change de 9,9 %. En conséquence, le taux de la politique monétaire a été resserré, passant de 10 % en mars 2022 à 17 % en septembre 2023.

Le déficit budgétaire s'est réduit, baissant de 4,9 % du PIB en 2022 à 3,5 % en 2023, en raison de la limitation des dépenses et de l'amélioration des recettes douanières, mais les recettes fiscales restent faibles, soit 9,8 % du PIB. Le ratio de la dette publique au PIB s'est considérablement amélioré, baissant de 82,8 % du PIB en 2022 à 71,8 % du PIB en 2023, grâce à une forte croissance du PIB nominal. Le déficit de la balance courante s'est détérioré, augmentant de 6,1 % du PIB en 2022 à 7,6 % en 2023, sous l'effet de la faiblesse des exportations agricoles et de la hausse des prix des importations de produits de base. Les réserves internationales ont chuté, baissant de 454,7 millions de dollars (5,3 mois de couverture des importations) en 2022 à 416,4 millions de dollars (4,4 mois) en 2023 en raison de la hausse des importations. Le secteur financier est resté résilient, les prêts non productifs étant passés de 4,6 % des prêts bruts en 2022 à 3,5 % en 2023, en deçà des exigences prudentielles. Le ratio d'adéquation des fonds propres de 24,6 % a dépassé l'exigence réglementaire de 10 %.

La crise du coût de la vie s'est aggravée, érodant les revenus des ménages et faisant augmenter le taux de pauvreté de 45,8 % en 2019 à 53,4 % en 2021. Le taux de chômage global est estimé à 31,6 % en 2023.

Perspectives et risques

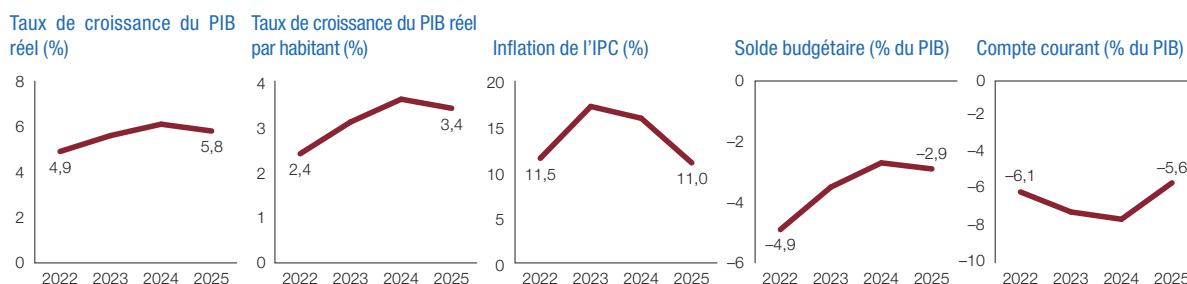
La croissance économique devrait atteindre 6,1 % en 2024, grâce à l'agriculture, aux services et à la construction, ainsi qu'à un développement important des infrastructures publiques. Le programme de seuil de 25 millions de dollars en cours soutiendra la croissance, mais la vulnérabilité aux événements météorologiques extrêmes pourrait ralentir la croissance à 5,8 % en 2025. Bénéficiant d'une forte croissance en 2024, le déficit

budgétaire devrait se réduire à 2,7 % du PIB et le déficit de la balance courante à 7,2 %. La dette publique devrait tomber à 65,2 % du PIB en 2024 et se stabiliser à 60,8 % en 2025 grâce à l'assainissement budgétaire. L'inflation pourrait diminuer à 12,5 % en 2024 et à 11 % en 2025 grâce à des politiques monétaires restrictives et à la baisse des prix mondiaux des denrées alimentaires et de l'énergie. Les risques pour la croissance comprennent des perturbations potentielles des chaînes d'approvisionnement mondiales pour le pétrole et les engrais, les impacts du changement climatique et une insuffisance des décaissements de l'aide budgétaire. L'assainissement budgétaire, l'amélioration de la gestion de la dette et la diversification économique sont essentiels à une croissance soutenue.

Réforme de l'architecture financière mondiale

L'économie gambienne a enregistré des changements dynamiques au cours de la dernière décennie, la part de l'agriculture dans la valeur ajoutée du PIB étant passée de 35 % en 2010 à 23 % en 2021, celle de l'industrie de 9 % à 14 %, et celle des services de 54 % à 62 %. Néanmoins, la transformation structurelle est lente. La main-d'œuvre a quitté l'agriculture à faible productivité (baissant de 30 % en 2010 à 25 % en 2021), mais elle s'est orientée directement vers les services (augmentant de 52 % à 59 %), évitant le secteur industriel à forte productivité (baissant de 16 % en 2010 à 14 % en 2021). Les investissements dans les infrastructures, l'innovation technologique et l'accès au financement sont essentiels pour combler le déficit de financement de 2,8 milliards de dollars indispensable pour accélérer la transformation structurelle.

La Gambie a signé une convention d'actionnaires avec Africa50 pour régir la gestion du pont de la Sénégalie dans le cadre du programme de recyclage d'actifs. Cette convention permettra de débloquer des capitaux pour d'autres investissements dans les infrastructures. La Gambie a également obtenu 4,14 millions de dollars en 2020 dans le cadre de l'Initiative de suspension du service de la dette du G20 et 129 millions de dollars de paiements différés de la part de créanciers bilatéraux officiels entre 2020 et 2024. Pour bénéficier de la réforme de l'architecture financière mondiale, le gouvernement devrait renforcer la viabilité de la dette en donnant la priorité aux prêts très concessionnels. En outre, la promotion du commerce transfrontalier et le développement des infrastructures sont essentiels pour permettre à la Gambie de tirer parti de la Zone de libre-échange continentale africaine.



Source : Les données datent de avril 2024 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2023 sont des estimations et données pour 2024 et 2025 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Ghana

Développements macroéconomiques et financiers récents

La croissance du PIB réel du Ghana s'est ralentie, baissant de 3,8 % en 2022 à 2,9 % en 2023, en raison des répercussions de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, du resserrement des conditions financières mondiales, et des défis macroéconomiques. La croissance a été tirée par l'industrie du côté de l'offre et par la consommation des ménages du côté de la demande. L'inflation s'est aggravée, augmentant de 31,5 % en 2022 à 40,3 % en 2023, principalement en raison des prix des denrées alimentaires et de la dépréciation de la monnaie.

Le rythme de la dépréciation du taux de change s'est ralenti, passant de 60 % en 2022 à 17 % en 2023, en réponse aux ajustements des politiques macroéconomiques. Le déficit budgétaire s'est réduit, baissant de 11,8 % du PIB en 2022 à 4,5 % en 2023, grâce à l'assainissement budgétaire et à l'amélioration des recettes. La dette publique a diminué, baissant de 92,4 % du PIB en 2022 à 84,9 % en 2023, grâce aux avantages du programme d'échange de la dette intérieure. Le déficit de la balance courante s'est réduit de 2,1 % du PIB en 2022 à 1,7 % en 2023, grâce à l'amélioration des résultats à l'exportation. Les réserves internationales brutes ont diminué de 6,3 milliards de dollars en fin 2022 (2,7 mois de couverture des importations) à 5,0 milliards de dollars (2,3 mois) en novembre 2023. Le secteur financier est resté solide, avec un ratio d'adéquation des fonds propres supérieur au seuil de 10 % mais en baisse (étant passé de 18,22 % en 2022 à 13,96 % en 2023).

La pauvreté multidimensionnelle s'est légèrement aggravée, passant de 46 % en 2017 à 46,7 % en 2022, en raison des effets de la pandémie de COVID-19. Le chômage des jeunes reste élevé à 7,16 %, en particulier chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans, surtout chez les femmes (36,7 % contre 29,3 % chez les hommes).

Perspectives et risques

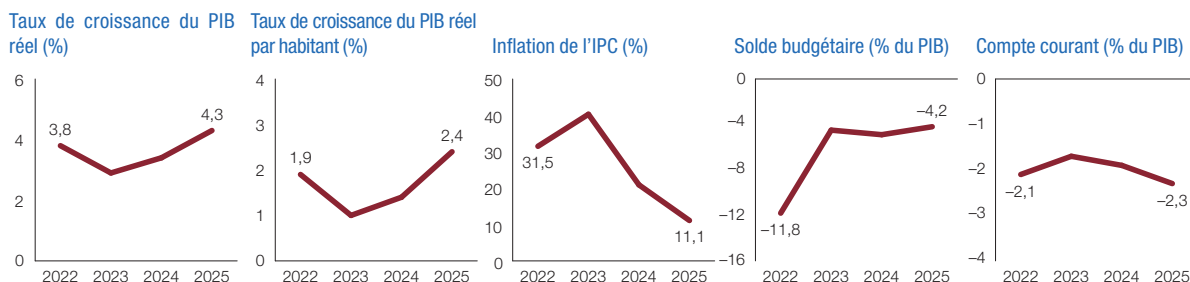
Les perspectives de croissance à moyen terme sont positives. La croissance du PIB devrait atteindre 3,4 % en 2024 et 4,3 % en 2025, tirée par l'industrie et les services du côté de l'offre et par la consommation des ménages et l'investissement du côté de la demande. L'inflation devrait rester en dehors de la limite de 8 ± 2 fixée par la Banque du Ghana, soit 20,9 % en 2024 et 11,1 % en 2025. Le déficit budgétaire devrait se creuser

légèrement pour atteindre 4,9 % en 2024 avant de se réduire à 4,2 % en 2025 grâce à la poursuite des efforts d'assainissement budgétaire. Le déficit de la balance courante devrait se creuser pour atteindre 1,9 % en 2024 et 2,3 % en 2025. Les perspectives sont assombries par plusieurs facteurs, notamment l'impact de l'assainissement budgétaire dans le cadre du programme post-COVID pour la croissance économique, les effets persistants de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, l'accès limité au financement et aux devises, et les chocs macroéconomiques mondiaux. Des politiques de gestion macroéconomique prudentes pourraient atténuer les risques.

Réforme de l'architecture financière mondiale

La transformation structurelle du Ghana doit être renforcée. La productivité stagne dans les services, le secteur d'emploi dominant, et n'augmente que lentement dans l'industrie et l'agriculture. La part de l'agriculture dans l'emploi a diminué de 53,9 % en 2007 à 29,8 % en 2019, tandis que la part de l'industrie a augmenté de 14,1 % à 21,0 % et celle des services de 31,9 % à 49,2 % au cours de la même période. Pour accélérer la transformation structurelle, le Ghana doit renforcer sa compétitivité en éliminant les goulots d'étranglement au niveau des infrastructures, accélérer l'agro-industrialisation en renforçant le développement des compétences, la création de valeur ajoutée et le développement du secteur privé, et créer un cadre politique favorisant l'adoption des technologies et l'innovation.

Le financement de la transformation structurelle au Ghana nécessite des investissements sélectifs dans des activités à valeur ajoutée qui peuvent conduire à la transformation souhaitée. Il faut également renforcer la résilience aux chocs mondiaux, notamment par des mesures visant à améliorer la gestion macroéconomique et la mobilisation des ressources nationales. Les réformes clés devraient inclure l'amélioration de la coordination et de l'enchaînement des initiatives de développement du secteur public en fonction de la situation budgétaire du pays ; l'accélération de la restructuration de la dette en cours, l'augmentation des possibilités de financements concessionnels et l'approfondissement des marchés financiers pour accroître l'accès à des crédits abordables ; et le renforcement de l'engagement des parties prenantes et de la coordination de l'aide au développement afin de maximiser les synergies et l'impact.



Source: Les données datent de avril 2024 et proviennent des autorités nationales; données pour 2023 sont des estimations et données pour 2024 et 2025 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Guinée

Développements macroéconomiques et financiers récents

L'économie guinéenne se distingue par sa résilience au sein de l'Afrique de l'Ouest. Porté par l'agriculture et l'exploitation minière, le PIB a connu une croissance estimée à 5,7 % en 2023, contre 4 % en 2022. L'inflation est passée de 10,5 % en 2022 à 7,8 % en 2023. La quasi-stabilité du taux de change par rapport au dollar américain a compensé l'impact de l'inflation importée.

Le déficit budgétaire est passé de 0,8 % du PIB en 2022 à 1,6 % en 2023, reflétant l'impact des subventions à l'électricité et aux carburants, mais reste l'un des plus faibles de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Le déficit budgétaire a été financé par l'émission d'obligations. La dette publique est passée de 40,1 % du PIB en 2022 à 35,2 % en 2023. Bien que le risque de surendettement soit modéré, la capacité d'absorption des chocs est limitée. Le déficit budgétaire et la dette publique sont conformes aux critères de convergence de la CEDEAO. Le déficit du compte courant est resté stable à 8,6 % du PIB en 2022 et 2023, financé par les investissements directs étrangers dans la mine de fer de Simandou. Les réserves de change ont diminué, passant de 3,4 mois de couverture des importations en 2022 à 2,5 mois en 2023. Le secteur bancaire reste suffisamment capitalisé, mais les prêts non productifs ont légèrement augmenté, passant de 8,77 % des prêts bruts en 2022 à 8,95 % en 2023.

Selon l'Institut national de la statistique, le taux de pauvreté en Guinée était de 43,7 % en 2019, contre 55,2 % en 2012. L'économie est dominée par le secteur informel, qui génère en 2023 42 % du PIB et 96 % de l'emploi, mais en général qui ne propose pas des emplois décents. Cependant, le RNB par habitant est passé de 1 010 dollars en 2021 à 1 180 dollars en 2023, faisant passer la Guinée du statut de pays à faible revenu à celui de pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure.

Perspectives et risques

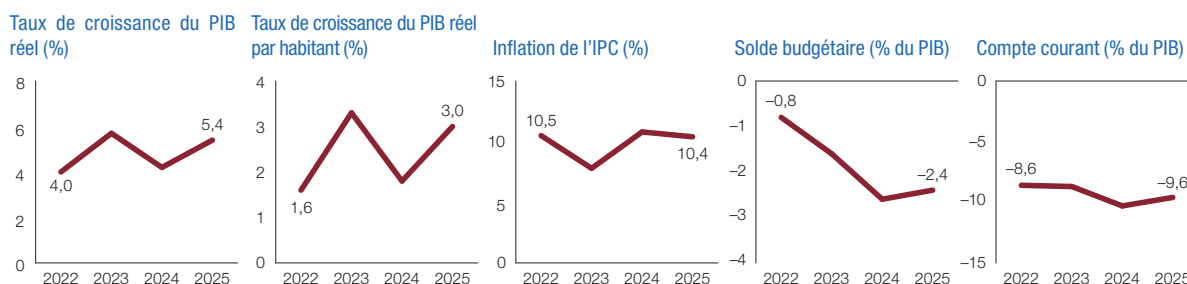
La croissance du PIB devrait atteindre 4,2 % en 2024, grâce à la production minière et à l'investissement dans la mine de fer de Simandou. Ce ralentissement par rapport à 2023 est imputable aux pénuries de carburant consécutives à l'explosion du dépôt pétrolier en décembre 2023 et à une réduction de l'approvisionnement en énergie hydroélectrique. La croissance devrait remonter à 5,4 % en 2025, à mesure que l'approvisionnement en électricité s'améliorera. L'inflation devrait dépasser 10 % en 2024 et 2025, en raison de la dépréciation du taux de change et de l'augmentation des coûts de transport liés à l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Le déficit budgétaire

devrait se creuser pour atteindre moins de 3 % du PIB en 2024 et 2025, en raison de la reprise des investissements dans les infrastructures, de l'augmentation des subventions à l'énergie et des dépenses électorales. En 2024 et 2025, les importations de biens d'équipement dédiés à Simandou devraient porter le déficit du compte courant au-delà des niveaux de 2023. Les perspectives généralement favorables pourraient être compromises par des tensions sociopolitiques et par la baisse des investissements directs étrangers due aux tensions géopolitiques. Une gestion politique prudente et la signature d'un programme avec le Fonds monétaire international (FMI) pourraient atténuer les risques.

Réforme de l'architecture financière mondiale

Bien que dominée par les services à faible productivité, l'économie se diversifie vers l'industrie. La part de l'industrie dans le PIB est passée de 32,1 % au cours de la période 1990–1999 à 39,4 % au cours de la période 2010–2019, tandis que la part de l'agriculture, peu diversifiée et à forte intensité de capital, est passée de 19,6 % sur la période 2010–2019 à 25,6 % sur la période 2020–2021, grâce à l'introduction de semences et d'engrais améliorés. Cette dynamique bénéficie des incitations à l'investissement, d'une plus grande offre d'hydroélectricité, qui doit être consolidée, de l'infrastructure de connectivité avec les marchés régionaux. Elle est également soutenue par la stratégie de substitution des importations promue par le Plan national de développement économique et social 2016–2020 et le Programme intérimaire de référence pour la transition 2022–2025.

Le Programme intérimaire de référence pour la transition présente un déficit de financement annuel de 1,125 milliard de dollars, en plus des 1,39 milliard de dollars par an requis sur la période 2020–2030 pour la résilience climatique. Pour combler ce déficit, la Guinée doit renforcer son cadre macroéconomique, améliorer l'environnement des affaires, accroître la mobilisation des ressources intérieures, stimuler les financements privés dormants (marché boursier, fonds de pension, finance verte) et attirer davantage d'investissements directs étrangers. La signature d'un programme avec le FMI serait également un signal utile pour mobiliser les quelque 7 milliards de dollars de financement de la table ronde de Dubaï sur les principes de l'ONU pour l'investissement responsable. À court terme, les banques multilatérales de développement devraient permettre à la Guinée de bénéficier d'un plus grand nombre de droits de tirage spéciaux et de garanties partielles de risque et de crédit. À moyen et long terme, il serait utile de passer à des guichets et à des financements non concessionnels.



Source : Les données datent de avril 2024 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2023 sont des estimations et données pour 2024 et 2025 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Guinée-Bissau

Développements macroéconomiques et financiers récents

En dépit du contexte économique et politique difficile, l'activité s'est montrée résiliente en 2023 avec un taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) de 4,3% contre 4,2% en 2022 tirée par le regain de dynamisme du secteur primaire grâce notamment à une bonne production rizicole. Du côté de la demande, la croissance a été tirée par l'investissement. Le renchérissement des prix des denrées alimentaires et des prix internationaux du riz a poussé l'inflation à 7,2% en 2023, contre 6,9% en 2022.

La gestion budgétaire a été marquée par une baisse de la mobilisation des recettes, en raison des subventions fiscales sur les produits de première nécessité et de l'augmentation des dépenses liées aux élections législatives. Globalement le déficit budgétaire s'est détérioré, passant de 6,5% du PIB en 2022 à 7,3% en 2023. Il a été financé par des subventions, des prêts et des titres publics, ce qui a porté la dette publique à plus de 80% du PIB, avec un risque de surendettement « élevé ». Au niveau extérieur le déficit du compte courant s'est creusé, passant de 8,2% du PIB en 2022 à 8,6% en 2023, sous l'effet d'une détérioration des termes d'échange et d'une baisse des ventes de noix de cajou, le principal produit d'exportation. La situation du secteur financier est jugée adéquate, à l'exception d'une banque d'importance systémique sous-capitalisée, marquée par une diminution des prêts non productifs de 19,4% des prêts bruts en 2021 à 10,4% en 2022.

Selon les données de la Banque mondiale, le taux de pauvreté (à 3,65 dollars par jour en parité de pouvoir d'achat 2017) est passé de 59,9% en 2022 à 60,4% en 2023, reflétant les faibles rendements de la production de noix de cajou, principale source de revenus des ménages pauvres. Le taux de chômage des jeunes était estimé à 3,9% en 2023.

Perspectives et risques

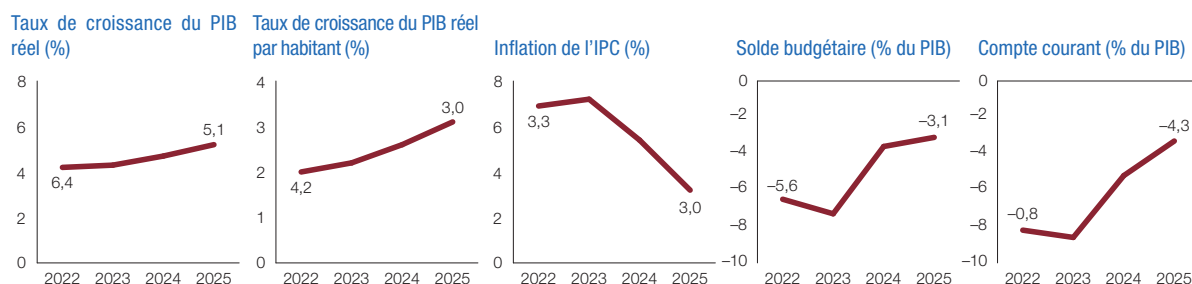
La croissance économique devrait se consolider à 4,7% en 2024 et à 5,2% en 2025, grâce à la poursuite des investissements, aux réformes de gouvernance visant à améliorer l'environnement des affaires et à la normalisation des exportations de noix de cajou. L'inflation devrait tomber à 5,4% en 2024 et à 3,1% en 2025, en réponse au resserrement continu de la politique monétaire par la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest. Le déficit budgétaire diminuerait à 3,6% du PIB en 2024 et à 3,2% en 2025, grâce à l'engagement du gouvernement à accélérer les mesures visant à maîtriser la masse salariale et à augmenter les recettes fiscales. Quant au

e déficit du compte courant il s'améliorerait à 5,2% du PIB en 2024 et à 3,3% en 2025 grâce à la reprise des exportations de noix de cajou. Ces projections sont toutefois exposées à des risques importants portant sur l'instabilité politique, qui freinerait les efforts d'assainissement budgétaire, les incertitudes concernant la production de noix de cajou, la baisse de la demande de matières premières, les conditions météorologiques défavorables et le resserrement des conditions financières régionales, qui pourrait limiter l'émission de titres d'État. La mobilisation de subventions et de prêts concessionnels supplémentaires auprès des partenaires de développement aiderait le pays à faire face aux chocs extérieurs persistants.

Réforme de l'architecture financière mondiale

L'économie reste tributaire de l'agriculture, représentant environ 45% du PIB sur la période 2000–2020. La production industrielle a été faible et sa contribution au PIB est estimée à 14%, tandis que les services représentent 41%. Les avancées en matière de transformation structurelle et de productivité ont été très limitées, en raison d'une accumulation insuffisante de capital physique et humain. La part de l'agriculture dans l'emploi est passée de 61% en 2020 à 50,9% en 2020, tandis que celle des services est passée de 29% à 39%. La productivité intersectorielle est pratiquement inexistante et la productivité du travail est faible, en particulier dans le secteur agricole. L'investissement dans les industries manufacturières, le développement des chaînes de valeur locales (agriculture, pêche), le renforcement des capacités et l'accès aux infrastructures contribueraient à stimuler la productivité.

La Guinée-Bissau a lancé des réformes et des projets visant à favoriser la transformation structurelle de son économie. Cependant, en raison du niveau élevé d'endettement du pays, la mise en œuvre d'une dynamique de transformation structurelle nécessite un soutien financier extérieur concessionnel significatif. Pour bénéficier pleinement de l'architecture financière mondiale, les autorités devront assurer la stabilité politique et institutionnelle, accélérer les réformes visant à promouvoir une gouvernance transparente et à mobiliser les ressources internes pour relever la pression fiscale, et améliorer la gestion de la dette pour réduire le risque de surendettement. Les institutions financières internationales pourraient mobiliser les ressources des fonds fiduciaires, simplifier l'accès au financement grâce à des garanties contre le risque pays et encourager les financements régionaux innovants (tels que les obligations vertes).



Source: Les données datent de avril 2024 et proviennent des autorités nationales; données pour 2023 sont des estimations et données pour 2024 et 2025 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Liberia

Développements macroéconomiques et financiers récents

Selon les estimations, la croissance du PIB s'est ralentie, passant de 4,8 % en 2022 à 4,5 % en 2023, principalement en raison de la croissance des secteurs de l'exploitation minière et de la construction du côté de l'offre et des dépenses publiques du côté de la demande. Malgré une politique monétaire restrictive, l'inflation a augmenté de 7,6 % en 2022 à 10,5 % en 2023, principalement en raison de la hausse des prix des denrées alimentaires sur le marché intérieur et des prix des carburants sur le marché mondial.

Le taux de change s'est déprécié de 22,6 % en glissement annuel entre décembre 2022 et décembre 2023 en raison d'une demande accrue d'importations. Le déficit budgétaire s'est réduit de 6,5 % du PIB en 2022 à 3,0 % en 2023, les dépenses publiques ayant été réduites de 2,9 points de pourcentage du PIB par rapport à 2022. En octobre 2023, la dette publique s'élevait à 52,6 % du PIB, contre 53,4 % en 2022, en raison d'une croissance plus rapide du PIB par rapport à la dette. Le déficit de la balance courante s'est réduit de 23,9 % du PIB en 2022 à 22,4 % en 2023, du fait de la réduction du déficit commercial. Les réserves internationales s'élevaient à 478 millions de dollars en octobre 2023 (3,8 mois de couverture des importations), en baisse par rapport aux 691 millions de dollars enregistrés en 2022 (4,5 mois d'importations), principalement en raison de la dépréciation. Le secteur financier est resté solide, avec un ratio d'adéquation des fonds propres de 18,2 % en octobre 2023 contre un seuil de 10 %, bien que le ratio des prêts non productifs soit resté élevé à 18,2 % des prêts bruts contre un seuil de 10 %.

Le taux de pauvreté (2,15 dollars par personne et par jour) a reculé, passant de 35,4 % en 2022 à 34,2 % en 2023. Le taux de chômage est estimé à 3,7 % en 2023, comme en 2022.

Perspectives et risques

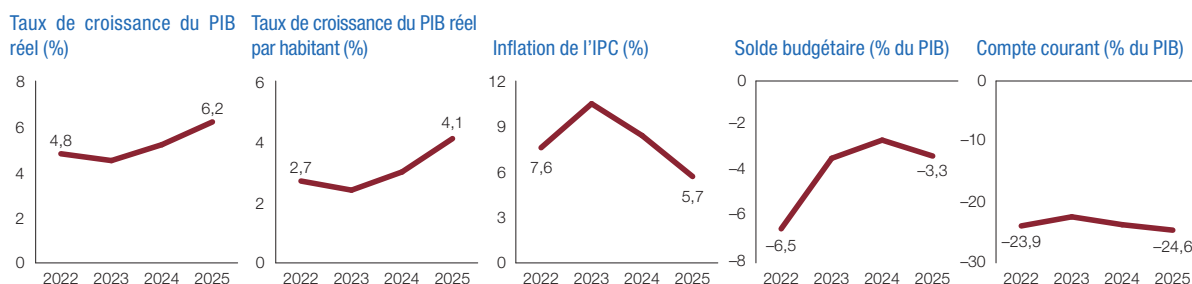
La croissance devrait atteindre 5,2 % en 2024 et 6,2 % en 2025, grâce à l'expansion des services et de l'agriculture et aux projets miniers existants. L'inflation devrait baisser à 8,4 % en 2024 et à 5,7 % en 2025 en raison de la stabilité anticipée du taux de change et d'une politique monétaire plus stricte. Le déficit budgétaire devrait passer de 3,4 % du PIB à 4,2 % en 2024 et se détériorer encore pour atteindre 4,5 % en 2025

en raison de l'augmentation des dépenses publiques. Le déficit de la balance courante devrait augmenter pour atteindre 23,7 % du PIB en 2024 et 24,6 % en 2025, en raison de l'augmentation des importations. Le taux de change et le marché financier devraient rester stables. Les risques à la baisse sont, entre autres, la poursuite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie et la détérioration des termes de l'échange pour l'or et le caoutchouc. Les vents contraires comprennent une demande accrue des exportations du Liberia. Les mesures d'atténuation pourraient inclure l'assainissement budgétaire et l'amélioration de la gouvernance.

Réforme de l'architecture financière mondiale

La transformation structurelle est lente. La part de l'agriculture dans la valeur ajoutée a diminué, passant de 66 % en 2002 à 29,5 % en 2023, tandis que la part des services a augmenté, passant de 30 % à 51 % et celle de l'industrie de 3,8 % à 19,5 %. La part de l'agriculture dans l'emploi total a diminué, passant de 51 % en 2002 à 42 % en 2023 et celle de l'industrie de 22 % à 10 %, tandis que la part des services a augmenté, passant de 37 % à 48 %. Le gouvernement devrait promouvoir la productivité des ressources naturelles en augmentant la valeur ajoutée et investir dans le capital humain et les infrastructures, en particulier les routes et l'énergie.

Le financement adéquat de la transformation structurelle au Liberia nécessite l'amélioration de la collecte des recettes, la réduction des dépenses publiques, la gestion des ressources naturelles, l'obtention d'un soutien international, la promotion d'un financement durable de la dette, et le renforcement des institutions. Le Liberia doit mettre en place une banque verte et capitaliser sur ses services de puits de carbone sur le marché du carbone. Toutefois, le commerce du carbone devrait être fondé sur une vision stratégique et un cadre politique solides. Le filet de sécurité financière mondiale du Fonds monétaire international doit renforcer sa fourniture de liquidités au Liberia. À court terme, le gouvernement devrait mobiliser des ressources financières nationales et gérer son aide internationale de manière plus efficace, en se concentrant sur les dons et les prêts concessionnels qui n'augmentent pas les niveaux d'endettement. À moyen terme, le gouvernement devrait encourager les investissements étrangers directs en améliorant l'environnement des affaires.



Source: Les données datent de avril 2024 et proviennent des autorités nationales; données pour 2023 sont des estimations et données pour 2024 et 2025 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs. Les données dans la figure reflètent l'exercice fiscal du Libéria, qui va du 1^{er} juillet au 30 juin.

Développements macroéconomiques et financiers récents

Le redressement économique du Mali après les impacts de la pandémie de COVID-19 se poursuit, avec une croissance de 4,3% en 2023, contre 3,7% en 2022. Cette performance est soutenue du côté de l'offre par la hausse de la production de coton (+49,37%) et d'or (+0,59%) et du côté de la demande par la relance de l'investissement (+41,8 points de base) et de la consommation des ménages (+0,7 point de base). L'inflation est passée de 9,7% en 2022 à 2,2% en 2023, sous l'effet conjugué de la politique monétaire restrictive de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest, de l'approvisionnement ininterrompu des marchés locaux en produits et de l'exonération de 25% des droits de douane accordée par le gouvernement en contrepartie de la fixation de prix plafonds pour le sucre.

Le déficit budgétaire a reculé, passant de 4,9% du PIB en 2022 à 3,8% en 2023, reflétant une bonne mobilisation des ressources publiques (98,4% des prévisions) et un contrôle rigoureux des dépenses (taux d'exécution de 87,93%). La mobilisation des recettes fiscales s'est améliorée, passant de 13,5% du PIB en 2022 à 14,7% en 2023, grâce aux réformes fiscales. Le déficit du compte courant s'est creusé, passant de 8% du PIB en 2022 à 8,7% en 2023, en raison de la hausse des importations de machines et de véhicules (+21,1%), de produits chimiques et pharmaceutiques (+15,8%), de matériaux de construction (+7,5%), de denrées alimentaires (+3,9%), de textiles et de cuir (+15,1%) et de la baisse des exportations de coton (-33,5%). Le taux de dégradation nette du portefeuille bancaire est passé de 4,2% en décembre 2022 à 5,7% en 2023.

Les conditions sociales ont connu une légère amélioration, avec une diminution du taux de pauvreté de 45,5% en 2022 à 45,3% en 2023, et une baisse du taux de chômage de 7,7% à 6,7%.

Perspectives et risques

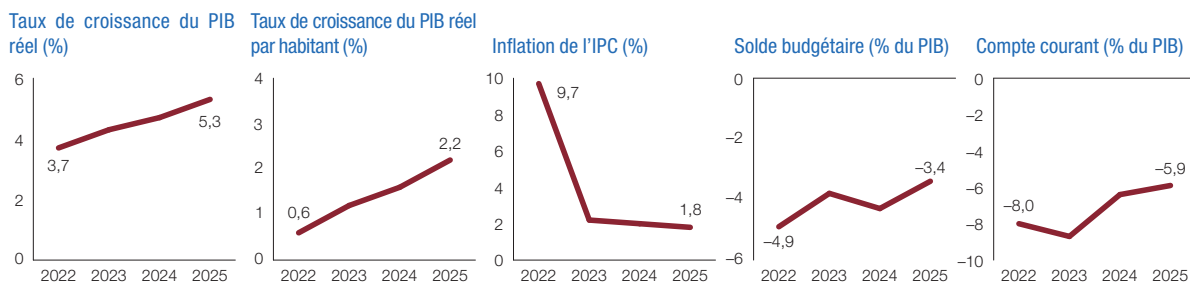
La reprise de l'activité économique devrait se poursuivre, avec une croissance de 4,7% en 2024 et de 5,3% en 2025. Cette croissance sera tirée par les activités extractives, avec le démarrage de la production de lithium en 2024, la relance du secteur textile et le développement du potentiel de production et de transformation du blé. Grâce au maintien d'une politique monétaire restrictive, l'inflation devrait continuer à baisser pour atteindre 2% en 2024 et 1,8% en 2025. Cependant, le déficit budgétaire devrait s'accroître pour atteindre 4,3% du PIB en 2024, puis s'améliorer pour s'établir à 3,4% en 2025. Le déficit du compte courant devrait s'améliorer pour atteindre

6,4% du PIB en 2024 et 5,9% en 2025. Cette amélioration est attribuable à l'augmentation prévue des exportations de coton en 2024 et 2025 et des exportations d'or en 2025, ainsi qu'au début des exportations de lithium en 2024. Les principaux risques qui pèsent sur les perspectives sont le sine die report de l'élection présidentielle initialement, prévue pour février 2024, la crise énergétique, le retrait du pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, les chocs climatiques et l'insécurité. Les mesures d'atténuation envisagées comprennent la poursuite des réformes politiques et institutionnelles, le soutien au secteur de l'énergie et la lutte continue contre le terrorisme.

Réforme de l'architecture financière mondiale

La transformation structurelle a progressé lentement, avec une diminution de la part de l'agriculture dans l'emploi passant de 69,3% en 1991 à 67,7% en 2021, tandis que la part de l'industrie n'a augmenté que légèrement, passant de 8% en 1991 à 10% en 2021. L'accélération de la transformation structurelle nécessite des mesures urgentes pour atténuer le déficit en électricité, renforcer les infrastructures de transport afin de stimuler le commerce intérieur et extérieur au niveau régional, renforcer le programme de pôles de croissance agricole, améliorer le climat des affaires et accélérer le développement du capital humain.

L'insécurité et l'instabilité politique ont privé le Mali d'accès au marché financier de l'UMOA et d'appuis budgétaires en 2022. La réforme de l'architecture financière mondiale devrait permettre au pays de mobiliser des financements supplémentaires à des conditions plus favorables. La priorité doit être accordée aux réformes politiques et institutionnelles et au renforcement de la sécurité. En accompagnement, d'autres réformes devraient viser la réduction des risques qui augmentent le coût de la dette et sur la préparation d'une émission de titres sur le marché financier international, suite aux tentatives infructueuses d'émission d'euro-obligations en 2019. En outre, le Mali devrait diversifier ses sources de financement et envisager l'émission d'obligations d'État ciblant son importante diaspora, afin de canaliser leurs ressources vers des investissements de restructuration et des obligations vertes. La réforme de l'architecture financière mondiale devrait favoriser l'accès à davantage de dons (dont seulement 60,7% ont été mis en œuvre en 2023) et de financements concessionnels, y compris l'appui budgétaire (suspendu depuis 2022 en raison de l'instabilité politique) et l'octroi de garanties partielles de risque, de crédit et de commerce.



Source: Les données datent de avril 2024 et proviennent des autorités nationales; données pour 2023 sont des estimations et données pour 2024 et 2025 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Développements macroéconomiques et financiers récents

L'activité économique a ralenti à 2,5 % en 2023, en raison du changement de régime politique en juillet, des sanctions économiques et financières imposées par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), ainsi que du gel des financements extérieurs par les principaux partenaires techniques et financiers du pays. Cette croissance économique limitée est due principalement à l'augmentation de la production pétrolière et de l'agriculture du côté de l'offre et à l'augmentation de la consommation finale du côté de la demande. L'inflation a diminué, passant de 4,2 % en 2022 à 3,7 % en 2023, en raison d'une bonne campagne agricole.

Le déficit budgétaire a reculé pour atteindre 5 % du PIB en 2023, en raison de la réduction des dépenses d'investissement due au gel des financements extérieurs. Malgré l'accumulation des arriérés du service de la dette, la dette s'est stabilisée à environ 50 % du PIB en 2023. Le déficit du compte courant s'est réduit, passant de 16,1 % du PIB en 2022 à 12,8 % en 2023, principalement en raison d'une forte baisse des importations liée aux sanctions, qui sont passées de 27,2 % du PIB en 2022 à 23,5 %. Les sanctions économiques et financières ont également ralenti l'activité bancaire, déprécié la qualité des créances bancaires (à titre d'exemple, le taux de dégradation brut du portefeuille est passé de 15,9 % au deuxième trimestre à 21,5 % au troisième trimestre 2023, bien au-dessus de la moyenne de l'UEMOA), et réduit les réserves de change à 4,6 mois de couverture des importations. Le taux de prêts non productifs s'est établi à 18,2 % des prêts bruts.

Les sanctions ont augmenté l'incidence estimée de la pauvreté de 1,9 point de pourcentage pour atteindre 43,9 % à la fin de 2023, selon l'Institut national des statistiques. L'insécurité alimentaire et la situation sanitaire précaire qui prévalait avant le changement politique se sont également aggravées.

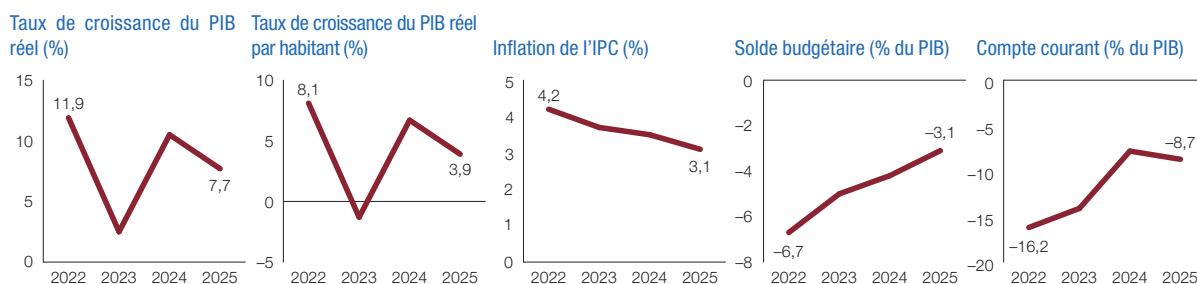
Perspectives et risques

Les perspectives économiques pour 2024 et 2025 sont favorables. La croissance devrait être principalement soutenue par les hydrocarbures – avec une production de pétrole brut qui devrait quintupler, passant de 20 000 à environ 100 000 barils par jour – et par la résilience du secteur agricole. L'activité économique devrait également bénéficier de la levée des sanctions économiques et financières de la CEDEAO et de la reprise des financements extérieurs par les principaux

partenaires techniques et financiers. La croissance économique devrait atteindre 10,4 % en 2024 puis ralentir à 7,4 % en 2025. L'inflation devrait rester contenue en 2024 et 2025 grâce aux performances du secteur agricole. Une augmentation significative des recettes fiscales avec la reprise des activités commerciales et des recettes pétrolières devrait entraîner une consolidation budgétaire en 2024 et 2025. Toutefois, le déficit budgétaire devrait rester supérieur au critère de convergence de l'UEMOA (3 % du PIB). Le déficit du compte courant devrait s'améliorer considérablement, grâce à l'augmentation de la production pétrolière. Les risques pesant sur ces perspectives économiques favorables sont liés au changement climatique, à l'insécurité et aux effets négatifs de la sortie annoncée du pays de la CEDEAO.

Réforme de l'architecture financière mondiale

La structure de l'économie a peu évolué au cours des deux dernières décennies. De 1991–2000 à 2011–2020, la part de l'agriculture dans le PIB est passée de 33 % à 34,9 %, celle de l'industrie de 21,3 % à 22,4 % et celle des services de 36,9 % à 38,7 %. Les principaux obstacles à la transformation structurelle du Niger sont liés à la faible productivité des facteurs, qui entrave la diversification de l'économie. Le déficit d'infrastructures est un obstacle majeur à la compétitivité et à la transformation structurelle. Le secteur financier reste sous-développé pour mobiliser et allouer l'épargne aux besoins de développement. Malgré les récents progrès réalisés grâce à la stratégie d'inclusion financière, le secteur financier nigérien ne représente que 4,1 % de la part de marché de l'UEMOA. Le ratio crédit/PIB est modeste à seulement 13 %, tandis que la moyenne de l'UEMOA est supérieure à 25 %. Avant le changement de régime politique en juillet 2023, le pays avait considérablement accru les ressources concessionnelles mobilisées auprès des institutions de développement bilatérales et multilatérales (y compris la Banque africaine de développement, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international), principalement en mettant en œuvre des réformes économiques. Pour continuer à bénéficier de l'architecture financière mondiale et des ressources concessionnelles, le Niger doit d'abord retrouver la stabilité institutionnelle et poursuivre les réformes économiques et financières. À moyen et long terme, il doit élaborer des stratégies plus efficaces pour développer le secteur financier et mobiliser les revenus issus de l'exploitation de ses ressources naturelles.



Source : Les données datent de avril 2024 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2023 sont des estimations et données pour 2024 et 2025 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Nigeria

Développements macroéconomiques et financiers récents

La croissance économique du Nigeria a ralenti de 3,3 % en 2022 à 2,9 % en 2023, en raison de l'inflation élevée et de la faible croissance de l'économie mondiale, qui est passée de 3,5 % en 2022 à 3,2 % en 2023. La croissance a été tirée par les services et l'agriculture du côté de l'offre, et par la consommation et l'investissement du côté de la demande. L'inflation a augmenté de 18,8 % en 2022 à 24,5 % en 2023, en raison de la hausse des prix des carburants et de la dépréciation du naira. Les prix de l'essence ont augmenté de 167 %, passant de 254 nairas le litre en mai 2023 à 671 nairas en décembre 2023.

Le taux de change s'est déprécié de 95,6 % en 2023, suite au flottement du naira en juin 2023. La politique monétaire a été resserrée pour maîtriser l'inflation, le taux directeur augmentant de 17,5 % en janvier 2023 à 18,75 % en décembre 2023. Le déficit budgétaire s'est réduit de 5,4 % du PIB en 2022 à 4,1 % en 2023, les recettes des administrations publiques s'étant améliorées de 6,7 % du PIB en 2022 à 7,6 % en 2023, tout en restant faibles. Le déficit a été financé principalement par des emprunts nationaux, y compris par le mécanisme Voies et Moyens de la Banque centrale. La dette publique est restée faible, soit 40 % du PIB en 2023, mais le ratio service de la dette/recettes du gouvernement fédéral était élevé, à 111 %, en raison de la faiblesse des recettes. L'excédent de la balance courante s'est amélioré, passant de 0,2 % du PIB en 2022 à 3,6 % en 2023, grâce à la hausse des prix du pétrole et des exportations. Les réserves internationales sont restées solides, mais ont chuté, passant de 6,6 mois de couverture des importations en 2022 à 5 mois en 2023, reflétant le resserrement des conditions de financement mondiales.

Le niveau de pauvreté reste élevé, avec une pauvreté multidimensionnelle de 63 % et une pauvreté de revenu de 40 %. Les inégalités de revenus sont plus faibles que dans de nombreux pays à revenu intermédiaire, avec un coefficient de Gini de 0,35.

Perspectives et risques

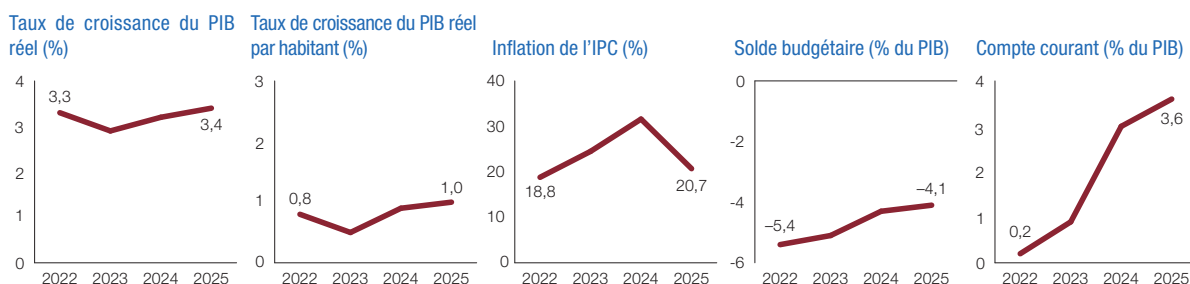
La croissance économique devrait passer à 3,2 % en 2024 et à 3,4 % en 2025, en raison de l'amélioration de la sécurité, de l'augmentation de la production pétrolière et du renforcement de la demande des consommateurs. L'inflation devrait atteindre 31,6 % en 2024, sous l'effet de la hausse des prix des denrées alimentaires et de la poursuite de la dépréciation du naira, avant de retomber à 20,7 % en 2025, à mesure que les pressions inflationnistes s'atténueront. Le déficit budgétaire, financé par des emprunts nationaux, devrait se réduire à

4,3 % du PIB en 2024 et à 4,1 % en 2025, grâce à l'amélioration des recettes pétrolières et non pétrolières. L'excédent de la balance courante devrait s'améliorer pour atteindre 3,0 % du PIB en 2024 et 3,6 % en 2025 grâce à l'augmentation des exportations de pétrole. Les vents contraires comprennent l'insécurité, la baisse de la production pétrolière, la hausse des prix des carburants et des denrées alimentaires, et la poursuite de la dépréciation du taux de change. Les vents favorables comprennent la nouvelle production de pétrole de la raffinerie Dangote, qui devrait faire baisser les prix de l'énergie lorsqu'elle commencera à approvisionner le marché local.

Réforme de l'architecture financière mondiale

Malgré certains signes de transformation structurelle, comme en témoigne la baisse de la part de l'agriculture dans l'emploi total, qui est passée de 49,3 % en 2000 à 35,2 % en 2021, le rythme de la transformation n'est pas suffisant pour permettre le décollage de l'industrie. La main-d'œuvre s'est déplacée vers le secteur des services, dont la part dans l'emploi est passée de 39,4 % en 2000 à 52,1 % en 2021. Cependant, la part de l'industrie dans l'emploi n'a augmenté que marginalement au cours des 20 dernières années, passant de 11,3 % à 12,7 %, ce qui témoigne d'une lenteur de l'industrialisation. En outre, l'emploi salarié est faible (11,8 %), ce qui traduit des emplois de qualité médiocre et se caractérise par une forte informalité (92,6 %).

Pour financer la transformation structurelle, le Nigeria doit accélérer la mobilisation des ressources nationales, notamment en réformant l'administration fiscale. La Banque africaine de développement soutient l'introduction d'un système intégré d'identification unique visant à améliorer le respect des obligations fiscales. Le Nigeria est également confronté à des coûts de financement exorbitants sur les marchés financiers mondiaux, son obligation à 30 ans se négociant à un rendement à deux chiffres de 11,11 % en janvier 2023 (et 10,58 % en avril 2024), contre 8,25 % à l'émission en 2021. Par conséquent, le Nigeria n'a pas été en mesure de mobiliser des financements sur le marché des euro-obligations en 2023. Dans le cadre de la réforme de l'architecture financière mondiale, la mise en place d'un mécanisme africain de stabilité financière pourrait aider le Nigeria à accéder à des liquidités à moindre coût. En outre, les banques multilatérales de développement peuvent réformer leurs modèles de capital-risque pour permettre une capacité de prêt supplémentaire aux pays membres régionaux, notamment par le biais d'instruments de transfert de risque et d'optimisation du bilan.



Source: Les données datent de avril 2024 et proviennent des autorités nationales; données pour 2023 sont des estimations et données pour 2024 et 2025 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Sénégal

Développements macroéconomiques et financiers récents

Le taux de croissance du PIB réel est passé de 3,8 % en 2022 à 4,3 % en 2023, grâce à la résilience du secteur agricole. Bien que les services aient connu un ralentissement, passant de 6,7 % de croissance en 2022 à 3,9 % en 2023, en raison des mesures restrictives sur Internet et les transports, la croissance du PIB a été soutenue par l'agriculture et l'industrie. L'inflation a baissé de 9,7 % en 2022 à 5,9 % en 2023, en réponse aux efforts du gouvernement et au resserrement de la politique monétaire de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest, qui a porté le taux minimum d'injection de liquidités de 2 % en 2022 à 3,25 %.

Grâce à l'augmentation des recettes et à la rationalisation des subventions, le déficit budgétaire s'est réduit, passant de 6,5 % du PIB en 2022 à 4,9 % en 2023. Le déficit budgétaire s'est détérioré, passant de 76 % du PIB en 2022 à 80 % en 2023. De même, le déficit du compte courant s'est creusé, passant de 20 % du PIB en 2022 à 15,2 % en 2023, en raison des déficits des services et des revenus. Le secteur financier a enregistré une performance solide, avec une augmentation des capitaux propres de 13,4 % en 2023 et une baisse des prêts non productifs de 11,3 % des prêts bruts en 2022 à 9,9 % en 2023. Le crédit au secteur privé a augmenté de 20,8 % en 2023 contre 22,2 % en 2022.

Selon l'Agence nationale des statistiques et de la démographie, le taux de pauvreté est passé de 38 % en 2011 à 32,9 % en 2019, en raison de la hausse des revenus agricoles, de l'augmentation des investissements publics et du renforcement des services sociaux. Toutefois, selon la Banque mondiale, cette tendance a été inversée par les chocs récents, et le taux de pauvreté devrait augmenter de 35,9 % en 2021 à 36,3 % en 2022. Le chômage prolongé est passé de 24,1 % en 2021 à 19,5 % en 2023 et touche davantage les femmes (32 %) que les hommes (10 %).

Perspectives et risques

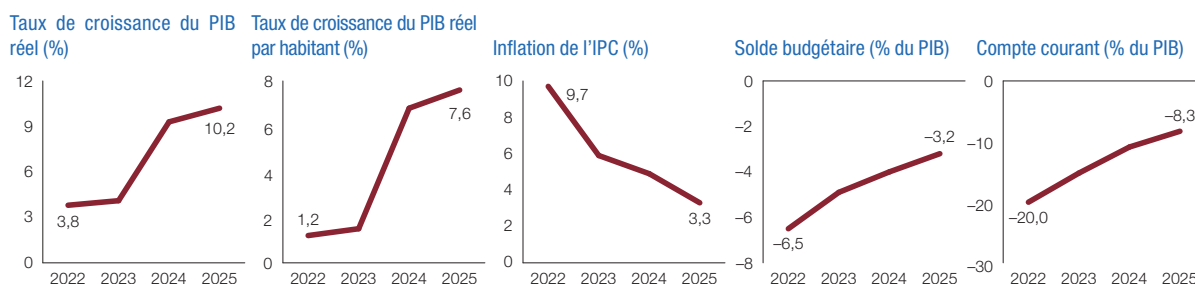
La production pétrolière prévue pour 2024 rend les perspectives macroéconomiques très prometteuses. La croissance économique devrait atteindre 9,3 % en 2024 et 10,2 % en 2025. Le déficit budgétaire devrait se réduire davantage pour atteindre 4 % du PIB en 2024, grâce à des mesures visant à diminuer les subventions énergétiques de 3 % du PIB en 2023 à 1 % en 2024. Ces efforts, conjugués à des perspectives de croissance robuste, devraient inverser la tendance à la hausse

de la dette. La position extérieure devrait encore s'améliorer avec le début de la production d'hydrocarbures en 2024. Cependant, ces perspectives sont soumises à des risques majeurs en cas d'absence de consensus sur le processus de révision des contrats pétroliers et miniers. D'autres risques pèsent sur les perspectives macroéconomiques, notamment la vulnérabilité structurelle liée au changement climatique, le retard dans la production de pétrole, l'invasion de l'Ukraine par la Russie, la guerre au Moyen-Orient, la détérioration des termes d'échange et le durcissement des conditions financières. Une plus grande stabilité macroéconomique et une diversification économique sont essentielles pour atténuer ces risques.

Réforme de l'architecture financière mondiale

Au fil du temps, la structure de l'économie a évolué vers les services. Alors que la part du secteur agricole dans l'emploi a diminué de 50 % en 2000 à 20 % en 2022, la part du secteur des services a augmenté de 38 % à 56 %. C'est le secteur des services qui a le plus contribué à la productivité grâce à la croissance intersectorielle, en facilitant le flux de main-d'œuvre provenant du secteur agricole à faible productivité. Le Plan du gouvernement pour un Sénégal émergent a identifié des projets phares (le Train Express Régional, les autoroutes, les énergies renouvelables) pour stimuler la productivité. La transformation structurelle pourrait être accélérée par la mise en œuvre de la nouvelle politique industrielle, de la stratégie de développement du secteur privé et des pôles de croissance agricole.

Pour ce faire, le Sénégal devra mobiliser davantage de ressources sur les marchés internationaux des capitaux. Le Sénégal a levé 5,3 milliards de dollars en euro-obligations entre 2009 et 2021, ce qui témoigne de la stabilité du pays et de la solidité de ses institutions. La réforme de l'architecture financière mondiale devrait permettre au pays de mobiliser des financements supplémentaires à des conditions plus favorables. Cependant, pour tirer pleinement parti de ces options de financement, le gouvernement doit maintenir la stabilité macroéconomique afin de renforcer la confiance des investisseurs internationaux, se concentrer sur les titres publics en monnaie locale, approfondir le marché régional avec l'introduction d'obligations vertes, et privilégier le financement extérieur à des conditions concessionnelles. Le soutien des institutions financières internationales sera également nécessaire, avec des garanties d'emprunt à des conditions compétitives.



Source : Les données datent de avril 2024 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2023 sont des estimations et données pour 2024 et 2025 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Sierra Leone

Développements macroéconomiques et financiers récents

La croissance économique de la Sierra Leone a ralenti, passant de 3,5 % en 2022 à 2,6 % en 2023, l'invasion de l'Ukraine par la Russie ayant entraîné une hausse rapide des prix des produits de base. La croissance a été tirée par l'augmentation des exportations minières et agroalimentaires du côté de la demande, et par la production de minerai de fer et la reprise des secteurs agricole, manufacturier et touristique du côté de l'offre. L'inflation s'est accélérée, passant de 27 % en 2022 à 46,6 % en 2023, sous l'effet des prix des denrées alimentaires et des carburants, de la dépréciation du leone et des contraintes liées à l'offre. La Banque de Sierra Leone a resserré sa politique monétaire, augmentant le taux directeur de 18 % en 2022 à 22,25 % en décembre 2023.

Le déficit budgétaire s'est réduit, passant de 9,6 % du PIB en 2022 à 5,8 % en 2023. Le ratio dette publique/PIB a diminué, passant de 98,8 % en 2022 à 90,5 % en 2023 en raison de la baisse du déficit primaire. Le déficit de la balance courante s'est réduit, passant de 8,3 % du PIB en 2022 à 6,1 % en 2023, sous l'effet de l'augmentation des exportations et des dons. Le déficit de la balance courante a été financé par le compte financier. Les réserves de change brutes s'élevaient à 432,9 millions de dollars en octobre 2023 (3 mois de couverture des importations). La dépréciation du leone s'est modérée, passant de 39,1 % en 2022 à 17,2 % en 2023, les barrières administratives ayant été levées sur le marché des changes. Les prêts non productifs ont diminué de 14,8 % des prêts bruts en 2021 à 11,6 % en 2022, contre une limite réglementaire de 10 %. Le ratio d'adéquation des fonds propres est passé de 39,8 % en 2021 à 35 % en 2022.

Le taux de pauvreté était de 56,8 % en 2018 et le taux d'extrême pauvreté de 25 % en 2023. Le taux de chômage des jeunes était de 10 % en 2022, mais le sous-emploi est beaucoup plus élevé.

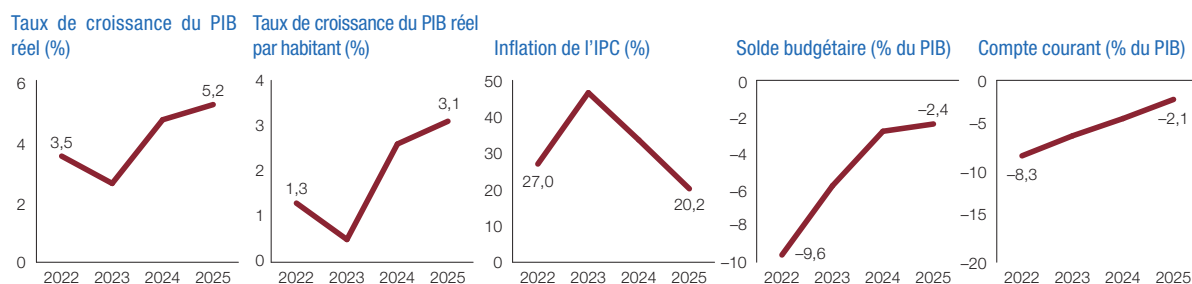
Perspectives et risques

La croissance devrait s'améliorer pour atteindre 4,7 % en 2024 et 5,2 % en 2025, grâce au secteur minier et à la reprise dans l'agriculture, l'industrie manufacturière, la construction et le tourisme. L'inflation devrait baisser à 33,6 % en 2024 et à 20,2 % en 2025, à mesure que les chocs extérieurs s'atténuent. Le déficit budgétaire devrait diminuer à 2,8 % du PIB en

2024 et à 2,4 % en 2025, grâce à l'augmentation des recettes fiscales. Le déficit de la balance courante devrait baisser à 4,2 % du PIB en 2024 et à 2,1 % en 2025, grâce à l'augmentation des dons officiels et privés. Les risques de dégradation des perspectives comprennent la possibilité d'une récession économique mondiale, la poursuite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie et la diminution de l'aide financière internationale. Les mesures d'atténuation des risques pourraient consister à stimuler la mobilisation des recettes intérieures, à redéfinir les priorités en matière de dépenses pour créer une marge de manœuvre budgétaire et à accélérer les réformes pour améliorer la diversification économique, accélérer la transformation structurelle et accroître la résilience aux chocs extérieurs récurrents.

Réforme de l'architecture financière mondiale

La Sierra Leone n'a pas fait de progrès en matière de transformation structurelle. L'agriculture est passée de 47 % du PIB en 2003 à 60 % en 2022, tandis que sa part dans l'emploi a chuté, passant de 66,5 % à 43 %. L'industrie a reculé, passant de 10 % du PIB en 2003 à 7 % en 2022, tandis que sa part dans l'emploi est passée de 6,2 % à 12 %. Les services se sont contractés, passant de 37,6 % du PIB en 2003 à 29 % en 2022, tandis que leur part dans l'emploi est passée de 27 % à 45 %. Le pays doit investir davantage dans les infrastructures et le capital humain pour favoriser l'industrialisation et la transformation structurelle. Le gouvernement a accéléré les investissements dans le secteur de l'électricité, doublant presque la capacité installée de production d'électricité pour atteindre 253 mégawatts au cours des cinq dernières années. Pour financer la transformation structurelle, la Sierra Leone doit se concentrer sur la mobilisation des ressources nationales et la gouvernance de ses ressources naturelles. Elle doit également tirer parti de l'aide internationale au développement en réformant le système financier général. Pour réduire la vulnérabilité de la dette à court terme, le gouvernement doit accorder la priorité aux dons et aux prêts concessionnels et améliorer l'environnement réglementaire des entreprises afin d'attirer les investissements directs étrangers. À long terme, le gouvernement doit développer les marchés de capitaux nationaux, accroître les échanges commerciaux et approfondir l'intégration régionale.



Source: Les données datent de avril 2024 et proviennent des autorités nationales; données pour 2023 sont des estimations et données pour 2024 et 2025 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Développements macroéconomiques et financiers récents

L'activité économique demeure faible, la croissance du PIB réel passant de 5,8 % en 2022 à 5,6 % en 2023, sous l'effet de l'évolution du secteur agricole (contribuant à hauteur de 1 point de pourcentage à la croissance du PIB), de l'industrie (2 points de pourcentage) et des services (2,6 points de pourcentage). L'inflation a chuté de 7,6 % en 2022 à environ 5,3 % en 2023, sous l'effet de la baisse des prix des denrées alimentaires et des subventions sur les prix des carburants et de l'électricité.

Le déficit budgétaire s'est réduit, passant de 8,3 % du PIB en 2022 à 6,9 % en 2023, en réponse à l'assainissement budgétaire et aux réformes de la gestion des finances publiques. Le solde courant continuait de présenter un léger déficit structurel, se creusant de 2,8 % du PIB en 2022 à 3,2 % en 2023, en raison de la hausse des prix des biens importés. Les crédits à l'économie, notamment au secteur privé pour relancer l'activité économique, ont augmenté de 4,5 % en 2023, passant 1,663 milliard de FCFA en 2022 à 1,739 milliard de FCFA. Le taux de dégradation brute des portefeuilles de crédits des banques est passé de 11 % en mars 2022 à 9 % en 2023 en raison de la reprise des créances en souffrance, ce qui a renforcé la capacité de financement du système bancaire. Le risque de surendettement est modéré. L'encours de la dette publique, à 67,2 % du PIB en 2023 contre 67,2 % en 2022, est inférieur au ratio de l'Union économique et monétaire ouest-africaine de 70 %.

La pauvreté et les inégalités restent élevées. Selon la dernière enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (2018), l'incidence de la pauvreté était estimée à environ 45,5 % en 2019, contre 53,5 % en 2017. Les inégalités persistent, le coefficient de Gini passant de 0,393 en 2011 à 0,427 en 2017.

Perspectives et risques

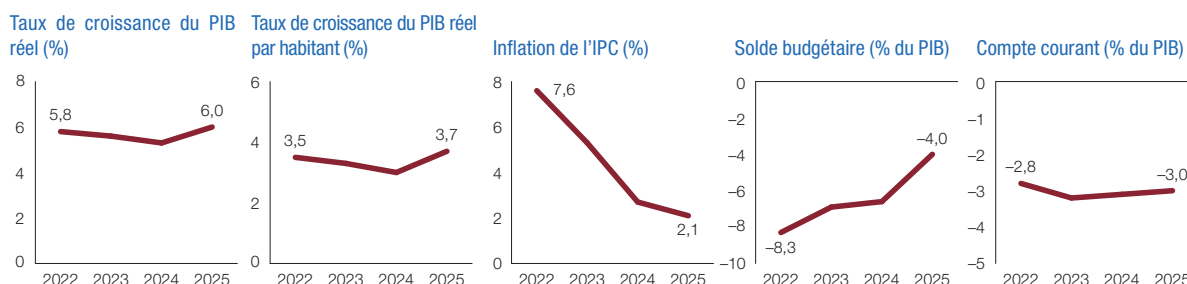
Les perspectives économiques sont favorables, bénéficiant des réformes structurelles et des principaux projets d'investissement. Le taux de croissances du PIB réel devrait s'établir à 5,3 % en 2024 et à 6,0 % en 2025, grâce au dynamisme du secteur agricole et de l'investissement privé. La tendance à la baisse de l'inflation devrait se poursuivre pour atteindre 2,7 % en 2024 et 2,1 % en 2025, grâce au maintien des subventions aux prix de l'énergie. Le déficit budgétaire devrait s'améliorer pour atteindre 6,6 % du PIB en 2024 et 4 % en 2025, grâce aux réformes de la gestion des finances publiques. Toutefois,

les subventions à l'énergie pourraient maintenir le budget en déficit à long terme. Le déficit du compte courant devrait se réduire à 3,1 % du PIB en 2024 et à 3 % en 2025, en raison de la baisse des prix des biens importés, y compris des produits pétroliers. Les principaux risques pour ces perspectives économiques sont une éventuelle escalade de la violence terroriste, la baisse des rendements agricoles et la volatilité des cours mondiaux du phosphate. En outre, les activités économiques pourraient être entravées par l'entrée en vigueur de la nouvelle constitution. Cependant, ces risques peuvent être atténués par une coordination efficace des politiques budgétaires, la poursuite des réformes structurelles, le dialogue politique et l'apaisement social.

Réforme de l'architecture financière mondiale

Le commerce extérieur représente 58 % du PIB du Togo, les phosphates étant l'une des principales exportations en devises du pays. Les infrastructures de transport du Togo en font une plaque tournante régionale pour les pays de l'arrière-pays tels que le Burkina Faso, le Mali et le Niger. La transformation structurelle de l'économie n'en est qu'à ses débuts et la dynamique doit être consolidée. La part du secteur agricole dans la valeur ajoutée du PIB est passée de 32,8 % en 2001–2010 à 27,7 % en 2011–2020, tandis que la part des services est passée de 48,9 % à 51,9 % et celle de l'industrie de 18,2 % à 20,4 %. La mise en place de la feuille de route Togo 2025, qui vise la transformation structurelle et une croissance durable et inclusive, doit être accélérée.

L'accélération de la transformation structurelle passe par la modernisation de l'agriculture et l'augmentation de la productivité, l'amélioration de l'accès à l'énergie, la consolidation du tissu industriel par le développement de zones de transformation agro-industrielles, et la création d'un climat des affaires susceptible d'attirer des financements à moindre coût. En outre, la réforme de l'architecture financière mondiale devrait permettre d'optimiser les bénéfices des flux de capitaux internationaux, offrant au Togo un accès privilégié à des ressources concessionnelles substantielles pour répondre à ses besoins de développement croissants. À moyen terme, l'obtention d'une assistance technique pour accéder à des ressources non concessionnelles — en particulier, des garanties partielles (risque, crédit et commerce) pour les partenariats public-privé — et le renforcement du cadre macroéconomique devraient être envisagés.



Source : Les données datent de avril 2024 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2023 sont des estimations et données pour 2024 et 2025 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

ABRÉVIATIONS

ACMI	African Carbon Markets Initiative (l'initiative pour les marchés des crédits carbone en Afrique)	DIRD	Dépense intérieure brute en faveur de la recherche et du développement
ACRA	Agence africaine de notation de crédit (African Credit Rating Agency)	DTS	Droit de tirage spécial
ACV	Accord commercial volontaire	E&M	Exploitation et maintenance
AFM	Architecture financière mondiale	EBTB	Érosion de la base d'imposition et transfert de bénéfices
AGBI	Initiative des banques vertes africaines (African Green Bank Initiative)	ECCE	Département de l'économie nationale
AGC	Augmentation générale du capital	ECMR	Département de la politique macroéconomique, des prévisions et de la recherche
AIE	Agence internationale de l'énergie	ECNR	Centre africain de gestion des ressources naturelles et d'investissement
AMD	Approche multidimensionnelle pour remédier aux vulnérabilités de la dette	ECST	Département des statistiques
APD	Aide publique au développement	ECVP	Vice-présidence Gouvernance économique et gestion de la connaissance
ASD	Analyse de soutenabilité de la dette	EIA	US Energy Information Administration (l'administration des États-Unis pour les informations sur l'énergie)
AT	Assistance technique	ELT	Évolution à long terme
ATAF	Forum africain sur l'administration fiscale (African Tax Administration Forum)	EMBI	Indice des obligations des marchés émergents (Emerging Markets Bond Index)
BCE	Banque centrale européenne	ENA	Épargne nette ajustée
BEER	Taux de change d'équilibre comportemental (Behavioral Equilibrium Exchange Rate)	ESG	Environnemental, social et de gouvernance
BEI	Banque européenne d'investissement	ETD	Base de données sur les transformations économiques (Economic Transformation Database)
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement	FAD	Fonds africain de développement
BMA	Moyenne du modèle bayésien (Bayesian Model Averaging)	FEC	Facilité élargie de crédit
BMD	Banque multilatérale de développement	FEER	Taux de change d'équilibre fondamental (Fundamental Equilibrium Exchange Rate)
BRICS	Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud	FIA	Forum sur l'investissement en Afrique
CAD	Comité d'aide au développement (au sein de l'OCDE)	FMI	Fonds monétaire international
CAF	Cadre d'adéquation des fonds propres	G20	Groupe des vingt (Afrique du Sud, Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Brésil, Canada, Chine, Corée du Sud, États-Unis, France, Inde, Indonésie, Italie, Japon, Mexique, Royaume-Uni, Russie, Turquie et UE)
CdP27	Vingt-septième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques	G7	Groupe des sept (Allemagne, Canada, États-Unis, France, Italie, Japon et Royaume-Uni)
CdP28	Vingt-huitième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques	GAC	Guichet d'action climatique
CEA	Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (voir ONUCEA)	GBAD	Groupe de la Banque africaine de développement
CEEAC	Communauté économique des États de l'Afrique centrale	GCA	Centre mondial pour l'adaptation (Global Center on Adaptation)
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale	GFF	Green Finance Facility (mécanisme de financement écologique)
CFA	Communauté financière africaine	GFP	Gestion des finances publiques
CIA	Central Intelligence Agency	GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
CMAE	Coût moyen actualisé de l'électricité	IBM	International Business Machines Corporation
CMFI	Comité monétaire et financier international	IC	Intervalle de confiance
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement	ICE	Indice de complexité économique
CO₂	Dioxyde de carbone		
COVID-19	Maladie à coronavirus 2019		
CSD	Cadre de soutenabilité de la dette		

IDA	Association internationale de développement (International Development Association)	PPP	Partenariat public-privé
IDE	Investissement direct étranger	PPTE	Pays pauvre très endetté
IDS	Statistiques de la dette internationale (International Debt Statistics)	PRE	Pays à revenu élevé
IFD	Institution de financement du développement	PRGT	Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et la croissance (Poverty Reduction and Growth Trust)
IFI	Institution financière internationale	PRII	Pays à revenu intermédiaire, tranche inférieure
IFM	Institution financière mondiale	PRIS	Pays à revenu intermédiaire, tranche supérieure
IMFA	Initiative des marchés financiers africains	PV	Photovoltaïque
IPC	Indice des prix à la consommation	R&D	Recherche et développement
IRENA	Agence internationale pour les énergies renouvelables (International Renewable Energy Agency)	RDC	République démocratique du Congo
ITIE	Initiative pour la transparence dans les industries extractives	REDD+	Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts, associée à la gestion durable des forêts, à la conservation et à l'amélioration des stocks de carbone forestier
ITMO	Résultat d'atténuation transféré au niveau international (Internationally Transferred Mitigation Outcome)	RNB	Revenu national brut
KtCO₂e	kilotonne d'équivalent dioxyde de carbone	RST	Fonds fiduciaire pour la résilience et la durabilité (Resilience and Sustainability Trust)
kWh	Kilowattheure	S&P	Standard & Poor's
MASF	Mécanisme africain de stabilité financière	SACU	Union douanière d'Afrique australe (Southern African Customs Union)
MCG	Moindres carrés généralisés	SCDI	Instrument de dette conditionnés par l'État (State-Contingent Debt Instrument)
MCO	Moindres carrés ordinaires	SEGA	Stratégie de la gouvernance économique en Afrique (Strategy for Economic Governance in Africa)
MEO	Performances et perspectives macroéconomiques (Macroeconomic Performance and Outlook)	STEM	Science, technologie, ingénierie et mathématiques (Science, technology, engineering and mathematics)
MMG	Méthode des moments généralisée	TI	Technologie de l'information
MRI	Mobilisation des ressources intérieures	TIC	Technologies de l'information et de la communication
MtCO₂e	Million de tonnes d'équivalent dioxyde de carbone	TRE-Af	Tableaux des ressources et des emplois pour l'Afrique
NASA	National Aeronautics and Space Administration	TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques	UA	Union africaine
ODD	Objectif de développement durable	UE	Union européenne
OIT	Organisation internationale du travail	UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
ONU	Organisation des Nations Unies	UIT	Union internationale des télécommunications
ONUCEA	Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique	UK	Royaume-Uni
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel	UMOA	Union monétaire ouest-africaine
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole	UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization)
P2I	Plateformes industrielles intégrées	USA	Etats-Unis d'Amérique
PAISD	Programme d'appui aux initiatives de solidarité pour le développement	USAID	Agence des États-Unis pour le développement international (United States Agency for International Development)
PAPSS	Système panafricain de paiement et de règlement (Pan-African Payment and Settlement System)	VI	Variable instrumentale
pb	Point de base	VIH	Virus de l'immunodéficience humaine
PEA	Perspectives économiques en Afrique	VIX	Indice de volatilité du Chicago Board Options Exchange (CBOE)
PEM	Perspectives de l'économie mondiale	VMMC	Variable muette des moindres carrés
PFMA	Académie de gestion des finances publiques (Public Finance Management Academy)	WDI	Indicateurs du développement dans le monde (World Development Indicators)
PFR	Pays à faible revenu	ZIG	Or zimbabwéen
PIB	Produit intérieur brut	ZLECAf	Zone de libre-échange continentale africaine
PME	Petites et moyennes entreprises	ZSTA	Zone spéciale de traitement agroindustriel
PMI	Indice des directeurs des achats (Purchasing Manager's Index)	ZWL	Dollar zimbabwéen
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement		
PPG	Public et publiquement garanti		

Malgré de nombreux vents contraires successifs, la croissance moyenne du PIB réel de l'Afrique de 3,1 % en 2023 était la deuxième plus élevée après celle de l'Asie en développement (4,7 %). Ce résultat de croissance pour l'Afrique est toutefois inférieur à celui de l'année précédente (4,1 %) en raison de la persistance d'une inflation élevée, de la faiblesse de la demande mondiale pour les exportations du continent, des dépréciations accrues des taux de change, des impacts du changement climatique et des poches d'instabilité politique dans certains pays. Les perspectives à moyen terme semblent plus favorables, car les conditions économiques mondiales, régionales et nationales s'améliorent progressivement. La croissance moyenne du PIB réel devrait s'établir à 3,7 % en 2024 et pourrait se renforcer encore pour atteindre 4,3 % en 2025. Avec ce taux de croissance projeté, l'Afrique devrait conserver sa place de deuxième région à la croissance la plus rapide dans le monde, après l'Asie en développement en 2024. Il est important de noter que la croissance de 17 économies africaines devrait dépasser 5 % en 2024 et que 10 d'entre elles pourraient rejoindre les 20 économies les plus dynamiques du monde.

Ces perspectives positives sont toutefois assorties de plusieurs mises en garde. Les pressions inflationnistes nationales restent bien ancrées et, avec le renforcement continu du dollar américain, les monnaies nationales africaines pourraient rester sous pression. Les prix élevés des denrées alimentaires compliqueront également le déploiement des outils traditionnels de politique monétaire pour ramener l'inflation à un chiffre dans une majorité de pays. Le blocage du commerce et de l'investissement, prolongé par des tensions géopolitiques croissantes, pourrait neutraliser tout gain provenant d'interventions de politique intérieure. Les conflits régionaux et l'instabilité politique, ainsi que les chocs climatiques, doivent également être surveillés de près pour éviter d'affaiblir la croissance.

La croissance moyenne de l'Afrique s'est maintenue à 3,8 % pendant quatre décennies avant l'apparition du COVID-19. Cependant, la croissance du PIB réel par habitant de l'Afrique n'a pas été assez rapide – et a toujours été l'une des plus faibles au monde depuis les années 80 – et n'a donc pas pu engendrer des transformations socioéconomiques rapides et améliorer les conditions de vie de la population. Cette asymétrie s'explique en grande partie par le fait que la structure de la plupart des économies africaines est restée relativement inchangée, les secteurs traditionnels – principalement l'agriculture, les voyages, les transports et d'autres services peu qualifiés – continuant à être le moteur de la croissance et de l'emploi en Afrique. Par exemple, le secteur agricole représente à lui seul 42 % de la main-d'œuvre du continent, alors qu'il est 60 % moins productif que le taux de productivité de l'ensemble de l'économie.

L'accélération du rythme de la transformation structurelle de l'Afrique est essentielle pour engendrer une croissance inclusive, mais elle nécessitera des ressources substantielles pour investir dans les secteurs critiques qui ajoutent de la valeur aux vastes ressources naturelles du continent. Pour débloquer le potentiel de transformation du continent, la Banque estime qu'il faudrait combler un déficit de financement annuel d'environ 402 milliards de dollars à l'horizon 2030 et donner la priorité aux investissements dans l'éducation, l'énergie, la productivité et les infrastructures, associés à une mise en œuvre efficace et cohérente des programmes endogènes nationaux. L'Afrique devrait également tirer parti de l'émergence d'un secteur des services à forte valeur ajoutée et de ses principales caractéristiques – petites entreprises, productivité élevée et plus grande intensité de main-d'œuvre – pour développer un modèle de croissance axé sur les services. Ce modèle devrait inclure la promotion de services échangeables et non échangeables tels que le tourisme, les affaires, la finance et les TIC, avec un potentiel important de génération de devises pour financer la transformation structurelle de l'Afrique. Les efforts déployés au niveau national pour promouvoir une industrialisation fondée sur la fabrication permettraient au continent de rattraper les pays en développement très performants d'autres régions.

L'ampleur des ressources nécessaires pour soutenir la transformation structurelle de l'Afrique ne peut être générée uniquement à partir de sources nationales, même avec une amélioration significative de la collecte des recettes. Les ressources externes, tant publiques que privées, doivent être explorées pour compléter les ressources nationales. Toutefois, cela nécessite des réformes radicales de l'architecture financière mondiale afin de la rendre inclusive, souple et adaptée à la mobilisation de ressources à grande échelle et à des conditions abordables. L'élan croissant des appels internationaux en faveur des réformes offre à l'Afrique l'occasion de veiller à ce que le système financier mondial réformé réponde à ses besoins, en particulier pour financer la transformation structurelle et les objectifs de développement durable, ainsi que l'action climatique et d'autres biens publics mondiaux.

Groupe de la Banque Africaine de Développement
Avenue Joseph Anoma
01 BP 1387 Abidjan 01
Côte d'Ivoire
www.afdb.org



AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT

